UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

SCIENCES POLITIQUES

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Sci

REVUE
DES
SCIENCES POLITIQUES

Publiée avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

COMITÉ DE RÉDACTION

M. EUGENE D'EICHTHAL, de l'Institut, Directeur de l'École libre des Sciences Politiques;
M. RENÉ STOURM, de l'Institut, ancien Inspecteur des Finances et Administrateur des Contributions indirectes, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques;
M. AUGUSTE ARNAUNÉ, de l'Institut, Ancien directeur de l'administration des Monnaies, Conseiller maître à la Cour des Comptes;
M. A. RIBOT, de l'Académie française, Sénateur, Ministre des Finances;
M. LOUIS RENAULT, de l'Institut, Professeur à la Faculté de droit de Paris;
M. ROMIEU, Conseiller d'État;
M. ÉMILE BOURGEOIS, Professeur à la Faculté des lettres de Paris;
M. CHRISTIAN SCHEFER;
M. MAURICE CAUDEL, Secrétaire général de l'École libre des Sciences Politiques;
M. CHARLES DUPUIS, Sous-directeur de l'École libre des Sciences Politiques;
M. ACHILLE VIALLATE, ancien Rédacteur en chef des *Annales des Sciences Politiques*,
Professeurs à l'École libre des Sciences Politiques.

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. MAURICE ESCOFFIER, Professeur à l'École libre des Sciences Politiques.

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE (1916)

XXXVI — JUILLET A DÉCEMBRE 1916

145367
6/3/18

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencespolitiqu36pari

NOS GRANDES COLONIES ET LA GUERRE

III. — ALGÉRIE

I

On a maintes fois rappelé, depuis le début de la guerre, que, dans l'entrevue du 29 juillet 1914 entre M. de Bethmann-Holweg et sir E. Goschen, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Berlin, l'ambassadeur ayant demandé si l'Allemagne ne rechercherait aucune acquisition territoriale aux dépens des colonies françaises, le chancelier répondit qu'il ne pouvait s'engager à cet égard. Point n'était besoin de cet aveu pour savoir que l'Afrique du Nord en général et l'Algérie en particulier était un des enjeux et devait être, dans la pensée de l'Allemagne, un des théâtres du grand conflit actuel.

Les premières hostilités franco-allemandes ont eu l'Algérie pour théâtre, avec le bombardement de Philippeville et de Bône. Ce n'était nullement là, comme on l'a cru, un acte isolé, mais bien la première manifestation d'un plan d'ensemble longuement préparé et mûri; les Allemands espéraient que les coups de canon du *Gœben* et du *Breslau* réveilleraient l'écho des montagnes kabyles et qu'une insurrection, à laquelle ils auraient tendu la main en prenant possession d'un ou de plusieurs ports et qu'ils auraient encouragée de leurs subsides, viendrait dès le début compliquer notre tâche et entraver la mobilisation du XIXe corps.

Les intrigues allemandes avant la guerre avaient pris, en Algérie et dans toute l'Afrique du Nord, un développement remarquable. Nous ne les ignorions pas, mais, par amour de la paix, nous cherchions à éviter les incidents. Peut-être avions-nous, en Algérie comme en France, trop de tendance à considérer ces intrigues comme inoffensives et négligeables. Il n'y a nul inconvénient aujourd'hui à en faire connaître quelques-unes.

L'espionnage allemand prenait les formes les plus diverses : tantôt c'étaient des savants, naturalistes, géographes, ethnographes, orientalistes, qui prenaient prétexte de leurs recherches pour pénétrer dans les milieux indigènes; tantôt d'inoffensifs acheteurs de moutons ou des chercheurs de mines, qui disparaissaient tout d'un coup par les voies les plus rapides lorsque le but véritable de leur voyage était découvert.

Les touristes allemands pullulaient : dans le mouvement des voyageurs que la beauté du climat et des paysages attirait chaque année vers la France africaine, ils représentaient la formidable proportion de *70 p. 0/0*. Ils débarquaient en troupes compactes des beaux navires de la *Hamburg-Amerika*. Le professeur Knatschke se considérait déjà comme chez lui sur cette terre que nous avons conquise au prix de tant d'héroïsme et de labeur; il annonçait aux indigènes la prochaine venue du nouveau Mahdi, El-Hadj-Guilioun. L'observateur superficiel se bornait à plaisanter ces grotesques figurants du grand drame international. Mais, comme l'a bien montré l'abbé Wetterlé [1], grâce à l'organisation savante du pangermanisme militant, grâce aussi à notre tolérance aveugle, ces touristes étaient les missionnaires bénévoles de la plus grande Allemagne; ils ont contribué pour une large part à l'emprise allemande. L'industrie hôtelière, en Algérie comme en Tunisie, avait été complètement accaparée par les Allemands, et quelques-uns de ces hôtels allemands étaient notoirement des foyers d'espionnage. On s'aperçut même au début de la guerre que l'un d'eux avait installé un poste clandestin de télégraphie sans fil. Parfois, après de trop copieuses libations, les touristes germaniques manifestaient leur enthousiasme pour l'Algérie en chantant dans les rues la *Wacht am Rhein*, ou en prophétisant la prochaine prise de possession du pays par l'Allemagne. Ils encourageaient et facilitaient de toutes façons les désertions dans la Légion étrangère, et on les vit, quelques mois avant la guerre, embarquer des déserteurs à Alger même, sous les yeux des indigènes stupéfaits de tant d'audace.

Les résultats de toutes ces intrigues semblent avoir été plutôt médiocres. Un Allemand qui avait essayé de se glisser dans la

1. L'abbé Wetterlé, *Le Touriste allemand*, conférence faite au Touring-Club, le 5 décembre 1915.

zaouïa de Sidi-Ahmed-el-Kebir, près de Blida, en simulant une conversion à l'Islam et en prenant le costume indigène, fut bientôt dénoncé à la police par les musulmans eux-mêmes [1]. Le savant Frobenius, qui s'était installé dans un village kabyle peu de temps avant la guerre, ne parlait aux indigènes que le revolver au poing et ne semble pas leur avoir laissé de bien bons souvenirs [2]. Le baron von Oppenheim s'était efforcé de travailler les confréries religieuses indigènes, sans grand succès également. Et ainsi des autres.

L'action directe, par l'intermédiaire des indigènes gagnés à la cause allemande, parait avoir été un peu plus efficace. Il y a eu toute une campagne de dénigrement systématique contre la France, dont les actes étaient commentés et travestis. La séparation des Églises et de l'État par exemple était représentée comme devant entraîner la fermeture des mosquées; la crainte d'une persécution religieuse prochaine devait engager les croyants à se tourner vers l'Orient. Après avoir décrié la France, on faisait une pompeuse apologie de l'Allemagne : des dictons populaires et des prophéties annonçaient la prochaine conversion des Allemands et de leur sultan, destiné à rendre à l'Islam sa splendeur première. L'intervention de l'Allemagne au Maroc était imminente et bientôt, après avoir arraché ce pays aux mains des Français, les Allemands, unis aux troupes victorieuses de l'Islam, allaient libérer l'Algérie. Les racontars, même les plus saugrenus, ne doivent pas être considérés comme négligeables lorqu'ils s'adressent à une population en majorité illettrée et crédule. Cependant la propagande panislamique, savante ou grossière, n'a pas donné les résultats escomptés. Les intrigues turco-allemandes ont assurément continué en Algérie pendant la guerre; mais, surveillées de très près, elles n'ont pas eu beaucoup d'efficacité [3].

1. J. Desparmet, Quelques échos de la propagande allemande à Alger, *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 1915, 46-73.

2. Un agent provocateur en Afrique : le Dr Léo Frobenius, *L'Afrique française*, 1915, 100-104.

3. Certaines chansons anti-françaises ont couru le pays, notamment la province de Constantine. En voici quelques échantillons :

O Français, tu es insensé
Stamboul ne t'appartiendra pas
Tu perds ton pays, tes hommes,
Et tu te ruineras pour finir.
El-Hadj-Guilioun est le vainqueur

O Guillaume, empereur d'Allemagne
Dans le ciel tu frappes avec les zeppelins,
Sous l'eau avec les sous-marins,
Sur terre avec les 420.

Enver, ô lumière de l'Islam, salut du gouvernement turc,

On a aussi saisi quelques relations indigènes suspectes avec l'Égypte et la Turquie, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Tunisie, mais tout cela n'a pas une portée considérable.

C'est du côté des frontières terrestres de l'Algérie, à l'ouest, à à l'est et au sud que des agitations avaient le plus de chances de se produire. Nous n'avons pas de politique d'ensemble dans l'Afrique du Nord, mais les frontières artificielles que nous avons tracées entre l'Algérie, la Tunisie et le Maroc n'existent que pour notre administration, non pour les indigènes. L'Algérie occidentale regarde vers le Maroc, l'Algérie orientale vers la Tunisie. Si nous nous sommes établis en Tunisie et au Maroc, c'est pour avoir, comme le disait Jules Ferry, les clefs de notre maison. L'Algérie est donc tranquille dans la mesure où le sont les marches qui la protègent sur ses deux flancs. Or, le Maroc et la Tunisie ont tenu bon pendant l'orage. La digue du Sud-Oranais et celle du Sud-Tunisien, contre lesquelles sont venus battre les flots agités, ont parfaitement résisté. En avril 1916, un incident, contre-coup des événements de Tripolitaine et de Tunisie, s'est produit dans les territoires du Sud; les Touareg Azdjer, excités par les Senoussis, les Turcs et les Allemands, ont assiégé le poste très isolé de Djanet, voisin de Rhat. Ces événements du lointain Sahara n'ont eu et ne pouvaient avoir aucune influence sur l'Algérie. De ce côté aussi, la digue de nos grands nomades du Sud, dès longtemps soumis, n'a pas été ébranlée.

A l'intérieur de l'Algérie, depuis le début de la guerre, un seul incident s'est produit, en octobre 1914, chez les Beni-Chougran; il y a là un canton très isolé, demeuré très sauvage et sans contact direct avec les Européens; peut-être aussi, dans cette région voisine de Mascara, faut-il tenir compte du ferment insurrectionnel déposé jadis par Abd-el-Kader. Toujours est-il que, sous l'influence d'excitations maraboutiques, une échauffourée sanglante a eu lieu à l'occasion des opérations de recrutement. La répression a été rapide et énergique, et l'ordre depuis lors n'a plus été troublé. Tout au plus peut-on mentionner des faits isolés de banditisme et de brigandage,

Ton armée est victorieuse sur terre et sur mer grâce aux canons, aux boulets et aux sabres de l'Allemagne.

Contre les Français détestés viendront les lions puissants, les Turcs et les Allemands, et les Arabes de tous les Saharas, du Soudan, de l'Égypte, qui ne craignent pas les boulets et qui vont toujours en avant.

particulièrement dans la province de Constantine et au voisinage de la frontière tunisienne. L'assassinat d'Aït-Medhi en Kabylie, celui d'Ali-Bey-Ben-Chenouf dans l'Aurès, se rattachent à des vendettas ou à des affaires de famille, et n'ont aucun caractère politique.

La tranquillité matérielle a donc été complète et la paix n'a pas été troublée. La situation cependant était rendue particulièrement difficile en Algérie par l'application récente de la conscription indigène et par la suppression des pouvoirs disciplinaires des administrateurs en vertu de la loi du 15 juillet 1914, quinze jours avant la déclaration de guerre.

Quant aux sentiments des indigènes, il n'est pas très facile de les connaître autrement que par les manifestations extérieures de ces sentiments, ni de sonder le secret des cœurs. Leurs impressions ont d'ailleurs varié suivant les temps et les milieux : les longueurs de la guerre d'usure, l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne, l'échec de l'expédition des Dardanelles, l'écrasement de la Serbie, ont à coup sûr mis le loyalisme indigène à une rude épreuve. Cependant ils croient à la force des alliés et à leur triomphe final.

Leur état social, leurs idées et leurs institutions sont encore trop différentes des nôtres pour que leur patriotisme soit exactement de la même nature que le nôtre. Ils se rendent compte pourtant que leurs intérêts économiques sont liés aux nôtres, et, si frustes que soient leurs cerveaux, ils nous sont reconnaissants d'un certain nombre de bienfaits que nous leur avons apportés. Les plus intelligents d'entre eux savent qu'ils ne gagneraient rien à changer de maîtres. Ils n'ignorent pas que les Allemands sont très durs et très cruels dans leurs propres colonies et que leurs méthodes ne sont pas précisément fondées sur la douceur. Les chefs indigènes religieux et militaires de l'Algérie ont mis très énergiquement à notre service l'influence dont ils disposent encore[1], et la masse des fallahs, dont les intérêts sont solidaires de ceux des colons, nous a donné des preuves indubitables et parfois très touchantes de loyalisme. Il y a lieu de remarquer que les populations qui ont participé à l'insurrec-

1. Voir Les Musulmans français et la guerre : adresses et témoignages de fidélité des chefs musulmans et des personnages religieux (*Revue du Monde musulman*, t. XXIX, décembre 1914).

tion de 1871 se sont particulièrement fait remarquer par leur soumission. Ils savent ce qu'il en coûte de se révolter, même lorsque la fortune semble abandonner la France et que les circonstances paraissent exceptionnellement propices, comme c'était le cas à cette époque.

La très grande majorité des indigènes s'est donc montrée non seulement résignée, mais, on peut le dire sans forcer la note, attachée à notre domination. Les seuls groupes qui aient fait exception sont d'une part quelques Vieux-Turbans fanatiques, imbus des antiques croyances millénaires, qui ont pu voir dans El-Hadj-Guilioun le Maître de l'heure ou son précurseur; d'autre part, un certain nombre de Jeunes-Algériens et de citadins, ces derniers beaucoup plus dangereux que les premiers. Ce sont ceux que les indigènes appellent *ashab-el-boulitik*[1], les politiciens, grands lecteurs de journaux français et arabes, qui attendent de l'Allemagne et de la Turquie l'affranchissement de leur pays et le rétablissement de l'intégrité du kalifat. Ils tournent les yeux vers la Tunisie, où la prière se fait encore au nom du sultan de Stamboul, et au delà de la Tunisie vers la Turquie. Dans les villes de l'Algérie orientale, à Constantine, à Bougie, à Djidjelli, à Tébessa, il existe des familles d'origine turque plus nombreuses et plus influentes qu'on ne le croit généralement, et cet élément ne pouvait manquer de ressentir le contre-coup des événements d'Orient. Il est remarquable, bien qu'à notre avis il n'y ait pas lieu de s'en étonner, que ce soit parmi les anciens élèves de nos Universités, de nos médersas et de nos lycées que nous ayons rencontré le moins de loyalisme et les sentiments les plus suspects : fâcheuse conséquence d'une indigestion de science mal assimilée, parce que non appropriée à leur estomac, et dont les Anglais dans l'Inde et en Égypte ont également ressenti les effets démoralisants et corrupteurs. Il y a là une indication qu'il serait bon de retenir pour l'avenir. On ne doit pas en conclure qu'il faut cesser d'instruire les indigènes, mais qu'il faut que l'instruction que nous leur donnerons soit désormais mieux adaptée à leurs besoins.

1. Desparmet, article cité.

II

Non seulement les insurrections ou les troubles que les Allemands escomptaient dans l'Afrique du Nord et qu'ils avaient préparés ne se sont pas produits, mais l'Algérie a puissamment aidé la mère-patrie dans la grande crise actuelle; elle lui a fourni des hommes et des produits agricoles. Des hommes d'abord. L'alliance de l'Angleterre et bientôt après celle de l'Italie nous ont permis de transporter nos troupes en toute sécurité. Nous avons eu cet avantage inappréciable, en ce qui concerne les relations entre la France et ses colonies, de posséder la maîtrise de la mer : cette maîtrise n'a pas été absolument complète, par suite de la présence des sous-marins allemands en Méditerranée à partir du printemps de 1915. Cependant, si cruelles que soient les pertes en hommes et en navires qu'ils ont infligées aux alliés, on peut dire qu'ils n'ont réussi à entraver ni les transports de troupes africaines en France et en Orient, ni les relations commerciales entre l'Algérie et la France.

Les contingents européen et indigène fournis par l'Algérie depuis le début de la guerre peuvent être évalués à environ 100,000 hommes de troupes européennes et 80,000 à 90,000 hommes de troupes indigènes.

Les troupes européennes embarquées pour la France ou pour l'Orient ne sont pas, cela va sans dire, exclusivement composées d'Algériens. On ne s'expliquerait pas qu'une population européenne qui compte actuellement 800,000 Français ou naturalisés et qui, il y a vingt ans, n'atteignait pas 400,000, pût fournir un contingent aussi élevé; nous croyons que le contingent proprement algérien n'a pas dépassé beaucoup 40,000 hommes. Le reste est composé de troupes qui, venues de France, étaient stationnées en Algérie au début de la guerre ou ont été depuis versées dans les dépôts. Quoi qu'il en soit, les Algériens ont largement, généreusement, héroïquement payé leur dette à la mère-patrie, en vrais Français d'avant-garde qu'ils sont.

Il est trop tôt pour écrire l'histoire des troupes africaines dans la guerre européenne, déterminer leur rôle et raconter leurs actions d'éclat. Nul n'ignore que l'armée d'Afrique s'est montrée en tous

points digne de ses aînés. Nul n'ignore non plus, hélas! que ces beaux régiments ont été cruellement décimés. Troupes de choc et d'avant-garde, ils ont subi des pertes plus élevées proportionnellement qu'aucun autre corps. De quelque côté qu'on envisage les problèmes posés par la guerre actuelle, on est toujours ramené à envisager avec angoisse la formidable saignée subie par la France et ses redoutables conséquences. Quelles pertes constaterons-nous, au lendemain de la guerre, parmi ces 200,000 agriculteurs européens de l'Algérie qui sont précieux entre tous, puisqu'ils ont marqué ce pays de notre empreinte et nous ont véritablement enracinés sur le sol africain! On m'a cité des villages de colonisation où toute la fleur de la jeunesse a péri sur les champs de bataille. Qui remplacera ces jeunes hommes au foyer domestique, aux champs et à la charrue? Sans doute la natalité algérienne est demeurée beaucoup plus élevée que la natalité métropolitaine. Mais que de places vides, que de deuils irréparables!

A côté de ces douloureuses perspectives, il en faut placer d'autres moins attristantes. Au cours d'un récent voyage d'études en Algérie, plusieurs de mes informateurs m'ont dit : « La guerre actuelle fait avancer de plus d'un demi-siècle la fusion des races ». C'est ici le lieu de se remémorer les paroles de Renan, aux yeux duquel ce qui constitue une nation ce n'est ni la forme du crâne, ni l'identité d'origine, mais la communauté des souvenirs et des espérances, des gloires et des deuils. Il faut attirer l'attention sur la conduite particulièrement belle des Israélites algériens pendant la guerre; comme me le disait l'un d'entre eux, ils y ont un mérite particulier, car ils sont héréditairement des boutiquiers et des artisans, non des gens de poudre. Les naturalisés d'origine espagnole, si nombreux en particulier dans le département d'Oran, ont montré, eux aussi, un dévouement et un patriotisme admirables. La fraternité des Algériens est désormais scellée dans le sang des braves, à quelque race et à quelque religion qu'ils appartiennent. Il n'y a plus qu'une seule catégorie de Français : ceux qui ont combattu ensemble dans la grande lutte contre l'ennemi commun.

Ce qui est vrai des divers éléments européens l'est aussi dans une certaine mesure des indigènes. Ici aussi, la guerre a travaillé à la fusion et au rapprochement des races beaucoup plus que toutes les

mesures politiques ou impolitiques par lesquelles nous avons jusqu'ici maladroitement essayé de la hâter. Nos auxiliaires indigènes, tirailleurs et spahis, ont eux aussi signé de leur sang leur association à notre œuvre commune de civilisation et de progrès. Les opérations actuelles, il faut bien en convenir, étaient peu faites pour leur plaire : eux, les hommes des grandes chevauchées dans le soleil et la lumière, des combats corps à corps et des héroïques coups d'épée, les voici dans les tranchées boueuses, grelottant sous la pluie et la neige, atteints par les projectiles d'un ennemi invisible et lointain, mêlés à une guerre triste et monotone, qui ne ressemble en rien à celles qu'ils faisaient jadis ou qu'ils avaient vu faire à leurs nobles adversaires, les Bugeaud et les Randon, les Lamoricière et les Margueritte. Ils ont su s'y adapter néanmoins, et les défaillances ont été rares. Les Allemands ont fait beaucoup de bruit de la désertion d'un lieutenant indigène qui a passé à l'ennemi, et, sous le pseudonyme d'El-Hadj-Abdallah, s'emploie, à Constantinople, à écrire, sous la dictée des ennemis de la France, des brochures plus ou moins venimeuses. Mais cet acte de trahison n'a pas eu d'imitateurs. Les tentatives de débauchage des prisonniers musulmans en vue de les envoyer servir la Turquie, tentatives contraires aux lois de la guerre et soutenues par les moyens les plus condamnables, se sont souvent heurtées à de très vives résistances.

Les premiers contingents indigènes, composés de vieux soldats, ont été terriblement éprouvés à Charleroi et à la Marne. Les contingents de remplacement qui leur ont succédé ne les valaient évidemment pas au point de vue de l'entraînement et de l'endurance. Le moment critique à ce point de vue se place au début de 1915. Depuis lors, la valeur des contingents indigènes a progressivement remonté et ne cessera pas de s'élever par la suite. Ces contingents indigènes sont empruntés à trois sources : les anciens engagés (35,000), les nouveaux engagés (40,000 environ depuis le début de la guerre), les conscrits recrutés par voie de tirage au sort (10.000). Le recrutement des militaires professionnels qu'ont été jusqu'ici les indigènes avait été entravé en 1903 par la diminution du taux des primes et des pensions, qui fut un véritable déni de justice, et que le Parlement vota malgré les légitimes protestations de M. Albin Rozet. Deux décrets du 31 janvier et du 3 février 1912 régissent

actuellement le recrutement des indigènes algériens; le premier restaure le recrutement par engagement et rengagement, le deuxième impose l'obligation du service militaire aux indigènes, obligation que tempère la faculté de remplacement et la faible proportion des appelés.

La question du service obligatoire des musulmans d'Algérie a donné lieu à beaucoup de controverses. Il est regrettable que la déclaration de guerre, à cet égard comme à beaucoup d'autres, nous ait surpris en pleine réorganisation. Il est particulièrement difficile de tenter une expérience aussi délicate que celle-là au moment où il s'agissait pour les appelés, non pas d'aller passer trois ans dans une caserne, mais de participer à une guerre que les indigènes savent être très meurtrière. Cependant la question est aujourd'hui jugée; n'étaient les circonstances, le service militaire obligatoire serait déjà entré dans les mœurs. Appliqué avec mesure et avec tact, il ne donne lieu à aucune difficulté sérieuse, et l'incident des Beni-Chougran, qui aurait pu être évité avec un peu de clairvoyance et de précautions, est demeuré isolé. Sans doute, l'Algérie indigène est complexe et composite. Certaines populations acceptent de bon gré le service obligatoire; on en a vu venir au tirage au sort, comme des conscrits de la vieille France, avec des drapeaux flottant au vent. D'autres se sont montrées plus rétives et la proportion des insoumis est parfois assez élevée. Dans telle tribu, on veut bien fournir des cavaliers, mais on s'indigne de porter la lourde charge des fantassins, d'avoir un *berda* comme un mulet. Une remarque intéressante m'a été faite dans plusieurs régions : nos Berbères sont profondément égalitaires, et la faculté de remplacement les indigne. Que le fils du caïd ou du riche négociant puisse « s'acheter un homme », qui coûte actuellement de 1,500 à 2,000 francs et que le pauvre fellah se fasse tuer à sa place, cela froisse leur sentiment de la justice. Puis, l'urne du tirage au sort, cette boîte mystérieuse et magique, ne leur dit rien qui vaille, et ils soupçonnent toujours quelque fraude. Peut-être l'étape actuelle sera-t-elle vite franchie et en viendra-t-on au service personnel et obligatoire sans faculté de remplacement.

Parmi les modifications sociales qui sont une des conséquences de la grande guerre, il faut compter celles qui résultent de l'allocation payée aux familles des indigènes mobilisés. Cette allocation est la

même qu'en France : 1 fr. 25, plus 50 centimes par enfant. Un tarif un peu différent, mais néanmoins fort élevé, est adopté dans les territoires du Sud. Ce sont là, pour les indigènes qui vivent de peu, des sommes relativement considérables; il en résulte pour eux un réel enrichissement. Cette allocation est souvent touchée par les femmes, qui, pour la première fois depuis que le monde est monde, sont traitées comme des personnes et manient des sommes d'argent : grande innovation dans le monde musulman, et de plus de portée qu'on ne le croirait au premier abord.

Un autre phénomène économique qui doit retenir l'attention, c'est l'émigration des travailleurs en France et les conséquences qui en dérivent. La France a demandé à l'Algérie non seulement des soldats, mais des travailleurs pour les usines de la défense nationale; déjà, quelques années avant la guerre, le mouvement avait commencé, et il s'accroissait très rapidement d'année en année. A côté des colporteurs kabyles, de plus en plus nombreux, qu'on trouvait à Paris, à Marseille, à Lyon et dans la France entière, il y avait des travailleurs indigènes dans certains établissements industriels et miniers, notamment dans le bassin houiller du Pas-de-Calais. On a naturellement songé à régulariser et à accroître ce courant; on l'a dirigé surtout vers les usines de guerre; cependant on a fait aussi des essais d'utilisation des indigènes comme main-d'œuvre agricole dans les départements d'Eure-et-Loir et du Loiret. On estime qu'il y a actuellement en France 30,000 indigènes algériens, dont 7,000 recrutés par la voie officielle. Le recrutement des travailleurs civils, comme celui des soldats, a donné des résultats très inégaux suivant les régions, tant au point de vue du nombre qu'au point de vue de la valeur. Certaines populations déjà habituées à l'émigration s'y sont prêtées de bonne grâce; d'autres se méfiaient, s'imaginaient qu'on les envoyait à la mort et qu'ils ne reverraient plus le pays natal. La meilleure réclame pour le recrutement des travailleurs est faite, bien entendu, par ceux qui sont déjà en France, ils s'y trouvent bien et font des envois d'argent à leurs familles. Un flot d'or se répand ainsi sur la Kabylie : le bureau de poste de Fort-National reçoit chaque mois plus de 280,000 francs de mandats venant de France; celui de Michelet a un mouvement de fonds annuel de 5 à 6 millions. Aussi, plus de ces figures hâves et décharnées qu'on

voyait jadis dans les villages kabyles : tout le monde mange à sa faim; les fameuses *ouzias*, les repas publics semblables à ceux de l'ancienne Sparte, où le village se réunit tout entier pour tuer un bœuf et en manger la viande, sont de plus en plus fréquents. En Algérie même, le taux des salaires est nécessairement très élevé, par suite de la raréfaction de la main-d'œuvre, et les bénéfices exceptionnels réalisés par les indigènes contribuent puissamment à les rendre optimistes et confiants.

Cette émigration des travailleurs indigènes est appelée évidemment à se maintenir et à se développer après la guerre, au profit commun de la colonie et de la métropole. L'Algérie, par ce recrutement des travailleurs, se trouvera être pour nous la plus précieuse des mines d'or. En France, on n'a pas partout à se louer de ces nouveaux venus, dont la conduite et la moralité ne sont pas toujours excellentes. Il est vrai qu'au début de la guerre, il s'est produit un incident qui vaut d'être rapporté. La loi du 15 juillet 1914 avait supprimé les pouvoirs disciplinaires des administrateurs et notamment le permis de voyage qu'ils délivraient jusque-là aux indigènes. Un parlementaire français exigea de l'administration algérienne, malgré les circonstances, l'application stricte de la loi nouvelle: de sorte qu'on eut ce résultat paradoxal que les indigènes algériens seuls, fussent-ils des repris de justice, étaient dispensés du sauf-conduit qu'on demande, depuis le début de la guerre, à tout Français qui se déplace. C'est là un bel exemple de l'intervention d'un député arabophile dans les affaires algériennes. Heureusement, l'administration de la guerre s'émut, exigea des pièces d'identité et des garanties sérieuses.

D'autres mesures sont à prendre. Quand la période d'improvisation hâtive aura pris fin, l'Algérie devra évidemment avoir en France un commissaire de l'émigration, connaissant et aimant les indigènes, parlant leur langue, leur organisant des *dar-diaf*, les hospitalisant et les rapatriant au besoin, veillant à l'observation des contrats, aussi bien de leur part que de la part des employeurs. En 1915, le directeur de l'Office de l'Algérie a rempli cette fonction avec beaucoup de zèle.

Ceux qui s'intéressent aux questions algériennes et coloniales devront suivre avec attention ce mouvement d'émigration. Il peut

en résulter pour les indigènes des conséquences dont il est impossible de mesurer dès à présent l'importance. En France, ces travailleurs prennent très vite nos vêtements, notre nourriture, notre genre de vie, sûrement aussi un peu de nos idées. Peut-être le simple jeu des forces naturelles et spontanées conduira-t-il, en ce qui concerne l'assimilation des indigènes, à des conséquences que toutes les lois élaborées par les songe-creux et les arabophiles en chambres n'avaient pu obtenir.

Les réformateurs de l'Algérie n'ont pas chômé, malgré la guerre, et quelques-uns d'entre eux projettent des mesures destinées à assurer, selon eux, le bonheur des musulmans algériens. La grande supériorité de la Tunisie et du Maroc sur l'Algérie, c'est d'être à l'abri de ces expériences législatives dont l'Algérie est le théâtre depuis près d'un siècle. Pays de protectorat, le Maroc et la Tunisie se retranchent derrière Sa Majesté le Sultan et Son Altesse le Bey pour échapper aux innovations parlementaires. Que notre œuvre algérienne appelle quelques retouches, cela n'est pas douteux. Mais ces retouches ne sont peut-être pas exactement celles que propose le Parlement.

On s'est demandé en Algérie si l'heure était bien choisie pour des réformes destinées à passionner l'opinion publique. On s'est étonné à juste titre que ces réformes soient présentées comme une réparation tardive. A témoigner aux indigènes une aussi grande admiration pour leur loyalisme, ne risque-t-on pas de leur révéler des inquiétudes, de leur laisser croire que la correction de leur attitude nous a agréablement surpris? Nous estimons qu'on n'a peut-être pas assez fait pour les indigènes *avant* la guerre et qu'il faudra, *après* la guerre, réaliser toutes les réformes qui peuvent améliorer leur condition matérielle, économique et morale sans mettre en péril l'empire colonial français. Mais nous considérerions comme fort dangereuse toute innovation effectuée *pendant* la guerre.

Le projet qui consiste à conférer des avantages politiques spéciaux aux indigènes qui nous ont si noblement et si héroïquement aidés dans le grand conflit repose sur une méconnaissance complète des conditions d'existence de la société musulmane algérienne. Les droits politiques sont parfois demandés par les Jeunes-Algériens des villes ou du moins en leur nom : or, il y a lieu de remar-

quer que ces Jeunes-Algériens n'ont fourni aux engagements qu'un contingent dérisoire : moins de 100 parmi les anciens élèves des Universités, des lycées, des collèges, des médersas et des établissements d'enseignement primaire. Après avoir profité des faveurs de la France, ils ne sont pas venus à son secours. Ils n'ont pas donné à leurs coreligionnaires l'exemple qu'on était en droit d'attendre d'eux; ils ont jugé préférable de profiter de la mobilisation pour occuper les emplois vacants; avocats ou médecins, ils ont recueilli la clientèle de leurs confrères français partis pour le front. Ceux qui bénéficieraient de la réforme ne sont donc pas précisément ceux qui se sont acquis des titres à notre reconnaissance.

Quant aux combattants indigènes de la grande guerre, ce sont des soldats de métier, des mercenaires, qui se soucient des droits politiques autant qu'un poisson d'une pomme, et qui sont tout à fait hors d'état de les exercer. Les indigènes d'un certain rang social ne sont pas incorporés, et le service obligatoire n'a rien changé à cet état de choses, puisqu'il admet le remplacement. Le « moindre grain de mil » fera bien mieux l'affaire de nos braves auxiliaires indigènes. En leur donnant des avantages pécuniaires et des pensions, en leur réservant certains emplois, nous témoignerons à ces héros, qui ont versé leur sang sur les champs de bataille de l'Europe pour la noble cause de la France et de la civilisation, la reconnaissance à laquelle ils ont droit et que nous ne saurions leur marchander.

Il faut bien avouer que les élections indigènes sont à l'heure actuelle une simple plaisanterie; le corps électoral est composé en majorité de fonctionnaires, on pourrait même dire d'agents de police (les adjoints indigènes ne sont pas autre chose). Si l'on veut absolument faire participer les indigènes à la vie politique, c'est par la vie municipale qu'il faut commencer. Mais les réformes concernant l'impôt et la propriété foncière sont les seules qui intéressent les indigènes, à quelque milieu qu'ils appartiennent, sauf quelques rares citadins, les *ashab-el-boulitik*, qui sont nos pires ennemis, et, ajouterai-je, ceux de leurs coreligionnaires, dont ils ignorent les véritables besoins. On peut s'amuser si l'on veut à donner un habit rouge à un singe, mais, si on lui demande son avis, il préférera assurément une poignée de carottes.

L'étude de l'histoire nous apprend que les révolutions et les réformes économiques précèdent et préparent les réformes politiques. L'enrichissement de la bourgeoisie au XVIIIe siècle a précédé et préparé la Révolution française. A ce point de vue, l'enrichissement qui résulte pour les indigènes des allocations, de la hausse des denrées agricoles, de celle des salaires, est beaucoup plus importante que toutes les mesures législatives. Que ces pauvres gens mangent d'abord à leur faim on verra ensuite à leur conférer des droits politiques dont ils n'ont que faire dans l'état actuel de leur civilisation.

III

L'Algérie n'a pas seulement envoyé à la France des hommes : elle lui a fourni des produits agricoles et a puissamment contribué à son ravitaillement[1]. C'est là le rôle essentiel des colonies à l'heure actuelle, l'Algérie l'a parfaitement compris. « Alors qu'une partie du sol national[2] est occupée par l'ennemi, et que les sources de la production agricole sont en partie taries par la mobilisation, c'est à ses possessions d'outre-mer que la métropole fait appel pour assurer sa subsistance. A ce concours, elle trouve un double avantage : d'abord d'accélérer la mise en valeur des pays qu'elle a conquis, puis de payer en monnaie fiduciaire les achats qu'elle effectue. Puisque les hostilités se prolongent et que la guerre revêt de plus en plus les caractères d'une guerre d'usure, il importe de bien se convaincre de cette vérité, que, pour pouvoir résister longtemps encore, les nations européennes doivent intensifier autant que possible et rapidement la production de leurs colonies. »

Depuis le début de la guerre, l'administration algérienne a fait tous ses efforts pour maintenir et même pour développer l'activité économique du pays. Elle s'est attachée notamment à faire continuer les travaux agricoles, à ne pas interrompre les travaux publics en cours et à favoriser la reprise des transactions commerciales. Elle n'a cessé de se préoccuper en même temps d'assurer l'alimentation

1. Victor Demontès, L'Algérie pendant ces dix-huit mois de guerre (*Bulletin de Géographie d'Alger*), 1915, p. 1-45. — *Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1915*, présenté par M. Ch. Lutaud, in-8, Alger, 1916.
2. Demontès, article cité.

des populations européennes et indigènes, tout en faisant participer l'Algérie dans la plus large mesure au ravitaillement de la métropole, des protectorats voisins et des pays alliés. Des problèmes nouveaux et compliqués se sont ainsi posés à son attention; elle a eu souvent à les résoudre dans des conditions particulièrement difficiles et laborieuses.

Malgré toutes les difficultés de l'heure présente, malgré le défaut de main-d'œuvre et de personnel de direction, malgré la pénurie de certaines matières premières, le manque de crédit et la crise des transports maritimes, les efforts persévérants des colons, des commerçants et des industriels algériens ont donné des résultats très satisfaisants. La reprise de l'activité économique de l'Algérie s'est manifestée dès la fin de 1914 et s'est accentuée de plus en plus en 1915 et au début de 1916, comme en témoignent les statistiques commerciales.

L'Algérie était avant la guerre dans un état remarquable de prospérité économique. Le chiffre global des échanges atteignait plus d'un milliard, dont 80 p. 0/0 avec la France; ce commerce dépassait à lui seul celui de toutes les autres colonies françaises réunies.

Les importations ont fléchi dans des proportions considérables; elles sont tombées de 667 millions en 1913 à 524 millions en 1914 et 373 millions en 1915. La guerre ne pouvait manquer d'amener une altération profonde dans l'expansion commerciale et maritime de l'Algérie, étant donné surtout que la colonie était étroitement unie à la métropole au point de vue économique, plus étroitement qu'aucune autre colonie d'une puissance européenne. Elle est bien véritablement à cet égard le prolongement de la France, qui est de beaucoup son principal fournisseur et son client le plus important.

La diminution des importations est dûe au fléchissement du trafic résultant de l'état de guerre; elle a pour causes principales l'arrêt du mouvement charbonnier, la régression des arrivages de matériaux de construction de toute nature, fers et aciers, chaux et ciments, bois; enfin, par suite du resserrement du crédit et de la tension monétaire, une baisse sérieuse sur les transactions, qui intéresse aussi bien les articles de luxe, comme les voitures automobiles, la bimbeloterie, que les produits et les machines destinés à l'exploitation agricole.

L'Algérie a, depuis le début des hostilités, considérablement resserré sa puissance d'achat et ses facultés de consommation. Elle a vécu en partie sur les stocks commerciaux constitués avant la guerre; elle a cessé d'accroître son outillage économique, parfois même elle a réduit au minimum ses travaux d'entretien; elle a cessé en résumé d'augmenter son capital fixe. Après la conclusion de la paix, lorsque la vie économique aura repris son cours normal, il lui faudra, sans parler du capital humain irrémédiablement perdu, reconstituer ses approvisionnements, refaire et compléter son outillage et par suite accroître à ce moment d'une manière particulièrement élevée le chiffre de ses importations. Ce mouvement de reprise se dessine déjà. Loin de continuer à baisser, les quantités de marchandises importées dans la colonie se relèvent assez rapidement dès les premiers mois de 1916.

Les exportations, après avoir décru elles aussi en 1914, se sont relevées en 1915. Elles ont atteint 501 millions en 1913, 374 en 1914, 472 millions en 1915, dont 380 millions à destination de la France, 92 millions à destination de l'étranger et des colonies françaises. Pendant les six premiers mois de 1916, le total des exportations s'est élevé à 246 millions, en augmentation de 53 millions sur le chiffre de la période correspondante de 1915[1]. Cette constatation est pleine de promesses; elle doit encourager l'Algérie à redoubler d'activité et d'efforts pour revenir à une situation économique normale et surtout pour participer le plus possible au ravitaillement de la métropole et des pays alliés.

Ce relèvement des exportations est d'autant plus remarquable que, d'une part, l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique, pays avec lesquels toutes relations ont cessé en 1915, représentaient, en 1913, 34 millions aux exportations (Allemagne, 14 millions; Belgique, 14 millions; Autriche-Hongrie, 6 millions), et que, d'autre part, certains produits importants, tels que les minerais de fer et de zinc, les phosphates, les lièges, le crin végétal, l'alfa ont vu leur exportation considérablement diminuée tant par suite de la pénurie de main-d'œuvre que de la difficulté et de la cherté des transports. Pour le crin végé-

1. Il convient de noter, dans les comparaisons de ce genre, qui portent sur des valeurs et non sur des quantités, que tous les prix se sont considérablement élevés depuis le début de la guerre.

tal, dont l'exportation atteignait 600,000 quintaux, l'Allemagne, l'Autriche et la Belgique étaient les principaux clients; des essais entrepris en 1914 et en 1915 par l'autorité militaire ont permis de constater que le crin végétal constitue une matière excellente pour le couchage des troupes et le ministère de la guerre a décidé d'en acheter 300.000 quintaux en Algérie au début de 1916 pour les besoins de l'armée. Pour l'alfa, le principal acheteur était l'Angleterre (1 million de quintaux); le gouvernement britannique, pour remédier à la crise des transports maritimes, a interdit au début de 1916 l'importation en Angleterre d'un certain nombre de matériaux encombrants, parmi lesquels figure l'alfa. Il est revenu en partie sur cette décision. On étudie par ailleurs la possibilité de créer, soit en France, soit en Algérie même, des usines utilisant directement l'alfa pour la fabrication de la pâte à papier.

Restent les grands produits agricoles sur lesquels repose la prospérité de l'Algérie : les vins, les céréales, les bestiaux, les primeurs[1].

En 1915, les exportations de vins ont atteint le chiffre considérable de 181 millions. La récolte de 1914 avait été la plus belle que le vignoble algérien ait jamais donnée (10 millions d'hectolitres). La récolte de 1915 n'a pas dépassé 5 millions d'hectolitres, mais les prix se sont élevés à des taux depuis longtemps inconnus. L'administration de la guerre a procédé pour ses besoins à la réquisition du quart de la récolte, comme dans la métropole. En outre, la Confédération des vignerons algériens a fait don à nos soldats de 51,000 hectolitres. Les hauts prix des vins apportent aux colons algériens un enrichissement dont il y a lieu de se féliciter. Il ne faut pas oublier au prix de quel labeur persévérant, à travers quelles difficultés et on

1. Le tableau ci-joint fait connaître en millions de francs la valeur des exportations des principaux produits agricoles en 1913, 1914 et 1915.

	1913	1914	1915
Vins	146,5	87,6	181,2
Céréales. Froment	33,3	41,6	33,7
Céréales. Orge	16,8	17,8	7,7
Céréales. Avoine	9,8	15	11,3
Céréales. Farines de froment	4,8	6,7	7
Moutons	39,7	26,1	41,4
Laines	13,1	10,3	15,9
Bœufs	7,1	4,3	10,3

	1913	1914	1915
Mulets	1	0,9	2,4
Huiles d'olive	2	5,6	6,6
Légumes frais	8,8	6,5	5,5
Pommes de terre	4,3	4	2,4
Fruits de table	19,7	8,7	12,7
Tabacs	13,2	12,4	15,3
Crin végétal	8,3	4,9	3,1
Alfa	8,5	6,8	6,9
Liège	13	11,6	5,2

peut dire quelles angoisses sans cesse renaissantes, dues à la mévente, au phylloxera et à bien d'autres causes, a été créé ce magnifique vignoble algérien. On prête à un éminent homme d'état français cette parole : « L'Algérie est trop riche ». S'il faut entendre par là que les Européens en Algérie doivent désormais renoncer à certains privilèges fiscaux devenus injustifiables, rien de plus légitime. Mais si la France se montrait jalouse de la prospérité et de la richesse de sa fille d'outre-mer, qui est une émanation d'elle même, ce serait revenir aux pires maximes et au plus regrettables pratiques de la politique coloniale espagnole. Puisse la France africaine être cent fois et mille fois plus riche encore, car cette richesse, qui est déjà la gloire de notre pays, sera peut-être son salut.

Pendant que les hauts prix du vin profitent aux Européens, ceux des autres denrées agricoles, notamment des céréales et des bestiaux, enrichissent surtout les indigènes, qui sont les grands éleveurs et les grands cultivateurs de céréales de la colonie.

La moyenne de la récolte du blé en Algérie pour la période 1909-1913 a été à 9.500,000 quintaux, sur lesquels la consommation intérieure, alimentation et semences, absorbe 8.100,000 quintaux. Il reste donc en moyenne 1.400,000 quintaux disponibles pour l'exportation. Mais les moyennes, dans un pays comme l'Algérie, où les vaches maigres succèdent aux vaches grasses, ne signifient pas grand chose. En 1914, la récolte de céréales fut nettement déficitaire ; cependant, la colonie n'hésita pas à fournir à la métropole tous les grains qu'on lui demanda. 850,000 quintaux de blé et 500,000 quintaux d'orge et d'avoine furent ainsi expédiés sur la France continentale, auquels se sont ajoutés 48,000 quintaux de blé et 10,000 quintaux de farine pour la Corse. Sur les pressantes instances du résident général de la Tunisie, où la récolte était plus mauvaise encore qu'en Algérie et la famine menaçante, le gouvernement général de l'Algérie céda en outre à la Régence 130,000 quintaux de blé ou farines et 10,000 quintaux d'orge pour les semences. Enfin l'Algérie a fourni au Maroc oriental les grains et les farines qui lui sont nécessaires.

La récolte de 1915 a été très belle et la récolte de 1916, quoique un peu inférieure, s'annonce comme devant être également plutôt supérieure à la moyenne. En 1915, les exportations ont atteint

1,615,000 quintaux pour le blé, 916,000 quintaux pour l'orge, 877,000 quintaux pour l'avoine. La contribution de l'Algérie au ravitaillement de la métropole en céréales a dépassé les prévisions de 100,000 quintaux pour l'orge et de 125,000 quintaux pour le blé. Encore convient-il d'observer que, pour le blé, le chiffre de 1,625,000 quintaux contient une importante proportion de farines et de semoules, qui devraient entrer dans le calcul pour les quantités correspondantes de grains, soit un tiers en plus.

L'Algérie a apporté, dans l'intérêt du ravitaillement de la France, de sérieuses entraves à la liberté des transactions commerciales. Un arrêté du gouverneur général du 5 décembre 1914 prohiba la sortie des céréales pour tous les envois autres que ceux de l'autorité militaire. Cette prohibition fut levée en partie dans le courant de 1915; les retards apportés dans les opérations, les atermoiements et les contre-ordres des services de ravitaillement ont lésé inutilement des intérêts légitimes et nui aux commerçants algériens ainsi qu'à l'administration de l'armée elle-même. Ces défectuosités et ces à-coups, il faut l'espérer, ne se reproduiront pas en 1916. Un arrêté du gouvernement général du 14 mars 1916 a décidé qu'en raison des besoins de l'administration militaire, l'exportation par les particuliers de toutes céréales et denrées serait irrévocablement interdite pour la campagne 1916-1917. On compte sur cette décision pour empêcher la spéculation et faire apparaître les stocks. Le but à atteindre consiste à faire bénéficier exclusivement l'administration de la guerre de toutes les disponibilités de l'Algérie en céréales, et cela dans le plus bref délai possible. Le système repose sur la suppression de toute concurrence autre que celle des besoins locaux. Il entraîne l'obligation pour l'administration de l'armée de payer un prix satisfaisant, en spécifiant que le taux ne sera pas relevé par la suite. Les prix d'achat sont fixés par le gouverneur général en conseil de gouvernement, ce qui garantit à la fois les intérêts des producteurs et ceux de l'administration. En 1916, l'Algérie pourra fournir de 1,200,000 à 1,600,000 quintaux de blé, de 800,000 à 1,200,000 quintaux d'avoine, de 800,000 à 1,200,000 quintaux d'orge.

Pour les moutons[1] comme pour les céréales, on s'est efforcé de

1. G. Trouette, *Les Achats d'ovins algériens pour l'armée en 1915*, in-8, Alger, 1916.

réserver pour l'armée les ressources de l'Algérie, et les envois des particuliers sont limités aux animaux refusés par les commissions ou à ceux qui ne remplissent pas les conditions exigées par l'administration de la guerre. Pour les moutons comme pour les céréales, il y a eu, de la part de l'administration de la guerre des flottements et des incertitudes qui montrent combien il est difficile à l'État de pratiquer des opérations commerciales.

Lorsqu'éclatèrent les hostilités, la campagne moutonnière de 1914 battait son plein et 680,000 têtes environ avait déjà été expédiées dans la métropole. L'arrêt immédiat des envois laissait 400,000 têtes environ entre les mains des éleveurs. Les populations indigènes, déjà fortement éprouvées par une très faible récolte de céréales, voyaient ainsi leur principale et dernière ressource leur faire défaut. Préoccupé de cette situation, le gouvernement général signala dès le mois d'octobre qu'il semblait indiqué d'utiliser cet excédent pour l'administration de l'armée, mais l'autorité militaire, instamment sollicitée dans ce sens, fit de nombreuses objections. Les troupes en campagne peuvent, parait-il, manger du rosbif, cela est prévu par les règlements, mais qu'elles puissent consommer du gigot, c'est impossible, car une pareille innovation bouleverserait les habitudes de l'administration. Il fallut l'exemple de l'intendance de troupes hindoues stationnées à Marseille, qui demanda à l'Algérie 1,200 à 1,500 têtes par semaine, pour décider l'administration de la guerre à suivre cet exemple. Encore imposait-elle des conditions multiples et compliquées, de sorte que l'opération, telle qu'elle avait été conçue, était inexécutable. Le gouvernement général offrit de se charger des achats et des expéditions, et le ministère de la guerre accepta cette proposition. La livraison devait s'effectuer à Marseille à partir du 25 mars, à raison de 49,000 têtes par semaine; le prix de revient à Marseille ne devait pas dépasser 1 fr. 10 le kilogramme. Malgré de très nombreuses difficultés, résultant plus particulièrement de la crise des transports maritimes, l'opération a réussi admirablement, grâce à la Direction de l'agriculture de l'Algérie et au précieux concours de la Direction de l'intendance de l'armée de l'Afrique du Nord. Les envois se sont élevés à 891,000 têtes pour l'intendance française et à 39,000 pour l'intendance britannique. L'armée a reçu plus de 15,000 tonnes d'une viande fraîche qui a été très appréciée, à des

conditions que l'autorité militaire n'aurait pu trouver nulle part ailleurs. Malgré les prix de transport élevés exigés par les compagnies maritimes, le prix n'a pas dépassé 0 fr. 87 le kilo, et l'économie réalisée de ce chef par l'État a atteint 9,300,000 francs. Enfin les éleveurs indigènes, affranchis du lourd tribut que prélevaient sur eux quelques gros courtiers de Marseille, ont fait de beaux bénéfices, et c'est certainement aux achats directs d'ovins effectués pour l'armée que doit être attribuée pour une très large part l'amélioration de la situation des populations pastorales en 1915.

L'expérience a démontré que le moment est venu de moderniser le commerce du mouton et on a pensé qu'un puissant élément de réussite pourrait être trouvé dans la réfrigération. Un projet qui permettrait de doter la colonie des premières installations frigorifiques nécessaires a été élaboré et paraît sur le point d'aboutir[1].

L'Algérie exporte en moyenne 25,000 bovins par an. En 1914, elle en a exporté 21,000; ce chiffre s'est élevé pour 1915 à près de 60,000, dont 20,000 environ sur la Tunisie et 5,000 sur le Maroc. De tels prélèvements ont été autorisés dans un esprit d'assistance et d'entr'aide mutuelle à l'égard des protectorats voisins, mais cet effort excessif n'est pas allé sans un appauvrissement considérable du cheptel de la colonie. La Tunisie réexportant à destination de Malte, de l'Italie et de la Tripolitaine, la sortie à destination de la Régence a été suspendue de novembre 1915 à mars 1916. Depuis lors, il a été convenu que l'exportation algérienne en 1916 serait limitée à 25,000 têtes, à répartir entre la métropole, le Maroc oriental et la Tunisie. A la demande de l'administration de la guerre, des achats de bovins sont actuellement poursuivis en Algérie pour le service du ravitaillement dans les mêmes conditions que pour les ovins, et l'exportation a été interdite sur la métropole pour tous les bovins autres que ceux achetés par ce service.

3,200 chevaux et 1,350 mulets ont été fournis par l'Algérie à la métropole et aux armées en 1914. Pour 1915, ces chiffres se sont élevés respectivement à 4,000 et 3,700 têtes.

1. L'installation d'usines frigorifiques ne semble pas présenter pour l'Algérie autant d'intérêt que pour des pays comme l'Australie ou l'Argentine, qui sont très éloignés et où le chiffre du bétail à exporter est très considérable. En temps normal, l'Algérie aura sans doute plus d'avantage à exporter la viande sur pied, qui est incontestablement meilleure et se vend plus cher. Néanmoins, la tentative est intéressante, surtout dans les circonstances actuelles.

Le commerce des fruits et des primeurs est une des richesses de l'Algérie et il est loin d'avoir atteint encore tout le développement dont il est susceptible. Si l'on songe que les Antilles exportent aux États-Unis pour plus de 400 millions par an de primeurs, on estimera sans doute que ce n'est pas, comme actuellement, par dizaines de millions, mais par centaines de millions que peut se chiffrer l'exportation sur l'Europe des pommes de terre, artichauts, haricots verts, petits pois, tomates, et celle des fruits, oranges, citrons, mandarines, raisins de table, dattes, figues, amandes, abricots. L'Algérie littorale, dans quelque cinquante ans, doit devenir un immense verger, comme la campagne de Majorque, la *huerta* de Valence ou la *Conca d'Oro* de Palerme.

La fermeture des marchés de l'Europe centrale, les difficultés et l'irrégularité des transports maritimes entre la France et l'Algérie avaient porté, dès le début des hostilités, un coup très rude aux producteurs de fruits et de primeurs. En vue d'éviter la ruine de ce commerce si intéressant, le gouvernement général confia, au début de 1915, à une mission spéciale composée de propriétaires, producteurs, présidents de syndicats agricoles, le soin d'aller examiner sur les marchés français et anglais s'il ne serait pas possible de trouver de nouveaux débouchés[1]. La réponse fut affirmative : dans la France de l'Ouest et du Centre, à Londres, il y a de larges débouchés pour les primeurs. Mais encore faut-il qu'elles soient présentées dans des conditions de prix abordables et dans un état satifaisant de fraîcheur. La question des primeurs est en définitive une question de transports. Une association coopérative des producteurs de fruits et primeurs de l'Algérie a été fondée récemment pour la vente directe au consommateur et pour l'exportation des produits. Cette association a contribué efficacement à la reprise des exportations de cette catégorie de produits.

La guerre avait également fermé, pour les dattes et les figues d'Algérie, les marchés d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, qui en absorbaient des quantités considérables, notamment pour la fabrication du café de figues. L'autorité militaire a fait des essais en vue de l'utilisation des dattes et des figues sèches pour l'alimentation

1. *Mission en vue de l'extension des débouchés pour les fruits et primeurs d'Algérie* (extrait de la *Revue horticole d'Algérie*, 1915).

des troupes indigènes et des troupes indiennes. Ces essais ayant été satisfaisants, l'intendance réalisa des achats assez importants. Enfin l'Algérie elle-même s'est efforcée de se créer des débouchés dans les pays alliés ou neutres.

IV

La question la plus grave, et, peut-on dire, la plus angoissante pour la vie économique de l'Algérie, est à l'heure actuelle la question des transports maritimes. La France, on l'avait signalé longtemps avant la guerre, n'a vraiment pas la marine marchande qui convient à une grande puissance coloniale. Le mal, déjà grave en temps de paix, est apparu plus douloureux en temps de guerre. L'Algérie, très mal desservie avant les hostilités, ne l'a plus été du tout, et les compagnies de navigation agonisantes qui assuraient le service sont maintenant à peu près mortes. On ne s'explique pas pourquoi la réquisition, la militarisation, qu'on a appliquée à tant d'objets où elle n'était peut-être pas indispensable, n'a pas été décrétée en premier lieu pour l'industrie des transports maritimes entre l'Algérie et la métropole. En vertu du cahier des charges (articles 111 à 115), l'État a, en cas de guerre, le droit de réquisition, et peut prendre momentanément possession des navires et de l'outillage des Compagnies de navigation. Il peut aussi acheter ou prendre à fret un ou plusieurs paquebots; cette dernière mesure aurait sans doute permis à l'État d'effectuer à moins de frais les transports de troupes et d'approvisionnements et lui aurait en même temps permis de se prémunir contre les prétentions des Compagnies au lendemain de la conclusion de la paix[1].

L'insuffisance des moyens de transport par mer et l'encombrement des ports sur lesquels sont dirigés les produits algériens, Marseille, Bordeaux, Rouen particulièrement, ont causé un préjudice considérable au commerce de la colonie, et par contre-coup au ravitaillement de la métropole et des armées. Les navires français étant incapables, dans les circonstances actuelles, d'assurer convenablement les relations entre la France et l'Algérie, un décret du

1. Demontès, article cité.

31 mai 1915 a suspendu le monopole de pavillon pour la durée de la guerre. Cette suppression répond à une réelle nécessité. Étant données les conditions générales si difficiles de la navigation maritime, les résultats ne pouvaient être bien considérables; ils ont été néanmoins appréciables. Pendant la période allant du 1er juin au 30 novembre 1915, seuls les pavillons espagnol, grec et italien ont effectué des transports au cabotage entre la France et l'Algérie. A l'entrée, 109 navires ont débarqué 20,000 tonnes de marchandises; à la sortie, 170 navires ont embarqué 103,000 tonnes. La proportion des marchandises transportées est de 7 p. 0/0 au débarquement et de 12 p. 0/0 à l'embarquement. Aucune Compagnie de navigation étrangère n'a établi de ligne régulière entre la métropole et l'Algérie. L'application du décret du 31 mai n'a pas non plus réussi à abaisser les taux du fret, qui vont toujours en s'élevant. Mais elle a permis de dégager un peu les ports algériens des stocks qui les encombraient.

Les Chambres de commerce de la colonie n'ont pas cessé de se préoccuper de la crise des transports, suggérant divers moyens, sinon de la résoudre, du moins de l'atténuer. La Chambre de commerce d'Alger préconisait l'affrétement par un armateur algérien, sous la garantie du budget de la colonie, de plusieurs navires neutres destinés à permettre l'enlèvement des marchandises en souffrance. Il a été possible d'assurer au commerce les avantages qu'on attendait de ce projet, et cela sans charge pour le budget, à la suite de démarches auprès d'un armateur algérien. Une commission des transports maritimes a été constituée pour assurer dans tous les ports de la colonie la meilleure utilisation du tonnage existant. Mais tous ces efforts n'ont pas encore conjuré la crise, et il faut bien se résigner, tant que durera la guerre, à n'avoir que des moyens de fortune et des improvisations. Encore convient-il de se préparer à effectuer après la guerre une réorganisation complète.

On ne dira jamais assez toute l'importance que présente pour la France aussi bien que pour l'Algérie une meilleure organisation des services maritimes. L'Algérie, on l'a souvent répété, est une île. Avec le Maroc et la Tunisie, pays de productions similaires et d'état social semblable, les échanges sont forcément assez restreints; avec le Sahara, c'est le néant. C'est donc avec la France ou par son intermédiaire que s'effectue tout le commerce de l'Algérie. A quoi bon inciter

les Algériens à développer les richesses de leur sol et à mettre en valeur le pays, si ces richesses restent inutiles dans les ports faute de moyens pour les écouler? Qu'on réfléchisse qu'il s'agit d'une colonie située à vingt-quatre heures de la métropole, avantage que ne présente aucune autre colonie d'aucune puissance européenne. Tout perfectionnement introduit dans la sûreté, la régularité et la commodité des transports aura des conséquences capitales et ne sera jamais acheté trop cher. C'est par des mesures de cette sorte et non par l'assimilation législative qu'on fera vraiment de l'Algérie le prolongement de la France.

Le système actuel ne donne satisfaction à personne, ni à la France, ni à l'Algérie, ni aux négociants, ni aux affréteurs, ni aux armateurs. D'abord, c'est le régime du provisoire avec tous ses inconvénients. Les conventions postales de 1898, conclues pour dix ans, ont été renouvelées par tacite reconduction d'abord de deux ans en deux ans, puis pour six mois, et finalement dénoncées par les Compagnies de navigation, à un moment singulièrement inopportun, le 1er septembre 1914. Actuellement, c'est de trois mois en trois mois que le contrat est prorogé, sauf dénonciation préalable deux mois à l'avance par l'une des parties. « Que pourra faire l'Algérie[1], que pourra la France à la fin de la guerre, si elles n'ont qu'un délai de deux mois pour traiter avec les Compagnies? Elles n'auront que deux alternatives : ou bien subir les conditions léonines des armateurs, ou accepter l'éventualité d'une crise ruineuse pour la colonie et pour la métropole. »

On a présentement tous les inconvénients du monopole sans en avoir les avantages. Par quoi remplacer le système actuel universellement condamné? Le problème est difficile, mais non insoluble, si on s'inspire des considérations suivantes : 1° il s'agit de considérer d'ensemble les relations de la France avec les pays de la Méditerranée occidentale, Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine et Corse; 2° il faut s'inspirer uniquement des intérêts généraux de la France et de ses colonies et renoncer à satisfaire tous les intérêts locaux des petits ports, à plus forte raison tous les intérêts privés; 3° il conviendrait de distinguer, comme le font les Compagnies de chemin de

1. Demontès, article cité.

fer, les services-voyageurs et les services-marchandises. La solution[1] qui consiste à faire des transports entre la métropole et les colonies des services publics exploités en régie intéressée, comme nos chemins de fer, est préconisée par beaucoup de bons esprits, tout au moins pour les services-voyageurs, ainsi que pour les primeurs et les colis postaux. Les services seraient concédés à un syndicat des chemins de fer français et nord-africains, sous le régime de la garantie d'intérêt. Il y aurait tout avantage à réunir dans la même main les transports par voie ferrée et les transports par mer qui n'en sont que la continuation. L'exploitation des lignes de paquebots de voyageurs par les Compagnies de chemins de fer desservant les ports auxquels ils aboutissent est déjà pratiquée, notamment de France en Angleterre et d'Italie en Sicile, et donne des résultats satisfaisants. Le court trajet des ports méditerranéens à l'Afrique du Nord est tout à fait comparable à ceux-là. La garantie serait fournie, dans des proportions à déterminer, par la métropole et par les colonies nord-africaines[2].

Le système de la garantie d'intérêt convient admirablement au tempérament français, car il associe dans un juste équilibre l'initiative privée et le contrôle de l'État, auquel il donne la maîtrise des tarifs. Si les conventions sont bien faites, les Compagnies ne pourront plus se refuser aux améliorations reconnues indispensables au

1. Em. Broussais, De l'exploitation des services maritimes entre la France et le nord de l'Afrique par un syndicat de chemins de fer, *Bulletin de la Réunion d'études algériennes*, 1916, p. 9-42. — Voir aussi Du Vivier de Streel, Une grave question de l'après-guerre, *Revue de Paris*, 1er février 1916.

2. La Compagnie des chemins de fer du Midi s'est déjà engagée dans cette voie et a fait preuve de beaucoup de bonne volonté et d'initiative. Elle a proposé au Ministre des Travaux publics d'établir un service bi-hebdomadaire de Port-Vendre à Alger et un service hebdomadaire de Port-Vendre à Oran, aux conditions spéciales des conventions qui la lient avec l'État, c'est-à-dire garantie d'intérêt pour l'acquisition du matériel-exploitation du réseau aux dépenses réelles. Cette initiative suscitera, il faut l'espérer, pareil effort des autres Compagnies intéressées au trafic algérien, notamment de la Compagnie P.-L.-M. « La seule solution possible, a dit M. Galle aux Délégations financières, est celle d'une flotte reliant les réseaux ferrés de la métropole et de l'Afrique du Nord, construite avec les ressources des budgets national et colonial, et administrée et gérée soit par l'État, soit par un consortium des Compagnies de chemins de fer, soit par les Compagnies de chemins de fer séparées, gérant et administrant sous le contrôle de l'État des sections distinctes de ce réseau maritime. Ces trois organisations, différentes en apparence, découlent d'une seule et même conception qui comporte comme caractère essentiel la soudure absolue du réseau ferré métropolitain avec le réseau ferré colonial. » — (Voir les rapports de M. Galle aux Délégations financières et de M. Vérola au Conseil supérieur, présentés à la session de mai 1916.)

point de vue de la vitesse, du confortable, ni hausser démesurément les frets. L'État ne pourra d'autre part leur demander des perfectionnements trop coûteux et exagérés ou leur imposer des lignes improductives vers des ports sans trafic sans s'exposer à faire jouer la garantie d'intérêt. Nous sommes persuadé qu'avec des tarifs soudés à ceux des Compagnies de chemins de fer français et nord-africains et une période d'amortissement suffisamment longue, l'affaire pourrait être avantageuse pour toutes les parties en cause. Il y a, quoi qu'on en dise, et en Algérie même, des exemples des Compagnies de navigation qui ne travaillent pas à perte, lorsqu'elles sont convenablement gérées, ce qui n'est pas le cas de certaine autres.

Il faut ajouter que le moment sera des plus opportuns pour une organisation de ce genre, puisque la flotte des Compagnies actuelles, déjà bien médiocre avant la guerre, sera pour ainsi dire inexistante après. Sauf deux ou trois navires modernes qu'elles ne mettent d'ailleurs pas en service même, quand ils ne sont pas réquisitionnés, sous prétexte qu'ils consomment trop de charbon, elles ne possèdent plus que de vieilles carcasses âgées de plus de trente ans et bonnes à vendre comme vieille ferraille[1].

Les moyens actuels demeurent très précaires et très insuffisants et font redouter une crise grave. Aussi cette question des transports, qui ne pourra être résolue qu'après la guerre, est-elle dès à présent en Algérie la grande préoccupation des pouvoirs publics et du pays tout entier.

V

La France peut trouver dans son magnifique empire colonial un puissant réservoir d'hommes et de produits naturels, un débouché de plus en plus considérable pour son commerce. L'importance que l'Allemagne attachait à la possession de nos colonies nord-africaines nous en fera peut-être comprendre tout le prix.

L'Algérie joue dès à présent un rôle important dans la guerre

1. Sur 14 paquebots de la Compagnie transatlantique, 11 sont âgés de vingt-six à trente-six ans; leurs conditions de navigabilité et de sécurité sont désastreuses; ils sont à démolir (Em. Broussais, article cité).

actuelle; elle nous fournit des soldats, des travailleurs, des produits agricoles. Toutes ses forces[1] sont tendues vers un maximum d'efforts, vers une utilisation plus rationnelle et toujours meilleure de ses ressources, qu'elle met au service de la France dans le grand conflit. Elle pourra revendiquer sa part dans la victoire.

L'attitude des indigènes algériens pendant la guerre prouve assez qu'ils n'étaient pas aussi opprimés que le prétendaient les Allemands, auxquels certains Français faisaient écho sans le vouloir. Nous devrions bien perdre la mauvaise habitude de nous dénigrer nous-mêmes sans mesure et d'opposer telle colonie où tout est mal à telle autre colonie où tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Maroc, Algérie, Tunisie, par des méthodes différentes, dirigés par des chefs aux tempéraments divers, mais animés du même amour du bien public, ont concouru au même but : aider la France à triompher de ses ennemis et à tenir jusqu'au bout.

Un des principaux résultats de la guerre sera de préparer et d'accélérer en Algérie la fusion entre les divers éléments de la population. Elle resserre les liens sociaux et économiques entre la France et ses colonies, comme elle fortifie ceux qui unissent les membres de l'empire britannique. C'est seulement par une étroite solidarité entre les métropoles et les empires coloniaux qu'Anglais et Français pourront compléter la victoire militaire par la victoire économique.

AUGUSTIN BERNARD.

1. Demontès, article cité.

ALLIANCES ET GUERRE ÉCONOMIQUES

LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE DE PARIS

Une des conséquences inévitables de la guerre actuelle devait être de transporter plus que jamais dans le domaine économique les idées et les images des conflits armés. C'est une tendance qui, même en temps de paix, est déjà répandue, et qui tient au simplisme de l'esprit humain empressé d'emprunter des faits, des impressions et des conclusions à des luttes qui remplissent l'histoire, dont le souvenir ou la vue le hantent; impressions et conclusions qui ont le mérite d'aboutir à des résultats tangibles et nets : la victoire, la défaite, les dépouilles, le tribut, la rançon, la conquête, l'invasion, etc. L'observation des choses de guerre a devancé de beaucoup l'analyse méthodique des phénomènes économiques et surtout des échanges internationaux, et la langue s'est modelée sur les premières pour les dénommer, en fournissant un vocabulaire impropre, mais abondant et familier, destiné à désigner des objets tout différents, qui sont les faits d'échange.

Ceux-ci, par définition même, ont un caractère opposé à celui des faits de guerre. L'échange, quand il n'est pas le fait de la coercition, suppose la coopération, c'est-à-dire l'avantage réciproque des contractants, au lieu de la contrainte par la force qui est le propre de l'action militaire, et qui amène la domination, ou la déprédation, d'une des parties par l'autre. On peut donc dire que toutes les fois qu'on applique aux matières économiques une expression ou une image tirée de la guerre, on risque d'aboutir à une idée erronée, ou à une simple métaphore qui, si on la pousse un peu loin, trompe l'auditeur ou le lecteur. Or c'est là une tendance de l'esprit inévitable, lorsque les cœurs sont surexcités — comme c'est le cas actuel — par de gigantesques événements de guerre pleins d'hor-

reurs inouies, laissant derrière eux des passions, des colères, des haines bien légitimes dans leur source, et également des sympathies, des reconnaissances, des souvenirs de gloire commune, des affections d'alliés à alliés, qui les unes et les autres cherchent à se traduire sur le terrain économique soit en interdictions et barrières prohibitives, soit au contraire en resserrements de relations et d'échanges commerciaux : qui tendent autrement dit à réaliser à la suite des alliances politiques des alliances économiques, et après la paix des champs de bataille conquise par la victoire, à continuer contre les ennemis actuels la guerre économique. Nous rechercherons tout à l'heure les avantages et les inconvénients de ce genre de système en supposant qu'il puisse être généralement réalisé.

Mais avant d'examiner cette face du sujet, il faut bien reconnaître tout d'abord qu'on n'est pas aujourd'hui en présence d'une table rase sur laquelle il soit possible de chercher simplement à appliquer les meilleurs principes économiques, c'est-à-dire ceux dont le résultat final serait la production de richesses au moindre coût de revient pour l'ensemble des échangistes.

Dans les discussions relatives aux échanges internationaux, les économistes ont parfois eu le tort de ne pas distinguer assez le point de vue purement économique du point de vue politique : tous deux existent dans la réalité des faits actuels et répondent à des conditions d'existence des peuples également essentielles mais différentes et parfois divergentes. Le point de vue économique obéit à certains principes qu'on a vainement tenté d'ébranler et que l'expérience, lorsqu'ils n'ont pas été viciés par d'autres éléments, a toujours montrés vrais. Le point de vue politique, qui vise d'autres objets, peut entraîner ou exiger certaines violations de ces principes, ou subordonner ces principes à d'autres nécessités : mais l'important est de savoir le but à atteindre et d'y approprier les méthodes d'action, sans les confondre.

Un libre-échangiste anglais de marque, le directeur du *Spectator*, a tracé récemment en termes nets la démarcation qui doit, dans certains cas, exister entre les deux points de vue, et la nécessité de subordonner, en face de certaines circonstances, l'un à l'autre :

« Puisque dans l'état actuel des choses, écrit-il, les nations ne peuvent assurer leur indépendance qu'en se réservant de faire appel

à l'épée, il faut considérer et préparer la guerre comme une des possibilités de l'existence nationale. Une part de cette préparation doit consister à placer la nation en posture de défense économique aussi bien que militaire ou navale.... Une nation ne peut s'exposer à dépendre de l'étranger pour les objets indispensables à son existence ou à sa défense[1]. »

La conclusion me paraît tout à fait juste en principe et les partisans de la liberté commerciale sans correctifs pourraient bien parfois ne pas en avoir tenu suffisamment compte.

Est-il besoin de dire que, quand on passe aux questions d'application pratique, les difficultés naissent en foule?

Il est d'abord bien clair que pour certains pays, s'assurer en temps de paix tout ce qui sera nécessaire en cas de guerre et d'interruption des relations commerciales est impossible. L'Angleterre par exemple, qui dépend pour sa nourriture du blé et des autres matières alimentaires que le monde lui envoie, ne pourrait jamais tirer de son sol de quoi remplacer pendant plusieurs mois ou plusieurs années ces apports extérieurs : un arrangement sur ce point avec ses colonies serait dans certains cas inefficace, si l'on supposait qu'elle n'a pu assurer suffisamment la liberté des mers pour laisser passer les fournitures exotiques. On a bien parlé de construire en Angleterre d'immenses greniers à blé et des magasins de viandes frigorifiées : mais cela ne donnerait que des résultats tout à fait insuffisants pour une période d'hostilités prolongées. Il en serait de même pour le coton et bien d'autres matières.

De ce que certains remplacements paraissent irréalisables, faut-il en conclure qu'on ne devrait pas les chercher là où l'impossibilité n'existe pas d'une façon absolue? Un publiciste d'outre-Manche proposait récemment d'essayer de préparer un succédané au pétrole, qui à un moment donné pourrait manquer totalement, à l'aide de produits tirés de la distillation de la houille. Il ne faudrait pas objecter le prix des expériences, ni même celui du produit futur, s'il était possible en temps de paix d'aménager une fabrication qui procurerait en temps de guerre une matière indispensable à la fois à la défense et à la vie civile. Il serait légitime d'assimiler ces frais de préparation

1. *Spectator*, 27 mai 1916 : Le credo d'un libre-échangiste.

pour le cas de crise, aux dépenses proprement militaires qui absorbent en temps de paix des milliards et qui ne produisent d'effets utiles qu'à intervalles éloignés; — à moins qu'on n'admette que l'état d'armement préparé d'avance contribue à écarter les conflits internationaux et par là soit, malgré son coût, la source d'économies immenses d'or et de sang.

Le pétrole n'est qu'un exemple pris au hasard. Le raisonnement peut s'appliquer à tous les produits dont l'expérience de la guerre actuelle a montré chez nous ou nos alliés l'absence ou l'insuffisance dangereuse pour la défense : ainsi certains produits chimiques en matières de teinture dont les Allemands s'étaient fait un monopole[1]. Tant qu'il n'est pas prouvé que pour des raisons techniques bien établies la préparation de ces produits est impossible dans tel ou tel pays, des recherches encouragées ou subventionnées par les États pendant la paix, sont justifiées pour doter la nation de productions qui lui seraient nécessaires en cas de conflits internationaux.

Ces précautions se justifient d'autant plus aisément quand l'un des États de qui les menaces de guerre sont le plus à craindre a pour tradition et pour habitude de faire intervenir le gouvernement dans ce qu'on a appelé la préparation économique de la guerre; soit par des encouragements directs à certaines industries, soit par des subventions plus ou moins dissimulées ayant pour objet de concurrencer ou même d'étouffer certaines fabrications chez les peuples rivaux (ce qu'on a nommé le *dumping*). — Les Allemands ont largement, et souvent d'une façon coûteuse pour leurs propres consommateurs, employé l'un et l'autre moyens afin d'étendre leur action industrielle et paralyser en partie celle de leurs concurrents qui pouvaient, à un moment donné, devenir leurs ennemis politiques.

C'est contre cette organisation et les dangers qui peuvent en résulter dans l'avenir que les alliés actuels, éclairés par l'expérience, poussés par l'opinion, ont été tout d'abord portés à chercher d'un commun accord des remèdes efficaces.

« Les alliés ont appris au moins cette leçon économique, lit-on dans un journal anglais interprète de l'émotion de nos voisins, qu'il faut ne plus tolérer la mainmise allemande sur leurs industries

1. On sait que le gouvernement britannique a déjà donné 25 millions pour favoriser les recherches dans cette industrie.

vitales. Ce fut une folie de la permettre avant la guerre; si nous sommes assez fous pour la tolérer une seconde fois, nous méritons de périr.

« Pendant que nous étions assis dans des fauteuils, nous permettions à la pénétration pacifique allemande de faire son chemin ici et dans toutes les parties du monde. L'Allemagne devenait ainsi dominatrice dans le domaine économique. C'est contre cette pénétration pacifique, appuyée par le gouvernement allemand, que la Conférence de Paris lancera une série de coups retentissants. »

***

La Conférence économique, annoncée par les lignes précédentes, qui s'est réunie à Paris en juin dernier et qui comptait des représentants officiels des huit États dits de l'Entente[1], a sagement divisé ses travaux entre plusieurs catégories de solutions. Les unes devraient avoir un caractère temporaire limité soit à la durée de la guerre, soit à la période de réorganisation qui suivra immédiatement la conclusion de la paix. Les autres devraient être des mesures permanentes et se rattacher à un système économique général à établir après la paix, entre les alliés.

Dans les résolutions finales, proposées à l'approbation de leurs gouvernements respectifs, les membres de la conférence ont tout d'abord envisagé les mesures de la première et de la seconde catégorie, et se sont ensuite attachés à donner quelques indications sur les solutions d'avenir de caractère permanent.

La Conférence, dans sa Déclaration, a suivi un ordre logique auquel nous ne nous conformerons pas rigoureusement en examinant sommairement ses résolutions.

Nous nous attacherons tout d'abord, à raison de leur généralité même et à leur permanence projetée, aux mesures qui figurent dans la 3e section du programme de la Déclaration.

La Conférence, dans cette portion de ses résolutions, a adopté un texte peu précis et prêtant à une certaine élasticité d'interprétation. Il ne pouvait guère en être autrement. Les États alliés n'auraient

1. France, Grande-Bretagne, Russie, Italie, Japon, Belgique, Serbie, Portugal.

pu parvenir à en serrer les termes que moyennant un examen prolongé qui ne convient point aux circonstances actuelles et qui pourrait d'ailleurs avoir plus d'inconvénients que d'avantages, ne fût-ce qu'en mettant en relief les difficultés de la fixation, sur des bases nouvelles, d'un accord général permanent dans le domaine des échanges commerciaux, entre nations à intérêts divers, subordonnées dans leurs rapports économiques à tant de conditions de distances, de climats, de langues, de traditions, de conventions ou d'habitudes longuement établies. Évidemment, dans ce domaine comme dans d'autres, les sentiments jouent et joueront un rôle considérable. Les sympathies et les répugnances surexcitées par des souvenirs brûlants, stimulées par les ligues, les associations, la presse, influeront sur les courants d'échange après la guerre, et il est souhaitable qu'il en soit ainsi. Cependant on peut penser que dans certaines circonstances, si justifiées soient-elles, elles viendront se heurter à des nécessités économiques plus fortes que les mobiles psychologiques.

Peut-être ne serait-il pas inutile, en tenant compte de ces nécessités économiques, et sans entrer dans le détail des combinaisons futures possibles, de rechercher si le problème posé devant la Conférence se prêtait à la fixation de quelques données essentielles qui se rattacheraient à un plan quelque peu rationnel et qui comporteraient certaines lignes générales.

Ces lignes générales, dans notre pensée, sont dans le sens des mesures prévues par le § I de la section C du manifeste de la Conférence économique « pour affranchir les États de l'Entente de toute dépendance des pays ennemis relativement aux matières premières et objets fabriqués essentiels... et assurer l'indépendance des alliés non seulement en ce qui concerne les sources d'approvisionnement mais aussi en ce qui touche à l'organisation financière, commerciale et maritime ».

Le problème ainsi défini dans son étendue vraiment immense, par la Conférence, pourrait être réduit à des proportions plus pratiques si on le ramenait au point de départ que nous avons indiqué au début de cette étude : il consiste à distinguer les nécessités résultant de l'état de paix armée qui suivra vraisemblablement la fin des hostilités, d'un état théorique d'échanges libres entre

peuples ne suivant que leur intérêt économique. J'appuie sur le mot « paix armée » qui ne doit pas à mon avis être considéré comme l'équivalent de « guerre économique ». Entourer la paix de certaines précautions économiques pour empêcher le retour de la guerre, ou les conséquences d'une autre guerre, ne veut pas dire qu'on cherche à perpétuer, dans le domaine commercial, le conflit de force qui s'est éteint sur le champ de bataille. Une guerre économique est nuisible pour ceux qui la font comme pour ceux à qui elle est faite, quand elle n'achète pas à l'aide de certains sacrifices des avantages de sécurité nationale. Ces sacrifices ne peuvent pas ne pas exister, car ce n'est pas pour faire plaisir aux nationaux de tel ou tel pays que les nationaux d'un autre pays leur achètent des produits : c'est parce qu'ils y ont intérêt et pour leur vendre leurs propres denrées[1]. Donc il faut qu'un motif majeur d'indépendance, tel qu'il est défini par la Conférence, impose ces sacrifices pour qu'un peuple ou un groupe de peuples doivent se déterminer à certaines abstentions ou prohibitions d'achat ou de transport de produits étrangers. Aller au delà de cette règle d'action serait risquer une politique dangereuse qui consisterait à aider à se constituer par représailles — surmontant les répugnances actuelles de l'Autriche-Hongrie — un bloc d'Empires centraux à populations nombreuses et denses, qui possèdent sur leur sol un grand nombre de matières essentielles à l'industrie, qui travaillent à bon marché, qui ont des nationaux essaimés partout, et qui, se voyant interdire l'entrée directe dans les États alliés, refuseraient à leur tour les produits de ces États, vendraient les leurs propres à bon compte aux neutres et, probablement, par ceux-ci, aux alliés, moyennant un certain enchérissement des prix pour payer le détour et les intermédiaires[2].

En poursuivant un programme de défense et d'entr'aide économique

1. Rappelons qu'avant la guerre si l'Allemagne vendait à la France environ 1 milliard 100 millions de marchandises (dont beaucoup de matières premières et de charbon), nous lui vendions pour 867 millions. L'Angleterre lui vendait 1 milliard 25 millions et la Russie 1 milliard 175 millions de francs. On trouvera dans le *Bulletin de Statistique* de mars 1916, indiqué en graphiques très clairs le détail de nos échanges avec l'Allemagne. Voir aussi l'article de M. de Launay : Le problème franco-allemand du fer, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1916.

2. « Ayons bien soin, disait M. Asquith, il y a quelques semaines au Parlement, de ne pas nous laisser entraîner par des sentiments très naturels, causés par le désir de consolider la victoire, à prendre des mesures qui nous feraient plus de tort qu'à l'ennemi. »

sans dessein formel de guerre économique, les gouvernements de l'Entente, qui n'ont jamais d'ailleurs indiqué que ce dessein fût le leur (mais il a été lancé avec fracas par beaucoup de ligues, d'orateurs ou d'écrivains), — les gouvernements alliés, disons-nous, entreraient dans une voie où ils rencontreront certes bien des difficultés, mais qui, si ces difficultés peuvent être même partiellement tranchées ou surmontées, conduirait à des résultats très désirables au point de vue de l'extension des relations entre peuples aujourd'hui frères d'armes, et par suite de leur activité industrielle respective.

Est-il besoin de dire que pour atteindre ce but, la première condition devrait être que le principe qui dominera les futures tractations soit celui d'un concours et d'une collaboration, et non d'exclusion ou de ralentissement des échanges? Or il ne faut pas se dissimuler que certaines idées impérialistes en Angleterre, aussi bien que les visées protectionnistes continentales réalisées en faits déjà anciens, et toujours en éveil pour obtenir de nouveaux privilèges, ne vont pas précisément dans ce sens.

« Un article essentiel du programme d'un parti considérable en Angleterre, écrit le correspondant bien informé du journal le *Temps*, est le groupement de toutes les forces économiques de l'empire britannique. Le grand succès qu'a obtenu à Londres le premier ministre d'Australie, M. Hughes, s'explique en partie, parce qu'il a insisté auprès du peuple anglais sur l'urgence qu'il y a à organiser cet empire, qui existe sur la carte, mais non pas encore par un ensemble de mesures politiques et économiques.

« On ne saurait se dissimuler que les mesures de défense auxquelles se décide l'Angleterre seront une révolution qui fera sentir son action dans tous les pays d'Europe. Mais l'empire britannique, avant de s'enfermer dans un splendide isolement économique, sera prêt à considérer les arrangements que lui proposeront ses alliés[1]. »

Parmi ces arrangements, ceux qui auraient le plus de chance d'agir sur l'esprit britannique pour l'arrêter sur la pente qui l'entraînerait à accorder un tarif préférentiel à ses colonies ou Dominions en oppo-

1. Voir sur ce sujet et sur tout l'historique de la question, l'article de M. Dubern : Projets d'union économique, *Revue des Sciences politiques*, juin 1916, p. 372. Voir aussi les articles signés A. L. dans le *Journal des Débats*, 22 juin et 10 juillet 1916.

sant aux alliés des droits, même modérés, mais plus élevés, sont ceux qui consisteraient de la part des alliés continentaux à faire des brèches dans leurs barrières de douanes pour faciliter l'entrée des produits d'outre-Manche. « Nous repoussons complètement l'idée, écrivait récemment un auteur anglais[1], que la France ou la Russie, tout en maintenant contre nous leur système de protection, aient aucun droit de s'attendre à ce que nous devions nécessairement maintenir à leur profit notre régime d'importations libres. Nous ne prétendons pas intervenir dans leurs arrangements intérieurs, mais nous réclamons d'eux qu'ils reconnaissent notre droit d'établir une protection pour nous-mêmes, si nous jugeons que cela est notre intérêt[2]. »

L'écrivain anglais met là les alliés continentaux en face d'une tâche qui ne sera pas facile à réaliser. D'une part l'état général des finances dans chaque pays rendra presque impossible la renonciation de l'État au produit des anciens droits de douane, qu'à ce point de vue on aura plutôt tendance à relever qu'à réduire[3]. D'autre part les ruines ou les pertes de la guerre rendront chaque groupe d'industries plus avide de protection que jamais, en vue de rééditier les organisations détruites ou compromises par les longues épreuves subies. A tort ou à raison l'Europe continentale s'est enfoncée dans un système de protection particulariste qui est soutenu dans chaque nation par des groupements d'intérêts considérables, notamment des groupements agricoles qui sont en maint pays la puissance électorale dominante. Ils invoqueront, pour continuer à être défendus, l'espèce d'engagement moral que les États ont pris vis-à-vis d'eux en établissant *sine die* leur régime économique.

Beaucoup d'industries plaideront, pour être protégées à l'intérieur, tout en demandant des débouchés au dehors[4], l'argument de défense

1. *Spectator*, 17 juin 1916.

2. Il ne faut pas oublier que le parti ouvrier est opposé au renchérissement de la vie par les droits de douane, et que d'autre part bien des difficultés surgiraient du côté des *Dominions* pour aliéner leur liberté de tarification douanière vis-à-vis de la métropole.

3. Cf. *Économiste français*, 17 juin 1916, p. 827 : La Conférence économique.

4. Plusieurs organes russes ont déjà soutenu que leur pays ne pourrait renoncer à ses barrières de douane, dites nécessaires au développement de son industrie, que si les États alliés lui donnaient des facilités nouvelles pour l'entrée de ses céréales et de ses bois. (Voir l'article de la *Revue de Paris*, 15 mars 1916, sur Les dangers de la guerre économique, p. 429.)

nationale qui, nous l'avons montré plus haut, conserve dans les circonstances de l'Europe actuelle une haute valeur. La Conférence n'a pas craint de répondre d'avance à cet argument en prévoyant parmi les mesures destinées à assurer l'indépendance économique des alliés, sans exclure les tarifs de douane ou les prohibitions, celle qui consisterait « à recourir à des entreprises subventionnées, dirigées ou contrôlées par les gouvernements eux-mêmes, soit à des avances pour encourager les recherches scientifiques et techniques, le développement des industries et des ressources nationales ». Un tel système aurait tout d'abord l'avantage de faire peser sur l'ensemble des contribuables, et par conséquent de leur faire mesurer, la somme des sacrifices nécessités par la protection de certaines industries, au lieu que les droits de douane retombent presque toujours sur ceux qu'on n'avait pas visés et en tournant à l'avantage des uns désarment les autres dans la concurrence économique; ou bien ils chargent les consommateurs, qui ne peuvent réclamer, d'un tribut excessif et injuste. Le régime de subvention directe soulève certes bien des difficultés, d'abord celle de lui fixer des bases rationnelles et qui n'aient pas pour effet d'empêcher le progrès au lieu de le stimuler (comme cela a été le fait des anciennes primes à la marine marchande et de tant d'autres encouragements budgétaires); — puis toute subvention d'état nécessite un contrôle administratif qui doit trop aisément se changer en intervention fâcheuse des pouvoirs publics et annihiler au profit du socialisme d'état les avantages de l'initiative privée.

Malgré ces obstacles tant de fois signalés, et ces objections soulevées à juste titre, l'aide d'État directe vaudrait encore mieux, à notre avis, pour certaines productions jugées indispensables à la sécurité nationale et dont il serait prouvé qu'elles ne peuvent se soutenir et se développer exclusivement par leurs propres forces, qu'un relèvement des droits de douane.

L'élargissement du marché des échanges internationaux entre alliés, auquel ce relèvement serait fatal, doit rester la visée principale de ceux qui veulent préparer la défense de l'Entente actuelle contre les envahissements menaçants des Empires centraux. C'est dans ces relations toujours plus étendues à la fois et plus étroites, dans cette *entr'aide* intellectuelle et matérielle, que nous trouverons les moyens

les plus sûrs d'activer, et par là de rendre moins coûteuses, nos productions respectives. L'avenir est aux grands groupements. Les États-Unis, le Japon ont, pendant la guerre, singulièrement développé leur rayonnement industriel et commercial, et nous disputeront en même temps que les Allemands une partie du marché mondial[1]. Pour répondre aux efforts de ces activités collectives toujours croissantes, c'est sur nous-mêmes et sur nos organes de production qu'il faut compter en les étendant et les fortifiant avec le concours de nos alliés[2], plutôt que sur des menaces d'hostilité qui seront le plus souvent inefficaces parce qu'elles seront tournées grâce aux neutres, et qui d'ailleurs si elles étaient réalisées se transformeraient dans trop de cas en affaiblissement pour nous-mêmes.

La recherche des domaines où ce rapprochement des États de l'Entente pourrait être le plus rapide et le plus fécond, c'est là un vaste champ d'études qui s'ouvre devant les membres de la Conférence en vue d'une réunion nouvelle. Déjà celle de juin dernier a indiqué quelques points importants sur lesquels un accord désigné comme prochain produirait d'heureux résultats : « Mesures destinées à faciliter les échanges tant par l'établissement de services directs, rapides et à tarifs réduits de transports terrestres et maritimes que par le développement et l'amélioration des communications postales télégraphiques ou autres. Choix de délégués techniques pour préparer dans la mesure du possible l'unification des législations concernant les brevets d'invention, les indications d'origine, les marques de fabrique ou de commerce. »

Ces dispositions sont un premier pas important dans la voie que nous indiquions : quelques-unes peuvent avoir une grande influence, comme celles qui hâteraient les communications entre l'ouest de l'Europe et la Russie, ou celles qui rendraient plus malaisées les

1. Voir la communication de M. Germain Martin à la *Société d'économie politique* (5 juin 1916).

2. L'important serait tout d'abord de ne pas nous décrier nous-mêmes comme le font trop d'admirateurs excessifs de l'esprit industriel et organisateur des Allemands. Ceux-ci, abondamment pourvus de richesses naturelles et de conditions physiques des plus favorables, ont été jusqu'en 1870 largement dépassés comme producteurs par nous-mêmes, par l'Angleterre, la Belgique et les États-Unis. Rien qu'avec ses mines de charbon, l'Allemagne aurait dû, depuis longtemps, concurrencer les autres États. En tant qu'organisatrice la France industrielle a depuis la guerre fait des miracles de création d'objets pour la défense, et cela dans des circonstances éminemment difficiles. C'est d'un bon augure pour l'activité qui suivra la guerre.

contrefaçons germaniques, abritées jusqu'ici sous des apparences trompeuses. Mais elles resteront un premier pas et devront être suivies par d'autres mesures de rapprochement et d'unification, mesures qui par l'émulation qu'elles susciteront entre les participants, développeront à l'intérieur de chaque pays l'esprit de réforme et de rénovation, dont sur bien des points la guerre aura souligné la nécessité.

La collaboration entre alliés, et le travail de chacun des alliés sur lui-même pour profiter de cette collaboration et développer ses organes de production, ce sera là le vrai moyen de se passer peu à peu de beaucoup de produits germaniques et de supplanter ces produits d'outre-Rhin sur les marchés extérieurs. Faire mieux et à aussi bas prix, c'est le but qu'il faut viser : et pour y atteindre ce ne sera pas trop des ressources et des qualités diverses des nations coopératrices. Si elles restent fidèles à leur intérêt commun, la division du travail suivant la répartition des ressources naturelles, si favorable à la bonne exécution des produits, et à l'abaissement des prix de revient, se fera entre elles dans la mesure compatible avec la sécurité de chacune d'elles; et ce sera à l'avantage de tous les participants, qui pourront ainsi trouver bien des succédanées aux importations d'outre-Rhin et les concurrencer au dehors à l'aide de leurs propres exportations. Échanges de méthodes, de matières, de capitaux, de produits, d'intelligences et de bras, c'est là un vaste horizon de tractations futures qui maintiendront entre les champions actuels du droit des peuples à la liberté et à l'indépendance, une union bien nécessaire et dont on ne saurait proclamer trop haut, en face du réveil toujours à redouter des ambitions et des menaces germaniques, l'indestructible permanence.

Mais cet avenir il faut le rendre réalisable non seulement par la victoire des armes qui reste la première condition essentielle et souveraine, mais ensuite par des mesures transitoires applicables pendant « la période de reconstruction commerciale, industrielle, agricole et maritime des pays alliés ». Ce sont les termes mêmes qu'emploient les rédacteurs de la Conférence économique dans la section B de leur déclaration.

*
* *

C'est là un terrain d'action limité dans le temps — sans que ces limites de durée puissent être prévues actuellement — mais vaste dans son étendue par le nombre de règles de conduite qu'il comporte. Ces règles de conduite, la déclaration en indique le sens et la tendance générale plutôt qu'elle ne s'attache à les énumérer sous une forme précise; et là encore elle a raison de laisser aux représentants des alliés, suivant les circonstances, la latitude nécessaire pour arriver à des conclusions plus rigoureusement déterminées. Je me contenterai de rappeler, sans les discuter à fond, les principales dispositions indiquées par la Conférence à titre de programme d'ensemble. Elles rappellent tout d'abord, pour tâcher de les réparer, dans la mesure du possible, les destructions, les spoliations, les réquisitions abusives dont les pays envahis ont été victimes dans des proportions et dans des conditions qui n'avaient jamais été même entrevues aux pires heures des invasions barbares. La Conférence admet un principe capital de solidarité internationale pour aider les peuples les plus maltraités à la réparation de ces effroyables ravages; et il y a là une base d'action, nouvelle aussi dans l'histoire de l'humanité, qui contraste heureusement avec les atroces retours de sauvagerie dont nous avons été témoins : elle représente de plus une atténuation non négligeable des sacrifices que les nations les plus atteintes auront à s'imposer pour le règlement des dommages de guerre. Il faut savoir gré aux représentants des États relativement privilégiés à cet égard d'avoir su comprendre et proclamer une aussi méritoire solidarité. Elle ne jouera d'ailleurs que dans la proportion où les efforts communs des alliés n'auraient pu, conformément à la Convention de la Haye dont il eût peut-être été bon de rappeler les termes, obtenir des gouvernements ennemis les réparations nécessaires, réparations qui devraient être une des revendications essentielles des futurs négociateurs de la paix. Elles devraient avant tout s'opérer sous la forme de la restitution en nature ou en objets équivalents, des matières premières, des outils et machines, du cheptel, des bateaux marchands, du matériel de chemins de fer qui leur ont été enlevés, ou ont été détruits.

Les dispositions suivantes, adoptées par la Conférence, visent les restrictions à imposer aux relations commerciales des alliés avec les ennemis actuels pendant une période indéterminée, dite de restauration industrielle. La durée de celle-ci variera évidemment suivant la situation économique respective des deux groupes de belligérants après la paix. Les alliés de l'Entente prévoient que « les Empires du centre préparent sur le terrain économique une lutte qui non seulement survivra au rétablissement de la paix, mais prendra à ce moment là toute son ampleur et son intensité » (Préambule de la *Déclaration* de la Conférence). Les délégués à la Conférence devaient être bien renseignés sur ce point. Cependant, à en croire des témoignages récents tirés de la presse d'outre-Rhin, il semble que certains industriels aient bien des inquiétudes en Allemagne sur l'état d'épuisement comme matières et comme main-d'œuvre où la paix y trouvera les usines et les centres de production. On prévoit une difficile période de ravitaillement[1]; on pressent aussi une réduction considérable dans l'ancienne clientèle d'avant la guerre, éloignée dorénavant des produits allemands par des antipathies profondes et remplacée hypothétiquement par des clients de Turquie et de Mésopotamie! Quelles que soient les réalités qui se révèleront à la fin des hostilités, les délégués alliés prescrivent contre les tentatives ennemies des précautions jugées nécessaires.

Il est tout d'abord stipulé que la guerre ayant mis fin à tous les traités de commerce contractés *ante bellum* entre les belligérants, et « considérant qu'il est d'un intérêt essentiel que pendant la période de reconstitution économique la liberté d'aucun des alliés ne soit gênée par la prétention que pourraient émettre les puissances ennemies de réclamer le traitement de la nation la plus favorisée, les alliés con-

1. Voici à titre d'exemple ce qu'on lit dans les *Basler Nachrichten* : « Aujourd'hui, l'Allemagne est obligée de consommer les stocks de matières premières qu'elle a chez elle. Mais cela ne peut pas durer éternellement. On peut se tirer d'affaire de cette façon pendant la guerre, mais à la paix, quand il s'agira de reprendre sa place dans la concurrence internationale et de remplacer les stocks épuisés, que se passera-t-il? Avec quoi payerons-nous les milliards que nous coûteront nos importations? Nous ne pourrons les payer avec nos produits fabriqués, parce que l'industrie allemande, transformée pour les besoins de la guerre, sera difficilement en état de jeter sur les marchés des quantités suffisantes de produits, et même si elle le pouvait, il n'y aurait pas assez d'acheteurs. Nos créances à l'étranger ont été réalisées déjà en grande partie pendant la guerre. Nous ne pourrons donc payer qu'avec des billets de banque qui déjà sont cotés 25 et 30 p. 0/0 au-dessous du pair dans les principaux pays exportateurs. »

viennent que le bénéfice de ce traitement ne pourra être accordé à ces puissances pendant un nombre d'années qui sera déterminé par voie d'entente entre eux ».

Cette stipulation, inspirée par bien des idées fausses qui circulent, depuis le traité de Francfort, au sujet de la clause de la nation la plus favorisée, est peut-être la plus précise de celles qui figurent dans la Déclaration : elle est à deux faces, et à ce point de vue, si elle n'était transitoire, pourrait, par le refus réciproque de la part des États centraux du traitement de faveur à l'une ou l'autre des nations alliées, entraîner dans l'avenir des inconvénients graves. Mais cet avenir est vraisemblablement éloigné, et les traités de commerce avec les puissances du centre ne sont pas près d'être signés.

Les dispositions qui suivent contiennent plutôt des intentions que des engagements formels, bien que le mot figure plusieurs fois dans le texte : s'il y a engagements ils reposent sur des clauses élastiques. Ainsi, comme suite à la promesse réciproque de refus du traitement de faveur, les alliés s'engagent « à s'assurer mutuellement pendant le nombre d'années où la promesse jouerait, et dans toute la mesure possible, des débouchés compensateurs, pour le cas où des conséquences désavantageuses pour leur commerce résulteraient de l'application de l'engagement prévu sur ce point ».

Ou encore (§ III), « les alliés se déclarent d'accord pour conserver pour les pays alliés avant tous autres leurs ressources naturelles pendant toute la période de restauration commerciale... et à cet effet ils s'engagent à établir des arrangements spéciaux qui faciliteraient l'échange de ces ressources ».

On voit de quelle importance pourraient être ces « arrangements », pour le ravitaillement en charbon et en certaines matières premières, des pays qui devaient jusqu'à la guerre se pourvoir en Allemagne ou en Autriche-Hongrie.

Le § IV prévoit une organisation de défense contre une « aggression économique résultant du « dumping » ou de tout autre procédé de concurrence déloyale. A cette fin « les alliés décident de s'entendre pour fixer une période de temps pendant laquelle le commerce des puissances ennemies sera soumis à des règles particulières et les marchandises originaires de ces puissances seront assujetties ou à des prohibitions ou à un régime spécial qui soit efficace ».

Un traitement du même genre sera imposé à la suite d'un accord par voie diplomatique aux navires des puissances ennemies pendant la période indiquée.

Enfin le § V a pour but « la recherche entre alliés des mesures communes ou particulières à prendre pour empêcher l'exercice sur leurs territoires par les sujets ennemis, de certaines industries ou professions intéressant la défense nationale ou l'indépendance économique ».

***

On voit qu'après l'approbation par les gouvernements des résolutions de la Conférence, il restera beaucoup à faire, quand le temps sera venu, pour transformer en mesures pratiques certaines stipulations de la déclaration actuellement rédigée, à la façon des documents législatifs anglais, en termes volontairement souples et largement interprétables. Gardons surtout de cette déclaration l'impression de l'esprit général qui en est excellent et des intentions qui sont encourageantes pour l'accord qui règnera entre les alliés lorsqu'après avoir vu effroyablement détruire de vies humaines et de richesses, l'Entente pourra retourner à l'œuvre de civilisation. Le gage le plus sûr de cet accord futur pour la paix serait que l'accord actuel en vue de la victoire non seulement se maintînt jusqu'au bout mais s'étendît et s'affermît. La première partie de la Déclaration s'est avec raison occupée de le régler et de le développer en ce qui concerne les mesures de prohibition ou de blocus, d'interdiction de commerce, de mesures de séquestre, etc., pendant la guerre. C'est là en quelque sorte le côté négatif de l'accord. L'action positive a déjà entraîné beaucoup d'autres arrangements internationaux de nature économique au moins aussi essentiels pour la poursuite des hostilités, qui ne pouvaient guère figurer en détail dans le texte de la Déclaration, mais au sujet desquels il aurait peut-être été utile d'indiquer en termes généraux que les gouvernements alliés comptaient, au nom de leur solidarité, leur donner pendant la durée du conflit toute l'extension nécessaire à leurs intérêts communs. Les organes de crédit et de paiement, le ravitaillement en charbon, les échanges de matières essentielles, et avant tout la fourniture de

moyens de transports maritimes, c'est là un vaste domaine où seul le concert des alliés peut parer aux difficultés considérables résultant de la prolongation de la guerre, et en tirer le triomphe définitif. Lui seul aussi, après tant de désastres et de crimes qu'aucune prévision humaine n'aurait pu deviner et mesurer — (comment deviner et mesurer l'incommensurable folie et l'incommensurable barbarie d'un homme et d'un peuple qui les ont causés ou commis?) — il rendra possible la restauration d'une ère de travail et de reconstitution civilisatrice chez les nations qui auront largement payé de leur sang et de leur richesse la victoire de la justice et du droit, et qui entendent ne plus, à l'avenir, se la laisser arracher.

EUGÈNE D'EICHTHAL,
Membre de l'Institut.

L'ASSURANCE
ET SES CONDITIONS ESSENTIELLES

I. — La nature de l'assurance.

A. — *Définition et objet des assurances.* — Les assurances ont été longtemps envisagées comme une industrie particulière, offrant pour ses clients un intérêt purement individuel et ne les cherchant guère que dans les classes bourgeoises. On a reconnu, de nos jours, que la sécurité qu'elle a pour but de donner serait nécessaire surtout aux travailleurs modestes, à qui manquent les réserves pour parer aux pertes ou aux besoins imprévus, et on a voulu, non seulement la mettre à leur portée, mais aussi la rendre pour eux obligatoire, en rejetant une partie des charges sur les employeurs, une autre sur l'État. Les mécomptes auxquels a souvent abouti l'organisation des *assurances sociales* ont presque toujours pour origine l'oubli de cette idée, pourtant assez simple, que leur caractère *social* ne leur enlève pas leur caractère d'*assurances* et que, pour se distinguer de l'assistance, il faut, d'une part, qu'elles portent sur de véritables risques et, d'autre part, que leur organisation réponde aux principes essentiels de la matière. C'est parce qu'on méconnaît trop souvent ces principes que nous voudrions les présenter ici sous une forme aussi élémentaire que possible, en partant de la définition même des opérations qu'ils dominent.

L'assurance est une opération par laquelle un certain nombre de personnes, exposées à subir des pertes résultant d'événements fortuits de même nature, font un prélèvement déterminé sur leurs ressources, en vue de constituer un fonds commun, au moyen duquel celles d'entre elles qui subiront ces pertes seront indemnisées.

Chacune remplace ainsi par un sacrifice certain, mais relativement minime, une perte éventuelle, à laquelle elle échapperait proba-

blement, mais qui, dans le cas contraire, aurait pour elle de graves conséquences. Nous verrons comment les combinaisons sur lesquelles repose l'assurance proprement dite ont été étendues de manière à servir, non seulement à couvrir des pertes, mais aussi à constituer des capitaux parfois considérables.

L'assurance est une application directe de l'idée de solidarité; mais elle diffère totalement des œuvres tendant à alléger les souffrances résultant de certains malheurs et fondées sur le sentiment de la charité ou de la fraternité, en ce qu'elle est constitutive d'un *droit*. De tout temps, il a existé de nombreuses associations dans lesquelles les hommes se sont groupés, pour que ceux d'entre eux qui seraient atteints par le malheur trouvent auprès des autres aide et protection : si le secours espéré est subordonné à la bonne volonté des associés, à l'appréciation qu'ils feront des besoins de celui d'entre eux qui sera frappé, à l'importance des ressources de l'association, on reste dans le domaine de l'assistance mutuelle; pour qu'il y ait assurance, il faut que chacun, par le paiement des cotisations appelées *primes*, acquière un droit positif à une allocation déterminée, lorsque certaines circonstances se produiront.

Il suit de là que l'assurance ne peut s'appliquer qu'aux conséquences funestes de *faits nettement définis*. Pour que la créance conditionnelle qu'elle engendre constitue un lien juridique, il faut que les conditions auxquelles elle est subordonnée soient susceptibles d'être spécifiées avec précision par des textes législatifs ou contractuels. On désigne par le nom générique de *sinistre* l'événement qui ouvrira le droit à indemnité.

On ne peut donc pas s'assurer contre le malheur en général, et tant de causes sont susceptibles de l'engendrer que, même si l'assurance s'appliquait à toutes celles qui peuvent être prévues et clairement définies, il resterait encore un vaste domaine pour l'assistance. Cependant, plus on étend le champ de l'assurance, plus on restreint les cas où l'existence de certaines familles dépendra de la bonne volonté, toujours douteuse, des autres. Mais nous verrons que la difficulté de donner une définition précise de certains faits calamiteux, d'en assurer la constatation sans laisser place à l'arbitraire, est une de celles qui opposent le plus d'obstacles à l'extension des assurances sociales.

L'assurance ainsi définie peut s'appliquer aux pertes qui frappent l'homme soit dans ses biens, soit dans les produits qu'il tire de son travail. C'est dans le commerce le plus aléatoire qu'elle a d'abord été pratiquée et, dès le XIIIe siècle, on trouve des exemples caractérisés des *assurances maritimes*. Au XVIIe siècle, l'assurance contre l'*incendie* apparaît en Angleterre et en Allemagne; elle est celle dont l'usage est devenu le plus général. De nos jours, l'application de l'assurance s'est étendue à des *accidents* de nature très diverse, notamment à ceux qui résultent du travail ou qui peuvent se produire au cours des transports de toute espèce, et aux fléaux qui menacent l'agriculture, *grêle*, *mortalité des bestiaux*. On l'applique même au *bris des glaces*, au *vol* d'objets mobiliers, etc.

L'assurance portant sur les charges résultant de *la durée plus ou moins longue de la vie humaine* a pris naissance au XVIIe siècle, sous la forme d'emprunts d'États en *rentes viagères* et de *tontines*, dans lesquelles les derniers survivants bénéficiaient intégralement des intérêts d'un fonds commun. Il y a bien là une assurance, puisque ces contrats ont pour objet de procurer, moyennant un sacrifice convenu, des revenus d'une durée variable, fixes ou croissants, aux personnes qui n'ont pas un revenu suffisant pour vivre dans les conditions répondant à leurs habitudes, quand elles ne peuvent plus travailler; une *longévité* exceptionnelle les exposerait à survivre à l'épuisement d'une épargne limitée et elles cherchent, par ces contrats, à s'assurer des ressources durant autant qu'elles. On n'applique pas, en général, le nom de sinistre à cette survie prolongée, que la plupart des hommes considèrent comme un bonheur: elle n'en rentre pas moins dans la définition donnée plus haut, puisqu'elle est la cause du besoin auquel il s'agit de subvenir. C'est au contraire le *décès prématuré* qui est une cause de besoins pécuniaires, quand il atteint le soutien d'une famille; l'assurance appliquée à ce cas, au profit des survivants, est apparue au XVIIIe siècle. De nos jours, les combinaisons auxquelles donnent lieu les opérations analogues se sont multipliées : rentes portant sur plusieurs têtes, rentes dont l'entrée en jouissance est différée, assurance mixte donnant droit à un capital soit à un certain âge, soit en cas de décès avant cet âge, constitution de dot au profit d'enfants par des versements donnant droit à une certaine somme s'ils atteignent un âge convenu, etc.

Il est impossible de chiffrer exactement les opérations d'assurances faites en France chaque année, à cause des doubles emplois et des lacunes résultant des assurances faites en France par des sociétés étrangères ou à l'étranger par des sociétés françaises, des réassurances, etc. Il paraît cependant certain qu'en 1913, le total des primes et cotisations payées par le public a dépassé sensiblement un milliard. Dans ce chiffre, les assurances sur la vie ou opérations similaires entraient pour plus de moitié, les accidents pour près d'un quart et l'incendie pour près d'un cinquième. Les assurances rendues plus ou moins directement obligatoires, depuis quelques années, pour les accidents du travail et pour les retraites des travailleurs, n'en fournissaient pas un cinquième. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'assurance est beaucoup plus répandue en Allemagne et surtout en Angleterre et aux États-Unis qu'en France.

B. — *Le hasard, la probabilité et la loi des grands nombres.* — L'assurance suppose essentiellement que c'est le *hasard* qui déterminera les victimes des sinistres, puisque, si on pouvait les connaître à l'avance, l'opération constituerait un simple *don*, à elles fait par les autres assurés.

La possibilité d'évaluer les primes nécessaires pour que chaque sinistré puisse obtenir une allocation déterminée, dans des cas fortuits spécifiés, repose sur ce fait que la proportion des cas dans lesquels un sinistre se produira, par rapport à ceux dans lesquels il ne se produira pas, peut être prévue à l'avance ou, autrement dit, que *le hasard à ses lois.*

Les événements que nous attribuons au hasard ne sont pas des *effets sans cause.* Ce sont *les résultats d'un ensemble de causes trop minimes ou trop complexes pour que nous puissions les constater, les mesurer et prévoir leurs effets.* Si les causes de cet ordre qui peuvent amener un même phénomène sont *nombreuses* et *indépendantes les unes des autres*, les *variations* qui modifient leur action, d'un cas à un autre, agissent tantôt dans un sens, tantôt dans un sens différent. Si on envisage un nombre suffisant de cas, il se produit une sorte de *compensation* dans ces variations, d'où résulte une certaine *permanence* dans le rapport entre le nombre des cas où le phénomène en question se produit et le nombre de ceux où il ne se produit pas,

tant qu'une cause particulièrement importante, susceptible d'exercer sur ce rapport une influence notable dans un sens déterminé, ne vient pas le modifier. Quand on tire une boule sans choisir, dans un sac qui en contient beaucoup, les influences qui amènent l'une ou l'autre d'entre elles sous les doigts du tireur sont impossibles à préciser ; mais l'expérience montre que, si on remet chaque fois un tiers de boules noires et deux tiers de boules rouges dans le sac et si on les mélange bien, la proportion des boules noires sorties, pour un grand nombre de tirages, sera sensiblement égale au tiers de ce nombre, et qu'elle ne changera que si la proportion des boules noires dans le sac est modifiée. De même, la statistique nous enseigne que la proportion des incendies dans un même groupe d'édifices, des naufrages pour un même nombre de navires faisant les mêmes traversées, des décès dans une même population sera sensiblement constante, tant qu'il n'interviendra pas une cause assez prédominante pour la modifier, telle qu'un changement dans la construction des édifices ou des navires, une épidémie ou une amélioration de l'hygiène dans le pays, etc.

On appelle probabilité d'un phénomène le rapport entre le nombre des cas où il se produit et le nombre total de ceux où il pourrait se produire.

Quand la mortalité, dans un pays, est de 2 décès pour 100 habitants et par an, la probabilité du décès d'un habitant pris au hasard est de un cinquantième. Si on répartit la population en groupes de 100 personnes par ordre alphabétique, par exemple, de façon à ce que les mêmes causes d'accident ou de maladie n'atteignent pas tout le groupe à la fois, on aura certainement beaucoup de groupes où il ne se produira pas un seul décès et il y en aura d'autres où on en constatera 3, 4 et même 10 ou 20, sans cause commune apparente. Dans des groupes de 10.000 personnes, le nombre moyen de morts sera de 200 ; l'absence de tout décès ou la mort de 1,000 d'entre elles seront extrêmement rares. Dans des groupes d'un million de personnes, où le nombre probable des décès est de 20.000, un écart de 500 en plus ou en moins sera fréquent, mais un écart de 2,000, c'est-à-dire de 10 p. 0/0, deviendra déjà très rare. Cette tendance a une fixité croissante de la proportion des sinistres répond à une loi que l'on appelle

la loi des grands nombres et que l'on peut formuler ainsi qu'il suit, en ne recherchant pas la précision qui exigerait l'emploi du langage mathématique :

Le rapport entre le nombre des cas dans lesquels un événement se produit et celui des cas dans lesquels il pourrait se produire est d'autant plus constant que le nombre total des cas envisagés est plus grand.

Le calcul, comme l'expérience, démontre que, *en grandeur absolue*, l'écart entre le nombre réel des sinistres et leur nombre probable tend à croître avec le nombre des cas considérés : mais le *rapport* de cet écart au nombre probable tend à diminuer ; or, c'est ce rapport seul qui importe à l'exactitude des combinaisons financières sur lesquelles repose l'assurance. Un écart de 500 par rapport au nombre des décès probables se produit bien plus facilement sur un million de personnes que sur 10,000, mais il est négligeable, et un écart de 5,000 décès, qui aurait la même importance relative qu'un écart de 50 décès sur 10,000 individus, est beaucoup moins probable que ce dernier. La probabilité d'un écart relatif sensible devient vite très faible, quand on envisage des cas de plus en plus nombreux, et la probabilité d'un écart important tombe à un chiffre si bas qu'elle équivaut pratiquement à une impossibilité absolue. Quand on sait qu'il faudrait renouveler constamment les observations pendant des milliers de siècles, pour qu'un écart d'une certaine importance eût quelque chance de se produire une fois, on peut faire abstraction, en pratique, de sa possibilité.

Il est absolument inutile de connaître l'ensemble des causes qui influent sur un phénomène, pour en apprécier la probabilité, quand on peut constater expérimentalement la proportion des cas dans lesquels il se produit. La *statistique* nous donne cette proportion, pour tous les phénomènes généraux faciles à observer, et l'expérience nous permet de constater sa fixité, qui n'est troublée dans une mesure appréciable que par des causes pertubatrices assez graves pour tomber sous notre observation directe.

On appelle *calcul des probabilités* une branche des mathématiques dont l'objet est l'étude de la probabilité des cas complexes, déduite de données simples. Tantôt ces données sont relevées directement : c'est ainsi qu'on calcule la probabilité d'un coup, en partant de la composition d'un jeu de cartes. Tantôt elles résultent elles-mêmes

de statistiques : c'est ainsi que, connaissant la mortalité aux divers âges, on peut calculer la probabilité que telle personne survive de tant d'années à telle autre.

Quand on opère sur des nombres suffisants, la chance d'un écart relatif appréciable entre les faits et les probabilités devient absolument négligeable. On admet aujourd'hui que certaines lois physiques, établies par des expériences donnant des résultats constants et d'où découlent une foule de phénomènes naturels, sont simplement des lois statistiques : c'est ainsi que la pression exercée par les gaz sur les parois des récipients qui les contiennent résulterait des chocs de milliards de molécules, soumises à des mouvements irréguliers, mais trop nombreuses pour qu'il y ait jamais un écart appréciable entre le nombre probable de ces chocs et leur nombre réel.

Pour qu'un contrat aléatoire soit équitable, il faut que, en renouvelant indéfiniment son application, *chaque partie reçoive l'équivalent de ce qu'elle donne*. A la roulette, le jeu est équitable si la mise et le gain sont égaux, quand on joue à rouge ou noir et qu'il y a autant de cases rouges que de noires; il faut que le gain éventuel soit égal à 36 fois la mise, si l'on met sur un seul numéro quand il y en a 36. Autrement dit, il faut que le rapport entre l'enjeu de chaque joueur et son bénéfice en cas de gain soit *inverse* de la probabilité du gain pour lui, à chaque coup, de telle sorte que ses gains et ses pertes se compensent à la longue.

En ajoutant aux 36 numéros une 37e case, le zéro, qui accroît dans la proportion de une chance sur 37 la probabilité de son gain, le tenancier de la roulette acquiert la certitude d'empocher, à peu de chose près, un trente-septième de l'argent qui passe sur la table. Il ne *joue* plus, car son bénéfice est assuré. La banque peut bien sauter une fois par hasard, c'est-à-dire que la mise de fonds préparée pour une seule séance à une table peut être perdue par une suite de tirages très improbable; les dividendes distribués chaque année par la société de Monte-Carlo montrent que le résultat final de l'ensemble des séances n'est jamais changé. Le gain résultant de la chance supplémentaire réservée à l'entreprise, après avoir couvert tous les frais de la maison de jeu et même de la principauté de Monaco, laisse encore des bénéfices absolument réguliers.

C. — *Les primes et les mauvais risques.* — Tandis que le jeu a pour but de créer les risques qui passionnent le joueur, l'assurance a pour but d'éliminer ceux qui désorganiseraient la vie de l'homme prévoyant; mais leur fonctionnement mathématique est le même. Avec un nombre d'assurés suffisant, si *le rapport des primes à l'indemnité promise en cas de sinistre était exactement l'inverse de la probabilité de chaque sinistre*, le total des sommes versées par ces assurés ne s'écarterait que dans une proportion très faible du total de celles qu'encaisseraient les sinistrés; cependant, il y aurait tantôt un léger excédent, tantôt un léger déficit. On appelle *prime pure* celle qui conduirait à ce résultat.

On ne peut, en pratique, s'en contenter, car il faut couvrir les frais de l'administration de l'assurance, de l'encaissement des primes, du règlement des indemnités, et réserver aussi une marge suffisante pour que le moindre excédent du nombre réel des sinistrés sur leur nombre probable ne rende pas l'affaire insolvable. C'est pour y pourvoir que l'on ajoute à la prime pure ce qu'on appelle le *chargement*. Ce supplément doit être d'autant plus fort que les frais sont plus élevés. Or, ils sont relativement importants, surtout pour les petites assurances, dont chacune impose presqu'autant de travail et d'écritures qu'une grosse. En outre, si l'entreprise d'assurance a peu de clients, la prudence oblige à grossir le chargement, puisque l'importance relative de l'écart possible, entre le nombre probable des sinistres et leur nombre réel, est d'autant plus grande que le nombre des assurés est plus faible.

Il est d'ailleurs impossible de constituer le portefeuille d'une entreprise d'assurances uniquement avec des risques répondant à la même probabilité. Une maison en bois, couverte en chaume, a plus de chances de brûler qu'un édifice en pierre, couvert en tuiles; un vieux navire résiste plus difficilement qu'un neuf aux tempêtes; moins la constitution d'un homme est bonne, plus il a de chances de succomber à une maladie. C'est ce qui distingue les *bons* et les *mauvais risques*. Entre les cas extrêmes, il y a une chaîne continue de cas intermédiaires. La statistique les confond tous. Une assurance qui percevrait des primes calculées sur la moyenne, en éliminant tous les mauvais risques, réaliserait des excédents de recettes consi-

dérables : celle qui accepterait une proportion excessive de mauvais risques deviendrait vite insolvable. On peut donc assurer les premiers avec des primes réduites, tandis qu'il faudrait demander aux derniers des primes majorées, pour couvrir les charges qu'ils imposent. L'application d'un même tarif à tous constituerait un *don* véritable, fait par certains assurés aux autres.

Mais il faut reconnaître que la détermination exacte de la prime répondant à la qualité de chaque risque est très difficile. Quand il s'agit de tenir compte de situations individuelles, on tombe dans des appréciations plus ou moins arbitraires. En pratique, les primes perçues varient en tenant compte d'une répartition des risques en grandes catégories, d'après la nature des constructions, l'état des navires, l'âge des personnes, etc. Des suppléments sont exigés, dans l'assurance contre l'incendie ou le naufrage, pour les édifices ou les navires affectés à des emplois particulièrement dangereux, dans l'assurance en cas de décès, pour les individus exerçant une profession périlleuse. Les primes répondent réellement à la probabilité des sinistres, quand leur calcul tient compte, aussi largement que possible, des circonstances propres à chaque risque.

II. — Les limites de l'assurance.

A. — *Conditions pour que l'assurance soit possible.* — Les considérations qui précèdent font déjà apparaître une limitation du champ d'application de l'assurance : elle cesse d'être possible, quand la probabilité du sinistre devient telle que la prime devrait être presque égale au montant du risque. On n'assure pas un poitrinaire pour le cas de décès prématuré.

En second lieu, il faut que le fait qui donne lieu à indemnité soit d'une constatation certaine et ne prête pas à la simulation ou à des appréciations trop arbitraires : on s'assure pour le cas de décès ou d'incendie ; il est, au contraire impossible de s'assurer contre les pertes résultant des changements de goûts ou de dispositions personnelles qui rendent parfois inutiles des dépenses considérables, faites pour un bien ayant surtout une valeur de convenance.

En dehors de ces cas exclus, pour que la loi des grands nombres

permette de compter sur une certaine régularité dans la proportion des sinistres, il ne suffit pas que le nombre des assurés soit assez élevé, il faut aussi que les chances soient *indépendantes* les unes des autres. Si une partie notable des maisons assurées contre l'incendie sont assez rapprochées pour que le feu se communique des unes aux autres, si la plupart des moissons assurées contre la grêle sont contiguës, de sorte qu'un même orage doive les atteindre, il y a de grandes chances pour qu'elles soient frappées simultanément ou soient toutes épargnées; par suite, selon que le groupe solidaire ainsi formé, dans l'ensemble des risques assurés, serait touché ou ne le serait pas, la proportion des indemnités à payer serait supérieure ou inférieure aux prévisions normales. La *division des risques* est la condition essentielle pour que la loi des grands nombres s'applique, parce qu'elle est la condition nécessaire pour qu'il y ait un grand nombre de chances effectivement *distinctes*.

Pratiquement, les unités assurées ne sont pas toutes de même valeur et la cotisation payée pour chacune d'elles est proportionnelle à l'indemnité éventuelle qui couvrirait la perte. Dès lors, une maison qui vaut un million représente, dans l'ensemble assuré, 10 maisons d'une valeur de 100,000 francs, absolument contiguës; une assurance d'un million, contractée sur une seule tête, équivaut à 10 assurances de 100.000 francs, payables au décès de 10 individus sûrs de mourir ensemble.

Si le total des sommes assurées atteint un grand nombre de millions, de telle sorte que le groupe solidarisé auquel équivaut une grosse assurance ne constitue encore qu'une fraction très minime du total, sa présence n'empêche pas la division des risques d'être suffisante. Mais, s'il en était autrement, si une fraction notable des indemnités éventuellement dues aux assurés s'appliquait à un risque unique, la quasi-certitude de voir la proportion des sinistres rester constante disparaîtrait. Pour qu'elle subsiste, il faut que le montant de l'assurance reposant sur un même édifice ou sur une même tête ne dépasse jamais un maximum déterminé, fixé d'après le montant total des valeurs assurées par une même entreprise. S'il existe plusieurs entreprises d'assurances, la division des risques se réalise en répartissant entre elles ceux qui seraient trop importants, par rapport à l'ensemble des opérations de chacune. C'est à cette

précaution que répond l'opération, appelée *réassurance*, par laquelle une société à laquelle on a demandé d'assurer une valeur supérieure au maximum qu'elle s'est fixé, repasse à d'autres entreprises une partie du risque, de manière à ce que celui-ci n'entre que pour une somme raisonnable dans le portefeuille de chacune d'elles.

Inversement, un propriétaire de biens assez nombreux et assez divisés pour que la loi des grands nombres leur soit applicable n'a aucun intérêt à s'assurer. Il serait absurde que l'État ou les grandes compagnies de chemins de fer assurassent contre l'incendie les bâtiments nombreux et dispersés qu'ils possèdent, puisque ces bâtiments suffiraient à constituer à une entreprise d'assurance une clientèle assez étendue pour lui donner la certitude de couvrir chaque année les indemnités dues, au moyen des primes encaissées, de faire face à tous ses frais et de conserver encore des bénéfices. Toutefois, si quelques-uns des immeubles appartenant à une personne morale qui en possède beaucoup ont une valeur tout à fait exceptionnelle, il est sage, de sa part, de ne rester son propre assureur que jusqu'à concurrence d'un chiffre limité et d'assurer la fraction de la valeur qui excède ce maximum, à peu près comme une entreprise d'assurances réassurerait une fraction des risques trop importants.

L'assurance peut donc ne porter que sur *une partie du risque*. Par contre, elle ne doit jamais en *dépasser le montant*. Son but est de *réparer le préjudice* subi par l'assuré; elle ne doit en aucun cas l'*enrichir*. Si elle comportait, dans le cas où telle circonstance se produirait, le paiement d'une somme qui ne serait pas la réparation d'un dommage, elle prendrait le caractère d'une simple opération de *jeu*, dont la loi, en France, ne reconnaît pas la validité.

En matière de biens, on applique cette règle rigoureusement. Comme les primes sont proportionnelles à la valeur assurée, l'assureur n'a aucun intérêt à examiner, au moment du contrat, si cette valeur est exagérée et il s'en rapporte le plus souvent à la déclaration de l'assuré. Mais, si la valeur pour laquelle les primes ont été ainsi payées dépasse la valeur de l'objet assuré, c'est le montant du dommage réellement subi qui sert seul de base au règlement de l'indemnité; du moment où la preuve de l'exagération de l'évaluation primitive peut être faite, l'assuré, qui a trop payé volontairement, subit la réduction sans pouvoir élever aucune réclamation.

Il n'en est pas de même en matière d'assurances sur la vie humaine. Si l'on s'en tenait aux principes, l'assurance en cas de décès ne pourrait fonctionner que quand la mort frappe un homme en âge de fournir un travail lucratif, et jusqu'à concurrence seulement de la perte que subit sa famille, par suite de la cessation prématurée de l'activité qui lui permettait de gagner un salaire ou de gérer utilement ses affaires et ses biens. L'impossibilité d'évaluer avec quelque approximation le préjudice, même purement matériel, causé par la disparition d'un chef de famille aurait rendu difficile le maintien absolu de cette règle. En fait, on admet des assurances sur la vie comportant le paiement, soit au moment du décès, soit à un âge déterminé, soit à l'un ou à l'autre (assurances mixtes), de sommes qui dépendent uniquement des primes payées, *qui n'ont aucun rapport avec le dommage causé* et qui peuvent constituer des fortunes. On rattache aussi aux assurances sur la vie des opérations destinées à procurer un bénéfice en cas de survie qui n'a guère de rapport avec une véritable assurance pour la vieillesse; tel est le cas des tontines, très en faveur autrefois, qui mettaient en commun des fonds pour être attribués aux derniers survivants. Le caractère de l'opération est alors entièrement transformé; elle devient un *placement aléatoire*, et non plus une manière de se garantir contre les conséquences fâcheuses d'un événement incertain.

B. — *Le risque et la faute.* — La vraie difficulté de l'assurance provient de l'influence que la conduite de l'assuré a toujours sur les causes des sinistres. Pour que les éventualités fâcheuses contre lesquelles il s'assure aient le caractère d'événements incertains, soumis aux lois de la probabilité, il ne suffit pas que leur réalisation ne puisse pas être prévue au moment où l'assurance est contractée; il faut surtout qu'elle ne dépende nullement de la volonté de l'assuré. L'assurance n'est donc pas applicable aux faits *potestatifs* : on ne peut pas contracter une assurance pour couvrir éventuellement les frais d'un voyage, quand on sait qu'on doit le faire ou quand on est maître de le faire ou de ne pas le faire. Si beaucoup d'assurances en cas de décès n'excluent pas le suicide, c'est qu'on admet que les cas où il est vraiment volontaire, où il ne résulte pas d'un dérangement cérébral maladif, sont trop exceptionnels pour entrer en compte; cependant, on exclut généralement le suicide qui suivrait de trop

près l'assurance, pour que celle-ci ne soit pas contractée précisément quand le projet de suicide est formé.

Il semblerait rationnel également qu'on ne pût pas s'assurer contre les conséquences de sa *propre faute*, car amener un événement par une négligence qu'on était maître de ne pas commettre, c'est, dans une certaine mesure, en être l'auteur volontaire. Cependant, en pratique, l'assurance perdrait presque toute son utilité, si l'indemnité n'était due que quand aucune responsabilité n'incombe ni à la victime, ni aux personnes qu'elle emploie et dont elle répond. Il n'est guère de cas où l'assureur ne puisse soutenir qu'un incendie, un accident, une maladie auraient pu être évités ou que leurs conséquences auraient été très atténuées, si l'assuré avait montré plus de vigilance ou avait pris plus de précautions. Pour procurer réellement la sécurité, il faut que l'assurance s'applique aux conséquences des fautes que tout homme commet plus ou moins souvent, qu'elle laisse en dehors uniquement ces *fautes lourdes* que la jurisprudence assimile souvent au *dol*.

De même, il faut que l'assuré soit couvert contre les dommages qu'il peut subir *par le fait ou par la faute d'autrui*, lors même qu'il pourrait se faire allouer une indemnité par l'auteur du dommage. Autre chose est, en effet, exercer une action en indemnité contre un tiers, dont il faut établir la responsabilité et qui peut se trouver insolvable, autre chose obtenir d'un assureur une indemnité, due par le seul fait que le dommage existe. En pareil cas, l'assureur doit donc commencer par rendre l'assuré indemne, sauf à se couvrir, ensuite, en exerçant contre l'auteur du dommage l'action qu'aurait eue la victime indemnisée par lui. Si, d'ailleurs la personne responsable s'est assurée de son côté, contre le risque en question, elle a généralement stipulé que son assureur répondrait à sa place des conséquences de ses imprudences n'ayant pas le caractère de faute lourde, et c'est celui-ci qui en est alors garant. C'est ainsi qu'en cas d'incendie, si le propriétaire de l'immeuble et les locataires se sont assurés d'une manière complète, chacun d'eux reçoit de son assureur l'indemnité à laquelle il a droit, sauf à laisser ensuite les assureurs débattre la question de savoir comment le dommage doit finalement se répartir entre eux, en raison des responsabilités incombant à leurs clients respectifs

On résume souvent ces conséquences en disant que l'assurance a pour effet de substituer la notion de *risque* à celle de *faute*. Tant qu'elle n'existe pas, chacun, dans la société, garde à sa charge les conséquences des malheurs qui atteignent sa personne ou ses biens, à moins qu'il ne *prouve* que ses pertes résultent du fait d'autrui. Mais la question de savoir si ce fait engage la responsabilité de son auteur est souvent très délicate : les vieux adages *res perit domino*, *qui jure suo utitur neminem ledit*, limitent souvent les recours. L'assurance donne la possibilité de transformer en une charge fixe, non seulement les pertes éventuelles qu'on peut subir par un cas fortuit, mais encore celles qu'on subit par le fait ou la faute d'autrui et celles qu'on fait subir à autrui par son fait ou sa faute légère.

Cela permet de trancher à l'avance des questions de responsabilité qui seraient souvent très délicates, quand plusieurs personnes ont pris part aux opérations au cours desquelles un accident s'est produit. Quand un contrat met tel ou tel risque à la charge de l'une ou l'autre des parties, quand la loi décide que certaines responsabilités incomberont à l'employeur ou à l'employé, au transporteur ou au propriétaire de la marchandise, à défaut de convention contraire, ou même quand elle interdit toute convention dérogeant à la règle qu'elle pose, l'effet pratique de ces dispositions est de décider à qui incombera le paiement des primes qui reporteront les indemnités sur l'assureur, dans tous les cas où la loi des grands nombres permet de transformer les aléas groupés en une dépense à peu près régulière, dont le montant annuel sera couvert par l'ensemble des primes.

Cette transformation des risques en charges fixes est, dans une large mesure, un grand progrès au point de vue de la justice. Il est certain que les cas où un dommage subit et considérable est la conséquence directe et nécessaire d'un acte commis par une personne déterminée sont exceptionnels. Le plus souvent, c'est la coïncidence d'erreurs, d'imprudences ou de fautes diverses avec des circonstances indépendantes de tout acte répréhensible qui fait d'un incident fréquent la cause d'accidents graves. Il est équitable d'en répartir les charges entre tous ceux à qui pourrait incomber, en tout ou en partie, la responsabilité d'accidents analogues.

Cependant, il faut bien reconnaître qu'en dégageant ainsi la

responsabilité pécuniaire des auteurs d'imprudences ou de fautes, l'assurance *multiplie les sinistres*. Il est certain, en effet, que la vigilance des intéressés diminue considérablement le nombre des incendies ou des vols, entrave la propagation des épizooties, etc.; en les exonérant des conséquences pécuniaires des sinistres, on diminue grandement cette vigilance. Si même la règle d'après laquelle l'indemnité ne doit jamais *enrichir* l'assuré n'est pas strictement appliquée, — et il est bien difficile aux assureurs d'exercer à cet égard un contrôle efficace — l'assurance engendre un certain nombre de véritables crimes.

On a constaté, maintes fois, qu'à mesure que les assurances se développent, les incendies se multiplient, en partie parce que l'on prend des précautions moindres quand on a moins à redouter les conséquences d'un sinistre, en partie même parce que des misérables, dont la situation est embarrassée, cherchent à la liquider en brûlant leur ferme ou leur usine, assurée au delà de sa valeur; c'est un fait bien connu, que les crises agricoles ou industrielles amènent toujours une recrudescence de sinistres. Quand la vie humaine est intéressée, les conséquences funestes de cette influence peuvent aller bien au delà de simples destructions de capitaux. On ne saurait ajouter entièrement foi à tout ce qui a été dit des *vaisseaux cercueils*, armés uniquement pour faire un naufrage lucratif; mais il faut bien reconnaître que l'assurance contractée par les cochers, par exemple, diminue sensiblement le soin qu'ils mettent à éviter les accidents de voiture; l'une des garanties les plus sérieuses de la sécurité des voyageurs perdrait son efficacité, le jour où les chemins de fer s'assureraient de la même façon. Une loi du 8 décembre 1904 a interdit l'assurance en cas de décès des enfants de moins de douze ans, qui faisait de leur mort une source de gain pour les personnes à qui incombait la tâche de prendre soin de leur vie, à l'âge où ils ne peuvent le faire eux-mêmes.

Cet accroissement des sinistres est si bien connu que, quand l'assurance commence à être appliquée à un risque nouveau, sur lequel on n'a que des données statistiques, on majore toujours les primes pour en tenir compte. Sans doute, l'assureur peut chercher à combattre les fléaux dont il assume les conséquences : en Amérique, les compagnies d'assurances contre l'incendie entretiennent des corps

de pompiers; en Allemagne, les établissements d'assurance contre les accidents du travail imposent des mesures de précautions à certains patrons. Mais, si ces interventions extérieures peuvent améliorer la situation de petits ateliers, où les mesures de prudence élémentaires étaient omises, surtout par ignorance, il est douteux que, dans les grandes usines, elles aient un effet comparable à celui du sentiment de la responsabilité personnelle. On peut conserver en partie celle-ci, en demandant une prime moindre aux assurés qui gardent à leur compte une partie des risques; mais ce procédé n'est efficace que dans la mesure ou il va à l'encontre du but de l'assurance. On peut chercher à suppléer aux responsabilités pécuniaires, ainsi atténuées, par une répression pénale énergique des crimes volontaires et même des simples imprudences, par exemple en cas d'incendie, ou encore par des prescriptions légales, telles que celles qu'édictent les règlements relatifs à la sécurité des travailleurs. Mais la difficulté d'établir les faits criminels ou d'adapter les prescriptions de police à toutes les situations ne permet jamais à l'action répressive d'avoir une efficacité égale à celle du stimulant de l'intérêt.

C. — *Les frais de l'assurance.* — Nous venons de constater que, dans la plupart des cas, l'assurance, en désintéressant presque entièrement l'assuré des conséquences des sinistres, multiplie *les pertes* qu'ils causent. D'autre part, elle y ajoute des *faux frais importants*, comme nous l'avons exposé en parlant du chargement des primes. Le calcul et l'encaissement des primes, le règlement des indemnités, la création d'un fonds de roulement et d'un capital servant de garantie aux assurés en cas de mécomptes, etc., entraînent des frais dont l'importance relative est d'autant plus grande, que le nombre des contrats nécessaires pour arriver à un même chiffre d'affaires est plus élevé. Dans les assurances contre l'incendie, sur 200 millions de primes encaissées annuellement en France, environ 110 millions seulement sont absorbés par les indemnités; le reste couvre les frais généraux des diverses entreprises et rémunère le capital de garantie. Dans les assurances contre les accidents ou dans les assurances maritimes, la proportion des sommes absorbées par les sinistres aux primes ne dépasse guère 70 p. 0/0. Les faux frais de l'assurance et les bénéfices de l'assureur majorent donc le sacrifice

répondant à la valeur réelle du risque d'environ 80 p. 0/0 dans un cas, 40 p. 0/0 dans l'autre. Dans les assurances sur la vie opérant sur des sommes importantes, le chargement est en général d'environ 10 p. 0/0. Pas plus que les intermédiaires nécessaires dans les autres transactions, les agents qui se consacrent au fonctionnement des assurances ne sont des parasites, puisqu'ils rendent des services utiles; il n'en est pas moins vrai que la nécessité de les rémunérer a cette conséquence que l'ensemble des assurés paie plus qu'il ne reçoit.

L'assurance ne leur rend donc pas l'équivalent de ce qu'elle leur coûte et comme, d'autre part, les sommes qu'elle leur verse répondent à des sinistres dont elle a accru le nombre, son développement entraîne des charges assez sérieuses pour ceux qui y recourent.

L'avantage qu'elle leur apporte en compensation est la *sécurité*. Or, la sécurité est un bien plus précieux que le développement même de la richesse. Dans toute entreprise bien conduite, la restriction des risques est une des plus sérieuses préoccupations. Avant de songer à accroître son propre patrimoine et par suite le patrimoine général de l'humanité, chaque famille a le légitime souci de conserser, autant que possible, le *niveau d'existence* qu'elle a acquis. C'est à quoi l'assurance seule peut pourvoir, pour toutes celles qui vivent du travail manuel ou intellectuel de leur chef, pour toutes celles dont l'avoir est composé de biens périssables dont un seul accident peut détruire une partie notable, c'est-à-dire pour l'immense majorité d'entre elles.

III. — Les réserves dans les assurances portant sur la durée de la vie humaine.

A. — *La nécessité des réserves.* — Les assurances qui ont pour objet *la perte de biens matériels* donnent en principe, *chaque année*, des recettes égales aux charges. Les primes payées sont calculées d'après la probabilité des sinistres et si, pour les navires par exemple, cette probabilité croît avec l'âge, la prime croît dans la même proportion, de manière à toujours répondre aux risques du moment. Sans doute, dans les assurances comme dans toutes les entreprises, il faut faire des réserves, quand on le peut, en prévision des mauvaises années, qui risquent toujours de se produire, puisqu'un certain écart est tou-

jours possible entre le nombre probable des sinistres et leur nombre réel. Il faut fixer les premières primes avec un chargement suffisant pour permettre la constitution de ces réserves. Si, comme cela arrive souvent, il n'existe aucune statistique donnant les moyens de déterminer la probabilité des sinistres, l'assureur, obligé de fixer au jugé les premières primes, doit les établir de manière à être certain de couvrir ses charges, sauf à les réduire quand il aura pu, avec les excédents, constituer des réserves suffisantes. Ces réserves garderont d'ailleurs le caractère d'une simple précaution pour le cas où l'équilibre annuel, qui est le principe de l'opération, serait troublé. L'assurance *ne constitue pas* de capitaux; mais elle en *conserve*, puisqu'elle fournit les moyens de reconstituer immédiatement ceux qui sont détruits.

Il en est tout autrement pour les assurances sur la vie. C'est cependant une erreur d'indiquer comme l'un des grands avantages économiques de l'assurance l'impulsion qu'elle donnerait au *développement des capitaux*, car cette impulsion est contestable. Sans doute, l'assurance est une forme de l'épargne, quand elle a pour but de constituer, au moyen de versements annuels prélevés sur le revenu pendant une certaine période, des capitaux qui sont versés aux héritiers de l'assuré à son décès, à ses enfants au moment de leur mariage, etc. Mais, quand les versements annuels ont pour but la constitution d'une rente viagère, le capital qu'ils créent n'est pas durable, puisque, après avoir été accumulé, jusqu'au moment où la rente a commencé à être servie, il est ensuite consommé pour y faire face. Enfin, il y a destruction de certains capitaux, quand leurs possesseurs les emploient à acquérir une rente viagère, pour s'assurer contre les privations dans leur vieillesse, si prolongée qu'elle soit. Dans l'ensemble, les opérations groupées sous le nom d'assurances sur la vie créent certainement bien moins de capitaux durables que les autres formes de l'épargne; mais leur attrait incite souvent à épargner des hommes qui n'y auraient pas pensé et surtout, par l'obligation de payer des primes, elles sont un puissant stimulant à la *continuité de l'épargne*, une fois commencée.

En tout cas, elles impliquent la formation de réserves considérables. Toutes les fois qu'il s'agit de servir des rentes viagères, soit à un vieillard, soit à un invalide, soit à la famille d'un homme décédé

prématurément, il faut bien que le capital nécessaire au service de la rente, pendant toute sa durée probable, soit constitué au moment de l'entrée en jouissance, car on ne peut compter, pour faire face aux arrérages, sur les versements des assurés futurs, qui peuvent faire défaut. Le système fondé sur l'équilibre annuel des recettes et des dépenses, appelé système de la répartition, ne serait applicable que si le recrutement perpétuel des assurés était garanti par une loi; c'est pourquoi son étude rentre dans celle des assurances ouvrières, car elles constituent le seul cas où l'on ait jamais imaginé d'appliquer ainsi le régime de l'obligation. Quand il s'agit d'un capital à verser au moment d'un décès, on pourrait à la rigueur liquider les comptes annuellement, en appliquant les primes payées chaque année au règlement des sinistres de l'année, qui se fait immédiatement. Mais il faudrait alors que la prime demandée à chaque assuré fut proportionnelle à ses chances de mourir dans l'année, lesquelles, une fois la première enfance passée, augmentent avec l'âge. La plupart des assurés aiment beaucoup mieux conclure un contrat de longue durée comportant une prime fixe, supérieure au début et inférieure à la fin à celle qui répondrait aux risques de l'année. Là encore, il faut constituer des réserves avec l'excédent des premiers versements sur la valeur des risques courus.

Le total des placements ainsi faits par les divers organismes d'assurances sur la vie opérant en France, pour faire face à leurs engagements, approchait de 6 milliards à la fin de 1913. Il importe de remarquer que des placements de fonds aussi importants peuvent exercer sur le cours des titres qui les constituent et sur le classement des valeurs mobilières une influence considérable. Maniés par des financiers dont le principal souci ne serait pas la sécurité des réserves, ils pourraient donner lieu à des spéculations singulièrement dangereuses, aussi bien pour les assurés que pour l'ensemble du marché, et le fait n'est pas sans exemple aux États-Unis.

B. — Le calcul des réserves. — Bien entendu, ces réserves ne restent pas improductives et elles grossissent, par le jeu des intérêts composés, tant qu'elles restent en totalité ou en partie entre les mains de l'assureur. Pour calculer la *prime pure* répondant à une combinaison quelconque d'assurance, il faut comparer le produit probable des

encaissements avec le montant probable des versements, en tenant compte de la durée probable de la capitalisation des intérêts. On appelle *actuaires* les mathématiciens qui effectuent ces calculs, très complexes avec les innombrables combinaisons imaginées pour adapter les charges et les avantages aux goûts et aux facultés, de tous les clients. Toutes leurs opérations reposent sur la combinaison du jeu des *probabilités* avec celui des *intérêts composés*.

Pour comparer des recettes et des dépenses qui doivent s'étendre sur une longue période, il faut ramener leur valeur à une même date, en faisant une hypothèse sur le taux d'après lequel on calculera soit l'escompte, si la date choisie est antérieure aux versements, soit la capitalisation des intérêts, si elle est postérieure. La date choisie importe peu, car, si l'équivalence existe à un moment, elle existe à tous, pourvu que l'on raisonne d'après le même taux et les mêmes tables de mortalité. Généralement, ce qu'on calcule, c'est la *valeur actuelle* des sommes à recevoir d'un côté, des sommes à payer de l'autre. Au moment où un contrat se conclut, la valeur actuelle des primes pures à encaisser doit être exactement égale à celle des versements à faire en capital ou en rente viagère. Tant qu'on est dans la période d'encaissement des primes, d'année en année le nombre de celles qui restent à encaisser diminue et l'échéance des paiements à faire se rapproche, de sorte que la valeur actuelle des sommes restant à toucher par l'assureur devient de plus inférieure à celle des engagements pris par lui; la différence doit être réprésentée par la *réserve mathématique*, constituée par les primes déjà reçues et leurs intérêts composés. Une fois que le service d'une rente viagère est commencé, d'année en année sa durée probable diminue et la réserve mathématique va en diminuant peu à peu. En cas de paiement d'un capital au décès, elle disparaît d'un seul coup.

Bien entendu, l'équilibre ne se maintient pas *pour chaque contrat* en tenant compte seulement des droits acquis par l'assuré et de ses versements; le calcul fait d'après la probabilité suppose, en effet, une *moyenne* qui s'établit sur tous. Si on envisage, par exemple, les assurés versant des primes en vue de rentes viagères, au bout de chaque année, la vie totale probable de ceux qui survivent s'est un peu allongée et les réserves constituées avec leurs versements, en tenant compte de leurs chances de mourir cette année-là, seraient

devenues un peu insuffisantes; mais le décès d'autres assurés a rendu disponibles les réserves répondant à leurs contrats et la répartition de ces réserves entre les premiers rétablit l'équilibre, avec un léger gain ou une légère perte, selon que le nombre des décès est inférieur ou supérieur à la probabilité; au total, sur un certain nombre d'années, il y a compensation à peu près complète, pourvu que le nombre des assurés soit suffisant.

Ainsi, dans une assurance établie sur des bases correctes, les réserves mathématiques doivent rester, à chaque moment, égales à la valeur actuelle des *droits acquis sur les risques en cours*. Tous les contrats pourraient être résiliés sans bénéfice ni perte, moyennant le remboursement de la réserve mathématique afférente à chacun d'eux. En pratique, la résiliation n'est consentie que moyennant une indemnité pour perte de clientèle. Le chargement, qui s'ajoute à la prime pure, couvre les frais généraux de chaque année. Il est bon qu'il permette en outre de constituer quelques réserves supplémentaires, pour le cas où une épidémie, une guerre, etc., amènerait entre les décès probables et les décès réels, un écart accidentel dépassant l'amplitude des oscillations normales.

Pour l'ensemble des opérations d'assurances en cas de décès ou mixtes et de rentes viagères en cours, en France, les réserves mathématiques dépassaient, à la fin de 1913, 5 milliards, auxquels s'ajoutaient des réserves supplémentaires, les fonds des tontines, etc.

C. — *Les causes de perturbation et le contrôle.* — L'équilibre entre les réserves et les risques suppose que ni *le taux de l'intérêt*, ni *la mortalité* ne varient. Or, si l'on envisage une période un peu longue, l'un et l'autre varient inévitablement et tous les calculs sont à modifier. Pour les contrats postérieurs aux changements survenus dans la situation, on base les primes sur l'état nouveau. Pour les contrats en cours, qui comportent fixation des primes, il s'établit heureusement une certaine compensation : quand le taux de l'intérêt baisse, le revenu fourni par les nouveaux fonds placés chaque année diminue, mais le cours des titres déjà en portefeuille et la valeur en capital des immeubles augmentent, ce qui permettrait de faire face aux engagements pris, s'il fallait réaliser les réserves; l'inverse se produit, en cas de hausse de l'intérêt. De même, la diminution progressive de la

mortalité accroît sans doute les charges des compagnies pour les rentes viagères, mais elle accroît aussi leurs recettes pour les assurances en cas de décès comportant des primes annuelles. Grâce à ces compensations, aux réserves exceptionnelles et aux modifications de tarifs pour l'avenir, à moins de calamités exceptionnelles arrêtant le recrutement de nouveaux clients et bouleversant complètement la situation des contrats en cours, les entreprises d'assurances sont certaines de faire face aux aléas qui leur sont communs, en appliquant toutes à peu près les mêmes tarifs à une même époque, puisque les conditions générales de leur industrie sont les mêmes.

Seulement, à ces aléas s'en ajoutent d'autres, spéciaux à chaque entreprise. D'abord, la *composition des réserves* n'est pas la même. On les constitue généralement en placements de tout repos : rentes sur les États les plus solvables, titres garantis par eux, immeubles urbains, prêts hypothécaires. Mais ces placements eux-mêmes ne sont pas à l'abri de tout aléa, et les troubles politiques ou les crises immobilières peuvent les déprécier singulièrement. Si, pour accroître ses bénéfices ou diminuer ses primes, grâce à des intérêts plus élevés, une assurance a fait quelques placements plus aléatoires, ce genre de danger devient plus sérieux. Des inégalités analogues résultent des différences dans la *qualité des risques*. Les calculs se font en supposant que la vie probable des assurés soit celle qui résulte des tables de mortalité; mais la nature de la clientèle peut faire qu'il en soit tout autrement. Faute de pouvoir évaluer exactement la surprime à demander pour l'assurance en cas de décès d'un individu qui a un commencement de phtisie ou de diabète, les entreprises prudentes refusent de traiter avec lui. En éliminant tous les valétudinaires, par un examen médical sévère, une compagnie diminue la probabilité des sinistres et accroît ses bénéfices; si elle recrutait des assurés sur la côte d'Azur, en invitant ses médecins à ne pas écarter les phtisiques, elle pourrait avoir des réserves calculées correctement, d'après l'âge des assurés, et pourtant très insuffisantes pour faire face aux charges prochaines. Inversement, pour les rentes viagères, c'est la mauvaise santé de l'assuré qui diminue les charges futures de l'assureur.

On voit que l'existence de réserves calculées mathématiquement ne suffit nullement pour donner pleine sécurité aux assurés. Bien

que tous les calculs nécessaires aient été faits, il peut y avoir une certaine disproportion entre le montant des engagements pris par un assureur, même de bonne foi, et les ressources préparées pour y faire face; avec des escrocs, l'écart peut devenir énorme, bien que les réserves mathématiques aient été régulièrement constituées, si le choix des placements et l'acceptation des risques assurés ont été guidés par d'autres considérations que celle de la sécurité de l'entreprise, à toute époque.

On ne saurait trop appeler l'attention sur le danger qui résulte de l'extrême facilité avec laquelle on peut constituer et faire vivre longtemps une œuvre d'assurance sur la vie dans laquelle les ressources sont très inférieures aux charges assumées. Les ressources constituées par les cotisations arrivent immédiatement, en quantité proportionnelle au nombre des assurés; les charges sont au contraire minimes au début, et même nulles s'il s'agit de pensions de retraites pour la vieillesse. Même après que le service des rentes viagères a commencé, elles sont peu nombreuses dans les premières années, puis elles se multiplient peu à peu, jusqu'au moment où, en raison de l'âge des assurés, les extinctions compensent les inscriptions nouvelles. Tant qu'on n'est pas parvenu à cette période d'équilibre, l'assureur doit encaisser des sommes supérieures à celles qu'il paye, et des calculs compliqués permettent seuls d'acquérir la certitude qu'il n'y a pas un déficit caché. Une œuvre d'assurance sur la vie dont les cotisations ne sont que la moitié ou le quart de ce qu'elles devraient être n'en commence pas moins par recevoir plus qu'elle ne verse; plus tard, un moment arrive où il y a équilibre, bientôt suivi de l'époque où les charges entament la réserve, puis l'absorbent, et c'est après de longues années seulement que l'insolvabilité se manifeste.

C'est pour cela que, dans beaucoup de pays, on n'a pas voulu laisser à la juridiction répressive le soin de punir les abus constatés en la matière et on a organisé un *contrôle préventif*. En France, lorsque la loi du 24 juillet 1867 a donné aux sociétés anonymes le droit de se constituer librement, une disposition exceptionnelle a maintenu, pour les sociétés d'assurances sur la vie, la nécessité d'une autorisation gouvernementale, avec approbation des statuts et des tarifs par décret délibéré en Conseil d'État. La loi du

17 mars 1905 a supprimé l'autorisation préalable, mais en soumettant toutes les entreprises d'assurance sur la vie à un enregistrement qui peut être refusé ou retiré, en cas d'infraction aux lois et règlements. Elle prévoit la fixation, par décret, du mode d'emploi des réserves mathématiques, du taux minimum d'intérêt et de chargement, enfin des tables de mortalité servant au calcul des primes. Chaque entreprise doit faire connaître, chaque année, l'écart constaté entre les faits et les bases des calculs déterminant les réserves, puis reviser le mode de calcul de celles-ci, si elle y est invitée par l'administration. Toutes sont soumises au contrôle de fonctionnaires spéciaux.

Il ne semble pas que la surveillance exercée sur les assurances puisse jamais être bien efficace, car jamais les délégués de l'État ne pourront vérifier que la régularité des écritures et l'observation des règles statutaires sur la nature des placements; or, la correction la plus absolue, à cet égard, peut masquer une situation très compromise, si la qualité des risques est mauvaise, si le portefeuille est mal composé et si le taux d'évaluation des immeubles entrant dans les réserves est exagéré.

Dans les périodes où le taux de l'intérêt baisse, on conserve une certaine marge de sécurité en maintenant les évaluations au prix d'achat, sans tenir compte des effets du mouvement de hausse générale du cours des titres entre la date de l'achat et celle où le bilan est dressé. Au contraire, dans les périodes de hausse de l'intérêt et de baisse des titres ou dans les crises financières, il est bien difficile de fixer un mode d'évaluation certain. En France, quand la valeur du portefeuille au cours du jour tombe au-dessous du montant des réserves mathématiques, les organisations d'assurance doivent combler la différence dans les conditions fixées par un arrêté ministériel. Avec un délai suffisant, elles peuvent y pourvoir grâce au placement plus avantageux des intérêts du portefeuille déjà constitué, joint au relèvement de primes dans les nouveaux contrats. Mais il est évident qu'une baisse brusque de tous les titres, résultant d'un cataclysme comme la guerre actuelle, rendrait insolvable toute entreprise dont la clientèle ne se renouvellerait plus.

L'autorisation ou la surveillance du gouvernement ne peuvent donc jamais donner aux assurés une pleine sécurité, quand l'État ne

se porte pas garant du paiement des indemnités, comme il l'a fait en France, en 1898, pour le cas spécial des accidents du travail. Elles ne servent parfois qu'à endormir leur vigilance : elles n'ont pas empêché certaines entreprises de sombrer; mais elles servent de réclame à celles qui y sont soumises, en donnant à leurs clients une apparence de garantie. Cet effet est tellement certain que les entreprises étrangères, à qui la législation antérieure à 1905 permettait de fonctionner en France sans être soumises à aucun contrôle, aspiraient à s'en voir appliquer un.

C'est pourquoi la législation des pays où les assurances sont le plus développées, l'Angleterre et les États-Unis, ne prévoit rien d'analogue. La loi se borne à prescrire la *publicité* des comptes, sous des formes étendues et détaillées; elle facilite ainsi aux intéressés la surveillance de la gestion de l'entreprise, mais elle leur laisse le soin de réclamer les vérifications utiles ou de s'entourer de tous les renseignements nécessaires. Elle ne les induit pas à croire que le gouvernement se charge, à leur place, d'une tâche qui engagerait sa responsabilité sans donner des garanties efficaces.

IV. — Conclusions.

On voit combien de conditions sont nécessaires pour que les assurances procurent en réalité la sécurité qu'elles promettent. Si quelques-unes de ces conditions font défaut dans les assurances ordinaires, les déceptions qui atteignent les familles les plus prudentes et les plus soucieuses de leur avenir ont déjà une gravité dépassant les malheurs individuels, par suite de l'atteinte portée aux idées de prévoyance, condition de tout progrès. Dans les assurances sociales, qui portent essentiellement sur ce qui est jugé le strict nécessaire, le mal est bien plus grand encore.

Ces assurances s'appliquent en partie à des empêchements momentanés de travailler, tels que la *maladie* ou le *chômage*; dans ce cas, les abus inévitables si les fraudeurs habituels ou les paresseux n'étaient pas impitoyablement exclus, n'entraîneraient que la majoration indéfinie des primes, conduisant à la suppression des caisses, déjà bien grave quand l'habitude de compter sur elles serait prise. Mais le but essentiel des assurances sociales est de mettre l'ouvrier à l'abri du

besoin, dans sa *vieillesse* ou en cas d'*invalidité prématurée*, et de pouvoir aux besoins de sa famille en cas de *décès prématuré*. Des réserves considérables sont nécessaires, pour que les rentes viagères dues en pareil cas soient gagées sur autre chose que sur la bonne volonté des générations futures à subvenir aux besoins des vieillards, des invalides et des orphelins. Exposer ceux qui auront vécu en comptant sur ces pensions à s'en voir frustrer un jour, par suite de mécomptes résultant de précautions insuffisantes, ce serait commettre à la fois une iniquité criante et la plus grave des imprudences, au point de vue de l'ordre social. C'est pourquoi la stricte observation des règles essentielles en matière d'assurance s'impose tout particulièrement en cette matière.

La difficulté d'assurer la gestion de réserves colossales, la tendance constante à rejeter le plus de charges possibles sur l'avenir conduisent les États, lorsqu'ils remplacent par des subventions une partie des primes que comporterait l'assurance, à prendre des engagements auxquels il sera fait face par *des crédits à ouvrir dans les budgets futurs*, et non au moyen de *réserves* constituées à mesure que les droits sont acquis. D'autre part, le désir d'assurer à tous les citoyens le bénéfice des assurances a popularisé l'idée de *l'obligation*, impliquant l'impossibilité d'exclure les *mauvais risques*, pour lesquels la prétendue assurance est en réalité de l'assistance. Le jour où les imprévisions résultant d'erreurs systématiques de ce genre acculeraient les assurances sociales à la banqueroute, les œuvres fondées dans un but de paix sociale se trouveraient avoir engendré les colères les plus justifiées, de la part de ceux qui auraient été leurrés de vaines espérances. C'est pourquoi la connaissance des conditions qui dominent toutes les assurances est le fondement essentiel de toutes les études sociales tendant à donner à tous les citoyens la sécurité de l'avenir. Nul ne conteste que l'assistance publique, à défaut de la charité privée, doive souvent suppléer à l'impuissance de l'assurance, fondée sur le paiement de primes équivalentes aux risques et par suite limitée dans ses applications. Confondre l'une avec l'autre est une imprudence inexcusable, surtout quand l'aveuglement qui l'engendre est volontaire.

C. Colson,
Membre de l'Institut.

ARKANGEL
ET LES CHEMINS DE FER SEPTENTRIONAUX
DE LA RUSSIE

Il s'agit tout à la fois de la Russie d'Europe et de la Russie d'Asie; mais, comme nous le verrons tout à l'heure, c'est plutôt sur la Russie d'Europe que les efforts se portent et doivent se porter, comme conséquence de l'état de choses actuel; et aussi en vue de réaliser au mieux ce que l'on essaye d'obtenir tout à la fois pour la Sibérie et sa mise en valeur, et pour les relations faciles de la Russie européenne avec le monde de l'Europe occidentale en particulier, autant en temps de paix qu'en temps de guerre.

C'est bien la question militaire ou guerrière actuelle qui, depuis deux années, a attiré l'attention sur Arkangel, son port, ses facilités ou difficultés d'accès, ses relations avec les États alliés de la Russie, ou même avec l'Amérique du Nord ou d'autres pays. La question d'Arkangel a fait couler beaucoup d'encre depuis le commencement d'août 1914 : tout à la fois à cause des besoins auxquels Arkangel doit ou devrait répondre, et aussi comme conséquence de son insuffisance manifeste, et on peut ajouter fondamentale, à assurer des relations importantes entre ce qu'on peut appeler le monde extérieur et toute la Russie du Nord, en particulier l'immense superficie de la Russie septentrionale d'Europe.

L'énormité des besoins auxquels on aurait voulu voir le port d'Arkangel répondre est due pour la plus grande partie à la surexcitation artificielle des rapports actuels de la Russie avec les Alliés et l'Amérique, sous l'influence de l'espèce d'encerclement dans lequel elle se trouve prise. Nous n'avons pas besoin d'y insister longtemps pour le faire comprendre. On sait qu'elle ne peut plus songer, depuis déjà bien des mois, à avoir de relations avec ce que

nous appelons le monde extérieur, ni par les Dardanelles, ni par les pays des Balkans: d'autre part, si elle possède toujours son port de Vladivostock, c'est une porte de sortie terriblement excentrique; et si encore il peut servir à l'expédition d'une partie des produits qui viennent de la Sibérie même, quel détour ces produits ne subiraient-ils pas s'ils étaient originaires de la Russie d'Europe, même orientale, et s'ils devaient passer par le Transsibérien et Vladivostock, pour atteindre l'Europe en utilisant le canal de Suez! Il reste, il est vrai, les chemins de fer de Suède et de Norvège, dont les relations avec les chemins de fer russes ou tout au moins finlandais se sont assez sensiblement améliorées; quoiqu'il reste un hiatus, une absence de raccordement entre ces voies scandinaves et les voies finlandaises ou russes. Quand les expéditions de Russie ou les voyageurs ont par exemple atteint Haparanda, sur le territoire suédois, les unes et les autres pourront gagner assez facilement un des trois ports de l'Ouest qui servent de tête de ligne à des transports maritimes, et se diriger alors aussi bien sur la France et sur la Grande-Bretagne que sur les États-Unis. Mais le hiatus dont nous parlions, le passage obligatoire par un bac, la rupture de charge, comme on dit en terme technique, pour n'être pas extrêmement grave au point de vue du transport des voyageurs, n'en est pas moins une cause d'encombrement et de faible débit pour le transport des marchandises. De plus il peut même y avoir, pour ce transport des marchandises, parfois des correspondances postales, des difficultés politiques ou diplomatiques qui ne sont point pour faciliter les échanges. En fait la Russie n'est guère reliée aux pays étrangers non en guerre avec elle que pour le transport des voyageurs. A moins que les marchandises prennent cette voie d'Arkangel dont précisément nous voudrions faire comprendre les inconvénients, pour faire saisir d'autre part l'utilité des solutions nouvelles que l'on a imaginées, et qui sont en train de se réaliser largement.

Malheureusement, le port d'Arkangel, ou si l'on veut la voie d'accès d'Arkangel, soit aux importations soit aux exportations, est absolument insuffisante. C'est ce qui justifie les autres solutions auxquelles nous venons de faire allusion. Mais il peut sembler étonnant qu'un port dont l'existence remonte à bien des siècles soit aussi peu à même qu'Arkangel de répondre à un trafic un peu

sérieux. Évidemment, dans des parages aussi démunis que la côte Nord de la Russie sur l'Océan Glacial Arctique, Arkangel a pris une certaine importance, par ce fait même qu'il était à peu près seul à constituer une porte d'entrée ou de sortie sur le littoral de la Russie européenne du Nord. Mais c'est seulement à cette rareté ou à ce manque d'autres établissements maritimes qu'Arkangel devait vraiment sa réputation universelle. Car son insuffisance se manifestait tout à la fois de par ses difficultés d'accès même dans les mois d'été, parce qu'il se trouve sur une mer où la navigation est le plus souvent arrêtée complètement par les glaces; et aussi comme conséquence de ce que ses établissements maritimes laissaient considérablement à désirer. Ajoutons que l'on n'avait point prévu une guerre européenne isolant à peu près la Russie vers l'Ouest; que, à un point de vue plus général, on n'avait guère envisagé encore le développement des échanges vraiment commerciaux par ce littoral du Nord, et que le pays, en vertu de l'insuffisance même des voies de communication, ne s'était qu'assez peu développé, même au point de vue agricole, n'était qu'assez peu susceptible d'absorber beaucoup d'importations, de faire de larges exportations sur l'extérieur.

Nous disions tout à l'heure que l'insuffisance du port d'Arkangel était surprenante quand on songeait à son histoire déjà ancienne, et aussi à ce qu'il est classé parmi les ports vraiment importants de Russie et même du monde. Le fait est que, si l'on consultait une remarquable publication spéciale anglaise qui se nomme *The Shipping World Year Book*, due à un homme particulièrement connu dans les milieux maritimes, le major Jones, on y trouverait Arkangel en bonne place, on verrait consacrée à ce port une notice aussi longue qu'à bien d'autres établissements que nous considérons presque comme de première valeur.

Mais tout est relatif, laissions-nous entendre tout à l'heure; et l'observation s'applique à Arkangel. Cette ville et ce port ont été fondés en 1582, à 800 kilomètres environ dans le nord-est de Saint-Pétersbourg, et à assez faible distance de l'embouchure de la rivière Dwina, qui semblait tout indiquée comme voie de pénétration ou d'apport des marchandises. Avant la fondation de Saint-Pétersbourg, Arkangel était la seule place maritime commerçante de la Russie du Nord, a-t-on pu dire sans exagération; c'était l'opinion en particulier

de J.-R. Mac Culloch, dont le *Dictionnaire pratique, théorique et historique du commerce et de la navigation commerciale*, paru en 1834, peut toujours donner des renseignements historiques extrêmement intéressants. Mac Culloch, dans la seconde édition de son livre, tout en faisant remarquer qu'Arkangel ne possédait pas une population de plus de 7,000 à 8,000 habitants, ajoutait que « c'était la principale ville commerciale du Nord de la Russie », que de plus « la Dwina étant navigable et traversant une étendue immense faisait d'Arkangel un entrepôt considérable ».

L'emplacement d'Arkangel avait été découvert par le fameux Richard Chancellor, compagnon de Sir Hugh Willoughby, dans son voyage de découverte, en 1554, quand les Anglais, jaloux des succès des Portugais et des Espagnols, espéraient trouver ce fameux passage du Nord-Est dont nous redirons un mot, et qu'ils pensaient pouvoir les amener assez facilement jusqu'aux « Iles aux Épices ». Il faut songer que Mac Culloch écrivait en 1834. Il reconnaissait qu'Arkangel avait perdu une partie de son ancienne importance et ne jouissait plus du même monopole qu'autrefois; mais il y trouvait ce qu'il appelait un « commerce assez joliment intense, surtout commerce d'exportation ». Ce mouvement commercial correspondait tantôt à 400, 450 ou 500 bateaux dans le cours d'une année, bateaux du tonnage courant à cette époque. La valeur des exportations n'atteignait pas 15 millions de roubles; celle des importations ne dépassait guère 1,200,000 roubles. Si nous consultions d'autre part un dictionnaire inspiré de la même idée que celui de Mac Culloch, mais beaucoup plus récent, paru en 1863, nous voulons dire le *Dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation* publié par les soins de l'éditeur et économiste Guillaumin; nous y trouverions également des appréciations assez favorables sur Arkangel. On notait que la ville faisait encore un commerce assez étendu, en dépit de la perte d'importance qu'elle avait subie : ce dictionnaire relevait en 1852 l'entrée dans le port de plus de 700 navires, représentant 47,000 tonneaux; l'exportation dépassait une valeur de 21 millions de francs, les importations restant malheureusement toujours assez faibles.

En dépit de ce que l'on pouvait penser du rôle de la Dwina comme voie de navigation et de communication avec l'intérieur des pays

qu'Arkangel était en état de desservir, la position de cet établissement était bien excentrique; et cet inconvénient ne pouvait que s'accentuer au fur et à mesure, non pas seulement que la Russie posséderait d'autres ports maritimes mieux situés, que Saint-Pétersbourg s'établirait en grand établissement commercial; mais encore au fur et à mesure que l'on prendrait partout l'habitude des relations pratiques, faciles et à bon marché que seules les voies ferrées peuvent donner. Et c'est pour cela que le rôle commercial d'Arkangel ne s'était guère développé. Ce qui pouvait même permettre de dire que, de façon absolue, il avait perdu beaucoup, au milieu de l'expansion générale du commerce maritime extérieur.

Nous allons voir que l'établissement d'une voix ferrée, élémentaire il est vrai, le raccordant avec l'intérieur du pays, n'avait pas pu remédier aux inconvénients de son excentricité, de son éloignement, de son isolement, et encore moins, bien entendu, à ce fait que l'accès du port est fermé par les glaces pendant un nombre considérable de mois chaque année. Aussi bien, ce qu'on peut appeler l'aménagement réel du port, son outillage, ses quais, sa profondeur d'eau, le tirant de son chenal d'accès et le reste laissaient considérablement à désirer. Peut-être n'avait-on point apporté de grands perfectionnements à tous ces points de vue, parce que l'on n'avait guère confiance dans l'avenir du port. A coup sûr cette situation, ces aménagements tout à fait sommaires ne pouvaient que contribuer encore à diminuer son rôle effectif. Sans doute on introduisait par Arkangel des marchandises assez variées, aussi bien du poisson pour l'alimentation populaire, que des machines et du charbon pour les besoins des usines; d'autre part l'exportation tenait toujours la très grande place, portait sur des céréales variées, seigle, avoine, blé, sur des produits forestiers, etc.

Il ne suffisait pas de brise-glaces très puissants pour maintenir la navigation pendant plus de quatre mois, quatre mois et demi; et à ce point de vue du reste, on s'accordait à reconnaître généralement que la situation d'Arkangel, toute choisie qu'elle avait été par l'illustre Chancellor, était inférieure à certains autres emplacements que l'on aurait pu préférer ou que l'on pourrait lui substituer. Dans ces conditions, on n'avait pas à s'étonner si le mouvement commercial, même aux exportations, ne dépassait

guère 250,000 tonnes; c'était sans doute très beau par rapport aux difficultés de toutes sortes que rencontrait le commerce maritime, et à Arkangel même, et dans les accès de ce port, mais c'était en somme très faible. Ce mouvement de la navigation ne représentait que 500 navires à vapeur et un nombre assez élevé de voiliers, mais tous très petits. Les exportations dont nous venons de parler représentaient une valeur de 27 millions de roubles au maximum; celle des importations n'en était guère que le dixième. Dans les années les meilleures, le mouvement maritime avait pu s'approcher de 600 vapeurs, avec une jauge totale de quelque 700,000 tonneaux. Pour ce qui est des importations, elles demeuraient assez minimes, bien que de nouveaux produits eussent apparu sur les quais d'Arkangel, en provenance de Grande-Bretagne, d'Allemagne, etc.

Nous avons dit que le chenal du port laissait fort à désirer : il avait une profondeur normale de beaucoup moins de six mètres; il fallait constamment draguer pour entretenir sur la barre une profondeur suffisante pour que les navires tirant à peu près 5 m. 80 fussent à même de pénétrer, et en deux marées, c'est-à-dire en perdant un temps considérable. Il est vrai de dire que, dans le courant de 1913, les dragages poussés plus activement avaient permis le passage sur la barre et dans le chenal de bateaux de plus de 6 mètres de tirant d'eau. Mais la manutention des marchandises se faisait dans le port de la façon la plus élémentaire, surtout à bras d'homme, même pour les céréales; alors que maintenant, dans les grands ports d'exportation et d'importation de ces céréales, on recourt normalement aux machines, aux élévateurs, réussissant à charger ou à décharger un grand navire dans un temps extrêmement court, et avec une dépense unitaire extrêmement faible par hectolitre de blé ou d'autres céréales manutentionné. On avait bien amené dans le port, à la fin de 1912, un élévateur flottant, mais il ne rendait pas encore de grands services. Le chargement du bois se faisait plus lentement que le chargement du blé même, par suite de l'absence d'engins de levage d'une puissance réelle. Et souvent la tonne de marchandises arrivait à coûter 30 francs pour son débarquement, il est vrai complété par son transport du bateau sur le wagon, ou inversement, la voie ferrée aboutissant à Arkangel en venant du Sud ne se continuant pas le long des quais par des voies

de port. Il n'y avait même pas de pont sur la Dwina pour relier la gare au port, qui se trouvait ainsi en grande partie isolé du chemin de fer et des bienfaits des communications rapides.

Comment dans de semblables conditions le mouvement maritime du port aurait-il pu se développer, en dehors du strict nécessaire? Nous devons pourtant reconnaître que certains efforts avaient été faits plus ou moins récemment pour mettre Arkangel dans une moins mauvaise situation; et notamment pour le relier avec l'intérieur du pays, qu'il s'agît de la Russie européenne dans la direction de Saint-Pétersbourg, de Moscou, ou qu'il s'agit au contraire de la Russie sibérienne.

Au premier point de vue, on avait exécuté un travail réellement considérable, qui n'était pourtant pas très grandiose, très efficace de par ses résultats. Afin de remédier à l'excentricité du port d'Arkangel, peut-être quelque peu dans des vues militaires, mais à coup sûr dans des vues commerciales; pour tenter de commencer à mettre en valeur cette immense Russie du Nord qui produit jusqu'ici si peu, et qui a pourtant de vastes « possibilités » dans son sous-sol et dans son sol; pour remédier aux mauvaises communications d'Arkangel avec son hinterland possible, en 1895 on résolut de prolonger jusqu'à Arkangel la ligne ferrée Yaroslaw-Vologda. C'était donc relier le port de l'Océan Glacial Arctique avec tout le réseau ferré russe, et avec Moscou, et avec Saint-Pétersbourg.

Très vite on s'était mis à la construction de la ligne, qui présentait un développement linéaire de quelque 650 kilomètres, et qui, d'autre part, devait être établie à travers un territoire à peu près désert, où la population ne s'était pas implantée, précisément parce qu'il n'y avait pas de voies de communication, pas de moyens d'exporter les produits obtenus par les cultures que l'on aurait pu tenter. Nous n'avons pas besoin de dire que l'absence de population indigène, l'absence d'agglomérations antérieures à la voie ferrée, rendait particulièrement malaisé l'établissement de cette ligne : il fallait en très grande partie faire venir des points souvent très éloignés et les bras que l'on allait être obligé d'employer par milliers, et les matières alimentaires nécessaires à l'existence de ces ouvriers, et bien entendu aussi tous les matériaux indispensables à la construction de la ligne. Les routes de terre mêmes manquaient,

parce que le plus souvent on traversait la forêt vierge; très fréquemment aussi on se heurtait à des terrains assez peu favorables à l'établissement des remblais, et les difficultés en étaient encore augmentées.

Et pourtant l'on avait résolu, sur une échelle bien modeste, le problème de la mise en communication d'Arkangel avec le reste de la Russie : on se contentait en effet d'une ligne ferrée étroite et à simple voie, convaincu que l'on était qu'elle suffirait à tous les besoins du trafic, puisque le port n'était ouvert à la navigation que pendant quatre mois et demi d'ordinaire; on se figurait un peu naïvement que les marchandises arrivant à Arkangel ne souffriraient pas considérablement, si elles étaient obligées d'attendre le moment où elles pourraient être expédiées par la ligne ferrée, en proportion de son débit quotidien; si de même les marchandises à exporter étaient obligées de partir longtemps à l'avance par cette voie étroite, pour aller s'entreposer et s'accumuler à Arkangel, où au surplus les magasins étaient peu nombreux et mal organisés, pour attendre le moment de l'ouverture de la navigation. C'était une solution très imparfaite, très incomplète; cependant nous pouvons facilement excuser les Russes de l'avoir adoptée d'abord, à cause même du grand développement de la ligne qu'il s'agissait de construire, et de l'incertitude où l'on était d'une expansion possible du commerce maritime d'Arkangel, sous l'influence de communications plus faciles. Il fallait des capitaux assez importants pour exécuter même une ligne ferrée à voie étroite, sur 700 kilomètres de développement, dans des conditions aussi malaisées à tous égards; et on sait que la Russie, avec son immense superficie, est obligée de disséminer considérablement ses efforts pécuniaires et matériels dans l'établissement d'un réseau ferré un peu serré sur son territoire.

Aussi bien, dès cette époque, et même quelques années auparavant, on avait compris tout à la fois l'insuffisance que présentait le chemin de fer transsibérien, en dépit de ses qualités et de ses avantages, pour assurer l'écoulement vraiment notable des principaux produits de la Sibérie, et l'introduction des marchandises nécessaires à la vie du pays au fur et à mesure qu'il se colonisait, et le développement de ce pays. Et avant même que l'on eût décidé de construire la ligne reliant Vologda à Arkangel, c'est-à-dire Arkangel à la Russie

d'Europe, on avait non pas seulement projeté, mais bel et bien exécuté une voie ferrée qui devait, pour partie et en combinaison avec une voie d'eau, assurer les relations de ce même port d'Arkangel, de cette porte d'entrée et de sortie sur l'Océan Glacial Arctique, avec une portion de la Sibérie.

Il s'agissait de décharger d'autant le Transsibérien, plutôt même d'assurer les courants de transport qu'il ne pouvait pas assurer lui-

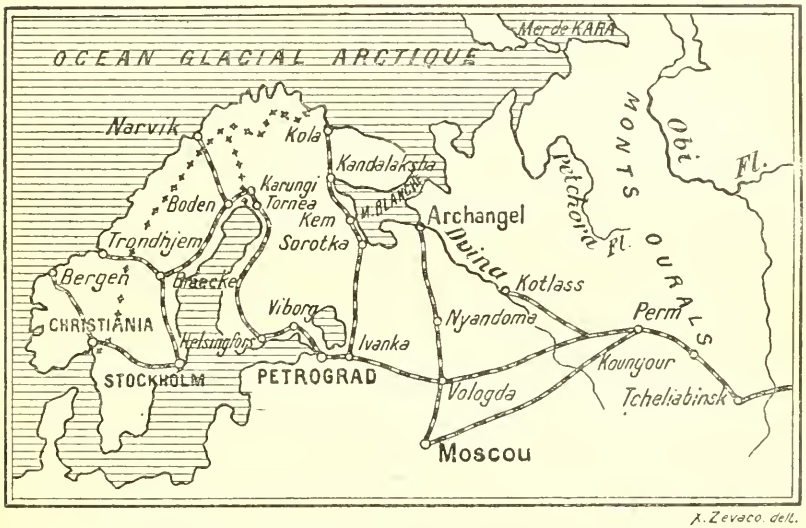

A. Zevaco del.

LE RÉSEAU FERRÉ EXISTANT OU EN CONSTRUCTION DE LA RUSSIE DU NORD.

même. On avait établi le chemin de fer de Tchéliabinsk à Iekaterinenbourg et à Perm, et l'on projetait de prolonger très rapidement cette ligne jusqu'à Kotlas. C'était donc mettre le réseau ferré de la Sibérie en communication avec la partie supérieure du cours de la Dwina, cette voie d'eau à l'embouchure de laquelle nous avions trouvé Arkangel; c'était par conséquent permettre aux marchandises, par la navigation combinée, de descendre de Sibérie ou de remonter jusqu'en Sibérie, soit pour s'embarquer, soit après avoir débarqué à Arkangel. La solution n'était pas parfaite, mais elle était du moins susceptible de rendre des services, à défaut d'une voie ferrée continue et d'un transport sans transbordement. En somme cette combinaison, qui devait se réaliser en peu de temps, n'était point trop mauvaise, puisqu'elle a pu servir jusqu'à notre époque :

c'est encore ce mode de transport combiné, mi-partie par voie navigable, mi-partie par voie ferrée, qui assure les relations relativement directes d'une portion de la Sibérie avec Arkangel.

Même dans les milieux russes, on ne se faisait pas d'illusions sur la valeur de cette solution, puisque, en même temps qu'on résolvait d'exécuter et que l'on exécutait effectivement en 1897 le prolongement de la ligne ferrée dont nous venons de parler, c'est-à-dire l'exécution d'une voie entre Perm et Kotlas, voie de 900 kilomètres de développement représentant elle-même un effort considérable; on résolvait de prévoir, dans les plans de développement du réseau ferré russe, l'exécution ultérieure et aussi prochaine que possible d'une voie ferrée parallèle au fleuve Dwina, c'est-à-dire devant assurer les communications entièrement par rails entre Arkangel et Perm, puis le réseau sibérien.

On a cru du reste devoir exécuter auparavant la ligne directe de Perm à Saint-Pétersbourg par Viatka et Vologda, qui semblait plus pressée.

En fait, la mise à contribution de la navigation de la Dwina comme seul prolongement et complément de la ligne ferrée allant même jusqu'à Kotlas, n'a pas donné de résultats bien brillants pour le trafic d'Arkangel. Il pouvait en donner encore moins pour ce qui était du trafic spécial destiné à pénétrer en Russie d'Europe, trafic spécial qui s'est tant développé pendant la période militaire actuelle. Les voies navigables et même les rivières ou fleuves, dans la partie septentrionale de la Russie, ont le grand inconvénient de n'être point navigables toute l'année, par suite de la formation des glaces; c'est une gêne considérable qui se superpose aux infériorités que les voies d'eau, artificielles ou naturelles, quand elles ne présentent pas des dimensions, des profondeurs d'eau exceptionnelles, offrent normalement. Sans doute, on a bien vu circuler chaque année sur la Dwina des produits sibériens, céréales, seigle, orge, des produits de la ferme, du beurre, des huiles, des produits forestiers, etc., dont une bonne partie passaient par Arkangel après s'être souvent entreposés dans de grands magasins construits à Kotlas; mais le débit de cette voie d'eau était assez faible; et en réalité, comme nous avons essayé de le montrer ici même, les transports par voies d'eau intérieures sont toujours coûteux, si l'on tient compte de tout, et notam-

ment de la lenteur de déplacement des chalands, même des bateaux à vapeur, là où on peut les employer.

On s'est plaint que les frets étaient très élevés sur la Dwina : cela n'est pas seulement le résultat d'ententes entre les compagnies de navigation ; c'est la conséquence forcée de la lenteur des transports. Aussi bien les frets sur la voie d'eau proprement dite sont-ils relevés considérablement par les dépenses de transbordement à Kotlas, c'est-à-dire au point où se trouve le raccordement avec la voie ferrée, dans ce que, dans le langage technique moderne, on appellerait la gare d'eau. Évidemment la distance absolue à franchir n'est pas énorme, elle ne dépasse guère 600 kilomètres ; mais on sait à quelle allure se déplacent les chalands de navigation intérieure, même quand ils peuvent être remorqués par des bateaux à vapeur [1]. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs qu'une voie de navigation, à moins d'être soigneusement canalisée, offre une puissance de débit considérable ; et le fait est que les bateaux circulant sur la Dwina avaient toujours leur plein chargement avant même les circonstances actuelles, qui ont fait refluer par Arkangel une partie des marchandises s'introduisant avant la guerre par d'autres ports russes, et prenant par suite d'autres voies également pour rejoindre les marchés de consommation de Sibérie. Le phénomène s'est produit également pour les produits du sol ou du sous-sol du pays, à destination de l'étranger.

Si la Dwina, complétée par le chemin de fer à partir de Kotlas, s'est montrée bien insuffisante pour assurer les relations d'Arkangel avec une partie de son hinterland, il n'en a pas été différemment, on peut même dire au contraire, de la petite voie ferrée à faible écartement créée, comme nous l'avons dit, entre Vologda et le port de l'Océan Glacial Arctique. Sous l'influence de l'afflux des marchandises de toutes sortes, surtout marchandises d'importation devant répondre à une partie des besoins militaires de la Russie, comme conséquence également de l'exportation grandissante de produits russes qui ne pouvaient passer par ailleurs, dont l'expédition sur l'étranger était

1. Voir l'article que nous avons consacré ici à l'instrument de transport du passé que l'on appelle le canal, et se reporter surtout aux belles études en la matière de M. C. Colson.

particulièrement intéressante à une époque où il faut se faire du change, ainsi qu'on dit en ces matières de commerce international, la ligne à voie étroite en question était arrivée rapidement à un état de congestion absolue. Il va sans dire que les quais et les entrepôts d'Arkangel se trouvaient sensiblement dans la même situation. C'était, tout au moins pour les marchandises disons « civiles », c'est-à-dire pour le commerce ordinaire, la cessation presque complète des relations, puisque l'on était obligé de réserver le port d'Arkangel et surtout la petite voie d'Arkangel à Vologda, aux transports les plus urgents, transports répondant aux nécessités militaires. Il ne faut pas perdre de vue que les chemins de fer à voie étroite ont une puissance de débit considérablement plus faible que les chemins de fer à voie large, la différence de capacité de la ligne étant hors de proportion avec la différence de l'écartement des rails : il y a là une question de cube utilisable dans les wagons. Il suffit d'une augmentation assez minime dans la largeur de ceux-ci, pour que la capacité augmente considérablement. De plus, les chemins de fer à voie étroite, destinés à donner passage à du matériel naturellement léger, ne pourraient supporter des charges très lourdes, au cas où l'on voudrait les faire tenir dans ou sur ce matériel. Aussi bien la ligne de Vologda à Arkangel avait été établie dans le terrain difficile que nous avons indiqué, un peu rapidement et légèrement; et la résistance du sous-sol et des remblais, les inondations assez fréquentes dans la portion de la ligne tout au moins voisine d'Arkangel même, ne permettaient guère de modifier l'état des choses, c'est-à-dire le rendement, le débit de la ligne. On a courageusement envisagé une solution aussi complète que possible, étant donné qu'il fallait construire très vite.

En même temps que l'on améliorait assez sensiblement les installations du port même d'Arkangel, en se servant d'instruments de levage puissants, en y prolongeant les quais, en créant des voies ferrées sur ces quais mêmes, en utilisant au mieux les magasins; on a résolu en principe de transformer la ligne ferrée de Vologda à Arkangel en une ligne à double voie, quelque peu dévoyée dans sa partie extrême, le long du cours de la Dwina, pour éviter l'influence pernicieuse des inondations périodiques. Et immédiatement, pour aller au plus pressé, on a créé, à grand renfort de main-d'œuvre, une

nouvelle ligne à écartement normal (nous entendons l'écartement normal des chemins de fer russes, très sensiblement supérieur au 1 m. 44 des autres chemins de fer européens), d'abord entre Vologda et Nyandoma, c'est-à-dire à peu près sur la moitié du parcours de Vologda à Arkangel. Tout de suite après on s'est attaqué à la section nord de la ligne, pendant que déjà la modification de la section sud, dotée d'un matériel à voie large susceptible de prendre de grosses charges, assurait l'évacuation d'une partie des marchandises en souffrance sur la ligne ou dans les magasins et sur les quais d'Arkangel; le matériel à voie étroite et les trains pouvant être considérablement multipliés entre Arkangel et Nyandoma, puisqu'on n'avait plus besoin de ce matériel à voie étroite sur la section sud de la nouvelle ligne.

Le trafic est devenu ainsi très important par voie ferrée entre Arkangel et le réseau de la Russie d'Europe; ce qui ne veut pas dire que l'on ait réussi à décongestionner complètement le port d'Arkangel, ni à lui faire rendre les services d'un puissant établissement maritime; par ce fait même qu'il n'est ouvert à la libre introduction ou exportation des marchandises que du mois de mai à la mi-octobre tout au plus, sous l'influence des glaces obstruant les voies d'accès maritimes de ce port. Il faut donc chercher autre chose, et c'est ce que l'on a fait; on peut même dire que l'on a trouvé en très grande partie cette autre chose, puisqu'une nouvelle voie ferrée, un nouvel établissement maritime sont en période de création entre ce réseau de la Russie européenne, en particulier la région de Saint-Pétersbourg, et la portion de la côte septentrionale, de la côte de l'Océan Glacial Arctique, où les conditions naturelles sont beaucoup moins difficiles, où l'on peut espérer voir les navires arriver et partir en toute saison, en dépit des glaces.

On s'est aperçu que la question était beaucoup plus large que la simple satisfaction des besoins immédiats, suscités par la guerre européenne qui se poursuit; on a compris qu'il y avait, dans cette création, quelque chose de plus large que l'accès de la Russie européenne et en particulier du nord de cette Russie. On s'est rappelé fort à propos que depuis longtemps, pour ainsi dire depuis sa création, le Transsibérien s'est accusé comme étant fort insuffisant pour répondre aux différents besoins de la Sibérie; et les solutions que l'on a trouvées,

que l'on est en train de réaliser, consistent précisément pour partie à donner une porte de sortie nouvelle aux produits de la Sibérie ou une porte d'entrée aux importations à destination de cette partie de la Russie; ceci par liaison de la voie nouvelle à créer et de l'établissement maritime à constituer sur l'Océan Glacial Arctique, avec cette fameuse ligne de Perm à Iekaterinenbourg, à Tchéliabinsk et au réseau sibérien.

Cette insuffisance du Transsibérien, qui constitue à lui seul la plus grosse partie du réseau ferré sibérien, est d'autant plus marquée, qu'on ne trouve guère dans le pays entre le Nord, c'est-à-dire la côte de l'Océan Glacial Arctique que théoriquement la navigation peut atteindre, et la ligne transsibérienne, que des voies de pénétration tout à fait insuffisantes elles-mêmes : sous la forme des principaux fleuves de Sibérie, qui paraissent offrir des voies de communication de choix, parcourant un bassin très étendu, présentant un volume d'eau énorme, mais où, comme sur la Dwina, la circulation est très souvent arrêtée par les glaces résultant de la débâcle, où des débris végétaux contribuent encore à ralentir, sinon à arrêter la navigation.

Bien entendu l'insuffisance du Transsibérien n'est plus ce qu'elle était avant l'exécution de la deuxième voie, et à un moment où la guerre russo-japonaise a été considérablement gênée par cette insuffisance; mais ce chemin de fer, si bien établi qu'on puisse le juger maintenant au point de vue du trafic, n'en est pas moins hors d'état de transporter toutes les marchandises qui, virtuellement, cherchent à pénétrer en Sibérie ou à en sortir. C'est en très grande partie parce que l'on a constaté et que l'on constate de plus en plus cette impuissance de la grande voie ferrée transsibérienne, à répondre à tous les besoins du pays, que, depuis plusieurs années surtout, les Russes et bien des commerçants étrangers, plus ou moins encouragés par le gouvernement russe ou poussés par leur désir de faire des affaires dans un pays où les possibilités sont immenses et où les relations avec l'étranger sont difficiles, ont cherché à établir par mer, par l'Océan Glacial Arctique, par ce que l'on appelait le Passage du Nord-Est au temps de Chancellor et de Willoughby, des transports maritimes réguliers entre l'Europe occidentale, en particulier la Grande-Bretagne et la côte nord de

la Sibérie. On vise tout spécialement l'embouchure de l'Obi et de l'Yenissei.

C'est le passage du Nord-Est entendu dans un tout autre sens qu'au XVIe siècle. Les efforts que l'on poursuit sont facilités par le fait que l'on possède maintenant des navires à vapeur de grande puissance, de très grande résistance également; que l'on peut les aider de brise-glaces offrant des coques d'une solidité presque à toute épreuve, frayant la route; que l'on peut également mettre à contribution (et qu'on l'a fait) des postes de télégraphie sans fil pour suivre les expéditions maritimes à travers la route dangereuse et difficile au milieu des glaces, au besoin pour les informer de l'état des glaces, de façon à ce que les navires évitent les passages les plus difficiles.

Il ne faut pas croire que les difficultés soient ménagées à ceux qui s'engagent dans cette navigation spéciale. Sans doute on bénéficie de ces transformations techniques et scientifiques auxquelles nous faisions allusion. On bénéficie également des efforts de ceux qui, pendant des années, se sont livrés dans ces parages à des explorations au moins aussi scientifiques et géographiques que commerciales, comme l'illustre Nordenskiold; on tire parti de toute l'expérience acquise par le célèbre capitaine anglais Wiggins, qui s'est entêté sur cette route, qui y a effectué à plusieurs reprises des voyages assez heureux. Il est bien certain que les efforts successifs qui ont été poursuivis depuis une quarantaine d'années surtout dans ces mers, spécialement dans la mer de Kara, sont arrivés à démontrer que, avec beaucoup de précautions et d'audace tout à la fois, grâce à la connaissance grandissante que l'on a des courants, de la géographie spéciale des glaces, notamment au delà d'Arkangel, dans l'est de sa longitude, on peut espérer quelque jour établir chaque année, pendant un temps trop court il est vrai, des relations maritimes entre l'ouest de l'Europe et le nord de la Sibérie jusqu'à l'embouchure des grands fleuves. Ceux-ci permettent ensuite, mais toujours seulement pendant une portion de l'année, de pénétrer de 3.000 à 4,000 kilomètres dans les terres, et d'atteindre, à l'aide de bateaux spéciaux le plus souvent, complétant les navires de mer venant d'Europe, les marchés de vente ou d'achat d'une foule de produits intéressants.

Si, comme il l'a fait à plusieurs reprises, le gouvernement russe concède à l'importation des marchandises étrangères la franchise des droits de douane, quand elles parviennent par cette voie détournée, il est très possible que le bénéfice assuré de la sorte aux importateurs, leur permette de compenser les frais considérables et les risques courus dans cette navigation des mers arctiques, qu'il s'établisse un certain courant de transports, entre la moitié de juillet et le mois de septembre, par la mer de Kara et l'embouchure des deux fleuves que nous citions tout à l'heure. Le fret de retour ne saurait manquer, sous la forme des innombrables produits sibériens auxquels nous avons déjà fait allusion. C'est pour cela que l'on a envisagé un moment, et que l'on envisage peut-être encore actuellement, la création, à l'embouchure de l'Yenissei, d'un établissement maritime susceptible de recevoir les navires venant d'Europe par cette voie de la Mer Arctique; établissement dans lequel se ferait le plus ordinairement le transbordement sur des bateaux susceptibles de circuler sur les fleuves sibériens.

Toutefois, quelle que soit l'opinion à laquelle ont pu arriver ceux qui ont fréquenté particulièrement ces parages, et qui ont réussi à accomplir des expéditions aller et retour entre l'Europe de l'ouest et la côte septentrionale de la Sibérie, ce ne sera jamais là qu'une solution un peu accidentelle, ne pouvant répondre qu'à un courant de trafic extrêmement faible, et imposant en réalité des dépenses de transport relativement élevées, à cause même des risques courus et des pertes assez fréquemment subies. La vérité sera donc de trouver, dans le nord de la Russie d'Europe, et même plus exactement dans le nord-ouest du littoral de cette portion de la Russie, un port libre de glaces que l'on reliera au réseau ferré de la Russie européenne et également de la Russie sibérienne; où les transactions pourront se faire dans de bonnes conditions de rapidité. Les transports par chemin de fer sont toujours moins coûteux véritablement que les transports très lents et très rares, durant fort peu de semaines, que l'on peut faire par l'Océan Glacial Arctique, même quand il s'agit seulement d'arriver jusqu'à Arkangel.

On voit, dans ces conditions, que, comme nous le disions, la solution poursuivie actuellement est double. Il s'agit tout à la fois

de substituer au Passage du Nord-Est entendu comme nous l'indiquions, un transport rapide par voie ferrée se faisant en tout temps, sans aucune difficulté, en complétant ce transport par voie de fer à l'aide d'un transport par voie maritime, dans des mers libres de glaces, se raccordant à la ligne ferrée par un port maritime, également libre de glaces en tout temps. Ce nouvel établissement maritime de la Russie d'Europe septentrionale va procurer des relations faciles de toute la Russie asiatique et européenne avec l'Europe occidentale, avec l'Amérique et les autres pays plus ou moins lointains.

La voie ferrée projetée est déjà en construction, et l'établissement maritime qui la terminera au nord avant la fin de la guerre actuelle est presque choisi définitivement. Cette nouvelle voie de communication sera précieuse pour les relations de la Russie avec le monde extérieur; elle évitera que, dans des circonstances analogues, si jamais il s'en présente, le monde russe soit coupé de ses communications avec le monde extérieur. Et en temps de paix, il en résultera un développement très rapide, une mise en valeur vite grandissante, et des territoires de la Russie, et des richesses que la Sibérie ne demande qu'à produire.

Cette côte libre de glaces qu'il s'agit d'atteindre par une voie ferrée venant de l'intérieur, c'est ce que l'on nomme la côte Mourmane, ou encore la presqu'île de Kola, à laquelle appartient cette côte : c'est le tout proche voisinage de la Scandinavie, à distance assez faible du fameux cap Nord.

Depuis bien longtemps on avait songé à y faire aboutir un canal maritime venant de la Baltique, c'est-à-dire du golfe de Bothnie, pour donner un passage aux navires de guerre russes, toujours menacés d'être enfermés dans la Baltique. Mais il vaut bien mieux, au point de vue général et surtout commercial, une voie ferrée pour desservir l'établissement que l'on veut créer à un point choisi entre deux ou trois entre lesquels on hésite actuellement. Le choix de la côte Mourmane est du reste préférable à celui auquel on avait songé d'une autre partie de la Mer Blanche, au port de Kem, ou Kiem, par exemple, dans le fond et à l'ouest de cette indentation du littoral. Dans la Mer Blanche proprement dite, il ne faut parler que d'une navigation de six, peut-être sept mois à la rigueur, jusqu'au

commencement de décembre, quand les circonstances sont favorables, et ne commençant qu'avec le mois de mai. Un courant chaud vient baigner au contraire la côte Mourmane; c'est pour cela que depuis bien des années on y a créé le port militaire d'Alexandrovsk, qui ne s'est d'ailleurs guère développé, précisément parce qu'il ne communique pas avec l'intérieur. Et cependant on est à deux journées de Pétrograd.

Pour effectuer la liaison entre l'intérieur et d'autre part Kola ou Port Catherine, peut-être même un autre point encore plus favorable de cette côte Mourmane, on exécute la voie ferrée à laquelle nous avons fait allusion, et qui va profondément modifier les relations de la Russie du Nord, et aussi de la Sibérie septentrionale, avec l'extérieur.

C'est de Zwanka, station de la ligne de Vologda à Pétrograd, que part la nouvelle voie ferrée, dont l'exécution est déjà terminée pour une bonne partie. Elle se dirige dans le Nord par Petrozavodsk, c'est-à-dire le long de la nappe d'eau du lac Onega; puis elle dessert Zorotska sur la Mer Blanche même, le port de Kiem, dont nous parlions tout à l'heure et Kandalaksha, à l'extrémité nord d'une sorte de fiord dépendant de la Mer Blanche. Elle peut remonter alors presque directement dans le direction sud-nord jusqu'à la côte, aux environs de Kola.

Il est probable qu'avant la fin de 1916, cette nouvelle voie de la côte Mourmane sera achevée; en tout cas elle met dès maintenant en relations faciles et rapides, grâce à un travail acharné, à l'emploi d'une main-d'œuvre extrêmement nombreuse, sa tête de ligne, c'est-à-dire Pétrograd, Vologda, Perm, la Sibérie, avec une portion de la Mer Blanche à Kiem, plus facilement et plus longuement accessible qu'Arkangel. Au moment même où nous écrivons, les marchandises ne peuvent point venir sans rompre charge de la côte Mourmane jusqu'à Pétrograd, bien que la section de la ligne entre l'Océan Glacial et Kandalaksha soit à peu près susceptible d'être mise en exploitation : il y a un hiatus, c'est-à-dire une section non achevée le long du littoral de la Mer Blanche. Mais on répond déjà aux besoins immédiats et urgents, en bouchant ce hiatus à l'aide d'un transport maritime par ferry-boats entre Kiem et Kandalaksha. Une semblable combinaison ne permet sans doute d'effectuer le parcours

total qu'en quelque cinq, peut-être même six jours; mais la ligne construite avec son complément maritime a néanmoins un débit considérable et va faire oublier sans doute en partie le chemin d'Arkangel, avec ses lenteurs et ses difficultés.

Cela n'empêche que, pour tirer parti de ce port d'Arkangel, on va terminer avant peu le prolongement par voie ferrée de la ligne qui jusqu'ici aboutissait sur la Dwina, et relier par conséquent par rail Arkangel avec le réseau sibérien. Mais la véritable solution de la mise en valeur de tous ces pays septentrionaux de la Russie, européenne ou non, ne sera vraiment permise que du jour où le nouveau port libre de glaces sera relié par une double voie à grand débit à tout le reste du pays. Il n'en demeurera pas moins un long parcours par chemin de fer à effectuer pour les produits venant de Sibérie ou s'y dirigeant.

Toutes les régions ainsi desservies semblent peu favorablement dotées par la nature, en ce sens qu'elles ne fournissent pas encore une masse de produits, qu'elles ne nourrissent qu'une population très clairsemée. Mais, pour la presqu'île de Kola en particulier, et pour les territoires que parcourt la nouvelle ligne desservant Kiem, Kandalaksha, etc., comme trop souvent, il existe des richesses virtuelles, dont la mise en œuvre est uniquement empêchée par l'absence de ces moyens de transport modernes, rapides et bon marché, qui ont transformé le reste du monde.

DANIEL BELLET.

LA PROPAGANDE SCOLAIRE ALLEMANDE A L'ÉTRANGER

AVANT ET PENDANT LA GUERRE

La puissance « tentaculaire » de l'Allemagne était devenue évidente par le nombre toujours croissant d'écoles qu'elle entretenait dans les pays étrangers avant la guerre On n'en a jamais publié des statistiques exactes [1]. Lorsque, après 1870, on commença à recenser les éléments allemands au dehors, on compta 24 écoles dans les pays européens. Presque toutes étaient de fondation religieuse. Quelques-unes, comme l'école Saint-Pierre et l'école réformée à Copenhague ou les écoles Sainte-Marie et Saint-Georges à Londres, remontent au XVIIIe siècle. Au delà des mers, il n'en existait guère plus d'une vingtaine. Or, en 1905 les chiffres étaient de 1,008 écoles avec 12,800 élèves, et en 1907 de 1,242 écoles avec 64,600 élèves. Ces chiffres permettent de mesurer la rapidité et les proportions du progrès. On comprend qu'un an avant la guerre on estimait à environ 100,000 les enfants instruits en pays étrangers par des Allemands en langue allemande et surtout dans l'esprit allemand. Trois quarts à peu près étaient fils ou filles de parents allemands, autrichiens ou suisses allemands. C'est donc un contingent relativement important d'enfants d'origine non germanique et leurs familles que les écoles allemandes prétendent préparer et entretenir en sympathie avec la « Kultur ».

Dans ces chiffres ne sont pas comprises, par exemple, les écoles des États de l'Union nord-américaine peuplés par des Allemands. Sans doute, ces écoles sont des écoles américaines. Mais, profitant de la grande liberté qui caractérise l'organisation scolaire des États-Unis,

1. Il faudrait distinguer entre les écoles proprement dites, organisées et stables, et les cours de catéchumènes, intermittents et éphémères ; entre les écoles de fondation ancienne et indépendantes de la métropole et celles qui ont été créées après 1870 pour la propagation du *Deutschtum*, etc.

les Allemands y ont donné leur empreinte à environ 4,000 écoles avec 7,000 maîtres et environ 300,000 élèves. Tels sont du moins les chiffres qu'ils donnent eux-mêmes.

On a estimé à 22 millions les Allemands établis en dehors de l'empire. En ajoutant à ce chiffre, d'une part, des populations d'origine allemande naturalisées, mais non assimilées, comme les 15 à 20 millions de Germano-Américains des États-Unis et, d'autre part, les étrangers éduqués en Allemagne ou par des Allemands, on conçoit que les Allemands ont cessé d'être un « engrais de culture » (Kulturdünger) dans les pays étrangers, pour devenir un ferment actif et puissant de la pénétration germanique dans le monde.

La présente guerre a montré comment l'idée allemande comptait profiter de cette pénétration. Aux États-Unis, les « citoyens germano-américains » menacent de mettre en péril l'ordre politique de la grande république. La Bulgarie a été conduite dans le camp des Austro-Allemands par un premier ministre qui est un ancien étudiant de Heidelberg. L'alliée turque est à l'école allemande depuis l'avènement de Guillaume II. La Suisse a été obligée de prendre des mesures sérieuses afin de protéger l'harmonie de ses citoyens contre l'influence dissolvante des Germains impériaux. Bref, la guerre a fait sentir au monde entier la puissance de la propagande « nationale » que l'Allemagne s'était préparée en faisant de son instruction publique un article d'exportation.

*
* *

En 1910, l'imposante exposition pédagogique allemande à Bruxelles comprenait une collection fort instructive sur l'expansion allemande dans le monde, notamment des cartes exhibées symboliquement dans la salle de conférences de la section. On y a distribué en des milliers d'exemplaires une brochure résumant le travail de la *Société pour le germanisme à l'étranger* (*Verein für das Deutschtum im Auslande — V. D. A. Allgemeiner Deutscher Schulverein — E. V.*). Cette société privée fut fondée en 1881 dans l'unique but de favoriser la diffusion de l'enseignement dans les pays hors de l'empire. Elle est dirigée par des hommes ayant l'expérience pratique des nations étrangères. Jusqu'à l'année dernière son président effectif

était un ancien ministre d'État; aujourd'hui elle est dirigée par un ancien ambassadeur. Près de 60,000 membres appartenant à de nombreux comités locaux (260 ; un bulletin répandu à 30,000 exemplaires [1]; plus de 710,000 marks de recettes annuelles donnent une idée de la puissance d'action de cette société.

Inutile de dire que le gouvernement impérial subventionne largement un si précieux auxiliaire de l'influence allemande dans le monde. *Le commerce suit la langue; là où pénètre la langue allemande, pénétreront les marchandises allemandes.* Déjà vers 1875, l'empire avait voté pour cette propagande une subvention de 375,000 francs. La somme n'ayant pas été utilisée faute d'organe répartiteur, on la réduisit à 75,000 francs. Mais il y a eu à cette réduction d'autres raisons qui peuvent nous intéresser. Une partie des écoles à subventionner avaient un caractère confessionnel qui à certains politiciens paraissait incompatible avec la neutralité inhérente à une subvention d'État. Ensuite, la manière de faire de ceux qui, de la métropole, administraient cette propagande, avait valu au gouvernement des représentations de la part des puissances étrangères. On craignait que la subvention officielle ne prît le caractère d'une ingérence trop directe du gouvernement allemand dans l'administration d'établissements scolaires qui, malgré leur origine allemande, devaient rester soumis à la législation du pays où ils étaient situés. Avec la société privée susnommée aucune complication de ce genre n'était plus à craindre. Aussi, en 1895, le gouvernement a-t-il relevé la subvention à 100,000 marks; elle figure au budget de 1914 avec la somme de 1,500,000 marks.

Dirigée par des hommes compétents; aidée par l'État et par l'initiative privée de la métropole autant que par les agglomérations allemandes ou germanophiles à l'étranger; soutenue efficacement

1. Le comité de la Société publie un bulletin trimestriel officiel, intitulé *Das Deutschtum im Ausland* (chez Hilger, à Berlin); le vingtième fascicule est celui du second trimestre de 1914. La collection se trouve au Musée Pédagogique de Paris (41, rue Gay-Lussac, 5e). Le Musée reçoit également le bulletin mensuel de la Société des maîtres allemands à l'étranger qui porte le titre *Die deutsche Schule im Ausland* et qui est à sa troisième année (1914). On trouve dans ces deux recueils toute la documentation nécessaire à un travail d'ensemble sur les efforts de nos concurrents pour propager à l'étranger la culture allemande par l'école. — Pour la présente étude nous nous sommes servis principalement d'articles publiés dans la grande presse allemande depuis la guerre. Ce sont en partie des communiqués que la Société V. D. A. fournit à plusieurs centaines de journaux d'Allemagne et de l'étranger. Nos sources sont donc des meilleures.

par les agents diplomatiques et consulaires; groupant autour d'un foyer allemand les éléments apparentés, autrichiens, suisses, scandinaves, sans distinction confessionnelle, la *Société pour le germanisme à l'étranger* a su créer et développer des écoles très appréciées par les milieux où elles vivent. Les méthodes d'enseignement étant celles des programmes allemands, il était relativement facile d'adapter aux besoins de chaque pays les livres et le matériel scolaires. Les éditeurs allemands se prêtent volontiers à cette adaptation; lorsqu'elle n'est pas nécessaire, ils font cadeau à la Société des éditions anciennes hors d'usage en Allemagne. Là où la langue d'enseignement doit ou peut être celle du pays étranger, — mesure excellente pour attirer les enfants des bonnes familles indigènes, — la langue allemande ne joue pas moins un rôle prépondérant. De toute façon, ce sont toujours et en premier lieu des idées allemandes qui forment la base de l'enseignement. La grande difficulté est encore toujours le choix de bons maîtres. La Société a pu recruter 150 professeurs ayant passé par les Universités, et environ 1,800 maîtres possédant le diplôme d'une école normale, sans compter les institutrices plus ou moins brevetées. Elle ne craint pas de faire appel à des maîtres ou à des maîtresses français ou anglais lorsqu'une de ces langues est enseignée dans ses établissements. Car, l'école allemande à l'étranger est très souple et très accommodante, par conséquent très redoutable pour la concurrence. Elle est, dans bien des pays, petite, pauvre, obséquieuse et par là même peu estimée. Mais comme l'école allemande de Bruxelles s'affichait en 1910! Elle y figurait *ex æquo* à côté des établissements modèles de la patrie allemande. Le gouvernement de Berlin avait spécialement délégué plusieurs de ses professeurs dans les divers jurys internationaux où ils siégeaient de concert avec les pédagogues réputés des grands pays. A l'école elle-même solennités et exhibitions, présidées par quelque Excellence ou Altesse, se succédaient sans cesse. C'était la réclame à grand orchestre. Les écoles allemandes d'Anvers en profitèrent aussi. Le personnel de celles-ci est particulièrement actif[1]. La colonie allemande du grand emporium belge, nombreuse, riche et puissante, a contribué beau-

1. Le 7 décembre 1913 a eu lieu à Anvers la réunion de l'*Association des maîtres allemands en Belgique et en Hollande*; — ils sont 70 qui exercent à Anvers Bruxelles, Liége, Gand, Hoboken et Neerpelt, et à Amsterdam, Rotterdam, La Haye et Venlo.

coup, autant dans son intérêt propre que par devoir patriotique, à élever ses écoles primaires, secondaires et techniques au niveau des meilleures d'Allemagne[1]. Dans toutes les réunions où sont discutées les questions de programmes et de méthodes, d'intérêts et de qualifications du personnel, etc..., des écoles allemandes à l'étranger, les expériences et les desiderata du personnel d'Anvers se font remarquer.

L'activité scolaire des Allemands en Belgique a été mise en lumière par les tristes événements de la guerre. Les ordonnances du Gouverneur von Bissing décrétant l'obligation scolaire dans le malheureux pays occupé et la création de l'université flamande à Gand, sont des mesures conformes aux prétentions de la politique allemande d'exercer sa tutelle sur les pays faibles. Ceux qui en Belgique les avaient préconisées avant la guerre, au grand embarras du Gouvernement belge soucieux de la bonne harmonie entre citoyens d'origines, de langues et de religions différentes, obéissaient aux idées semées par les pédagogues allemands ou germanisants. Nous citerons tout à l'heure d'autres exemples aussi concluants pour cette propagande. Revenons à son organisation.

Nous avons dit que la Société métropolitaine pour l'extension du germanisme à l'étranger avait des filiales dans tous les grands centres de l'empire, et même dans les pays de langue allemande hors de l'empire. A Hambourg, par exemple, un groupe imposant, fondé en 1904, s'occupe principalement des écoles allemandes dans l'Amérique du Sud. Près de 250,000 francs en espèces et plus de 100,000 francs en livres et en matériel ont été distribués par ce seul groupement qui comptait, en 1913, 875 membres. Un appel de fonds adressé la même année à la population sous le titre « Aidez les écoles allemandes dans l'Amérique du Sud » a rapporté plus de 25,000 francs. *Les efforts de la Société et de ses groupements tendent, en premier lieu, à intéresser le grand public à son œuvre de propagande patriotique.*

Le gouvernement impérial n'aide pas seulement par des subventions. Le Ministère des Affaires Étrangères et l'Office Colonial tiennent à ce que tous leurs agents prêtent aux maîtres et aux pasteurs ou missionnaires tout l'appui de leur autorité. Ambassadeurs et Minis-

1. L'*École générale allemande* d'Anvers compte 812 élèves, garçons et filles, et 41 maîtres. Sa caisse de retraite, constituée entièrement de dons, dispose de 180,000 francs.

tres assistent, avec leurs familles et avec leur personnel au complet, aux fêtes des écoles de leur résidence. Le Ministère de l'Instruction Publique a pris des mesures, en 1905 et en 1908 notamment, pour que des maîtres dûment qualifiés puissent exercer aux écoles de l'étranger sans préjudice pour leur carrière. Le choix de ces maîtres doit être fait avec le plus grand soin. La possession d'un diplôme d'école normale ou d'une Université n'est pas toujours suffisante. Ayant à instruire des enfants qui ne savent pas l'allemand — enfants des familles indigènes — ou qui, si ce sont des enfants de parents allemands, parlent couramment la langue du pays, les maîtres doivent savoir eux aussi, autant que possible, la langue du pays où ils veulent exercer. Ils doivent encore posséder des aptitudes sociales pouvant leur faciliter l'entrée en relations avec la bonne société étrangère. Enfin, on ne voudrait déléguer au dehors que des maîtres connaissant d'avance le milieu où ils doivent « travailler » pour l'influence allemande. A cet effet, il est question de créer une véritable Université spéciale pour les agents de l'étranger. (*Auslandshochschule.*) Cette création, copieusement discutée dans la presse générale et spéciale [1], est de nature à retenir notre attention. En 1913, le Reichstag a été saisi d'un projet signé Erzberger et von Richthofen en vue de cette création par l'Empire. Un autre député, le Dr Hager, a soumis un projet similaire à la Chambre des Députés de Prusse. Ces projets ont trouvé l'appui des parlementaires allemands les plus considérables, surtout parmi les représentants du commerce et de l'industrie. Peu importe qu'on élargisse le « séminaire oriental » de l'Université de Berlin, ou tel autre institut colonial ou commercial de Kiel ou de Hambourg : l'idée est de fonder une vaste institution, dotée d'enseignements, de bibliothèques, de collections, etc., où pourront s'équiper des connaissances linguistiques, historiques, politiques, sociales et industrielles tous ceux, diplomates, consuls, professeurs, etc., qui partiront à l'extérieur comme pionniers et comme représentants du germanisme. La guerre a donné à ce projet un puissant intérêt d'actualité. Il a été repris par la presse [1] et sa réalisation a été recommandée comme très urgente. On se rend compte, de l'autre côté du Rhin, que la guerre a détruit ou arrêté l'activité commerciale et sociale allemande dans les pays étrangers.

1. *Berliner Tageblatt*, 24 et 26 novembre 1915, entre autres.

On sait aussi que l'hostilité déclarée ou latente contre les Allemands en rendra beaucoup plus difficile la reprise après la guerre. On a conscience, enfin, que cette reprise est une nécessité vitale pour l'Allemagne. On veut donc préparer dès maintenant un personnel capable de lutter avantageusement avec les autres nations, et tout particulièrement avec la France.

Le genre d'écoles que les Allemands fondent ou développent de préférence dans les pays où ils trafiquent, sont des écoles réales, c'est-à-dire des établissements pour la préparation à la vie pratique. Sans être au point de vue des études théoriques le complet équivalent des établissements similaires de la métropole, les Ministères allemands et autrichiens n'admettent pas moins, sans autre formalité, les élèves qui en sortent dans leurs établissements d'études supérieures, scientifiques pures ou techniques, aux hautes écoles de commerce, etc.... Cette faveur n'engage pas seulement les fonctionnaires et commerçants allemands à faire instruire leurs enfants près d'eux, dans leur résidence lointaine, mais elle attire les enfants des bonnes familles indigènes. — Un soin particulier est donné aux écoles de filles. Les femmes sont d'excellentes apôtres de l'instruction et de l'éducation qu'elles ont reçues. Il n'y a pas longtemps, l'école allemande de filles de Bucarest cherchait en France une maîtresse *agrégée* ou au moins *licenciée* à laquelle on promettait des gages très appréciables! Dans les écoles primaires de filles, l'enseignement est surtout donné par des diaconnesses. — Les petites écoles sont pour la plupart à la charge des pasteurs qui les ont fondées. Mais la tendance générale est d'affranchir les écoles importantes, en ce qui concerne l'enseignement proprement dit, du caractère confessionnel.

La *Société pour l'expansion du germanisme à l'étranger* par l'école peut se flatter d'avoir obtenu de beaux résultats. Elle a développé depuis un peu plus de trente ans une ardeur infatigable. Elle déclare ouvertement que sa propagande est dirigée principalement contre l'activité puissante de « l'Alliance française » et de « l'Alliance israélite ». On comprend ses regrets de voir son œuvre compromise par la guerre et aussi ses espérances de pouvoir la reprendre avec plus de vigueur après la conclusion de la paix. C'est pourquoi il ne nous paraît pas inutile d'illustrer ses projets de quelques exemples tirés de la presse quotidienne allemande de ces derniers mois.

*
* *

Dès l'ouverture des hostilités la Société métropolitaine pour l'expansion du « Deutschtum » a mobilisé ses adhérents; elle s'est mise tout entière au service de la propagande de guerre, afin de « combattre vigoureusement », est-il dit dans le compte rendu de l'Assemblée générale pour 1915[1], « la campagne de mensonges depuis longtemps préparée par les ennemis ».

Elle a inondé notamment l'Amérique du Sud de brochures et de feuilles volantes en langue espagnole et en langue anglaise. Elle a créé à l'intention de l'Amérique latine une revue bimensuelle intitulée *Guerra europea*, dirigée par M. Sanchez y Rosal, d'accord avec l' « Union Centrale germano-argentine », et envoyée de Berlin en Espagne pour être de là répandue dans les pays hispano-portugais de l'Atlantique du Sud.

Dans la République Argentine, l'action allemande possède en effet des centres puissants. La « Société scientifique germano-argentine » se sent assez forte pour songer à s'installer dans un hôtel à elle, qu'elle construira « avec les subsides de la métropole allemande ». En 1912, la subvention de l'Empire aux écoles allemandes en Argentine était de 71,900 marks (près de 90,000 francs). Sauf le groupe de Buenos-Aires (Germania Schule), qui comprend une école réale de neuf classes, une école supérieure de filles de six classes et une école primaire de six classes également, et qui réunissait avant la guerre un total de 446 élèves, peu d'écoles allemandes du pays comptent plus de 60 élèves. La situation des maîtres dans la province, qui naguère était celle de domestiques (peones), s'est améliorée, dit-on[2]. Mais on apprend aussi que dans bien des endroits les enfants des colons allemands négligent volontiers la langue de leurs parents et préfèrent parler l'espagnol[3].

Nous ne savons pas exactement quels effets a produits là-bas la propagande de guerre allemande. Le *Berliner Tageblatt*[4] a inséré

1. Tenue à Munich les 2 et 3 octobre 1915, sous les auspices du groupement de Munich et de l'Union bavaroise (*Gazette de Voss*, 4 octobre 1915).
2. *Deutsche Schule in Auslande*, t. XII, 1913, p. 421.
3. *Ibid.*, p. 511.
4. Du 6 septembre 1915.

avec satisfaction l'éloge que le sénateur Adolfo Dávila a fait en août 1915, de l'organisation économique et financière de l'Allemagne à la tribune de la première Chambre Argentine. La feuille berlinoise se plait à souligner la qualité de M. Dávila comme rédacteur en chef du plus grand journal sud-américain la *Prensa*. « Puisque, dit-elle, ce personnage important a choisi la tribune du parlement plutôt que les colonnes de son journal pour proclamer la supériorité allemande, c'est que les mensonges anglo-franco-nord-américains lui avaient fermé la bouche ainsi qu'à beaucoup de ses confrères, et que les puissants succès des armes allemandes commencent à leur ouvrir les yeux ». Il nous paraît infiniment plus probable que le discours du sénateur n'avait pas pour but de faire l'éloge de l'Allemagne, mais plutôt celui de mettre en garde ses concitoyens contre son organisation puissante. Le silence du journaliste est plus significatif : il laisse supposer l'échec de la propagande allemande.

Sans doute, l'Allemagne a pris pied dans la République Argentine et fera tout pour s'y maintenir. Cependant, la disparition de sa flotte de commerce et la ruine de ses entreprises là-bas, auxquelles l' « organisation » tant vantée a soutiré les meilleurs ouvriers pour en faire des soldats, parleront aux Argentins un langage autrement véridique que les feuilles des propagandistes anti-démocratiques de Guillaume II. A l'avenir, l'influence concertée des États-Unis, de l'Angleterre, de la France et de l'Italie n'auront pas grand'peine, semble-t-il, à paralyser le « pushisme » allemand.

Notons, en passant, que le gouvernement Chilien subventionne assez largement un certain nombre d'écoles allemandes du pays, mais qu'il a réduit de moitié, en 1913, la subvention de l'importante école de Valdivia (426 élèves).

A plusieurs reprises, les menées allemandes au Vénézuéla nous ont créé des difficultés avec cette république instable. Les Allemands y sont installés depuis Charles-Quint, lequel avait conféré à une maison d'Augsbourg le privilège d'exploitation du pays. De nombreux explorateurs allemands, dont Alexandre von Humboldt, l'ont fait connaître. La plus importante ligne de chemin de fer est allemande. Beaucoup d'industries, l'horlogerie, la pharmacie, l'imprimerie, etc., de même que le commerce d'exportation sont entre

les mains des Allemands. Des officiers et des soldats allemands ont souvent combattu dans les rangs vénézuéliens. La langue allemande est enseignée dans les principales écoles du pays. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'un écrivain indigène, V. M. Ovalles, ait cru devoir souhaiter la victoire allemande, malgré ses sympathies pour la France latine et pour l'Angleterre démocratique, dans un livre intitulé : *Ser o no ser* (Être ou ne pas être) que la presse allemande a bruyamment signalé[1].

Au Brésil, l'action scolaire allemande a été particulièrement active. Pour des raisons qu'il est facile de deviner[2], la branche hambourgeoise de la *Société pour l'expansion allemande à l'étranger* a pris sous sa tutelle spéciale les écoles de Rio grande do Sul, Santa Catarina, Paranâ, Sao Paulo (en 1913). Nous avons dit qu'après leur avoir consacré 250,000 francs, elle a de nouveau fait appel au patriotisme de ses adhérents pour une subvention urgente de 25,000 francs, en faisant valoir que l'Alliance française pouvait dépenser au Brésil annuellement 750,000 francs et la Société italienne Dante Allighieri 250,000 francs. Les événements récents font espérer, qu'après la guerre, l'action allemande aura plus de peine encore à disputer le Brésil à l'alliance économique et sociale des Français, des Italiens et des Anglais. L'état de guerre entre le Portugal et l'Allemagne a eu une forte répercussion au Brésil. Une fois de plus dans leur histoire, les Portugais de l'ancien et du nouveau monde se tendent la main à travers l'Atlantique. D'un seul coup l'Allemagne s'est fait deux ennemis, deux frères, il est vrai, mais aussi deux démocraties, ce qui est également important.

Les Allemands n'avaient pas oublié le Brésil dans leur propagande de guerre. Mais les Brésiliens restèrent fidèles à leurs sympathies pour la France.

Une vague de haine obstinée contre les Allemands passe sur le Brésil. Par principe on se bouche les oreilles contre toutes les preuves du bon sens et de la justice. On refuse aux Allemands le pain et l'eau. On conteste

1. Entre autres la *Gazette de Cologne* du 27 mai 1915.

2. Le port de Hambourg accorde au commerce brésilien les plus grandes facilités, à son propre avantage bien entendu. Sans ces facilités, l'Allemagne n'aurait pas trouvé à réquisitionner aux entrepôts brésiliens de ce port, au début de la guerre, plusieurs centaines de milliers de sacs de café.

toutes leurs affirmations destinées moins à justifier qu'à expliquer. Nous (les Brésiliens) poursuivons une partialité folle. Nos journaux collaborent aux informations mensongères, aux communiqués équivoques et au manchettes criardes de l'Agence Havas, inventive et toujours glorieuse. Chaque fois que celle-ci, à défaut de nouvelles de victoires, répétait le refrain de la supériorité des canons français sur les canons allemands, nos journaux l'embellissaient de phrases victorieuses telles que : la supériorité des Alliés est prodigieuse; ne l'avons-nous pas toujours dit? etc. Dans les cuisines d'information de toutes les feuilles des groupes, de jeunes scribes préparent des mets stratégiques savoureux et montrent combien peu, au fonds, nous nous entendons peu en science militaire. Naturellement l'Allemagne est totalement démolie dans cette cuisine : on y prouve son incapacité militaire, commerciale, industrielle. La France et l'Angleterre apparaissent sans tache, tels des anges; elles resplendissent d'héroïsme prodigieux, elles sont, d'après notre plus intime conviction, les plus parfaits chefs-d'œuvre de la création.

Ces lignes sont traduites textuellement d'un article intitulé « Razoes secretas », de M. Bugalho. Cet article a été reproduit en allemand dans le n° 72 du journal allemand de Sao Paulo, d'après lequel la *Gazette de Cologne* l'a répandu en Europe le 29 mai 1915 (n° 539). Il y occupe quatre larges colonnes du feuilleton! Il n'est pas possible de se figurer élucubrations plus ineptes et plus maladroites. Savez-vous quelles sont les « raisons secrètes » de la sympathie indéracinable des Brésiliens pour la France? ce sont nos cocottes! « Dès qu'un Brésilien a approché une Française, il est irrémédiablement acquis à la France; il est berné, plumé, ruiné par ces diaboliques (ou angéliques) créatures; n'importe, il crie : « Vive la France! » Voilà le grand secret de la supériorité de la France au Brésil sur le brave Allemand, sérieux, travailleur, bon ingénieur, excellent commis-voyageur! » etc.

Comme propagande ce n'est pas mal. Le journaliste brésilien qui a empoché la forte somme allemande pour avilir de la sorte ses propres compatriotes, a dû se gausser des naïfs Teutons qui l'ont pris au sérieux. Aucun de ceux qu'il accuse de « payer de gros diamants ou de milliers de sacs de café un baiser sur l'épaule d'une cocotte parisienne », ne l'a sans doute pris de même. Mais, les Germains insistent.

Le *Berliner Tageblatt* (du 30 août 1915) nous a annoncé la création d'une « Liga Brazileira pro Germania ». Cette ligue a pour but de

combattre les nouvelles mensongères « made in England ». Un certain Alfredo Victor Fontenelle a lancé un appel dans le journal brésilien *La Tribuna*. « L'Allemagne, est-il dit dans ce manifeste, est connue et estimée dans les milieux vraiment cultivés, mais elle est presque inconnue de la grande masse. La plupart des Brésiliens étaient hypnotisés par les attractions parisiennes, par l'air de Paris, par les théâtres et les cafés, par les *dames*, le rebut de Paris » (*sic*). On devine la conclusion.

Une propagande qui se sert de pareilles puérilités, se juge d'elle-même. Le Brésil y a fait la réponse qui convient. Pouvons-nous négliger pour cela la propagande allemande? Bien au contraire. Notre langue est plus répandue au Brésil que la langue allemande, mais nous ne saurions nous dispenser de parler dans leur propre langue à ceux qui ne lisent pas le français. Nous avons l'avantage de la véracité de nos récits de guerre, profitons-en largement puisqu'on est tout disposé au Brésil à nous écouter. Mettons sous les yeux de la démocratie brésilienne les faits qui prouvent péremptoirement que l'Allemagne a déchaîné la guerre non pas pour défendre son indépendance et son existence, — comme veut le prouver la « Ligue Brésilienne pro Germania » — mais pour établir par un coup de force brutal sa domination mondiale. Nous ne songeons pas à dénigrer les Allemands en rappelant aux Brésiliens les vilains scandales de Berlin. Nos méthodes sont autres. Nous pouvons faire voir aux Brésiliens, si cela était nécessaire, que notre pays, qui a de si « capiteuses cocottes », possède aussi un moral incomparable et une armée superbe, une industrie et une science très à la hauteur, toutes choses que l'orgueilleuse Germanie a tort de présenter comme méprisables.

*
* *

Nous ne dirons rien ici de l'action scolaire allemande aux Etats-Unis. On sait quels espoirs la propagande de Dernburg et de ses collaborateurs universitaires avaient fondés sur les populations germano-américaines, et à quels échecs graves, pour le présent et pour l'avenir, les Allemands devront se résigner.

***

Un champ d'action nouveau s'est ouvert devant l'action allemande auprès des « frères retrouvés » des provinces baltiques et dans la Pologne Russe. Varsovie était à peine occupée par les troupes allemandes que des professeurs de Berlin accoururent pour ouvrir en grande pompe l'Université et entreprendre l'organisation scolaire du pays. De même qu'en Belgique, ces manifestations pourraient bien n'être qu'éphémères. Elles sont loin de plaire aux populations. La guerre a ruiné la situation des commerçants et des colons allemands dans l'empire russe. Cette situation était considérable à tous les points de vue, si considérable que beaucoup de « frères allemands » ont préféré une retraite momentanée vers l'intérieur de l'empire slave à la « rédemption » par les armées de Guillaume II. Il n'y a pas que des Allemands dans les provinces baltiques, et ceux qui y ont vécu depuis des siècles sous le régime russe ne sont pas d'humeur, semble-t-il, de troquer le régime libéral qu'ils ont su arracher au gouvernement de Pétrograd contre le caporalisme prussien. Quant aux Polonais, il est certain qu'en masse ils subiraient difficilement les procédés scolaires employés naguère encore contre leurs frères de Posnanie.

***

C'est dans les Balkans que l'expansion du germanisme par l'école est intéressante à observer en ce moment. Depuis l'avènement de Guillaume II, la politique allemande regardait de plus en plus vers le proche Orient : une route à travers les Balkans jusqu'à Constantinople, et de là à Bagdad, devait conduire le commerce et la puissance de l'Allemagne sur les flancs même de la rivale anglaise aux Indes et à Suez. Les riverains de l'étape européenne jusqu'à Constantinople furent « travaillés » en même temps que les Chrétiens et les Musulmans d'Asie.

La Serbie, ennemie jurée de l'Autriche-Hongrie et acquise entièrement à la Russie, avait toujours offert peu de chances de succès à la propagande allemande. La Roumanie lui fut plus accueillante. L'industrialisation du pays, le commerce, l'exploitation minière et

agricole y avaient attiré bon nombre d'Allemands et d'Autrichiens, surtout des ouvriers et des contremaîtres. S'il faut en croire les rapports allemands publiés depuis la guerre dans la presse quotidienne[1], la langue française n'est plus parlée que dans la haute société ; elle a été remplacée dans le monde des affaires par l'allemand. Le fait est qu'il existe aujourd'hui des écoles allemandes dans presque tous les grands centres roumains. Elles sont fondées et entretenues par des communautés religieuses, en majorité protestantes, mais les industriels allemands et l'empire s'y intéressent avec beaucoup de sollicitude. A Bucarest même, la communauté protestante entretient une école réale supérieure, une école commerciale supérieure à quatre classes, une école primaire de garçons, une école supérieure de filles, une école commerciale et une école primaire de filles, des pensionnats pour garçons et pour filles, et un jardin d'enfants. Les 56 classes réunissaient, en 1913/14, 2,400 élèves. L'enseignement était donné par 87 maîtres et maîtresses, tous laïcs, comme d'ailleurs la direction, et dont plus de la moitié étaient des sujets de l'empire allemand; 22 d'entre eux possédaient des qualifications universitaires. Dans les dix dernières années le nombre des élèves a doublé, celui des professeurs triplé. Les certificats de fins d'études de l'école réale et des écoles commerciales jouissent de l'équivalence avec les certificats correspondants des écoles similaires en Allemagne, en Autriche et en Roumanie même, en vue des études supérieures dans un établissement quelconque, université, école technique ou académie commerciale, des trois pays. Cette reconnaissance n'est pas le seul encouragement accordé à ce groupe scolaire par les trois gouvernements. La communauté allemande qui en est la propriétaire y dépense 776,000 francs par an. La moindre solennité est rehaussée par la présence des représentants officiels allemands et autrichiens et de quelques hautes autorités roumaines, souvent d'un membre de la famille royale. L'école allemande de Galatz comprend une école de garçons à six classes et une école de filles à dix classes; elle est fréquentée par près de 500 élèves. La société allemande qui exploite la région pétrolifère de Câmpina, a fondé dans cette ville une école

1. La *Gazette de Francfort*, organe du commerce et de l'industrie, s'est particulièrement occupée de la Roumanie. (Voir *Revue des Sciences politiques*, décembre 1915, p. 423 et suiv.) Un article sur les écoles allemandes y a paru le 20 février 1916.

qui en peu de temps s'est placée, au point de vue de son importance, après celle de Galatz. Des écoles allemandes florissantes existent à Craiova, Constantza et Braïla. Ailleurs, à Jassy, à Plœtschy, à Pitetschti les pasteurs ont fondé des petites écoles qu'ils dirigent eux-mêmes. Sont également dirigées par des ecclésiastiques les écoles catholiques relevant de l'archevêché de Bucarest et de l'évêché de Jassy. La langue allemande n'est pas dans toutes ces écoles la langue d'enseignement, mais elle est dans toutes à la meilleure place. C'est à ce titre qu'elles participent aux subventions votées par l'empire allemand. Sans doute ne juge-t-on pas assez profitable pour le germanisme le développement des écoles misérables et très intermittentes des colons allemands venus de Russie dans la Dobroutscha (alors turque) aux temps de Catherine II et d'Alexandre Ier. Il n'y a, cependant, dans ces écoles que des enfants de parents allemands lesquels, à travers de multiples tribulations, ont conservé intactes leur langue et leur personnalité d'origine.

Les élèves de nationalité roumaine sont assez nombreux dans les écoles allemandes du royanme. Les rapports allemands soulignent avec complaisance qu'on compte dans leur nombre des fils de ministres, d'officiers supérieurs, etc. En vérité, les jeunes Roumains n'y fréquentent que pour apprendre la langue allemande. Le séjour dans une école de l'État roumain donnant seul accès aux carrières, ils ne parcourent pas tout le curriculum de l'école étrangère. Par contre, le contingent d'élèves israëlites est relativement élevé. La raison n'en est pas, comme voudraient le faire croire les Allemands, l'accès difficile pour les Juifs des écoles roumaines, mais l'avantage palpable que les commerçants juifs ont trouvé jusqu'ici et qu'ils espérent trouver à l'avenir en Autriche-Hongrie et en Allemagne.

L'Administration roumaine a témoigné aux entreprises scolaires des Allemands une grande tolérance. Possédant elle-même une organisation et une législation scolaires complètes et bien agencées, elle se réserve, naturellement, le contrôle des écoles privées étrangères. La guerre changera-t-elle cet état de choses? La propagande allemande a profondément troublé le royaume latin. On s'aperçoit de l'autre côté du Rhin que des maladresses insignes ont été commises. Si la *Gazette de Francfort*, porte-parole souvent inspiré des intérêts commerciaux de l'empire, a jugé opportun de rappeler en ce

moment-ci l'œuvre scolaire allemande en Roumanie, et d'exprimer l'espoir de « tous les hommes ayant à cœur l'entente pacifique des nations sur la base d'efforts communs de civilisation » qu'il en reste ainsi à l'avenir, quel indice plus caractéristique peut-il être de la crainte allemande d'avoir tout compromis!

Chez les deux nouveaux alliés, les Bulgares et les Turcs, les espérances allemandes sont-elles plus positives?

Les attentions de l'Allemagne pour la Bulgarie sont de date assez récente. Les innombrables articles publiés par la presse allemande depuis la guerre pour décider la Bulgarie à se ranger du côté des puissances centrales, sont tous accordés sur le même *leit motiv* : l'Allemagne, et en particulier son empereur, sont convaincus que seule parmi les peuples balkaniques la vaillante et laborieuse nation bulgare est capable d'établir, sous la conduite de son prince éminent, l'ordre et le progrès dans la péninsule; l'injustice du traité de Bucarest (1913), œuvre des puissances de l'Entente, a prouvé à la Bulgarie qu'il n'y avait pas d'autre moyen de s'assurer la suprématie économique et politique dans les Balkans que l'alliance austro-allemande. En vérité, la politique de Berlin veut se servir de la Bulgarie comme garde-chiourme afin de tenir les Slaves éloignés de « la route de Bagdad via Constantinople ». Malgré la germanophilie avérée du premier ministre Radoslavov et des officiers et étudiants que le gouvernement allemand a su attirer, il n'y a pas en Bulgarie de foyer allemand important. Il n'y avait en 1913 que deux écoles allemandes dans tout le pays. Une seule, celle de Sofia, prospérait grâce à la protection agissante du ministre et du consul d'Allemagne, et grâce surtout aux libéralités du représentant à Sofia de la maison Krupp. L'autre, à Philippopoli, n'a jamais pu se développer malgré la subvention « très louable » du gouvernement de Berlin [1]. On craignait même un moment d'avoir à la supprimer. « Il n'y a pas d'Allemands riches ou influents à Philippopoli, écrivait en 1913 le Dr Roloff, dans la *Leipziger Neuesten Nachrichten*; le pays est trop pauvre pour envoyer ses enfants dans une école payante. Par contre, les écoles françaises, le collège de garçons et l'école supérieure de filles, sont richement subventionnées, admirablement équipées,

1. 2,000 marks en 1914. La reine Eléonore a donné 200 francs.

efficacement protégées par un consul qui n'est à Philippopoli que pour cela. Car il n'y a, dans la ville, ni colonie ni commerce français. Il en est de même des autres écoles françaises fondées et dirigées par des ecclésiastiques catholiques, dans la capitale aussi bien que dans plusieurs centres importants du pays. » Ce fut un joli tapage dans la presse allemande lorsque *L'Écho de Paris* suggéra que la France devrait profiter d'une revision éventuelle du traité de Bucarest pour s'assurer la « protection » des catholiques bulgares. *La Gazette Populaire de Cologne*, la plus répandue parmi les feuilles catholiques d'Allemagne, rappela tout au long le rapport lu par le professeur Bezensek, de Sofia, au premier Congrès d'éducation chrétienne qui se réunit à Vienne, en 1912, en même temps que le Congrès eucharistique. Ce rapport devait prouver non seulement combien était grande la prospérité des écoles congréganistes dirigées par des Français, mais surtout que dans ces écoles mêmes l'enseignement de la langue allemande, donné par des Allemands, jouait un rôle de plus en plus important. M. Bezensek laissa aux Allemands le soin de conclure. Vu l'importance croissante du catholicisme en Bulgarie et la préférence accordée par le gouvernement aux jeunes gens supérieurement préparés dans les établissements étrangers, il était du devoir des catholiques et du gouvernement allemand de prendre en mains eux-mêmes la propagation du *Deutschtum* dans le royaume du nouvel allié.

Les destinées de la Bulgarie seront-elles telles que les rêve Ferdinand de Cobourg? Il est de moins en moins probable qu'elles s'accomplissent selon le désir des puissances germaniques. Raison de plus pour nous de fortifier notre action scolaire afin de nous garantir de la part de la Bulgarie contre des accidents politiques aussi déplorables que celui de 1915.

Au début de l'année dernière, un conseiller du gouvernement allemand, le Dr Schmidt, inspecteur des écoles allemandes à l'étranger, a inauguré ses fonctions comme réorganisateur du système scolaire ottoman à Constantinople. Jusqu'avant la guerre, c'était le modèle français qui prévalait. Nous comptions, en effet, dans l'Empire turc plus de 500 écoles où enseignaient des maîtres français ou formés par des Français, d'après les méthodes et à l'aide de livres français, dans la langue et dans l'esprit de France. Aujourd'hui c'est l'Alle-

magne qui domine. Elle se hâte de prendre possession du pays, comme si elle craignait de ne pouvoir y rester. L' « Association germano-turque », fondée l'année dernière à Constantinople sous l'égide de l'ambassade d'Allemagne, subventionne des écoles [1], achète des bâtiments et des terrains [2], institue des pensionnats allemands et des cours d'allemand [3]. La dite association a inscrit la propagande par l'école en tête de son programme. Déjà les journaux vantent les résultats surprenants acquis [4]. Les établissements, dirigés pour la majeure partie par des congréganistes ou des ecclésiastiques allemands, auraient vu leurs nombres d'élèves triplés. Dans bien des cas, il n'aurait pas été possible de satisfaire à toutes les demandes d'admission.

L'école réale supérieure de Péra, fondée par la commune scolaire germano-suisse, comptait en 1912/13 600 élèves; l'année 1915 aurait commencé avec un millier. Le certificat de maturité de cette école admet aux études universitaires en Allemagne. On attire ainsi les jeunes Ottomans dans les Facultés et dans les institutions techniques supérieures allemandes. Notons à ce propos que déjà le gouvernement a délégué à Constantinople toute une phalange de professeurs pour occuper les chaires d'enseignement supérieur. Les Allemands s'organisent. Tandis que, par exemple, à Jérusalem l'école primaire (à 6 classes) et l'école réale (fondée en 1905 et qualifiée pour délivrer le certificat au volontariat d'un an) sont une fondation collective de la colonie allemande, de la communauté protestante et de celle des Templiers, l'école réale de Bagdad, fondée en 1909, est une fondation de la seule société scolaire allemande. Une société semblable a créé une école réale à Alep en 1911. En trois ans, le chiffre des élèves y aurait triplé. En 1913, on comptait 107 Turcs et Persans sur 128 élèves. Le correspondant du *Berliner Tageblatt*, qui a visité cette école en juin 1915, nous apprend que cette école réunit des enfants de huit et des jeunes gens de vingt-trois ans. Ces élèves apprennent l'allemand. Mais à quoi cette langue leur servira-t-elle?

1. A Bagdad et à Jérusalem.
2. A Haidar Pascha.
3. A Nichantach, Broussa, Konia.
4. En tête, la *Gazette de Francfort* du 30 juin 1915. Le *Berliner Tageblatt*, autre organe du commerce allemand et grand avocat de la route Hambourg-Constantinople-Bagdad, du 1er juillet 1915.

Il n'y a pas de colonie allemande importante dans la région. La France a fortement influencé la Syrie en y subventionnant les écoles sans compter. Le commerce se fait en français. Dans les bureaux des grandes maisons et même dans l'administration du chemin de fer allemand de Bagdad, la correspondance se fait en français. Le même correspondant a vu à Alep un gamin blond traduire de l'arabe sous la surveillance d'un jeune maître tonsuré : l'enfant était le fils du consul allemand et le maître un ecclésiastique français. Aussi le visiteur s'est-il demandé comment l'effort allemand parviendra à surmonter les conditions difficiles existantes. Il compte sur la disparition de l'influence et de la langue françaises. Est-il sûr que l'allemand empêchera le turc ou l'arabe de devenir prépondérants? Le mélange des races, Turcs, Arabes, Juifs, Arméniens, Circassiens, etc., qu'on rencontre dans les écoles de là-bas l'effraye. *Mais* n'a-t-il pas écrit son article précisément pour intéresser à cette œuvre difficile le patriotisme et la finance de l'Allemagne? La guerre rendra vains, nous l'espérons bien, ces calculs et ces efforts trop pressés. L'Allemagne aura de graves blessures à panser avant de pouvoir écouter des appels à sa libéralité, celle-ci fût-elle des plus intéressées. Et la France veillera sur son patrimoine.

*
* *

Nous sommes avertis. L'Allemagne a un intérêt vital à reprendre et à améliorer ses positions en Orient et dans l'Amérique du Sud, le lendemain même de la paix. Elle fera pour cela l'effort que la guerre lui aura indiqué comme nécessaire. Elle évitera, au moins dans les premiers temps, les fautes de tact commises dans le passé. Elle évitera et les procédés à la Dernburg, lequel a préconisé naguère la force comme unique moyen de réussir dans les pays et les nations qui ne participent pas encore aux bienfaits de la « Kultur » et de l'organisation allemande.

L'autorité des Alliés, au contraire, sortira de cette guerre singulièrement grandie. Dès maintenant ils s'apprêtent à consolider leurs

1. La Société allemande « Durer » (*Deutscher Dürerbund*) a lancé dans les journaux son appel pour des livres allemands : cette société fait de la propagande par l'art, par la musique, par des expositions et des conférences populaires. Elle a besoin d'une bibliothèque, grande et variée! (*Gazette de Cologne*, 6 mars 1916.)

anciennes relations et à en nouer de nouvelles avec les nations auprès desquelles la concurrence allemande n'a cessé de les desservir.

Le rôle des institutions fondées en France, en Italie, en Angleterre par des hommes clairvoyants pour préparer à leur commerce et à leur influence les voies à l'aide d'une pénétration intellectuelle et morale sera décisif cette fois, si leur action est soutenue. Sans doute, ces institutions auront besoin de tout l'appui moral et méthodique de leurs gouvernements; elles demanderont également une aide matérielle importante à leurs parlements respectifs. Mais là pourra se borner l'intervention officielle. Il appartient surtout à ceux qui profiteront des sympathies conquises ou reconquises, aux armateurs, banquiers, commerçants et industriels, de procurer à l'initiative privée et aux institutions telle que l'Alliance française et la Société « Dante Alighieri », les moyens appropriés pour développer leur activité. Un personnel bien choisi et préparé à sa tâche particulière et délicate fera le reste. Plus l'action des « pionniers » sera large, libre et intelligente, mieux elle sera acceptée et plus elle sera féconde.

V. H. Friedel.

VARIÉTÉS

LES REPENTIRS D'UN AGENT SECRET

LES DESSOUS DE LA POLITIQUE ALLEMANDE EN ORIENT

Les *Dessous de la Politique Orientale*[1], confessions d'un Allemand désabusé comme *J'accuse*, n'ont point l'âpreté du célèbre volume anonyme. L'ouvrage qui nous les révèle se compose d'une suite d'études objectives sur la Turquie, l'Égypte et les Balkans, où sont évoquées les intrigues pangermanistes en Orient sous Guillaume II. Publié d'abord en anglais[2], ce livre est antérieur à la conquête bulgare de la Serbie et à l'expédition de Salonique. On le croirait pourtant écrit après ces événements, tellement il les fait pressentir. C'est un bon signe de sa véracité. L'auteur est un agent secret de la Wilhelmstrasse. Il appartient probablement à la haute société allemande, peut-être au monde de la cour. Un familier des capitales balkaniques n'aurait sans doute pas grand'peine à démasquer son visage. Très patriote, mais pacifique, il a vu surgir la guerre avec effroi; il a rapproché alors tout ce qu'il avait entendu et observé pendant ses missions, et de ce rapprochement est née pour lui la certitude de la préméditation lointaine du drame européen par l'Allemagne. Comme il avait eu sa part dans l'élaboration de la politique impériale, il a voulu, suivant une expression dont on abuse un peu, « libérer sa conscience », et il a écrit un livre de révélations, demi-mémoires, demi-histoire, vivant, instructif, anecdotique sans cesser d'être sérieux, modéré de ton, où les desseins pangermanistes sont exposés plus que dénoncés, les personnes toujours ménagées,

1. *Les Dessous de la Politique Orientale, par un allemand*, traduit de l'anglais avec préface par Henry Bonnet, 1 vol. in-16, XXXVIII-268 p., Plon, édit., 1916.
2. Sous le titre *The Near East from Within*.

et où il garde de la réserve dans l'indiscrétion. L'excellente traduction de M. Henry Bonnet, qu'éclaire une préface qui est elle-même un très bon essai sur l'ouvrage, a su lui conserver son caractère. On en jugera.

I

La Turquie forme le centre du volume, astre finissan autour duquel évoluent comme des satellites les états balkaniques. L'auteur y est venu à trois reprises : en 1888, l'année de l'avènement de Guillaume II; en 1908, l'année de l'annexion bosniaque; en 1913, l'année de l'écrasement de la Bulgarie renégate par ses anciens. alliés Ces trois dates, du point de vue de la politique allemande, marquent les sommets de l'histoire balkanique depuis quarante ans. Mil huit cent quatre-vingt-huit scelle le livre des destinées continentales de l'empire des Hohenzollern. L'Allemagne de Guillaume Ier a visé seulement à la suprématie dans l'occident de l'Europe. Bismarck ne s'est pas soucié de forcer le développement de la marine marchande ou de la flotte de guerre; à peine a-t-il posé les premiers jalons d'un empire colonial; l'ouverture de nouveaux marchés offerts à l'industrie germanique ne l'a point préoccupé et ce dédain s'est manifesté par son indifférence à l'égard de la Turquie. Dès son avènement, au contraire, Guillaume II rêve de gloire maritime, d'expansion coloniale. Tirpitz et Ballin traduisent sa pensée sur les mers, Marschall la réalise à Constantinople. En 1908, l'œuvre apparaît ébranlée. L'Europe croit à une crise d'influence; ce n'est qu'une crise de prestige. Un rétablissement vigoureux rend à l'Allemagne l'aplomb qu'elle n'avait perdu qu'en apparence. Enfin 1913 voit la Turquie chancelante et la Bulgarie abattue qui sonne l'heure des résolutions suprêmes, et la crise de 1914 révèle à l'Europe encore incrédule la solidité des liens qui unissent l'Allemagne et la Turquie, cependant que peu à peu, apparaissent aux yeux les plus prévenus les résultats d'un travail diplomatique merveilleusement suivi et qui force l'admiration.

Lorsque l'auteur des *Dessous de la Politique en Orient* accomplit son premier voyage à Constantinople, l'Allemagne n'avait pas encore commencé ce travail et s'était bornée, en 1883, à une tentative

d'exportation de ses méthodes militaires. C'avait été la fameuse mission Von der Goltz. Abdul Hamid régnait depuis 1876 opposant les unes aux autres les prétentions des puissances rivales, comprenant que les « tentatives faites pour se rapprocher de lui ou obtenir son concours étaient inspirées beaucoup plus par l'espérance de tirer de lui quelque avantage que par le désir d'entretenir de bonnes relations avec son gouvernement »[1]. Aussi bien aucune influence occulte ne venait contrarier le jeu des négociations que la diplomatie menait au bord du Bosphore à peu près comme elle les aurait menées à Berlin ou à Washington. Les ambassadeurs n'étaient pas disposés à s'engager dans des intrigues de palais ou avaient perdu le secret des savantes machinations qui avaient valu tant de beaux succès à leurs prédécesseurs d'autrefois. Les choses restèrent ainsi jusqu'à l'arrivée du baron Marschall de Bieberstein, en octobre 1897. L'originalité du nouvel ambassadeur allemand fut d'oser et de revenir par un coup d'audace aux méthodes du temps passé, toujours les meilleures dans l'immuable « Stamboul ».

« Adroit, insinuant en dépit de ses manières rudes et de son goût pour le franc-parler, le baron von Marschall était le plus profond observateur de la nature humaine qu'il m'ait jamais été donné de rencontrer, écrit notre auteur. Il jugeait la valeur intellectuelle et morale d'un homme avec une justesse infaillible, après seulement quelques minutes de conversation avec lui. Il avait deviné tout de suite la couardise, la barbarie et la fourberie orientale qui étaient le fond du vrai Abdul Hamid. Il sût jouer de ce caractère selon ce que l'occasion exigeait. Il était parvenu à s'assurer des alliés dans l'enceinte la plus fermée de Yldiz Kiosk[2]. » « Le chef du service d'espions secrets et de gardes du corps du Padischah était un ancien détective allemand qui avait eu, dans les années précédentes, la mission de veiller à la sûreté de l'empereur Guillaume Ier. Il mourut peu de temps avant la réussite de la conspiration qui jeta Abdul Hamid à bas du trône[3] »

Encore ce policier avait-il été choisi par Guillaume II qui le présenta au cours de la visite qu'il fit lors de son fameux voyage aux Lieux Saints, mais le baron de Marschall disposait du chef des eunuques et

« conquête plus précieuse encore, d'une esclave chrétienne, favorite du Padischah, qui l'aida fidèlement de son influence, en raison surtout de

1. *L. c.*, p. 5.
2. *L. c.*, p. 11-12.
3. *L. c.*, p. 9.

l'hostilité dont elle était l'objet de la part des autres habitants du harem[1]. »
« Bien élevée, extrêmement adroite et intrigante, cette esclave chrétienne que les circonstances avaient jetée dans le harem impérial, était trop heureuse d'être mêlée à une conspiration politique d'importance. Elle devint, en quelque sorte, un pion dans le jeu diplomatique joué par le baron Marschall et fût, dans une large mesure, mêlée aux efforts qu'il faisait pour obtenir l'adhésion d'Abdul Hamid aux plans de l'empereur Guillaume II[2]. »

Abdul était sous l'influence d'Amina. L'ambassadeur éveilla l'ambition de la favorite, avec laquelle il avait eu l'art de se ménager une rencontre chez un marchand du bazar, et fit miroiter à ses yeux l'espérance d'être reconnue comme la seule femme légitime du Sultan si elle servait les vues de l'Allemagne. Elle lui fût fidèle jusqu'à la fin.

« Au moment de la déposition d'Abdul Hamid, elle fut l'héroïne d'une curieuse aventure dans laquelle une des lettres personnelles de l'empereur Guillaume faillit tomber entre les mains des dernières personnes de qui celui-ci aurait souhaité que ce qu'elle contenait fût connu. Elle aurait été certainement découverte par les Jeunes-Turcs sans la présence d'esprit d'Amina qui la prit en hâte, sous le coussin sous lequel elle avait été cachée, et réussit à la jeter au feu à l'instant même où la chambre à coucher qu'elle partageait avec Abdul Hamid était forcée. Plus tard, elle s'arrangea pour faire savoir à Guillaume II ce qu'elle avait fait, et fut généreusement récompensée pour l'à-propos de son geste[3]. »

L'Allemagne, en effet, n'avait pas misé seulement sur la chance d'Abdul Hamid. Quand survint la révolution de 1908, l'Europe crut, personne n'a pu l'oublier, que Berlin venait de subir un échec irrémédiable et que la Jeune-Turquie, héritière des idées occidentales qu'incarnait à ses yeux un Ahmed Riza, allait se détourner de ses protecteurs de la veille au profit de la France et de l'Angleterre. En réalité l'Allemagne, lassée des faux-fuyants d'Abdul Hamid, était dans le secret du complot fomenté par une princesse impériale. Guillaume II laissait faire, se bornant à sauvegarder la vie du Sultan. Une première fois déjà la révolution aurait pû aboutir, mais elle parut prématurée et le baron Marschall avertit Abdul Hamid.

Le chef éventuel de la conjuration aurait certainement payé de sa

1. *L. c.*, p. 12.
2. *L. c.*, p. 13.
3. *L. c.*, p. 21.

tête cette tentative si, par une remarquable et prévoyante duplicité l'ambassadeur n'avait pris soin de l'aviser à temps : condamné à mort, chassé de l'armée sans même que l'on lui eut fait connaître le motif de sa dégradation, il avait dû se retirer en Asie Mineure où il allait préparer sa vengeance. L'avenir lui préparait une belle revanche. C'était Enver Bey.

Le personnage vaut d'être connu. Il est avec Abdul Hamid la figure la plus saisissante d'un demi-siècle d'histoire ottomane. Attaché militaire à Berlin, le capitaine d'artillerie Enver avait voué un culte à l'Allemagne. L'Empereur l'avait distingué et recommandé au baron Marschall, lors de son voyage en Turquie. L'un et l'autre avaient tenu au jeune officier des propos tentateurs. Il les avait écoutés et avait admis qu'Abdul Hamid n'était pas immortel. Ce n'est pas qu'il put aspirer lui-même au trône des Osmanlis, trop d'obstacles l'en séparaient, mais il paraît bien avoir envisagé à son profit la restauration de l'œuvre de Méhémet Ali, son avènement au sultanat du Caire par l'éviction de la dynastie actuelle et l'expulsion des Anglais de l'Égypte. Et puis peut-être, son patriotisme turc était-il sincère ? Pour réaliser ses projets, il lui fallait l'alliance allemande. Elle s'offrait ; et une forte armée, le général Liman von Sanders la lui préparait. La reprise d'Andrinople, opération sans gloire mais savamment exploitée, en fit un héros national et une sorte de maire du palais. Il mit son influence au service de l'Allemagne dont l'ambassadeur, le baron de Wangenheim continuait avec succès à Constantinople la politique si habilement inaugurée et si ouvertement pratiquée par Biebersbein.

Quelques temps avant la guerre générale, Enver devenu Enver Pacha, vint secrètement à Berlin conférer avec Guillaume II. Il est probable que les conditions de l'intervention turque furent dès ce moment arrêtées. « Aujourd'hui, dit-il au personnage dont je résume les souvenirs, la Turquie est absolument enthousiaste de l'Allemagne [1]. » Il disait vrai : presque sans exception les musulmans de l'Empire partagaient ces sentiments : « Tout ottoman doit avoir l'Allemagne dans son cœur », déclarait à un de nos compatriotes le président de la Municipalité d'une très grande ville d'Asie Mineure, pourtant sympathique à la France.

1. *L. c.*, p. 95.

A défaut d'adhésions aussi enthousiastes, Enver Pacha savait pouvoir compter sur l'obéissance traditionnelle de ses compatriotes. Quand la Turquie se jeta dans la mêlée, il écrivit à l'agent secret de Guillaume II ce simple billet qui n'est pas sans grandeur : « L'heure a sonné. Qu'Allah nous protège [1] ». Sans doute envisageait-il les événements avec confiance et pensait-il, comme Talaat Bey, qu'après la guerre générale il n'y aurait plus en Europe que deux grands Empires : l'Empire d'Occident que gouvernerait l'Allemagne, l'Empire d'Orient que régirait la Turquie.

II

Je pourrais dans ces repentirs d'un agent secret cueillir d'autres témoignages : tous attesteraient la fermeté de la trame tissée par l'Allemagne autour de la Turquie. Une œuvre analogue a été ébauchée par la Wilhelmstrasse dans chacune des cours balkaniques. L'auteur des *Dessous de la Politique Orientale* narre ces tentatives en une vingtaine de chapitres toujours vivants qui, se suffisant rarement à eux-mêmes, se complètent l'un l'autre négligemment et dont le faire est plus que germanique, anglais. Ce serait toutefois travestir sa pensée que de ne détacher de ses récits que des épisodes pittoresques ou suggestifs. Il a voulu montrer la puissance et la logique de l'emprise allemande. Je l'ai essayé d'après lui sous une forme plus synthétique; mais il s'est proposé également de relever les traces de la préméditation de l'agression de 1914 et d'en indiquer les motifs. Aucunes preuves de notre bon droit ne doivent être négligées, raison de plus quand elles nous sont apportées par un Allemand de cette qualité.

A vrai dire, il ne faut pas s'attendre à trouver dans l'ouvrage du diplomate officieux un exposé des grands courants politiques. Il dépose sur ce qu'il a vu et entendu, rien de plus. Dans son livre, il n'est jamais question des causes profondes des événements. Ce n'est pas là son objet. On nous les a si souvent exposées d'ailleurs que nous ne les pouvons oublier et il n'est pas mauvais qu'un auteur nous rappelle de temps en temps que la grande politique est condi-

1. *L. c.*, p. 96.

tionnée, dans une certaine mesure, par la petite histoire. Aussi bien, comment un agent secret dont la profession naturelle est de s'exagérer les intrigues et les influences personnelles, n'aurait-il pas un penchant pour la politique du verre d'eau? L'épisode d'Amina fait penser à Scribe. La rivalité du Kronprinz et de Guillaume II est un facteur beaucoup plus considérable. On voudrait croire qu'aujourd'hui un élément aussi individuel ne saurait présenter d'importance. Écoutons pourtant deux hommes dont la clairvoyance n'est pas douteuse : le premier est un Allemand tout dévoué à son pays d'origine, le roi Carol de Roumanie; l'autre un Russe singulièrement averti des choses de l'Orient, M. Hartwig, ministre du Tsar à Belgrade. L'entretien de l'agent secret et du Hohenzollern des Balkans remonte aux premiers mois de 1914. Guillaume II sollicitait un avis :

« Sage désir, dit un peu aigrement le roi Carol. Il m'est difficile de lui donner le conseil qu'il demande. Il s'est toujours déclaré le champion de la paix en Europe ; il l'a proclamée sans cesse, et, tout à coup, le voilà saisi d'un désir forcené de troubler cette paix, et cela, parce qu'il a peur d'un jeune homme qu'il lui serait facile de réduire à une complète impuissance, s'il le voulait bien. Vous ne me comprenez peut-être pas; je vais m'expliquer. Ce n'est pas, je pense, un secret pour vous que les relations de l'Empereur avec le Kronprinz sont rien moins que cordiales. L'héritier du trône est en train d'ourdir les plus dangereux desseins contre son père; il a réussi à se faire une énorme popularité et à rallier autour de lui un parti considérable, tout à fait capable, sous certaines inspirations, d'aller jusqu'à conspirer contre le souverain qu'il accuse de lâcheté envers la Russie. Ce sont les gens de ce parti qui ont complètement affolé l'Empereur en lui faisant craindre qu'il puisse, à un moment donné, être renversé et remplacé par son fils, dans lequel le parti militaire prussien voit son futur vengeur et son héros. Votre Empereur craint ce parti d'opposition plus qu'il ne se soucie de le dire. S'il était sensé, il dédaignerait une campagne qui est vouée à un échec certain si elle est laissée à elle-même[1]. Il a une nature essentiellement envieuse. D'autre part, le fils hait le père qui peut lui donner un ordre, le faire arrêter s'il lui plaît et qui seul ne voit pas en lui le Kronprinz, mais simplement un enfant méchant qu'il punit pour la faute la plus légère contre la discipline établie dans sa maison. La jalousie de l'un contre l'autre a toujours été un des traits dominants du caractère des Hohenzollern. »

1. *L. c.*, p. 159.

Et voici comment s'exprimait un peu plus tard M. Hartwig [1].

« Souvenez-vous des rapports qui existent aujourd'hui entre l'Empereur et le Kronprinz et vous aurez la clef de bien des énigmes qui intrigueront encore le monde. Tant que l'Empereur a été le seul maître de la situation, on pouvait, dans une certaine mesure, le croire sincère ; mais maintenant qu'il voit son fils gagner une popularité considérable dans le parti militaire, il se sent la main forcée et infailliblement il sera obligé de faire la guerre. Les armées du Kronprinz commencent à accuser le souverain de couardise et disent déjà qu'il a peur de la guerre [2]. »

On sait que M. Jules Cambon a fait allusion à ces sentiments dans sa fameuse dépêche du 21 novembre 1913.

Tous ceux qui approchèrent Guillaume II avant les dernières années furent d'accord pour reconnaître en lui un souverain d'intentions pacifiques. Qui sait la part des sentiments que lui prêtent le roi Carol et M. Hartwig dans son évolution belliqueuse? Quoi qu'il en soit de ces causes diverses, la préméditation de l'agression allemande n'est pas douteuse et il faut lire ce que dit, à ce propos, le diplomate russe qui avait admirablement vu comment et pourquoi l'orage devait prendre naissance en Orient. Un fait bien significatif à cet égard nous est rapporté par notre auteur. Il le relève dans un manuscrit d'une haute personnalité allemande, qui accuse nettement Guillaume II d'avoir voulu provoquer une rupture : « L'Empereur craignait que la Russie ne donnât pas à fond son appui à la Serbie, et en conséquence il envoya un émissaire confidentiel pour « suggérer au Tsar Ferdinand, à Sofia, qu'au cas où le gouvernement russe adopterait une attitude conciliante, il serait de son intérêt d'envahir le territoire serbe [3]. » D'autre part, quelques jours après l'attentat de Serajevo « juste avant de partir pour la Norvège, Guillaume II fit envoyer un message chiffré à Enver Pacha, qui immédiatement obéit comme à un ordre et accourut à Berlin. Il y passa deux jours avec le général de Möltke, le chef d'état-major de l'armée, mais ne vit pas l'Empereur.... Dès son retour à Constantinople il commença à faire des préparatifs militaires... [4] ». Un commentaire n'ajouterait rien au simple énoncé de ces faits.

1. *L. c.*, p. 161.
2. *L. c.*, p. 209.
3. *L. c.*, p. 93.
4. *L. c.*, p. 258. Cette visite est postérieure à celle à laquelle j'ai fait allusion page 9.

Telles sont quelques-unes des conclusions qui se dégagent des *Dessous de la Politique en Orient*. Il en est une autre qui s'impose au lecteur : le succès de la diplomatie allemande dans le Levant. Devons-nous l'attribuer à la supériorité des hommes? Très sincèrement, je ne le crois pas. Et je prie que l'on veuille bien se souvenir à ce propos de l'état d'esprit qui, un peu partout, régnait dans les premiers mois de la guerre. C'était un état d'esprit infiniment flatteur pour la diplomatie de l'Entente. J'en ai moi-même recueilli de nombreux témoignages de personnes de nationalités très diverses au cours de voyages effectués pendant l'été et l'automne de 1914 dans le midi de l'Europe. On louait la clairvoyance de certains hommes, surtout français (je ne veux citer aucun nom), et l'art avec lequel la Triple-Entente avait opéré sa parade devant l'ennemi. Et l'on s'extasiait sur la balourdise de la diplomatie allemande dont les propos de Bethmann-Hollweg semblaient résumer l'arrogance, l'aveuglement et l'hypocrisie. Un an plus tard, la situation était renversée. La neutralité persistante de la Roumanie, le renvoi de Venizelos en Grèce, l'adhésion de la Bulgarie à la coalition des empires centraux, marquaient le point culminant de cette seconde période. Qu'y avait-il pourtant de changé? Peut-être quelques erreurs avaient-elles été commises par les chefs d'orchestre à Paris, Londres et Pétrograd, mais dans l'ensemble les exécutants n'avaient point démérité. L'erreur vient d'ailleurs et qu'il n'y a pas une diplomatie, mais des diplomaties. J'y ai déjà fait allusion en opposant le baron Marschall à ses collègues des autres puissances. Il faut des moyens variés selon que l'on opère aux étages différents de l'humanité. La finesse d'un latin ou d'un slave l'emportent sur la gaucherie d'un Allemand dans un vieux pays, où même un Bernard de Bülow échoue devant un Sonnino. A Constantinople et dans les Balkans les vieilles méthodes sont toujours recommandables, celles qui se pratiquèrent dans la Russie du XVIIIe siècle, dans la Turquie de Villeneuve et de Bonneval, voire d'Ignatieff. Il y faut plus de rondeur que de finesse et l'argent y garde son prix. L'Allemagne n'a jamais compté avec la bourse privée d'Abdul Hamid. Il lui en savait gré et, à tous les échelons, ses agents ont pu dépenser sans être suspects et sans que la Wilhelmstrasse eut à redouter les remontrances d'une Cour des Comptes. A côté de ses diplomates officiels,

elle a eu des missionnaires officieux et des agents secrets, notre inconnu ou le baron Schenk; elle a su enfin ce qu'elle voulait, tandis que nous, trop souvent, nous avons seulement su que nous ne voulions pas ce qu'elle voulait, mais sans savoir ce qu'elle voulait.

R. D.

AU SERVICE DE LA NATION

SOLDATS FRANÇAIS D'AUTREFOIS

Les angoisses et les espérances de la guerre, les récits de nos soldats, leurs lettres qui portent l'image du front jusque dans les villages les plus reculés et dans toutes les familles, nous amènent à comparer le présent au passé, la guerre européenne aux longues guerres de la Révolution, à la levée en masse de la Nation contre des agresseurs de domination et de proie.

Les actions d'éclat des soldats de la Révolution sont légendaires, comme le seront celles de nos poilus. Leurs misères, leurs besoins, leurs sentiments sont moins connus.

La correspondance de Bonaparte, les mémoires de Marbot, de Desaix, les souvenirs d'Orson, de Jolielère, de François dit le dromadaire d'Égypte, de Mireur, de Boutroüe, les citations disséminées dans maints ouvrages historiques et surtout les lettres de volontaires publiées, en 1914, par M. le colonel Ernest Picard [1] sont fertiles en enseignements. Beaucoup de ces pages pourraient être écrites par nos soldats, car, malgré le changement des temps et la transformation des armements, leurs préoccupations et leur esprit sont, à bien des égards, ceux de leurs ancêtres; les nécessités et les souffrances de la guerre ont peu varié et l'âme du soldat français est restée la même. Elles sont toutes simples et, à l'exception de quelques phrases inspirées de la réthorique des clubs, elles nous montrent leurs auteurs dans la réalité de leur rude vie militaire et à cœur ouvert.

Leurs misères sont grandes : la chaleur, le froid, la pluie, la neige, les pieds gelés, la vermine, la gale : « Ah! Dieu, écrit l'un d'eux, si nous avions encore seulement le couvert d'un linceul pour nous couvrir afin que la pluie ne puisse pas nous mouiller! » « Il y

1. Colonel Ernest Picard : *Au service de la Nation, lettres de volontaires (1792-1798)*, 1 vol. in-16, Paris, Alcan, 1914.

a des moments, écrit un autre, d'Italie, où lorsque nous sommes en train de monter, harassés de fatigue, de soif et de sueur, je désirerais qu'un coup de fusil vienne terminer ma malheureuse carrière. »

Les cantonnements sont insuffisants : « Nous couchons plus souvent dehors que sur la paille. » Aussi aspirent-ils au repos, dans les villes hospitalières, et sont-ils en joie quand ils ont le temps de construire des baraques confortables : « Je vais vous parler d'une cabane que nous avons faite, la plus belle de la division, annonce, de Hollande, le volontaire Brault; c'est une véritable maison où je voudrais passer l'hiver : » et il la décrit avec complaisance.

Le ravitaillement se fait mal, le service des charrois de l'armée est difficile à assurer et le pays, sur lequel on voudrait vivre, est souvent dévasté. « Nous sommes dans des pays ruinés par le passage des autres, écrit, devant Mayence, le champenois Lherillet, nous n'avons que du pain, et encore il est gelé. » On ne peut rien se procurer, les assignats sont sans valeur, tout est hors de prix. « Quels repas auprès de ceux que je faisais à Riom, se plaint l'auvergnat Combaud, que je regrette mes pommes de terre frites ou fricassées ! » « J'ai eu beaucoup de chagrin en quittant Besançon, assure à sa mère un berrichon, mais ce n'est pas pour les filles, c'est plutôt pour le vin à bon marché.... » « Car un militaire qui boit un petit coup et qui a la tête échauffée est heureux, il n'a aucune inquiétude et souci jusqu'au réveil. »

Pour se dédommager, quand on trouve la viande à profusion, quand le vin coule, on fait des « bombances éternelles », on entre chez le paysan, « on bouffe bien », on boit à sa soif, on chaparde à l'occasion, « toujours avec humanité », on fait la cour aux « particulières », « aux bonnes personnes disposées à la gaieté », « parce que les jolies filles, c'est du gibier que l'on aime à chasser ».

Il y a même des écarts inévitables. Dans certains cantonnements les troupes s'abandonnent avec excès au plaisir de vivre; les « suiveuses » d'armées les assaillent : épouses légitimes, « souvent prêtes à rendre service aux amis » ; — maîtresses fidèles, comme la citoyenne Rousseau, qui accompagne à Charleroi son amant, le chasseur Rouvière, le cajole pour qu'il puisse s'accoutumer à la vie de soldat, le soigne quand il est blessé et fait vivre le ménage en ravaudant les culottes d'officiers et les uniformes tout garnis de galons; — canti-

nières complaisantes et parfois héroïques, comme l'amie du fourrier François, « jolie comme un amour à la suite des héros de Mars », comme Marie Roger, la vivandière de la 51e demi-brigade, ou comme Marie Tête de Bois qui fait ses premières armes à l'armée de Sambre-et-Meuse, qui accouche à Marengo et meurt à Waterloo, dans le dernier carré; — ribaudes qui s'accrochent aux convois et se glissent dans les voitures, « suivant l'armée à la façon des bandes de corbeaux », en dépit de toutes les consignes. L'invasion est telle, parfois, en Italie surtout, qu'il faut sévir, ordonner que toutes les femmes non autorisées seront chassées après avoir reçu une correction ou avoir été barbouillées de noir et exposées, pendant deux heures, sur la place publique. Parfois aussi, quand les colonnes repartent, les officiers ne veulent plus aller qu'en chaise ou à cheval, les hommes se traînent, et Bonaparte, après d'autres, doit donner des instructions sévères pour que telle demi-brigade n'ait pas l'air « d'une demi-brigade de l'armée du roi de Perse ».

Mais les aubaines et les bons jours sont rares et ceux qui combattent n'aiment pas que l'on s'amuse, au pays, sans eux : « Jugez s'il était agréable pour nous de savoir que l'on s'amusait à Riom, tandis que nous passions une nuit aussi affreuse! » Et ils n'aiment pas les muscadins et les embusqués; il faut que tout le monde marche. « Ceux qui faisaient les beaux bras à Milan et dans les autres villes d'Italie dormaient bien tranquilles pendant que nous couchions sur la neige dans les montagnes du Tyrol et que nous nous battions tous les jours : ils ont payé des chirurgiens pour qu'ils leur donnent des certificats. » écrit le sous-lieutenant Drouault. Et le gendarme Paderno : « Mon frère demande que je lui donne de mes nouvelles. Il se moque de moi. Il croit que c'est comme lui qui est dans sa chambre à caresser sa femme. Triple bombe! »

Le souvenir du pays les soutient. Paysans, ils restent attachés à la terre. Ils comparent les champs qu'ils voient aux champs de chez eux, ils s'inquiètent des leurs. « Nous sommes à quatorze lieues en avant du Rhin, fait savoir, à la fin de messidor, le tourangeau Gagneux, dans un pays très froid où le seigle commence à pousser, le froment à apparaître sur terre, et les fruits sont comme chez nous au mois de mai. Sur les montagnes du pays il n'existe rien.... » Et l'on devine dans son regard, les jardins fleuris, les varennes ver-

doyantes et les collines harmonieuses, sous la douceur du ciel de Loire. « Je vous prie, ajoute-t-il, de me dire si les vignes sont belles, si la moisson s'avance, si les fruits sont beaux. »

Ils s'inquiètent aussi de la famille, des voisins, des gars du village et des filles. « J'ai appris que tous les garçons étaient partis, annonce le canonnier Martin. Cela me fâche beaucoup, je plains le triste sort des filles. » « Bien des compliments de ma part à Françoise Gautron, écrit un autre: embrassez-la bien pour moi; dites-lui que je pense toujours bien à elle et que mon cœur est toujours porté vers elle, car, si j'étais hirondelle, j'aurais bientôt fait de voler vers la chère amie que j'aime et qui doit faire un jour mon bonheur et l'unique espoir de ma consolation. »

Derrière leurs champs, leurs villages, leurs familles, leurs payses, ils entrevoient l'image de la patrie en danger; soldats de notre première armée nationale ils vont à l'envahisseur comme au péril qui menace de tout leur enlever. Quelles que soient leurs faiblesses, ils comprennent ce qu'ils défendent et contre qui. Ils protestent de leur attachement au régime nouveau, à la liberté, à l'égalité et, si certains sont las, d'autres crient : « Vive la Convention! » et « Vive la Montagne! » aussi bien que « Vive la Nation! » Quand ils sont forcés de battre en retraite, ils s'indignent de voir les impériaux renverser les arbres de la liberté qu'ils ont plantés et achever les blessés. Même dans les jours les plus pénibles ils ont une résignation raisonnée : « C'est pour la République. »

Ils ont le désir de la victoire et de la paix qui les ramènera au foyer. Aussi haïssent-ils tous ceux qui retardent ou qui leur paraissent retarder l'une ou l'autre : les traîtres, les espions, les émigrés, les suspects « vendus au parti royaliste », les factieux. La trahison de Dumouriez crée une méfiance générale qui devient parfois de l'exaspération. Ils se montent la tête au bivouac, applaudissent à la condamnation de Custine qui avait livré Mayence, aux fusillades d'émigrés, à l'œuvre de la guillotine, la « fenêtre nationale », qui, « dans un jour, convertit plus de monde que tous les saints, ci-devants, du soi-disant paradis », et même, après Thermidor, à l'exécution de Robespierre. Ils ont la hantise de la trahison et de la défaite et sont aussi ardents à les éviter, par tous les moyens, qu'ils sont paisibles et tendres dans leurs rapports avec leurs familles.

La discipline se ressent de ces sentiments. Ils en comprennent la nécessité. Malgré les écarts que nous avons signalés, les soldats de la Révolution, indulgents aux fantaisies et aux amours de leurs camarades, sont les premiers, dans leurs lettres, à blâmer les fortes têtes, déserteurs et « brigands » ; ils approuvent les lois répressives nouvelles que la République doit promulguer : « L'on vient de lire aujourd'hui un code de discipline militaire que nous avons juré de suivre de point en point, écrit le volontaire Brault ; il est un peu rigoureux, mais des gens qui sont sûrs de se conduire toujours dans le chemin de l'honneur ne craignent rien, au contraire, sont bien contents de voir punir ceux qui auraient la lâcheté de le mépriser en y contrevenant. On doit penser comme cela quand on a pour but de sauver la République et de conquérir sa liberté. »

Comme, plus tard, les grognards de l'empire, ils aiment le changement : « Il doit faire meilleur et plus chaud en Espagne », dit un soldat de l'armée du Rhin qui « s'ennuie d'être toujours dans le même endroit ».

Ils parlent peu des pertes subies, soit par insouciance soit pour ne pas effrayer leurs parents, soit qu'elles demeurent relativement peu élevées. Mais ils s'étendent volontiers sur la traîtrise de l'ennemi, sur leurs manœuvres, leurs attaques parfois folles, leurs succès, sur le terrain gagné, les prisonniers, les conséquences des opérations, glorieux d'y avoir pris part et qu'on le sache : « J'étais de l'armée d'Italie ! »

Aux mauvaises heures, malgré les découragements, les souffrances, le temps qui passe, ils gardent confiance. Ils ont l'instinct de la victoire, et mettent une sorte de point d'honneur à le montrer, à le communiquer aux leurs ; ils éprouvent une joie guerrière à y songer : « Nous leur ferons danser la Carmagnole, » disent-ils. On entend leurs chansons : « Vive le son du canon !... On va leur percer le flanc !... Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! » On les voit s'avancer sur les routes ennemies, défiler, sous leurs habits multicolores, aux roulements des tambours, dans les villes conquises. « Le jour de gloire est arrivé ! » Et, au-dessus de toute cette rumeur, leur cri de guerre : « Ça ira ! »

« On les aura ! » disent aujourd'hui leurs descendants, les poilus des armées de la troisième République.

PIERRE BODEREAU.

LES SCRUPULES D'UN INTELLECTUEL

Attendre une 49e édition pour lire un ouvrage de Romain Rolland, c'est un grave péché de procrastination. On y peut trouver des excuses. Le titre était déplaisant. Comment un Français admettrait-il de se placer *au-dessus de la mêlée* où se décide l'existence même de sa patrie? Les comptes rendus de la presse n'étaient pas faits pour pallier cette impression. Le naufrage d'une conscience, l'emploi funeste d'un beau talent et d'une influence noblement acquise, voilà ce qu'on pouvait craindre de rencontrer dans ce petit volume. La lecture ne réalise qu'en partie ces craintes; et c'est bien assez. L'auteur y apparaît moins noir qu'on ne l'avait dépeint. Il a raison de se plaindre que des citations incomplètes aient parfois altéré sa pensée. De fait, ce juge, passionné d'impartialité, dresse contre le pangermanisme, contre l'orgueil allemand, contre la folie impérialiste du peuple et du kaiser, un formidable réquisitoire. Comment alors réussit-il à froisser notre patriotisme, à faire douter du sien, à paraître même jouer le jeu de nos ennemis, par une prédication pacifiste qui lui vaut leurs félicitations?

C'est là un cas de conscience curieux, en même temps qu'un phénomène psychologique méritant quelque attention. Là où le bon sens vulgaire s'accorde avec l'intelligence la plus déliée, pour prononcer, avec une entière certitude, sur les causes et les responsabilités de la guerre; là où les évidences manifestes sont confirmées par une étude scientifique des documents, un homme de bonne foi et de haute intelligence s'oppose au courant d'opinion de ses concitoyens et du monde. Il met son orgueil et sa satisfaction morale à voir, à juger, à conclure autrement que tous. Pourquoi cela? C'est, peut-on croire, parce que M. R. Rolland est resté prisonnier d'une conception *a priori*, qui résiste à l'assaut des faits, même les plus patents, même ceux qu'il reconnaît pleinement. La guerre, a-t-il

jugé, est chose odieuse et haïssable; elle entraîne, avec son inévitable cortège de souffrances, des cruautés et des iniquités abominables. Donc il la faut flétrir, comme il faut plaindre et mépriser ceux qui la déchaînent et ceux qui la poursuivent. Et une fois la thèse posée, une fois ces principes affirmés, dans leur peu contestable généralité, M. Rolland enregistre, sans être ébranlé, les témoignages les plus accablants à l'encontre de l'un des partis en lutte. Sa neutralité olympienne n'en sera aucunement troublée. Il continue à vitupérer contre la guerre et contre les belligérants, sans distinguer entre ceux qui attaquent et ceux qui se défendent, entre ceux qui, au milieu des épouvantes de la lutte, conservent au cœur un idéal d'honneur, de chevalerie, d'humanité, et ceux qui méthodiquement, délibérément font de la terreur et de la barbarie des armes de combat, et se piquent de mépris pour toute considération morale. Voilà l'entorse logique imposée par M. R. Rolland à son jugement. Les sots ne sont pas seuls incapables de changer d'idées. C'est un mal qui peut atteindre aussi une raison développée, riche de connaissances et de talents; c'est peut-être une déviation explicable d'une certaine forme d'intellectualisme.

En m'exprimant ainsi je crains bien de fournir un nouveau grief à M. R. Rolland. Il a lui-même fulminé contre les intellectuels : « L'intellectualisme m'a paru trop souvent une caricature de la pensée, une pensée... pétrifiée, impuissante à comprendre le spectacle de la vie... L'intellectuel vit trop dans le royaume des ombres, dans le royaume des idées. » (P. 93). Pourrait-on mieux dire pour faire comprendre la répugnance ou l'impuissance de l'auteur à se prononcer entre deux causes, où toutes les consciences et toutes les raisons, parmi les nations des deux mondes, voient d'un côté la fourberie, le cynisme, la barbarie méthodique et la cruauté préméditée; d'autre part la défense du droit, le respect des conventions, le souci d'un idéal humain? Pourquoi, sinon parce qu'il ne peut renoncer à une attitude première, pourquoi notre moraliste, après avoir accumulé tant d'observations décisives, répète-t-il néanmoins, avec une foi obstinée, que tous ceux-là méritent d'être flétris qui ont voulu la guerre, ou qui ne renoncent pas à se défendre, qui ont mis le monde à feu et à sang pour assouvir une ambition démente, ou qui luttent pour briser cette entreprise monstreuse et pour sauver

l'idéal de liberté pacifique vers lequel tendent les destinées humaines? Tous les chapitres du livre fournissent le témoignage de ces contradictions où se débat l'esprit de l'auteur.

Dès le début de sa lettre à Gerhart Hauptmann (2 août 1914), il dit pourquoi il n'a pas crû devoir protester contre la déclaration de guerre. « Je n'ai même pas élevé la voix, quand j'ai vu vos armées violer la neutralité de la noble Belgique. Ce forfait contre l'honneur... est trop dans la tradition politique de vos rois de Prusse; il ne m'a point surpris. » On trouvera peut-être que c'est une pauvre justification de ce silence). « Mais la fureur avec laquelle vous traitez cette nation magnanime... quelle honte!... Mais qui êtes-vous donc, vous qui repoussez le titre de barbares? » (p. 6, 7). Croira-t-on que l'homme, qui vient d'écrire ces lignes, prétende flétrir, quelques pages plus loin, les guides moraux de la jeunesse, sans distinction de pays, Allemagne, France ou Angleterre, qui ont préparé l'égorgement mutuel des héros? De quels yeux voit-il donc les faits les plus évidents? Où a-t-il rencontré, en Angleterre, en France, ou en Russie, une prédication criminelle en faveur d'une guerre d'agression? Le tableau qu'il nous offre, dans une page éloquente, c'est celui de l'Allemagne qu'il a bien connue. Par quelle aberration, ou par quelle impossible gageure, veut-il en faire la peinture de ce qui se passait dans aucun des pays de l'alliance? — Tant pis pour les faits! La théorie ne s'en laisse pas entamer. La guerre doit provoquer, des deux parts, les mêmes injustices et les mêmes excès. Et M. Rolland écrit imperturbablement (p. 25) : « Ces guerres, les chefs d'États qui en sont les auteurs criminels, n'osent en accepter la responsabilité; chacun s'efforce sournoisement d'en rejeter la charge sur l'adversaire. » Voilà les conclusions fournies à l'auteur par l'étude des documents diplomatiques! L'Autriche et l'Allemagne ont sans doute déclaré la guerre; mais la Russie et la France aussi. Comprenne qui pourra! Quant à la Grande-Bretagne, son compte est bon, et M. Rolland doit être particulièrement sévère pour elle. Faut-il que ces gens-là aient été empoisonnés de folie belliqueuse, pour s'être jetés dans une *mêlée* où personne ne les provoquait! — A tant de causes d'étonnements, M. Rolland en ajoute une autre, dans le singulier passage où il reproche au « Jupiter du Vatican » de « n'avoir rien fait contre ces chefs criminels dont l'ambition sans mesure a déchaîné

sur le monde la misère et la mort » (p. 31). Ne vouloir condamner personne, vouloir condamner tout le monde; les deux attitudes ne sont pas très différentes, au point de vue de l'absolue justice. Mais si le Pape s'abstient, c'est qu'il ne veut pas frapper une des parties et qu'il ne croit pas, comme l'unique Romain Rolland, que les responsabilités se partagent en un équilibre de crimes.

Un autre chapitre (p. 60) nous apporte une protestation contre « des légendes odieuses... qui tendent à faire croire que les lois les plus élémentaires de l'humanité sont foulées aux pieds par l'adversaire ». L'auteur veut ainsi, dit-il, rassurer les familles des prisonniers. Or, quelle réfutation oppose-t-il à ces légendes mensongères? « Un ami autrichien ne m'écrivait-il pas dernièrement pour m'adjurer de prendre la protection des blessés allemands en France, laissés dans l'abandon! » Ne voilà-t-il pas de quoi rassurer les familles des prisonniers traités, avec la bonté que l'on sait, dans tel ou tel *Kriegsgefangenlager?* ou les amis des civils, femmes, vieillards et enfants qui sont entraînés au loin, en lamentables troupeaux, selon les pures traditions des grandes hordes conquérantes? — L'auteur écrivait au début de la guerre. Bien qu'il sût que « l'Allemagne d'aujourd'hui rougit de sa sentimentalité passée » (p. 60), il refusait de croire à quelques-uns des forfaits dont on accusait les Germains. A-t-il changé d'avis, depuis que les preuves des anciens crimes se sont accumulées, en même temps que des crimes nouveaux soulevaient l'enthousiasme de l'Allemagne et le dégoût du reste du monde? La destruction du *Lusitania*, l'exécution de Miss Cavell, tant d'autres incidents lui ont-ils ouvert les yeux? Il n'y paraît pas, à en juger par l'avant-propos de cette quarante-neuvième édition. Aurait-il réussi à en trouver une contre-partie dans la conduite des pays de l'alliance? Il ne le dit pas, et pour cause. Il a signalé lui-même (p. 86, 87) l'extraordinaire habileté qui sait montrer l'esprit d'un « intellectuel » pour ajuster ensemble n'importe quel idéal et n'importe quelle mauvaise passion. Cette même habileté s'emploie aussi bien à ajuster n'importe quelle notion préconçue aux faits qui la réfutent le plus sûrement. Au milieu d'un lugubre tableau des violences innombrables commises par nos ennemis, en Belgique, et en France, M. Rolland intercale une allusion à un épisode mystérieux : « Là, c'est une mère et ses enfants qui ont été pris par les

Français, près de Guebwiller; les enfants ont été renvoyés, non la mère » (p. 67). Et voilà qui suffit à notre Minos pour prononcer une commune condamnation sur les deux pays en guerre!

Même irréductible contradiction entre les prémisses et la conclusion, quand l'auteur vient à examiner, du point de vue moral, le statut politique des différentes nations. Il cite pourtant lui-même cette parole lapidaire de l'ineffable Lasson : « La doctrine des nationalités est le mensonge le plus frivole que jamais tête welsche ait inventé ». En fait la France, ni la Grande-Bretagne n'oppriment des peuples asservis. Les maîtres de la Posnanie, du Schleswig, de l'Alsace-Lorraine ont d'autres responsabilités devant l'histoire. Quant au « tsarisme dévorant » (p. 32), voici comment il est apprécié dans une bien intéressante lettre d'un Letton, que reproduit notre auteur, et qui peut se résumer en ces mots : « Les nations lettone et esthe (Lithuanie, Courlande, Livonie, Esthonie considéreraient l'incorporation de ces provinces à l'Allemagne comme la pire calamité » (p. 47.) — Ce n'est pas non plus la fameuse *Kultur* qui séduit notre compatriote. Il fustige d'une cinglante ironie les divers pontifes du culte de l'abominable idole : Ostwald, Hœckel, Thomas Mann (« la *Kultur* est la sublimation du Démoniaque ») ou Max Harden (« la force crée pour nous le droit. »)

Nous ne pouvons croire que Romain Rolland s'obstine jusqu'au bout dans son impassible et impossible neutralité. Sa dernière lettre (15 juin 1915) laisse entrevoir une opposition de valeur entre les deux causes, mais combien enveloppée encore et nuageuse : « Vous qui mourez du moins pour une cause juste... » (p. 150). Ce n'est pas suffisant. L'auteur de Jean Christophe nous doit et se doit mieux que cela. Du courage il en a surabondamment. Qu'il l'emploie à reconnaître sa propre erreur; qu'il rompe avec cet esprit d'indécision qui caractérise une forme néfaste d'intellectualisme. Il faut savoir haïr, non seulement la haine, mais le crime sous toutes ses formes, et aussi les scélérats qui le pratiquent. La maladie du *scrupule* est connue des moralistes et des directeurs de consciences. C'est celle des esprits qui, refusant d'obéir aux injonctions directes de leur sens moral, s'agitent sous les ombres de leurs imaginations, les raffinements de pensée et les fausses subtilités. Le crime, dans le drame qui bouleverse le monde, il est tout d'un côté; la réprobation ne

peut être partagée entre les deux parties. La guerre qui résiste au crime, et qui se propose de mettre le criminel dans l'impossibilité de recommencer, elle n'est pas haïssable, mais noble et sainte. Voilà ce que M. Romain Rolland voudra dire avec nous, car voilà ce qui apparaît clairement même, comme dit Macbeth, « à une demi-âme et à une raison fêlée ».

LÉON MOREL.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

Fernand Passelecq — *Royaume de Belgique. Ministère de la justice et Ministère des affaires étrangères. Guerre de 1914-1916. Réponse au « Livre blanc » allemand du 10 mai 1915.* 1 vol. in-4, 507 p., Berger-Levrault, Paris 1916.

Le *Livre blanc* allemand du 10 mai 1915 accuse « la population civile belge d'avoir combattu les troupes allemandes dans des conditions non conformes aux règles du droit des gens et de s'être livrée à des cruautés à l'égard des blessés allemands; le gouvernement belge, non seulement de n'avoir pas empêché la *guerre populaire*, mais même d'avoir prêté son appui à son organisation. La commission belge d'enquête sur la violation du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre, d'avoir répandu des calomnies sur le compte de l'armée allemande » (p. VII).

« Le but de la publication du gouvernement impérial, dit le gouvernement belge, est de réagir contre la réprobation que les violences commises par les troupes d'invasion de la Belgique ont soulevée dans le monde et de détourner de la Belgique les universelles sympathies que lui ont attirées son attitude et son malheur. Cette œuvre de défense est destinée essentiellement à faire impression dans les pays non mêlés à la lutte et dont l'opinion n'est pas encore fixée définitivement au sujet des procédés de guerre allemands. La diffusion, en Belgique même, des calomnies et outrages dont le *Livre blanc* accable la population, aurait eu pour effet de soulever l'opinion dans le pays occupé, sans profit aucun pour les détenteurs du pouvoir. Aussi les journaux publiés en Belgique sous la censure allemande n'ont-ils, d'après des informations reçues de divers côtés par le gouvernement belge, pas entretenu leurs lecteurs du *Livre blanc*; ils n'y ont même fait aucune allusion, semble-t-il » (p. V-VI).

Ce *Livre blanc*, « est le procès-verbal, arbitrairement composé, d'une enquête unilatérale dans laquelle les auteurs des faits incriminés assument les fonctions de juges. Une contre-enquête sur place était impossible, les autorités allemandes s'étant toujours refusées à donner suite aux demandes qui leur furent adressées, à maintes reprises, de se prêter à l'institution d'une enquête contradictoire ou internationale ».

« Privé de tous moyens de se mettre officiellement en rapport avec la partie de la population restée en Belgique, le gouvernement du Roi s'est trouvé dans l'impossibilité de faire vérifier, sur un certain nombre de points, les assertions contenues dans le *Livre blanc*. Il a dû renoncer, d'autre part, à faire connaître plusieurs dispositions de la plus haute importance, pour ne pas exposer les témoins aux représailles de l'ennemi: d'autres déclarations ont pu être publiées, mais force a été, pour la même raison, de ne pas révéler le nom des auteurs de quelques-unes d'entre elles » (p. VII).

Malgré les lacunes qui résultaient ainsi des circonstances, la réponse du gouvernement belge au *Livre blanc* du 10 mai 1915 est du plus haut intérêt. Elle est divisée en trois parties. La première est un exposé général divisé en trois chapitres où sont successivement examinés les trois chefs d'accusation du *Livre blanc* contre le gouvernement belge, contre la population belge, contre la commission belge d'enquête. La seconde partie est consacrée à l'exposé des faits, à l'examen critique des rapports du bureau militaire d'enquête et des documents allemands et aux déclarations de documents et témoins non allemands. Ses

cinq chapitres sont intitulés : *Destructions et massacres dans différentes localités, Sac et massacres d'Aerschot, Sac et massacres d'Andennes, Sac et massacres de Dinant, Sac et massacres de Louvain.* La troisième partie comprend un grand nombre de documents parmi lesquels il convient de citer particulièrement la lettre pastorale de Noël 1914 du cardinal Mercier et les lettres des évêques de Namur et de Liége protestant contre les allégations contenues dans le *Livre blanc* allemand et dénonçant les atrocités commises par les troupes allemandes.

C. D.

La Réponse du gouvernement belge au «Livre blanc» allemand du 10 mai 1915. 1 broch. in-12. 84 p., Berger-Levrault. Paris, 1916.

La publication officielle du gouvernement belge étant de dimensions considérables ne saurait se répandre aisément à profusion dans les pays belligérants ou neutres. M. Passelecq, directeur du bureau documentaire belge, a eu l'excellente idée de publier, avec l'autorisation du gouvernement belge, une analyse de la publication officielle qui donne, sous un format commode, les grandes lignes de l'argumentation générale et résume les principales pièces inédites.

« Les apologistes de la conduite des troupes allemandes, dit M. Passelecq, ont varié de système: on a commencé par nier systématiquement la réalité des atrocités commises, en en attribuant le récit à l' « hystérie collective » de la foule en Belgique: puis, quand la négation générale est devenue impossible, on a tenté d'expliquer et d'excuser les actes commis en les attribuant, en partie, peut-être à des excès individuels de soldats allemands ou à des surprises excusables chez des combattants, mais surtout à des actes d'hostilité perfide de la part de la population belge. Le *Livre blanc* a adopté exclusivement cette dernière hypothèse : il justifie délibérément les atrocités allemandes en les décorant du nom de « représailles nécessaires » et en en rejetant la responsabilité sur le gouvernement et la population belges, coupables selon lui d'avoir opposé aux armées allemandes une résistance non autorisée par le droit des gens.

« Pour la première fois, le *Livre blanc* a ainsi placé la discussion sur le terrain de la Convention de la Haye. Est-ce franchise? Non, mais tactique; on espérait, sans doute, en passant directement à la question de droit, pouvoir esquiver, au moins en partie, la redoutable question de fait, la nécessité d'établir avant tout, par preuves historiques directes, la réalité de la prétendue résistance irrégulière attribuée aux Belges » (p. 11-12).

« La *Réponse belge* s'étonne à bon droit de l'extraordinaire obstination du gouvernement allemand dans son parti pris d'incrimination. Quoi que fasse le gouvernement belge ses actes sont méconnus ou ses intentions travesties: tour à tour, on l'accuse de n'avoir rien fait pour prévenir une explosion des passions populaires et de les avoir délibérément déchaînées; quand il invoque le témoignage des faits à l'encontre de la seconde accusation, on se rabat sur la première : quand il produit contre celle-ci la série des circulaires qui démontrent son irréprochable prudence, c'est sur leur sincérité qu'on s'empresse de jeter la suspicion » (p. 18-19).

« ... Que valent les accusations d'actes d'hostilité et de cruauté portées contre la population même et spécialement contre le clergé belge?

« Un point doit être ici fixé avant tout débat : l'énormité des actes dont le *Livre blanc* avait le devoir de fournir la justification. La gravité n'en a d'égale que l'étendue...

« ... Les indications incomplètement reçues par le gouvernement belge ne permettent pas d'établir une statistique détaillée de l'ensemble des atrocités commises. Ne faisant état que des renseignements acquis, on obtient déjà un tableau de certitudes qui épouvante l'imagination.

« Près de 5 000 Belges non combattants (dont plusieurs centaines de femmes, de vieillards et d'enfants) mis à mort; de 13 000 à 14 000 bourgeois déportés en Allemagne comme ôtages et prisonniers civils (vers le 1er octobre 1915, 3 000 d'entre eux seulement avaient été renvoyés dans leurs foyers): environ 20 000 maisons incendiées sans nécessité militaire; des violences de toutes sortes et

des pillages accomplis sur tous les points du pays sous l'œil indulgent des officiers, sinon avec leur complicité ou sous leurs ordres: toutes les règles du droit des gens violées de la manière la plus éhontée : tel est le bilan sommaire des « représailles » ou « châtiments » infligés par l'envahisseur à la population belge.

« Ces châtiments elle les avait mérités, affirme-t-on. Mais il ne suffit pas d'une affirmation pour se disculper d'un amas de forfaits sans exemple dans l'histoire moderne de l'Occident : l'Allemagne alors jette le *Livre blanc* dans la balance.

« Quelles preuves contient donc ce dossier? » (p. 20-21).

« L'enquête est unilatérale. Elle est instituée et conduite, sans contrôle ni contradiction, par l'une des deux parties en cause.

« Elle est essentiellement partiale. Le *Livre blanc*, en effet, ne produit que des dépositions allemandes et seulement deux dépositions belges directes... Ce n'est pas cependant qu'on n'eût pas entendu plus de témoins belges: mais leurs dépositions étaient gênantes : on les a éliminées du dossier, et, chose grave, on l'a fait sans mentionner l'omission » (p. 23).

« Elle est tardive.

« Quant au parti pris de réticence et d'étouffement de la vérité, il dépasse tout ce qu'on peut imaginer » (p. 26).

« ... Le commandement allemand a certainement imputé en plusieurs circonstances, à la population, des opérations de « guerre de chicane » exécutées par des détachements de troupes régulières. Mais, par dessus tout, les actes de rigueur de l'armée allemande ont été l'exécution d'un plan raisonné et systématique: en tous lieux, ces violences se présentent à l'observateur comme l'application réfléchie d'une méthode de terrorisation, profondément étudiée et arrêtée dès le temps de paix en vue de maîtriser ou de contenir la population des pays envahis et de vinculer la liberté d'opérations de la défense. Les armées allemandes ont cherché simplement à se procurer la sécurité par l'exploitation de l'épouvante.

« De là vient, entre autres, ce trait absolument caractéristique des atrocités allemandes : la disproportion invariée qui s'observe entre les soi-disant « représailles exercées », et l'importance des méfaits qu'elles étaient censées devoir châtier » (p. 30-31).

M. Passelecq relève, dans la *Réponse belge*, les documents justificatifs de huit tentatives belges distinctes, faites en Belgique occupée à l'effet d'obtenir des autorités allemandes une enquête internationale. « Ces offres émanèrent de tous les groupes d'influence : Université de Louvain, franc-maçonnerie, parti socialiste, épiscopat catholique; elles touchèrent les groupes correspondants d'Allemagne ou les autorités allemandes du pays occupé...

Ces appels à la lumière sont restés vains. Aucun de ces défis n'a été relevé. Quelques-uns ont été déclinés, les autres laissés sans réponse » (p. 43).

« ... La justice exige, disait en terminant sa courageuse protestation l'évêque de Liége, que nous puissions nous défendre et l'honneur même de l'Allemagne y est intéressé.

« Quelle que soit l'issue de l'horrible guerre qui couvre l'Europe de ruines et de cadavres, la réputation de l'Allemagne n'en sortira pas intacte, si elle refuse l'enquête demandée.

« Victorieuse, elle aura la honte d'avoir calomnié ou laissé calomnier la Belgique innocente, après l'avoir écrasée; vaincue, elle n'aura même pas la consolation de se dire, avec François Ier : « Tout est perdu, fors l'honneur » (p. 70-71).

Le gouvernement belge annonce d'ailleurs l'intention « d'instituer lui-même, dès la libération du territoire, l'enquête internationale dont l'Allemagne redoute si fortement le contrôle » (p. 44). Cette enquête est destinée, dans sa pensée, à achever la justification des conclusions formulées à la fin de l'exposé général dans les termes qui suivent : « La pénurie et l'imprécision des preuves allemandes ont déjà frappé tous les bons esprits. L'abondance et la pertinence des preuves belges achèveront de les convaincre. Ils comprendront et partageront le sentiment qu'en toute sincérité, devant Dieu et devant les hommes, le gouvernement belge n'hésite pas à exprimer sur la conduite du gouvernement

impérial vis-à-vis de la nation belge : celui-là est deux fois coupable, qui, après avoir violé le droit d'autrui, tente encore, avec une singulière audace, de se justifier en imputant à sa victime des fautes qu'elle n'a jamais commises. »

C. D.

Joseph Reinach. — *La guerre sur le front occidental. Étude stratégique.* Paris, Fasquelle, 1 vol. in-16 de VIII-328 p. avec une carte, 1916.

Nous avons déjà signalé, au fur et à mesure de leur apparition, les séries successives des *Commentaires de Polybe*, en disant chaque fois l'intérêt profond de ces recueils d'articles, où nous pouvons suivre, au jour le jour, la tragédie de la grande guerre. Le même auteur nous donne ici, dans un raccourci sobre, le tableau d'ensemble dont il nous avait livré au préalable les multiples esquisses. Le tableau garde le coloris saisissant des études préliminaires. Il a en plus, la grandeur d'un panorama général, la netteté précise et ferme d'une composition achevée. Ce travail a été fait pour l'état-major russe, qui voulait connaître dans un détail que les communiqués ne lui donnaient pas les opérations du front occidental. Les lecteurs français trouveront grand profit à son étude, et nous devons remercier l'auteur de ne s'être pas uniquement réservé pour la curiosité de nos alliés.

Son œuvre est, à la fois, ample et précise. Elle donne les vues politiques nécessaires pour faire comprendre la stratégie. Elle ne s'égare pas dans le détail inutile, et encore obscur, des opérations tactiques. C'est déjà de l'histoire, au trait profond et définitif, et c'est une histoire écrite « à la française » avec les vues subites sur de vastes horizons, les mots en coup de fouet, les formules rapides évocatrices d'idées. La littérature de demain nous prépare sûrement de nombreux récits de la grande guerre. On en verra sans doute de plus copieux que celui-ci, et plus longuement mûris dans l'étude des documents. Il sera difficile d'en donner un d'un ton plus chaud et plus vivant.

J. Dessaint. — *Avant tout, un pouvoir central!* Préface de Georges Deherme. Paris, Perrin, 1 vol. in-16 de XIX-164 p., 1916.

L'auteur est un disciple d'Auguste Comte, et, de son propre aveu, il ne développe ici qu'une idée favorite de son maître. On sait dans quel acception ce dernier prenait le terme de « Pouvoir central », qu'il opposait au « Pouvoir local ». « Nous entendons par pouvoir central, dit l'auteur, dans une société, soit spirituelle soit temporelle, l'autorité suprême, l'institution dominatrice qui, se révélant au caractère essentiel de la continuité, incarne, soutient et sauvegarde l'intérêt supérieur, général et permanent de cette société et assure la réaction de l'ensemble sur les parties En face du pouvoir central se dresse le pouvoir local, résultante tumultueuse, instable, discontinue de tous les intérêts privés et de tous les particularismes.... »

Toute la thèse de M. Dessaint tient dans cette opposition. Il attribue toutes les erreurs de notre passé à l'absence d'un pouvoir central; il attend notre relèvement de l'institution d'un tel pouvoir. On sent tout ce qu'une pareille proposition a de fendre et de factice, d'irrémédiablement contraire à la réalité foisonnante et mouvante des choses. La vérification de la proposition dans le passé ne va pas sans quelques accrocs à l'histoire. On ne voit pas bien comment l'autorité royale fut, sous la Restauration, annulée par le parlementarisme (p. 32). La Sainte Alliance ne fut pas l'œuvre du Congrès de Vienne, qui avait été clos en juin 1815 tandis qu'elle ne date que de septembre de la même année (p. 34). Le ministère des Affaires étrangères en France n'a pas, en fait, changé de titulaire tous les six mois (p. 71). Ce qui caractérise au contraire ce portefeuille c'est sa permanence dans les mêmes mains, à travers des crises parlementaires successives. M. D. marque un goût trop prononcé pour l'hypothèse *a posteriori*, qui est toujours vaine et souvent puérile. C'est le cas lorsqu'il nous parle d'une dynastie capétienne, conservant en 1789 la notion de la solidarité et faisant l'économie de la Révolution (p. 26), ou lorsqu'il nous montre les deux guerres de 1870 et 1914 résultant de l'absence en France du pouvoir central rêvé (p. 43).

Les vues d'avenir de l'auteur ne sont pas moins aventurées. Il met tout son

espoir dans une revision constitutionnelle qui confierait le pouvoir exécutif à un président héréditaire *sociocratiquement*, c'est-à-dire désignant son successeur, et qui procéderait à « une nouvelle répartition d'attributions entre les deux Chambres, fonctionnant séparément, l'une, le Sénat, ayant à connaître plus spécialement de la défense nationale et des relations extérieures, l'autre, la Chambre, des lois budgétaires et fiscales. » On voit immédiatemeat qu'un pareil système ne tient pas debout, les attributions budgétaires de la Chambre lui permettant d'évoquer les affaires réservées au Sénat et ruinant du même coup le dualisme.

M. D. n'est évidemment ni un historien, ni un juriste. C'est un homme de bonne volonté qui dit parfois des choses justes, par exemple sur la politique de Napoléon III (p. 49 et 53), sur le rôle de la bureaucratie (p. 81), sur le parlementarisme (p. 90), sur la question dynastique en France (p. 114).

M. Caudel.

Hiram Bingham. — *The Monroe Doctrine, an obsolete shibboleth.* London, Humphrey Milford (Oxford University Press). 1 vol. in-12 de VIII-134 p., 1915.

Le seul titre du livre dénonce sa tendance. M. H. Bingham est un des citoyens de l'Union qui connaissent le mieux l'Amérique du Sud. Il l'a visitée à plusieurs reprises, et l'a décrite dans deux ouvrages : *Across south America* et *Journal of an expedition across Venezuela and Colombia.* Ses relations avec des Américains latins lui ont révélé une disposition d'esprit et un tour d'opinion peu favorables, sinon tout à fait hostiles à son pays, et il en trouve la cause dans la politique que l'Union a pratiquée vis-à-vis d'eux sous l'influence de la célèbre Doctrine. Il en réclame avec énergie la répudiation complète.

Aux yeux de M. Bingham, la Doctrine est absolument périmée. Elle est dangereuse pour les États-Unis, qu'elle condamne dans l'hémisphere sud à un rôle de gendarme très délicat sinon dangereux. L'extension que lui ont donnée successivement la note Olney et la motion Lodge la rendent plus impraticable que jamais. Elle est une insulte perpétuelle aux nations du Sud-Amérique, dont les Américains du Nord ne soupçonnent ni la valeur politique, ni l'importance économique. L'auteur cite sur ce point des chiffres probants (p. 55 pass.). La Doctrine ne peut avoir pour résultat que de porter de plus en plus vers l'Europe une clientèle qui se sent déjà en grande sympathie avec elle, et en est, en somme, plus rapprochée qu'elle ne l'est de l'Union. On trouvera cités (p. 68 pass.) de curieux jugements de Sud-Américains sur leurs voisins du Nord, et (p. 92 pass.) d'interessants détails sur l'immigration asiatique, et particulièrement japonaise, dans l'hémisphère sud.

M. Bingham soutient sa thèse avec chaleur, et avec une grande richesse d'arguments. Nous devons toutefois observer que, dans l'historique qu'il fait des applications de la Doctrine, il rapproche et confond des cas de valeurs fort différentes, les uns, comme l'affaire du Venezuéla, constituant des manifestations non douteuses de l'esprit *doctrinaire*, les autres, comme l'affaire de Rio de Janeiro, en 1893 (p. 28) constituant un cas d'intervention pure et simple dont on peut suivre tout le développement sans mettre la Doctrine en jeu.

Les lecteurs trouveront, en appendice, une série de documents précieux, qu'ils n'auront pas toujours la chance de rencontrer ainsi rassemblés et ce sont : 1° le texte complet, au moins dans la partie essentielle, du message de Monroë; 2° des extraits de divers messages du président Roosevelt montrant le développement de la Doctrine sous son administration; 3° le texte du discours prononcé à Rio de Janeiro le 31 juillet 1906 par M. E. Root; 4° le texte de la Résolution Lodge avec le discours de son promoteur devant le Sénat.

Pierre Baudin, sénateur, ancien ministre. — *Anticipation.* Paris, Eugène Fasquelle, 1 vol. in-16, 1916.

Sous ce titre, M. Baudin groupe différentes manifestations de sa pensée, d'époques très diverses, et dont les unes sont encore inédites, tandis que les autres ont été déjà exprimées de vive voix dans des milieux plus ou moins restreints. Parmi les sujets traités, certains ne sont que des souvenirs des

fonctions qu'il a exercées au cours d'une carrière politique déjà bien remplie. Mais quatre au moins d'entre eux présentent un intérêt d'ordre général, auquel les circonstances actuelles donnent plus de relief encore. *L'Allemagne dans la Méditerranée* est la reproduction d'une conférence faite à Marseille il y a dix ans, ce qui n'empêche point les idées qui y sont exprimées d'être de mise aujourd'hui comme à cette époque. L'auteur y exposait les résultats merveilleux obtenus dans le domaine du commerce maintenu par nos rivaux d'hier et ennemis du temps présent, grâce à l'organisation méthodique qu'ils savent apporter à toute chose, et constatait avec regret qu'à cette attitude seule rationnelle nous ne pouvions opposer qu'une improvisation perpétuelle. *Le problème du Rhône* met en parallèle l'utilisation embryonnaire de ce fleuve sur son parcours français avec celle beaucoup plus complète qu'ont su donner au Rhin les Allemands et les Suisses. Parmi les travaux que M. Baudin préconise en vue de tirer parti des ressources inexploitées de notre grand fleuve du sud-est (construction du canal de Marseille au Rhône, établissement d'un canal latéral, mise en état de navigabilité du Rhône supérieur), le premier article seul de son programme est exécuté. *La crise du parlementarisme* étudie les causes du malaise dont souffrait le monde politique français à la veille même de la déclaration de guerre. Au lieu d'attribuer, comme tant d'autres, la cause de ce malaise au scrutin d'arrondissement tout seul, notre ancien ministre de la Marine a le rare courage de dénoncer les vices du régime actuel et d'imputer à chacun la part qui lui incombe dans l'effet commun : trop grand nombre de notre personnel politique, abus de la recherche de l'éloquence, népotisme et patronage politique, enfin anachronisme de notre régime politique et administratif. *Le discours de Belley*, supérieur aux autres pièces par l'élévation du ton et la clairvoyance patriotique qui l'inspire, a été prononcé par M. Baudin, devant ses anciens électeurs de Belley, le 5 avril 1914. C'est un tableau de la situation politique de notre pays à la veille de la grande guerre européenne. Un certain nombre de points de cette harangue ne doivent pas nous retenir, étant consacrés à la défense personnelle de l'ancien ministre. D'autres au contraire ont une portée véritablement nationale. Tels sont notamment ceux qui ont pour titre : « La véritable politique républicaine » : « La situation financière » ; « L'enseignement public ». Mais la partie la plus remarquable du discours est celle qui concerne la question de la *loi de trois ans*. L'auteur, animé d'une inspiration véritablement prophétique, a fait à ses auditeurs un plaidoyer éloquent en faveur de cette mesure, qu'il n'hésite pas à qualifier de *condition de la sauvegarde nationale*, appréciation que les événements devaient singulièrement justifier quatre mois plus tard. Après avoir montré l'insuffisance évidente, chiffres en mains, de nos troupes de première ligne vis-à-vis de celles de l'ennemi héréditaire, il fait justice de la légende absurde qui représente l'Allemagne comme étant pacifique, et place très justement dans la puissance militaire la condition primordiale de sa prospérité commerciale. Il prévoit, avec une pénétration qui fut le partage d'une minorité d'élite, que la guerre éclatera brusquement, comme un coup de tonnerre, sans nous laisser le temps de mobiliser nos réserves à temps pour nous permettre d'accumuler à l'extrême frontière une masse d'hommes suffisante. Dût le surplus de l'œuvre littéraire de M. Baudin tomber dans l'oubli, les quelques pages où il reproduit cet admirable morceau d'éloquence patriotique feront passer son nom à la postérité.

MAURICE DEWAVRIN.

Victor Cambon. — *Notre avenir.* Paris, Payot, 1 vol. in-18 de 282 p., 1916.

Ceci est un livre que l'on peut discuter, mais qu'il n'est point permis d'ignorer et qui figurera en bonne place dans notre littérature de guerre ; livre de vulgarisation où l'auteur a groupé ses articles et ses conférences ; livre facile à lire, que n'alourdissent ni les théories ni les détails techniques ; mais nullement impersonnel, ni superficiel. L'un des discours qu'il contient fut, paraît-il, interdit, un autre a scandalisé certains milieux. Les idées nouvelles ne doivent pas adopter pour leur entrée dans le monde le costume de la vérité sortant du puits. Mais M. V. C., loin de rien gazer, préfère les reliefs très accusés et a laissé de côté l'abri commode des statistiques et des longues cita-

tions. C'est dans ses ouvrages antérieurs, en particulier dans *L'Allemagne au travail* et les *Derniers progrès de l'Allemagne*, que l'on trouve trace de sa réelle documentation. Il l'a puisée surtout dans l'observation directe au cours de voyages à l'étranger; méthode favorable à l'originalité et à la vigueur d'opinion mais susceptible d'engendrer des vues incomplètes, des partis pris et des exagérations. On trouve un peu de tout cela dans *Notre avenir*; mais surtout des enseignements utiles dont la diffusion, pourvu qu'ils ne soient pas déformés au profit d'intérêts particuliers, paraît vraiment souhaitable.

L'impression dominante que ce livre nous laisse est que la force d'une société réside dans le travail et dans le travail productif, non dans un dilettantisme byzantin. Que l'Allemagne doive beaucoup à son organisation, M. V. C. le répète après tant d'autres, et l'explique, ce qui vaut mieux; mais cette organisation est née de l'expérience laborieuse et ne produit son effet que grâce à l'intensité d'action qui vient remplir les cadres tracés par les intelligences directrices. Travail entreprenant et persévérant, voilà ce que nous montre l'auteur en Allemagne, en Amérique et au Maroc; et à ce tableau il oppose celui d'une inertie loquace dont les exemples sont moins éloignés. C'est une critique féconde que celle qui, après avoir stigmatisé les vices peu nombreux, mais terribles menaçant la vie nationale, présente des modèles vraiment pratiques. S'il déplore l'insuffisance des hôtels lyonnais, M. V. C. admire les initiatives heureuses de notre grande ville de l'Est; s'il constate les retards de nos industries, il rend justice à la supériorité intellectuelle et à l'expérience avisée des ingénieurs employés par nos grandes aciéries. En lisant *Notre avenir* nous touchons du doigt, pour ainsi dire, quelques réformes urgentes de la vie publique et privée auxquelles doivent se consacrer tous nos efforts, si nous ne voulons pas que la paix, même glorieusement conclue, laisse subsister les ruines les plus graves. Il faut lire à ce sujet les chapitres consacrés à l'enseignement technique, aux matières colorantes, au système Taylor, au tourisme, à la vigueur de notre race, à l'édilité parisienne, au Maroc, à l'administration, aux pronostics à peine pessimistes de crise sociale, et surtout ces quelques pages d'une si juste psychologie intitulées « L'esprit de boutique ». Cela est vivant, net et français comme une légende d'Abel Faivre. E. B. D.

André Chéradame. — *Le Plan pangermaniste démasqué. Le redoutable piège berlinois de la partie nulle.* Paris, Plon, 1 vol. in-16 de 356 p., avec 31 cartes originales, 1916.

Le Plan pangermaniste démasqué est un ouvrage de propagande dont les chapitres ont paru d'abord en articles dans *La Victoire* de Gustave Hervé. M. André Chéradame y a exposé les projets des théoriciens de la plus grande Allemagne, comment la guerre actuelle les a réalisés, les dangers enfin de ce qu'il nomme « Le piège berlinois de la partie nulle » expression que le grand public traduit généralement par la formule : « Ni vainqueurs, ni vaincus ». L'ouvrage de M. C. est écrit avec autant de simplicité que de clarté et une aisance qui surprendrait si l'on ne savait que les doctrines pangermanistes ont formé l'objet constant des études de l'auteur. C'est la somme de vingt années d'enquêtes, dont quelques-unes ont donné matière à des travaux importants, qui nous est ainsi présentée en quelques centaines de pages, dont la lecture est singulièrement facilitée par d'excellentes notes. Les événements présents sont la justification de M. C. et, sans doute, a-t-il beaucoup plus raison que son patriotisme ne l'eut jamais souhaité! Maurice Barrès a écrit un jour que tous nos mérites dateraient de la grande guerre, c'est-à-dire que nos contemporains seraient jugés d'après leur attitude dans la période qui l'a précédée. M. C. est de ceux qui n'ont rien à craindre de cette revision des valeurs.

D'après lui, la guerre a été entreprise par l'Allemagne et les opérations militaires conduites depuis vingt mois en vue de la réalisation du plan pangermaniste de Guillaume II, c'est-à-dire pour l'établissement, sous la direction de l'Allemagne, d'une vaste confédération de l'Europe centrale devant comprendre : à l'ouest, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse alémanique, les départements du nord de la France au nord-est d'une ligne tirée du sud de Belfort à l'embouchure de la Somme environ ; à l'est, la Pologne russe-

les provinces baltiques, Esthonie, Livonie, Courlande, les trois gouvernements russes de Kovno, Vilna, Grodno; au sud-est, l'Autriche-Hongrie. A cette confédération devaient être agrégés tous les États Balkaniques et la Turquie.

L'application de ce plan se poursuivait méthodiquement quand le traité de Bucarest vint, le 10 août 1913, en suspendre l'exécution. Il signifiait l'abaissement de la Bulgarie inféodée à l'Allemagne et rejetait ou inclinait davantage vers la Triple-Entente la Serbie, le Monténégro, la Roumanie et la Grèce. Le Hambourg-Golfe Persique, expression du pangermanisme triomphant était coupé. Berlin réagit aussitôt et c'est à cette époque que remonte, selon M. C., la résolution de Guillaume II, pour sauver son œuvre, de déchaîner la guerre. On reconnaîtra que les occupations réalisées actuellement sanctionnent des projets de domination de l'Empereur. Seuls Calais, Verdun, Riga et Salonique manquent au couronnement de l'édifice, et c'est vers ces places que depuis dix mois ont tendu tous les efforts allemands. L'explication donnée par M. C. du plan du grand état-major impérial est évidemment ingénieux.

Mais supposons maintenant, nous dit-il, que l'Allemagne, n'ayant pas réussi à nous déprimer par un fallacieux armistice, semble capituler, restitue aux alliés leurs territoires, nous abandonne l'Alsace-Lorraine, pousse le sacrifice apparent jusqu'à renoncer à la rive gauche du Rhin « sous la seule condition tacite de garder son influence prépondérante directe ou indirecte sur l'Autriche-Hongrie, les Balkans et la Turquie. C'est le coup de la partie nulle. En effet, une Allemagne à laquelle seront liés les pays que je viens de citer « ayant coupé en deux l'Europe, maîtresse de l'Adriatique comme de la mer du Nord, sûre de ses flottes et de ses armées, la Grande Allemagne pèserait lourdement sur le monde ». Comment elle disposerait de quinze millions de soldats, comment une paix sans indemnité précipiterait notre ruine financière sans ruiner l'Allemagne, comment la réalisation du Hambourg-Golfe Persique rendrait possible la réalisation du rêve mondial des Hohenzollern, c'est ce que démontre clairement M. C. en une série de chapitres où les conséquences de la réussite du coup de la partie nulle pour les Amériques et l'Asie aussi bien que pour l'Europe sont fortement déduites.

On ne s'étonnera pas que l'auteur de *La Question d'Autriche au seuil du XXe siècle* voie dans cette question le « nœud du problème universel ». Selon que l'Autriche sera pour l'Allemagne une barrière ou un complément, le rêve pangermaniste sera brisé ou réalisé. Aucun homme de bon sens ne peut aujourd'hui garder d'illusion sur l'importance de la partie qui se joue à Vienne, mais on peut différer d'opinions sur son résultat. M. C. accepte ou plutôt se résigne à la réunion de tous les Allemands sous un même sceptre. L'avenir peut lui donner raison. Il ne faut cependant pas oublier qu'en Allemagne les forces de dissociation ont toujours, dans une certaine mesure, fait équilibre aux forces de concentration. Vienne plus que Budapest est l'antipode de Berlin, et le catholicisme n'a pas été, à ce qu'il semble, adultéré par l'impérialisme sur les bords du Danube comme il l'est depuis la guerre sur le Rhin. Et, aussi bien, qui peut dire même si pour l'idéal prussien une Germanie bicéphale ne comporterait pas un élément de faiblesse ?

Sous cette réserve on ne peut qu'approuver l'ensemble des thèses de M. C. et il serait sage de répandre ses idées sur le danger de paix séparées avec la Turquie notamment. Son ouvrage est aussi la justification de l'expédition de Salonique. Je n'ai pas cru devoir y insister car l'auteur annonce que l'étude de cette entreprise fera l'objet de son prochain livre : si d'accord que l'on soit d'avance avec lui il faut attendre qu'il ait donné tous ses arguments.

R. D.

Paul Gaultier. — *La Mentalité allemande et la guerre.* Paris, Alcan, 1 brochure in-8 de 117 p., 1916.

Dans les pays belligérants aussi bien que chez les neutres, des rapports d'estime, parfois d'admiration, s'étaient noués avec la science, avec le commerce d'outre-Rhin. Seul l'instinct populaire, ignorant mais sûr, s'obstinait dans la défiance du *boche*, du *tedesco*, du *german*, et continuait à désigner en ces termes les hommes et les choses de mauvais aloi. Aujourd'hui et pour

longtemps, toutes les classes d'une même nation et presque toutes les nations civilisées s'unissent dans la commune réprobation du peuple maudit.

En France, des esprits élevés, des critiques avertis, des commerçants avisés et jusqu'à des hommes politiques clairvoyants ont cru à la possibilité, voire à la nécessité de relations plus que correctes avec les Allemands. Tous étaient sincères, aussi bien ceux qui travaillaient dans l'intérêt de leur propre commerce et de celui de notre pays que ceux qui poursuivaient l'idéal de progrès général et de paix entre les nations. Les leçons de l'histoire? Sans doute, mais c'était le passé, qui ne doit pas empêcher de regarder en avant. Les menaces du présent? mais c'étaient des manifestations d'individus isolés et irresponsables que dissipaient en apparence la foi et le bon sens de masses intéressées au bien-être, la politesse prévenante des hommes d'affaires, des fonctionnaires et des intellectuels, les protestations de l'observation honnête des traités signés. Oui, nous comptions tous sur une mentalité allemande dont des témoins autorisés nous représentaient les bons côtés et qui semblait conforme à la prospérité de l'empire.

Et voilà que la guerre nous met, du jour au lendemain, en présence de Huns, de barbares, de reîtres inhumains, de gens sans foi ni loi, en un mot d'une mentalité qui se rit de toute espèce de civilisation. Nous avons besoin de comprendre, et, comme nul fait de la guerre elle-même ne peut justifier cette mentalité nous en cherchons l'explication dans l'histoire, dans l'évolution des institutions sociales et politiques, dans la littérature des Allemands. C'est l'objet de la brochure de M. Paul Gaultier. Dans six chapitres, intéressants par l'ampleur de l'information, quoique quelque peu décousus, M. P. G. a réuni des témoignages anciens et récents sur l'âme allemande, sur les destinées prussiennes, sur le germanisme, sur les ambitions allemandes, sur la conception allemande de la guerre et sur la cruauté allemande. Tout ce que dit l'auteur est juste, très juste. Il était utile de le redire: il est plus utile encore qu'on ne l'oublie jamais.

Le nombre d'écrits qui corrigent — tardivement hélas! — les illusions sur les Allemands, est déjà considérable; il croîtra encore. Le besoin de comprendre et d'expliquer la nouvelle attitude germanique est trop général pour qu'il en soit autrement. De plus en plus aussi on en cherchera l'explication au-delà des faits qui l'ont révélée.

Tout le long de nos frontières, en Belgique, en Serbie, la mentalité allemande a laissé des traces ineffaçables sur les choses et chez les hommes. M. P. G. les a marquées une fois de plus. Là, point n'est besoin d'explications érudites à l'aide du passé ou de déductions philosophiques. L'Allemand y a passé, cela suffit à nos populations. Elles se souviendront.

Il y viendra, après la guerre, de tous les coins du monde des curieux « voir les dégâts », et des incrédules qui auront lu des exposés, sobres ou passionnés, des crimes allemands sans oser y croire. Ceux-là aussi voudront *comprendre*. Car, comme nous tous, ils ont connu une Allemagne tout autre. C'est à eux que M. P. G. adresse l'étude qu'il a faite pour lui-même. Notre confrère n'a ni dressé un acte d'accusation ni écrit un pamphlet, il a cherché l'étiologie du mal terrible qui afflige le monde entier.

Je lui ferais un reproche — tout petit, et qui s'adresse aussi à d'autres qu'à lui : — il prête aux Allemands, avec raison d'ailleurs, la *Schadenfreude* qui n'est pas *le plaisir de nuire*, mais *la joie maligne qu'on éprouve au dommage subi par autrui*. Le sentiment n'en est pas plus noble, au contraire, encore qu'il soit moins directement pernicieux. V. H. F.

Albert de Bassompierre. — *La Nuit du 2 au 3 août au Ministère des Affaires étrangères de Belgique.* Paris, Perrin. 1 brochure in-8 de 47 p., 1916.

Directeur à titre personnel au Ministère des Affaires étrangères de Belgique, M. Albert de Bassompierre renseigna les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* (numéro du 15 février 1915) et renseigne, dans la présente brochure, le grand public sur les événements de la grande nuit du 2-3 août qui décida du sort et consacra la gloire de la Belgique.

Avant d'entreprendre le récit des événements qui précédèrent et accompa-

gnèrent l'ultimatum allemand, l'auteur précise la manière dont son pays envisageait sa neutralité et les diverses éventualités qui pouvaient naître de cette situation juridique. L'acte du 3 août 1914 couronna l'œuvre des divers gouvernements qui se sont succédé à Bruxelles. M. de Bassompierre estime que « le régime de la neutralité garantie était destiné, dans la pensée de l'Europe, à nous tenir en dehors des conflits et, si ce but ne pouvait être atteint, à procurer une assistance à notre faiblesse contre un agresseur éventuel » (p. 11). Continuant l'œuvre du Congrès de Vienne, la Conférence de Londres obéissait à des considérations moins altruistes. Qu'adviendra-t-il du principe de la neutralité perpétuelle quand, après la victoire du droit, il faudra réorganiser l'Europe? L'auteur pose, sans le résoudre, le problème angoissant « devant lequel la guerre a placé le peuple et le gouvernement belges » et — ajoutons — les peuples et les gouvernements alliés.

Le récit de M. de Bassompierre émane d'un témoin qui a vu et qui a su voir. Déjà les publications officielles et privées ont fait apparaître l'épouvantable bassesse du gouvernement allemand et de M. von Bulow-Saleske, son digne interprète à Bruxelles. Jusque dans l'après-midi du 2 août, ce dernier berna et trompa les ministres et le peuple belges. Henri Davignon, qui fut un grand honnête homme, relata en ces termes la scène atroce de la remise de l'ultimatum par le ministre allemand : « Je n'ai pu contenir mon indignation. J'ai dit à M. de Bulow que nous aurions pu nous attendre à tout, sauf à ceci : l'Allemagne qui se disait notre amie dévouée, nous proposant le déshonneur! » (p. 24).

Pourquoi la vaine formalité qu'on omit à Luxembourg? M. de Bassompierre émet cette hypothèse : « Ceux qui l'avaient rédigé (l'ultimatum) n'avaient pas pensé un moment que la Belgique, ce pays si petit sur la carte d'Europe, eût osé ne pas se plier sans phrases à la volonté de sa toute-puissante voisine! » (p. 27). Bien que les hommes d'État de Berlin soient des psychologues fort médiocres, nous ne pouvons nous rallier à cette manière de voir. Nous voulons croire, jusqu'à preuve contraire, que M. von Bethmann-Hollweg ne confondit pas la faiblesse dont triomphe la force avec la veulerie qui conduit aux lâches abandons.

Une seule réponse pouvait être donnée à la honteuse sommation : « un *non* péremptoire et indigné...: une fin de non recevoir indignée... » L'honneur national n'en admettait point d'autre. M. de Bassompierre annonce, sur la foi d'un Ministre d'État, que, au grand conseil tenu le 2-3 août au Palais royal, pas un avis ne fut exprimé formellement pour suggérer une solution autre que celle qui fut adoptée » (p. 31). C'est dans cette nuit historique dont les tragiques péripeties commencent à apparaître que « la Belgique, d'un seul coup, entra dans la gloire ».

G. W.

Th. Schiemann. — *Un Calomniateur* (notes sur les origines de la guerre universelle). 1 brochure in-8 de 68 p., Georg Reimer, Berlin, 1915.

L'auteur de cette plaquette, que la firme Georg Reimer a publiée en allemand, en français et, sans doute aussi, en d'autres langues, est le célèbre polémiste qui, maintes fois, servit de truchement à Sa Majesté Impériale et Royale et aux maîtres de la Wilhelmstrasse. Moins brutal que le comte von Reventlow, plus insinuant que Maximilien Harden, le Geheimer Regierungsrat Schiemann a l'oreille des intellectuels allemands. Les jeunes balafrés qui se groupent autour de sa chaire de l'université de Berlin le vénèrent, les gazettes l'admirent, les hommes politiques l'adulent, l'écoutent et le craignent. Devant sa gerbe s'inclinent les gerbes des Rohrbach, des Chamberlain, des Keim, des Ostwald et autres Sombart.

Quand parut le livre *J'Accuse*, Schiemann entreprit — de son propre mouvement ou sur commande, nous l'ignorons — de terrasser l'adversaire anonyme, l'*accusateur*, le *calomniateur*. Aussitôt la grosse artillerie tonna. Les explosifs anéantissent l'auteur anonyme : « Un homme qui calomnie de propos délibéré... (p. 3), qui sait évidemment par expérience que, de tous les masques derrière lesquels la calomnie cache son visage, c'est celui du patriotisme navré qui produit le plus grand effet... (p. 4). Un homme dont tout Allemand se détourne avec horreur et dont on dira, le jour où son nom sera livré au mépris public :

Que Dieu garde nos enfants et les enfants de nos enfants d'être comme cet homme... » (p. 68). Cet homme « commet de grosses falsifications; l'usage perfide qu'il fait des documents allemands porte à croire qu'il est de mauvaise foi... (p. 67); il s'affaissera sous le poids de son ignominie (p. 4). » Le livre *J'Accuse* est un livre de misérable calomnie, dicté par la vanité exaspérée d'un déraciné, une vengeance d'homme qui a brisé lui-même son existence... (p. 68). Il « n'a aucune valeur politique et historique, étant donnée l'insuffisance des informations de l'accusateur et à cause du caractère peu scientifique de sa méthode qui travaille avec des fragments de négociations, bribes réunies *ad hoc* et publiées avec une tendance prononcée » (p. 23).

Passant ensuite des injures — qui ne sont pas des arguments — aux arguments, le digne Geheimrat emploie à son tour une méthode peu scientifique « qui travaille avec des fragments de négociations, bribes réunies *ad hoc* et publiées avec une tendance prononcée ». Sa logique, *made in Germany*, enfante des syllogismes singuliers. L'auteur de *J'Accuse* a rendu un verdict de condamnation contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et « des verdicts d'acquittement en faveur de l'Angleterre, de la France et de la Russie ». Th. Schiemann en conclut : « Quiconque infirme ces derniers au moyen de preuves écrasantes annule en même temps le verdict prononcé par « l'Allemand » contre sa patrie et contre l'Autriche » (p. 24). *Latius quam premissæ conclusio non vult*, dit un vieux brocard.

Au lieu d'évoquer ces « preuves écrasantes » de l'innocence teutonne, le docte professeur se réfère à quelques livres plus ou moins connus, à d'innombrables articles de journaux et de revues, à divers cancans entendus dans les escaliers de service de la Wilhelmstrasse, à des hypothèses tantôt sottes et tantôt curieuses qu'il imagine de toutes pièces.

Pendant que, dans le port de Reval, Édouard VII complimentait son cousin de Russie, sir Charles Hardinge et Iswolski décidaient la guerre prochaine. « Iswolski se déclarait prêt à marcher contre l'Allemagne, à côté de l'Angleterre, lorsque la Russie se serait suffisamment renforcée au point de vue militaire. C'est pourquoi on fixa le dernier délai au plus tard à six ou huit ans, donc aux années 1914-1916 » (p. 29). La Grande-Bretagne était belliqueuse. Le gouvernement libéral suivait « une politique visant à la guerre et qui avait pour tâche de favoriser tout ce qui, au moment où le conflit éclaterait, pouvait être utile aux trois puissances conjurées contre l'Allemagne » (p. 48). De même que, depuis 1912, « toute la Russie s'était familiarisée avec l'idée d'une guerre contre l'Autriche » (p. 53), « la guerre contre l'Allemagne était décidée en principe depuis 1909 » par le cabinet britannique (p. 65). Égarée par ses chefs, la France de la revanche préparait à la guerre les masses démocratiques. Les Belges placides armaient les canons acquis à Essen. Th. Schiemann ne craint pas de faire siennes ces paroles imbéciles qu'un Anglais écrivit, en 1915, à un Chilien germanophile : « C'est un fait que, dans ces pays (en France, en Russie et en Belgique), surtout en Belgique, naquit plus tôt qu'en Angleterre l'idée d'une ligue destinée à exterminer l'Allemagne. Avant l'attaque de Liége, les Allemands ne savaient pas à quel point la Belgique était préparée, et jusqu'aujourd'hui ils croient à son innocence » (p. 66).

Si la science historique n'était pas, comme l'avoua ingénuement Treitschke, une science strictement nationale, destinée à magnifier les grands hommes et à justifier leurs violences, on pourrait s'étonner qu'un historien de renom se livre ainsi à d'indignes sondages sur les frontières de la crédulité humaine. Schiemann accuse les tendances agressives de la Triple-Entente que les peuples conclurent pour se garantir contre le danger allemand. Ce danger, cependant, existait, et on le connaissait avant le 1er août 1914. Les sentiments véritables des puissances amies du droit apparurent au cours des négociations de l'horrible décade qui précéda la guerre. Schiemann renonce à les analyser; il refuse d'engager une discussion avec l'auteur de *J'Accuse* « au sujet de sa façon d'interpréter les publications officielles des documents relatifs à l'époque qui s'étend de l'assassinat de l'archiduc à la déclaration de la guerre » (p. 67). Cette attitude est prudente, mais peu glorieuse. Mais pourquoi Schiemann omet-il toutes les pièces essentielles du dossier qu'il prétend plaider devant

l'opinion publique allemande et mondiale? Sa parole doit suffire, comme devait suffire jadis la parole emphatique des quatre-vingt-treize intellectuels. La science allemande n'en demande pas davantage.

Le sous-titre de la brochure : Notes sur les origines de la guerre universelle, devrait être modifié comme suit : Imaginations sur les origines de la guerre universelle. Herman Fernau, un Prussien libéré, est plus sévère. S'attaquant à Schiemann, qui confond guerre préventive et guerre défensive, il écrit cette phrase vengeresse : « Ce ne serait même pas une faute d'impression si le titre de la brochure (*Un Calomniateur*) en était aussi la signature. » Abstenons-nous des gros mots qui ne suppléent pas à l'argumentation absente! Le professeur Schiemann démontre, une fois de plus, que la vérité tout court n'a rien de commun avec la vérité allemande. G. W.

Germanicus. — *Der springende Punkt, Versuch einer Verständigung zwischen deutschen und französischen Sozialisten*, 1 brochure in-8 de 87 p., Zurich, 1916. (*Le point capital. Essai d'une entente entre socialistes allemands et socialistes français.*)

L'auteur anonyme de cette étude appartient au parti social-démocrate allemand; il rêve d'un impossible rapprochement entre les amis français et allemands de l'Internationale. Qui a voulu la guerre? Cette question constitue, à son avis — et, ici, ses idées d'homme de parti se couvrent avec les nôtres — le *springende Punkt*, le point capital. « La question de savoir si la guerre est défensive ou offensive domine et dominera davantage chaque jour les explications qui s'échangent entre les socialistes allemands et les socialistes français » (p. 3). Ainsi le veulent et la simple logique et le salut futur de l'Europe. Germanicus a d'autres préoccupations.

Les socialistes, à son avis, doivent refuser l'obéissance au cas d'une guerre agressive. Bebel, d'autre part, a annoncé dans un discours du 2 mars 1880, au Reichstag, que ses amis lutteraient jusqu'à la mort si l'Allemagne était assaillie par une puissance étrangère. Remarquons, en passant, que la distinction ainsi établie par le dogme marxiste sera généralement difficile. Germanicus est bien près d'admettre que les Scheidemann et consorts ont pu être égarés, le 4 août 1914, par le roman de l'invasion russe en Prusse orientale. Qu'il est donc plus simple de répondre loyalement à l'appel suprême de la patrie menacée!

Partant de ce principe socialiste, Germanicus en déduit des conséquences redoutables. Si l'Allemagne se tint sur la défensive, la conduite des socialistes de la couronne fut correcte et les socialistes français, belges, russes, anglais... errèrent quand ils se rallièrent à des gouvernements criminels.

Ayant examiné longuement et impartialement la question des responsabilités — le *springende Punkt* —, Germanicus rend ce verdict : « De la remise de l'ultimatum autrichien jusqu'à la déclaration de guerre à la Russie, l'Allemagne et l'Autriche, intentionnellement et de propos délibéré, voulurent la guerre et la rendirent inévitable; elles paralysèrent tous les efforts que tentèrent les puissances de l'Entente pour maintenir la paix » (p. 17). Nous sommes d'accord avec le disciple de Karl Marx. « Conserver la foi pieuse au roman de l'invasion russe, continue-t-il, ce sera bientôt le triste privilège de la majorité nationaliste du parti social-démocrate, des nationalistes et des chauvins particulièrement endurcis. » Déjà les gens d'intelligence moyenne ont délaissé la guerre défensive pour la guerre préventive; Th. Schiemann plaide cette cause sophistiquée. — Il y a contradiction absolue entre une guerre défensive et une guerre préventive. — Les gens qui voient clair songent ou parlent, selon que la nature les a créés courageux ou veules, de « la guerre de l'impérialisme conquérant » (p. 22). Classifications louables, mais parfaitement superflues! Faut-il être doué d'une acuité intellectuelle supérieure pour départager les graves responsabilités encourues? Il suffit, pour cela, d'un peu d'esprit critique et d'une ombre de courage viril.

Germanicus analyse à sa façon les buts de la guerre. Les pays actuellement souillés par le contact des monstres doivent être, tout d'abord, nettoyés : c'est la libération des départements français, de la malheureuse Belgique, de la brave Serbie, de la Pologne, des gouvernements russes. Un manifeste du parti socia-

liste français a ajouté à cette première tâche l'anéantissement du militarisme prussien. « Nous aussi, avoue Germanicus, nous souhaitons la défaite du militarisme prussien, défaite qui ne serait pas celle du peuple allemand. Nous reconnaissons la faute du militarisme prussien. Nous avons combattu et nous combattrons jusqu'au sang le chauvinisme et l'impérialisme allemands qui ont valu à l'univers cette catastrophe épouvantable » (p. 29).

La voie, unique jusqu'à présent, bifurque. Le militarisme prussien, affirment les peuples alliés, doit être écrasé par les armées alliées. Germanicus est d'un autre avis. « Cette lutte doit procéder de l'évolution intérieure allemande; le peuple allemand la doit mener contre les classes dominantes... La poursuivre du dehors par les armes et par l'écrasement militaire du militarisme prussien est, à nos yeux, à la fois un crime et une folie » (p. 29). La lutte serait sans issue : « Vous n'y arriverez jamais. » Le peuple allemand y arrivera. Croyez, si vous le voulez bien, le docte et pacifique Germanicus. Celui-ci ne désire qu'une chose : « La paix à tout prix, la paix la plus rapide, la paix sans égard à la situation militaire des belligérants, la paix sans annexion et sans qu'aucune atteinte soit portée à l'indépendance politique ou économique des adversaires en présence » (p. 30). Nous connaissons l'antienne dont les mélodieux accords ne peuvent nous séduire. Durant de longues années — nous ne l'ignorons pas — les social-démocrates allemands luttèrent contre le militarisme prussien, microbe de guerre et microbe de sang. Demain, nous dit-on, réalisera ce que hier laissa inachevé. La paix ne se fera pas sur des promesses.

C'est au peuple allemand aussi, déclare Germanicus, qu'il convient d'abandonner le soin de punir les auteurs responsables de l'horrible guerre. Le peuple allemand, sans aucun doute n'est pas particulièrement qualifié parce qu'il épousa, en août 1914, la cause de ses chefs. La défaite certaine modifiera peut-être ses conceptions. Méfions-nous de ses volontés! Si ces volontés existaient, la force manquerait pour les imposer aux hobereaux récalcitrants qu'une guerre indécise aurait laissés en possession de leur force.

« Le militarisme prussien s'est rendu militairement invincible, et ne peut être vaincu par les armes » (p. 62). La paix de l'Europe, dans ce cas, reposerait sur des bases faiblissantes. Même une révolution allemande ne pourrait accomplir la nécessaire destruction. Les voies que nous suivons et que nous devons suivre ne sont pas celles de Germanicus. L'idée de confier à un plébiscite la décision sur les destinées futures de l'Alsace et de la Lorraine ne nous séduit guère plus. Les immigrés teutons n'auront pas à se prononcer sur ces problèmes redoutables : retour à la mère-patrie française, continuation de la domination prussienne, autonomie et neutralité sous un régime monarchiste ou républicain.

Sachons gré à Germanicus de sa franche confession de la responsabilité allemande! Mais son idéal n'est pas le nôtre. L'avenir ne sera pas édifié sur les fallacieuses promesses d'un parti sans puissance, mais sur les réalités tangibles que commande la paix de l'Europe. G. W.

Dr Alfred H. Fried. — *Vom Weltkrieg zum Weltfrieden.* (*De la guerre mondiale à la paix mondiale.*) 1 vol. in-8 de 106 p., Zurich, 1916.

L'auteur de ces pages est le célèbre pacifiste « révolutionnaire » dont les idées ont été analysées dans cette Revue (numéro du 15 avril 1916). Si ses idées ne concordent guère avec les nôtres, elles sont toujours extrêmement intéressantes. On a plaisir à s'entretenir avec un pacifiste d'intelligence supérieure, aux intentions pures, à l'esprit ouvert. M. Fried est parfaitement initié aux événements diplomatiques, militaires et politiques qui précédèrent la grande guerre. Il sait que, durant la décade tragique de fin juillet, son pays (l'Autriche) et l'Allemagne ne firent rien pour écarter la catastrophe; s'il ne le dit pas ouvertement, c'est en raison de considérations majeures devant lesquelles nous nous inclinons. L'idée de la guerre préventive, préventive parce que défensive, ne lui est pas inconnue. « Les gouvernements des puissances centrales prétendent que leur politique, pendant la période critique, fut inspirée par l'attitude antérieure et les mesures prises antérieurement par les alliés » (p. 50).

Délayées dans les divers livres blancs et rouges, dans les élucubrations de M. von Bethmann-Hollweg et dans d'innombrables brochures de propagande

teutonnes, ces affirmations pèchent par la base. C'est le désir d'une hégémonie mondiale, et non pas une pensée de sécurité, qui guida Guillaume II et ses conseils. Fried interprète ces faits avec une bienveillance volontaire, élégamment sceptique. Allemands et Autrichiens voulaient se garantir contre les menaces et contre la méchanceté française, anglaise, russe.... « Ce que nous appelons méchanceté, écrit M. Fried, naquit peut-être de la crainte inspirée par une méchanceté qu'on nous prêtait » (p. 51). Effacez le « peut-être », et vous vous rapprochez sensiblement de la thèse du grand pacifiste autrichien.

Celui-ci ne croit pas à la possibilité d'une victoire décisive; la défaite des puissances centrales est, à ses yeux, aussi impossible, que la défaite des puissances alliées. « Les grandes puissances du XXe siècle ne peuvent être mises à genoux, et les peuples contemporains ne peuvent être subjugués ». Ce sera nécessaire, cependant, si le droit doit triompher de l'injustice et la liberté de la tyrannie de droit divin.

M. Fried espère que la paix établisse enfin cette organisation idéale du droit public européen dont il demeure le plus sympathique champion. Peut-être oublie-t-il trop que le droit, ciment indispensable d'une organisation pacifique durable, a été indignement foulé aux pieds par les souverains, les gouvernements et les peuples teutons. G. W.

Paul Otlet. — *Les Problèmes internationaux et la guerre.* Genève, Kundig et Paris, 1 vol. grand in-8 de XI-503 p., Rousseau, 1916.

L'énorme ouvrage de Paul Otlet n'est pas destiné aux gens du monde. Possédant des connaissances encyclopédiques qu'il répand avec une générosité redoutable, l'auteur émet des aphorismes plus ou moins saisissants sur toutes les questions qui rentrent dans le vaste savoir humain. Les pensées, chez lui, se pressent, se heurtent, se poussent jusqu'au point de faire craquer parfois le revêtement qui les doit rendre assimilables au vulgaire. Histoire diplomatique et histoire sans épithète, économie politique et économie sociale, sociogéographie et anthroposociologie, statistique et socioethnographie, finances et changes, races et langues, colonies et religions, morale et métaphysique... : toutes ces choses et mille autres encore se mêlent et s'amalgament sous sa plume vagabonde. *Mens agitat molem* : on peut appliquer ici et, si on veut, retourner le vieil adage.

Cosmopolite et pacifiste, Paul Otlet aime sa patrie belge « dont la cause se confond avec celle de l'Humanité ». La paix, à ses yeux, sera doublement belle si « elle est signée dans le plus imposant des palais que jamais les hommes édifièrent au Droit, au Palais de Justice de Bruxelles... » et si elle « fait aboutir cette guerre universelle, conduite pour le Droit et la Civilisation, à une Charte mondiale, fondant la Société des Nations sur l'extension des principes mêmes de garantie et d'indépendance que représente la Neutralité défendue des Belges ». Ces imaginations généreuses plaisent médiocrement aux Belges réalistes qui rêvent d'une paix victorieuse et d'un prochain rétablissement de leur glorieuse patrie. Charte mondiale, Société des Nations, Autorités « supranationales », capitale internationale... : que ces choses sont loin de notre horizon! Paul Otlet nous rappelle les temps passés où la paix — une paix inquiète — régnait sur le globe.

La lecture de son ouvrage ne doit pas être recommandée à ceux qui n'ont encore aucune opinion réfléchie sur les causes et les responsabilités de la grande guerre. Le chapitre des ultimatum est discutable. Est-il vrai « que la guerre actuelle ait son origine, d'une part, dans le conflit des Balkans, d'autre part, dans la politique des puissances groupées en alliances hostiles depuis les affaires du Maroc? » (p. 5). Des causes identiques provoquèrent les affaires du Maroc et l'explosion de la guerre des Nations. Il est excessif de prétendre que les accords franco-anglais de 1904 aient été « le point de départ d'une action politique commune à l'égard de l'Allemagne » (p. 71). Comment la mort d'Édouard VII a-t-elle pu faire perdre « aux Ententes un caractère agressif » que celles-ci n'eurent jamais? (p. 72). « Je crois être près de la vérité, écrit un excellent neutre, le Dr A. Forel, que seuls les Luxembourgeois et les Belges n'ont jamais pensé à attaquer personne et que chez tous les autres il y a une doublure plus

ou moins accentuée d'hypocrisie dans l'emploi du mot *défensive*. » Paul Otlet a tort de s'approprier cette sentence erronée et de distribuer un blâme presque égal à tous les belligérants (p. 13). Il aurait pu se dispenser de scruter les pensées secrètes des puissances qui subirent la guerre et ne la recherchèrent pas.

Fut-il bien inspiré en rappelant les thèses ultra pacifistes au moment même où toutes les règles du droit sont foulées aux pieds par les empires teutons? Au pacifisme international de Paul Otlet nous préférons le pacifisme révolutionnaire du Dr Alfred H. Fried et le pacifisme patriotique de Paul Stapfer. Il sera temps encore de parler de la paix et de ses séduisantes modalités quand le droit aura triomphé de la force brutale.

Au congrès qui constituera l'Europe nouvelle, Paul Otlet invite des hôtes de choix dont le jugement est particulièrement éclairé, les neutres. « N'ayant pas été soumis à toutes les passions de la guerre », ceux-ci « ont sur beaucoup de questions des idées moins préconçues et sont plus portés à tenir compte de l'intérêt général de l'humanité » (p. 482). Cette thèse n'est pas universellement admise. « Les neutres ont prouvé leur impuissance ou leur indifférence en ne prenant pas part à la lutte »: leur conscience n'a pas parlé quand les hordes de Guillaume II envahirent le Luxembourg et la Belgique; la guerre sous-marine avec ses horreurs, les atrocités épouvantables commises dans les régions momentanément conquises, les assassinats des disciples de Zeppelin n'ont pu les émouvoir. C'est exact. Mais, conclut Paul Otlet, « les neutres ont souffert des dommages considérables de la guerre et sont, eux aussi, placés dans l'état d'esprit nécessaire pour la réalisation de réformes profondes » (p. 482). S'il est des neutres qui ont souffert de la guerre, il en est d'autres qui en ont largement profité. Une sélection sera faite, sans aucun doute, entre les victimes et les profiteurs. Au « Congrès-Constituante » M. de Broqueville voisinera avec Skouloudis ou avec Streit, Sazonow avec M. Bryan.... A moins, toutefois, que le baron Schenk, dont l'expérience pilotera ces pitoyables égarés ne trouve pas l'accès du palais où sera jugé l'horrible forfait! Aux ouvriers de la onzième heure le Christ accorda le salaire intégral: Paul Otlet rémunère les chômeurs qui ignorèrent et voulurent ignorer le chemin qui conduit au vignoble. La générosité des Alliés trouvera sans doute un meilleur emploi. Les destinées de la glorieuse Belgique ne dépendront pas du jugement de Constantin de Grèce; la Serbie aura un débouché sur l'Adriatique, même si les navigateurs des pays neutres émettent un avis défavorable.

Reconnaissons que les spécialistes en sciences politiques peuvent consulter avec quelque intérêt les statistiques parfois curieuses, les indications bibliographiques et les documents innombrables que l'auteur a accumulés dans sa vaste compilation. G. W.

Gabriel Faure. — *De l'autre côté des Alpes. Sur le front italien.* Paris, Perrin, 1 vol. in-16 de IV-144 p., 1916.

Ce très court petit volume contient des articles parus dans divers journaux depuis novembre 1915. L'auteur s'excuse de voyager et de savourer en Italie la volupté des paysages changeants alors que tant d'autres sont immobiles dans les tranchées. Qu'il se rassure. Sans être « un artisan immédiat de la victoire » ses excursions militaires sur le front italien qu'il combine avec certain pèlerinage d'art et de beauté sont de la plus grande utilité, efficace propagande et ajoutent à notre confiance et à notre reconnaissance vis-à-vis de la « sœur latine ».

Avec M. Gabriel Faure nous commençons d'errer à travers les sobres magnificences des campagnes suisses du côté de Coppet. Nous admirons ces allées de grands tilleuls amis de la rêverie qui « ont versé leur ombre odorante sur les pas de Voltaire et de Mme de Staël ». Etrange chose que l'œuvre de cette femme qui voulut nous prouver que l'Europe obtiendrait seulement son repos par l'affranchissement de l'Allemagne. Heureuse époque, aussi, que celle où Iéna avait remis les choses au point.

Puis, c'est l'entrée dans les pays de combat, dans le Trentin, à Venise où nous voyons les ruines d'une voûte d'église avec fresque de Tiépolo, à Ravenne

où tant de chefs-d'œuvre respectés pendant des milliers d'année servent de cible à des combattants dits civilisés.

Ainsi, déclare l'auteur, les villes les plus calmes, les plus mortes « gardiennes de tombeaux » attirent particulièrement les fureurs de la « kultur » et sont les plus exposées aux sauvages horreurs des combats.

Toujours voyageant dans une Italie en guerre, l'auteur arrive à ces régions qui ont encore la grandeur alpestre et déjà la douceur méridionale. C'est Milan, Brescia, Rome où se déroulèrent les journées inoubliables de mai, c'est-à-dire, la décision de l'Italie qui entre dans la lutte, volontairement, en pleine liberté, malgré les offres les plus tentantes de compensations.

Le volume se clôt à Aquilée, dans cette ville où Auguste avait placé son quartier général d'où il dirigeait ses légions commandées par Tibère et Drusus.

Étrange similitude des temps, toujours aussi cruels, aussi inhumains, et douloureuse coïncidence que cette réunion sur une même terre, presque dans les mêmes monuments funèbres, des légionnaires impériaux et des soldats tombant sur l'Isonzo et le Corso.

D'où cette profonde mélancolie chez l'auteur qui s'écrie : « Eh oui! pourquoi se battre et s'entre-tuer quand la nature est si belle, quand le printemps renaît? Mais seules les détonations répondent à ces inutiles questions. »

H. DE MONTARDY.

E. Toutey. — *Pourquoi la guerre; comment elle se fait.* Paris, Hachette, 1 vol gr. in-8 de 234 p., illustré de 88 gravures, 1916.

En un format plus imposant qu'il ne mérite, c'est un excellent résumé exposant tour à tour les origines de la guerre, les souffrances qu'elle engendre, en Serbie, en Belgique, en France notamment, les moyens dont on dispose dans les deux camps pour la poursuivre. L'auteur y explique tout uniment quelle était la situation morale et politique de l'Allemagne en 1914, comment l'idée que les pangermanistes se faisaient de leur patrie, les ambitions qu'ils ne dissimulaient plus, devaient les amener tôt ou tard à déchaîner la guerre européenne qui les écrasera, comment d'ailleurs ils l'avaient préparée de longue main par des armements formidables et un service d'espionnage, modèle du genre; il rappelle brièvement les exactions commises en août et septembre 1914, les massacres systématiques d'innocents, les ruines et les incendies de Louvain et de Reims. Puis en parallèle il montre la résistance spontanée, héroïque, de la France, le magnifique entrain de nos troupes, le dévouement des civils, l'organisation du corps des infirmiers et infirmières, qui, par leur courage stoïque, leur patience inlassable, ont sauvé des centaines de milliers de victimes; il présente les différents aspects de cette guerre de tranchées, qui n'est pas nouvelle, mais qui a des armes d'une puissance et d'une variété infinies : l'artillerie de tous calibres depuis les vieux crapouillots du siècle dernier jusqu'aux monstrueux canons lourds, sans oublier naturellement le prince des canons français, l'inimitable 75; l'aviation qui donne chaque jour les résultats les plus précieux, et, sur mer, son antidote le sous-marin.

Pareil exposé devrait pouvoir être répandu dans tous les milieux, donné en prix dans les écoles — il le sera sans doute; il est essentiellement destiné à nos fils quand ils auront douze ans. P. R.

V. H. Friedel. — *Un Crime allemand. L'Anéantissement de la nationalité alsacienne-lorraine.* Préface de M. Jules Siegfried. Paris, Plon, une broch. de 78 p., 1916.

Dans une brochure de 78 pages M. Friedel a ramassé des documents et des faits qui prouvent péremptoirement l'intention du gouvernement de Berlin « d'en finir » avec les Alsaciens-Lorrains.

M. Friedel connaît bien ses compatriotes; il a suivi de très près (peut-être même y a-t-il été mêlé à certains moments) la politique qui se faisait dans ces pays annexés; il est, enfin, tout à fait au courant de la politique allemande à l'heure actuelle. C'est sur le fond de cette politique qu'il a projeté les derniers votes de Berlin contre l'Alsace-Lorraine représentés par deux articles officieux

de la *Gazette de Francfort* et par une série de mesures d'anéantissement instaurées depuis juillet 1914.

Point n'était besoin de commentaires. M. Friedel laisse le lecteur juge des procédés. Les Allemands eux-mêmes ne lui feront pas le reproche de manquer « d'objectivité ». Il n'y a que les faits, et les faits parlent d'eux-mêmes. Nous ne connaissons pas de réquisitoire aussi froidement concluant sur l'oppression allemande de nos anciennes provinces ni de démonstration aussi probante de l'incapacité politique du gouvernement impérial.

La préface de M. Jules Siegfried est aussi sobre que le fascicule lui-même.

Les Alsaciens plaident leur cause sans emphase. Ils demandent qu'on les écoute car ils savent qu'on les comprendra. Les Allemands déclarent que pour rien au monde ils ne rendront nos deux provinces. Ils font croire qu'ils les annexeront à la Prusse.

Manœuvres que tout cela. Nous avons trop de raisons « industrielles » pour recouvrer la Lorraine et trop d'intérêts « politiques » pour reprendre l'Alsace.

Nous ne nous laisserons leurrer ni par les « conversations » du chancelier, ni par ses « visites » récentes en Bavière et en Wurtemberg.

La menace d'anéantir l'Alsace-Lorraine cache un marché éventuel. Le prix est déjà payé par la guerre. Que les Allemands le sachent! Quand les deux provinces nous seront rendues, rappelons-nous leurs souffrances. Ménageons-les comme on ménage un convalescent. Prouvons-leur toute notre joie de voir la « patrie retrouvée » et surtout qu'après leur longue absence du foyer français, nous éprouverons avec leur retour combien elle nous ont manqué.

H. M.

Léon Wastelier du Parc. — *Souvenirs d'un réfugié (Douai, Lille, Paris, Boulogne-sur-Mer), 1914-1915.* Paris, Perrin, 1 vol. in-16 de VIII-322 p., 1916.

Jour par jour depuis août 1914 jusqu'à décembre 1915 nous est conté ici, suivant le cours des événements, l'état d'esprit des réfugiés. Au début, nous assistons à ce qui se passe dans le Nord, puis c'est la première occupation allemande, Paris, et les diverses régions où l'auteur a vécu avec tant d'autres des mois d'angoisse et d'attente.

« Celui qui, actuellement, voudrait apporter au gouvernement un témoignage de reconnaissance des réfugiés risquerait de passer pour un mauvais plaisant ». Cet aphorisme de l'auteur se trouve commenté et quelque peu justifié à chaque page du volume.

L'accent de sincérité y apparaît tel, qu'on peut croire, malgré les nombreuses démonstrations d'amertume et de rancœurs, que quelques-uns de ses jugements en dernière analyse se justifient, du moins, dans leurs grandes lignes.

Quoi qu'il en soit, s'il y a exagération, parti pris, on est vite indulgent pour tous ces malheureux qui refoulés incessamment, manquant de tout, aux prises avec les pires dangers se sont trouvés et demeurent encore dans une situation dont on ne trouve point d'exemple dans l'histoire.

Et pourtant, que d'efforts et que de générosités dans ce bel élan de toute la nation. D'abord les entreprises privées et officielles de l'État. Ensuite celles des réfugiés et de cette innombrable population qui n'est point aussi dépourvue de la faculté d'organisation que se plaisaient à le dire les civilisateurs d'outre-Rhin, s'étant peu gracieusement proposés de nous éduquer malgré nous.

A chaque instant éclate le succès de l'effort commun, surtout quand il est inspiré par le désintéressement et le sentiment de la solidarité.

Toutes ces anecdotes recueillies au hasard de ses déplacements par l'auteur sont du plus haut intérêt et serviront puissamment aux chroniqueurs futurs qui voudront conter la malheureuse histoire de tant d'émigrés à l'intérieur.

En attendant la paix, c'est-à-dire la fin de leur exil et de tant de maux, justice leur est déjà rendue. L'heure de la réparation complète est proche.

H. DE MONTARDY.

Antoine Redier. — *Méditations dans la tranchée.* Paris, Payot, 1 vol. in-16 de 256 p., 1916.

La guerre a fait renaître une littérature presque exclusive des champs de

bataille. Prenant toute une jeunesse, il était naturel que nombreux s'y trouvent les écrivains et qu'ils soient tout particulièrement sollicités de décrire la violence et la nouveauté de leurs émotions, leur orgueil d'assister aux plus grands événements de l'histoire. Comment ne point être entraîné en face de la menace constante de la mort, à fixer d'une façon durable les détails poignants des heures et à écrire des pages qui, la plupart du temps tachées de sang, n'auront point de dernier chapitre. Nous avons eu les correspondants de journaux, les romanciers, les poètes; avec M. Redier nous avons le philosophe, le rêveur et le moraliste.

Sans doute, l'image qui se dégage de la guerre qu'il nous dépeint est atroce par son évidente réalité, par l'impression de ce qu'elle réclame, de ce qu'elle inflige, de ses tortures, de ses cris, de son horreur.

Mais ces descriptions ne sont faites qu'en passant et presque à regret. Son imagination s'évade toujours des tranchées et, s'élevant dans les hauteurs d'une très sereine méditation, nous conte tout ce qu'il faut retenir des souffrances, la grandeur et la purification qu'amènent après soi tant de douleurs et de sacrifices.

Du parapet de la tranchée il interroge la plaine mystérieuse où se terrent les soldats, et des vastes champs parsemés de coquelicots il voit surgir les alouettes si sautillantes, si gaies, emblèmes de notre race primesautière et réfléchie, ingénieuse et gaie, qui chante mais en s'élevant et qui vaincra.

Tout le volume s'encadre entre deux chapitres qui le contiennent en entier : le premier intitulé « Devoir », le dernier qui est « Patrie ». C'est un perpétuel hommage aux vertus profondes que la guerre a fait renaître, à cette exaltation des cœurs qui sortent de la poussière et « montent ».

« Le patriotisme a pu sous les paroles berceuses des philosophes humani-
« taires s'endormir au fond des âmes. Je l'ai vu remonter tout à coup dans les
« yeux comme afflue le sang sous la peau aux minutes d'un grand émoi. »

Projetant son regard de patriote éclairé et confiant vers l'avenir, M. Redier nous annonce que l'héroïsme pendant la guerre aura préparé les âmes aux mâles vertus de la paix remises en honneur, que la bravoure n'existera point seulement devant la mort, mais devant tous les risques et responsabilités. Les âmes françaises ont déjà restauré en elles la faculté d'admirer avec désintéressement et célèbrent sans relâche tant de beaux exemples et de spectacles lumineux.

Ainsi se développent, dans une série d'admirables pages pleines d'harmonie, les récits et les « méditations » sur l'épreuve effroyable de millions de citoyens mis brusquement en présence d'un péril sans précédent dans l'histoire, et qui subissent sans fléchir cette effroyable épreuve.

La dernière phrase du livre est celle-ci : « Pourquoi nous nous battons? Mais pour demeurer les maîtres de notre génie et, quand nous serons redevenus sages, en tirer de nobles joies et de justes profits. » Et n'est-ce point en effet l'idée maîtresse que nous devons toujours avoir dans nos cœurs, qu'il ne peut point exister de nation dominante au point de supprimer l'égalité politique et la libre concurrence intellectuelle et commerçante. C'est pour cela que la « force est une chose belle ».

H. DE MONTARDY.

René Moulin. — *La Guerre et les Neutres* (2e série). Paris, Plon, 1 vol. in-16 de 396 p., 1916.

Dans sa préface, M. René Moulin jugeant son œuvre s'exprime ainsi : « c'est pour essayer de jeter quelques clartés sur des tergiversations déconcertantes, que ces pages ont été écrites. Incomplètes, elles le sont forcément ». Le lecteur, en parcourant l'historique de ces douze mois de guerre et de vie politique européenne qui va de mai 1915 à mai 1916, c'est-à-dire de l'intervention italienne à la sommation américaine, sera certainement plus bienveillant que l'auteur ne l'est lui-même pour son livre. Grâce à lui, les agissements des neutres, avec leurs convoitises, leurs aspirations et aussi leur farouche égoïsme, nous apparaissent en pleine lumière. Quant aux faits, le recul du temps est suffisant pour que, sous la plume indépendante de cet historien, ils prennent un aspect net et précis, avec une portée et des reliefs très déterminés.

C'est surtout dans l'explication de ce mot « neutralité », de ce bout de papier, de ce chiffon déchiré, cause de toute la guerre actuelle, que réside l'intérêt primordial et très puissant des développements de l'auteur. A la vérité, nous savions que la doctrine de la neutralité est, dans son origine, beaucoup plus d'ordre matériel que d'ordre moral. En toute guerre, plus encore dans une guerre qui met aux prises une douzaine de belligérants, elle demeure une question d'intérêt. Les gouvernements qui en invoquent les droits et en remplissent les devoirs s'acharnent à lui demander une garantie légitime et personnelle, rien de plus, rien de moins. Tout cela est certain. Même en faisant la part de l'égoïsme le plus étroit, le plus obstiné, la France était pourtant en droit d'espérer de certaines nations plus de justice et une plus saine compréhension de l'état réel des choses et de la marche des événements.

Comment pouvions-nous imaginer qu'un jour cet immense effort austro-allemand pour tromper l'opinion des neutres par des affirmations pipées, des documents falsifiés, des affirmations mensongères ne serait point confondu? Comment cette action factice et frelatée d'une propagande cynique et perfide pouvait-elle encore trouver les plus hautes complicités, celles de gouvernements ayant le vrai souci de la prospérité et de l'honneur de leur nation?

A chaque page de l'excellent livre de M. Moulin nous pouvons suivre l'évolution de ces erreurs, de ces mensonges, de ces fautes.

A l'Italie, d'abord, l'auteur rend pleine justice. Quand elle est entrée en campagne, tout le monde parlait d'une armée réunie en Bavière prête à descendre rapidement par les portes d'invasion qui étaient aux mains de l'ennemi pour la punir de sa trahison et pour avoir rapidement raison d'elle. Et cependant, elle a affronté ce péril sans trembler.

Pour la Bulgarie, hélas! que d'amères déceptions et jusqu'à la dernière heure, celle de la trahison, quel aveuglement sur une politique que, depuis déjà longtemps, nous devions connaître comme exemple de sentimentalité. Les hommes d'État bulgares cristallisés dans leurs rancunes du traité de Bucarest et des affaires de Macédoine n'ont jamais voulu étendre le regard plus loin. Écraser le peuple serbe, lui donner le coup de grâce, il sera toujours temps ensuite de chercher vers quelle route se diriger.

Les Scandinaves furent plus diplomates, plus discrets, plus entendus à réparer les maux occasionnés par la guerre en les compensant par les profits de la neutralité. Parfois celle-ci fut « hargneuse ». Les journaux suédois suivaient, en effet, les événements européens par l'intermédiaire des informations de Berlin qui offraient à ce pays moyennant une guerre russe la restitution de la Finlande et la reconstitution de l'Empire Baltique. Dans cette même Baltique l'hégémonie allemande deviendrait seule capable de garantir la Suède du danger russe. Et puis, qu'on songe, surtout, aux incroyables bénéfices réalisés par les commerçants scandinaves et que menace de tarir l'établissement d'un blocus rigoureux. N'est-ce point là le mot de l'estime de la neutralité hargneuse de ces gouvernements?

Même duplicité et mêmes contraintes austro-allemandes pour la Hollande qui, malgré la terreur qu'on lui inspire, commence à comprendre que la Belgique devenue terre d'Empire serait pour elle le prélude de sa domestication et sa participation volontaire ou non à l'établissement d'un Zollverein tyrannique, première étape de sa vassalité.

Mais, c'est surtout à la Roumanie que s'adressent toutes les complaisances et tous les appels de l'auteur. Il s'engage hardiment et nous prophétise en ces mots un avenir que nous appelons de tous nos vœux : « pourtant nous continuons, pour notre part, à penser que le concours de la Roumanie est certain ».

Sans doute, la temporisation de M. Bratiano s'explique pour deux raisons : l'intransigeance de ses propositions qui constituent, disait-il, un minimum exigé en échange de son intervention, et l'avis de l'état-major roumain qui s'était prononcé « contre l'entrée en action immédiate de la Roumanie ». Mais de pareilles raisons n'ont plus aujourd'hui aucun crédit et il est temps de renoncer à cette politique qui consiste à imaginer de nouveaux expédients afin de faire monter le prix de la neutralité et de chercher « à obtenir le meilleur résultat avec le moindre sacrifice ».

Le jeu de l'intimidation et de la violence employé par l'Allemagne a échoué piteusement pour l'Italie. Pourquoi celui-ci aurait-il plus de chance de succès à Bucarest.

L'optimisme si raisonné, si prophétique et si convaincant de l'auteur ne s'est point trouvé en défaut quand le 21 septembre 1915, aux heures pourtant si sombres que traversait la Russie, il écrivait : « une armée renforcée, munie d'un matériel convenablement approvisionné, frémissante du désir de vaincre et de rejeter l'envahisseur exécré, voilà ce que les Allemands trouveront devant eux au printemps prochain ».

Ainsi se sont réalisées les choses, et nous le croyons encore quand analysant le caractère national de ces 170 millions de Russes dont il connait si bien l'âme obstinée, il nous affirme que pour eux la guerre ne sera véritablement terminée « que lorsque l'envahisseur repoussé sera mis hors d'état de nuire ».

HENRY DE MONTARDY.

Henri Dugard. — *La Bataille de Verdun* (21 février-7 mai 1916). Paris, Perrin, 1 vol. in-16, de IX-298 p., avec cartes, 1916.

Ne faisant uniquement appel qu'aux récits publiés dans les journaux alliés, ennemis et neutres, dont il fait de larges citations, M. Henry Dugard nous présente, sur la bataille de Verdun, un volume singulièrement intéressant.

Il étudie sucessivement dans cet ouvrage les raisons de l'attaque allemande, cette attaque elle-même, les épisodes les plus saillants et les plus héroïques de la résistance française et, dans un chapitre qui n'est certes pas le moins attachant, l'attitude de la presse allemande pendant les diverses phases de la bataille.

Tout travail de critique historique sur des événements qui se déroulent encore serait une œuvre prématurée : ce n'est pas non plus ce qu'a voulu faire M. H. D. Son but a été à la fois de donner au grand public qui a suivi au jour le jour les péripéties de la ruée sur Verdun une idée d'ensemble de la formidable lutte, et de lui présenter des témoignages vivants de l'héroïsme de ceux qui ont opposé à l'attaque du Kronprinz le barrage infranchissable de leurs poitrines. Ce but a été parfaitement atteint et nous ne pouvons que demander à M. H. D. de nous donner un jour la suite de cette bataille qui ne s'est malheureusement pas, comme il l'a cru, cristallisée à la date du 7 mai, puisqu'aujourd'hui encore, dans le vain espoir de retarder une débâcle maintenant inévitable, les assauts de l'ennemi contre la forteresse meusienne se montrent toujours aussi inutilement furieux.

ANDRÉ LÉDANTÉ.

Stanley Washburn. — *Sur le front russe*, traduit de l'anglais par Paul Reneaume, avec 25 photographies hors texte. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1 vol. in-8, 1916.

Le livre de M. Stanley W., correspondant du *Times* en Russie, embrasse le début de la guerre, d'octobre 1914 à février 1915. Antérieur au grand recul russe de 1915, il contient, par la force même des choses, certaines appréciations qui ne se sont guère justifiées par la suite. C'est ainsi que l'auteur ne prévoit pas du tout la grande offensive austro-allemande et qu'il croit la Galicie définitivement conquise par les Russes (p. 55). Que ceux dont les prédictions n'ont pas été démenties par les faits depuis 1914, lui jettent la première pierre !

Ces impressions d'un correspondant de guerre qui a bien vu tout ce qu'on lui a permis de voir, sont de l'excellent journalisme. Beaucoup de traits du caractère russe apparaissent dans l'armée. M. Stanley W. note la simplicité de vie des généraux, même des grands-ducs, l'égalité de traitement des officiers et des simples soldats dans les hôpitaux, l'extraordinaire force du moujik. Il note ce trait « bien russe » : « Les troupes russes n'ont en marche aucune formation régulière, à la différence de toutes les autres armées. En tête chevauchent quelques officiers, et le régiment vient derrière à la débandade : les uns d'un côté de la route, les autres du côté opposé. Les derniers groupes s'éparpillent en filets de plus en plus mince, s'égaillent dans les champs d'alentour, cheminent péniblement ça et là, comme si chacun voyageait pour son compte. Après le passage d'un régiment, on en rencontre encore, pendant des milles, de petits paquets qui s'en vont lentement, d'un air détaché et comme à l'aven-

ture. Mais, la nuit venue, pas un homme ne manque au cantonnement. Ils sont tous là, à la distribution des vivres, et repartent, le lendemain matin, au grand complet. Cette méthode de marche a, paraît-il, fort déçu les aviateurs allemands dans leurs estimations des effectifs » (p. 79). M. Stanley W. constate en outre les heureux effets de la prohibition de l'alcool. On aime l'entendre dire que « l'organisation des services de l'intendance est irréprochable ».

J'ajouterai que les réflexions personnelles de l'auteur sont « bien anglaises ». Il insiste souvent sur l'absurdité de la guerre. Les armées, remarque-t-il, comprennent deux genres de spécialistes, les soldats et les médecins. « Les premiers consacrent leur vie à inventer les façons les meilleures d'anéantir et de détruire leurs semblables, et les seconds, avec une égale application, recherchent et étudient les moyens les plus sûrs de sauver les victimes que leur fourniront les premiers » (p. 26). Et ceci pourrait être du Ruskin, à moins que ce ne soit du Tolstoï!

L'auteur affirme enfin très nettement, à plusieurs reprises, qu'il n'a pu acquérir la preuve indiscutable d'aucune atrocité, ni de la part des Russes, ni de la part des Austro-allemands. Cela est peut-être vrai du front oriental, mais M. Stanley W. pousse parfois un peu loin l'idéologie pacifiste. Il semble croire qu'après la guerre, il s'établira entre les belligérants des relations meilleures qu'avant les hostilités (!), et il se réfère, par une comparaison singulièrement boiteuse, aux précédents de la guerre russo-japonaise et de la guerre anglo-boer. Je ne serais pas étonné que, depuis 1914, M. Stanley W. ait sensiblement évolué, comme l'opinion anglaise en général. P. Gn.

Edvard Benès, privat-docent de sociologie à l'Université tchèque de Prague. — *Détruisez l'Autriche-Hongrie! Le martyre des Tchéco-Slovaques à travers l'histoire.* Paris, Delagrave, 1 broch. in-12 de 72 p., s. d. (1916).

M. Edvard Benès résume, dans quelque 70 pages, l'histoire diverse et attirante des Tchéco-Slovaques. C'est un mérite de la présenter, aussi complète que possible, sous cette forme restreinte qui permet de faire de cette brochure un instrument de propagande et de vulgarisation dans les masses. Cette histoire est un martyre! Une nation civilisée, brillante a été opprimée pendant des siècles, reste sous le joug pesant des Austro-Magyars et veut s'en libérer! Sept millions de Tchèques sont soumis à l'Autriche, et trois millions de Slovaques à l'Autriche-Hongrie; depuis douze cents ans, ils gémissent sous la brutalité de leurs maîtres. L'histoire des Tchèques de Bohême se résume, jusqu'au XIVe siècle, en des luttes contre les Germains, tandis que les Slaves du sud combattent les Turcs. On trouve des traces de ces luttes dans les premiers documents de l'histoire tchèque: depuis le XVe siècle, lorsque la monarchie des Habsbourg s'introduit en Bohême, ces luttes prennent un autre caractère, mais subsistent toujours sous une forme différente.

M. Benès nous fait le récit des efforts incessants, tentés par les Habsbourg, pour déposséder les Tchèques de leur indépendance politique pendant la guerre de trente ans. Sous Marie-Thérèse, sous Joseph II, après 1848, après 1867 même, lorsque la constitution nouvelle va partager les Tchéco-Slovaques entre les Allemands d'Autriche et les Hongrois, les Tchèques lutteront contre l'absolutisme politique qui, comme le dit très bien l'auteur, sert de lien entre la cause allemande et la cause magyare.

Au moment où la guerre de 1914 éclate, le peuple voit, dans la lutte contre le germanisme, un signal de délivrance : l'heure est venue, pense-t-il, de secouer le joug des germano-hongrois. Pour M. Benès, il faut anéantir l'Autriche si l'on veut sauver les Tchéco-Slovaques désormais unis et libres. La formule de Palacky sur la nécessité de l'existence de l'Autriche, doit être retournée. Les Habsbourg se sont servis de la nation tchèque comme moyen de satisfaire leur soif de domination universelle. C'est à grand peine qu'elle a pu conserver un semblant de droits politiques; c'est par miracle qu'elle échappe à l'anéantissement définitif.

Les Hongrois également ont été les oppresseurs des Slovaques, de même que des autres peuples soumis à leurs lois. Une guerre victorieuse leur permettrait de faire cesser des revendications politiques et économiques qui sont pour

eux une cause de troubles. Et M. Benès exige, pour sauver ces nationalités, le démembrement de la Hongrie aussi bien que de l'Autriche. Certes les deux États sont responsables, pour des motifs identiques, du déchaînement de la guerre actuelle. Il ne faut pas oublier combien le comte Tisza insista, au conseil de la Couronne de juillet 1914, en faveur de la déclaration de guerre à la Serbie. Les Hongrois de 1914 se sont montrés aussi germanophiles que ceux de 1870, quand il s'agissait pour les Autrichiens de secourir la France, et que le comte Andrassy s'y opposa. Quelles que soient les modalités de la paix, un égal châtiment doit frapper les deux complices!

M. Benès le rêve impitoyable en faveur de ses compatriotes parmi lesquels cette guerre a causé tant de deuils, afin de créer, sur les ruines de l'Autriche-Hongrie, l'État tchéco-slovaque qui embrasserait la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Slovaquie. M. Benès définit l'idéal des patriotes tchèques en demandant l'union des Tchéco-Slovaques et des Yougo-Slaves, la libération des Slaves autrichiens constituant, au centre de l'Europe, une puissante barrière aux ambitions germaines! J. A.

Charles le Goffic. — *Bourguignottes et Pompons Rouges.* Paris. Georges Crès. 1 vol. in-16 de XII-296 p.

L'auteur à propos de son livre s'exprime ainsi : « mais quelle idée maîtresse pourrait bien se dégager d'un recueil d'impression de nouvelles et d'articles? » En disant cela il calomnie et lui et son œuvre. Celle-ci est une et utile car elle dépeint d'une façon très instructive, très vraie, très imagée, tout ce qu'il a vu et ressenti au contact de tant de spectacles de dévastation et d'horreur. Et n'est-il pas vraiment exact que les écrivains de l'arrière accomplissent véritablement un devoir plein de fruits en devenant les guides, les inspirateurs, ou les sages compagnons de l'opinion publique soumise à tant d'épreuves?

M. le Goffic s'est assuré ce rôle avec un rare bonheur.

Certes, ils nous paraissent bien lointains, bien effacés, ces jours d'angoisse, d'effrayante incertitude qui ont précédé la déclaration de guerre. Nous en avons vu depuis, et en voyons encore, tant d'autres et de si cruels. Les scènes de mobilisation sur cette zône du littoral breton si capricieusement découpé par la Manche, avec les incidents si menus arrivés à l'auteur, nous paraissent d'intérêt un peu secondaire, mais combien prenante l'histoire de son pèlerinage sur le front de Belgique et dans les campagnes de l'Artois. Poursuivant sa randonnée le long des grèves, sur les quais des ports, derrière les dunes où les petits chaumes se blottissent contre les vents du large, il s'incline avec respect, avec affection, devant les Belges et les fusiliers-marins héros de tant de combats. C'est eux, en effet, par leur garde de l'Yser qui ont protégé le sort de notre Flandre et assuré la réussite de certains mouvements d'extension vers le nord. Et quelle dramatique leçon se dégage de cette vue de Nieuport, de Dixmude, de Furnes la Noire, et de tant d'autres villes dont la grande dévastation est aujourd'hui consommée. Au milieu de leurs ruines si on veut découvrir les traces d'une pensée pieuse et agissante c'est dans les cimetières qu'il faut aller les chercher auprès de ces nombreuses tombes de soldats entretenues d'un amour si touchant. « Dans ces villes la seule chose qui ne meurt pas c'est le cimetière. » Quand donc toutes nos garnisons de mort seront-elles reconquises et relevées? De même en est-il à Arras où tant de beauté française disparaît chaque jour. Et M. le Goffic d'ajouter : « mais ces ruines par terre, ces innombrables ruines de musée ou d'églises, quelles pièces accablantes et qui vont durer ».

Trois contes de guerre d'un très grand charme et de la plus haute inspiration terminent ces pages où avec son imagination l'auteur a mis tout son cœur de poète et de Français.

Et voilà comment, à l'encontre de ce qu'il croyait, il a, dans ce volume grave, recueilli, profondément triste, réalisé une idée maîtresse : celle d'un courage inébranlablement confiant et l'universelle affirmation malgré les glas qui sonnent sur tous les points de notre territoire, d'une race qui chaque jour affirme au monde qu'elle est sans crainte et n'a pas dégénéré.

H. DE MONTARDY.

Victor Tissot. — *L'Allemagne Casquée.* Préface d'Onésime Reclus. Paris, Perrin, 1 volume in-16 de IV-384 p., 1916.

Il est difficile de classer le livre de M. Tissot dans toute l'effloraison des œuvres de guerre, inspirées par la guerre : les témoignages, impressions de combat, souvenirs de la tranchée par lesquels demain s'écrira l'histoire, et heureux ceux qui auront vécu cette histoire.

A la vérité, il y est peu question de choses militaires malgré un titre sonore, au cours de ces pages qui écrites avant la guerre ont déja paru dans le *Voyage au pays des milliards*, *Les Prussiens en Allemagne* et le *Voyage aux pays annexés*. Mais l'intérêt reste puissant et toujours instructif, les récits sur cette Allemagne que nous nous acharnions à méconnaître et qui nous apparaît toute révélée dans ses mœurs, ses habitudes, sa richesse, ses ambitions, ses plus secrètes pensées. Son unique doctrine commerciale, militaire et politique se résume en cette très simple idée : écrasement des autres par une haine pleine de duplicité.

Qu'il s'agisse de l'Allemagne du Sud et du Centre, de Cologne, de Dusseldorf, d'Essen avec l'usine Krupp, de Mayence, de Leipzig ou de Berlin, toujours l'auteur fait suivre ses attachants récits de voyageurs et d'historien, des leçons les plus vivantes, les plus profitables. Dans ces chapitres si divers, si éparpillés, sur toutes choses, sur toutes villes, sur toutes gens se reflète comme en un grand miroir la vie du pays, son travail, son activité, ses progrès, ses besoins, ses joies, ses douleurs, surtout son ambition dévorante. D'où la vue de grands ensembles et de grands courants qui se précisent et se développent.

Et déja, on peut comprendre par l'observation de tant de chemins de fer enveloppant d'un cercle magique bien des cités et points stratégiques que pour l'avenir les victoires prussiennes sortiront de l'usine, seront forgées dans l'acier par le marteau.

N'est-ce point aussi en considérant les fresques de Kaulbach, qui décorent le grand escalier du nouveau Musée de Berlin, que l'auteur nous montre toute l'humanité militante défilant devant les yeux dans un prodigieux symbole. L'artiste belliqueux peut revendiquer sa part dans la propagande nationale de haine contre la France. « Ses peintures, écrit M. Tissot, sont comme le cri de guerre de la nation germanique, et ce sont des prophéties terribles dont nous n'avons vu que le commencement et que sont chargées d'accomplir les générations futures. »

Si depuis de longues années « la guerre sainte » se trouvait ainsi prêchée publiquement sur les murs d'un musée, on pouvait la sentir flottant bien mieux encore sur ces rues noires d'une foule qui s'avance au pas, dans une mesure rythmée par le bruit strident des fifres ou les sourds roulements du tambour.

En outre, il se trouvait que l'empereur Guillaume II répondait exactement à l'idéal de la plus grande Allemagne. Son plan de conquête mondiale s'effectuait par l'infiltration sournoise, par l'excitation de toutes les basses pressions chez les autres; et cela du cœur de l'Amérique jusqu'à l'Extrême Orient. Par moments, la somme des erreurs accumulées se liquide par une guerre. La vie des hommes et des nations est soumise à une loi de ce genre. Convenons après avoir lu M. Tissot que bien avant août 1914, bien des voyageurs comme lui nous avaient avertis de ce que l'Allemagne faite à coups de sabres et de canons, était, ce qu'elle préparait.

Et la farouche aventure arriva, et notre vie nationale fut trempée de larmes et tachée de sang. H. DE MONTARDY.

Carnet de route d'un officier d'alpin (2e série). 86 pages, avec 3 gravures et 3 cadres hors texte. Librairie militaire Berger-Levrault.

Jour par jour, sans aucune prétention, avec une sobriété et une rapidité toute militaire, sont notés ici les souvenirs de guerre d'un officier d'alpins qui a combattu du 25 septembre au 27 décembre 1914. L'auteur se refuse à raconter ses « exploits », il tient tout simplement et en complète vérité à exposer l'œuvre admirable de ses soldats à l'héroïsme des humbles, celui de ces âmes s'ignorant

et demeurant ignorées qui ont suivi sans défaillance leur chef dans la bonne comme dans la mauvaise fortune et cela au milieu des plus graves périls.

C'est d'abord le récit d'un premier contact à Vauquois, et d'un séjour d'un mois dans la forêt de Hesse. Vient ensuite l'attaque sur Montfaucon, l'échec de nos troupes et le départ pour la Belgique. Grâce à des cartes commentées dans de très claires explications, nous pouvons suivre les combats livrés au sud d'Ypres et comprendre toutes les évolutions du drame de l'Yser.

Un repos s'impose, c'est alors la descente vers le sud en Artois pour arriver aux environs d'Arras, c'est aussi l'attaque sanglante de Saint-Eloi et surtout le 27 décembre celle sur la Targette.

L'auteur a déja publié une première série de notes dont ce volume n'est que la suite. On en annonce pour un avenir prochain la continuation.

H. M.

Capitaine Olivier. — *Onze mois de captivité dans les hôpitaux allemands.* 264 p., Paris, librairie Chapelot, 1916,

Ayant eu la cuisse droite broyée par un éclat d'obus, le cou quelque peu entamé et dans la tête une balle de schrapnell qui n'a pu jusqu'ici être extraite, l'auteur nous conte les tristes épisodes de sa capture, de son amputation par les médecins allemands, en un mot toute son existence de prisonnier. Laissé sur le champ de bataille, son régiment étant en pleine retraite, les Allemands s'en emparèrent à un moment où son extrême faiblesse et la douleur de ses blessures l'avaient plongé dans un engourdissement général, transporté dans une école, quelque peu ranimé, il trouve alors au lieu du calme reposant, un perpétuel bourdonnement qui irrite ses nerfs et rend plus aiguës ses souffrances. C'est un va-et-vient constant de blessés portés à la salle d'opérations, d'autres qui en étaient ramenés geignant lamentablement, puis les sœurs belges courant de l'une à l'autre au milieu d'officiers allemands escortés de médecins, l'ensemble parlant haut, plastronnant de tout leur intolérable orgueil.

Différents hôpitaux recueillirent pendant les premiers mois de sa captivité ce malade qui ne quittait jamais la chambre et ne voyait que les barreaux de sa prison. Ainsi en fut-il à Stralsund, à Fribourg-en-Brisgau; mais à Mayence les choses s'aggravent, entourés que sont les Français de sentinelles renforcées, de treillis métalliques doublés de fils de fer barbelés.

Et ainsi s'écoulent dans une lourde atmosphère de tristesse et de dépression des jours sans consolation, seulement interrompus par des récits mensongers de défaite française, des brimades et des vexations de tout genre. Un jour, un des amis du capitaine Olivier voit entrer dans sa salle d'hôpital un imposant cortège d'officiers généraux et au milieu d'eux il reconnait l'empereur Guillaume. Ce dernier s'approche et en très pur français dit : « Je regrette que vous soyez blessé si grièvement. J'espère que vous pourrez bientôt rentrer dans votre pays. La guerre est une terrible chose. » Et on fut surpris ajoute, l'auteur, du ton « las » dont il prononça cette dernière phrase. Or, cela se passait le 8 septembre 1914, et la bataille de la Marne n'avait pas encore eu lieu.

Parlant de ceux qui, comme lui, se sont trouvés à la merci absolue de l'ennemi, ne pouvant plus apporter leur appoint de force et d'énergie dans la lutte d'où dépend le sort de la patrie, le capitaine Olivier s'exprime ainsi : « ceux qui n'ont pas éprouvé ces souffrances morales ne sauront jamais ce que les Français prisonniers ont supporté, car ceux qui subirent ces tortures ne le diront pas ».

Que celui-ci se rassure, son livre témoignage de conscience et de vérité, précieux enseignement pour tous, suffira pour qu'on admire les douleurs; les humiliations et aussi l'héroïsme des « grands blessés » dont le pays aura le juste souci de reconnaître et de récompenser les mérites, les sacrifices et toute la gloire.

H. DE MONTARDY.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Adolphe Wagner. — *Les Fondements de l'Économie politique*, traduit de l'allemand. Paris, Giard et Brière, 5 volumes in-8 dans la Bibliothèque Internationale d'Économie Politique (1904-1914).

Ce que s'est proposé le professeur Wagner en écrivant ses *Fondements de l'Économie politique* n'est pas une entreprise moindre que « de reconstruire toute l'économie politique sur de nouveaux fondements ». Il estime que l'économique fondée sur les principes du système de la libre concurrence a fait son temps, et qu'il convient de lui substituer une *conception sociale* de l'économie politique. Il examine l'organisation économique et juridique du point de vue économico-social et juridico-social, et le résultat de cet examen l'amène à rejeter l'économie politique du système libéral et individualiste et à nous proposer de la remplacer par son propre système.

Ce système, à vrai dire, n'est pas un système absolument nouveau ni propre au professeur W., c'est plutôt une mise à jour et au point, « à la prussienne », du système de l'économie politique nationale, avec en plus une « conception sociale » de l'économie politique. « Un juste milieu entre l'individualisme et le socialisme », voilà le système d'Économie politique dont le professeur W. entend nous donner les fondements, et auquels il donne lui-même le nom de « Socialisme d'État ». En deux phrases claires et précises — une rareté dans son ouvrage — il indique « ce qui distingue le Socialisme d'État en tant que doctrine et politique économique ». « C'est que, *en principe*, il est d'accord avec le socialisme en ce qu'il approuve *en partie* la critique de l'État existant, qu'il considère comme partiellement réalisables ses revendications relatives à l'organisation de la propriété, et qu'il croit cette réalisation désirable ; sur tous ces points il s'écarte en principe de l'individualisme. Mais d'un autre côté, il met une borne à ces revendications du socialisme, parce qu'il reconnait *en principe* que l'individualisme est aussi nécessaire qu'il est justifié, même dans l'intérêt de la collectivité. Ce qu'il rejette, c'est l'individualisme outré, et non un individualisme restreint par des considérations sociales. »

Son ouvrage — en cinq volumes — se divise en deux parties : la première, subdivisée en six livres, traite des *bases de l'économie nationale*, et la seconde, qui en comprend trois, a pour objet l'*économie et le droit*. La division des *Fondements de l'Économie politique* en Bases de l'économie nationale d'une part et l'Économie et le Droit de l'autre, suffit à nous éclairer sur la conception que se fait le professeur W. du cadre normal et rationnel de l'économie politique. Pour lui les phénomènes économiques prédominants, ceux qui sont l'objet de la science économique, sont ceux qui se déroulent dans les sociétés politiques fermées appelées nations et sous l'influence d'un certain droit. Cette conception s'oppose à la conception de l'école anglaise qui s'est flattée d'établir une science économique ayant pour base des lois résultant « naturellement » du libre jeu de l'activité des individus recherchant la satisfaction de leurs besoins à travers la scène du monde entier. Cependant le professeur W. admet que la nature économique de l' « homme en général » est le point de départ de la science économique ; il estime que l'intérêt personnel, la recherche de l'avantage économique personnel est le facteur le plus puissant de l'activité économique, mais il soutient qu'il existe d'autres « mobiles directeurs » dont le dosage suivant le temps et le lieu, voire les individus, constitue la directrice économique particulière qui différencie les époques, les civilisations et les personnes et interdit d'user du procédé de simplification exagérée et par cela même fausse des économistes anglais. « La nature économique, fait-il justement remarquer, *n'est qu'une face* de la nature humaine. »

L'assise première de l'économie politique, c'est la nature économique de l'homme. Le professeur W. a donc, avec raison, fait de l'étude et de l'analyse de la nature économique de l'homme, l'objet du premier livre de la première partie de son ouvrage.

Sur les notions fondamentales de besoin, de satisfaction et de désir, W. n'apporte pas de clartés nouvelles, mais cependant il précise une distinction générale des besoins en « besoins d'existence » et « besoins de civilisation ».

L'importance qu'il attache à la théorie de la motivation de l'action économique, et son exposé des différents mobiles économiques et de leur combinaison, forment au contraire une vue originale et profonde et l'un des points les plus intéressants de son système.

Il fait précéder son analyse détaillée des mobiles de l'activité économique de trois observations préliminaires importantes, que les théoriciens de l'économie libérale individualiste n'ont pas pris en suffisante considération, à savoir : 1° qu'il y a une différenciation individuelle de la nature économique, 2° que la nature économique n'est qu'un côté de la nature humaine, 3° que l'homme agit avec unité, bien que déterminé par divers mobiles. L'économie politique libérale individualiste ne reconnaissait qu'un seul mobile — le plus important de beaucoup il est vrai des divers mobiles qu'admet W. — celui de la recherche de l'avantage économique. W. lui reconnait cinq mobiles directeurs, quatre « égoïstes » et un désintéressé, et chacun de ces mobiles a une face positive et une face négative (recherche d'un bien, crainte du mal opposé directement à ce bien).

La recherche de l'avantage économique personnel n'a pas d'après W. comme motif d'activité économique une force aussi générale et irrésistible que l'a admis l'économie classique. « Tant qu'il s'agit, dit-il, de satisfaire les besoins les plus urgents de l'existence, c'est ce premier mobile qui nous stimule au travail avec le plus d'énergie, mais quand il s'agit de besoins moins urgents, besoins nés de la civilisation, sa prédominance est moindre, et elle perd de sa régularité et de sa généralité ». Le tort de l'ancienne économie politique était d'avoir fondé la méthode de l'économie politique sur ce seul motif et d'avoir voulu en déduire toute la science économique, de l'avoir considéré comme « semblable à une véritable force naturelle, invincible, partout légitime, partout absolument nécessaire, et son action toujours favorable à celui qui agit sous son influence et à toute la société ». Où l'économie politique classique voyait un postulat, W. voit au contraire une question complexe, à laquelle on ne peut pas répondre en tout état de cause par une affirmation absolue. W. donne comme deuxième mobile directeur la crainte du châtiment et l'espoir de récompense, mobile qui a effectivement une très grande importance dans la vie économique — non seulement à l'époque de l'esclavage et du servage — mais même de nos jours dans le pays où tous les travailleurs sont légalement des citoyens libres, car un grand nombre de personnes dépendent pour le gain de leur vie d'autorités qui distribuent plus ou moins arbitrairement le travail.

Le sentiment de l'honneur et la soif de la considération et, en sens inverse, la crainte de la honte et du mépris sont aussi des mobiles d'activité économique non méprisables en pratique, et qui chez beaucoup d'individus n'ont pas moins d'efficacité que les deux premiers mobiles. Suivant les circonstances, l'application de ce mobile à l'activité économique pourra entraîner de bons ou de mauvais résultats économiques ou sociaux; on peut la considérer d'une manière générale comme un antidote de l'abus mobile de l'intérêt économique personnel.

Le quatrième mobile égoïste, le plaisir de l'activité exercée, du travail pour lui-même, concourt aussi à la production économique en intensifiant le travail de certaines personnes particulièrement actives et s'occupant à des travaux d'ensemble. Ce mobile joue en raison inverse de la division du travail; il aurait donc tendance à diminuer d'importance de nos jours, mais pour les entrepreneurs, ingénieurs, directeurs d'usines, etc., il continue à jouer un rôle très important. Le mobile désintéressé, complètement méconnu par l'économie politique classique, pour jouer chez une minorité d'hommes seulement, doit cependant être pris en très grande considération parce que les êtres d'élite, qu'il anime sont, par la qualité même de leur action économique, des promoteurs ou des leaders de premier ordre.

Ces considérations originales du professeur W., sur la nature économique de l'homme, ne l'amènent pas cependant à donner de l'objet et des problèmes de

l'économie politique un exposé nouveau ou une définition essentiellement différente de celle qui est aujourd'hui couramment admise. Il n'y a pas lieu d'insister davantage sur ce qu'il dit des méthodes et sur la manière dont on en doit combiner l'usage, mais il faut noter qu'avec raison il attache non moins d'intérêt aux lois de l'évolution économique qu'aux lois économiques.

La contexture du livre II consacré aux « Notions Fondamentales » paraît singulièrement faible et lâche. Ces notions fondamentales sont, d'après W., au nombre de cinq : 1° Les Biens, 2° Le Patrimoine (et le Capital) ainsi placé entre parenthèses, 3° la Valeur, 4° La Monnaie, 5° Le Crédit. Mais alors qu'à chacune des trois premières notions un chapitre entier est consacré, les deux dernières doivent se contenter de quelques lignes à la fin du troisième chapitre. On sent que l'auteur a hâte d'aborder le véritable objet de son ouvrage avec le livre suivant. « L'Économie et l'Economie Nationale » objet du troisième livre, voilà bien, en effet, le thème de toutes les préoccupations scientifiques du professeur W. Il consacre à poser la question qui lui tient le plus à cœur, les six chapitres de son troisième livre (164 premières pages du t. II), et successivement il expose : l'essence et les formes de l'Economie (Economie privée, nationale, internationale), la Vie de l'Economie individuelle dans l'Economie nationale, la théorie du revenu considérée au point de vue de la production, la comparaison de l'Economie individuelle et de l'Economie nationale, la caractéristique du bien être national, la circulation dans l'Economie nationale. C'est au chapitre second de ce livre que se trouve exprimée l'idée fondamentale de la théorie économique de l'auteur, qui repose sur « la vie bilatérale » de l'économie individuelle dans l'économie nationale avec son côté actif d'une part et passif de l'autre.

Les trois derniers livres de la première partie traitent immédiatement de l'Economie nationale. Le quatrième montre comment la question de la population est à la base même de l'Economie nationale et quelle est en particulier son influence sur le problème de la Répartition. Le cinquième livre étudie l'organisation de l'Économie Nationale, démontrant qu'elle résulte de la combinaison des trois systèmes économiques reposant sur autant de principes différents d'organisation économique : le système de l'économie privée, celui de l'économie collective et enfin le système caritatif. Les avantages et les inconvénients de ces trois systèmes sont ici longuement exposés : W., tout en reconnaissant la légitimité de l'existence des économies privées, insiste avec force sur les inconvénients que présente le système moderne de la libre concurrence entre ces économies, et conclut nettement en faveur du système économique collectif pour la satisfaction des besoins collectifs, en théorie du moins : il montre même une sympathie particulière pour les économies collectives reposant sur la contrainte. L'auteur est un Allemand et un Allemand grand admirateur de la Prusse, ne l'oublions pas. Aussi toutes ses préférences vont à l'État. A l'État au point de vue de l'Economie nationale, il consacre le sixième livre de sa première partie des Fondements, et formule deux lois économiques ou plus exactement économico-sociales, la loi de l'extension croissante de l'activité publique de l'État et la loi de la prédominance du principe préventif dans un État développé au point de vue du droit et de la civilisation. Il détermine d'une manière très large le domaine de l'activité économique de l'État, tout en refusant cependant d'admettre le principe fondamental du collectivisme.

Dans la deuxième partie de ses Fondements, intitulée l'Économie et le Droit, le professeur W. veut « établir une théorie soutenable au point de vue de l'économie nationale, du droit économique général ». Il déclare « inadmissible de continuer à accueillir dans l'économie politique le droit actuellement en vigueur sur l'état des personnes, sur la liberté individuelle, sur la constitution de la propriété, comme un fait donné qui n'a pas besoin de plus longue explication, ne serait-ce qu'à cause de la grande variabilité de ce droit et de ces institutions dans l'histoire, suivant les époques et les pays », comme aussi « de la relation de cette variabilité avec l'évolution économique ». La liberté individuelle et la propriété privée envisagées au point de vue économique, tel est le double objet de la seconde partie des Fondements (3 livres en deux volumes). Dans le premier chapitre du premier livre, W. examine le droit économique

en général. Il estime que l'économiste a l'obligation de prendre en considération la coutume et le droit, tout aussi bien que les facteurs économiques naturels parce que la coutume et le droit établissent la manière dont on peut disposer et dont on dispose des biens matériels, du travail et des agents naturels pour la production, la répartition et la consommation des richesses. La liberté économique des individus chez les peuples civilisés modernes, en théorie illimitée, lui paraît, par le fait même, exagérée, comme aussi lui paraît exagérée l'application très étendue du droit de propriété privée. Il déclare « nécessaire des compromis entre le principe individuel et le principe social », et expose ensuite la base et les principes des divers compromis que comportent les différents problèmes en lesquels se décomposent la question de la liberté d'une part, et, d'autre part, celle de la propriété.

La liberté entraîne l'inégalité économique; W. trouve qu'ici le compromis consistera à reconnaître à la société le droit d'intervenir pour protéger légalement ceux qui sont trop brutalement atteints par les conséquences de cette inégalité. Mesures légales contre ceux qui abusent de la liberté économique, voilà le droit de la société tel que l'admet aujourd'hui la majeure partie des économistes et des sociologues du monde entier. Mais on peut, par contre, sans doute, limiter seulement à une minime fraction des économistes et des sociologues ceux qui admettent avec le professeur W. que la société a le droit d'entraver l'exercice des « droits sociaux de liberté » tels que le mariage ou le droit de voyage.

Si W. trouve à redire au point de vue économique à l'exercice de la liberté individuelle, il se montre encore beaucoup moins satisfait de l'organisation présente du droit de propriété privée à la réforme duquel il consacre les deux derniers livres de son ouvrage.

D'abord, remarque-t-il, « la propriété privée actuelle, qui s'étend à toutes choses et a des droits si absolus dans leurs formules est un phénomène historique, même de date récente ». Du point de vue de l'économie politique on ne peut lui donner comme base un principe philosophique, et pour une étude scientifique du problème il faut distinguer « d'après les buts et d'après les objets » différentes catégories de propriétés, en s'appuyant sur deux principes « essentiels ». En combinant la distinction en patrimoine de consommation et en patrimoine productif, d'une part, avec d'autre part, la distinction en propriété mobilière et en propriété immobilière on constate une grande diversité dans les éléments de la propriété privée. W. entend d'ailleurs que « le contenu et les limites du droit de propriété privée » soient déterminés légalement en tenant compte à la fois de la justice et des besoins sociaux, d'où il découle que raisonnablement les limites du droit des particuliers et de la société sur les différentes catégories de propriété doivent être déplacées suivant l'état de l'évolution de la civilisation économique.

Pour ce qui est du capital, de la propriété privée des moyens de production, W. conclut à la « nécessité de constituer le capital national en très grande partie sous la forme juridique de capital privé », parce que « à tout prendre » le capital privé est utile au progrès de la production économique. Mais, comme d'ailleurs W. admet pour incontestable que l'existence de la propriété privée du capital entraîne au profit de ses possesseurs la possibilité de se faire payer une rente, il conclut en demandant le règlement de ce capital et du profit qui en est tiré par « une loi raisonnable ».

W. traite beaucoup plus longuement la question de la propriété foncière privée qu'il pose ainsi : « La législation doit-elle, en général, reconnaître la propriété privée de la terre, et de quelles catégories de sol déterminées soit par la distinction du sol, soit par son genre d'utilisation ? » La distinction fondamentale est ici « le but économique du sol, mais à identité de but les différences de temps, de lieu et de circonstances seront prises en considérations et pourront mener à des conclusions différentes pour ou contre le droit de propriété privée de chaque catégorie. La propriété foncière rurale privée considérée « *in globo* ayant souvent eu sa raison d'être dans la vie économique, n'est pas à tout jamais à l'abri d'une transformation plus ou moins radicale, voire même d'une abolition complète », mais pour qu'elle disparaisse il faudrait

« qu'une autre forme de domination du sol, spécialement des terres arables, fut aussi productive et put dans la pratique se réaliser. »

Les terrains forestiers et les terrains miniers sont étudiés comme catégories spéciales.

La propriété urbaine, dans laquelle il faut sous-distinguer les terrains construits et les terrains à bâtir, est, par excellence, la partie de la propriété foncière où l'appropriation privée présente les plus grands inconvénients moraux, parce que c'est là que le phénomène de la conjoncture permet les plus scandaleux enrichissements immérités aux dépens de la collectivité, par les deux procédés de la spéculation sur la valeur des terrains et de l'augmentation des loyers (phénomène de la rente). W. cependant ne prévoit le retour de ces terrains dans le domaine de la propriété collective que dans un très long temps, mais il réclame par contre une reprise d'une partie de la valeur de conjoncture de ces terrains pour la collectivité au moyen d'un impôt spécial.

Cet impôt est un des modes de l'expropriation, et l'expropriation est l'instrument par lequel au fur et à mesure des circonstances, W. conçoit la diminution du domaine de la propriété privée et l'extension de la propriété collective. C'est par l'étude de l'expropriation qu'il clôt son ouvrage.

Cet ouvrage est certainement de beaucoup un des plus remarquables de la science économique contemporaine par la force de l'analyse et la profondeur de la pensée, mais il souffre au plus haut point des défauts capitaux des livres de la science allemande, il est mal composé, bourré d'inutiles redites et rédigé dans un style copieusement diffus. Il paraît moins un livre que la publication d'un cours sténographié. Au lieu d'une traduction intégrale, mieux aurait valu une adaptation résumée en deux volumes. La tâche aurait été un peu plus grande pour les courageux traducteurs, mais la majorité des étudiants français aurait tiré d'un résumé bien adapté de l'œuvre de Wagner une utilité beaucoup plus grande que celle que leur présenteront ces cinq volumes indigestes dont il n'est point aisé d'extraire la « subtantifique moëlle ».

G. Lecarpentier.

ANALYSES

Revue des Nations latines. Paris, La Renaissance du Livre, 78, bd Saint-Michel.

Nouvelle publication périodique fondée et dirigée par MM. Guglielmo Ferrero et Julien Luchaire, avec, pour rédacteur en chef, M. Maurice Wilmotte. La Revue, dont le premier numéro a paru le 1er mai dernier, sera mensuelle. Elle sera publiée en deux éditions, française à Paris et italienne à Florence, et rédigée par des Italiens et par des Francais. « Son but, nous disent les fondateurs dans un avis aux lecteurs, est de fournir des armes à la volonté de résistance contre le germanisme. Elle cherchera à définir avec précision en quoi consiste le germanisme... par quels moyens nous pouvons et nous devons nous défendre... Elle cherchera à aider la science, l'art, la philosophie, la littérature, à se purifier des courants germaniques qui les dénaturent et les corrompent... Elle examinera les moyens grâce auxquels les peuples latins pourront empêcher à l'avenir l'industrie allemande de submerger le monde... La Revue traitera ces sujets dans un esprit de large éclectisme, mais elle nsistera spécialement sur la nécessité d'agir vite... En ce qui concerne la politique internationale, la Revue s'efforcera de mettre en lumière les devoirs que l'énorme révolution qui s'accomplit impose aux peuples latins : les idées nouvelles qu'il faut accueillir, les nouvelles directions que doivent prendre l'action et l'organisation. »

« ... La Revue cherchera enfin à rendre plus solide la concorde entre les peuples latins, et surtout entre la France et l'Italie. »

C'est là un beau programme, qui ne peut trouver que des sympathies de ce côté-ci des Alpes. Les sommaires des deux premiers numéros marquent un brillant début et les noms des promoteurs de l'entreprise sont de sûrs arants du succès.

G. Jollivet. — *Trois mois de guerre, mai, juin, juillet 1915.* Paris, Hachette. 1 vol. in-16 de 384 p. avec cartes et plan, 1916.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les deux premiers volumes de cette série (T. XXXIV, p. 361, et t. XXXV, p. 144) comme les éphémérides les plus complètes qu'on ait encore données des événements actuels. Le troisième volume poursuit la collection avec le même succès.

Jean-Bernard. — *Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914.* Tome I, avec 124 illustrations et 8 cartes hors texte. Paris, Berger-Levrault, 1 vol. gr. in-8 de 335 p., 1916.

Le présent tome couvre la période qui va du début de la guerre à la fin de la bataille de Charleroi. On y trouvera beaucoup d'informations et un récit très vivant de la grande crise.

Hubert F. — *La guerre navale, mer du Nord, mers lointaines.* Paris, 1 vol. in-16 de 317 p.

Sous ce titre paraît la première partie d'une étude extrêmement bien faite sur les opérations maritimes qui se sont déroulées depuis le début de la guerre. Cette première partie raconte les faits qui se sont passés dans la mer du Nord et les mers lointaines.

Les communiqués maritimes ont été particulièrement rares et intermittents et, comme le dit l'auteur, on n'éprouve pas à leur lecture l'impression d'une action coordonnée et logique. M. Hubert F. a fort heureusement dissipé cette impression grâce à la manière dont il a su grouper les faits et les étayer les uns par les autres. Il n'y a cependant ici aucun effet de style : tout est sobre comme un rapport de mer, mais de cette sobriété même ressort un effet puissant de vie intense.

L'introduction seule nous laisse voir la pensée de l'auteur; en quelques

pages il met en lumière, d'une façon éclatante, l'importance de la maîtrise de la mer. Les Français si nombreux qui ne comprennent pas le sens de cette expression feront bien de lire cette introduction, après quoi ils liront certainement le volume. Les hommes d'étude y trouveront une documentation très sûre que nous souhaitons vivement voir l'auteur continuer jusqu'à la fin de la guerre mondiale.

Les Allemands, La Guerre, Pensées des autres (4e série) réunies par **Ed. le Berquier**. Paris, Hachette, 1 vol. in-16 de 243 p., 1916.

Les pensées sur les Allemands et la guerre ne tiennent guère que le tiers du volume. Elles sont de valeur fort inégale. La source n'en est pas indiquée avec une précision suffisante. Cette glane opérée hâtivement dans les journaux des derniers mois eut beaucoup gagné à passer au crible de la critique. Le reste du volume est plus faible encore. Les citations qu'on y trouve n'ont aucun rapport ni avec les Allemands, ni avec la guerre. Très peu ont une réelle valeur. Certaines tombent à l'anecdote d'almanach et l'on peut se demander si ce moment était bien choisi pour publier, sous un pareil titre, de telles pauvretés.

Ivan Ozeroff. — *Problèmes économiques et financiers de la Russie moderne*. Lausanne, Paris, Payot, 1 vol. in-12 de 180 p., 1916.

M. Ozeroff, professeur à l'Université de Moscou et membre du Conseil d'Empire, est un des écrivains financiers les plus connus de Russie. Dans ce nouveau petit volume, on retrouve les qualités et les défauts habituels de l'auteur : érudition et modération d'une part, manque d'originalité scientifique et absence totale de plan d'autre part. J'ajouterai que toute son œuvre traduit l'influence prépondérante, sinon exclusive, de la science germanique. — A propos de la grande guerre européenne, il nous parle tour à tour de la situation économique de la Russie, des projets d'impôts, des chemins de fer et de la question juive. Il a de plus inséré dans cet ouvrage l'intéressant discours qu'il a prononcé au Conseil d'Empire sur le budget de 1914. — La traduction française est très fidèle, et, l'exactitude étant la principale qualité des traductions scientifiques, il est permis de négliger certaines gaucheries de langage qui rendent, par moments, la lecture un peu fatigante. P. Ch.

L. Dumont-Wilden. *Bruxelles et Louvain*. — **E. Verhaeren**, *Anvers, Malines et Lierre*. Paris, Van Oest, 2 br. in-16 de 62 et 50 p. avec grav., 1916.

En quelques pages d'histoire, de poésie, d'art accompagnées de nombreuses photographies, MM. Émile Verhaeren et Dumont-Wilden ont fait revivre les villes d'Anvers, de Malines, de Lierre, de Bruxelles, de Louvain avant et après qu'elles ne soient « meurtries ».

Le témoignage de ce que ces villes furent au temps de leur pacifique grandeur dans leur origine et dans leur développement alors qu'elles demeuraient insouciantes des dévastations et des horreurs qui devaient les frapper, accroît encore notre haine contre les barbares envahisseurs et nos regrets de tant de criminelles et inutiles immolations.

La publication de ces très courts volumes pleins de tristesse et de poésie paraît être, avant tout, un acte de piété et de reconnaissance nationale, de souvenir ému pour ces sanctuaires qui sont aujourd'hui violés, presque anéantis. Il s'en dégage aussi une leçon de juste ressentiment, de besoin de réparations qui mérite d'être partout apprise et partout retenue.

H. M.

Jean Léry. — *La Bataille dans la Forêt* (*Argonne 1915*). Paris, Hachette, 1 vol. in-16 de 120 p., 1916.

Ces quelques notes prises au jour le jour durant l'hiver et l'été derniers évoquent en une forme très simple, sans prétention ni originalité, la vie quotidienne et monotone du soldat et de l'officier au plein cœur de cette forêt d'Argonne qui fût, durant de longs mois, le théâtre d'offensives répétées de l'ennemi. On y retrouve tous les noms familiers : Bagatelle, Marie-Thérèse, le Four de Paris, la Harazée, Vienne-le-Château : l'officier qui note ces souvenirs les a tour à tour parcourus ces villages, ces saillants illustrés par la résistance de nos soldats; mais il faut bien dire qu'après les nombreux récits publiés depuis un an

dans la presse ou dans des brochures, celui-ci ne s'impose par aucune qualité particulière et reflète même assez peu l'âpreté tragique de la lutte. P. R.

H.-P. Roché. — *Deux semaines à la Conciergerie pendant la bataille de la Marne.* Paris, Attinger, 1 broch. in-16 de 78 p., s. d.

Ceux qui ont lu dans le feuilleton du *Temps*, il y a quelques mois, ces impressions d'un prévenu d'espionnage ne les ont sûrement pas oubliées. Elles prennent plus de force et de vivacité dans la forme où nous les trouvons maintenant. M. Roché rend à merveille l'état d'esprit d'un homme jeté, par une dénonciation stupide, dans la foule du Dépôt. Il décrit ses compagnons d'un trait rapide et sûr. Il a le don de l'expression juste et brève qui fixe l'image. La cellule où il a passé sans nul doute les plus mauvais moments de sa vie devient un petit théâtre où il fait manœuvrer des personnages très vivants. Le comique y côtoie le drame. C'est toute la vie.

H. M. Hyndman. — *The future of Democracy.* London, George Allen and Unwin, 1 vol. in-16 de 220 p., s. d. (1915).

Ce dont il est le moins question là-dedans, c'est, à n'en pas douter, de l'avenir de la démocratie, que le titre de l'ouvrage met en vedette. Du moins il ne paraît que de loin en loin, par échappées rapides et confuses. Nous connaissons en France, ce genre de travail. On nous a souvent offert une série de discours ou d'articles, habillés d'une couverture jaune et parés d'un titre à effet. Ici, ce sont des articles, qui ont paru précédemment dans la *Fortnightly Review* et dans l'*English Review*. En dépit de la désillusion que provoque leur titre, ils méritent cependant d'être lus. L'auteur est un des vétérans du socialisme anglais. Il a connu Karl Marx, et tous les grands chefs du parti allemand. Il conserve, en eux, des illusions tenaces (p. 19-21). Pour toutes ces raisons son livre fait date et porte témoignage. On y retrouve le ton et l'esprit de sa génération : la critique vague et amère des choses présentes, le goût de la chimère, l'espoir béat dans un avenir bien nuageux, l'antithèse enfantine de ce qui est et de ce que devrait être, et point de souci d'une construction pratique ni des transitions nécessaires.

Léon Dubreuil. — *Les vicissitudes du domaine congéable, en Basse-Bretagne, à l'époque de la Révolution.* (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française). Tome. I. Rennes (Oberthur). Paris (Leroux). 1 vol. gr. in-8 de 560 p., 1915.

Importante contribution à l'histoire d'un mode de tenure des terres très pratiqué dans la Bretagne du passé. Une introduction large et claire prépare bien le lecteur à l'étude des textes qui constituent le fond de l'ouvrage.

Georges Boussenot. — *La France d'outre-mer participe à la guerre.* Paris, Alcan. 1 brochure de 96 pages.

Sous ce titre M. Boussenot expose la part que nos colonies ont prise à la guerre. Toutes ont participé selon leurs facultés et leurs moyens à l'œuvre de Défense Nationale, l'Indo-Chine en fournissant d'excellents ouvriers d'usine, l'Afrique noire, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie en envoyant à la Métropole d'admirables soldats. Une autre aide nous est venue de nos colonies, consistant en vivres, matières premières et argent. L'ouvrage de M. Boussenot et les nombreux tableaux statistiques qu'il renferme font ressortir la solidité des liens qui dans le péril commun ont indissolublement uni la France d'outre-mer et la France continentale.

André Lédanté.

H. Hinkovic. — *Les Yougoslaves, leur passé, leur avenir.* Paris, Alcan, 1 brochure in-8 de 28 pages. (Extrait de la *Revue Anthropologique.*)

M. Hinkovic, député croate et délégué au Parlement de Budapest, nous présente sous forme de conférence une étude claire et substantielle de la question yougoslave. Une conclusion s'en dégage nette, évidente : la nécessité d'unir sous le gouvernement de la Serbie les Yougoslaves et, satisfaisant ainsi les aspirations nationales de peuples martyrs, de créer sur la route de Constantinople et de Bagdad une puissante barrière aux ambitions pangermanistes.

André Lédanté.

Le propriétaire-gérant : Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

L'OPINION ESPAGNOLE ET LA GUERRE

Au lendemain de la déclaration de guerre et pendant que se déroulaient les premières péripéties de la lutte déchaînée par l'ambition de l'Allemagne, on constatait en France, avec une surprise mêlée d'indignation, que nos voisins donnaient à nos ennemis la sympathie que semblaient devoir nous assurer, outre la justice de notre cause, les liens multiples qui unissaient nos deux nations.

L'auteur de cet article, se trouvant à Barcelone pendant les premiers jours d'août 1914, assista par hasard à la scène suivante :

Un soir, sur la Rambla, une foule de plusieurs centaines de personnes était rassemblée devant le journal *Las Noticias*, attendant l'affichage des nouvelles. Un des télégrammes publiés annonçait que des médecins militaires français avaient été surpris en Alsace jetant dans des puits le bacille du choléra. Des discussions animées s'étaient immédiatement engagées dans divers groupes, et à ceux, peu nombreux, qui tentaient de démontrer l'absurdité de la nouvelle, le plus grand nombre répondait que la chose était bien possible, qu'après tout les Français étaient peu sympathiques et ne venaient en Espagne que pour exploiter à leur profit les ressources du pays, que leur défaite était certaine et d'ailleurs méritée.

Ce bon accueil fait aux fausses nouvelles propagées par les Allemands et ces manifestations d'animosité et de rancune à l'égard de la France étaient bien significatifs de l'état d'esprit qu'avait su créer en Espagne, à la faveur de notre insouciance, l'infiltration sûre et méthodique de l'Allemagne et l'application du procédé teuton qui fait converger toutes les activités individuelles vers un but unique et supérieur, la grandeur de l'Allemagne et l'abaissement de ses rivaux.

Malgré le petit nombre relatif des Allemands établis en Espagne, ils semblaient avoir réussi à implanter l'idée de la supériorité de leur

pays et à faire oublier à un grand nombre d'Espagnols les liens que le voisinage, la communauté de race et de constantes relations intellectuelles avaient créés entre nous.

A ces effets directs de la propagande venait s'ajouter l'admiration convaincue et désintéressée d'un certain nombre d'intellectuels qui, ayant étudié dans les universités allemandes, en avaient rapporté, avec la conviction de la supériorité de l'Allemagne, le désir bien naturel de la faire partager à leurs compatriotes.

Toutefois il est juste de faire observer que ce n'est ni à leur propre initiative ni à celle de leurs admirateurs que les Allemands devaient d'avoir trouvé en Espagne leurs partisans les plus irréductibles.

La haine de la France républicaine, considérée comme la persécutrice de l'Église et la propagatrice d'idées subversives, poussait le parti catholique espagnol à embrasser, par une singulière anomalie, la cause de l'Allemagne protestante. Dès le début de la guerre, la plus grande partie du clergé et les chefs du parti Jaimiste suivis du troupeau nombreux et docile de leurs fidèles, prenaient fait et cause pour l'Allemagne, qu'ils considéraient comme le bras vengeur armé par Dieu pour le châtiment de la France et de son impiété. On devine sans peine tout le parti que les agents de l'Allemagne allaient tirer, pour leur propagande, d'un concours aussi précieux.

Si l'on ajoute à cela que les Allemands, toujours prévoyants, avaient su d'avance mettre la main sur une partie de la presse espagnole et installé à Barcelone une agence d'informations, que leur organisation militaire leur assurait l'admiration et la sympathie de l'armée, on s'expliquera qu'ils aient pu se donner et donner aux autres l'illusion que l'Espagne était avec eux contre la France et applaudissait par avance à leur triomphe imminent.

Nos amis, nombreux certes et désintéressés, se trouvaient impuissants à arrêter ce débordement de sentiments germanophiles, influencés qu'ils étaient par les fausses nouvelles habilement répandues, et convaincus que, malgré nos efforts héroïques, nous étions condamnés à succomber sous la force brutale de nos ennemis.

*
* *

Où en est l'opinion espagnole au bout de deux années de guerre? L'inlassable propagande de l'Allemagne a-t-elle porté ses fruits et gagné à sa cause de nouveaux adhérents? A-t-elle réussi à intensifier le courant d'hostilité contre la France et à maintenir inébranlable la foi de ses partisans dans sa supériorité matérielle et morale?

Dans un article que publiait *El Liberal* en date du 21 août, un député, M. Auguste Barcia, rappelant les railleries mordantes dont on l'avait accablé pour avoir écrit, après la bataille de la Marne, que la guerre durerait tout le temps nécessaire aux Alliés pour s'assurer la victoire, ajoutait : « Aujourd'hui les faits parlent pour moi, et parmi ceux qui considèrent sans passion le cours des événements militaires, il en est bien peu maintenant qui mettent en doute mon affirmation de jadis ».

L'éminent écrivain « Azorin » écrivait le 31 juillet dernier dans le journal *A. B. C.* les lignes suivantes : « L'opinion espagnole, celle qui vit, qui agit, qui lutte, est sympathique à la France. La politique que suivent et défendent nos hommes d'État et nos parlementaires est au fond, dans ses grandes lignes, la politique de la France et de l'Angleterre.

« Quant à la guerre elle prend une tournure de plus en plus favorable aux armes des Alliés. La situation de leurs ennemis deviendra forcément de plus en plus critique. C'est ce que l'on commence à voir clairement en Espagne. Déjà, chez les germanophiles, l'enthousiasme du début a fait place au doute et au désenchantement. Un jour viendra où les partisans les plus ardents de l'Allemagne renieront leurs propres paroles et leur propre attitude. »

Il serait superflu de rappeler ici en quels termes chaleureux de hautes personnalités politiques et littéraires espagnoles, — le comte de Romanones, président du Conseil, MM. Maura, Melquiades Alvarez, Perez Galdos, Blasco Ibañez, exprimaient récemment dans *Le Journal*, à l'occasion du second anniversaire de la guerre, leur admiration pour la France.

Il suffira pour donner une idée de l'état actuel de l'opinion, de

citer un certain nombre de jugements publiés par la presse à l'occasion du commencement de la troisième année de guerre.

Le journal conservateur *La Epoca*, écrivait dans son numéro du 2 août : « Nous entrons dans la troisième année de guerre et son début est signalé par le fait que les Empires centraux et leurs alliés passent à la défensive. Le fait avait déjà été observé par nous il y a quelque temps et nous nous demandions si c'était là une attitude accidentelle ou permanente. Les événements qui se sont produits depuis lors semblent démontrer qu'elle sera définitive et qu'elle est le résultat de la diminution des réserves. Autrefois on pouvait parler de la force de résistance des Alliés, mais sur la carte les avantages appartenaient à leurs adversaires. Aujourd'hui les rôles sont changés : on parle des qualités de résistance des peuples germaniques, mais c'est aux Alliés qu'appartiennent les avantages matériels. »

Un article intitulé « Bilan », publié le 3 août par *El Liberal*, après avoir mis en lumière l'échec de tout le plan allemand sur terre et sur mer, conclut ainsi : « Tel est, selon nous, le bilan actuel de la guerre. Certains pourront, dans leur partialité obstinée, parler de la grandeur d'un peuple qui lutte contre presque tout le reste du monde, mais même en se plaçant à ce point de vue, on ne saurait envier la situation du peuple qui s'est lancé à une telle folie, car il aura à répondre devant l'humanité et devant l'histoire, de crimes comme ceux qui ont été commis en Belgique et dans les régions envahies de la France, de l'exécution de Miss Cavell et du capitaine Fryatt, du bombardement de villes ouvertes, de la destruction de navires comme le *Lusitania*. Est-ce là de la grandeur? Je ne voudrais pas, quant à moi, d'une pareille grandeur pour ma patrie! »

Enfin le critique militaire de *La Correspondancia de España*, M. Fabian Vidal, publiait à la même date, dans la revue hebdomadaire *España* un article intitulé *Deux années de guerre*, dont voici un extrait :

« Au bout de deux ans, les Austro-Allemands et leurs alliés sont réduits à la défensive; ils ont cessé d'être le marteau pour devenir l'enclume. Ils ont conquis des territoires, mais ont été impuissants à détruire les armées de leurs ennemis. L'Allemagne a perdu ses colonies et son commerce, pendant que l'Autriche est de nouveau envahie et que les Russes et les Anglais s'emparent de la Turquie d'Asie. Le problème se pose de la façon suivante : les Austro-Alle-

mands font la guerre dans l'espace, les Alliés la font dans le temps. Dès le début les Empires du Centre ont cherché une victoire hâtive. Bethmann-Holweg avait raison lorsqu'il affirmait que la supériorité de l'Allemagne au début de la guerre dépendait de la rapidité des opérations. Les Alliés, eux, se trouvant presque désarmés en face d'un adversaire qui disposait de ressources infinies, choisirent d'instinct le parti de la prudence et se convainquirent que leur salut résidait dans la tactique qu'adopta Fabius dans sa lutte contre Annibal. »

De telles citations, qui pourraient d'ailleurs être multipliées, montrent dans quel sens a évolué, au cours de ces deux années de guerre, l'opinion espagnole. Le fait que des journaux tels que *La Epoca*, *El Liberal*, *El Imparcial*, *La Correspondencia de España*, qui comptent parmi les organes les plus importants de la presse madrilène, proclament sans l'exagérer ni l'amoindrir le succès des Alliés, prouve à quel point l'Allemagne a échoué dans ses efforts pour accaparer à son profit la sympathie de l'Espagne.

*
* *

A quoi convient-il d'attribuer ce résultat?

Les causes en sont faciles à démêler pour qui a pu suivre, au jour le jour, en même temps que les événements de la guerre, leur répercussion plus ou moins profonde sur l'opinion espagnole.

Le facteur le plus important doit évidemment être cherché dans l'impression produite par la marche même des événements. Si dès le début de la guerre notre attitude avait démenti les calomnies perfides qui représentaient la France aux yeux des Espagnols comme une nation en pleine décadence matérielle et morale, la croyance en la supériorité militaire de l'Allemagne était restée intacte et hors de discussion, et au moment où se produisit l'attaque de Verdun, les premiers succès de surprise remportés par les troupes allemandes firent considérer comme inévitable la chute de la place. La résistance victorieuse des troupes françaises et l'échec infligé à leurs adversaires furent le premier coup porté au prestige militaire de l'Allemagne. Aujourd'hui le déclanchement de l'offensive franco-anglaise et l'avance, lente, mais continue et méthodiquement poursuivie, des

Alliés sur la Somme, ont solidement établi la conviction que leurs ressources en hommes, en munitions et en matériel ne le cèdent en rien à celles de l'Allemagne.

L'Angleterre ne comptait pas en Espagne beaucoup de sympathies, et parmi les bruits tendancieux répandus ici par nos ennemis, aucun peut-être n'avait trouvé plus de crédit que l'insuffisance calculée de la participation anglaise. L'offensive de la Somme est venue éclairer sur ce point l'opinion espagnole, pendant que les brillantes opérations sur les fronts russe et italien lui démontraient que l'action simultanée des Alliés, qu'on jugeait impraticable, est devenue une réalité.

Il faut ici rendre justice à la plus grande et à la meilleure partie de la presse espagnole qui, bien que ne disposant pas de moyens aussi considérables que les grands journaux anglais et français, rivalise de zèle, non seulement dans la régularité, l'abondance et la rapidité de son information, mais aussi dans le soin scrupuleux qu'elle met à écarter les nouvelles de provenance douteuse. La diffusion de nouvelles forgées de toutes pièces, procédé cher à la propagande allemande, a été de ce fait rendue presque impossible et est devenue l'apanage exclusif des feuilles germanophiles de tout second ordre.

Les radiogrammes de Carnavon, Poldhu, Paris, Lyon, Coltano, Nauen, Vienne sont publiés intégralement. Les résumés périodiques de la situation militaire, les rectifications officielles, ainsi que de nombreux extraits de la presse étrangère, belligérante ou neutre, trouvent place dans les colonnes des journaux. Pour éviter la confusion qui pourrait résulter de la publication d'une aussi abondante matière, la plupart des journaux, qui, il y a quelque temps, publiaient pêle-mêle les nouvelles de provenances les plus diverses, ont adopté une disposition plus claire et plus méthodique, ainsi que l'usage de titres explicatifs, qui empêchent le lecteur de s'égarer dans le dédale des informations.

Outre l'abondante information quotidienne sur la guerre, les journaux les plus importants donnent à leurs lecteurs les impressions des correspondants qu'ils ont spécialement envoyés soit sur le front, soit dans l'intérieur des pays belligérants. En même temps qu'il envoyait en France M. Palacio Valdes, le journal *El Imparcial* chargeait d'une

mission analogue à Berlin M. Ricardo Leon, dont il publie en ce moment les impressions. Le journal *A. B. C.* a un correspondant sur le front français, un autre sur le front allemand, d'autres à Londres, à Paris, en Hollande. *El Liberal* publie les articles de M. Gomez Carrillo, qui a séjourné longtemps sur le front anglo-français. Le directeur de *La Epoca*, le marquis de Valdeiglesias a également rendu compte dans son journal de son voyage au front, et des journaux barcelonais comme *La Vanguardia* et *El Diluvio* ne le cèdent en rien à ce point de vue, à leurs collègues de Madrid.

L'effort de la presse est d'autant plus méritoire que le prix exorbitant qu'a atteint le papier, en raison de l'insuffisance de la matière première, et de la cherté des transports maritimes, impose aux entreprises de presse de lourds sacrifices. Plusieurs solutions telles que la réduction du format des journaux, ou l'élévation du prix de 5 à 10 centimes, ont été envisagées ces derniers temps. Le gouvernement, saisi de la question, a accepté, au cours du Conseil des Ministres tenu le 23 août à Saint-Sébastien, la proposition suivante du directeur du journal *A. B. C.* : « le gouvernement achèterait le stock de pâte de bois nécessaire à la presse et le lui revendrait au prix courant de 1914, faisant l'avance de la différence entre le prix d'achat et le prix de vente, avance dont il se rembourserait par un impôt spécial sur la presse aussitôt revenues les conditions normales ». Il est à souhaiter que cette combinaison soit acceptée et que la presse ne soit pas obligée de priver le public, qui s'intéresse de plus en plus aux choses de la guerre, de l'information abondante et impartiale à laquelle elle l'a habitué.

Il est évident, toutefois, que l'impartialité qui semble présider à la publication des nouvelles de source étrangère cesse, plus ou moins, dès qu'il s'agit d'interpréter dans un sens ou dans l'autre les faits et gestes des belligérants et d'estimer l'importance de tel ou tel événement militaire. On ne saurait à cet égard citer d'exemple plus caractéristique que celui de M. Armando Guerra, qui résume quotidiennement dans le journal *El Debate* la situation militaire.

Le cas est d'autant plus intéressant que le pseudonyme d'Armando Guerra cache, paraît-il, une personnalié appartenant au monde militaire, et que ses chroniques jouissent, à un certain point de vue, d'une popularité incontestable. Le texte, publié en première

page, encadre généralement un ou plusieurs croquis qui en laissent supposer, à première vue, la haute valeur technique. Or, voici, à titre d'exemple, ce qu'écrivait M. Armando Guerra dans *El Debate* du 2 août, sous le titre de « Bilan de deux années de guerre » : « Les Allemands ont en leur pouvoir presque toute la Belgique et une grande partie des départements du nord de la France. Les Français ont occupé un tout petit coin de l'Alsace, et les Anglais le nord-ouest de la France. Les Allemands et les Anglais sont les vainqueurs en Occident... »

M. Armando Guerra ne se borne pas à porter sur le passé et le présent des appréciations aussi judicieuses que la précédente; il prévoit également l'avenir, et dans une de ses chroniques annonce à ses lecteurs l'imminent blocus de l'Angleterre par les sous-marins allemands, seule opération qui, selon lui, puisse mettre fin à la guerre!

Des journaux français ont fait à M. Armando Guerra l'injure de le prendre au sérieux. Pour qui connaît certains côtés du caractère espagnol, il apparaît clairement que M. Armando Guerra est une manière de pince-sans-rire et vise, avant tout, à ce que ses lecteurs emploient en parlant de ses chroniques la phrase par laquelle les Espagnols soulignent tout ce qui les amuse : « Tiene gracia ».

Considérés sous cet angle, les croquis et le texte qui les accompagne apparaissent dans leur véritable jour. Il est vrai que l'on peut regretter que M. Armando Guerra, surtout s'il appartient comme on l'affirme au monde militaire, n'ait pas choisi pour exercer sa verve plaisante un sujet moins sérieux et moins tragique, mais il ne faut pas trop lui en vouloir, car il ne prétend certainement pas produire par ses bons mots une conviction quelconque dans l'esprit de ses lecteurs.

La Presse espagnole compte heureusement de bons critiques militaires, tels que celui de *La Correspondancia de España*, M. Fabián Vidal, dont l'information précise et le jugement sûr méritent la confiance des lecteurs désireux de suivre la marche des opérations.

***

Si la presse, en mettant impartialement sous les yeux du public espagnol la succession des événements militaires, a contribué à faire

naître en lui des doutes sérieux sur l'invincibilité de l'Allemagne, des événements qui le touchaient de plus près lui ont permis d'apprécier à leur juste valeur les méthodes de guerre teutonnes. Au mois d'avril dernier, à peu de jours de distance, l'Espagne avait à déplorer la mort de l'illustre compositeur Granados, victime du torpillage du *Sussex*, et la perte de deux bateaux de sa marine marchande, le *Vigo* et le *Santanderino*, torpillés au mépris de tous les droits par des sous-marins allemands. Par une curieuse coïncidence, ces événements se produisaient au moment même où la gouvernement espagnol se préparait à accueillir un millier de réfugiés allemands du Cameroun et faisait escorter, par un de ses croiseurs, les navires espagnols *Isla de Panay* et *Cataluña* qui les amenaient en Espagne. Ce fut en vain que, pour excuser ces attentats, la presse germanophile recourut à l'ingénieux sophisme allemand qui rejetait sur l'Angleterre la responsabilité de la guerre sous-marine, et transformait par ricochet en victimes de la cruauté anglaise les victimes des torpillages des sous-marins. L'opinion espagnole protesta contre ces actes criminels et la presse fit appel à l'action gouvernementale pour assurer la sécurité du pavillon espagnol sur les mers.

El Diario Universal, organe du comte de Romanones, écrivait le 7 avril : « Le Gouvernement reçoit des protestations venues de différents points de la Péninsule. On lui demande si le pavillon est une garantie suffisante. Sa réponse est claire et concluante : le pavillon espagnol doit être cette garantie et le Gouvernement exigera qu'il le soit au nom même de sa neutralité ».

Quelques jours plus tard *El Imparcial*, dans un article judicieux et pondéré faisait ressortir la nécessité d'une intervention officielle auprès du gouvernement allemand.

Un article plus violent du journal barcelonais *El Diluvio* rappelait la présence dans les ports espagnols d'un assez grand nombre de bateaux allemands, dont le gouvernement pouvait, au besoin, opérer la saisie au cas où l'Allemagne se refuserait à reconnaître ses torts et à payer les indemnités voulues. A ces manifestations de la presse venait s'ajouter une démarche de l'Association des armateurs espagnols, qui menaçaient d'amarrer leurs bateaux si le gouvernement refusait d'intervenir auprès de l'Allemagne et n'obtenait des garanties sérieuses.

Les assurances données par le gouvernement réussissaient à calmer l'opinion, jusqu'au jour où, vers la fin du mois de mai, un sous-marin autrichien torpilla en Méditerranée le vapeur *Aurora*, qui se rendait d'Angleterre en Italie avec un chargement de charbon.

Le 21 juin, le Kaiser, voulant sans doute donner aux Espagnols l'occasion de voir de près le merveilleux instrument de guerre qui coulait leurs bateaux, choisissait dans sa flotte de sous-marins celui qui avait à son actif les plus brillants états de service et l'envoyait, chargé d'un message pour le roi d'Espagne et de 12 caisses, dont personne ne vérifia le contenu, dans le port de Carthagène. Cette délicate attention pouvait laisser croire aux Espagnols que leurs bateaux seraient désormais respectés; leur illusion n'aura pas été longue... Le 9 août dernier, un vapeur espagnol de 4,700 tonnes, le *Gonekogorta Mendi*, propriété de la Cie Sota y Aznar de Bilbao, était coulé par un sous-marin autrichien dans le golfe du Lion à 15 milles du cap Creus, et, deux jours après, un vapeur de la Ce maritime basque, le *Pagasarri*, de 5,000 tonnes, subissait le même sort. La presse espagnole publia le récit détaillé fait par les deux capitaines qui, l'un et l'autre, protestèrent vainement, au nom de la neutralité espagnole, contre la destruction de leurs navires. L'équipage du *Pagasarri*, abandonné dans deux canots par une mer orageuse, arriva après vingt-six heures d'angoisses en vue de la côte française et fut remorqué dans le port de Toulon. Le commandant du sous-marin avait eu l'amabilité de s'excuser auprès du capitaine d'avoir à couler son bateau, mais, dit-il, les instructions qu'il avait reçues étaient formelles. Désireux sans doute de montrer qu'il acceptait toute la responsabilité de son acte, il remit au capitaine, au moment où l'équipage s'embarquait dans les canots, le billet suivant rédigé en allemand :

« Ayant rencontré dans le golfe du Lion le vapeur espagnol *Pagasarri*, porteur de 4,000 tonnes de charbon, c'est-à-dire de contrebande de guerre à destination de l'Italie, je me vois obligé de le couler.

En mer, 11/8/16
Le Commandant de l'*U-21*.
HURGK. »

La presse madrilène ne s'est pas beaucoup émue de ces nouveaux torpillages. Toutefois le journal *El Liberal* reproduisait, dans son numéro du 16 août, un long récit du capitaine du *Gonekogorta Mendi*,

qu'il faisait suivre du commentaire suivant : « Il semble incroyable que de pareils faits puissent se produire après la visite de l'*U-35* à Carthagène, mais les visites de sous-marins se renouvelleront s'il y a quelque autre message à apporter, comme se renouvelleront aussi les torpillages de bateaux espagnols.... Il y a neutralité et neutralité.... La nôtre ne ressemble en rien à celle de la Suède, dont les croiseurs coulent les pirates qui approchent de ses côtes. »

A la même date, *La Correspondancia de España* reproduisait un récent article du journal barcelonais *La Publicidad*, qui faisait ressortir tout ce qu'il y avait d'illégal et d'arbitraire dans le torpillage de bateaux neutres par des sous-marins qui agissent en dehors de toute responsabilité.

A l'heure qu'il est, le journal *La Publicidad* a ouvert, auprès des armateurs espagnols et de diverses personnalités politiques, une information sur la question de savoir si les lois de la guerre privent les pays neutres du droit de garantir la vie et les biens de leurs nationaux.

D'autre part, la presse annonçait ces jours derniers que M. Abasola, président de la Compagnie maritime à laquelle appartenait le *Pagasarri*, avait remis le dossier relatif au torpillage au ministre des Affaires étrangères M. Gimeno, qui a promis de transmettre au gouvernement intéressé la réclamation voulue.

On devine l'effet produit sur l'opinion par ces actes répétés de violences. Seuls les germanophiles à outrance s'efforcent de les justifier, ce qui ne les empêche pas, toutes les fois qu'un croiseur allié arrête dans sa route un navire espagnol pour inspecter sa cargaison, de jeter les hauts cris et de déclarer qu'une pareille tyrannie est intolérable.

Quelques jours avant que le torpillage du *Gonekogorta Mendi* et du *Pagasarri* ne vînt remettre en question la sécurité de la marine marchande espagnole, la plume autorisée de l'illustre romancier et académicien Don Jacinto Octavio Picon racontait aux lecteurs du *Liberal* la lamentable odyssée d'un sujet espagnol, Valentin Torras, qui, se trouvant en septembre 1914 à Valenciennes, où il travaillait depuis deux ans comme mécanicien, avait été envoyé comme prisonnier en Allemagne et y avait enduré une captivité de 21 mois. Les détails donnés par Torras sur les mauvais traitements que lui

avaient valu dans les divers camps où il séjourna ses protestations énergiques, sa résistance lorsqu'on essaya de lui faire signer une déclaration de nationalité portugaise, la persistance et l'inutilité de ses efforts pour se mettre en communication avec les représentants de son pays, mettaient dans le récit de Don Octavio Picon un accent de dramatique réalité. L'article terminait par une protestation véhémente et un appel au gouvernement, qui, dès le lendemain trouvaient écho dans une grande partie de la presse. Cinq jours plus tard, alors que les journaux germanophiles traitaient de pure invention l'histoire de Valentin Torras, le gouvernement reconnaissait implicitement toute la gravité de l'affaire en autorisant la publication de la note officieuse suivante, émanant du ministère des Affaires étrangères : « La première nouvelle de la captivité de Valentin Torras reçue par le gouvernement fut une carte postale que le marquis del Muni remit au Ministère. Cette carte était signée par l'intéressé et datée du camp de Gross Poutsch, 15 décembre 1915. L'ambassadeur d'Espagne à Berlin fut chargé de faire d'urgence l'enquête nécessaire et d'obtenir la mise en liberté de notre compatriote. A partir de cette date, le ministère des Affaires étrangères n'a pas cessé ses démarches, qui ont abouti à obtenir des autorités allemandes la mise en liberté du prisonnier le 3 juillet dernier. » A l'heure qu'il est, les mémoires de Torras sont publiés en feuilleton dans *La Correspondencia de España* et les Espagnols peuvent suivre pas à pas toutes les péripéties de la longue captivité de leur compatriote.

Ce serait faire injure aux sentiments chevaleresques du peuple espagnol que de ne le croire sensible qu'aux seuls événements qui touchent directement ses intérêts et ses droits. On sait qu'il s'est trouvé en Espagne des voix pour flétrir publiquement, dans un éloquent manifeste, les atrocités commises par les Allemands en Belgique.

L'importance de ce document est d'autant plus grande qu'il émane de ce parti catholique que l'on croyait aveuglément attaché à la cause de l'Allemagne. La nouvelle des déportations en masse opérées par les Allemands dans le nord de la France ne devait pas non plus rester sans écho. L'appel du gouvernement français aux Puissances neutres en vue de l'organisation d'une enquête sur les faits reprochés aux Allemands est, en ce moment, l'objet des commentaires les plus passionnés.

Le texte en a été publié intégralement ainsi que certaines lettres d'habitants des régions envahies, qui constituent une preuve de la culpabilité de nos ennemis. Une grande partie de la presse estime que, non seulement le gouvernement doit répondre à l'appel qui lui est adressé, mais que c'est à l'Espagne à montrer la voie aux autres Puissances neutres, sous peine de faillir à ses traditions chevaleresques et à ses devoirs vis-à-vis de la France, dont elle représente les intérêts auprès du gouvernement allemand.

La véhémence des protections de la presse germanophile est la meilleure preuve de l'effet produit par l'attitude énergique et nette adoptée en la circonstance par *El Liberal*, *El Imparcial*, *La Correspondencia de España* et *La Epoca*. Le journal *A. B. C.* s'est départi à cette occasion de son attitude prudente et n'a pas craint d'écrire que « puisque le gouvernement espagnol s'abstient de protester contre les nombreuses violations du droit commises par les Alliés sur ses nationaux, il n'avait pas, à plus forte raison, à se mêler de questions qui lui étaient absolument étrangères ». Quel que soit le résultat de cette ardente polémique, il reste démontré qu'une grande partie de l'opinion publique espagnole condamne hautement la violence et la brutalité allemandes.

***

A ne considérer que le contre-coup immédiat de la guerre sur la vie économique de l'Espagne, on peut douter à bon droit qu'il ait pu influencer l'opinion dans un sens favorable à notre cause.

Sans doute la guerre a procuré à l'Espagne de sérieux avantages : elle a en premier lieu amélioré sa situation financière, plus brillante aujourd'hui qu'elle ne l'avait jamais été. C'est, en partie, grâce à la guerre que la Banque d'Espagne pouvait, le 24 mai dernier, annoncer dans la presse avec une légitime satisfaction, que sa réserve d'or avait atteint le milliard, chiffre encore accru depuis d'une centaine de millions. C'est encore la guerre qui a été dans certaines industries la source de bénéfices assez considérables pour légitimer, aux yeux du gouvernement un impôt sur les bénéfices de guerre. C'est à la guerre enfin, et plus particulièrement à l'importance de

nos achats en Espagne, qu'est dû le taux actuel du change, qui s'est élevé à 16 unités au-dessus du pair.

Mais en regard de ces avantages, qui sont sans effet direct sur la masse de la population, que de difficultés, que de mécontentements a provoqués la situation faite aux pays par la guerre, et quelle perturbation croissante elle menace de produire encore! La vie a considérablement renchéri, le commerce est entravé, des régions entières comme celle de Valence sont acculées à la ruine; tout cela sans préjudice des difficultés courantes qui ont pris au contraire une acuité nouvelle.

Mais si la répercussion directe et immédiate de la guerre sur la vie économique de l'Espagne était susceptible de nous aliéner des sympathies, le souci bien entendu de son avenir industriel et commercial ne pouvait que rallier l'opinion à notre cause.

Dès que furent connues les intentions de l'Entente et des Puissances centrales de s'organiser en vue d'une lutte ultérieure sur le terrain économique, la presse espagnole commença à s'inquiéter du sort qui serait fait à l'Espagne par les arrangements auxquels sa neutralité lui interdisait de participer. Le Directeur de l'Institut de Réformes Sociales, M. Azcarate, répondant à une enquête entreprise par le journal *El Imparcial* sur l'orientation économique de l'Espagne, déclarait le 3 mai dernier, qu'on pouvait prévoir la formation, une fois les hostilités finies, de deux grandes unions économiques rivales, et il ajoutait : « Le plus important de ces groupes, celui qui à mon avis doit l'emporter et englobera de toutes façons notre système économique, est celui que formeront les nations alliées. L'Espagne devra régler son organisation économique sur celle de la France et de l'Angleterre, comme le lui conseillent à la fois ses intérêts commerciaux et ses sympathies. »

El Imparcial du 17 mai mettait sous les yeux de ses lecteurs le chiffre global du commerce extérieur de l'Espagne en 1913 et leur faisait constater :

1° Que sur l'ensemble de 2,388,100,000 de pesetas 1,415,000,000 correspondaient aux nations belligérantes, et que par conséquent c'étaient les trois cinquièmes du commerce espagnol qui étaient mis en question dans les arrangements économiques qui se préparaient en Europe.

2° Que sur ce chiffre de 1,415,000,000, 677 millions représentaient l'exportation et se répartissaient entre les puissances belligérantes dans la proportion de 5 contre 1 : 500 millions pour les pays de l'Entente, 88 millions pour les Puissances centrales.

Un autre aspect de la question était présenté dans un article que publiait, le 19 août, le journal *El Mundo*. L'article établissait d'après les travaux de statistique de l'ingénieur Don Joaquin Menendez Ormaza, que les sociétés anonymes domiciliées à l'étranger et exploitant des industries en Espagne représentent dans leur ensemble, en supposant le change au pair, un capital de 1,835,000,000 de pesetas, distribué de la façon suivante :

	Pesetas.
Entreprises minières	628,600,322
Compagnies des eaux	10,945,589
Éclairage électrique	139,862,250
Industries métallurgiques	12,625,000
Chemins de fer et tramways	185,690,000
Industries diverses	857,450,000
Total	1,835,173,161

Ce chiffre global se répartit de la façon suivante entre les nations étrangères :

	Pesetas.
Belgique	959,792,589
Angleterre	507,319,572
France	340,961,000
Allemagne	24,500,000
Suisse	2,600,000
Total	1,835,173,161

« En résumé, disait l'article en terminant, l'Angleterre, la France et la Belgique emploient dans des industries espagnoles un capital de 1,808,000,000 de pesetas, tandis que l'Allemagne n'arrive pas au chiffre de 25 millions. Qu'arriverait-il si, devant une attitude hostile de notre part, les Alliés retiraient cet immense capital qui contribue si puissamment au développement économique de l'Espagne?

« Après avoir lu de tels chiffres et médité un peu au sujet de leur signification, il n'est pas possible que quiconque est soucieux de la prospérité de notre pays soit partisan d'une politique germanophile. »

C'est en vain que certains germanophiles essaient d'opposer à ces réalités les chimériques avantages qu'offrirait à l'Espagne une

alliance économique avec les Empires centraux ; aux yeux des Espagnols compétents et sensés l'avenir économique de l'Espagne est indissolublement lié à celui de la France et de l'Angleterre.

*
* *

Le mouvement d'opinion créé en Espagne par la marche des événements militaires, par la réprobation des actes de violence commis par les Allemands, et par des considérations d'ordre économique, a certainement gagné à être soutenu et intensifié par notre propagande.

Certes il est peu conforme à nos habitudes et à nos goûts de solliciter d'une façon directe et systématique l'approbation et la sympathie, mais la nécessité s'imposait de répondre aux manœuvres incessantes et peu scrupuleuses des agents de l'Allemagne, sans, bien entendu, recourir aux mêmes procédés. L'organisation de la propagande française a été trop clairement décrite par M. Raymond Lantier, dans la *Revue de Paris* du 1er juin 1916, pour qu'il soit utile d'y revenir ici.

Le comité catholique, sous la direction de Mgr Baudrillart, déploie dans sa propagande une activité particulière qui cependant, au dire d'Espagnols autorisés, parviendra difficilement à vaincre l'obstination et l'intransigeance du public auquel elle s'adresse spécialement, et qui est le plus irrémédiablement prévenu contre la France.

Outre cette propagande, qui se fait surtout par le livre et la brochure, des manifestations d'ordre purement intellectuel ont permis de constater la solidité et la persistance des liens qui nous unissent à l'Espagne. Le passage à Madrid, au mois de mai dernier, de MM. Etienne Lamy, Edmond Périer, Bergson, Widor et Imbart de la Tour, ainsi que le voyage de M. Lucien Poincaré à Barcelone, donnèrent aux nombreux amis de la France l'occasion d'exprimer leur chaleureux attachement à notre cause et leur foi dans notre succès final. On ne saurait trop apprécier dans cet ordre d'idées les services constants rendus par l'Institut français de Madrid, dont les deux directeurs, MM. Paris et Mérimée, contribuent si puissamment à la diffusion de la culture française en Espagne.

Quant à la propagande allemande, il ne faut pas oublier que son

efficacité est plus apparente que réelle. Sa force réside, ici comme partout, dans la ténacité, la méthode, l'aptitude à saisir rapidement tout le parti à tirer d'une situation, la fusion étroite des intérêts politiques et commerciaux et l'habileté à exploiter les négligences ou les erreurs de l'adversaire. Mais les moyens factices auxquels elle a recours sont impuissants à détruire la communauté d'idées et de sentiments qu'ont créée entre Français et Espagnols, outre les affinités de race, de longues et étroites relations.

De plus, elle n'agit en Espagne que sur les éléments les plus rétrogrades, qui la secondent moins par attachement à l'Allemagne que par rancune contre la France, et enfin les procédés mesquins ou perfides qu'elle emploie finissent par indisposer ceux-là même qui la soutiendraient si elle savait garder une attitude plus réservée.

Quoi qu'il en soit, cette propagande, loin de désarmer, semble redoubler d'ardeur et revêtir une forme plus combative à mesure que les circonstances font pencher l'opinion de notre côté. La presse qui lui sert d'organe emploie tour à tour la persuasion et la menace, ne reculant devant aucun moyen pour fomenter des intrigues qui, si elles aboutissaient, pourraient avoir les conséquences les plus graves.

On ne saurait citer d'exemple plus caractéristique à cet égard que la récente campagne organisée en vue d'amener une rupture entre le Portugal et l'Espagne. Le 22 mai dernier, certains journaux lançaient à mots couverts la nouvelle qu'une note, explicite selon les uns, simple demande sans caractère officiel suivant d'autres, avait été adressée par l'Angleterre à l'Espagne pour obtenir l'autorisation de faire passer en territoire espagnol les troupes portugaises destinées au front français. Ces rumeurs étaient démenties dès le lendemain, mais cela n'empêchait pas le journal *El Debate*, de jeter l'alarme dans son numéro du 2 juin, au sujet d'une prétendue concentration de troupes portugaises sur la frontière espagnole de Galice. *El Debate*, insidieusement, se demandait pourquoi le gouvernement, par simple mesure préventive, n'envoyait pas du même côté un bataillon d'infanterie avec deux sections de mitrailleuses. Démentis à nouveau, les bruits alarmistes reparaissaient quelques temps après sous forme d'un télégramme de Badajoz où il était question d'une bagarre sanglante entre soldats portugais et gendarmes espagnols. On alla jusqu'à parler de mobilisation, et il n'a pas fallu moins que

l'entrevue cordiale qu'eurent à Saint-Sébastien avec le comte de Romanones les ministres portugais des Affaires étrangères et des Finances, MM. Soarès et Costa, à leur retour d'Angleterre, ainsi que l'invitation d'une mission militaire espagnole à la revue officielle des troupes portugaises à Tancos, pour dissiper les doutes et les inquiétudes que cette campagne persistante avait réussi à créer.

Voici un autre cas non moins significatif : Dans son numéro du 23 juin, c'est-à dire deux jours après l'apparition inattendue de l'*U-35* à Carthagène, le journal *La Acción* commençait la publication d'un soi-disant document sensationnel « tombé entre ses mains par une circonstance providentielle », par un exposé juridique des risques encourus par un état neutre qui autorise ses navires marchands à se livrer à la contrebande de guerre. Expliquant ensuite l'allusion, le document déclarait que l'Allemagne ne saurait tolérer plus longtemps de voir ses ennemis se procurer en Espagne des armes et des munitions. Les autres parties du « document sensationnel » étaient successivement publiées dans les trois numéros suivants. La première donnait la liste d'un certain nombre de sociétés minières, fabriques d'armes et de matières explosives, fonderies, etc., qui travaillaient pour le compte des Alliés. La seconde dénonçait comme un grand préjudice et un sérieux danger l'emploi de navires espagnols pour le transport des marchandises destinées à la France et à l'Angleterre. La troisième attribuait la crise du charbon, la cherté des vivres, l'élévation des frêts, à ce que la plus grande partie de la marine marchande espagnole était mise par les Compagnies au service des ennemis de l'Allemagne. L'effet ne fut pas celui qu'attendaient le journal et ses inspirateurs qui constataient, avec une indignation simulée, que « ni le président du Conseil ni le ministre des Affaires étrangères, ni la plupart des journaux n'avaient eu l'air de s'apercevoir de ces révélations sensationnelles ».

Il convient en terminant de se demander si les nombreuses sympathies que nous comptons en Espagne seraient assez profondes pour se traduire au besoin en manifestations concrètes. D'une intervention de l'Espagne dans le conflit il n'a jamais été et il ne saurait être question. En de bien rares circonstances, des déclarations ont été faites dans ce sens par certains hommes politiques des partis les plus avancés.

En général, même les partisans les plus fervents de la France n'envisagent pas une semblable possibilité. Les raisons en sont aisées à comprendre : outre que les intérêts de l'Espagne ne sont pas en jeu, directement au moins, dans le conflit actuel, sa préparation militaire est trop insuffisante pour lui permettre d'y prendre une part active.

Le pays trouve déjà bien lourds à supporter les sacrifices faits au Maroc en hommes et en argent, et la guerre y serait à coup sûr tout à fait impopulaire. Les germanophiles le savent bien et c'est pourquoi ils essaient de discréditer les Alliés auprès de l'opinion publique en faisant croire que leur intention est d'entraîner insensiblement l'Espagne à se joindre à eux.

Toutefois, il est indiscutable que la conception de la neutralité que paraissent devoir imposer de plus en plus les circonstances n'est pas tout à fait celle que le gouvervement a adoptée jusqu'ici.

Dans le vibrant discours qu'il prononça à la Chambre, le 1er juillet, M. Melquiades Alvarez, chef du parti réformiste, déclarait : « Pas un Espagnol ne songe à une intervention militaire de l'Espagne dans la guerre actuelle. Notre préparation militaire est insuffisante et nous n'avons d'ailleurs aucune raison directe d'intervenir. Toutefois il y a dans l'application de la neutralité bien des nuances qui permettent sans violer en rien les règles fondamentales, d'incliner un peu la balance du côté qui est le mieux en accord avec nos intérêts nationaux. Ces nuances ne sont pas faciles à définir, et c'est aux gouvernants qu'il incombe de les découvrir. »

Or les événements ont fait que de plus en plus s'affirmât dans l'opinion cette conception d'une neutralité clairvoyante, qui n'exclut pas les sympathies, issues de la communauté de race, de sentiments et d'intérêts. L'attitude prudente et réservée du comte de Romanones ne satisfait ni les fervents amis de la France, qui l'accusent de trop de complaisance vis-à-vis de l'Allemagne et de ses représentants, ni les germanophiles qui s'obstinent à voir en lui un danger pour la neutralité de l'Espagne. Cela prouve que la guerre, par sa complication et sa durée, a rendu de plus en plus difficile le maintien d'une stricte neutralité. A mesure que l'opinion se constitue et s'affirme elle a des exigences nouvelles et ne saurait se contenter d'assurances vagues et de promesses vite oubliées.

En fait on n'a jamais connu le résultat des réclamations que le gouvernement, à maintes reprises, s'était engagé à faire à la suite du torpillage de divers bateaux espagnols. L'entrée du sous-marin *U-35* dans le port de Carthagène, qui souleva de si vives polémiques, n'amena de la part du gouvernement aucune déclaration formelle et énergique. Dans chacune de ces circonstances des paroles vagues furent prononcées et on renouvela l'assurance que, quoi qu'il advint, l'Espagne ferait respecter sa neutralité. Lorsque survint la grève des chemins de fer, dans la première quinzaine de juillet, l'autorité militaire, en déclarant l'état de siège, invita la presse « en raison des circonstances », à suspendre tous les commentaires qui pouvaient être jugés injurieux pour l'un des belligérants.

Il semble que désormais il sera plus difficile pour le gouvernement de s'en tenir à cette attitude. Dans les circonstances actuelles, il est douteux qu'il puisse être longtemps, sans se voir obligé d'aborder certaines questions brûlantes.

L'insistance qu'a mise la presse, ces jours derniers, à publier et à commenter la note du gouvernement français aux puissances neutres, les nombreux appels qu'elle a adressés au gouvernement en faveur d'une intervention, ainsi que l'exaspération et les menaces du camp adverse, contraindront-ils le gouvernement à adopter une attitude plus nette? Tout porte à le croire et il se pourrait bien que la neutralité officielle entrât sous peu dans une nouvelle phase.

Quoi qu'il arrive et même si le gouvernement élude une fois de plus, par mesure de prudence, la nécessité de se prononcer plus nettement qu'il ne l'a fait jusqu'ici, l'Espagne devra à la belle œuvre humanitaire de son roi d'être aux yeux de toutes les nations, et en particulier de la France, autre chose qu'une spectatrice indifférente du grand conflit européen.

J. Romeu.

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET LE CONFLIT EUROPÉEN

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

C'est une opinion encore répandue en France que la conflagration européenne a été pour les États-Unis la source d'une prospérité presque immédiate et sans mélange. Une telle assertion n'est point exacte. S'il est indéniable que la grande république de l'Amérique du Nord a bénéficié dans une mesure considérable des malheurs de l'Europe, ce n'est pas à l'origine même du conflit qu'elle a été appelée à le faire. Bien au contraire, avant de connaître cette ère de fortune, les États-Unis ont passé par une période de crise, plus ou moins longue suivant la branche de l'activité économique considérée, et pendant laquelle le monde industriel, commercial et financier de ce pays a connu des jours d'incertitude, voire d'angoisse[1].

Quand la guerre européenne éclata comme un coup de tonnerre, il s'en faut de beaucoup, en ce qui touche les États-Unis, que ce fut dans un ciel serein. Comme le constatait M. J. B. Forgan, président de la First National Bank de Chicago, au cours d'une conférence faite dans cette ville en décembre 1914, les affaires avaient été déprimées et restreintes dans l'Amérique du Nord pendant les sept premiers mois de cet exercice. Cette situation défavorable était due à des causes très diverses. D'abord, le malaise latent qui pesait depuis trois ans sur les peuples d'Europe. Ensuite, la politique intérieure du gouvernement démocrate : favorable aux associations ouvrières, elle était considérée par le monde des affaires avec méfiance. Enfin la réforme du tarif douanier, que la loi Underwood avait remanié dans un sens moins protectionniste. Sous l'influence combinée de ces différentes circonstances, la balance commerciale du premier semestre

1. Voir à ce sujet un intéressant article de M. A. Viallate : La guerre et la vie économique : États-Unis, *Revue des Sciences politiques*, 15 décembre 1914.

de 1914 était notablement moins satisfaisante que les précédentes; les perceptions douanières présentaient un déficit tel que l'équilibre du budget fédéral paraissait sérieusement compromis; l'industrie manufacturière était en pleine régression; les recettes des compagnies de chemins de fer se présentaient en moins-value notable. La seule perspective encourageante était celle des récoltes, encore fallait-il que le mauvais temps ne vint point la ruiner. C'est dans ces conditions que survient la note autrichienne à la Serbie, et les complications internationales qui en ont découlé. Elles ne devaient guère permettre à la grande république américaine de recueillir d'emblée les avantages de sa neutralité. Il ne faut donc point s'étonner si la répercussion des événements tragiques survenus dans l'ancien monde sur la situation industrielle, commerciale et financière des États-Unis a été singulièrement plus complexe qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord.

I. — Le mouvement industriel.

On a justement qualifié de *baromètre des industries américaines* celles du fer et de l'acier. La comparaison des résultats obtenus dans cette spécialité pendant l'année 1913, que l'on peut considérer comme normale, avec ceux des deux suivants, plus ou moins affectés par la guerre, permettra donc de se faire une idée nette des perturbations apportées par cette dernière au milieu industriel des États-Unis.

Dès le mois de mars 1914, d'après la *Commercial and Financial Chronicle* (n° du 2 janvier 1915), les aciéries du pays ne travaillaient plus qu'à 60 p. 0/0 de leur capacité de production. Au 30 juin 1914, l'*United States Steel Corporation*, la plus considérable des entreprises métallurgiques du monde entier, avait son carnet de commandes peu garni : les *unfilled orders* n'atteignaient en effet que 4 millions de tonnes, contre 7,932,000 en janvier 1913 et 5,026.000 en février 1914. Les résultats obtenus par la *Republic Iron and Steel*, entreprise concurrente mais de moindre envergure, l'*American Locomotive*, une des grandes sociétés de construction de matériel pour voies ferrées, et de la *Bethlehem Steel*, spécialisée dans la fabrication du matériel de guerre, n'étaient pas plus satisfaisants.

D'après l'*Iron Age*, la production du fer en gueuse était à son niveau

le plus bas en janvier 1914 : 1,885,000 tonnes contre 2.795,000 pour l'année précédente.

La guerre européenne n'a nullement eu pour effet d'améliorer à bref délai cette stagnation des affaires industrielles. Quatre mois après sa survenance, en novembre 1914, la *Steel Corporation* n'utilisait plus que 40 p. 0/0 de sa capacité de production, et le carnet de commandes ne montrait plus qu'un total de 3.325,000 tonnes, le chiffre le plus bas depuis mai 1911. Au 31 décembre la production s'était abaissée à 30 p. 0/0 de la capacité maxima, bien que les commandes eussent un peu augmenté, atteignant 3.836,000 tonnes. La moyenne de la production pour l'exercice entier était de 62 p. 0/0 de la capacité totale.

La production du fer brut ne s'était guère améliorée pendant ce temps : en décembre, elle se chiffrait par 1.515.000 tonnes seulement, le minimum mensuel pour les six dernières années. Le total s'élevait à 12 millions 1/2 de tonnes (contre 16 millions 1/2 en 1913) pour le premier semestre de 1914, et à 11 millions (contre 14 1/2) pour le deuxième, soit une diminution de 24 p. 0/0 et 26 p. 0/0 respectivement.

Le cours des produits s'abaissait parallèlement à la diminution des quantités fabriquées. C'est ainsi qu'à Pittsburgh on cotait les prix suivants sur deux des principaux articles au 1er janvier et au 31 décembre :

	1er janvier 1914.	1er décembre 1914.	Diminution.
Fer en gueuse Bessemer. .	$ 15.15 la tonne	$ 14.70	3 p. 0/0
Billettes.	$ 20,00 —	$ 19,00	5 —

La situation de l'industrie sidérurgique américaine reste défavorable pendant les trois premiers mois de 1915. Si l'on en croit le *Boston News Bureau* , au cours de cette période, l'*American Locomotive* n'utilisait encore que 15 p. 0/0 de sa capacité de production, contre 11 p. 0 0 à fin 1914. Toutefois ce résultat est exceptionnel : la moyenne ressort à 40 p. 0/0. Elle devient plus satisfaisante pour le deuxième trimestre, à la fin duquel le rendement moyen des grandes aciéries atteint 90 p. 0/0 de la pleine capacité, tout en restant au-dessous de la normale d'avant-guerre, qu'elle n'atteint pas avant le troisième. En revanche les trois derniers mois de l'année sont marqués par une activité extraordinaire : les usines marchent au plein de leur capacité

de rendement. Aussi, au 31 décembre 1915, la proportion moyenne d'utilisation de cette dernière atteint-elle 84 p. 0/0 pour l'exercice entier. A la même date, les carnets de commandes des trois principales sociétés métallurgiques présentent une augmentation considérable sur les chiffres de 1914 :

(Tonnes).	Unfilled orders. Au 31 décembre 1914.	Au 31 décembre 1915.
United States Steel Corporation . . .	3,836,000	7,806,000
Lackawanna Steel	160,000	813,000
Republic Iron and Steel	199,000	591,000

Le transport du minerai de fer provenant du Lac Supérieur remonte pour l'exercice 1915 au chiffre de 1913 (49 millions de tonnes), ou peu s'en faut, atteignant 46 millions 1/2 de tonnes contre 32 millions en 1914. De même la production du fer en gueuse a passé à 29,916,000 tonnes contre 23.322,000 en 1914 et 30,966,000 en 1913. La décomposition par semestre montre bien que le retour à la prospérité de l'industrie sidérurgique ne date que du 1er juillet 1915 :

(Tonnes).	1913	1914	1915
1er semestre	16,489,000	12,536,000	12,233,000
2e —	12,536,000	10,726,000	17,682,000

Quant aux prix, ils ont suivi eux-mêmes une marche ascendante. Le fer en gueuse Bessemer et les *steel billets*, qui valaient respectivement $ 14,70 et $ 19 la tonne au 31 décembre 1914, se vendaient au 31 décembre 1915 $ 20,45 et $ 32. Les derniers même se traitaient en avril 1916 à $ 45 la tonne, soit une augmentation de 136 p. 0/0 en seize mois. Les rails d'acier, invariablement tarifés à $ 28 la tonne pour le Bessemer et à $ 30 la tonne pour l'*open hearth* depuis quinze ans ont été portés en avril 1916 à $ 33 et $ 35 respectivement.

Les rapports de la *Steel Corporation* pour les trois derniers exercices corroborent et précisent encore ces indications. Ils montrent les variations de la production et des bénéfices de 1913 à 1915.

	Exercice 1913.	Exercice 1914.	Exercice 1915.
Minerai travaillé (tonnes).	28,738,000	17,035,000	23,670,000
Produits fabriqués (tonnes). . . .	12,735,000	9,015,000	11,763,000
Bénéfices industriels (dollars). . .	$ 147,000,000	$ 81,000,000	$ 140,000,000

Le détail des bénéfices par trimestre depuis le 1er octobre 1914

montre l'intensité de la crise subie et les étapes successives du retour à la prospérité. Pour le dernier trimestre de 1914, ils n'atteignent que 11 millions de dollars, soit, après prélèvement des charges financières et amortissements d'usage, un chiffre net de 700 mille dollars à peine, alors que le service des actions de préférence exigeait une somme de $ 6,300,000. Aussi le conseil d'administration dut-il supprimer toute répartition aux actions ordinaires, qui avaient touché pour les trois premiers trimestres un dividende de 5 p. 0/0 l'an. Il maintint le dividende de 7 p. 0/0 l'an des actions privilégiées grâce à un prélèvement sur les réserves. Ces dernières s'élevaient encore, après l'imputation en question, à 135 millions de dollars.

Pour 1915, les bénéfices industriels, qui atteignaient 140 millions de dollars, réduits à 130 millions après déduction des charges financières, se répartissaient comme suit entre les quatre trimestres :

1er trimestre	$ 12 m. 1/2
2e —	$ 28
3e —	$ 38 m. 1/2
4e —	$ 51

Le dividende habituel de 7 p. 0/0 a été régulièrement servi aux actions *preferred*. Quant aux actions *common*, elles ont reçu seulement 1 1/4 p. 0/0 pour le 4e trimestre, soit 5 p. 0/0 l'an. Il en a été de même pour le 1er trimestre de 1916.

Au 31 mars 1916, le tonnage porté sur le carnet de commandes s'élevait à 9,231,000 tonnes, le chiffre le plus considérable qui y ait jamais figuré. Vers la même époque, la publication du bilan de la *Bethlehem Steel* a fait ressortir un bénéfice net de $ 25 millions 1/2 pour 1915-1916 contre $ 10 millions en 1914-1915, soit une augmentation de 160 p. 0/0.

Dans quelle mesure peut-on attribuer ce retour graduel à la prospérité aux commandes de l'étranger et principalement des belligérants? Ces dernières n'ont commencé à venir qu'en septembre 1914, encore leur montant était-il modeste. C'est seulement quand il a été bien démontré que la guerre européenne était une guerre d'usure, c'est-à-dire après l'échec des offensives du printemps de 1915, qu'elles ont réellement commencé à affluer. Encore y avait-il tendance dans le gros public américain à en exagérer le montant. Ainsi, vers le mois d'avril 1915, le bruit courait à la Bourse de New-York que

l'*American Locomotive* avait reçu du gouvernement russe une commande de matériel de guerre s'élevant à 65 millions de dollars. Vérification faite, il se trouva que cette commande n'excédait pas 10 millions de dollars. De même, l'*American Car and Foundry*, réputée avoir reçu des commandes *illimitées*, déclara le 4 octobre 1915, par la bouche de son président, M. Eaton, que les commandes en question atteignaient exactement 7,361,000 dollars. Il en est à peu près de même de la *Westinghouse Air Brake*. Dans son rapport annuel (octobre 1915), cette société expose que les marchés de fournitures passés par les belligérants (18 millions de dollars d'obus non chargés et de boîtes de cartouches) sont lucratifs, mais nécessitent l'installation d'un matériel spécial assez coûteux, en sorte que le profit à en retirer sera *substantiel mais non extraordinaire*.

Il s'en faut que les métallurgistes eux-mêmes aient envisagé sans inquiétude cette prospérité nouvelle. Dans une déclaration rendue publique le 5 janvier 1916, le juge Gary, président de la *Steel Corporation*, exposait « qu'elle n'était pas sans laisser entrevoir des dangers de crise et d'inflation, aussi la prudence devait-elle être à l'ordre du jour ».

L'industrie textile, une des plus importantes du pays après la sidérurgie, avait, semble-t-il, moins souffert que cette dernière de la crise antérieure à la guerre. En revanche, elle a été plus gravement et plus longtemps touchée par les conséquences premières de cet événement, en sorte qu'il s'est écoulé plus de temps avant qu'elle ne bénéficiât à son tour des effets favorables de la prolongation des hostilités. On en trouve la preuve dans le taux des dividendes servis par les sociétés cotonnières de Fall River, le principal centre de la filature américaine. Les 38 entreprises de cette catégorie établies dans la localité considérée ont un capital global de 29 millions et demi de dollars; elles l'ont rémunéré ainsi en 1914-1916.

Exercices.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Total.
1914	1,20 p. 0/0	1,05 p. 0/0	1 p. 0/0	0,95 p. 0/0	4,20 p. 0/0
1915	0,88 —	0,87 —	0,90 —	1,15 —	3,80 —
1916	1,13 —	»	»	»	»

C'est donc seulement à la fin du troisième trimestre de 1915 que les répartitions reviennent à leur taux normal.

Un autre indice de la situation industrielle est la valeur des con-

structions d'immeubles entreprises durant la période considérée. D'après le *Commercial and Financial Chronicle* (5 février 1916), elle s'élevait pour 252 localités à 436 millions de dollars et 444 millions de dollars pour les deux semestres de 1914, contre 395 et 527 millions de dollars pour ceux de 1915. Il y a donc eu de 1914 à 1915 une diminution de valeur de 10 p. 0/0 pour les six premiers mois et une augmentation de 20 p. 0/0 pour les six derniers.

Si l'on se base d'autre part sur les résultats d'une étude minutieuse faite par M. Rudolph Diamant et analysée dans la *Commercial and Financial Chronicle* du 27 mai 1916, les bénéfices de l'industrie manufacturière américaine auraient notablement progressé en 1915 par rapport à l'exercice précédent. M. Diamant considère 216 sociétés choisies parmi les plus importantes de chacune des principales spécialités, et présentant un capital global de 6 milliards de dollars. Les profits nets de ces entreprises auraient atteint 432 millions de dollars en 1914 et 787 millions en 1915, soit une plus value de 82 p. 0/0. L'augmentation est de 26 p. 0/0 dans l'industrie métallique et de 553 p. 0/0 dans celle des munitions. En revanche quelques spécialités ont subi une diminution de bénéfices, qui atteint 52 p. 0/0 dans la brasserie et 26 p. 0/0 pour les *pipe line companies*, les plus éprouvées.

Réserve faite des appréhensions de crise ou de surproduction, l'industriel américain n'a donc eu qu'à se louer, depuis le début du deuxième semestre de 1915, des conséquences de la guerre européenne. Quant au monde ouvrier, dont l'attitude avait été assez démonstrative en 1914, année marquée par des grèves nombreuses, il s'est montré plus calme depuis, vu l'intensité croissante de la production. Mais ce n'est là qu'une paix trompeuse. Les ouvriers n'entendent pas que les chefs d'entreprises et les actionnaires profitent seuls des *war orders*. Comme disait l'un des chefs de l'International Machinists Association : « durant les quatorze dernières années il y avait trois candidats pour une place à l'atelier, aussi les grévistes étaient-ils en état d'infériorité marquée (*handicapped*). Aujourd'hui il y a trois places à l'atelier pour un candidat, et les patrons crient au secours! Notre heure est venue, pouvez-vous nous blâmer d'en profiter? » Il ajoutait que son parti envisageait, pour obtenir des relèvements de salaires, non pas la grève générale, reconnue inopérante,

mais la grève *successive*, et que quatre cents établissements étaient déjà visés.

Les augmentations de salaires ont été jusqu'ici accordées sans trop de difficultés, vu la prospérité industrielle. Pour le *Steel Corporation*, par exemple, le salaire journalier moyen, qui avait passé de $ 2,68 en 1912 à $ 2,85 en 1913, puis, malgré la crise, à $ 2,88 en 1914, s'est maintenu au même chiffre en 1915, mais a dû être relevé de 10 p. 0/0 au début de 1916. Toutefois, quand avec la fin de la guerre viendra la disparition des bénéfices extraordinaires, on peut prévoir des conflits du travail d'autant plus terribles qu'ils auront tardé plus longtemps à éclater.

II. — Le mouvement commercial

Quand survint la guerre européenne, les États-Unis étaient depuis dix mois soumis à un nouveau régime douanier, le tarif Underwood, mis en vigueur le 3 octobre 1913. Ce tarif, œuvre du parti démocrate, se caractérisait par une réduction sensible du taux de taxation applicable à la plupart des marchandises, et par l'exemption d'un certain nombre de produits auparavant taxés : rails d'acier, produits chimiques, cuir, etc. Aussi les importations d'articles exempts ont-elles atteint, pendant l'année fiscale close le 30 juin 1914, le chiffre de 1,128 millions de dollars contre 988 en 1913 (plu -value, 15 p. 0/0), tandis que celles des articles taxés se sont abaissées à 766 millions de dollars contre 825 (moins value 7 p. 0/0)[1].

Si l'on considère maintenant le mouvement commercial des États-Unis pour les sept premiers mois de 1914, c'est-à-dire pendant la partie de cet exercice qui n'a pas été touchée par la guerre, on constate que la crise commerciale a été de pair avec la crise industrielle durant cette période. Les exportations de toute nature se présentent en diminution de 9 1/2 p. 0/0 sur celles de 1913, atteignant seulement 1,182 millions de dollars contre 1,307, tandis que les importations passent de 1,018 à 1,140 millions de dollars, soit une augmentation de 12 p. 0/0. La balance commerciale des États-Unis tend donc à devenir défavorable.

1. Rapport de M. Redfield, ministre du Commerce, au Sénat américain (11 avril 1916).

L'influence déprimante de la déclaration de guerre eut des effets plus immédiats dans le domaine commercial que dans le domaine industriel. Le commerce extérieur se présente en effet en brusque recul dès l'origine même du conflit. Les exportations de la semaine terminée le 1er août, donc peu ou point touchées par les événements extérieurs, s'étaient élevées à 14 millions et demi de dollars. Pour la troisième semaine de guerre des diminutions de 2 millions de dollars par semaine les ont ramenées à 8 millions et demi de dollars. Puis le phénomène inverse se produit au cours des quatre semaines suivantes : on remonte à 17 millions de dollars. Ces chiffres n'en sont pas moins notablement inférieurs à la normale. Pour les deux premiers mois de guerre, les exportations sont en baisse de 35 p. 0/0 et les importations en baisse de 13 p. 0/0 sur les données de 1913. Pendant le dernier trimestre, la diminution est de 14 p. 0/0 et 19 p. 0/0 respectivement. Bref, si l'on compare les cinq derniers mois de 1914 à ceux de 1913, on constate une moins value considérable :

	Exportations.	Importations.
	Millions de dollars.	
1er août au 31 décembre 1913	1,177	775
— — 1914	932	650
Diminution.	20 p. 0/0	16 p. 0/0

A partir de janvier 1915, la situation s'améliore visiblement :

		Exportations.			Importations.		
		1914		1915	1914		1915
		Millions de dollars.			Millions de dollars.		
1er trimestre	Janvier . .	204	565	268	155	485	122
	Février . .	174		299	148		125
	Mars. . . .	187		297	182		158
2e trimestre.		482		838	495		460
3e —		421		827	429		436
4e —		646		1,021	381		477
Année entière.		2,114		3,550	1,790		1,778

Ainsi pour le premier exercice influencé d'un bout à l'autre par la guerre européenne, l'augmentation des exportations se fait sentir dès le début et progresse considérablement pendant les trois premiers trimestres : 35 p. 0/0 en janvier ; 53 p. 0/0 pour les trois premiers mois ; 72 p. 0/0 et 96 p. 0/0 pour les deux trimestres suivants. Pendant le quatrième qui, en 1914, avait été plus satisfaisant que les deux mois précédents, l'augmentation ne ressort qu'à

58 p. 0/0. Pour les importations, la baisse du 1er trimestre s'atténue durant le reste de l'année. Au total, les exportations ont augmenté de 68 p. 0/0 en 1915, tandis que les importations ont légèrement diminué (moins de 1 p. 0/0.)

Les données afférentes au premier trimestre de 1916 montrent que les mouvements des exportations et celui des importations se sont chiffrés respectivement par 1,143 et 592 millions de dollars soit une augmentation, d'une part de 32 p. 0/0, de l'autre de 45 p. 0/0. A partir du deuxième semestre de 1915, les nécessités de l'industrie américaine ont exigé l'importation de quantités croissantes de matières premières : c'est ce qui explique le développement de ce mouvement de trafic depuis lors.

Si l'on rapproche maintenant les chiffres de 1915 de ceux de 1913, qui peut être considérée comme un exercice normal, on s'aperçoit que le mouvement des exportations du nouvel exercice l'emporte de 1,066 millions de dollars sur celui de l'ancien. Dès le mois de décembre 1914, M. Pratt, chef de bureau au ministère fédéral du Commerce, estimait que si la guerre durait un an, le commerce extérieur des États-Unis s'augmenterait de 500 millions de dollars : ce haut fonctionnaire est resté en deça de la vérité. Quant aux importations, leur total ne s'est pas sensiblement modifié en deux ans.

L'augmentation de la valeur globale des articles exportés est due en partie à la hausse des prix. C'est ainsi que le froment, qui valait 0 $ 95 le boisseau en juillet 1914, se vendait 1 $ 28 au 30 juin 1915 et 1 $ 40 au 31 décembre de la même année. Dans le même laps de temps, le cours du baril de farine avait successivement passé de 4 $ 60 à 5 $ 81, puis à 6 $ 30. D'après une évaluation faite par la *Commercial and Financial Chronicle* (n° du 29 janvier 1916), 45 p. 0/0 de l'augmentation de valeur des exportations en céréales et farines (*breadstuffs*) de 1914 à 1915 seraient dûs à la hausse des prix, et 55 p. 0/0 à l'accroissement des quantités. Il en est de même, à un moindre degré, des autres produits alimentaires. En revanche, les cours du coton ont considérablement baissé (de 12 1/2 cents à 7 cents 80 la livre) pendant les cinq premiers mois de la guerre, puis ont remonté en mars (à 9 cents, 80) pour rester stationnaires jusqu'au 1er septembre et s'élever ensuite très rapidement (avance qu'ils ont conservée depuis) 12 cents à 12 1/2 cents). Parmi les produits américains, le

coton a été de beaucoup celui qui a le plus et le plus longtemps souffert de la crise amenée par le conflit européen.

La consistance du trafic américain d'exportation s'est considérablement modifiée au cours des trois derniers exercices, du fait même de la guerre. En 1913, cinq articles prenaient à eux seuls 75 p. 0/0 de la valeur totale : *coton*, $ 575 millions ou 42 p. 0/0; *produits sidérurgiques*, $ 302 millions ou 12 p. 0/0; *céréales*, $ 204 millions ou 8 p. 0/0 : *viandes*, $ 163 millions ou 7 p. 0/0; *huiles minérales*, $ 150 millions ou 6 p. 0/0. En 1915, les mêmes marchandises ne groupent plus que 49 p. 0/0 de cette valeur : *coton*, $ 417 millions ou 12 p. 0/0; *céréales*, $ 528 millions ou 15 p. 0/0; *viandes*, $ 259 millions ou 7 p. 0/0; *produits sidérurgiques*, $ 354 millions ou 11 p. 0/0; *huiles minérales* $ 143 millions ou 4 p. 0/0. En revanche apparaissent de nouveaux articles dont l'importance était tout à fait négligeable deux ans plus tôt : *automobiles*, $ 145 millions (4 p. 0/0; *articles manufacturés en cuir*, 168 millions (4 1/2 p. 0/0) ; *explosifs*, $ 182 millions (5 p. 0/0) *chevaux et mulets*, $ 115 millions (3 p. 0/0) ; *produits chimiques*, $ 81 millions (2 1/2 p. 0/0) soit pour les cinq une proportion totale de 19 p. 0/0.

Par contre, il y a peu de changement parmi les importations. L'augmentation la plus saillante, celle du *sucre*, qui passe de $ 127 millions (7 p. 0/0) à $ 179 millions (10 p. 0/0), compense à peu près la diminution d'un autre élément du trafic, le *caoutchouc*, dont l'importation tombe de $ 115 millions et demi (6 1/2 p. 0/0) à $ 75 millions (4 p. 0/0).

Dans quelle mesure les variations du commerce extérieur des États-Unis pendant la période considérée et sont-elles dues à des besoins nouveaux des belligérants et des pays neutres qui en temps normal s'approvisionnaient auprès des premiers ?

Le commerce extérieur des États-Unis avec les deux groupes de belligérants, Pays Alliés d'une part, Empire Centraux de l'autre, présente les variations ci-après en 1915 par rapport à 1913 :

PAYS ALLIÉS.	Importations aux États-Unis. 1913	1915	Augmentation ou diminution.	Exportations des États-Unis. 1913	1915	Augmentation ou diminution.
	—	—	—	—	—	—
	(Millions de dollars).			(Millions de dollars).		
France	139	78	— 44 p. 0/0	154	500	+ 225 p. 0/0
Royaume-Uni. . .	272	258 1/2	— 5 —	591	1,191 1/2	+ 102 —
Russie d'Europe .	22	2 1/2	— 88 —	26	124 1/2	+ 379 —
Italie.	55	51 1/2	— 6 —	79	270 1/2	+ 24 —
Belgique	41	2 1/2	— 94 —	64	23 1/2	— 64 —
Totaux	529	393	— 26 p. 0/0	914	2,109 1/2	+ 130 p. 0/0
EMPIRES CENTRAUX.						
Allemagne	184	45	— 75 p. 0/0	352	11 3/4	— 97 p. 0/0
Autriche-Hongrie .	19	5 1/4	— 72 —	22	0,1	— 10 —
	203	50 1/4	— 74 p. 0/0	374	12	— 97 p. 0/0

L'état de guerre aurait donc, d'après la statistique, amputé d'un quart environ le trafic d'importation aux États-Unis de produits venant des pays alliés, tandis qu'il développait considérablement les exportations destinées à ces derniers. D'autre part, il aurait limité au quart à peine les importations américaines aux Empires Centraux et pratiquement annihilé le mouvement de sens inverse. Les trois premières constatations sont exactes, sous réserve, au départ des États-Unis, des cargaisons coulées en pleine mer par les torpilles et mines flottantes. Les deux autres ne le sont que sur le papier : il n'est pas douteux qu'il y a eu, surtout de novembre 1914 à mars 1915, des importations indirectes de marchandises américaines dans les Empires du Centre par l'intermédiaire de la Scandinavie et de la Hollande. Dans une note au gouvernement américain, en date du 7 janvier 1915, le Foreign Office démontrait, d'après les statistiques officielles des États-Unis, qu'en novembre 1914 les exportations américaines à destination de la Scandinavie et de l'Italie avaient quadruplé sans cause apparente par rapport à novembre 1913. De même, pendant la période du 1er août au 21 décembre, les exportations de cuivre des États-Unis en Suisse, Italie et Scandinavie avaient passé de 22 millions de dollars en 1913 à 71 millions en 1914. Toutefois les choses ont quelque peu changé à compter du 11 mars 1915, date de l'Order in Council anglais qui a rendu plus sévère et plus efficace la répression de la contrebande de guerre. Depuis, comme le prouve péremptoirement dans une étude récente

la plume autorisée de M. Yves Guyot[1], s'il est incontestable qu'il y a eu, de même qu'il y aura jusqu'à la fin de la guerre, des infiltrations de marchandises américaines en Europe Centrale par les pays neutres, on ne saurait raisonnablement prétendre que la totalité des augmentations d'importations de produits de cette origine chez ces neutres représente de la contrebande de guerre.

On serait tenté de croire que les États-Unis exportent principalement des articles militaires chez les belligérants. Or M. Pratt, chef de bureau au ministère fédéral du Commerce, a démontré que si l'on considère les chiffres absolus de part et d'autre, les exportations de munitions ont augmenté depuis deux ans d'un quantum moindre que celui des fournitures militaires accessoires et même que celui des articles n'ayant aucun rapport avec la guerre. Et il cite les chiffres suivants :

	2e semestre de 1913.		2e semestre de 1915.	
	Belligérants.	Neutres.	Belligérants.	Neutres.
	(Millions de dollars).		(Millions de dollars).	
Munitions et armes à feu . . .	1	3	151	8
Fournitures militaires diverses.	57 1/2	34	223	62
Tous autres articles	678 1/2	554	753	656
	737	591	1,127	726
	1,328		1,853	

On voit que dans l'accroissement de trafic obtenu en 1915, le prorata revenant aux munitions et armes à feu ressort à 29 p. 0/0 contre 37 p. 0/0 et 34 p. 0/0 pour les deux autres catégories.

Si l'on considère maintenant la part prise par les belligérants d'aujourd'hui dans le trafic d'exportation des États-Unis, on remarque qu'elle a passé de 55 p. 0/0 pour 1913, année de paix à 61 p. 0/0 en 1915, année de guerre. Cette dernière proportion s'est maintenue pour le 1er trimestre de 1916.

Tout en se préoccupant de profiter dans la plus large mesure possible des besoins nouveaux de l'Europe, les États-Unis n'eurent garde d'oublier de songer à prendre sa place sur les marchés commerciaux de l'Amérique latine. Dès septembre 1914, il s'est créé, sous les auspices du pan-américanisme, un courant d'opinion en faveur de l'extension des relations économiques entre les États-Unis

1. Le commerce des États-Unis, *Journal de la Société de Statistique de Paris*, juin 1915.

et cette région. Ce mouvement s'est manifesté par des conférences, des réunions d'industriels, banquiers et commerçants, des missions d'études, etc. Bien qu'il n'ait pas été jusqu'à présent aussi actif et efficace qu'il eut pu l'être, il n'a pas laissé de porter des fruits. Pour les neuf mois terminés le 31 mars 1916 les importations latines-américaines aux États-Unis ont augmenté de 67 p. 0/0, et les exportations américaines chez ses voisins du Sud ont augmenté de 32 p. 0/0.

L'amélioration constatée dès le début de 1915 dans le commerce international n'a eu sa répercussion qu'à une époque beaucoup plus tardive sur l'industrie des transports par voie ferrée. Au 31 décembre 1914, le chiffre des recettes brutes de 476 lignes principales, représentant une longueur totale de 250,000 milles, s'est élevé à 2,972 millions de dollars contre 3,180 en 1913, soit une diminution de 208 millions de dollars (6 1/2 p. 0/0). Cette dernière se répartit à raison de 95 millions de dollars pour les sept mois d'avant-guerre et 113 millions pour les cinq mois de guerre. La réduction des dépenses a permis, peut-être au détriment du bon entretien des réseaux, de ramener à 76 millions de dollars la diminution des recettes nettes. Ce résultat, peu satisfaisant par lui-même, est néanmoins en harmonie avec la condition des autres branches de l'activité économique. Mais pour le premier semestre de 1915, qui fut cependant marqué par une vive reprise de l'activité commerciale, loin de constater une amélioration sur la période correspondante de 1914, on note au contraire une baisse de 42 millions de dollars sur les recettes brutes (30 p. 0/0). En juillet et en août, les résultats deviennent plus favorables, et en septembre on voit apparaître, pour la première fois depuis la guerre, une augmentation de recettes brutes. Le progrès va en s'accentuant pendant les derniers mois de l'exercice, si bien que pour l'année entière, les recettes brutes, quoique inférieures à celles de 1913, présentent sur les données de 1914 une augmentation de 162 millions de dollars soit 5 p. 0/0. Quant aux recettes nettes, elles sont en augmentation de 211 millions 1/2 de dollars (25 1/2 p. 0/0) grâce à une compression, trop énergique peut-être des dépenses d'exploitation. Les résultats ont été plus satisfaisants encore durant le premier trimestre de 1916, pour lequel les recettes brutes se présentent en augmentation de 25 p. 0/0 et les recettes nettes en augmentation de 50 p. 0/0. Ce dernier chiffre serait

tout à fait remarquable si la réduction des travaux d'entretien et d'aménagements qu'il suppose n'était inquiétante.

L'industrie des transports par voie de mer, plus favorisée que celle des chemins de fer, a réalisé des bénéfices considérables, malgré l'augmentation des charges, en raison de la hausse des frets. L'augmentation de ces derniers était au 31 mars 1916 de 800 p. 0/0 sur les prix d'avant guerre, pour les relations entre l'Europe et les États-Unis[1]. Elle tient à deux mesures qui ont eu pour effet de réduire à 50 p. 0/0 le tonnage mondial disponible : le blocus anglais, qui condamne à l'inaction la flotte de commerce allemande, et la réquisition, qui a englobé la majeure partie des navires marchands Alliés. Toutefois, comme la marine commerciale des États-Unis ne transportait en 1915 que 14,3 p. 0/0 du tonnage des marchandises importées dans le pays ou exportées du pays par voie de mer, ce sont principalement les navires anglais non réquisitionnés et les navires neutres qui en ont bénéficié. Le gouvernement des États-Unis, prévoyant la hausse des frets, avait déposé aux Chambres un projet de loi l'autorisant à acheter ou affréter des navires, mais il n'a pu les faire aboutir. Un nouveau projet est actuellement en discussion.

La construction des navires tend à devenir plus active aux États-Unis. Suivant M. Alexander, président du Comité de la Marine marchande à la Chambre des représentants, au 1er mai 1916 il y avait en construction dans les chantiers du pays 1,025,000 tonnes de navires, dont la moitié pour la navigation au long cours.

III. — Le monde financier.

Si la situation industrielle et commerciale avait beaucoup laissé à désirer aux États-Unis pendant les sept premiers mois de 1914, la situation bancaire était, sinon brillante, du moins saine. La circulation fiduciaire atteignait au 30 juin 1914 le chiffre, nullement exagéré, de $ 750 millions contre $ 739 l'année précédente, et le volume des compensations dans les 100 Clearing Houses du pays se chiffrait

1. Le rapport présenté au Sénat par les ministres du Trésor et du Commerce (29 décembre 1914) constatait déjà une hausse de 500 à 600 p. 0/0 sur ces frets. L'augmentation n'excédait pas 20 p. 0/0 pour le fret sur l'Afrique du Sud et 25 p. 0/0 pour le fret sur l'Amérique du Sud. Les cours n'avaient guère variés pour le fret sur l'Extrême-Orient.

pour le 1er semestre par 86,300 millions de dollars contre 85,500. Les dépôts à vue s'élevaient au 31 juillet 1914 dans les banques et trust companies de l'agglomération new-yorkaise (Greater New-York) à $ 2,598 millions contre $ 2,324 millions au 28 juin 1913, et l'or en caisse à $ 447 millions contre $ 423 millions 1/2. Le marché de l'argent cotait, sauf pour le *call money* (argent au jour le jour) des prix sensiblement plus réduits que ceux pratiqués un an auparavant. Au début de la deuxième quinzaine de juillet si le *call money* se traitait à 2-3 p. 0/0 contre 1 1/2-2 1/2, le *time money* faisait seulement 2 1/2 à 3 p. 0/0 suivant les rubriques, contre 3 1/2 à 6 p. 0/0, et l'escompte s'obtenait, pour les signatures de premier ordre, à 4-4 1/2 p. 0/0 contre 6-6 1/4 p. 0/0. Les changes étrangers se traitaient sur la place de New-York, à la fin de juillet, aux environs du pair, 4 $ 87 la livre sterling, 94 cents 3/4 les quatre marks allemands, 5 fr. 19 le dollar[1].

Ce sont là, semble-t-il, des conditions propices à la reprise des affaires dans le double domaine national et international. Et cependant, une circonstance particulière inspirait au monde de la finance de sérieuses inquiétudes : à la suite d'une balance commerciale qui devenait défavorable, le stock de métal jaune existant aux États-Unis, auparavant en augmentation continue depuis de longs mois, s'était appauvri depuis le 1er avril de 86 millions 1/2 de dollars.

Le Stock Exchange, assez animé en 1913, était tombé depuis six mois dans un profond marasme. Pour le 1er semestre de 1914, les inscriptions à la cote n'avaient porté que sur 273 millions et demi de dollars, valeur nominale, contre 383 en 1913, et l'on avait enregistré en juin 1914 le chiffre de transaction le plus réduit qui ait jamais été pratiqué depuis vingt ans.

L'interdépendance des grands marchés financiers à notre époque est telle que toute crise venant à affecter l'un d'eux ne peut manquer de se propager immédiatement aux autres. Aussi dès le 31 juillet 1914, alors que la catastrophe européenne semblait imminente, les financiers américains s'efforcèrent-ils, en prenant toutes les précautions en leur pouvoir, de limiter ses effets sur la vie économique du pays.

1. Parité : £ = 4 $ 86,656 ; 4 marks = 0 $ 952,852 ; $ = 5 fr. 1826.

Les *établissements de crédit* étaient menacés, par le fait même du conflit, d'une diminution de leur encaisse or, et conséquemment d'une restriction de leurs opérations tant d'émission que de banque pure, puisqu'ils sont tenus de posséder à tout moment un quantum de réserves-espèces (cash requirements) proportionnel à l'ensemble de leurs engagements. Au 27 juin 1914, cette condition était remplie, puisqu'il y avait un excédent de $31 millions sur le minimum exigé (contre $34 millions 1/2 au 28 juin 1913). La proclamation du moratorium par les Alliés et nombre de pays neutres vint encore aggraver le danger : les États-Unis étaient exposés à se voir exiger le paiement en or non plus seulement du solde débiteur de leurs opérations avec les places étrangères, mais de la totalité de leurs dettes envers elles, puisqu'il ne leur était plus permis de compenser ces dernières jusqu'à due concurrence avec leurs créances contre ces mêmes places. Or la dette américaine envers l'Angleterre seule était évaluée aux environs de 200 millions de dollars.

Il fallait de toute urgence pourvoir le marché national d'instruments de circulation nouveaux, le système ordinaire d'émission, gagé sur des fonds d'État, n'offrant pas l'élasticité nécessaire. A la suite de conférences entre le ministre du Trésor et les délégués des banques, ces dernières furent autorisées à émettre des billets à titre extraordinaire (emergency currency) conformément — sauf quelques modifications votées en toute hâte par les Chambres — à l'Aldrich Vreeland act de 1908. Les nouveaux billets étaient gagés sur du papier de commerce à deux signatures, des bons municipaux, des obligations de chemins de fer, etc. D'autre part, d'accord avec le gouvernement, les douze principales Chambres de Compensation du pays décidèrent, dès le 3 août, d'avoir recours pour le règlement de leurs différences à une monnaie de convention déjà employée lors des crises antérieures : les Clearing House Laon Certificates, garantis par du papier de commerce et des titres agréés par le Comité de *Clearing*, avec marge de 25 p. 100[1].

Ces deux intermédiaires nouveaux des échanges n'étaient point émis à titre gratuit. Les emergency notes étaient frappées d'un

1. On trouvera de plus amples explications sur ces deux catégories d'émissions dans l'article de M. Viallate cité plus haut. Leur institution permettait d'accroître de près d'*un milliard* de dollars la circulation foncière américaine : ne fait, elle ne fut augmentée que de 600 millions de dollars environ.

impôt fédéral dont le taux s'élevait, de mois en mois, de 3 à 6 p. 0/0. Les certificats, constituant un emprunt envers le *Clearing*, produisaient au débit de l'émetteur un intérêt de 6 p. 0/0 l'an.

Convenait-il d'autre part de chercher à enrayer le mouvement des exportations d'or par une entente avec les pays étrangers, ou était-il préférable d'attendre que les moratoria principaux, en prenant fin, et que le rétablissement de la balance commerciale favorable, vinssent l'arrêter automatiquement? La question était d'autant plus complexe que ces exportations coïncidaient avec une hausse des changes étrangers sur la place de New-York, phénomène occasionné plutôt, il est vrai, par la difficulté et l'insécurité des communications avec l'Europe que par toute autre cause. Certains banquiers, tel M. Elridge, vice-président de la National City Bank de New-York, allaient jusqu'à conseiller l'envoi en Angleterre d'un stock d'or, en vue de contrecarrer la hausse du change, quitte à remplacer une partie des réserves-or dans les caisses des banques par des billets. D'autres, comme M. Burton Hepburn, de la Chase National Bank, y étaient opposés. Pendant ce temps, la balance commerciale devenait de plus en plus défavorable, et, comme corollaire, les exportations d'or continuaient, atteignant au 1er octobre un total net de $ 120 millions 1/2.

A cette époque, l'autorité fédérale engagea avec le gouvernement britannique, représenté par les délégués de la Trésorerie, sir George Paish et Basil B. Blackell, des négociations tendant à obtenir le règlement de la dette américaine envers le Royaume-Uni par des procédés autres que l'exportation de métal jaune : par exemple, au moyen de la cession d'un stock de coton. Les pourparlers se prolongèrent jusqu'à la mi-décembre. A ce moment, la cessation complète du moratorium anglais et l'augmentation du trafic d'exportation mirent un terme au drainage de l'or et rétablirent un change normal. Pour le mois de décembre 1914, on constate une rentrée nette de $3 millions. Les négociations, devenues inutiles, furent abandonnées.

Parallèlement à la politique du gouvernement fédéral et d'accord avec lui; un groupe de financiers américains avaient pris l'initiative d'un syndicat destiné à enrayer la hausse du change par des exportations d'or : ne pouvant faire cesser ce courant, on cherchait tout

au moins à le canaliser. Le syndicat (Gold pool) devait constituer un fonds commun de numéraire d'or s'élevant à 100 millions de dollars. Une partie de cette somme devrait être versée à Ottawa, au crédit du compte de la Banque d'Angleterre chez la banque de Montréal, et le reste demeurerait à New-York, prêt à partir à la première occasion. On pourrait ainsi, disposant de crédits et d'espèces sonnantes, intervenir sur le marché des changes au moment opportun. Le syndicat fut définitivement constitué le 26 septembre; il commença ses opérations quelques jours plus tard, envoya à Ottawa $ 10 millions d'or, et réussit à obtenir une baisse de 2 cents par livre. Ses opérations se poursuivirent jusqu'à la fin de janvier 1915, époque de sa liquidation. Les causes qui avaient amené la cessation des négociations avec le gouvernement anglais rendirent son intervention inutile à compter du début de décembre 1914.

Les vingt premiers mois de la guerre — les seuls sur lesquels on possède actuellement (juillet 1916) des données statistiques complètes — peuvent se diviser au point de vue bancaire en deux périodes, l'une comprenant les cinq derniers mois de 1914, l'autre les quinze mois suivants.

Durant la première période, la circulation fiduciaire normale, indépendamment des émissions de caractère extraordinaire, a considérablement augmenté de volume : de $ 751 millions, chiffre normal, au 31 juillet, elle passe successivement à $ 877 millions 1/2 au 31 août, $ 1,078 au 30 septembre, atteint son maximum au 31 octobre avec $ 1,121 millions 1/2 et redescend au 31 décembre à $ 1,038 millions, soit 38 p. 0/0 de plus qu'en temps habituel. Quant aux émissions de certificats et d'emergency notes, les unes s'étaient élevées à $ 212 millions, dont 144 pour le seul Clearing de New-York, et les autres à $ 386 millions 1/2. D'après le rapport du contrôleur de la Circulation, les certificats étaient tous rentrés et annulés au 1er décembre 1914, et au 31 décembre de la même année, il ne restait en circulation que $ 151 millions d'emergency currency.

Le montant des compensations s'est élevé pendant le deuxième semestre de 1914 à $ 69 milliards contre $ 85 milliards en 1913, soit une diminution de 19 p. 0/0.

Les dépôts à vue des banques de l'agglomération new-yorkaise n'ont varié que dans une faible mesure : partant de $ 2,531 millions au

25 juillet 1914, ils se retrouvent à $ 2,560 millions le 2 janvier, le chiffre le plus bas de la période ayant été $ 2,461 millions. Les espèces en caisse, ramenées de $ 428 millions au 25 juillet à $ 407 millions au 1er août, puis à $ 352 millions au 15 août, remontent à $ 386 millions au 31 octobre, puis s'abaissent vers le début de novembre à 308 millions, chiffre qui n'a pas sensiblement varié jusqu'à la fin de l'année.

Pour les Trust Companies seules, les dépôts, qui atteignaient $ 1,317 millions au 30 juin, se montaient encore à $ 1,214 millions au 31 décembre, alors qu'en 1907 ils avaient été ramenés pendant la période du 22 août au 31 décembre de $ 946 à $ 592 millions. S'il y a eu crise, il n'y a donc pas eu cette fois panique.

Le marché de l'argent et de l'escompte a été bouleversé par le conflit européen. Le 2 août, le call money monte à 8 p. 0/0, taux qui se maintient jusqu'à la fin du mois. On retombe ensuite à 6 p. 0/0 (1er septembre-15 novembre), puis, pour la deuxième quinzaine de novembre, à 4 1/2 p. 0/0. Le taux s'abaisse ensuite par étapes successives jusqu'à 2 3/4 p. 0/0-3 1/2 p. 0/0 au 31 décembre 1914.

L'argent à plus long terme (60-180 jours) a suivi une marche parallèle. Jusqu'à la fin d'août il se paie 8 p. 0/0, en septembre, octobre et au début de novembre 6 p. 0/0, sans distinction entre les rubriques. A la fin de novembre il vaut 4 3/4 à 5 p. 0/0, en décembre 3 1/2 à 3 3/4 p. 0/0, suivant la durée du prêt : à cette époque, le moratorium britannique est complètement terminé. L'escompte, après avoir coté 6 à 7 p. 0/0, même pour les premiers crédits, jusqu'au début de novembre, s'abaisse d'abord à 5 p. 0/0, puis en décembre à 4 p. 0/0, et clôture à 3 1/2-3 3/4 p. 0/0 à la fin de l'exercice.

Malgré les exportations d'or, la cote des changes étrangers a été dès le début même de la guerre défavorable à la place de New-York, en raison des moratoires et de l'insécurité des mers. Le 8 août, la devise Paris se traitait à 4 fr. 95-5 fr. 05, et celle de Londres à $ 5,25, cours à peu près nominaux d'ailleurs. Berlin n'était même pas coté[1]. A partir du 20 août, la cote est réduite jusqu'à la mi-octobre à la seule devise Londres; on fait $ 5,01-02 1/2 le 5 septembre, $ 4,95 1/4-1/2 le 19. Le 17 octobre, le papier sur Londres se vend

1. L'article de M. Ach. Viallate sur « La guerre et la vie économique : États-Unis », déjà cité, contient des renseignements précis sur les variations du change sur Londres pendant les huit premiers jours de la guerre.

$ 4,97 3/4 ; Paris et Berlin font leur réapparition sur la cote à 5 fr. 05 et 92 1/4 respectivement. Pendant les derniers mois de 1914, le change tend à se rapprocher du pair : le 31 décembre on cote Londres à $ 4,85 1/8, Paris à 5 fr. 14 1/2 et Berlin à 88 3/8[1].

Les réserves des banques affiliées au *Clearing House* de New-York, déjà en déficit de $ 17 millions 1/2 au 31 juillet par rapport aux cash requirements, s'étaient de nouveau appauvries par suite du drainage de l'or : au 15 août, le déficit s'élevait à $ 48 millions ; il oscilla entre $ 35 et $ 45 millions jusqu'au 3 octobre, pour s'abaisser brusquement, d'abord à $ 18 millions le 10 octobre, puis à 934,000 dollars seulement le 17, pour faire place huit jours plus tard à un excédent de $ 8 millions 1/2. Depuis l'on n'a jamais eu à constater que des excédents. Il est vrai qu'à compter du 16 novembre la mise en vigueur d'une nouvelle loi bancaire, le *Federal Reserve Act*[2], qui diminuait notablement la proportion requise entre les réserves-espèces et les engagements[3], fit apparaître des surplus très considérables : $ 138 millions le 21 novembre et $ 117 millions le 28 décembre.

Le début de l'année 1915, de même qu'il a marqué la reprise du mouvement commercial, devait être pour le monde bancaire des États-Unis le point de départ d'une ère de prospérité, qui durait encore au 31 mars 1916.

La circulation fiduciaire ordinaire se dégonfle, et ce qui restait de la circulation extraordinaire achève de disparaître. De $ 1,038 millions au 31 décembre 1914, les émissions normales s'abaissent graduellement jusqu'à $ 771 millions 1/2 au 31 décembre 1915, et se retrouvent au 31 mars 1916 aux chiffres d'avant-guerre : $ 758 millions 1/2. D'autre part, les emergency notes, dont il y avait encore pour

1. Il convient de signaler la constitution d'un Syndicat de banques, géré par J. P. Morgan et Cie, en vue de faire face au remboursement de $ 80 millions d'obligations de la ville de New-York placées à l'étranger et venant à échéance de septembre 1914 à janvier 1915. Le Syndicat prit l'opération à un change fixe. Elle eut un plein succès, et, suivant les conditions intervenues, le bénéfice sur le change ayant excédé 2 p. 0/0, le surplus fut reversé à la ville, qui reçut de ce chef environ 400,000 dollars.

2. Voir à ce sujet une intéressante étude de M. Achille Viallate, La Réforme bancaire aux États-Unis : Le *Federal Reserve Act* du 20 décembre 1913, *Revue des Sciences politiques*, 15 août 1915.

3. D'après M. F. Delano, vice-gouverneur du *Federal Reserve Board*, la portion des réserves-or rendue libre par suite de l'abaissement du taux des *cash requirements*, évaluée au jugé à 580 millions de dollars, n'a pas excédé en réalité, sur le pied des engagements en cours au 16 novembre 1914, 250 millions de dollars.

$151 millions en décembre 1914, rentrent petit à petit, et au 30 juin 1915 il n'en existait plus que pour 200,000 dollars, appartenant à une banque de Philadelphie tombée en faillite.

Les compensations ont atteint pour l'exercice 1915, $ 188 millions contre $ 155 millions en 1914 et $ 170 millions en 1913; pour le 1er trimestre de 1916, elles se sont élevées à $ 59 millions contre $ 39 en 1915, signe indéniable d'une activité économique intense.

Les dépôts à vue dans les banques et trust companies de l'agglomération new-yorkaise et les espèces en caisse dans ces établissements subissent pendant la période considérée une augmentation parallèle et très considérable :

	31 décembre **1914.**	30 juin **1915.**	31 décembre **1915.**	7 avril **1916.**
	(Millions de dollars)			
Dépôts à vue.	2,560	3,084	3,966	4,118
Espèces en caisse . . .	303	436	467 1/2	456 1/2

Le marché de l'argent s'est maintenu à des prix modérés, malgré les remplois de capitaux très considérables (émissions, ouvertures de crédit) qui ont été faits pendant cette période :

	Cours au 31 décembre **1914.**	Cours extrêmes de la période.	Cours au 31 mars **1916.**
Call money	2 3/4 à 3 1/2 p. 0/0	1 1/4 à 2 1/2 p. 0/0	1 3/4 à 2 p. 0/0
Time money (60-90 jours)[1].	3 1/2 à 3 3/4 —	2 1/4 à 3 —	2 1/2 à 3 —
Escompte.	4 à 4 1/4 —	3 à 3 1/2 —	3 à 3 1/2 p. 0/0

Le rétablissement de la balance commerciale, favorable dès la fin de décembre 1914, amène au début de 1915 un renversement de sens du mouvement de l'or entre les États-Unis et l'étranger : pour les six premiers mois de cette dernière année, le chiffre net des importations de métal jaune excède $ 137 millions, et il s'élève pendant le second semestre à $ 307 millions 1/2, soit pour l'exercice entier un total de $ 445 millions : plus du triple des exportations nettes de 1914. A la suite d'importantes ouvertures de crédit, on constate pour le premier trimestre de 1916 une réaction assez marquée : il se solde par un excédent d'*exportation* d'or de $ 3 millions 1/2.

L'abondance des stocks de métal précieux a permis aux banques

1. Le papier à échéance plus lointaine s'est payé en moyenne, du 1er décembre 1914 au 31 mars 1916, 1/2 à 3/4 p. 0/0 plus cher que le papier court.

de New-York de maintenir au delà du chiffre requis — moins élevé d'ailleurs qu'auparavant, vu la loi nouvelle — un surplus de réserves-espèces considérable : $ 123 millions au 26 juin 1915 et au 1er avril 1916. Pour l'ensemble des banques nationales des États-Unis, le chiffre correspondant était, au 1er mars 1916, *d'un milliard* de dollars en chiffres ronds[1].

Cet afflux de métal précieux, bien accueilli au début, quand il s'agissait de reconstituer ou de renforcer les réserves métalliques, ne tarda pas à paraître au monde des affaires inutile, voire même nuisible. Dès le 3 avril 1915, le *Commercial and Financial Chronicle* déclarait « nous n'avons pas besoin d'or! » Aussi le ralentissement du mouvement d'importation, puis, au 31 mars 1916 l'apparition d'un solde trimestriel d'exportation ont-ils été envisagés sans déplaisir aux États-Unis.

La baisse du change étranger se poursuit parallèlement à l'augmentation des exportations de marchandises et des importations de numéraire. Le tableau ci-après présente les principales variations de la cote durant la période considérée pour les trois devises Londres, Paris et Berlin.

	1914	1915				1916
	31 déc.	23 janv.	22 mai.	15 août.	18 déc.	13 mars.
Londres .	4 $ 85 1/8	4 $ 84	4 $ 78 1/2	4 $ 64	4 $ 72	4 $ 76 1/2
Paris . . .	5 f. 16 1/2	5 f. 18 3/4	5 f. 43 1/2	6 f. 04	5 f. 86	5 f. 97 1/4
Berlin . .	88 c. 318	87 c. 5/4	82 c. 7/8	81 c.	76 c. 5/8	72 c. 1/8

Ainsi donc, au 23 janvier 1915, sauf la devise Berlin, déjà dépréciée de 8 points 1/2, les changes des trois grandes places européennes étaient presque au pair. Quatre mois plus tard apparaît une prime de 5 p. 0/0 sur Paris et 2 p. 0/0 sur Londres, qui continue sa marche ascendante, atteignant son point culminant (4 1/2 p. 0/0, 16 p. 0/0) le 15 août, puis diminue sensiblement : au 31 mars 1916, elle s'élevait à 2 1/2 p. 0/0 pour la première devise et 15 p. 0/0 pour la seconde. Quant à la devise Berlin, sa baisse, continue pendant toute la période, se chiffrait par 25 p. 0/0 au 31 mars 1916.

La dépréciation de leur papier aux États-Unis occasionnant un préjudice considérable aux nations belligérantes, il était naturel

1. Si l'on en croit la *Commercial and Financial Chronicle* (28 novembre 1914), il se glisserait, dans la nouvelle statistique des réserves, certaines inexactitudes fâcheuses : des réserves-billets y seraient abusivement comprises.

qu'elles cherchassent à l'atténuer par des opérations financières, emprunts et ouvertures de crédit, conclues avec les banquiers américains. D'autres pays qui en temps de paix avaient recours aux capitalistes européens, imitèrent cet exemple. D'après le journal *L'Outlook* (n° du 20 mai 1916), le total des prêts ainsi consentis par les États-Unis s'élevait en mai 1916 à $ 978 millions. Les principaux étaient le crédit anglo-français ($ 500 millions) et les crédits canadiens ($ 240 millions)[1].

L'ouverture de crédit aux gouvernements français et anglais fut conclue après de longs pourparlers, le 27 septembre 1915. Elle se présentait sous la forme d'une émission de bons 5 p. 0/0 à cinq ans d'échéance, convertibles, à défaut de remboursement dans ce délai, en obligations à 15-25 ans du type 4 1/2 p. 0/0. Un syndicat ayant à sa tête la maison J. P. Morgan and C° prit ferme l'emprunt à 96 p. 0/0 et l'émit au début d'octobre 1915 à 98 p. 0/0 avec un plein succès.

Ces tractations étaient favorablement accueillies par les Américains eux-mêmes, peu désireux de voir continuer indéfiniment les importations d'or, dont ils n'avaient plus que faire. Elles n'ont exercé qu'une influence restreinte sur le marché de l'argent, comme l'ont montré les cours cités plus haut, et cela malgré l'importance croissante des sommes qui lui étaient demandées.

Dès le début de la conflagration européenne, le monde de la *Bourse* s'efforça de prendre comme celui de la Banque, les mesures nécessaires pour en atténuer les effets sur le marché américain. Il était à craindre que la fermeture des Bourses européennes n'amenât à Wall Street une avalanche de titres internationaux. Aussi dès le 31 juillet au matin, le Governing Committee décida-t-il la fermeture immédiate du Stock Exchange, mesure sans précédent depuis 1873. Comme le constatait la *Commercial and Financial Chronicle* dans son numéro du 8 août, il n'y avait pas d'autre moyen d'éviter qu'on ne fît affluer sur ce marché, pour les transformer en espèces, les valeurs du monde entier. Ce mouvement fut suivi par le second parquet (Consolidated Exchange) et les Bourses de province[2]. Un Comité de

1. Suivant le *Wall Street Journal* (18 avril 1916), à la fin de mars 1916 les crédits *privés* ouverts aux étrangers depuis le début de la guerre atteignaient un total de 200 millions de dollars, soit un total général de près de 1,200 millions de dollars.

2. Cependant les Bourses de Cleveland et de Cincinnati ne fermèrent que quelques jours plus tard.

cinq membres fut désigné pour régler toutes les questions d'affaires et de livraisons de titres. Il décida notamment, d'une part, de fixer à 6 p. 0/0 l'an le taux des reports sur titres prêtés et titres non livrés, et fixa les conditions auxquelles, *à titre tout à fait exceptionnel*, des transactions pourraient être admises, à un prix au moins égal aux cours de clôture du 30 juillet[1]. Au Consolidated Exchange, un comité de trois membres formula une règlementation analogue.

Ces restrictions eurent l'avantage d'empêcher l'affluence des ordres d'Europe pendant les premières semaines de la guerre. Mais passé un certain délai, elles perdirent toute raison d'être. Dès le 5 septembre, traduisant le sentiment général du public, la *Commercial and Financial Chronicle* se plaignait des inconvénients de la fermeture prolongée de Stock Exchange : les prix du 30 juillet ne correspondaient plus à rien, et, d'autre part, il y avait, en dehors de la spéculation que l'on voulait atteindre, de nombreux vendeurs sérieux qui ne pouvaient réaliser leurs titres. Aussi, la lassitude aidant, il y eut des défections successives parmi les organisations qui avaient unanimement approuvé la fermeture de tous les marchés de valeurs. Au début d'octobre, le comité de *Consolidated Exchange* donne toute liberté aux membres de négocier les titres qui cotaient, d'abord 3, et plus tard 10 dollars au maximum le 30 juillet en clôture, ce qui était le cas de la plupart des valeurs minières. Le 14 du même mois, la coulisse libre (curb) de Boston reprend ses opérations. Aussi le comité des Cinq jugea-t-il à propos de faire quelques concessions. Le 29 octobre, il supprima le prix minimum pour les obligations ; le 28 novembre il abolit toutes les restrictions pesant sur les négociations de fonds publics ou municipaux passées pour le compte de clients résidant aux États-Unis (for domestic account), argent contre titres (for cash) ou livrables le lendemain (regular way). A la fin du même mois, la plupart des Bourses de province avaient rouvert, avec ou sans restriction, des opérations. Dans ces conditions, la fermeture du Stock Exchange devenait une anomalie, d'autant plus que des transactions suivies s'effectuaient journellement non loin de

1. Elles devaient s'opérer uniquement argent contre titres (*for cash*), ne présenter aucun caractère spéculatif, ne recevoir aucune publicité et être soumises à l'agrément du Comité. L'acheteur était tenu d'indiquer à ce dernier le prix et le nombre de titres demandés. Le vendeur devait fournir des indications analogues, mais son offre ne pouvait être accueillie que si la vente « avait pour objet de venir en aide aux besoins d'un banquier ou d'un client de banquier ».

Wall Street, sur une sorte de marché marron (outlaw market) particulièrement fréquenté depuis la mi-octobre. Les titres s'y traitaient au début à des cours sensiblement inférieurs à ceux du 30 juillet, mais ne tardaient pas à se relever graduellement[1].

Enfin, le 12 décembre, le Conseil d'administration de la Bourse de New-York se décida à rouvrir le Stock Exchange, sans cependant lui rendre sa complète liberté. Seules les transactions portant sur des titres cotés moins de 15 dollars ou de 15 p. 0/0, suivant le mode de cotation, au 30 juillet 1914, retombent sous l'empire du droit commun. Pour les autres, l'obligation d'obtenir l'agrément du Comité est supprimée[2], mais un minimum de prix reste fixé. La liste dressée à cet effet a été remaniée à plusieurs reprises, et en dernier lieu le 30 janvier 1915, modifications qui se sont traduites par des abaissements de 3 à 15 p. 0/0. Enfin le 30 mars 1915, le Comité annonçait la suppression complète des minima de prix[3]. Le marché de New-York avait recouvré son entière liberté.

Cette décision avait été prise en raison de la hausse des cours effectifs par rapport aux minima, en sorte que ces derniers n'avaient plus l'occasion de jouer. Le premier compartiment de la cote atteint par la hausse avait été naturellement celui des *war brides* (fiancées de guerre) ou titres de sociétés industrielles passant, à tort ou à raison, pour avoir reçu des commandes militaires. La spéculation se donna, dès avril 1915, libre carrière dans ce domaine. Plus calme durant l'été, le marché reprit avec l'automne toute son animation : en septembre 1915, il se traita au Stock Exchange 18 millions de titres contre 7 millions 1/2 pour le même mois de 1913. Dès le début

1.	Cours du 30 juillet marché officiel.	Cours du 14 octobre (*marché marron*).	Cours du 11 décembre (*marché marron*).	Cours du 12 décembre marché officiel.	
	—	—	—	—	
Canadian Pacific	156 1/8-163	154 -154 1/2	155 -156	155 1/2	
Union Pacific Common .	112 -118 7/8	107 -107 1/2	114 1/2-115	117	
Un. states steel Common.	50 1/2- 55 1/2	42 7/8- 43 1/4	48 1/2- 48 7/8	54	(14 déc.)
Bethlehem steel Common.	30 - 33 3/4	28 - 29 1/2	10 - 11	42	

2. Pour les titres *internationaux*, c'est-à-dire cotés à la fois à New-York et sur un ou plusieurs autres marchés (Canadian Pacific, Union Pacific, etc.), qui formaient la moitié de la cote, l'autorisation du Comité avait été exigée, mais dès le 13 décembre cette formalité avait été supprimée, l'expérience faite ayant paru satisfaisante.

Des mesures identiques à celles édictées par le Comité du *Stock Exchange* avaient été décrétées au *Consolidated Exchange*.

3. Les prix minima n'ont été supprimés à la Bourse de Londres qu'à partir du 3 juillet 1916.

d'octobre, les journaux financiers se plaignaient de « l'hallucination des acheteurs », suivant le terme de la *Commercial and Financial Chronicle*. L'exemple des trois valeurs suivantes illustre cette appréciation. Il s'agit de titres d'entreprises médiocres auxquelles on n'aurait jamais osé prédire une telle faveur en temps de paix.

	Cours les plus bas du 1er semestre de **1915**.	Cours du 30 septembre **1915**.
	—	—
Baldwin Locomotives	$ 26 5/8	$ 150 1/8
Crucible steel Common.	18 1/4	107 3/8
Lackawanna steel Common.	28	94 3/4

Les dirigeants du Stock Exchange se sentant visés par les polémiques des journaux au sujet de la spéculation, voulurent intervenir. Ils firent pression sur les banquiers et courtiers, obligeant ceux-ci à exiger de leurs clients des couvertures allant, sur les valeurs spéculatives, jusqu'à 75 p. 0/0, ceux-là à dénoncer les pensions de titres; en outre ils interdirent aux commis des uns et des autres d'opérer pour leur propre compte. Le seul résultat de ces mesures draconiennes fut l'exécution de quelques pauvres diables de spéculateurs.

A partir de la deuxième quinzaine d'octobre, la spéculation se porta de préférence sur la rubrique des chemins de fer.

L'activité du marché ne s'est pas démentie pendant le 1er trimestre de 1916. On observe toutefois un léger tassement des cours au 31 mars par rapport à ceux du 31 décembre 1915. D'une manière générale, sauf pour les « war brides », les cours pratiqués à fin mars 1916 sont inférieurs à ceux du début de janvier 1913[1].

Le mouvement de hausse des cours de la Bourse depuis la réouverture est d'autant plus remarquable que, pendant la période considérée, les belligérants ont pu vendre sur le marché américain des quantités considérables de titres. D'après le *New York Times*, la valeur effective de ces négociations se serait élevée pour la première année de guerre seulement à 1.550 millions de dollars[2],

1. Cours à la Bourse de New-York :

	Janvier **1914**.		1er avril **1915**.	31 décembre **1915**.	31 mars **1916**.
	Plus haut.	Plus bas.	—	—	—
Canadian Pacific Railway . . .	219 5/8	206 1/4	161 1/4	181 1/8	167
Union Pacific Common . . .	161 3/8	153 1/2	124 3/4	139 3/4	132 1/2
United states steel Common . .	67 1/4	57 1/2	64	89 1/2	84 5/8
Bethlehem steel Common . . .	38 1/8	29 1/2	85 3/4	460	494

2. Répartition suivant la nationalité des porteurs : Anglais 62 p. 0/0, Allemands 19 p. 0/0, Français 9 p. 0/0, Hollandais 6 p. 0/0, divers 4 p. 0/0.

soit, aux cours actuels du change, près de 9 milliards de francs. A l'heure actuelle, d'après une évaluation de M. Gervais Martin (*Journal des Économistes*, 15 juin 1916), l'importance de ces rachats se chiffrerait par 18 ou 20 milliards de francs.

D'ailleurs toute les ventes pour compte étranger n'ont pas eu lieu en Bourse. C'est ainsi que MM. Kuhn, Loeb and C° ont servi d'intermédiaires pour le rachat hors cote d'obligations Central Pacific 4 p. 0/0 1911, dont le public français détenait pour 250 millions de francs, et pour celui de 30 millions de dollars d'obligations Pennsylvania Railroad placées en France elles aussi.

Conclusion.

Les premiers mois de la guerre européenne ont été pour la grande république américaine un temps de dure crise économique, succédant à une période de stagnation des affaires. Bien des ruines ont été consommées aux États-Unis pendant les cinq derniers mois de cette funeste année 1914. D'après les statistiques établies par MM. R. G. Dun and C°, le passif total des faillites survenues durant ce laps de temps s'est élevé à 171 millions de dollars, contre 127 millions de dollars pour les cinq derniers mois de 1913. Vient ensuite l'année 1915, au cours de laquelle les différents compartiments de la vie économique sont appelés tour à tour à bénéficier de la prospérité inespérée que vaut aux États-Unis la prolongation d'une guerre dont les débuts leur avaient causé tant de mal. Le mouvement atteint successivement la banque, le commerce international, l'industrie manufacturière et enfin celle des transports. Certes, pendant cet exercice si favorisé, il y a eu encore, suivant l'expression américaine, une *mortalité dans les affaires* assez importante : le passif des faillites de 1915 s'élève à 302 millions de dollars, mais il n'a fait que revenir au chiffre de 1913 (304 millions de dollars).

Le 1er trimestre de 1916 n'est pas marqué par une moindre prospérité : le commerce international atteint des chiffres qu'il n'avait jamais connus, la banque accumule les opérations fructueuses, les recettes des chemins de fer sont en plus value considérable ; la Bourse, quoiqu'en réaction assez sensible, présente encore des cours satisfaisants. Et les faillites, cette rançon de la prospérité collective payée

par quelques-uns, diminuent notablement leur passif pour les trois premiers mois de l'année : leur passif global n'excède pas 61 millions de dollars contre 83 millions en 1913.

Cette période brillante de l'histoire économique américaine semble-t-elle devoir se prolonger longtemps encore? Certains indices permettent de croire qu'elle a déjà atteint son point culminant. L'*Evening Transcript* du 24 avril 1916 signale que les Alliés, sauf la Russie, diminuent leurs commandes d'obus et augmentent leurs achats d'acier. D'autre part, d'après le *New-York American* du 18 avril, les mêmes puissances auraient acheté d'un coup 400 millions de livres de cuivre, marché qui a dû prendre la place d'une commande de produits fabriqués. L'industrie européenne, mieux outillée et réorganisée, cherche donc à reconquérir la fabrication des articles de guerre. Le même numéro de ce journal rapporte que la veille, la Bourse de New-York aurait été bouleversée par la nouvelle, émanant de J. P. Morgan et confirmée par la Bethlehem Steel, que les commandes de guerre se faisaient moins nombreuses. Il semble donc que le trafic des États-Unis avec les Alliés soit appelé à décroître même avant la victoire finale; il en sera sans doute de même des opérations de banque faites avec ces puissances, ouvertures de crédit et — postérieurement à la période considérée dans la présente étude — prêts aux États étrangers sur titres des pays neutres.

L'avenir prochain ne s'en présente pas moins sous un aspect favorable pour la grande république américaine. La reconstitution des industries dans les pays envahis exigera certainement sa collaboration avec l'Europe[1], sans parler des emprunts d'États négociés après la conclusion de la paix, auxquels elle sera certainement appelée à participer.

Quant à conjecturer ce que sera, dans un temps plus éloigné, le rôle des États-Unis vis-à-vis de l'ancien monde, nul ne peut le prévoir, mais il est hors de doute, comme l'écrivait M. Yves Guyot dans une étude récente (*Journal des Économistes*, 15 mai 1916), qu'après la paix il y aura entre ces deux régions du monde « une fusion d'intérêts telle qu'on n'aurait jamais pu la prévoir auparavant ».

MAURICE DEWAVRIN.

1. Déjà il y a quelques mois une mission française a négocié aux États-Unis l'achat de 160 millions de dollars de matériel d'usine livrables après la guerre.

DOMAINE ET PERSPECTIVES D'UNION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Sommaire : Relations des Alliés avec l'Europe centrale en temps de paix. — Causes. — Changement d'orientation : entr'aide des Alliés pendant la guerre. — Obstacles et solutions. — Nécessité et conditions du développement de la production chez les Alliés après la guerre. — Progrès déjà réalisés. — Rôle des neutres. — Mobiles de progrès dans l'union.

Dans le fascicule d'août de la *Revue des Sciences Politiques*, M. d'Eichthal a commenté, avec cette logique et cette précision sincère qui sont sa manière, le programme que la Conférence de Paris a décidé, le 17 juin 1916, de recommander aux Gouvernements alliés. Il a mis en lumière la partie capitale de ce programme, de laquelle on peut espérer les résultats les plus féconds pour le temps de paix, celle qui pose le principe d'une entr'aide des nations amies à l'effet d'accélérer leurs progrès économiques.

L'entrée en guerre de la Roumanie vient d'élargir encore la place que le groupe formé par la France et par ses alliés occupe parmi les producteurs de matières premières et d'aliments; cet événement ne modifie pas d'une manière appréciable les chiffres globaux du commerce extérieur que l'*Économiste Européen* avait présentés, l'an dernier, en un clair tableau sommaire, de la répartition internationale des forces économiques d'après les statistiques officielles. On y trouvait, en milliards de francs, les valeurs suivantes pour l'année 1913 :

	Puissances alliées et leurs colonies.	Allemagne et ses alliés.	Autres pays
Importation.	54	18	35
Exportation.	47	16	36

La part de la France et de ses alliés considérés ensemble est évidemment imposante; mais il suffit de se rappeler la richesse du sol de l'Europe centrale, l'effectif et la puissance de travail des populations germaniques, pour se pénétrer de l'idée que les Alliés devront défendre en commun leurs intérêts économiques s'ils veulent con-

server le fruit de leurs sacrifices actuels. La nature a si bien prodigué et varié les ressources dont ils disposent que les plus grandes espérances sont permises à leur énergie. C'est un spectacle encourageant que celui du vaste domaine dont les Alliés ont entrepris la mise en valeur au cours des siècles. Il vaut la peine de le parcourir en esprit et de noter, chemin faisant, comment s'y manifestait en temps de paix le commerce germanique. On pourra d'autant mieux se demander ensuite comment certains courants d'affaires qui convergeaient vers l'Europe centrale ont chance de dévier. Le commerce de l'Allemagne et de l'Autriche s'étant constamment développé depuis 1908, les quelques chiffres cités ci-après pour mettre certains faits en relief seront empruntés, sauf avis contraire, aux statistiques officielles allemandes et austro-hongroises de 1913 [1]. L'imperfection de telles données est bien connue; elles ne *doivent servir de base à aucun calcul*; elles suffisent cependant en tant que points de repère; on peut les considérer simplement comme ces brins de bois que les passants jettent dans une rivière pour reconnaître la vitesse de l'eau.

*
* *

Un premier groupe de pays alliés forme la couronne septentrionale du globe; couronne neigeuse sans doute, mais digne de la Cérès antique pendant les quatre ou cinq mois qui suffisent à la glèbe encore neuve pour porter les plus riches moissons. L'or, l'argent et le platine n'y font pas défaut. Le sous-sol, encore mal prospecté, a déjà révélé d'immenses gisements d'utilité industrielle : houille, pétrole, minerais de fer, de manganèse, de cuivre, de cobalt, de zinc.... Les produits de leurs industries agricoles et forestières : sucre, alcool, pulpe de bois et beurre, tiennent une place appréciable sur les grands marchés du monde ainsi que leur bétail, ses dépouilles et les fourrures. Dans le cercle opposé du globe, les Alliés possèdent l'Australasie, la Nouvelle-Calédonie et l'Afrique du Sud, riches en céréales, en laine, en viande, en minerais, surtout en or,

1. Les marchandises citées avec ou sans indication de valeur figurent dans les statistiques relatives au pays en question pour plus de 10 millions de francs. On n'a fait exception que pour le tabac, l'huile d'olive et le vin dont le mouvement a paru offrir quelque intérêt malgré la faiblesse des quantités.

dont l'Australasie et l'Afrique du Sud ont fourni, en 1912, environ 392,000 kilogrammes (outre 88,000 kilogrammes des autres territoires alliés), sur une extraction mondiale de 693,000 kilogrammes.

Les Empires du Centre approvisionnaient largement leur population et leur industrie dans ces vastes régions. Au Canada, à l'Australasie et à l'Afrique du Sud ils demandaient des aliments, dont 65 millions de francs de froment, et pour quelque 550 millions de francs de matières premières, parmi lesquelles la laine et les plumes d'autruche représentaient la plus forte valeur, outre 21,800,000 francs d'or. L'Allemagne s'était acquis un monopole de fait pour exploiter les mines de zinc australiennes et en exporter les produits. En Russie les achats étaient beaucoup plus variés (environ 2 milliards de francs), à cause de l'abondance des ressources austro-allemandes, de la proximité et de la moindre concurrence d'autres acheteurs. L'Autriche-Hongrie, assez bien pourvue de produits alimentaires demandait surtout à l'Empire slave, moins industriel, du lin, du chanvre et de la laine. L'Allemagne prenait également en Russie, du lin et du chanvre pour ses filatures, mais, en outre, beaucoup de graines de lin pour ses huileries, du pétrole brut, des minerais, du bétail et des produits animaux, en particulier 148 millions de francs d'œufs et volailles; puis des légumes secs, du son, des tourteaux, 210 millions de francs de bois et plus de 510 millions de francs de céréales. Les matières premières entrées en Autriche et surtout en Allemagne étaient destinées, pour une très large part, à la réexportation sous forme de produits plus ou moins manufacturés. Mais il faut noter que le travail allemand appliqué à ces matières reste souvent incomplet, se limitant alors à des opérations simples qui peuvent se faire sur une grande échelle avec uniformité par les procédés caractéristiques de l'industrie moderne. Les pelleteries brutes, par exemple, étaient achetées à la foire de Nijni ou en Sibérie, ou très rarement au Canada, par des maisons de Leipzig qui leur faisaient subir une première préparation et les revendaient après séchage à nos grands fourreurs De même le marché des minerais de fer russes à Nicolaïew était dominé par des maisons allemandes qui exportaient la marchandise après simple triage et assortiment, non seulement vers l'Allemagne, mais vers toutes destinations. Pour les produits agricoles russes, un essai de transférer la marchandise à

Kœnigsberg a échoué devant la concurrence d'importateurs anglais. Intermédiaire industriel, l'Europe centrale vendait à la Russie, au Canada, à l'Australasie, au Cap, des tissus et vêtements à bon marché, formés des textiles qu'elle avait achetés en partie soit chez eux, soit dans l'Inde, soit en Egypte. Elle y joignait une infinité d'autres produits manufacturés dont les principaux étaient pour les colonies anglaises de ce groupe, les machines à extraire et à laver l'or, le cyanure de potassium destiné aux mines d'or, d'autres produits chimiques et de nombreux pianos; — pour la Russie, cliente beaucoup plus importante, des automobiles, des machines-outils et moteurs, de l'outillage électrique, des objets de ménage, du cuir. Les ventes de l'Allemagne à la Russie, qui dépassaient 1,100 millions de francs (outre une centaine de millions de l'Autriche-Hongrie), comprenaient par ailleurs des matières et des produits mi-ouvrés demandés par les récents progrès industriels russes : houille et coke, pelleteries pour fourrures, laine peignée ou lavée, coton brut. Le seigle et la farine de seigle s'échangeaient entre les deux pays selon l'état des récoltes et des prix. Les capitaux donnaient lieu à des mouvements complexes. En 1913, l'Allemagne recevait de Russie pour 33,250,000 francs de métaux précieux et lui en expédiait pour 13,700,000 francs. Mais à cette « fourniture » financière s'en ajoutait une autre dont le montant, assurément très supérieur, est impossible à chiffrer, celle de crédit. Les banques de Berlin, de Kœnigsberg et de Breslau approvisionnaient de crédits commerciaux les importateurs et les industriels polonais, finlandais et russes, émettaient des titres pour les sociétés, pour les villes et pour l'État russe lui-même. Les Allemands étaient devenus, dans une mesure très lucrative pour eux, les banquiers du commerce russe dont ils avaient accepté les modes de paiement. Grâce à leur adaptation aux usages, à leur connaissance des langues étrangères, à leur pénétration profonde, active et méthodique en Russie, ils y avaient développé en même temps leur rôle d'intermédiaires purement commerciaux.

La fonction des grands répartiteurs internationaux conquise par les ports francs hanséatiques pour approvisionner, non seulement la Russie, mais aussi les pays scandinaves, la Suisse et même l'Italie, prend un relief frappant aux yeux de qui examine le commerce d'un troisième groupe de territoires alliés que l'on pourrait

appeler le groupe des pays chauds : Japon, Indo-Chine, Malacca, Indes, Afrique équatoriale ou septentrionale, possessions alliées centre américaines. De là étaient originaires en grande partie ces textiles et ces denrées coloniales que les entrepôts allemands distribuaient à l'état brut dans toute l'Europe.... Sans doute l'Allemagne était loin d'égaler l'Angleterre dans ce genre de trafic, mais la différence d'environ un millard de francs entre son commerce spécial et son commerce général marque le degré de son activité comme simple intermédiaire. Ces échanges de fret se complétaient pour certains produits exotiques dans les ports allemands, tantôt par un changement d'emballage, tantôt par des mélanges et des opérations industrielles. Au commerce spécial, c'est-à-dire en grande partie pour sa consommation, on voyait l'Allemagne importer du Japon 10,600,000 francs de soie brute, 10,000,000 de francs de camphre, des peaux brutes, du cuivre et une portion considérable du molybdène nécessaire aux armements; de l'Asie anglaise, 115 millions de francs de jute, 109 millions de francs de riz, 60 millions de francs de peaux lourdes, pour lesquelles elle avait acquis un monopole de fait, 40 millions de francs de caoutchouc et gutta-percha; de l'Inde et de l'Égypte ensemble 171 millions de francs de coton, 176 millions de francs de graines et de noix oléagineuses auxquelles s'ajoutaient celles de l'Afrique occidentale. L'Autriche était aussi une cliente notable pour le riz et le coton. Les exportations de nos colonies vers l'Allemagne n'étaient fortes ni en valeur absolue, ni par rapport aux achats de la métropole, sauf pour les bois d'ébénisterie et quelques autres produits dont le commerce allemand s'est fait une spécialité. Mais leur progression s'accusait d'une façon singulière dans ces dernières années[1]. Ces pays du soleil, aux richesses latentes à peine exploitées, ne constituaient en revanche que des débouchés secondaires. Les principaux envois de l'Allemagne vers eux consistaient en fer, filés et tissus de laine (outre le sucre autrichien) pour le Japon; tiges et plaques métalliques et tissus de coton pour les Indes anglaises, produits métallurgiques pour l'Égypte. L'Allemagne fournissait aussi l'activité de ses nombreux commissionnaires installés en Extrême-Orient. Dans l'Afrique du Nord,

1. *La Guerre économique dans les colonies*, par Pierre Perreau-Pradier, député, et Maurice Besson, préface de M. Paul Deschanel (Alcan, éd., 1915).

l'afflux des marchandises germaniques comprenait beaucoup d'objets semblables à ceux que nous exportons, de sorte que nos commerçants auraient pu se faire une plus large place sur ce terrain. Les exportations de l'Allemagne vers nos autres colonies avaient presque doublé de 1907 à 1913; pour l'importation de bois du Nord sciés, nos possessions de l'Afrique occidentale s'adressaient, non plus aux scieries bordelaises supportant des droits de douane, mais à celle des ports francs allemands. Il faut ajouter que, parmi les marchandises envoyées par la France à ses colonies, beaucoup (machines à coudre, bijoux faux, verroterie, huiles lourdes) avaient été d'abord importées d'Allemagne et d'Autriche.

Si l'on passe au groupe des pays alliés, formé par le Portugal, l'Italie, la Serbie et la Roumanie, on retrouve une situation commerciale analogue, quoique plus complexe en Italie. Le Portugal achetait peu à l'Europe centrale, mais lui vendait pour plus de 4 millions de francs de vin et pour plus de 8 millions de francs de liège. Quant aux relations avec la Serbie, elles étaient aussi suivies qu'orageuses. C'est avec l'Europe centrale qu'elle faisait les trois quarts de ses échanges commerciaux. On sait quelles convoitises ses mines de cuivre ont éveillées chez nos ennemis qui en activent aujourd'hui l'exploitation. En revanche les céréales et fruits de Serbie étaient recherchés par le commerce austro-allemand. De celui-ci venaient les 3/4 des importations roumaines (machines, matériel de guerre, produits chimiques, tissus), vers lui allait près de la moitié des exportations (grains, huiles minérales, etc...) de notre nouvelle alliée. C'est aussi sur des produits agricoles et des produits minéraux que portaient ses achats en Italie. Sur une exportation italienne totale de 2,500 millions de lires[1], l'Europe centrale absorbait à peu près le quart et, sur ces 600 millions de lires, les denrées alimentaires représentaient 200 millions. L'Italie était pour Berlin le principal pourvoyeur de légumes, de fleurs et de fruits dont nos ennemis lui achetaient au total pour plus de 110 millions de francs. Elle expédiait en Autriche pour environ 12 millions de francs de riz et de fromage, en Allemagne des œufs pour la même somme, dans les deux pays pour quatre millions de francs d'huiles d'olive, mais seulement deux millions de francs de vin, dont une partie allait à Hambourg

1. Commerce spécial d'après l'annuaire statistique italien.

« remonter » les vins de France plus légers destinés à être revendus soit en Allemagne, soit surtout au dehors. Le Gouvernement allemand a stimulé la viticulture allemande depuis la fin du XIXe siècle; la Hongrie, de son côté, produit beaucoup plus de vin que par le passé. Les autres exportations de notre alliée consistaient en matières premières destinées à l'industrie. L'Allemagne et l'Autriche achetaient plus que le tiers de toute la soie exportée par l'Italie et, réciproquement, avaient l'Italie pour fournisseur principal; elles lui prenaient pour 150 millions de francs de soie brute et déchets de soie destinés à faire ces tissus mélangés, de qualité médiocre, dont elles inondaient l'univers. Un autre textile, le chanvre, venait au second rang; puis des matières minérales : marbre brut, souffre, etc.... Enfin, l'Italie envoyait en 1913 à l'Allemagne un solde de 13,500,000 francs de métaux précieux. Elle lui fournissait le travail de ses émigrants, le transit de Gênes au Gothard... et une large hospitalité. Elle avait à payer aux Empires du Centre leur sucre, leurs céréales, leur bétail, leurs tissus de laine, cuirs ouvrés, produits manufacturés, et, particulièrement à l'Allemagne, plus de 10 millions de francs de cellulose et la presque totalité de l'acide sulfurique, de l'ammoniaque et du goudron consommés dans la péninsule. Quant à la houille et au coke, l'Italie en prenait pour 25 millions de francs à l'Allemagne, mais pour 340 millions de francs à l'Angleterre. Elle était, en outre, débitrice de capitaux et d'initiatives notamment à ces financiers et ingénieurs allemands qui avaient fondé en Italie des entreprises destinées à passer des commandes au nord des Alpes. C'étaient là des éléments considérables de la vie économique italienne.

Des influences analogues, quoique beaucoup moins sensibles, s'exerçaient sur l'industrie et le commerce de la Belgique, de la France et de la Grande-Bretagne. Mais dans ces deux dernières elle rencontrait la résistance d'une plus forte masse et de situations acquises très solides; l'Allemagne ne venait qu'au troisième rang, après l'Angleterre et la Belgique, parmi les pays vers lesquels nous exportions et au second rang, après l'Angleterre, parmi les pays d'où nous importions. Cependant le voisinage contribuait, avec d'autres causes, à faire croître entre la France, la Belgique et l'Allemagne des affinités économiques profondément enracinées. « La France, a-t-on dit, fait son commerce dans un mouchoir de poche. »

Le mouchoir est de taille mais l'idée juste. Nos habitudes commerciales peuvent se modifier plus ou moins vite; mais, jusqu'à la guerre, nous n'achetions et ne vendions pour des sommes considérables à un pays éloigné que s'il était, comme les États-Unis, grand producteur de marchandises indispensables et grand consommateur d'objets de luxe. Aussi l'Autriche-Hongrie, séparée de nous seulement par la Suisse, n'avait-elle qu'une part insignifiante dans notre commerce; la Russie ne recevait de nous que le dixième de ce qu'elle recevait d'Allemagne ; le Japon, moins du dixième. En ce qui concerne les denrées alimentaires et produits agricoles, nous vendions beaucoup à l'Allemagne dans les années normales ; il en allait de même, toutes proportions gardées, de la laborieuse Belgique. Les Allemands ont acheté, en 1913, pour 35 millions de francs de chevaux belges et nous ont demandé pour 37 millions de fruits et légumes, pour 26 millions de vins ordinaires, pour 14 millions de graines de trèfle. Les acquisitions allemandes de minéraux, métaux et peaux brutes reparaissaient dans le groupe franco-belge comme dans la plupart des pays. L'ensemble des objets fabriqués exportés outre-Rhin était relativement faible, ne comprenant guère comme grosses valeurs que celles des pelleteries ouvrées ou mi-ouvrées et des peaux fines préparées, soit 47 millions de francs. En revanche, parmi les articles d'exportation, qui, à leur arrivée en Allemagne, devaient servir de matières premières, il en était dont la valeur résultait partiellement d'un travail industriel accompli soit en Belgique (14 millions de francs de scories, 12,500,000 de laine lavée) soit en France (38 millions de francs de soie brute et filés de soie, 51 millions de francs de laine brute ou peignée). Il ne faut pas oublier la part des ports, commissionnaires et chemins de fer français ou belges dans le transit vers l'Allemagne. Elle tenait le deuxième rang parmi les pays destinataires de notre transit avec 1,724,000 quintaux en 1913, alors que nous recevions d'elle pour le transit 1,159,000 quintaux. Anvers retirait du transit avec l'Europe centrale encore plus de bénéfices : comme Rotterdam elle avait la Prusse occidentale pour arrière pays, ses entrepôts approvisionnaient l'industrie allemande de caoutchouc et de manganèse. C'est par elle que passaient la majeure partie des céréales roumaines et bulgares destinées au grand marché de Mannheim, ou, en sens inverse, beaucoup de pro-

duits chimiques badois et de produits métallurgiques rhénans westphaliens. Après le pavillon anglais — sans aucun doute, bien après lui, — c'est le pavillon allemand qui se montrait le plus dans les ports de Zeebrugge et d'Anvers.

Au commerce spécial, les principaux achats faits par la France et la Belgique aux Empires du centre consistaient en céréales, autres farineux et farines (surtout en seigles et avoines abondamment produits par les terres légères de l'Allemagne du Nord); puis en matières premières pour l'agriculture et pour l'industrie, dont les principales de beaucoup étaient la houille et le coke (l'Allemagne en fournissait le quart de notre importation), le fer et les ferro-alliages, les peaux brutes ou mi-ouvrées, les engrais potassiques, puis encore du cuivre, divers minerais, de la cellulose, des bois de Hongrie, des pétroles de Galicie, de la laine et des tabacs en feuille. La liste des produits manufacturés importés d'Allemagne est extrêmement longue : c'est précisément la diversité de la production allemande qui valait tant de clients à l'Allemagne et qui faisait monter très haut le total de ses exportations sans que chaque catégorie d'articles représentât une somme extraordinaire. Est-il besoin de rappeler que ses ventes chez nous, loin de consister uniquement en camelote, comprenaient avant tout des instruments de travail, des machines et ouvrages en métaux, des produits chimiques, et de la verrerie destinée en partie à nos travaux scientifiques? Mais, dans un ordre inférieur et en abondance, venaient de la bimbeloterie, des jouets, des éventails, des ouvrages en caoutchouc, des tissus de soie mélangée, des fourrures et ouvrages en cuir naturel ou artificiel, enfin, représentant plus particulièrement le tribut du faux luxe, pour environ 40 millions de francs de bijoux imités, carillons, boîtes à musique, etc. On reconnaît là les traits « classiques » du commerce allemand, ceux dont la vue causait aux défenseurs de notre économie un certain malaise.

Après cette revue, bien superficielle, du négoce des autres alliés, on arrive au peuple le plus commerçant de l'Europe, à celui dont la situation occidentale, la puissante marine, les colonies étendues et variées, les traditions aussi, ont renforcé les fonctions d'intermédiaire commercial en même temps que ses mines en faisaient un grand transformateur industriel. Parmi les achats que l'Europe

centrale lui faisait, un seul article alimentaire, le poisson, surtout le hareng abondant dans les mers du Nord, figure pour une somme notable (52 millions de francs); puis venaient quelques produits manufacturés dont l'Angleterre s'est fait une spécialité : tissus et velours de coton (40 millions de francs), tissus de laine (28 millions de francs). Mais la masse principale des achats germaniques portait sur des matières premières ou des marchandises mi-ouvrées, l'une d'origine anglaise, la houille (9 millions de tonnes pour 114 millions de francs), les autres, comprenant en totalité ou en partie des produits d'outre-mer : étain et fer-blanc (24 millions de francs), laine peignée (96 millions de francs), filés de mohair, d'Alpaca, etc. (35 millions de francs), peaux et pelleteries brutes (44 millions de francs), etc. Il serait intéressant de savoir ce que les Empires du Centre payaient en outre aux commissionnaires, armateurs, assureurs, banquiers et autres intermédiaires anglais. Aucune base ne permet d'en faire le calcul; mais il est trop évident que les Allemands, et à quelque degré les Autrichiens, ont cherché à retenir les profits de cette branche d'activité. Le nombre et l'importance des agences allemandes installées à Londres en était un symptôme, le nombre d'Allemands travaillant pour le compte de maisons anglaises en était un autre ainsi que l'essor de la marine marchande allemande. Néanmoins la prime presque continue de la livre sterling et l'importance des nantissements déposés à Londres témoignaient du grand besoin que l'activité austro-allemande avait encore des concours britanniques. Les métaux précieux, les autres capitaux liquides et les titres ont donné lieu à des échanges très animés entre les Empires du Centre et le marché de Londres, grand répartiteur de capitaux comme de produits exotiques et seul marché libre de l'or. C'est sur le marché de Londres que l'Allemagne achetait, en 1913, pour plus de 250 millions de francs d'or et qu'elle couvrait dans une large mesure ses achats de matières premières en tous pays.

Au premier rang des marchandises que l'Europe centrale envoyait comme contre-partie figurait une denrée indispensable : le sucre, dont elle est la principale productrice, dont l'Angleterre fait la plus grande consommation. Puis venaient l'avoine, pour la production de laquelle la Russie surpassait cependant ses voisines de l'Ouest, la

margarine due en majeure partie aux graines de noix oléagineuses des pays alliés, broyées par les huileries allemandes. Comme les hommes et le bétail, l'industrie du Royaume-Uni était alimentée par des matières provenant d'Allemagne, du fer, du zinc, des métaux secondaires à l'état brut, des pelleteries brutes pour fourrures, des laines peignées, de l'huile de coprah brute. Enfin, après quelques autres matières premières de moindre importance, venait la masse des produits manufacturés : tissus de soie, de laine et de coton, concurrençant par leur bon marché certains tissus du Lancashire, peaux ouvrées ou mi-ouvrées et ouvrages en cuir, couleurs tirées du goudron, poutres de fer, outillage électrique, papier d'emballage, pianos et jouets, etc. Tels étaient les éléments les plus visibles des affaires que l'Angleterre traitait avec sa principale rivale dans le commerce européen. Ils ne donnent, il faut le répéter, qu'une faible idée du commerce anglo-germanique total auquel les statistiques officielles de 1913 attribuaient un montant de près de 3 milliards de francs en ne tenant compte que des marchandises au sens étroit du mot.

*
* *

Ce réseau d'échanges qui, des pays alliés maîtres d'énormes richesses réalisées ou latentes, convergeait vers l'Europe centrale s'était développé sous l'influence de causes innombrables parmi lesquelles la situation politique de l'Allemagne intervenait dans une mesure limitée mais effective. D'autre part, les besoins et la production des peuples aujourd'hui alliés les prédisposaient plus ou moins à devenir clients ou fournisseurs de pays voisins très peuplés, actifs et richement pourvus par la nature. Enfin l'organisation commerciale allemande a donné à cet ensemble une force d'attraction et d'expansion.

Il est bon de noter la connexité des causes qui ont multiplié les relations d'affaires entre les deux groupes de peuples opposés. Les ressources naturelles de l'Allemagne ont permis son essor industriel; mais celui-ci a nécessité un complément de matières premières importées. C'est pourquoi l'Allemagne, acheteur actif et expérimenté, s'est peu à peu assuré le monopole de certains approvisionnements, et est devenue un centre de distribution internationale

pour les marchandises étrangères aussi bien que pour les produits de son sol et de son industrie. On se rend compte de telles répercussions en considérant par exemple le commerce des combustibles. La houille crue du bassin rhénan-westphalien a l'un de ses débouchés naturels dans les industries de l'est français et du nord italien; d'autre part la marine allemande trouvait à satisfaire d'une manière économique ses besoins de combustibles grâce aux charbons anglais transportés à peu de frais jusqu'aux avant-ports de Brême et de Hambourg. En même temps les propriétés de la houille allemande, l'éclairage et le chauffage par le gaz dans les villes très peuplées de l'Allemagne, le développement inouï de l'industrie des colorants avaient favorisé l'essor des cokeries allemandes qui, devenues les premières du monde, fournissaient précisément à un prix convenable le genre de coke nécessaire à notre sidérurgie lorraine. Voici une autre suite, paradoxale en apparence, parce qu'incomplète, mais dont la réalité est facile à constater : les grands gisements de potasse de l'Allemagne ont favorisé les progrès de son agriculture scientifique; celle-ci a entraîné l'emploi de tourteaux, les fondations d'huileries allemandes appelées aussi par le machinisme et par la consommation de bouche, l'achat de noix et graines oléagineuses que les colonies des Alliés produisaient au delà de leurs besoins, puis la vente de margarine à l'Angleterre insuffisamment pourvue de corps gras, et ainsi de suite.

Il y a eu dans cet ordre de faits un enchaînement, tantôt nécessaire, tantôt artificiel, dont les ressources naturelles de l'Europe centrale constituaient le premier anneau. Parfois elles ont été la cause, souvent l'occasion. Une fois jaillie l'étincelle des circonstances qui a allumé le travail allemand, il a progressé, d'abord sur le territoire national puis au dehors, avec une vitesse accélérée; il s'est exporté à outrance. Lorsque l'industrie allemande et autrichienne nous fournissait des médicaments indispensables, des machines et de la verrerie excellentes, des tissus médiocres, des jouets vulgaires, des « articles de Paris » et des bronzes hideux, des parures de clinquant, elle faisait payer aux Alliés pour plus de 3 milliards 1/2, non seulement de matières premières aux origines allemandes ou étrangères, mais encore de travail matériel et intellectuel, germanique : celui des ouvriers, contremaîtres, ingénieurs, savants, admi-

nistrateurs, négociants et intermédiaires de tout ordre soutenus de de loin comme de près par leur gouvernement et par la propagande nationale. On a souvent dit que la faiblesse des salaires payés en Allemagne déterminait le bas prix des marchandises que ce pays exportait. Mais, en réalité, ses industries les plus prospères payaient souvent des salaires individuels au moins équivalents à ceux qu'obtenaient les ouvriers de même spécialité en France ou en Angleterre. Eût-il été possible de trouver beaucoup de produits similaires hors de l'Europe centrale aussi bien et à meilleur compte? La discussion sur les possibilités du passé restera toujours ouverte. On se rappelle cependant que des branches essentielles de l'industrie allemande ont d'abord prospéré chez les Alliés, telle la fabrication, aujourd'hui germanisée, de certains produits chimiques, dont M. R.-G. Lévy et M. V. Cambon rappelaient les brillants débuts anglais et français. On doit se rappeler aussi qu'à la veille de la guerre, la fièvre de production intense qui avait son foyer aux États-Unis se propageait dans le monde : elle avait trouvé en Allemagne le milieu le mieux préparé; mais le Canada, la Belgique et notre Lorraine avaient évolué dans le même sens avec une vitesse au moins égale et constitué un outillage qui, par sa perfection technique, sinon par sa puissance, pouvait soutenir toute comparaison.

***

La guerre a rompu les tendances du progrès, détruit d'énormes capitaux, affaibli l'effectif des travailleurs, transformé les besoins et l'épargne et suscité de nouveaux efforts; elle a déplacé les marchés et ligaturé plusieurs grandes artères commerciales du monde. Sans doute, même sur les points les plus ravagés le passé laissera des traces que maintiendra la persistance des conditions naturelles. Elles marqueront la physionomie du monde économique nouveau qui se crée; cependant les changements deviennent de jour en jour plus considérables.

La durée des hostilités a enseigné aux Alliés à trouver hors de l'Europe centrale les objets de première nécessité, les matières présentant un intérêt militaire, dont la production ou le commerce s'étaient concentrés entre les mains d'adversaires dangereux : dérivés du goudron, zinc, sucre brut, machines électriques, verrerie optique

ou de laboratoire, etc.... Après le désarroi de la première année de guerre, nous avons appris, en restreignant le commerce allemand, à coordonner le nôtre. La crise du fret, du crédit et des prix, rendant le recours aux neutres plus onéreux, a déterminé chez les Alliés une étude approfondie des ressources essentielles propres à chacun d'entre eux et de celles qui pourraient être mises en commun à des conditions modérées. Ainsi qu'ils le faisaient dans le domaine militaire, vers lequel tout converge, ils ont intensifié leur activité économique suivant un plan commun rationnel : l'Angleterre fournissant de la houille, de la laine, du fret; la France, de l'or, des valeurs mobilières; l'Italie des ouvriers; le Japon, du crédit, des transports, des produits métallurgiques; le Canada, du blé, des fourrages et des chevaux.... La Russie a augmenté par dizaines de millions ses commandes sur les marchés anglais, français et japonais, surtout depuis le printemps 1916; l'Italie aussi commence à multiplier ses relations avec le Japon qui étaient autrefois restreintes; les mines sud-africaines ont décidé d'acheter à l'Angleterre le cyanure de potassium qu'elles demandaient autrefois à l'Allemagne et ont conclu à cet effet un contrat qui restera en vigueur pendant au moins cinq ans après la signature de la paix; l'Australie offre à l'Angleterre, à la Belgique et à la France une grande quantité de son minerai de zinc.... Les marchandises que les Alliés ont immédiatement commencé à se fournir les uns aux autres contribueront à développer entre eux des relations commerciales réciproques, les pays importateurs ayant intérêt à utiliser le fret de retour. L'Italie par exemple, à l'occasion de ses achats de céréales canadiennes, a été amenée à étudier la création d'un service régulier durable entre ses ports et Montréal, ce qui aurait pour condition probable l'achat de produits méditerranéens par l'Amérique du Nord. L'Australie prenant des soieries au Japon lui vend de la laine. La Russie fait d'elle-même appel à nos exportateurs et prépare ses ventes de céréales, de sucre et de bois chez ses Alliés. Dans cet ordre d'idées, les résolutions de la Conférence de Paris ont prévu que des accords seraient conclus en vue d'assurer bon accueil aux marchandises amies, même lorsqu'elles ne seraient indispensables ni au point de vue militaire, ni au point de vue du ravitaillement civil.

Le désir très juste qu'éprouve chacun des Alliés de s'assurer une

balance de paiements aussi favorable que possible, sans compromettre ceux des intérêts étrangers qui méritent des égards, oblige à aborder les problèmes les plus ardus de la politique commerciale. L'une des principales difficultés réside dans la similitude des productions entre pays alliés. On peut l'étudier dans un esprit réaliste autant que conciliant. Au cours de son voyage à Tokio et à Pékin, M. Roume a cherché dans quelle mesure il serait possible d'appliquer en Indo-Chine aux produits japonais la clause de la nation la plus favorisée. Le Gouvernement britannique considère avec prudence, mais aussi avec largeur de vues, la concurrence que les cotonnades japonaises pourraient faire dans ses colonies aux tissus du Lancashire. Réciproquement, le Japon désire régler ses exportations de riz d'accord avec l'Indo-Chine, les Indes et l'Italie. La France a facilité le transit des fruits italiens à destination de l'Angleterre et, à ce sujet, M. Runciman, pendant ses négociations de Pallanza, n'a pas manqué de conseiller à l'Italie le développement des cultures fruitières qui prospèrent sous le ciel italien et que notre climat n'admet guère. Sans se flatter de rendre les productions de tous les pays alliés exactement complémentaires les unes des autres, on considère avec satisfaction tout ce qui tend à les mieux répartir entre eux. D'ailleurs une certaine marge n'est-elle pas nécessaire au progrès et à la vie? Ni une concurrence loyale, ni la défense des intérêts économiques vitaux n'excluent la solidarité entre nations.

L'union des Alliés dans le domaine commercial rencontre d'autres obstacles que M. Chaumet a rappelés en avril 1916 à l'ouverture de la Conférence interparlementaire : insuffisance des moyens de communication, divergences de législation civile et commerciale, etc.... Beaucoup a déjà été fait en vue d'y remédier et la nécessité d'aboutir semble comprise.

Les mesures de collaboration économique prises en commun par les Alliés resteraient illusoires si, dès le lendemain de la guerre, leurs méthodes commerciales n'étaient pas améliorées, ni leur production prête à satisfaire, sans excessive élévation de prix, des demandes fortement accrues pour certains articles, si d'autre part leurs marchés n'avaient pas l'élasticité nécessaire pour absorber des marchandises qu'ils ne traitaient pas autrefois. La condition essentielle pour que les Alliés puissent en temps de paix réduire efficacement la dépen-

dance dans laquelle leur approvisionnement et leurs ventes se trouvaient à l'égard des Empires centraux est qu'ils intensifient et varient leur production. Cela suppose que les vides survenus dans l'armée du travail auront été comblés par prêts de main-d'œuvre des régions les mieux pourvues aux autres. Cette question est étudiée par les syndicats ouvriers en même temps que par les Gouvernements et semble devoir donner lieu à des manifestations très intéressantes d'union économique. Les progrès du machinisme et de l'organisation industrielle, la mise en œuvre de la force motrice issue des chutes d'eau contribueront à la solution. Il faut aussi évidemment que les industries belges, françaises et italiennes soient parfaitement et économiquement approvisionnées de combustible, surtout si quelques nouvelles usines doivent traiter le goudron et ses dérivés. Compter toujours sur les apports de l'Angleterre, c'est rendre hommage au zèle de notre alliée et à la richesse de ses mines, mais ignorer la possibilité de grèves dans l'industrie houillère ou dans celle des transports. L'usage plus fréquent des huiles minérales russes ou américaines répondra à certains besoins de cet ordre mais exigera un nouveau matériel. La première ressource à trouver pour mettre en marche des entreprises capables de lutter contre celles de l'Europe centrale sera le capital; sa destruction intensive jusqu'à la paix rendra la question du crédit de plus en plus ardue. La tâche financière de l'avenir comportera un dosage extrêmement délicat de prudence et d'initiative. Il semble cependant que la conclusion de la paix libérera à la fois un outillage industriel considérable et une partie des milliards qui circulent actuellement pour les besoins militaires, outre les sommes thésaurisées. La situation n'est pas la même pour tous les Alliés. Mais l'esprit d'entr'aide financière qui s'est si bien manifesté en août à la conférence de Calais, survivra aux énormes dépenses du temps de guerre. La Banque de France en avait déjà donné, avec une généreuse clairvoyance, maints exemples célèbres à l'occasion des crises étrangères de 1891 et de 1907-08. Les appels au crédit que comporte la renaissance économique seront écoutés s'ils s'appuient sur une politique de ménagement et d'union dans l'activité et sur le libre jeu des grandes institutions qui viennent de prouver en deux années de difficultés inouïes combien était parfaite leur organisation première.

*
* *

Certes la reconstitution des régions envahies sera une tâche gigantesque? Cependant la vigueur merveilleuse avec laquelle nos industries de guerre ont surgi en quelques mois permettent d'espérer que, chez nos amis et chez nous, jusque dans les montagnes de Serbie, le relèvement des ruines et la reprise des anciens travaux seront accélérés. Dès à présent la production progresse sur d'autres points. Nos fleuves se bordent, vers leur embouchure, d'usines destinées à remplacer puis à compléter celles du nord et de l'est; la mise en valeur industrielle de la Normandie, interrompue pendant de longs mois, se trouve aujourd'hui entre les mains de Français énergiques; dans la région pyrénéenne, dans le massif central et dans le sud-est des sources abondantes d'énergie électrique entrent en action; de vastes projets sont à l'étude pour organiser la distillation des combustibles ne donnant pas de coke, améliorer nos voies de communication, développer la production du verre et celles des matières colorantes. Notre marine marchande se reconstitue d'après un plan d'ensemble très étudié, nos tissages recommencent à servir la population civile. Dès à présent l'activité créatrice de la France est si intense que, privée de sa région la plus industrielle, elle occupe presque autant d'ouvriers qu'en temps de paix.

L'Angleterre, qui a compris à quel danger l'exposait l'insuffisance de terres cultivées, se montre décidée à réaliser des progrès agraires, qui d'ailleurs laisseront toujours une marge à l'importation de produits français. Au point de vue industriel, l'expansion rapide de sa production de guerre et de ses constructions navales a été suivie d'autres entreprises dirigées méthodiquement contre le commerce allemand en ce qu'il avait d'artificiel et de parasitaire, notamment dans les domaines des tissages de la céramique et de la métallurgie. Ainsi que M. Asquith le déclarait dès le 2 août : « ... la mise en pratique des résolutions a déjà commencé sur certains points. Le Board of Trade étudie activement des projets destinés à nous rendre indépendants de l'ennemi en ce qui concerne les matières colorantes, le zinc et autres marchandises importantes. L'État se propose d'encourager par des subventions les recherches techniques. En fait, on est déjà passé à l'exécution. » Parmi les actes qui ont suivi de près les

paroles, on peut citer l'érection de vastes huileries destinées à traiter les amandes de palme, sur les bords de la Tamise, pour remplacer les huiles et leurs dérivés que Hambourg tirait naguère des amandes de l'Afrique anglaise et revendait à nos Alliés.

La fondation récente d'une société anglo-italienne pourvue de puissants appuis financiers concrétise le mouvement général qui maintiendra et stimulera encore la renaissance économique de la Péninsule. On voit abonder depuis quelques mois les études sur les richesses naturelles de l'Italie; les écoles techniques se multiplient sur cette terre de la culture classique. Pratiquement des usines se sont élevées, des navires sont en chantier, quelques gisements de lignite ont été découverts en Sicile, les chutes d'eau sont mieux utilisées, compensant, dans une certaine mesure, l'extrême cherté du charbon de terre.

La mise en valeur rapide des territoires russes et sibériens et l'approvisionnement de leurs 180 millions d'habitants exigent aujourd'hui d'importants concours que l'Empire des Tsars a su s'assurer. A la fin de juillet des missions d'ingénieurs anglais sont allées visiter les principaux centres industriels russes et dresser la liste de ce que l'Angleterre pourrait leur fournir, liste qui sera constamment tenue à jour. Des hommes d'affaires japonais ont procédé de même, spécialement dans la région du Caucase. De grandes maisons françaises participent au développement de la métallurgie russe, tandis que les américains engagent des capitaux considérables dans diverses entreprises russes au premier rang desquelles figurent les mines et les voies ferrées. Les nouveaux plans du Gouvernement[1] relatifs à la construction des canaux et chemins de fer ont été conçus de manière à proportionner les moyens de transport aux progrès industriels et commerciaux de chaque région. Ces travaux doivent favoriser en premier lieu la création et le fonctionnement de certaines industries vitales qui font encore défaut à la Russie et dont une « Commission industrielle », présidée par M. Timiriazeff, est chargée de provoquer la naissance. La Direction générale des Forêts prépare une exploitation rationnelle du bois, dans la région septentrionale, d'accord avec des entreprises privées auxquelles l'État se

1. Voir *Bulletin* de la Chambre de commerce russe de Paris (août 1916).

lierait par des contrats à longs termes. Dans l'Asie Russe la culture du coton s'étend au point de faire face cette année à une grande part des besoins nationaux. Pendant le printemps dernier c'est surtout vers les mines et l'alimentation que s'est porté l'esprit d'entreprise conformément à la production naturelle du pays. Au total, en 1916, les sociétés nouvelles fondées en Russie ont été plus nombreuses et plus importantes que dans les périodes correspondantes de 1915 et de 1914. On peut compter que la paix trouvera l'Empire russe en marche vers une production dont les conséquences seront considérables pour l'Europe.

Au Canada, depuis la récolte merveilleuse de 1915, l'essor économique s'est accentué d'une façon typique. L'exportation a doublé en un an. Toutes les extractions minières, sauf celles de nickel et de fer, sont en progrès sur celles de 1915 qui, elles-mêmes, atteignaient presque le niveau le plus élevé du temps de paix. Le Gouvernement accorde des primes qui subsisteront quelques années après la guerre pour la production du pétrole et du zinc ainsi que pour l'affinage du nickel. La Nouvelle-Écosse vient d'ouvrir un charbonnage, de remettre en exploitation une mine de tungstène, de fonder des aciéries; la province de Québec entame des couches de kaolin, de silice et de feldspath qui permettront de remplacer les verres, faïences et porcelaines germaniques; les grandes usines de Trail prépareront l'acide sulfurique indispensable à toutes les branches de l'industrie; elles fourniront aussi de l'acide fluorhydrique, fondront du plomb et commencent à affiner du cuivre. Dans l'Ontario se développent des fabriques de cuirs vernis, de tapisseries, de produits chimiques, d'appareils électriques et de pianos, qui, non seulement au Canada, mais en Australasie et en Angleterre se substitueront à des produits autrichiens. Les conifères de la Colombie britannique sont employés depuis l'hiver dernier à la fabrication des allumettes. La production de la pulpe de bois et celle du sucre de betterave font des progrès que l'on ne saurait évidemment comparer à ceux de pays plus anciens et beaucoup plus peuplés, mais qui promettent pour l'avenir des ressources appréciables. Afin de favoriser ces progrès, dont le Canada donne aux Alliés l'exemple le plus encourageant, le C. P. R., soutenu à cet effet par le Gouvernement, vient d'annexer à ses usines de Trail une école technique ainsi qu'un grand laboratoire de

chimie et de métallurgie; les moyens de publicité employés jusqu'ici pour stimuler l'immigration seront étendus à toutes les informations économiques. Le C. P. R. a déjà réuni un groupe de techniciens spécialisés dans les diverses branches de production nord-américaine; le résultat de leurs recherches sera propagé par un bulletin qu'éditera le service central de renseignements économiques situé à Montréal. Lord Schaughnessy, l'un des plus ardents apôtres de ces innovations avec Sir George Foster, déclarait le 24 avril : « Il est temps que chez nous un organe s'occupe des recherches qui permettront de développer nos richesses minérales, hydroélectriques, et autres. De nombreux produits, autrefois gaspillés ou exportés à l'état brut, seront traités ici pour notre plus grand avantage. Le gaspillage de la paille dans nos champs de blé et de 75 p. 0/0 du bois de nos forêts devrait cesser, tandis que de plus abondants capitaux pourraient être placés dans l'exploitation de nos ressources naturelles telles que mica, manganèse, graphite, talc, molybdénite.... » Pour exporter ces produits les moyens de transport se multiplient : le C. P. R. augmente sa flotte sur les deux océans, le Grand Trunck ajoute des navires à la sienne dans le nord du Pacifique.

L'activité des constructions navales, condition capitale de l'union économique, a été surexcitée par la guerre au Japon comme au Canada, comme en Angleterre. De nouvelles lignes de navigation, substituées en partie aux lignes allemandes, relient notre allié d'Extrême-Orient aux deux Amériques, à la Sibérie, à la Chine et à l'Australie. Une fermentation extraordinaire de labeur fécond se manifeste depuis l'an dernier sur les côtes du Pacifique. Les Japonais, assimilateurs, pratiques, laborieux, tenaces et affinés, enlèvent rapidement aux ennemis leur situation dans cette partie du monde et au delà. Les exportations japonaises de 1915 surpassaient celles de 1914 et le progrès s'accentue en 1916. Il est remarquable pour certains articles autrefois originaires d'Allemagne : pneumatiques, engrais chimiques, ustensiles d'aluminium, conducteurs électriques, étoffes de laine, souliers.... Le Japon se substitue à l'Allemagne pour vendre du carton, des meubles et des jouets en Chine et en Europe, des cotonnades et mousselines en Orient, des soieries au Cap; il modifie les modèles de ses porce-

laines pour concurrencer celles de la Saxe et de la Bohême; il cherche des couleurs dans le goudron, le benzol et l'aniline importée des États-Unis. Il s'est mis à produire le phosphore rouge et les treillages de fil de fer nécessaires à sa propre industrie. La dernière campagne sucrière lui a donné 400,000 sacs au delà de ses besoins; la première cargaison de sucre japonais est arrivée en Australie cette année. Il fournit maintenant du bois à la Nouvelle-Zélande et des ouvriers nombreux à l'Australie; ses assureurs ouvrent des succursales aux Indes. Dans le 1er trimestre 1916, il a fondé 764 sociétés d'un capital supérieur à 20,000 yen, en particulier pour les produits chimiques, le sucre raffiné, la pulpe, le papier, le tissage, la métallurgie, l'électricité (20,000,000 yen), l'huilerie; des extensions ont eu lieu dans la verrerie, la minoterie et la sucrerie (18 millions de yen). Ce ne sont pas encore des entreprises géantes, mais leur foisonnement est significatif. Il déborde sur le continent asiatique : la Corée et une partie de la Mandchourie sont rapidement mises en valeur.

L'Inde anglaise avec ses filatures, l'Australie avec ses fonderies, l'île Maurice et la Jamaïque avec leurs plantations de canne à sucre, le Maroc grâce à la construction de ses routes et de ses ports, grâce à sa main d'œuvre abondante et bien gouvernée, participent à cette évolution féconde dont il n'est donné ici que des exemples fragmentaires.

*
* *

Au milieu d'un si rapide mouvement, des erreurs sont inévitables. Des crises de pénurie ou de surproduction en résulteront et risqueraient de prendre une ampleur redoutable, si le commerce des Alliés ne trouvait un régulateur dans les marchés neutres.

L'importance de ceux-ci, évidente aujourd'hui et non moins certaine demain, pour la restauration de notre outillage industriel, condition nécessaire de l'union économique, peut être aussi grande en d'autres circonstances cachées par ce voile qu'on nomme « le hasard ». C'est un principe d'assurance que les risques soient répartis sur le plus grand nombre ou la plus grande étendue possible. Il faut donc associer aux aléas de notre production et de nos

besoins le maximum de copartageants, pourvu qu'ils ne cherchent pas à paralyser la main que nous leur aurons tendue. L'Italie et la France en particulier, ne peuvent écouler chez leurs seuls alliés tous les produits de luxe agricoles ou industriels qui forment une part essentielle des revenus nationaux.

Il y a plus. Nos ennemis ne manqueront pas de chercher en territoire neutre, comme ils le font déjà, une compensation aux affaires qu'ils auront perdues chez les Alliés. Sans doute, s'il faut en croire ses statistiques, l'Allemagne exportait en temps de paix un peu moins chez les Neutres que chez les Alliés (2.773 millions de francs aux Neutres contre 2,933 millions à nous en 1903, puis 3,378 millions aux Neutres contre 3,741 millions à nous en 1913). Ces pays, sauf les États-Unis, ne sont pas encore de très riches acheteurs. Cependant la guerre a procuré des capitaux surabondants à certains neutres et commence à améliorer une situation critique chez certains autres : l'Espagne a rapatrié une grande partie de sa dette et l'Argentine a augmenté sensiblement ses disponibilités d'or. De même que les banques allemandes ont adopté le principe de stimuler par leur concours des entreprises naissantes susceptibles de devenir de riches clientes, de même l'Allemagne commerçante en général continuera dans la mesure du possible à commanditer les pays neufs pour être un jour associée à leur prospérité. Elle a fondé chez eux des établissements d'apparence neutre qui fraient la voie aux exportations allemandes; l'une des principales craintes du commerce allemand est de voir les Alliés user davantage du même procédé[1]. En dépit de la vigoureuse concurrence du Japon et des États-Unis[2] ces maisons cherchent à maintenir leur situation par des affaires locales et préparent avec une ténacité que l'on ne saurait trop signaler la reprise du commerce germanique après la guerre. Les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche mettront évidemment tout en œuvre, complaisances apparentes et pression, pour réduire au minimum les obstacles que rencontreraient les échanges de leurs nationaux avec les pays

1. Voir le périodique *Export*, du 17 décembre 1915.

2. Dans une conférence faite le 5 juin à la Société d'Économie Politique, M. Germain Martin a fourni des renseignements abondants et précis sur la substitution d'entreprises américaines et japonaises aux entreprises allemandes.

neutres. Avant ce jour, il faut l'espérer, le commerce des Alliés aura renoué de son mieux ses relations du temps de paix dans les milieux favorables. Certains groupes, dans les pays neutres eux-mêmes, sont portés vers nous par défiance du commerce allemand[1].

***

Il n'y a pas de système politique ni commercial qui prévoie toutes les difficultés et dispense d'une perpétuelle vigilance. D'ailleurs, si bien adaptée que l'Union économique des Alliés soit aux circonstances, elle n'aurait aucune portée si elle restait dans le domaine des actes officiels.

Sa valeur dépend de la manière dont les millions de producteurs, de consommateurs et de commerçants en appliqueront les principes. Quelques-uns pour la fabrication de produits autrefois monopolisés par nos ennemis obtiendront des subventions de l'État. Les avantages de ce genre ou leurs équivalents ne pourront jamais se répandre sur l'ensemble des affaires : la majorité d'entre elles n'auront à compter que sur l'initiative de leurs chefs. On a vu que la production de plusieurs pays amis était animée d'un élan qui a dépassé les prévisions optimistes. Il faut que ce beau mouvement dure et se propage sans trop d'à-coups, que les producteurs et commerçants alliés sachent modérer leurs prix et gagner par leur souplesse une clientèle plus étendue, d'autant que la ruine de beaucoup de leurs anciens clients s'ajoutera à d'autres causes pour imposer d'urgence la recherche de nouveaux débouchés.

Afin de s'orienter dans le chaos des premières années de paix, les hommes d'affaires auront plus que jamais besoin de services d'informations aussi sérieux que complets. Si l'union économique des Alliés pouvait s'appliquer dans ce domaine (il a été question d'un échange de renseignements entre eux pour l'industrie des produits chimiques), leur coopération commerciale se heurterait à moins d'obstacles.

1. Le *Commercial Chronicle* de New-York mentionnait, le 10 juin, le projet Rainey tendant à protéger les États-Unis contre le commerce étranger déloyal. Les fondations de la National City Bank, de New-York, et de l'American international Corporation, en Russie, ainsi que la nomination d'un attaché commercial russe à Copenhague sont des symptômes intéressants.

Du moins peut-on espérer que la diffusion des données pratiques qui sont déjà, pour ainsi dire, du domaine public, progressera d'une manière plus effective que par le passé. Il a été beaucoup parlé depuis un an de l'enseignement technique, des expositions, de la documentation constituée par les offices [1] du commerce extérieur et autres organes analogues; on a signalé le double écueil du pédantisme superficiel et de la spécialisation trop étroite. Le sujet n'est pas épuisé. Qu'il soit permis de rappeler en passant que l'éducation des peuples ne se fait pas seulement dans des écoles et dans les institutions professionnelles, mais aussi par les livres, les journaux, les voyages, l'exemple quotidien et par cette infinité d'impondérables qui crée les mouvements d'opinion. La presse en particulier, qui a si bien compris son devoir pendant la guerre, pourrait participer chaque jour à la formation économique de ses milliers de lecteurs. Si l'on suppose surmontées maintes difficultés inhérentes au caractère des personnes plus qu'à celui des choses, on peut se représenter les journaux de tous les pays alliés mettant en commun la moisson de faits instructifs constatés sur chacun de leurs territoires, les découvertes de ressources naturelles, des procédés industriels, les nouvelles combinaisons de l'organisation commerciale et financière, l'indication aussi complète et aussi exacte que possible des offres et demandes, des moyens de communication, etc.... Ils devraient faire mieux connaître les pays alliés et les colonies; éveiller l'intérêt du grand public pour les aspects si variés, les ressources et les débouchés si nombreux de ces territoires qui, concentrés pour la production intensive comme la Belgique, ou déployés sur deux continents comme la Russie, ont joué le premier rôle dans la mise en valeur du monde. Il y avait hélas du vrai, vers les premiers temps de l'entente franco-anglaise, dans cette boutade d'une femme sipirituelle qui intitulait « l'Ile inconnue » une étude de la société anglaise. Serait-ce trop demander à la presse quotidienne que de compter sur elle pour mener campagne contre la camelote, toujours trop chère, contre le faux luxe et contre une fâcheuse esthétique dont les principales sources jaillissaient dans les usines, ateliers et universités entre Bonn, Münich et König-

1. *Notre commerce d'exportation*, par Adolphe Landry, député. *Notre avenir*, par Victor Cambon, etc.

sberg? Il serait si bon de mettre en honneur l'élégance simple de nos vieilles demeures provinciales, le solide confort anglo-saxon, la clarté italienne, la délicatesse des produits japonais, l'originalité séduisante qui caractérise l'œuvre des nations slaves.

Le programme de l'union économique des Alliés est énorme, presque écrasant. On devra faire crédit de quelques tâtonnements à ceux qui assument la tâche d'organisation. Mais les succès obtenus depuis deux ans dans les pires circonstances, — le blocus de l'Europe centrale réalisé, la plupart de ses produits remplacés, et parfois avec bénéfice, l'outillage industriel de cinq peuples profondément transformé, leurs efforts coordonnés, — témoignent par avance de l'adaptation dont les Alliés seront capables en unissant leurs ressources dans les conditions plus favorables de la paix. Malgré les tentatives dissolvantes de concurrents dangereux, ils sauront assurer par cette union le libre développement de leurs énormes forces productives heureusement distribuées entre toutes les parties du monde.

EUG.-B. DUBERN.

LITTÉRATURE DE GUERRE ALLEMANDE

Aux jours néfastes de l'été 1914, quand un ciel couleur de sang planait sur l'Europe. Maximilien Harden proclama cette loi fondamentale de la diplomatie allemande : « A mon avis, les gouvernants responsables ont souvent non seulement le droit, mais même le devoir de nier ce qui est vrai et d'affirmer ce qui est faux.[1] » Peut-être conviendrait-il d'inscrire cette maxime en tête de ces considérations sur la littérature de guerre allemande! Ce devoir fut accompli par les chefs de la Wilhelmstrasse comme par les scribes innombrables qui entreprirent d'innocenter les auteurs de la guerre, d'accommoder au goût des neutres la vérité allemande et de présenter sous un jour séant les « buts de guerre » allemands.

Point de condamnation en bloc contre les Allemands qui ne partagent pas nos convictions et ne s'inclinent pas devant notre idéal! Le patriotisme, même quand il s'égare, constitue une circonstance largement atténuante. Il est cependant des vérités évidentes que l'on s'étonne de voir méconnues par des hommes sains d'esprits et de bon sens. Dédaignant la tourbe vulgaire pour qui l'injure est un argument et l'ignorance une force, nous voudrions botaniser dans les écrits de quelques protagonistes de la *kultur* à qui l'éclat de leur talent ou l'extravagance de leurs balourdises a valu quelque notoriété.

Notre choix s'est porté sur des ouvrages et sur des auteurs de valeur inégale[2]. Karl Helfferich, vice-chancelier de l'Empire allemand,

1. *Zukunft* du 1er août 1914, p. 146.

2. Dr Karl Helfferich, *Die Entstehung des Weltkrieges im Lichte der Veröffentlichungen der Dreiverbandmächte.* — Friedrich Naumann, *Mitteleuropa* (86e au centième mille). — Dr Ernst Muller-Meiningen, *Der Welktrieg und « der Zusammenbruch des Völkerrechtes »* (3e édition). — Dr Albert Ritter (Winterstetten), *Der organische Aufbau Europas.* — Dr A. Procksch, *Englische Politik und englischer Volksgeist.* — Spectator Galliæ, *Frankreichs Kriegsvorbereitungen in Bild und Wort.* — Marie Luise Becker, *Ein Beitrag zur Aufklärung der feindlichen Greuelberichte.* — Dr Hans Zimmer, *Kaiser Wilhelm II als Deutscher, eine Volkstumsstudie.* — M. P. C. Valter, *Neue Beiträge zur Entstehungsgeschichte des Weltkrieges*, 1914. — Dr E. van Dieren, *Gedanken eines Holländers über den Weltkrieg.*

est un financier éminent que l'on dit être un grand homme d'État. Friedrich Naumann, directeur de la *Hilfe*, jouit dans son pays et au dehors d'une renommée de bon aloi que son *Mitteleuropa* n'a pas diminuée. Le député Dr Ernst Muller-Meiningen est un jurisconsulte de talent que la politique a grandi encore; son gros ouvrage sur *La guerre mondiale et « l'effondrement du Droit des gens »* est, à notre avis, le réquisitoire le plus serré et le plus perfide qui ait été dressé contre les adversaires de l'Allemagne. *Spectator Galliæ*, un auteur anonyme presque sympathique, et Marie-Luise Becker, une vieille Parisienne, dit-on, ont imaginé une explication infiniment ingénieuse des atrocités allemandes; la fiction embellit l'histoire en la falsifiant. Le *Geheimrat* Procksch est quelconque; sa plume vagabonde mêle le vrai au faux et débite des énormités, parce qu'ainsi l'exige, à son avis, le salut de la patrie. En mettant en vedette l'exquis couple hollandais — Valter et van Dieren —, le service de propagande berlinois a songé plutôt à l'amusement qu'à l'édification de ses clients. Valter, plus allemand que les Allemands eux-mêmes, ignore tout de l'histoire; l'esculape d'Amsterdam estime, non sans quelque présomption, que sa brouille avec le *Telegraaf* est un fait politique capital. Hans Zimmer chante Guillaume II; bravement il remplit son devoir comme feu Triboulet jadis remplissait le sien. Triboulet, a écrit Rabelais, était un morosophe, un fou-sage; Hans Zimmer, le bouffon de notre troupe en représentation, n'est qu'un sot.

*
* *

Dix voix discordantes accompagnent l'exclamation mensongère que lança Guillaume de Hohenzollern devant des amoncellements de cadavres allemands : « Je n'ai pas voulu cela ». Ernst Muller-Meiningen, haineusement, la redit. Friedrich Naumann est plus circonspect :

En été 1914, l'épouvantable guerre n'était ni voulue ni diplomatiquement préparée. Nous renonçons à examiner les explications embrouillées qui ont été fournies sur l'explosion de la guerre; ces choses seront étudiées plus tard quand seront connues toutes les pièces du dossier.... Les Empires de l'Europe centrale n'étaient armés que pour la défense.... A ses débuts, la guerre était strictement défensive[1].

1. *Mitteleuropa*, p. 9.

Ponce Pilate a laissé des descendants dans les montagnes saxonnes. Albert Ritter abhorre la Triple-Entente qui assaillit les Empires pacifiques :

La Triple-Entente produisit son dernier chef-d'œuvre quand, la formidable machinerie de la calomnie étant en pleine marche, elle contraignit l'Allemagne à déclarer la guerre à l'est et à l'ouest[1].

Il abrite les coupables derrière le paravent des impondérables, des forces naturelles, de la volonté divine, du destin : « Le destin, seul, a agi et, dans son action, les plans humains et les volontés humaines n'eurent aucune part[2] ». Valter et van Dieren célèbrent l'empereur allemand, prince de la paix, ainsi qu'il sied à de bons Hollandais :

Car, géographiquement, l'Allemagne et la Hollande font un seul tout... Les Germains sont... un peuple entreprenant, pacifique, patriotique, brave, exceptionnellement doué et exceptionnellement énergique... dont le sang coule dans nos veines, dont la *kultur* est notre *kultur*, dont la prospérité, de plus en plus, commandera notre prospérité[3].

Entre Allemands et Néerlandais la communauté de race, de langue, de mœurs, d'usages, de tempérament et la situation géographique ont fait naître tant d'intérêts communs qu'une entente intime, dans de nombreux domaines, deviendra nécessaire[4].

L'indépendance de la petite patrie mi-allemande recule au deuxième plan. L'Allemagne la maintiendra contre tous les ennemis. Les pangermanistes tiennent un langage différent.

Puisque Guillaume II demeure candidat au prix Nobel pour la Paix et que la robe-prétexte de M. von Bethmann-Hollweg est d'une immaculée blancheur, la guerre a été voulue soit par la Russie, destinataire de la première déclaration de guerre, soit par la France, qui fut assaillie en second lieu, soit par l'Angleterre — *Gott strafe England!* — qui osa jeter le gant à l'invincible Germania, soit enfin par ces trois puissances, unies entre elles par les liens d'une monstrueuse complicité.

La République française est ménagée par tous. Peu de voix font

1. P. 11.
2. P. 9.
3. Valter, *op. cit.*, p. 182.
4. Van Dieren, *op, cit.*, p. 165.

écho à Albert Ritter rejetant sur elle « la responsabilité primordiale (*Ururheberschaft*) d'une guerre issue de l'Alliance de revanche franco russe »[1]. Quelques bavards insinuent que la Russie et l'Angleterre n'auraient pas risqué l'aventure si elles n'avaient pas compté sur les armées de France. Friedrich Naumann est presque francophile :

Quand commença la guerre, beaucoup d'entre nous — et je fus de ceux-là — croyaient encore à une entente possible avec la France pour qui Allemands, Autrichiens et Hongrois n'éprouvaient aucune animosité. Notre main sera tendue aux Français quand ils la voudront saisir[2].

Le rameau d'olivier cachait la grenade meurtrière. Qui donc commit le crime? La Russie, répondent Guillaume II, Helfferich et Bethmann-Hollweg. D'autres, après le 4 août 1914, accusèrent l'Angleterre. A la séance du Reichstag, du 2 décembre 1915, le chancelier précisa l'opinion officielle :

Aucun doute n'existe, à notre point de vue, sur les responsabilités de cette guerre, la plus grande de toutes les guerres. La responsabilité apparente appartient à ceux qui, en Russie, réclamèrent et obtinrent la mobilisation générale de l'armée russe; la responsabilité réelle incombe au gouvernement anglais.

La guerre a trois auteurs responsables : la France, auteur primordial; la Russie, auteur apparent; l'Angleterre, auteur réel Que voulez-vous de plus? Des preuves? On les connaît au pays de Mommsen. Elles apparaissent dans les circonstances qui ont précédé le crime et dans celles qui en ont accompagné la perpétration : antécédents du crime; pourparlers diplomatiques de juillet août 1914. L'étude des faits diplomatiques est particulièrement probante et, quoi qu'en pense Friedrich Naumann, elle fournit des conclusions que l'histoire n'infirmera pas. Comme elle paraît peu utile à la thèse allemande, Muller-Meiningen, Schiemann, Procksch, Valter, van Dieren s'en dispensent.

Moins timoré, Karl Helfferich s'attaque à ces faits redoutables qu'il fait débuter au 31 juillet 1914. Le procédé est judicieux, mais peu logique. S'il permet d'ignorer l'ultimatum autrichien, le refus

1. P. 62.
2. P. 1.

d'en prolonger le délai, les subterfuges des Jagow, des Berchtold et des Macchio, les diverses propositions anglaises et russes, il ne peut entraîner aucune conviction. Karl Helfferich écrit à la quatrième page de son livre :

Aucun doute n'existe sur la cause immédiate de la guerre. La guerre éclata parce que, le 31 juillet, de grand matin, le tsar ordonna la mobilisation générale de l'armée et de la marine russes et que le gouvernement russe refusa de démobiliser quand l'Allemagne l'en requit.

Que l'excellent financier nous permette de traduire *Anlass* (occasion, cause) par prétexte, et nous partagerons la première de ces deux opinions! Nicolas II pouvait-il temporiser jusqu'à ce que toutes les troupes austro-hongroises fussent massées à ses frontières et que fussent terminées en Allemagne, sous le couvert du mystérieux « garde-à-vous » lancé depuis dix jours, toutes les préparations de la guerre? Guillaume II lui en donna le conseil. Le souverain russe entendit mieux les pulsations du cœur russe que l'astucieux cousin de Berlin, et le miroitement de la *schimmernde Wehr* ne produisit aucun effet.

Quelles furent les causes profondes de la mobilisation générale dont Nicolas II et son gouvernement comprenaient toute la gravité?

Je fus contraint d'agir ainsi, télégraphia le tsar au roi George V, à la suite de la mobilisation complète de l'Autriche, du bombardement de Belgrade, de la concentration de troupes autrichiennes en Galicie et des préparatifs militaires secrets de l'Allemagne [1].

Habitués aux changeantes variations des Hohenzollern, les zélateurs allemands osèrent mettre en doute la parole d'un prince qui ne composa jamais avec la vérité. Karl Helfferich déroge quand, dans un langage qui frise parfois l'impertinence, il appuie les vociférations de ces aveugles volontaires.

Prenant le contre-pied de la thèse russe, il prétend que la mobilisation générale austro-hongroise suivit la mobilisation générale russe. La mobilisation austro-hongroise fut décrétée le 31 juillet, « à la première heure [2] ». Cette date est universellement admise.

1. Documents parlementaires anglais, *Miscellaneous*, n° 10 (1915), Cd 7860, p. 537.
2. Livre jaune, n° 115, Dépêche de M. Dumaine à M. René Viviani.

M. B de l'Escaille place la mobilisation générale russe au 30 juillet, à 4 heures du matin : son affirmation est contraire à tous les faits. La Russie mobilisa le 31 juillet 1914. A quelle heure? *Dissentiunt auctores.* « Très tôt, ce matin », écrit Karl Helfferich. Une dépêche du comte Szapary porte « ce matin », dans l'édition française du Livre rouge, et « tôt aujourd'hui » (*early to-day*), dans l'édition anglaise du même recueil[1]. Le Livre blanc est particulièrement instructif : « ce matin », dans l'édition officielle en langue allemande; « au courant de l'après-midi » (*during the afternoon*), dans l'édition officielle en langue anglaise. Dans son télégramme du 31 juillet, 2 heures de l'après-midi, Guillaume II ignore la mobilisation russe. Quelques instants ou quelques heures plus tard, il mande au roi George V :

Je viens d'apprendre du chancelier que, d'après des renseignements que celui-ci vient de recevoir à l'instant, Nicolas a ordonné cet après-midi la mobilisation générale de son armée et de sa flotte[2].

L'espionnage allemand ne se laverait jamais de sa honte si la mobilisation générale russe, ignorée à Berlin à 2 heures de l'après-midi, avait été décrétée à Pétrograd aux premières heures du matin. Il semble que la décision impériale ait été prise vers 11 heures du matin.

Une leçon assez piquante se dégage de la combinaison du télégramme, cité ci-dessus, de Guillaume II et du Livre blanc allemand. M. von Bethmann télégraphie, le 31 juillet, à ses ambassadeurs :

A la suite de ces mesures (la mobilisation générale russe) la sécurité de notre pays nous a obligés à proclamer le *Kriegsgefahrzustand* (état de menace de guerre)[3]....

La Russie a ordonné la mobilisation générale de son armée et de sa flotte.... Nous avons proclamé alors le *Kriegsgefahrzustand*[4].

Le *Kriegsgefahrzustand* a été proclamé à midi[5]. Deux heures plus tard, la mobilisation russe, cause première de cette mesure, était

1. N° 52.
2. *Miscellaneous*, n° 10 (1915), Cd 7860, p. 539.
3. Livre blanc, n° 24, Dépêche à M. de Pourtalès.
4. Livre blanc, n° 25, Dépêche à M. von Tchirschky.
5. Livre jaune, n° 117.

encore ignorée à Berlin. M. von Bethmann-Hollweg n'est décidément pas à l'aise dans les bottes de Bismarck.

Les documents diplomatiques établissent que l'Allemagne lança son ultimatum impertinent du 31 juillet pour arrêter l'Autriche faiblissante sur la voie des concessions. Bravant tous les faits, Karl Helfferich écrit :

> Quand se manifesta, sous la poussée allemande, l'esprit conciliant du gouvernement austro-hongrois, les dirigeants russes rompirent les ponts qui conduisaient vers la paix et rendirent la guerre inévitable [1].

Depuis le début de la crise, ajoute-t-il, la Russie voulait la guerre « pour dominer dans les Balkans »; elle la voulut immédiate quand, « dans la soirée du 29 juillet, la France lui promit, formellement et inconditionnellement, son concours armé ». La France fit cette promesse « quand elle se crut sûre du concours anglais », c'est-à-dire dans la matinée du même jour [2].

Autant d'affirmations, autant d'erreurs. Le 31 juillet, M. Sazonow caressait encore « l'espoir de trouver une issue pacifique[3] ». La Russie ne douta jamais du concours de la France alliée. Lorsque M. von Schoen se présenta, dans la soirée du 1er août, au Quai d'Orsay pour connaître l'attitude de la France au cas d'un conflit russo-allemand, « il dit de lui-même que celle-ci n'était pas douteuse ». Sept jours plus tôt, M. Paléologue avait informé son collègue anglais à Pétrograd « que la France remplirait, si cela devenait nécessaire, toutes les obligations que lui imposait son alliance avec la Russie »[5]. L'alliance, objecte Karl Helfferich, était purement défensive. C'est exact. Mais on savait en France que la Russie ne se lancerait pas dans une guerre offensive. Le gouvernement russe savait, et M. von Bethmann avait certainement appris du prince Lichnowski, que la Grande-Bretagne n'assisterait pas, l'arme au pied, à une guerre européenne dont la violation de la Belgique serait le prélude et l'hégémonie européenne l'enjeu [6]. Puisqu'une telle guerre était voulue par l'Austro-Allemagne, la France pouvait

1. P. 14.
2. P. 23.
3. Livre orange, n° 69.
4. Livre jaune, n° 125.
5. Livre bleu, n° 6.
6. Livre bleu, n° 89.

compter sur son amie de l'Entente cordiale. Eut-elle tort de croire qu'une déclaration d'absolue solidarité des trois puissances de l'Entente calmerait les ardeurs pangermanistes? Peut-être. L'erreur, si erreur il y eut, nous a valu l'éloquente affirmation des sentiments pacifiques français et anglais.

Il est certain, écrit ailleurs Karl Helfferich, qu'un refus français aurait retenu le parti militaire russe, et il est vraisemblable, pour ne pas dire plus, qu'un refus anglais aurait retenu la France [1].

Pourquoi envisager des hypothèses qui ne se sont pas produites quand des faits concrets s'offrent à l'analyse? Le texte de M. Helfferich devrait se lire ainsi : Il est vraisemblable que l'Autriche-Hongrie n'aurait pas lancé son arrogant ultimatum serbe si l'Allemagne ne l'y avait poussée, et il est certain qu'un mot venu de Berlin l'aurait retenue sur la voie de la paix.

Ce travail de commande n'a pas grandi le vice-chancelier de l'Empire allemand.

*
* *

Comme la vérité est une et déplaisante, et l'erreur innombrable, les scribes allemands de quatrième grandeur s'égarent volontiers dans le dédale sans issue des antécédents.

Le *Geheimrat* Procksch a des trouvailles :

La France offrit un jour à l'Allemagne des terres marocaines pour établir des dépôts de charbon, mais la perfide Albion s'opposa à la transaction [2].... Sur le sol de la Belgique neutre, le gouvernement anglais fit faire d'Anvers la plus puissante citadelle de l'Europe.... Dès l'année 1913, le même gouvernement envoya des munitions anglaises à Maubeuge [3].... Le vicomte Grey, pendant de longues années, feignit de travailler à un rapprochement anglo-allemand pour que les honnêtes hommes d'État et les honnêtes diplomates allemands ne soupçonnassent point son projet de faire à l'Allemagne une guerre d'extermination.... L'héritier de Serbie a fait assassiner l'héritier du trône voisin....

Son œuvre contient une vérité : « Ni la France ni la Russie ne voulaient la guerre », qu'affaiblit cette erreur monstrueuse : « Grey,

1. P. 47.
2. P. 24.
3. P. 33.

l'onctueux apôtre de la paix, les contraignit à aller en guerre ». La critique allemande constate avec joie que le *Geheimrat* Procksch a puisé ses renseignements « aux meilleures sources », et que son livre fait honneur à la *Gründlichkeit* allemande. Tant mieux! Le *Burgfrieden* demeure intact, et Léopold von Ranke est mort depuis trente ans.

*
* *

N'étaient ses dimensions respectables — près de 200 pages de texte, — le livre de Valter pourrait être la « composition médiocre » d'un « primaire » médiocre. Qu'il soit pardonné! On peut se dispenser de le lire et, d'autre part, le but de l'auteur est louable : empêcher la Hollande de renoncer à sa glorieuse neutralité pendant la guerre et l'empêcher, après la guerre, de se ranger aux côtés de l'Angleterre, sa pire ennemie. Haine à l'Angleterre belliqueuse, égoïste et brutale; gloire à l'Allemagne puissante, militarisée et pacifique : inlassablement le brave Valter fredonne ce double refrain.

L'Allemagne, avant la guerre, régissait l'univers :

Depuis 1908, l'ordre international fut maintenu par les soldats allemands, et ni la France ni la Russie n'osèrent s'attaquer à un empire aussi puissamment armé [1].

Valter exagère. Si le joug teuton pesait lourdement sur l'Europe, il n'était pas parvenu à enserrer toutes les nuques. Le fléau militariste franchit les frontières allemandes et contamina les autres États.

L'Allemagne armait pour éviter la guerre et non pas pour aller en guerre. Le militarisme allemand qui fait des jeunes gens des soldats vigoureux et des membres utiles de la collectivité fut une véritable bénédiction. Le continent européen et la Hollande lui doivent de longues années de paix [2].

Maître de l'univers et maître de l'Europe, Guillaume II n'abusa pas de sa toute-puissance; « il demeura conciliant et détesta toutes les violences ». On l'a accusé de viser à l'hégémonie mondiale, de tendre vers une absolue prépondérance économique, de caresser le

1. P. 119.
2. P. 108.

rêve fou de la domination sur mer. Il veut la liberté et non pas la domination sur mer. La prépondérance économique lui est assurée à jamais par les éminentes vertus de son peuple; elle n'a qu'un adversaire, l'Angleterre, et cet adversaire est sans forces; « le négociant anglais disparaît quand se présente le négociant allemand »[1]. Même en Asie Mineure où on lui prêtait de noirs desseins, l'empereur allemand ne songea jamais ni à « porter atteinte aux intérêts légitimes des autres puissances » ni à « établir l'hégémonie allemande »[2].

Magnanime jusqu'à la faiblesse, il laissa vivre l'Angleterre, la Russie, la France.... Il pouvait, vers 1900, écraser l'Angleterre rivale soit en se mettant à la tête d'une coalition franco-russo-allemande, soit en laissant agir la France, aigrie par Fachoda, et la Russie « toujours prête à combattre » : il ne s'engagea pas à rester neutre au cours d'une guerre contre l'Angleterre. « Ce ne fut pas, écrit Valter, de la bonne politique »[3]. Il pouvait, dans les premières années de son règne, « se libérer à jamais de la menace française » : sa passion pour la paix triompha. Vers 1905, nouvelle occasion d'en finir avec la France : il se contenta du renvoi de Delcassé.

Ce fut là une grande faute; car il eut été préférable de risquer l'aventure et d'étouffer en germe une politique qui menaçait les intérêts vitaux de l'Austro-Allemagne et la paix de l'Europe[4].

La même faute fut commise en 1909, quand « la situation internationale favorisait une action contre la France ». La force est le droit : la maxime est connue en Hollande.

L'idée de la guerre mondiale naquit dans le cerveau d'un prince indigne :

Édouard VII, roi frivole, recourut aux manœuvres diplomatiques, à l'épouvantail de sa flotte puissante et aux ententes multiformes pour pousser vers la guerre, qui les affaiblirait, les États du continent afin que, restée prudemment à l'écart, l'Angleterre pût asseoir son hégémonie sur les ruines du système européen[5].

Les ambitions moscovites, les ressentiments français et la méga-

1. P. 29.
2. P. 38 et 39.
3. P. 58.
4. P. 72.
5. P. 115.

lomanie anglaise la firent mûrir. La Conférence de la Paix de 1907 en annonça l'éclosion prochaine[1]. Valter fustige les diplomates et les hommes d'État qui siégèrent dans la capitale hollandaise :

Ils préconisèrent de prétendues règles de droit dont, dans le conflit imminent, leurs pays pourraient tirer des avantages politiques ou militaires.... Édicter ou confirmer le droit : cette idée leur demeura étrangère. Ils entendaient se servir du droit pour voiler leurs visées égoïstes[2].

Ils commirent une faute capitale quand ils reconnurent la qualité de belligérants aux civils prenant spontanément les armes pour repousser l'envahisseur. Ne faut-il pas rejeter sur les malheureux Belges la responsabilité des atrocités dont ils furent les victimes?

Dans la lutte future, la Hollande restera neutre. L'Allemagne est intéressée au plus haut point à la neutralité de la Hollande et du Danemark :

Militairement, tout d'abord, car elle n'a pas de fortifications sur la frontière hollandaise. Économiquement, ensuite. Comme le commerce entre neutres et belligérants reste libre, la neutralité hollandaise et danoise protégera les exportations dont le peuple allemand ne se peut passer et les communications allemandes passeront par les territoires des deux royaumes[3].

Un tiers survint qui brouilla ces ingénieux calculs. Valter n'avait pas prévu toutes les clauses du blocus allié. Mais son œil perçant envisage toutes les conséquences qui peuvent résulter de la guerre que l'Angleterre provoquera et que gagnera l'Allemagne. Même l'annexion possible de la Belgique n'est pas faite pour l'effrayer :

Comme la guerre prévue peut aboutir à la conquête de la Belgique par l'Allemagne, d'aucuns ont pensé que la Hollande devait tout faire pour l'éviter parce qu'une Hollande indépendante ne pourrait exister aux côtés d'une Belgique allemande.

L'anéantissement de la Belgique serait essentiellement favorable aux intérêts hollandais :

Maîtresse en Belgique, l'Allemagne aura plus d'intérêt que par le passé à l'existence d'une Hollande indépendante et neutre. Car, ayant moins à

1. P. 81.
2. P. 79 et 81.
3. P. 138.

redouter de l'Angleterre, affaiblie par le triomphe allemand, la Hollande fera valoir avec plus de fermeté ses droits d'État neutre de trafiquer librement avec les deux États centraux....

Du point de vue purement hollandais, cette éventualité (la mainmise allemande sur la Belgique) ne serait guère à redouter: notre situation internationale sera plus forte quand l'Angleterre aura perdu sa prépondérance.... Rotterdam et la Hollande entière fleuriront et connaîtront de beaux jours aux côtés d'Anvers, ville allemande...; une victoire anglaise leur vaudrait de bien mauvaises années[1].

Incidemment, par simple acquit de conscience, Valter fait allusion à cette répartition territoriale qui pourrait naître d'une impossible victoire alliée : la Zélande, le Limbourg et le Brabant septentrional, terres hollandaises, seraient abandonnées à la Belgique, tandis que la Frise orientale allemande serait attribuée à la Hollande. La question, n'est-il pas vrai, est oiseuse et ne mérite pas d'être posée.

*
* *

Si Valter, dilettante en histoire, n'est que ridicule, Van Dieren, son collègue en germanophilie, est franchement odieux. Suivant une boutade du *Telegraaf*, cet Esculape bas-allemand « comprend tout, parle de tout, écrit sur tout ». Sa méthode de « critique historique » est exquise comme est profonde sa science. Quelques grossières erreurs, de temps à autre, pour distraire le lecteur : Van Dieren nous apprend, par exemple, que l'Autriche-Hongrie conquit la Bosnie et l'Herzégovine, en 1878, par deux années de guerre[2]. Et quand, parfois, l'argumentation faiblit, les injures, surtout les très grosses injures, compensent cette faiblesse. La *kultur* — *Germania docet* — nous valut ce Tacite contemporain[3].

Le médecin Van Dieren joue franc jeu : « Ma tâche, dit-il, est de défendre le kaiser et son peuple[4]. » Comment concilier un plaidoyer *pro Germania* avec les devoirs de neutralité? Fort aisément. Il appartient aux neutres, placés au-dessus de la mêlée, « d'intervenir pour le droit, l'honnêteté et la morale, de dissiper les erreurs et de

1. P. 143.
2. P. 104.
3. P. 32.
4. p. 32.

défendre la vérité »[1]. C'est pourquoi les Hollandais sont les champions obligés de la cause allemande. Ce devoir comporte certains risques.

Le 8 juin 1915, Louis de Bavière, roi bavard, parla de la germanisation nécessaire des bouches du Rhin qui — on le sait à Amsterdam — sont situées en Hollande. Aussitôt une lettre autographe de Guillaume II informa la cousine de La Haye que parole de roi bavarois n'est pas parole d'empereur allemand et que la Hollande n'a rien à craindre. Béatement, Van Dieren écrit :

Si les Allemands triomphent, tout ira bien; de même, espérons-le, si les autres l'emportaient, même si Raemakers, du *Telegraaf*, devait dicter les conditions de paix [2].

La dernière hypothèse est chimérique; il suffit d'un mot d'esprit pour l'écarter. La première fut envisagée, le 4 août 1914, par M. von Jagow.

Répétez positivement, ainsi manda le secrétaire d'État allemand au prince Lichnowski[3], l'assurance formelle que, même en cas de conflit armé avec la Belgique, l'Allemagne ne s'annexera du territoire belge sous aucun prétexte. La sincérité de cette déclaration est prouvée par notre engagement solennel à l'égard de la Hollande de respecter strictement sa neutralité. Il est évident que nous ne pourrions annexer profitablement du territoire belge sans nous agrandir en même temps aux dépens de la Belgique.

Savourez ce morceau choisi de la littérature diplomatique allemande! Nous attaquerons les Belges, dit le diplomate teuton, et nos 10 millions de héros ne feront qu'une bouchée des 100,000 soldats du roi Albert; mais nous renonçons à l'avance aux dépouilles opimes. Il éprouve le besoin de prouver sa sincérité : « Nous avons un engagement solennel à l'égard de la Hollande de respecter strictement sa neutralité ». Il aurait dû ajouter : Nous avons aussi un engagement solennel à l'égard de la Belgique de respecter strictement sa neutralité et de la garantir contre toute attaque. Ne parlons pas de notre félonie envers le royaume belge au moment même où nous négocions

1. P. 67.
2. P. 40.
3. Livre bleu, n° 157.

avec vous pour en assurer l'impunité! Nous ne pouvons dépouiller la Hollande — ce serait contraire à nos engagements.

« Si les Allemands triomphent, écrit van Dieren, tout ira bien. » Si les Allemands triomphent, corrige la Wilhelmstrasse, ils annexeront la Belgique et, annexant du territoire belge, ils devront « s'agrandir aussi aux dépens de la Hollande. »

Le digne médecin a une double excuse : l'ignorance et la haine. Il sait haïr. Les Anglais « sont des ânes sains et vigoureux[1] »; ils sont « sots » et leur sottise empire chaque jour « parce qu'ils croient en leurs journaux et en l'efficacité de leurs sports[2] ». Songez que, jusqu'à ce jour, « ils refusent de substituer à leurs mesures, leurs poids et leurs monnaies démodés, les mesures, les poids et les monnaies des Hollandais et des peuples moins entêtés[3] ». Un tel peuple est capable de commettre tous les forfaits : « il a imaginé l'Entente pour anéantir l'Allemagne[4] ».

Les Italiens sont des « ânes qu'un poète hystérique, d'Annunzio, a précipités dans la guerre »; leur roi « n'a pas su résister à la volonté de son peuple »[5]. Pourquoi n'a-t-il pas suivi l'exemple de Constantin de Grèce « dont personne ne conteste la compétence diplomatique », qui retint ses sujets « décidés à combattre »[6].

Le médecin van Dieren fait sienne cette opinion de M. van Houten, ancien premier ministre néerlandais, sur le danger français :

> Jusqu'à nos jours, l'Allemagne fut victime du militarisme français. Toujours, avec succès, jusqu'en 1870, la France empêcha l'Allemagne d'atteindre, en s'unifiant, son plein développement[7].

Un jour blafard mais aveuglant découvre les auteurs de la guerre. La Triple-Entente dont « Grey reconnut, fort sottement, la politique agressive et hostile envers l'Allemagne » en assume la responsabilité collective. Très ingénieusement M. van Dieren trouve cet aveu dans une dépêche d'apparence fort anodine que le ministre anglais

1. P. 129.
2. P. 127.
3. P. 68.
4. P. 136.
5. P. 101.
6. *Ib.*
7. P. 72.

adressa à son ambassadeur à Berlin[1]. L'Allemagne fort sagement, prit les devants.

Les conjurés de « l'Entente cordiale » — le brave médecin confond « Entente cordiale » et « Triple-Entente » — avaient résolu d'aller en guerre dès que leurs forces seraient au point. Ils auraient préféré attendre un peu encore pour accroître leurs chances. Comme les circonstances sont tantôt favorables et tantôt contraires, les ministres eux-mêmes ne peuvent pas toujours préciser le moment propice. Les chances, cette fois, étaient contraires. Ayant constaté que ses ennemis voulaient temporiser pour gagner du temps, le gouvernement allemand dit, avec sagesse : dans ce cas, plutôt tout de suite[2].

Des incidents se produisirent dont la justification est laborieuse. L'Allemagne viola la neutralité du Luxembourg où le souvenir de Guillaume III des Pays-Bas est resté vivace et la neutralité de la Belgique. Ne parlons pas du Luxembourg : *de minimis non curat praetor*. La violation de la neutralité belge, prétendent quelques Hollandais timores, fut une infamie. — L'accusation, répond M. van Dieren, est grave. « Pourquoi ne l'adressez-vous pas à l'Entente ? » Peut-être pourrait-on lui objecter, si son dialogue n'était pas un monologue : parce que l'Entente n'a pas violé le Droit. « Ignorez-vous, demande-t-il encore, que le gouvernement anglais a tout fait pour empêcher l'Angleterre de prendre partie[3] ? » Allusion est faite ici au marchandage éhonté que M. von Jagow osa proposer au Foreign Office. « L'Allemagne, conclut Van Dieren, ne voulait pas violer la neutralité de la Belgique[4], si, finalement, elle s'y résolut, « la faute en revient à Grey[5]. »

Le vicomte Grey est le grand coupable :

Si trois individus devaient être pendus, — je ne suis pas partisan de la peine de mort, — ce devraient être, à mon avis, le capitaliste Lord Northcliffe, le socialiste Robert Blatchford et Grey, le ministre pacifiste[6].

L'Allemagne, affirme notre auteur, n'a pas violé le traité de 1839. Ce document diplomatique était devenu caduc, un chiffon de papier ;

1. Livre bleu n° 101 ; van Dieren, p. 125.
2. P. 155.
3. P. 156.
4. P. 157.
5. P. 117.
6. P. 89 et 128.

« basé sur des conditions qui avaient changé, il était éteint par prescription[1]. » La Belgique elle-même l'avait violé « en s'entendant, longtemps à l'avance, avec la France et l'Angleterre[2] ». Eût-il existé encore, l'Allemagne, assaillie par des nuées d'ennemis, aurait dû passer outre. *Not kennt kein Gesetz*, a dit M. von Bethmann; van Dieren invoque l'état de légitime défense. Ces sottises[3] ont quelque peu vieilli.

Par le sol de la Belgique complice, les troupes franco-anglaises allaient s'élancer vers les régions non protégées de l'Allemagne rhénane où Krupp fabrique ses lourds canons et ses montagnes d'obus[4]. Qui dévoila au médecin néerlandais ces noirs desseins? Bethmann-Hollweg qui les connaissait « de source sûre[5] » et, dès le 23 décembre 1911, le baron Greindl[6]. A ceux qui oseraient douter encore, van Dieren dédie cette considération additionnelle :

Même si la France et l'Angleterre avaient renoncé à cette agression, l'Allemagne aurait dû en escompter la possibilité et maintenir de forts contingents sur sa frontière ouest menacée[7].

Il est difficile de discuter avec un tel adversaire. La Hollande serait évidemment détachée de sa voisine bien-aimée si les flots de la mer du Nord descendaient par la vallée de l'Ems et, par les bassins de la Lippe et du bas Rhin, rejoignaient Rotterdam.

Qu'aurait dû faire la Belgique? S'incliner avec l'humilité qui convient à la faiblesse, devant l'injonction allemande et tolérer le passage. Étant en état de légitime défense, elle n'avait à se soucier ni du traité de neutralité ni des autres règles du Droit des gens. Le roi Albert aurait dû savoir que, en résistant à l'envahisseur allemand, « il combattait pour la France et l'Angleterre » et violait sa neutralité[8]. Le médecin van Dieren n'est pas de la lignée des Grotius et des Bynkershoek. La Belgique erra.

Par bêtise, par légèreté et par malentendu..., trompés, dupés, moralement empoisonnés..., manquant à la fois de mémoire et de sens histo-

1. P. 160.
2. P. 116.
3. P. 160.
4. P. 148.
5. Livre gris, n° 20.
6. P. 159.
7. P. 156.
8. P. 163.

rique..., les Belges entreprirent une action sotte et arriérée qui leur valut mille misères [1].

Basile continue son œuvre. L'Allemagne aurait protégé ses héros avec des boucliers humains ! — « Les Allemands, réplique le bon médecin, m'inspireraient du dégoût s'ils avaient commis ce crime; mais ils ne l'ont pas commis [2]. »

Des gaz délétères, venus des tranchées allemandes, auraient envahi les lignes belges et françaises ! — La belle affaire ! « Avant les Allemands, Anglais et Français employèrent *ou voulurent employer* ce moyen de détruire. » Le fait est sans gravité : « on échappe à ces gaz par la fuite [3] ».

Un sous-marin allemand coula le *Lusitania*, anéantissant un millier de vies innocentes. — Le paquebot de la Cunard affronta ce sort quand il embarqua 5,000 caisses de cartouches, 250,000 livres de tétrachloride d'étain destinées aux fabriques françaises de gaz asphyxiants et d'autres munitions. M. von Bernstorff a poussé la condescendance jusqu'à avertir les passagers; ceux-ci auraient dû s'embarquer sur des navires neutres. Le bon docteur plaint de tout cœur le commandant allemand, placé devant cette alternative cruelle :

Sacrifier tant de vies innocentes — ou laisser passer des munitions qui auraient porté le deuil dans des milliers de familles allemandes et nui gravement à la cause allemande.

Il a même de la pitié de reste pour les vrais coupables :

Que Dieu soit pitoyable au directeur de la Cunard, aux *gentlemen* de l'Amirauté, aux gouvernants anglais et à tous ceux qui osèrent employer des citoyens de diverses nationalités, même des femmes et des enfants, pour protéger le dangereux chargement [4].

Aux Hollandais qui osent parler des cruautés commises en Belgique par les héros de Sa Majesté Allemande, M. van Dieren rappelle les sévices qu'exercèrent, après la surprise du 26 août 1894 le général Vetter et ses soldats. Périsse la Hollande, mais que l'Allemagne vive !

1. P. 34.
2. P. 45.
3. P. 44.
4. P. 48.

Ce n'est évidemment pas dans les libelles de MM. Valter et van Dieren qu'il convient d'aller quérir l'opinion du peuple hollandais.

*
* *

Barbares, Huns, Vandales : dénominations déplaisantes que rejette le bon peuple allemand. Des vengeurs surgirent. D'aucuns, à l'instar du bon van Dieren, nient toute violence. D'autres dont le sens psychologique est plus affiné et la perfidie plus redoutable opposent aux atrocités allemandes qu'ils ne reconnaissent pas, des atrocités françaises, anglaises, serbes, russes qu'ils affirment. Le député Muller-Meiningen mène leurs bataillons. Les témoignages recueillis par les commissions alliées sont contredits par les officiers et les soldats coupables. Muller et consorts auraient voulu connaître les noms et prénoms des témoins entendus par les autorités alliées : les représailles sont douces et les conseils de guerre allemands manquent de travail. D'autres, enfin, dont l'ingéniosité touche au prodige, transposent les atrocités dans le domaine de l'irréel. Le bonhomme Michel, s'écrient *Spectator Galliæ* et Marie-Luise Becker, n'a fait aucun mal et il n'en peut faire aucun ; votre imagination vous égare.

Spectator Galliæ pose ce grave problème :

Comment expliquer que les Français, intelligents, fins psychologues et juges impartiaux, aient, dans l'étude des faits de guerre et des phénomènes connexes, violé toutes les règles de l'expérience historique et de la logique en prêtant aux uns toutes les vertus — innocence, amour de la paix, bravoure, esprit chevaleresque, patriotisme éclairé, bonté — et, aux autres, tous les vices — pensées belliqueuses, ambitions de conquête, moyens déloyaux de combattre, tempéraments d'espions, servilité, cruautés, habitude du meurtre, pillage, vol...?

Ayant cherché longuement il déchiffra l'énigme. Marie-Luise Becker partagea son bonheur :

Ivrognes, hallucinés et aliénés, écrit-il, sont hantés par les idées qui, à leur état normal, leur étaient familières et qui passèrent si souvent par leur cerveau qu'il suffit du moindre prétexte, de la moindre excitation, du moindre rapprochement pour les faire revivre[1].

1. P. 4.

Pauvres Français à qui le psychologue teuton inflige un pareil voisinage!

Or, pendant des décades, journaux et théâtres, conférenciers et écrivains déposèrent dans les esprits où ils se cristallisèrent des phénomènes de cruauté, de barbarie, d'atrocités, de ruses.

La guerre survint quand le venin eut déposé ses alluvions.

Aussitôt, puisque, comme dans tout autre pays, les causes en devaient être rejetés sur l'ennemi, ces idées de cruauté, de brutalité, de bestialité, de criminalité, ancrées dans l'esprit du peuple, se fixèrent sur l'ennemi allemand comme elles se seraient fixées sur l'ennemi anglais, italien, etc. [1].

L'Allemand, il est vrai, était destiné à jouer ce rôle hideux.

De 1870 à nos jours, mais surtout depuis 1905 quand la conclusion de l'entente franco-anglaise enhardit les prédicateurs de revanche, l'Allemand fut victime d'une campagne abominable.... Au moyen de conférences, de livres d'enfant, de caricatures, de discussions de cabaret, Barrès qui consacra sa vie à la revanche et les Alsaciens, — Wetterlé, Waltz-Hansi, Blumenthal, Preiss, — poursuivirent une propagande acharnée contre les Allemands.... Même les théâtres sérieux qu'entraîna le courant tentèrent d'arrondir leurs recettes en représentant des pièces anti-allemandes.... Le cinéma suivit[2].

Voilà pourquoi M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France, décrivit et M. Georges Janniot peignit des scènes horribles que, aveugles volontaires ou hallucinés sans conscience, ils empruntèrent à des *Cours de langue française* et aux gravures d'infâmes romans policiers[3]. Pauvre France! Comme « la victoire appartiendra au peuple qui possède la plus grande force morale », ton avenir est sombre. A moins, toutefois, que *Spectator Galliæ* et Marie-Luise Becker n'aient imaginé la trop ingénieuse psychologie pour voiler des faits dont ils comprennent et regrettent peut-être l'indicible horreur!

*
* *

Comme tout événement humain, la présente guerre aura une fin. Quel en sera le prix, en d'autres termes, quels sont les « buts de

1. P. 6.
2. P. 7.
3. P. 12 et 13.

guerre » allemands? Friedrich Naumann voudrait n'en pas parler : « Il est interdit actuellement de traiter publiquement ces questions. » Le scrupule est louable. Prudemment il ajoute: « Il est, d'autre part, à la fois inutile et nuisible de parler de ce qui dépend encore des succès ou des insuccès militaires. » Pourquoi, « mangeant la consigne », veut-il nous faire croire ensuite que, « en été 1914, les deux empires centraux n'avaient pas de buts précis de guerre... et que, d'Apenrade à Fiume, aucune pensée commune n'inspirait les combattants[1]? ». S'il en était ainsi, son *Mitteleuropa* n'aurait pas encore vu le jour.

Nous connaissons le rêve de Tannenberg : un *Gross-Deutschland* comptant 1,148,166 kilomètres carrés en Europe et 22,831,871 kilomètres carrés au dehors; — les revendications minima des six grandes associations (20 mai 1915): en France, tous les territoires situés au-dessus d'une ligne allant du sud de Belfort à l'embouchure de la Somme; en Russie, « certaines parties des provinces baltiques, des territoires situés au sud de celles-ci » et la Pologne; la Belgique, la Hollande et le Luxembourg; — les déclamations doucereuses de M. von Bethmann sur les garanties politiques, militaires et économiques indispensables; — les sottises énormes mais imprécises des Frymann, des Rohrbach, des Bley et autres coryphées pangermanistes.

Les appétits de Friedrich Naumann et d'Albert Ritter se concentrent principalement sur le puissant *Mitteleuropa*.

Albert Ritter, romancier dans son jeune âge, part de ces principes indiscutables :

> L'Empire allemand et l'Autriche-Hongrie sont plus puissants que toutes les autres puissances réunies...; ils sont invincibles[2].

Leur victoire est certaine. Sera-t-elle en tous points décisive?

> Le résultat final des événements qui se déroulent devant nos yeux est encore lointain; on l'ignore actuellement parce qu'on ne peut affirmer qu'il naîtra d'une victoire décisive des puissances centrales[3].

Un an a passé depuis que Ritter risqua cette prévision; le « résultat » est-il toujours problématique? La victoire teutonne sera une

1. P. 9.
2. P. 14 et 6.
3. P. 6.

bénédiction pour les vainqueurs et pour les vaincus. Hors de l'Allemagne, « conscience, protectrice, gardienne de l'Europe », point de salut!

Contre l'Amérique et l'Asie orientale qui convoitent l'hégémonie mondiale... et le spectre du monde qui doit rester en Europe, *Mitteleuropa*, la puissance prépondérante du continent, doit défendre l'héritage de trente siècles.... Responsable des destinées de la race blanche et de toutes ses cultures, elle poussera la générosité jusqu'à sauver ses ennemis eux-mêmes[1].

Prenant place auprès de la table ronde, Ritter tranche et recoud, sépare et joint les terres européennes et les terres coloniales. Point de contradiction : comme le silence sied aux grandes œuvres, l'architecte de *Mitteleuropa* opère seul.

A l'est, une ligne part du sud de Libau qui demeure russe, rejoint le Niémen qu'elle suit jusqu'à Kovno, contourne les frontières du royaume de Pologne par Biélostok et Brest Litowsk, passe un peu à l'est de la frontière galicienne, puis, englobant toute la Bessarabie, se termine à Odessa, sur la Mer Noire. C'est, vers l'Orient, *Osteuropa* ou l'Europe orientale; à l'occident commence *Mitteleuropa*.

A l'ouest, la frontière idéale devrait partir des embouchures du Rhin, suivre ce fleuve jusqu'au coude de Bâle, puis le Jura jusqu'à Genève, les Alpes jusqu'à l'Isonzo et l'Adriatique. Des considérations militaires et économiques exigent qu'elle soit incurvée vers le sud et vers l'ouest. La frontière germano-française pointe du sud de Belfort vers Pont-à-Mousson, s'incline vers Saint-Mihiel, de là vers Bapaume, puis, fléchissant vers Vignacourt, atteint Abbeville et l'embouchure de la Somme. La France perdra six départements; cinq autres seront plus ou moins gravement écornés. Le sacrifice est cruel : Ritter en convient sans peine. Mais

il ne compromet pas l'existence de la France, et le droit qu'a l'Allemagne d'exister — droit que conditionne la possession des côtes du Pas-de-Calais — passe avant de simples avantages français[2].

La frontière italo germanique suit la côte de Trieste au Piave, puis remonte par Padoue et Vérone à la pointe sud du lac de Garde. La

1. P. 21, 35.
2. P. 64.

Grèce achètera sa souveraineté nominale par l'abandon de Salonique, de la Macédoine méridionale, de la Chalcidique et de Thasos. L'Angleterre vivra dans un isolement sans gloire comme sans avenir.

Mitteleuropa comprendra — en allant du couchant au soleil levant — : la Marche occidentale prussienne (les territoires arrachés à la France et la Wallonie belge); le royaume de Flandre (la Flandre belge) qui sera donné à un Wittelsbach; le royaume de Lorraine où règnera un archiduc à qui Marie-Adélaïde de Luxembourg apportera en dot son petit duché; l'Allemagne actuelle; la Pologne; l'Autriche; la Hongrie; la Serbie: le Monténégro; la Bulgarie dont l'accession est certaine; la Roumanie qui se suicidera de mauvais gré; la Turquie et ses annexes asiatiques. La Hollande et les États scandinaves se joindront dans la suite à l'énorme empire fédératif dont 82 millions d'Allemands pur sang et 22 millions d'autres Germains régiront les destinées. Guillaume de Hohenzollern règnera sur 200 millions d'ilotes.

Friedrich Naumann renonce à jauger ses appétits. Sa pensée s'arrête sur un *Mitteleuropa* aux limites imprécises qui constitue le véritable « but de guerre » de la Prusse-Allemagne :

> Nos ennemis gagneraient tout pour l'avenir s'ils réussissaient à nous séparer (l'Allemagne et l'Autriche). Ce bénéfice de guerre leur paraîtrait supérieur à tous les autres. Pourquoi, si nous le laissions ravir, aurions-nous donné nos fils et pourquoi les mutilés allemands, autrichiens et hongrois auraient-ils sacrifié leurs membres[1]?

C'est parler d'or. Tannenberg chevauche les chimères, Albert Ritter se perd dans les nuages, la *Realpolitik* de Friedrich Naumann continue Bismarck, son idole. L'action peut-elle souder ensemble ce que la pensée unit sans trop de peine? La question embarrasse les constructeurs de *Mitteleuropa*.

Les deux partenaires combattent côte à côte sur tous les fronts d'Orient; mais leurs tempéraments diffèrent comme diffèrent leurs appétits. L'Autriche, vieille collectivité aux tendances centrifuges, abhorre la pensée nationale; l'Allemagne, dernière venue parmi les grandes puissances européennes, en vit. Celle-là est panachée, pleine

1. P. 6.

d'originalité, romanesque; elle aime ses aises, adore le confort, se vante de sa patriarcale bonhomie; celle-ci est froide, uniforme, echnique, puissamment industrialisée, raide, brutale. « Les amalgamer en un métal historique, c'est unir le XVIIIe au XIXe siècle.... » Séduisant et lamentable, le parallèle se poursuit [1]. Friedrich Naumann est un brillant styliste.

L'œuvre qu'il poursuit — *Mitteleuropa*, l'union austro-allemande, — est nécessaire.

Dans l'ère historique que nous allons vivre, en face d'agglomérations d'États et d'États massifs, la Prusse sera trop petite, l'Allemagne sera trop petite, l'Autriche sera trop petite, la Hongrie sera trop petite.

« Peut-être, écrit Naumann, n'éprouvez-vous pas le moindre enthousiasme pour la grande collectivité qu'il s'agit de mettre au jour! Vous devez la vouloir [2]. » Si l'Allemagne ne peut se passer de l'alliance autrichienne, « l'alliance allemande est pour l'Autriche-Hongrie d'un intérêt vital ». Être ou ne pas être! Jamais William Shakespeare ne fut plus en honneur chez les pédants teutons. La double Monarchie peut-elle vivre, avec ou sans alliance? Naumann l'espère sans trop justifier sa foi.

Sachant par des expériences récentes que « les meilleures conventions comportent toutes les variantes et autorisent toutes les chicanes quand les interprète une volonté perfide », il renonce à édifier la cité future sur des fondements en papier et dédaigne l'opinion courante qui voudrait demander à des traités d'État le couronnement de l'œuvre de Bismarck et d'Andrassy. *Mitteleuropa* doit naître dans la vie et non pas dans les chancelleries :

Il n'est pas possible d'établir entre deux États souverains de traités sans fissures ni lacunes. Protégez-vous par la multiformité d'une existence politique, économique et personnelle commune, par la compénétration mutuelle, volontaire et organisée, par la mise en commun des idées, de l'histoire, de la culture, du travail, des conceptions de droit et de mille autres éléments petits et grands! Quand nous posséderons cette essence commune, nous serons fermement unis [3].

1. P. 13 et 14.
2. P. 4.
3. P. 29.

Que restera-t-il de l'Autriche ainsi « unie » à la Prusse-Allemagne? Une ombre, un souvenir, une apparence. Sans regret nous prononcerions le *Requiescat in pace* si le décès par absorption ne devait entraîner de graves conséquences politiques.

L'opération débutera par l'union douanière.

De même que la Prusse dut créer jadis le *Zollverein* pour s'élever de sa petitesse et sortir de son isolement, *Mitteleuropa* doit tendre vers l'unification économique. Agréable ou non, ce devoir est dicté par l'histoire [1].

Les intérêts, de part et d'autre, diffèrent et ne se complètent pas. L'Autriche s'inclinerait peut-être en maugréant; la Hongrie « qui profiterait tout particulièrement de l'union » maugrée, mais ne s'incline pas. C'est en vain que les apôtres de *Mitteleuropa* tempèrent la rigueur des principes par des tarifs intérieurs : protection de l'industrie chimique autrichienne, de la verrerie allemande, de l'industrie hongroise naissante; des tarifs d'exportation finement nuancés qui faciliteraient, par exemple, l'exode des produits autrichiens dans les Balkans; de séduisantes ristournes douanières qui compenseraient en partie les moins-values du Trésor. Le soleil de la victoire teutonne n'a pas chassé les miasmes qui empoisonnent l'atmosphère. Discussions préliminaires et conférences officielles ont laissé la question en suspens.

Une unification économique intime complètera l'œuvre de l'Union douanière : tarifs de chemins de fer et de navigation communs; conditions de travail similaires sinon identiques; règlementation commune des cartels et des syndicats de tous genres....

Une convention militaire rigoureuse perpétuera l'unité réalisée pendant la guerre sous l'hégémonie de Berlin. Conrad von Hoetzendorff devra s'incliner toujours devant les désirs des Falkenhayn, des Hindenburg et des Lüdendorff. La double Monarchie deviendra une deuxième Bavière. Friedrich Naumann parle avec quelque dédain de l'unité de politique étrangère qu'imposa, dès avant la guerre, Guillaume II à sa pitoyable associée. Les fleuves vont vers la mer et ne remontent pas vers leur source.

Quand l'énorme *Staatenbund* (Fédération d'États) de Friedrich Naumann sera devenu un *Bundesstaat* (État Fédéré), un bloc compact

1. P. 177.

de 120 millions d'Allemands menacera la liberté, l'indépendance et la paix du globe. Bien que *Mitteleuropa* en soit au centième mille, Friedrich Naumann est déjà démodé; les faits n'ont pas favorisé son « but de guerre ». *Mitteleuropa* restera une simple expression géographique. Après le grand rêve de Tannenberg, le petit rêve de Naumann; le présent est fait de réalités sanglantes et magnifiques et non pas de rêves.

*
* *

Le docteur Hans Zimmer, esprit candide et diligent, fournit la morale de cette étude de la littérature de guerre allemande. Jaloux de la gloire de Karl Lamprecht qui eut le bonheur de mourir en 1915, cet auteur a osé s'approcher des cimes qui donnent le vertige. Ayant étudié Guillaume II comme Allemand, il aboutit à cette conclusion admirable :

L'Empereur possède, très accentuées, sinon toutes les qualités, du moins les principales qualités de l'Allemand. Il n'est pas seulement un vrai Allemand, il est le type même de l'Allemand. C'est pourquoi il nous tient tant au cœur et que, après des malentendus rares et passagers, nous sommes toujours retournés vers lui. Sa nature est notre nature: chacun de nous possède une parcelle de sa nature. Entre souverain et sujets cette identité de nature et de caractère national constitue le lien indéchirable. Il est heureux pour nous, heureux aussi pour lui, que notre Empereur personnifie ainsi notre nature intime [1].

Deliciæ generis humani : le mot est d'un autre flatteur. *Deliciæ Germanorum* : le docteur Hans Zimmer est plus modeste. Qu'il déguste un bonheur que l'univers ne lui envie point!

Guillaume II a voulu la guerre et toutes ses horreurs. On le sait à Londres où l'on ne badine pas avec la justice; des voix autorisées l'ont redit à la Chambre des Députés de France. L'idée est en marche. Au glaive victorieux de répondre au sentiment de justice que la nature a déposé dans tous les cœurs! La victoire n'aurait pas innocenté les criminels; la défaite ne confère aucune impunité. Mais il convient de ne pas oublier que le peuple allemand s'est identifié avec son chef et son prototype dont il doit partager le sort. Que le progrès de la morale humaine soit proportionné au progrès de l'infamie et de la barbarie humaines! G. W.

1. P. 90.

VARIÉTÉS

LES PRUSSIENS ET LE MUSÉE DU LOUVRE EN 1815

Vainqueurs à Waterloo et maîtres de Paris, les Prussiens avaient naturellement abusé de leur triomphe. Ils croyaient, comme disait un Anglais, qu'ils avaient encore des revers à venger et des hontes à effacer. Ils accablèrent la France qu'ils prétendaient avoir traitée en 1814 avec une sotte indulgence. Mais Blücher et Gneisenau qui les commandaient, durent céder plusieurs fois à Wellington et au tsar Alexandre. Ils ne purent faire sauter le pont d'Iéna ; ils ne purent lever sur Paris une contribution de 100 millions; ils ne purent obtenir l'Alsace et la Lorraine.

Cependant, sur un point, Blücher réussit. Il fit enlever de vive force les œuvres d'art réclamées par les Prussiens. « C'est pour le prince feld maréchal, avait écrit Gneisenau à Frédéric-Guillaume, une affaire d'honneur », et dès le 14 mars, à la nouvelle du débarquement de Napoléon, dans une lettre à sa tante, la princesse de Poix, Alexis de Noailles prophétisait, avec le soulèvement de l'Europe, la reprise de Paris et la spoliation du Louvre : « Toutes les vengeances fondent sur nous! Des armées accourent! Plus de trophées! Plus de Muséum! [1] »

***

Le Muséum français ou Musée Napoléon, comme on nommait le musée du Louvre, renfermait alors la plus grande et la plus précieuse

1. Voir, outre les documents des Archives nationales, H. de Chennevières, Le Louvre en 1815 (*Revue bleue*, 1889, n° 3 et 4); Eug. Müntz, *La Nouvelle Revue*, 1897, I, p. 703-716, et II, p. 193-207 et 420-439; Ch. Saunier, *Les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire*, 1902.

collection de tableaux et de sculptures qui fût dans le monde. La Révolution victorieuse avait voulu que Paris fût la métropole des arts et que les chefs-d'œuvre de toutes les écoles vinssent orner son Muséum. Qui ne connaît l'entrée triomphante que firent, les 9 et 10 thermidor an VI, les monuments de la Grèce et de l'Italie dans la capitale de la République française? Quelle description certains visiteurs nous ont laissé du Louvre impérial, de ce Louvre « étonnant » et « merveilleusement arrangé », qui « offrait un coup d'œil unique »! Nos poètes avaient chanté ces conquêtes et Millevoye disait du Louvre :

> Dans son sein protecteur éclatent rassemblés
> Ces monuments lointains parmi nous appelés
> Et tous ces dieux captifs en nos murs accourus
> Sous les pas du vainqueur d'Arcole et de Fleurus.

Lorsque Duroc désirait en l'an X tirer des musées de Paris et de Versailles les tableaux destinés à l'embellissement du palais de Saint-Cloud, le ministre de l'Intérieur, Chaptal, l'autorisait à prendre des toiles du musée de Versailles, mais non du Musée central où les œuvres étaient mises en ordre depuis longtemps et classées par écoles : devait-on, écrivait Chaptal, « décompléter une collection qui faisait l'admiration de l'Europe »?

Mais nombre de gens en Europe se plaignaient de voir au Muséum français tant de tableaux et de marbres, « butin de Rome et de Venise ». En vain Isabey, Lenoir, Vernet et autres assuraient que ces belles productions du dehors auraient à Paris un asile inviolable, qu'elles instruiraient le peuple français et agrandiraient son imagination. En vain quelques Allemands, comme Sierstorpff et le docteur et chanoine hambourgeois Meyer, écrivaient dans des relations imprimées que les Français avaient bien fait d'enlever toutes ces merveilles, qu'ils en prenaient autant de soin que possible, que l'art y avait gagné, que ces trésors étaient ensemble, que chacun les voyait d'un seul coup et en profitait. En vain Alexandre de Humboldt disait qu'il était bien commode de trouver tout ramassé à Paris : *alles ist so beisammen!* En vain Denon, l'organisateur et directeur du Musée, déclarait avec un peu d'emphase, mais non sans émotion, que cet établissement était un trophée qu'on n'avait pu former

qu'après avoir vaincu l'Europe; qu'il offrait une réunion, une comparaison des efforts de l'esprit humain dans tous les siècles; une « chambre ardente où le talent était sans cesse jugé par le talent » et où la lumière « jaillissait perpétuellement du frottement de tous les mérites »; que cette collection de chefs-d'œuvre en tout genre faisait de Paris le centre du bon goût et « arrêtait la décadence de notre École »; que le public, plus éclairé, plus exigeant, ne pouvait désormais supporter le médiocre.

Les étrangers criaient au rapt et au vol, criaient au vandalisme. Ils demandaient s'il était légitime de démembrer les galeries des autres nations. Ils citaient ces mots de Quatremère de Quincy, que la France devrait plutôt exploiter ses propres ruines et chercher dans son propre sol les richesses antiques, qu'il fallait étudier l'art en Italie même, que mieux valait ne rien déplacer de Rome, qu'on ne comprenait bien les grandes œuvres que dans le pays où elles naquirent. Les savants d'Allemagne qualifiaient Alexandre de Humboldt d'égoïste, de perfide, de traître, et l'accusaient de manquer de patriotisme, de ne penser qu'à ses aises.

***

Aussi y eut-il en 1814 de vives revendications.

Trois États avaient réclamé leur bien : la Bavière, le Brunswick et la Prusse.

Le roi de Bavière ne fit demander par son commissaire, l'archéologue Thiersch, que des « dédommagements en tableaux français » : une douzaine de bonnes toiles lui aurait suffi.

Le duc de Brunswick eut davantage; le 11 juillet 1814, son commissaire recevait quatre-vingt-cinq tableaux et un grand nombre d'autres objets.

Ce fut la Prusse qui exigea la première et avec le plus d'âpreté la restitution complète des œuvres dont elle avait été dépouillée, et elle l'obtint sans trop de peine.

Louis XVIII avait dit publiquement le 4 juin, pour satisfaire l'opinion publique, que les chefs-d'œuvre des arts « nous appartenaient désormais par des droits plus stables et plus assurés que ceux de la victoire ». Mais le 30 mai précédent, le jour même du traité de

Paris, il avait promis à Frédéric-Guillaume III de rendre les collections de la Prusse.

On ignore d'ordinaire cette promesse de Louis XVIII, cette fatale promesse qu'il n'a jamais niée, cette promesse d'autant plus regrettable qu'elle créait, comme on dit, un précédent. L'ambassadeur prussien Goltz ne tarda pas à la rappeler au roi de France. Il écrivit le 18 juillet que des quatre puissances alliées, la Prusse avait le plus souffert et que pourtant, « par des efforts miraculeux », elle avait contribué plus qu'aucune autre au retour des Bourbons; qu'en conséquence on avait proposé de lui restituer ses objets d'art « par la voie d'une offre volontaire comme plus convenable à la dignité des deux Etats »; que cette offre avait eu lieu le 30 mai « par une communication personnelle entre les deux souverains ». Mais, ajoutait Goltz, cette rétrocession ne devait pas compromettre le roi de France. Les tableaux et statues du Musée seraient donc rendus à la Prusse dans le cours de l'année 1814 au fur et à mesure qu'ils pourraient être sans éclat remplacés par d'autres. Quant aux objets exposés ailleurs, ils seraient remis aux commissaires prussiens dans le délai le plus court et avec le plus grand secret.

Le secret ne put être gardé. Denon témoigne le 3 août que le bruit circule dans Paris « qu'on fait de grandes restitutions aux souverains d'Allemagne », et son rapport du 14 janvier 1815 nous apprend qu'avant le retour de l'île d'Elbe, la Prusse eut le temps de reprendre six tableaux, quarante-six marbres, cinquante-deux bronzes et quatre cent soixante et une pierres gravées.

Mais grâce à l'opiniâtre et savante résistance que Denon ne cessa d'opposer aux commissaires Henri et Bursteler, la Prusse avait fini par se relâcher de ses exigences. La restitution des objets d'art, disait Goltz au mois de décembre 1814, était comme une réparation des injustices éprouvées par la Prusse et comme un dédommagement de ses sacrifices; de là, la promesse verbale et solennelle de Louis XVIII; toutefois Frédéric-Guillaume III comprenait que le roi de France, placé dans des circonstances extraordinaires, devait « mettre des bornes à un acte de justice » et il ne revendiquait plus les objets d'art qui, au moment de la signature du traité, étaient exposés dans les musées publics; il ne demandait que des équivalents, tirés « des riches dépôts et magasins qui se trouvaient à côté du Muséum ».

Cette lettre de Goltz semblait terminer le débat, et Denon crut avoir vaincu : Denon avait toujours soutenu que la France ne devait pas restituer les œuvres d'art *exposées*, c'est-à-dire celles qui figuraient et au Louvre et dans les galeries de l'État.

*
* *

Les alliés furent plus impérieux et plus durs en 1815 qu'en 1814. Ils s'étaient conduits en 1814 comme des alliés et ils se piquèrent même de courtoisie envers le gouvernement français; Goltz écrivait que le roi de Prusse ne dérogerait pas à la libéralité de ses principes. En 1815, ils se comportèrent comme des vainqueurs qui ne connaissent ni modération ni ménagement.

Déjà, à Saint-Cloud, le 1er juillet, lorsque fut discuté l'article 11 de la convention qui portait que les propriétés publiques seraient respectées, les commissaires français avaient désiré que le Musée fût nominativement indiqué. Mais Blücher avait déclaré qu'en ce cas il faudrait mentionner dans l'article que le roi de Prusse se réservait de demander la restitution, promise par Louis XVIII, des objets enlevés de Berlin. Sur quoi Wellington avait remarqué : « J'agis au nom des nations de l'Europe et je dois réclamer pour elles aussi tout ce qu'on accorde à la Prusse; il est vrai que je n'ai pas d'instructions qui concernent le Musée et je ne puis préjuger ce que les souverains alliés voudront faire à ce sujet; le mieux est que la question ne soit résolue qu'après leur arrivée ». Les commissaires français n'avaient pas insisté : ils pensaient que les souverains alliés auraient en 1815 les mêmes sentiments qu'en 1814 et que l'article relatif au Musée était implicitement contenu dans l'article 11 qui stipulait la garantie des propriétés publiques.

Mais, puisque Louis XVIII avait cédé en 1814, pourquoi ne céderait-il pas en 1815? Il ne résista donc pas aux alliés. Il ne négocia même pas. Il se contenta de protester. Ne disait-il pas à Denon, le 21 juillet, qu'il n'avait d'autre instruction à lui donner que de faire le mieux?

Talleyrand rédigea du moins un mémoire. Le 19 septembre, il écrivait à Castlereagh[1] que la guerre de 1814, faite à la nation, néces-

1. Cette lettre de Talleyrand est, en réalité, une réponse faite au nom du roi à la note de Castlereagh du 11 septembre.

sitait un traité de paix, mais que la guerre de 1815, faite à Napoléon et à sa faction, ne pouvait changer l'état de choses établi par la paix de l'année précédente. La conquête des objets d'art, la conquête « d'objets inanimés dont le seul usage est de procurer une jouissance physique ou, si l'on veut, intellectuelle », n'était elle pas bien moins odieuse que la conquête qui sépare les peuples de la société dont ils sont membres? Certains de ces objets ne se trouvaient-ils pas dans des pays que la France possédait très légitimement? Certains autres n'avaient-ils pas été cédés par des traités solennels? Restituer ces œuvres parce qu'elles étaient venues en France pendant le cours de la Révolution, ne serait-ce pas blesser très vivement l'amour-propre national?

Le ministre s'en tint là. Il laissa faire les alliés. « C'est triste, c'est mal, disait-il. Mais que répondre à des gens dont le langage est appuyé par la force? Il faut courber la tête. Que les alliés se déshonorent donc! Cet acte de violence est plus flétrissant pour ceux qui le commettent que pour ceux qui le subissent, et à cet égard l'histoire sera d'accord avec le sentiment de la France et de l'Europe. » Et quelques jours plus tard, sur un ton leste et insouciant : « Tout cela, en réalité, n'est pas une affaire, et nous avons à régler des choses bien plus importantes que ces questions de tableaux à garder ou à rendre. »

Que faire pourtant? Louis XVIII avait dès l'année précédente accepté que les Prussiens reprissent leurs tableaux et objets d'art. Pourquoi les Prussiens seuls, et non pas les autres? « Les Prussiens, disait Gagern au nom du roi des Pays-Bas à Castlereagh, les Prussiens se sont mis en possession de ce qui leur revient », et Castlereagh ne put que répliquer : « Les Prussiens n'ont pas plus de droits que vous[1]. »

Après les Prussiens, Autrichiens, Hollandais, Italiens, Espagnols exercèrent donc leurs reprises. Lorsque l'ambassadeur d'Espagne, d'Alava, réclamait les tableaux enlevés à Madrid par Joseph Bonaparte en 1813, « je ne puis, répondait Louis XVIII, ni les donner ni

1. Cf. ces mots de l'*Oracle* de Bruxelles, du 1er août. « Tous les objets d'art, enlevés en Prusse par les armées françaises, ont été redemandées par le prince Blücher, et cette juste restitution d'objets précieux commence à s'effectuer. Pourquoi les Belges n'auraient-ils pas les mêmes droits? Pourquoi les chefs-d'œuvre de l'école flamande ne nous seraient-ils pas rendus? »

empêcher qu'on les emporte », et là-dessus, d'Alava recourait à la force en assurant qu'il mettait dans sa besogne plus d'égards que les agents de Bonaparte n'en avaient mis en Espagne.

Aussi le comte de Pradel[1] qui dirigeait le ministère de la maison du roi, finit-il par prescrire à Denon de ne faire qu'une « opposition passive » et de veiller simplement, dans ce désastre, à ce que les objets que la France possédait avant les conquêtes, ne fussent pas emportés.

Mais Denon et son secrétaire général Lavallée luttèrent pied à pied contre les alliés et défendirent courageusement les trésors dont ils avaient la garde. Denon répétait qu'il est toujours utile de constater la violence, et il la constata. Cet homme, que nos soldats avaient surnommé l'huissier priseur, eut une fort belle attitude et nous croyons le voir, cet intelligent critique d'art, cet aimable et complaisant cicérone, prendre soudain je ne sais quoi de martial et d'héroïque, accentuer son profil d'aigle — que note si bien le comte Clary — et par sa vigilance, par son énergie, par son habileté tenir tête aux vainqueurs. Il fit tant que quelques œuvres nous restèrent.

***

Les Prussiens furent les premiers à agir. Ce n'était plus un Russe, comme en 1814[2], c'était un Prussien, le général Müffling, qui gouvernait Paris.

D'Allemagne, nombre de savants et de poètes encourageaient, exhortaient Blücher et Gneisenau à tout râfler.

Arndt écrivait qu'il fallait « reprendre au Muséum les dépouilles de l'Allemagne ».

Eichhorn priait Gneisenau de profiter du moment et l'assurait qu'on tracerait au bas de chaque tableau et de chaque statue ces deux mots glorieux : *Gneisenau recuperator*.

Niebuhr le suppliait de revendiquer hautement tout ce qu'on avait réclamé l'année précédente à Louis XVIII, de « rendre à leur

1. Le comte de Pradel avait été secrétaire particulier de Blacas; il dirigeait le ministère de la maison du roi, abandonné par Blacas et vacant par le refus de Richelieu.

2. Sacken.

patrie tant de merveilles volées », de ne pas « renouveler les scandaleuses flatteries à l'égard des Français ».

Haxthausen le conjurait de ne laisser à ces « misérables et rusés » Français que *leur propre genre*, que les œuvres françaises.

Le 4 juillet, dès le lendemain de la convention de Paris, l'intendant général Ribbentrop mandait à Denon que la Prusse désirait ravoir ce qui restait de ses tableaux. Le directeur du Musée répondit que ces tableaux avaient été, les uns rendus récemment, et les autres indiqués par erreur.

Mais Ribbentrop n'était pas homme à se payer de cette monnaie. Le 7 juillet, il venait en personne trouver Denon. « Je ne puis, lui dit Denon, rien vous remettre que sur l'ordre de mon gouvernement. » — « Il n'y a pas de gouvernement, répondit Ribbentrop avec insolence, c'est à vous seul que j'entends m'adresser », et le lendemain il envoyait à Denon le commissaire des guerres Jacobi, chargé de noter les objets ravis à la Prusse et de les faire transporter hors de France. « Je compte sur votre sollicitude, écrivait Ribbentrop à Denon, puisque chaque empêchement doit être réprimé par des mesures militaires. »

Jacobi dressa sa liste et déclara qu'il viendrait bientôt prendre possession des statuts et tableaux. « Mais, remarqua Denon, le roi de France fait justement son entrée, et, à dater de ce moment, il y a un gouvernement auquel nous devons tous deux avoir recours. — Vous hésitez donc, répondit Jacobi, à me livrer les chefs-d'œuvre que nous réclamons; la force vous mettra à l'abri de tout reproche. — Avec de tels moyens, répartit Denon, vous n'avez pas besoin de moi. »

La force était, en effet, le grand, l'unique argument des Prussiens. Le 9, Jacobi apparaît de nouveau; il apporte une lettre de Ribbentrop : si le soir même, Denon ne livre pas les objets d'art à Jacobi, on s'assure de sa personne et on s'empare des *propriétés prussiennes* par la force. « Quelle impétuosité militaire! » s'écrie Denon.

Mais il eut beau dire qu'il avait demandé les ordres de Talleyrand et faire tout son possible pour joindre le ministre; il eut beau représenter que, si l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, intervenait, cette démarche serait plus régulière et aurait un résultat plus précis et plus prompt; il eut beau proposer à Jacobi d'emballer d'ores et déjà les statues et les bustes. Jacobi répondit qu'il allait, lui aussi,

prendre des ordres, ceux de Ribbentrop, et qui ne tarderaient pas.

Ribbentrop était aussi fougueux, aussi violent que Blücher, un de ces hommes qui, de même que le cuirassier du *Camp de Wallenstein*, sont résolus et vont vite en besogne. Dans la soirée, à neuf heures, il priait Müffling de l'assister, et, à une heure du matin, un officier prussien se présentait à Denon. « Vous n'avez pas satisfait à mon ordre, écrivait Ribbentrop, et vous n'avez pas pris de mesures pour y satisfaire ; je viens d'inviter M. le baron de Müffling, gouverneur de cette ville, de vous envoyer un poste commandé par un officier et fort de vingt-cinq hommes. Si demain, à midi, vous n'avez pas satisfait à ma demande, je vous ferai arrêter et conduire à la forteresse de Graudenz, dans la Prusse occidentale. » L'officier avait avec lui les vingt-cinq hommes que Ribbentrop avait requis, et il conseilla au directeur du Musée de céder pour éviter une exécution militaire plus sévère encore.

Il fallait, comme s'exprime Denon, prévoir toute espèce de scandale et toute mesure coercitive ; il fallait commencer sur-le-champ l'opération. Un emballeur fut appelé, qui prit les mesures des objets les plus considérables et qui dut, dès que le Musée serait fermé, transporter les statues et bustes dans le jardin et les mettre en caisse.

Denon s'était prudemment conduit et il avait eu raison de ne rien répondre à Ribbentrop : il craignait, dit-il fort bien, de compromettre par une seule expression soit lui-même soit le gouvernement. Mais en son for intérieur il s'étonnait de ne pas recevoir d'instruction du ministre auquel il écrivait chaque jour. Il sut bientôt que Talleyrand avait agi. Mais était-ce la peine d'agir pour agir si mollement? Talleyrand ne s'attachait qu'à la forme. Le 9 juillet, il avait écrit à Pradel qu'il consentait à remettre sans nulle difficulté les objets réclamés, mais qu'il fallait prendre le temps de savoir où ils étaient, de les reconnaître, de les mettre à part ; que les formes employées par l'intendant général prussien étaient « fort inconvenantes » ; qu'on devait « conserver la décence le plus qu'il se pourrait ! »

Pradel fut plus courageux dans la lettre qu'il envoya à Müffling. Les commissaires prussiens, disait Pradel, oubliaient qu'ils se faisaient appuyer par la force militaire dans la résidence même du roi, et les soldats chargés d'une pareille mission pouvaient dans leur zèle causer quelque accident au milieu de tous ces chefs-d'œuvre. Les intentions

du roi de France ne seraient-elles pas « mieux remplies par une translation régulière et paisible »? Pourquoi placer au Musée un poste prussien? La garde nationale parisienne ne suffisait-elle pas? N'avait-elle pas des instructions? Les gens employés par les commissaires ne sauraient-ils, sur le laissez-passer de l'administrateur, emporter librement les objets d'art qui jadis appartenaient à la Prusse?

Ces protestations ne servirent de rien. Les Prussiens, puis les Autrichiens et les Anglais établirent tour à tour une garde à la porte du Musée, et inutilement Denon objectait que c'était une grande inconvenance, que le Musée faisait partie du palais de Louis XVIII et que cette garde annonçait le projet de détruire l'établissement.

Les objets, comme on les nommait, reprirent le chemin de la Prusse. Blücher avait chargé un officier volontaire, le professeur Eberhard de Groote, de diriger l'opération : il donnait à ce personnage pleins pouvoirs de s'emparer, avec l'aide des autorités civiles et militaires, de tous les chefs-d'œuvre « pillés par les Français dans les États prussiens ».

Le premier acte de Groote fut d'enlever par la violence quatorze tableaux. Le 11 juillet, à six heures du matin, deux cents Prussiens sont à la porte du Musée, et six factionnaires dans le grand salon. Vainement Denon court chez le colonel Pfuel; vainement Lavallée se rend chez Pozzo di Borgo qui le renvoie à Müffling. Le secrétaire général n'est pas reçu et lorsqu'il rentre au Musée, il trouve son directeur aux prises avec Grote qui commande aux gardiens de descendre une toile de Rubens, le *Crucifiement de Saint-Pierre*, Denon défend aux gardiens d'obéir à Groote. Mais à la voix du commissaire prussien, les soldats décrochent les tableaux et les portent dans la galerie d'Apollon dont Groote prend la clef. Surviennent alors quatre-vingts hommes de la garde nationale qui doivent s'opposer à tout enlèvement. « J'ai mission, dit leur chef, de ne rien laisser saisir et je suis autorisé à requérir d'autres forces. » Les esprits s'échauffent; Groote s'écrie qu'il va dépêcher un officier à Müffling; quelques Prussiens chargent leurs armes; Denon prie l'officier de la garde nationale d'aller chercher un ordre écrit. Cet ordre écrit arrive au même instant. C'est un billet du comte de Pradel : l'officier de la garde nationale laissera passer les objets d'art remis au commissaire prussien par l'administration du Musée.

***

Les Prussiens obtinrent donc, dit Denon, une restitution complète et plus que complète. Mais le 1er août, lorsque l'emballage des statues et bustes fut achevé, Ribbentrop n'eut-il pas l'idée d'exiger les vingt-six colonnes qui venaient d'Aix-la-Chapelle où elles ornaient le tombeau de Charlemagne? Seize de ces colonnes étaient dans les magasins; elles furent remises au commissaire Schober. Dix autres avaient été employées dans les salles antiques du Musée; elles soutenaient la galerie d'Apollon; les enlever, c'était faire crouler la voûte. Ribbentrop ordonna néanmoins de les « descendre » aussitôt que possible et offrit de fournir des pionniers prussiens qui se connaissaient aux travaux de ce genre. Déjà il annonçait à Aix-la-Chapelle l'envoi de ces objets enlevés par une main sacrilège. Déjà le conseiller Sack, président supérieur des provinces rhénanes, déclarait, dans une proclamation, que l'État prussien saisissait l'occasion de faire participer aux fruits de ses victoires ses plus jeunes enfants et qu'Aix-la-Chapelle célébrerait bientôt, avec une joie reconnaissante, le jour où rentreraient dans ses murs les belles colonnes reprises à l'ennemi par Frédéric-Guillaume et Blücher.

Denon s'indigna de cette prétention. Quelle demande outrageante — écrivait-il le 1er août à Pradel — et contraire à toute convention! Si c'était la ville d'Aix la-Chapelle qui réclamait ces colonnes, elle devait se souvenir qu'elle avait demandé et obtenu comme indemnité les portraits de Napoléon et de Joséphine, deux portraits en pied, deux portraits somptueusement encadrés. Et des pionniers prussiens viendraient enlever ces colonnes! Quelle proposition inadmissible! Pourrait-on faire une pareille opération en moins d'un mois et la sûreté du bâtiment ne serait-elle pas compromise!

Pradel approuva Denon. Le roi de France, répondit-il le lendemain à Ribbentrop, verrait donc démolir le palais même qu'il habitait! La France devrait restituer des colonnes apportées depuis vingt-deux ans d'Aix-la-Chapelle et d'une ville qui n'était à la Prusse que depuis trois mois!

Le roi Frédéric-Guillaume III donna raison à Pradel : le 23 août il déclarait qu'il ne pensait pas à dégrader l'édifice et qu'il ne réclamait aucune des colonnes qui soutenaient la voûte de la galerie d'Apollon.

Un des Prussiens les plus malveillants était le commissaire Schütz, le septième[1] des commissaires prussiens qui s'étaient présentés depuis le mois d'octobre 1814 et qui, selon le mot de Denon, occupaient plus la direction à eux seuls que tous les autres commissaires des alliés. « Enfin, disait ce Schütz à Lavallée, enfin nous avons notre tour! », et l'astucieux personnage, comme le nomme Denon, ne cessait pas de réclamer des tableaux qui, à sa parfaite connaissance, n'étaient pas venus au Musée : il voulait prendre des toiles de la collection royale en échange et en dédommagement des tableaux qu'il ne trouvait pas; il avait, assurait Denon, « la soif inextinguible d'enlever ».

Aussi, chaque fois qu'il exprimait le désir de consulter les inventaires manuscrits, subit-il un refus : « Je vous donnerai officieusement tous les renseignements, lui répondait Lavallée, mais je ne puis vous permettre de compulser les inventaires. »

Pradel finit par se fâcher. Le 11 octobre, il écrivit à Goltz que Schütz réclamait des camées et pierres gravées qui n'étaient jamais entrés au Muséum, et il pria l'ambassadeur d'engager le commissaire à suspendre ces poursuites inutiles.

Mais le plus acharné de ces Prussiens était un officier nommé Wucherer[2]. Il n'avait que vingt-cinq ans. Chasseur de Lützow, blessé et fait prisonnier à Kitzen, devenu lieutenant de hussards et aide de camp de Müffling, il détestait les Français et leur marquait sa haine en chaque occasion. Brusque, grossier, insolent, il était redouté de tout le personnel du Musée. Lorsque plus tard, dans sa retraite, Lavallée recueillait ses souvenirs, il ne parlait qu'avec horreur de cet impertinent et impérieux Wucherer. « En 1814, disait Lavallée, le Musée n'était point violé par la soldatesque, et le secrétaire avait à répondre à des hommes doux et honnêtes, et non pas à des hommes comme les sieurs de Groote, Schütz et l'aide de camp du

1. Ces sept héros, comme on les nommerait aujourd'hui en Allemagne, ces sept devant Thèbes étaient les sieurs Jacobi, Schoell, Franck, Schober, de Groote, Schütz et Weisskirch.

2. Mathieu-Louis Wucherer, fils d'un grand fabricant de Halle, né en 1790, avait succédé en 1812 à son père. En 1813 il s'engagea dans le corps franc de Lützow. Blessé et pris à l'affaire du 17 juin, il réussit à s'échapper et, après la bataille de Leipzig, revint à Halle. Promu lieutenant de hussards, il fut attaché, comme aide de camp, à la personne de Müffling qui connaissait sa famille. Son souvenir est encore vivant à Halle où il rendit plus tard de grands services à la population : il y mourut en 1861 et une rue de la ville porte son nom.

général Müffling, Wucherer, cet homme turbulent, véritable génie du mal, qui joignait toujours la menace à l'insulte, qui s'était rendu l'exécuteur des hautes œuvres de toutes les puissances et qui gourmandait même les commissaires sur leur peu d'activité. »

*
* *

Les Prussiens ne se bornaient pas à reprendre de leurs propres mains ce qu'ils regardaient comme leur bien propre. Avec la même âpreté et avec leur raideur coutumière ils intervenaient en faveur de leurs alliés, de la Hesse-Cassel, du Mecklembourg-Schwerin et de la Bavière.

Thiersch représentait, cette fois encore, la Bavière. Cette fois encore, il fut conciliant. Il réclamait quarante tableaux de la galerie de Munich. Mais ces tableaux, assez mal choisis par notre commissaire Neveu, avaient été relégués dans les magasins du Muséum ou envoyés dans les musées de province; ils furent rendus sans obstacle et sans bruit.

Pareillement, les œuvres d'art enlevées au grand-duc de Mecklembourg-Schwerin en mars 1807. Ce fut Ribbentrop qui, le 30 juillet, en demanda la restitution.

Ce fut encore Ribbentrop qui demanda la restitution des objets ravis à la cour électorale de Hesse-Cassel. Le 11 et le 13 août, il écrivait que les réclamations de cette cour devaient être « regardées comme faites par la Prusse et réalisées par tous les moyens », qu'il les appuierait « de toute force » et que l'administration du Musée ferait bien d' « empêcher des mesures désagréables et odieuses ». Le 17, il invitait Pradel à se presser : il avait ordre de Blücher de « saisir sur-le-champ ces objets avec force[1] », et la remise commencerait le jour même avant trois heures de l'après-midi. Pradel répondit aussitôt que les moyens de force étaient inutiles puisque le commissaire de l'électeur de Hesse, le baron de Carlshausen, était en possession de l'ordre qui devait lui livrer les objets d'art réclamés par son maître. « Quant au retard dont vous vous plaignez, ajoutait Pradel, vous n'ignorez pas que la marche des administrations entraîne toujours des délais et qu'il faut pour toutes les affaires le temps nécessaire. »

1. C'est-à-dire par la violence; il a pensé *mit Gewalt* et écrit « avec force ».

***

L'Autriche ne pouvait qu'imiter la Prusse, et Louis XVIII avait promis à François II comme à Frédéric-Guillaume III la restitution des objets d'art. Le 5 août, Pradel donnait ordre de rendre aux commissaires autrichiens tous les chefs-d'œuvre qui leur avaient été enlevés[1], et ils venaient, comme dit Denon, dévaliser le Musée en y mettant plus de décence que les Prussiens.

Mais ils revendiquaient en outre les toiles et autres œuvres enlevées dans leurs possessions d'Italie. Le 23 septembre, le premier aide de camp de Schwarzenberg demandait à Denon les objets d'art qui provenaient de Venise, de Parme, de Plaisance et de Florence : l'enlèvement dont il était chargé, devait être régularisé par le directeur du Musée. « Monsieur, répondit Denon, depuis quatre jours le Musée est occupé par des soldats anglais et prussiens. Là où il y a des baïonnettes, il ne peut plus y avoir de directeur; vous n'avez pas besoin de moi pour exécuter les ordres que vous avez reçus. »

Le surlendemain, un autre aide de camp de Schwarzenberg, accompagné d'un colonel du génie, signifiait à Denon l'ordre de descendre les quatre chevaux de bronze qui décoraient l'arc de triomphe du Carrousel[2]. « L'arc de triomphe, répondit Denon, est un monument public qui n'est pas de mon ressort. — Mais c'est vous qui l'avez fait élever. — Pas du tout. — Donnez-nous alors l'adresse de l'architecte. — Je l'ignore. » Les deux officiers se retirèrent. Mais dans la nuit du 26 septembre des ouvriers et des soldats déguisés arrivèrent avec une petite charrette sous l'Arc de triomphe. Ils montèrent sur la plate-forme et tentèrent d'enlever la feuille de plomb qui couvrait le soubassement ainsi que les pierres où étaient scellés

1. Notons à ce propos que lorsque Rosa, le commissaire de l'empereur d'Autriche, demanda d'échanger le Véronèse, *Les Noces de Cana*, contre le tableau de Le Brun, *La Madeleine chez le Pharisien*, Pradel autorisa Denon — le 30 septembre — à faire l'échange : « On doit, disait Denon, accepter avec empressement une pareille cession. »

2. On sait que ces chevaux étaient attelés à un grand char de bronze doré on leur avait mis des harnais de bronze, et deux génies les conduisaient; mais les statues étaient plus grandes que les chevaux qui semblaient trois fois plus petits qu'ils ne l'étaient réellement. La statue de l'Empereur devait être dans le char, elle n'avait jamais été faite et, naturellement, les Parisiens disaient : *Le char l'attend.*

les boulons qui fixaient les pieds des chevaux. Au bruit, les habitants du quartier accoururent. Ils se rappelaient le pont d'Iéna et, pensant qu'on faisait une fougasse, croyant voir un baril de poudre sur la charrette, ils allèrent chercher la garde nationale. Les ouvriers, menacés par la garde, quittèrent la plate-forme, et, durant toute la journée, malgré d'incessantes patrouilles, la foule s'amassa sur le Carrousel. A la nuit close, des piquets de cavalerie autrichienne, soutenus par des piquets de gendarmerie municipale, se postèrent au milieu de la place, et les ouvriers montèrent de nouveau sur la plate-forme. Ils étaient guidés par un ingénieur de l'armée britannique qui se plaignait hautement d'être employé à cette besogne. Une nièce de Castlereagh, poussée par la curiosité, était venue dans une voiture de louage assister à cette scène. Des gens du faubourg Saint-Antoine jetèrent sur elle des regards irrités. Elle se prit à penser aux scènes sanglantes de la Révolution et elle a dit depuis que le *snob* anglais, même surexcité, lui semblait doux et aimable en comparaison de cette foule française dont l'attitude avait quelque chose de farouche et de terrible.

Pendant la journée du 27, le nombre des spectateurs s'augmenta tellement que la garde nationale n'essaya même pas de les disperser. Des gardes du corps escaladèrent la plate-forme et, mêlés aux ouvriers, crièrent, en agitant leurs chapeaux : *Vive le roi!* Vers le soir, la multitude s'échauffa; elle éclata en murmures et, lorsqu'arrivèrent des patrouilles autrichiennes, elle se répandit dans les rues adjacentes en poussant des cris : *Aux armes! Trahison! Vengeance!* Mais les Autrichiens s'emparèrent de toutes les avenues du Carrousel et, le 30, les chevaux furent enlevés. Des piquets considérables de troupes autrichiennes et anglaises, infanterie et cavalerie, occupaient la place. Louis XVIII et le duc de Berry eurent, durant cette opération, la maladresse, l'un de sortir en voiture, l'autre de traverser la rue de Rivoli en habit de chasse; le peuple leur témoigna son mécontentement par son silence.

Restait le lion ailé de Saint-Marc. Le soir du 1er octobre, Castellane jouait aux cartes chez Talleyrand avec un général autrichien. « Je suis ennuyé, lui dit son partner qui ne savait guère le français, demain je dois me lever très tôt pour aller au lion. — Vous allez à Lyon? — Non, reprit l'autre d'un air assez honteux, je vais avec ma

brigade protéger l'enlèvement du lion de Saint-Marc sur la place des Invalides. »

Le 2 octobre au matin, s'exécutait cette nouvelle prouesse des alliés. Le lion était juché sur une fontaine au centre de l'esplanade plantée d'arbres, et il semblait avoir, rapporte un contemporain, l'air rétif et rechigné. Les Autrichiens, ne trouvant pas d'ouvriers français, entreprirent de le descendre eux-mêmes. Mais ils le laissèrent tomber de son piédestal et il se brisa en mille pièces au milieu des rires de la foule et de ses cris de joie : le lion de Saint-Marc n'était plus à personne.

*
* *

Les Anglais avaient pris parti pour la Prusse et l'Autriche. Ils remarquaient malignement que la Prusse allait un peu loin, qu'elle s'adjugeait des œuvres d'art enlevées à Cologne et à d'autres villes de la rive gauche du Rhin qu'elle n'avait possédées que plus tard. Mais le principe de la restitution leur semblait — telle était leur expression — sain et correct.

Le 6 août, lord Burghersh écrivait à Castlereagh que les vols et brigandages commis par les Français en Italie, et notamment en Toscane, étaient absolument inexcusables, injustifiables, que le gouvernement français ne pouvait invoquer qu'un droit de possession fondé sur la violence et contraire à toute idée de bonne foi et d'équité.

Liverpool mandait, le 15 juillet, à Castlereagh, au nom du prince régent, qu'il fallait rendre à l'Europe les œuvres d'art ravies par la France ou bien les partager entre les alliés puisque les alliés avaient sur ce butin le droit de conquête que les Français avaient exercé; qu'il semblait très désirable, en tout cas, d'éloigner de France des trophées qui rappelleraient au peuple ses victoires et surexciteraient en lui la vanité guerrière, sentiment de la pire espèce.

Castlereagh partageait l'avis de Liverpool. Il jugeait que les alliés avaient raison de reprendre leurs œuvres d'art, que la conduite des Prussiens rendait ces « reprises » indispensables et que Wellington saurait appuyer cette « mesure de justice » et « aider les alliés, fût-ce par la force, à ce *removal* ». Lui-même finit par écrire à Talleyrand.

Les objets d'art, disait-il le 11 septembre, devaient rentrer dans les lieux d'où la France les avait enlevés. Louis XVIII pouvait-il reconnaître de pareilles déprédations et garder ces dépouilles venues d'une source impure? Ne rappelaient-elles pas les souffrances de sa propre maison comme celles des maisons de l'Europe? N'étaient-ce pas les souvenirs d'un système révolutionnaire, d'un système de pillage contraire aux lois de la guerre moderne, d'un système par lequel Bonaparte avait terni l'éclat des armes françaises? Si l'on voulait une paix solide et la restauration des anciennes maximes, ne fallait-il pas renoncer sagement à ces abus du passé? Au sortir du naufrage, au sortir d'une révolution dont sa famille avait été la principale victime, le roi de France allait-il perpétuer cet odieux monopole des arts? Les splendides collections que la France possédait jadis, augmentées de la collection Borghèse, n'ornaient-elles pas amplement la capitale? Était il possible d'adopter « une ligne moyenne » et d'établir des différences entre les spoliations, qu'elles fussent des traités ou des actes de rapine ouverte? Le principe de la propriété invoqué par les pays où ces ouvrages avaient été pris, n'était-il pas le plus sûr guide et le seul que doit suivre la justice[1]?

Wellington adopta ce principe et déclara qu'il l'appliquerait coûte que coûte. Lorsque le roi des Pays-Bas demanda si les troupes anglaises appuieraient ses revendications, le duc répondit qu'il prendrait les mesures nécessaires. Le 15 septembre, il alla voir Talleyrand, lui représenta que les ministres des puissances alliées étaient d'avis de rendre ses tableaux au souverain des Pays-Bas, le pria de dire quel serait le meilleur moyen qui pût satisfaire le roi Guillaume sans offenser en aucune manière le roi de France. Talleyrand promit pour le lendemain soir une réponse qu'il n'envoya pas. Cette fois, Wellington se fâcha. Dans la soirée du 16, il écrivit à Talleyrand : le roi des Pays-Bas lui avait confié ses intérêts, et lui, Wellington, avait juré que le roi aurait ses toiles; s'il ne recevait pas dans la nuit une réponse positive de Talleyrand, il ferait marcher un détachement — il disait un *corps de troupes* — qui prendrait possession

1. Talleyrand répondit le 19 septembre à cette note de Castlereagh (cf. plus haut cette lettre). Mais l'Anglais répliqua que sa communication était confidentielle et que la réponse de Talleyrand ne saurait altérer ses sentiments et ceux de la cour.

le lendemain, à midi, des tableaux du roi des Pays-Bas. Pour plus de sûreté, dans la nuit, Wellington se rendit chez le ministre des Affaires étrangères. Talleyrand dut parler net. « Le roi de France, dit-il au duc, ne donnera pas d'ordres à ce sujet ; vous pouvez faire ce que vous jugerez convenable et traiter avec M. Denon, directeur du Musée. »

Le 17 au matin, un aide de camp de Wellington, le lieutenant-colonel Freemantle, venait informer Denon de l'enlèvement prochain des tableaux belges et hollandais. « Je n'ai pas d'ordre, répondit Denon, de livrer ces tableaux et je ne céderai qu'à la force. »

Mais Wellington avait résolu d'en finir. Il envoya Freemantle dire de nouveau à Talleyrand que le lendemain, à midi, les troupes anglaises se saisiraient des tableaux du roi des Pays-Bas : s'il se produisait quelque désagrément, ajoutait le duc, le ministre du roi de France, et non pas Wellington, serait responsable.

* * *

Il ne fut pas nécessaire d'envoyer au Musée un détachement anglais. Une garde prussienne n'avait pas cessé d'occuper la galerie.

Le 18 septembre, à midi, le consul de Hollande était au seuil du Musée avec des porteurs. Denon avait fermé la porte, et le consul ne put entrer. Mais à midi et demi, se présentait Wucherer, l'aide de camp de Müffling. Il fut introduit.

« Je viens, dit-il, de la part du gouverneur, vous sommer de rendre les tableaux de la Belgique.

— Je n'ai, répondit Denon, aucun ordre de mon souverain et je n'agirai pas sans son autorisation.

— Vous m'obligez de recourir à la force armée.

— Là-dessus je n'ai rien à entendre.

— Je vous ferai arrêter.

— Tout ce qui m'est personnel ne m'empêchera pas d'exécuter mon devoir.

— Monsieur, je vous mets en état d'arrestation. » A ce moment, arrivait un adjudant du palais.

« M. le directeur, dit-il à Denon, M. le marquis de Champcenetz,

gouverneur du palais des Tuileries, vous prie de remettre les tableaux.

— Monsieur, répondit Denon, il me faut un ordre par écrit, et sans cette formalité, je ne délivrerai rien. »

Mais un gardien accourait ; il annonça que les commissaires hollandais et deux officiers anglais envoyés par Wellington frappaient à la porte du Musée. Denon alla les recevoir. Il se contenta de saluer les commissaires, et il échangea quelques mots avec les Anglais qui lui parurent très réservés dans leurs manières : « Messieurs, je ne puis rien faire sans avoir des ordres, et je les attends. »

Wucherer avait suivi Denon. « Monsieur, dit-il, vous n'oubliez pas que vous êtes sous ma garde, et je vous prie de me donner votre parole de ne pas vous échapper.

— Monsieur, répliqua Denon, je suis chez le roi mon maître et nulle part je ne serai mieux. »

A cet instant revenait l'adjudant du palais avec un billet du marquis de Champcenetz : le gouverneur du palais des Tuileries ordonnait au directeur du Musée de laisser enlever les tableaux après avoir reconnu qu'ils appartenaient jadis aux provinces qui forment le royaume des Pays-Bas.

Denon devait s'incliner, et il fut tancé par le comte de Pradel. Pourquoi, écrivait Pradel, ne pas obéir aux ordres du roi ? Pourquoi opposer à l'enlèvement des tableaux une résistance inutile ? N'était-il pas regrettable que Denon eût été mis en arrestation ? Ne suffisait-il pas, sans faire une cession volontaire, de laisser agir les officiers anglais et les commissaires belges ? « Maintenant qu'ils sont au Musée, disait Pradel, il convient de les laisser emporter eux-mêmes les tableaux en évitant tout ce qui pourrait exciter au dehors une fâcheuse fermentation ; je vous envoie en conséquence un ordre motivé qui vous servira de règle. »

Le lendemain, 19 septembre, les commissaires belges et hollandais « travaillaient » dans le Musée que Denon avait fermé. A deux heures et demie arrivait Müffling avec plusieurs officiers de son état-major. Il interrogea brusquement Denon :

« Pourquoi le Musée est-il fermé ?

— Pour que le travail que Messieurs les commissaires exécutent dans le Musée, ne soit pas interrompu.

— Le Musée doit être ouvert, vous ne pouvez pas le fermer de votre propre autorité ni vous permettre aucune mesure sans l'ordre du gouverneur de Paris. »

Et Müffling plaça deux sentinelles avec la consigne de laisser entrer quiconque se présenterait.

Denon s'obstina. « C'est, disait-il, violer la maison du roi », et crânement, malgré ces terribles Prussiens, et malgré Champcenetz et Pradel qui lui recommandaient la soumission, il fit, le 20 septembre, fermer le Musée.

Derechef Müffling intervint. Le jour même, il infligeait à Denon un blâme sévère. La ville était occupée militairement, écrivait le colonel Pfuel, et personne n'avait le droit de changer la consigne d'un poste militaire comme le poste du Musée à l'insu du commandant de place. « S'il y a des raisons à restreindre la liberté de l'entrée, ajoutait Pfuel, c'est à moi à en juger et à en donner des ordres en conséquence. » Le directeur du Musée osa répondre que l'établissement dépendait du palais du roi et qu'il avait été fermé par ordre supérieur « pour la décence d'opérations intimes » !

Les commissaires hollandais et belges étaient venus le 20 septembre dès six heures du matin pour achever leur besogne ; une troupe de soldats anglais, commandée par trois officiers, les accompagnait, et quatre sentinelles avaient été placées dans la galerie. Mais Denon défendit aux commissaires de « travailler » durant la nuit. Il fit examiner avec soin les objets qui sortaient et rentrer trois tableaux qui n'appartenaient pas aux Pays-Bas. Il dit au tapissier du gouvernement que l'opération s'exécutait contre la volonté du roi, et le tapissier renvoya ses ouvriers, reprit ses échelles et ses moufles.

La surveillance qu'exerçait Donon était justifiée : le 21 septembre, un étranger proposait à l'un des commissaires belges, contre une somme de 10,000 francs, de comprendre dans les objets enlevés au Musée une toile qu'il désignait !

Mais les tableaux de La Haye et de la Belgique s'en allaient pour toujours ; le Musée perdait, comme remarquait Denon, « une suite d'excellents coloristes » et l'École française, « l'heureuse direction qu'elle commençait à prendre pour la couleur », et, non sans émotion ni éloquence, il s'écriait : « Je n'ai plus d'ordre de police à donner

au Musée; je n'exerce plus qu'une espèce de douane que j'ai établie à la sortie. Eh bien! qu'ils emportent ces trésors d'art! Pour les voir, il leur manque des yeux, et la France prouvera toujours que ces chefs-d'œuvre étaient mieux ici qu'ailleurs! »

*
* *

Les Prussiens avaient, de concert avec les Anglais, présidé à l'enlèvement des œuvres d'art des Pays-Bas. Ce fut sous leurs auspices qu'eut lieu l'enlèvement des tableaux du roi de Sardaigne.

Le 30 septembre, Denon avait fait suspendre la sortie de cinq toiles que réclamait Costa, commissaire de Victor-Amédée. Le lendemain, 1er octobre, arrivait Wucherer, l'aide de camp de Müffling. Il demanda sur le champ et avec colère le secrétaire général du Musée, Lavallée. « Pourquoi, dit-il, avez-vous suspendu l'enlèvement des tableaux du roi de Sardaigne?

— J'ai reçu des ordres.

— Nommez-moi les personnes qui vous ont donné ces ordres.

— Vous me permettrez de garder le secret.

— Eh bien, une compagnie prussienne enfoncera la porte et entrera dans le Musée. »

Lavallée fit ouvrir la porte par un gardien, Wucherer enleva les cinq tableaux et, venant au bureau ou était Lavallée, « à la première infraction, dit-il, toute l'administration sera arrêtée et conduite à la grande garde; elle mérite d'être durement traitée ».

Il s'en alla. Mais à cinq heures du soir, lorsque le commissaire Costa voulut faire emporter les tableaux, Lavallée se présenta. Il déclara que deux toiles d'anciens maîtres, achetées par le Musée, et le *Martyre de saint Étienne*, de Jules Romain, donné par la ville de Gênes au gouvernement français, ne sortiraient pas de l'établissement. Costa se fâcha. Deux officiers prussiens l'engagèrent à passer outre. Lavallée s'entêta. Enfin, Costa consentit à laisser les deux toiles que le Musée avait achetées, mais il prit le Jules Romain. « Ainsi, s'écriait Lavallée, un tableau donné volontairement à une puissance comme hommage vient d'être enlevé avec la plus extrême violence du Musée royal! » Denon proposait au comte de Pradel non seulement de se plaindre de l'indécente conduite de Costa au roi

de Sardaigne, mais de faire arrêter par les douanes comme propriété française le Jules Romain qui devait être embarqué sur la Seine. Le comte de Pradel se contenta d'écrire à Müffling qu'un officier prussien avait aidé Costa à enlever des tableaux; que cet officier avait agi sans ordre supérieur et sans la participation du poste autrichien qui, ce jour-là, était placé à la porte du Musée; que, par suite, les administrateurs et gardiens s'étaient opposés à la sortie des tableaux. Mais en même temps il conseillait à Denon de se soumettre : « là où se montrent la force et la violence, toute opposition active est inutile », et il refusa de faire saisir par les douanes le tableau de Jules Romain.

*
* *

A la Sardaigne succéda l'État pontifical.

Le pape, ainsi que les ducs de Parme et de Modène, n'avait encore rien tiré du Musée : les œuvres qu'il réclamait, avaient été cédées par des traités, notamment par le traité de Tolentino, et Denon ne manqua pas de dire que, si l'Italie reprenait ses statues et ses tableaux, c'en était fait et du Musée royal et de l'École française; qu'un article du traité de Tolentino rendait toutes les conditions, sans exception aucune, obligatoires à perpétuité pour le pape Pie VI et pour ses successeurs; que le pontife n'appartenait pas aux souverains coalisés et ne figurait pas dans le traité de paix qu'ils allaient signer.

Mais le représentant du pape était Canova, cet embassadeur que Talleyrand surnommait plaisamment l'emballeur, et Canova s'agitait, invoquant, comme il disait, la magnanimité des hautes puissances, assurant aux Français qu'il désirait concilier les devoirs de sa mission avec les vœux de son âme, renonçant aux œuvres qu'il ne pouvait emporter comme la trop pesante *Melpomène*, comme le *Tibre* dont Rome possédait des répliques, comme les tableaux des palais royaux, des églises et des départements; prônant sa « condescendance » et obtenant de Talleyrand des remerciements qu'il ne méritait guère. Ne voulait-il pas enlever deux tableaux de Fra Bartolome et de Sébastien del Piombo qui avaient appartenu à Louis XII et à François Ier?

L'Angleterre soutenait Canova comme elle avait soutenu les

commissaires des Pays-Bas, et Denon disait amèrement qu'elle voulait peut-être, après avoir acheté les bas-reliefs dont lord Elgin avait dépouillé le temple d'Athènes, posséder, elle aussi, son Musée royal et enrichir ses collections de ce que lui cèderait Canova. L'archéologue et diplomate William Richard Hamilton ne disait-il pas à Denon qu'il n'enviait pas à la France ce « rassemblement » d'œuvres d'art dont le nombre fatiguait la pensée; que le Musée était trop près du Palais-Royal; que Paris, trop dissipé, trop débauché, ne pouvait être un lieu d'étude?

Il y eut néanmoins un instant où Canova crut la partie perdue, et il ne cachait pas son découragement. Talleyrand et Louis XVIII lui déclaraient que toute restitution était impossible. Nesselrode lui objectait que les Russes voulaient l'intégrité de la France et le maintien du traité de Paris. Humboldt même, le prussien Humboldt, assurait que le traité de Tolentino n'était pas annulé et que l'Angleterre désirait, comme la Russie, ménager l'amour-propre de la nation française. « Hélas! s'écriait Canova, je vais partir, je n'ai pas d'armes pour plaider ma cause! » Hamilton vint à son secours. Le 30 septembre, lorsque la conférence des alliés eut autorisé les ducs de Parme et de Modène à reprendre leurs œuvres d'art, elle décida que Canova pouvait commencer dès le lendemain à emballer les objets qu'il revendiquait. Le même jour, Wellington, Schwarzenberg et Blücher annonçaient à Müffling que le roi de France refusait de rendre, sinon par force armée, les objets d'art et de science réclamés par l'État romain; mais que les souverains alliés jugeaient juste et nécessaire de livrer ces objets à Canova sans nul délai; que Müffling mettrait donc à la disposition de Canova les moyens militaires qu'il avait fournis naguère aux agents de l'empereur d'Autriche et du roi des Pays-Pas.

Il fallait alors voir Canova : il débordait de joie, ses yeux noirs étincelaient, sa figure rayonnait d'enthousiasme, il pleurait d'émotion et il s'attendrissait sur les Anglais qui l'avaient aidé, sur lord Castlereagh dont l'influence était, disait-il, prépondérante.

Le 2 octobre, à huit heures du matin, il arrivait au Musée, appuyé, comme s'exprimait Denon, des baïonnettes de deux puissances. L'« emballeur » demanda pardon de la liberté grande qu'il prenait; il déclara même par écrit que la violence était tout à fait étrangère

à l'esprit de conciliation et de paix qui l'animait. Mais comment accomplir cet « acte de justice »? Comment recouvrer les objets d'art enlevés à l'État romain? Ne fallait-il pas les « recevoir de la main des alliés? »

Ce fut de la main des Prussiens que Canova reçut ces précieux objets. Il était accompagné du fameux Wucherer. « Je suis, dit Wucherer à Lavallée, envoyé par le gouverneur et chargé de protéger l'enlèvement des œuvres d'art réclamées par le pape. » Lavallée courut informer Denon qui lui ordonna de protester contre ces procédés irréguliers. L'officier prussien, remarquait Denon, avait-il un ordre écrit qui pût le faire recevoir? Une garde autrichienne veillait ce jour-là à la porte du Musée; son commandant était-il autorisé à prêter main-forte à l'enlèvement?

Cependant Denon se rendait chez Pradel, puis chez Müffling, puis chez le prince de Liechtenstein. Il ne trouva pas Müffling; mais Liechtenstein dépêcha sans retard un aide de camp au Musée. Quant à Pradel, il se hâta d'écrire à Müffling qui lui répondit que Wucherer, « très connu au Musée, venait appuyer le chevalier Canova, chargé de reprendre les objets d'art enlevés dans les États de Sa Sainteté ». Sur quoi, Pradel manda à Denon que l'officier prussien n'était que trop autorisé, mais que cet officier devait produire des ordres écrits : n'était-il pas nécessaire de constater que les violations exercées à la sollicitation de Canova étaient une suite des mesures adoptées par les commissaires prussiens?

Lorsque Denon rentra, Wucherer faisait déjà descendre des tableaux.

« Vous commettez, lui dit Denon, un acte de violence de votre propre autorité puisqu'il n'y a pas en ce moment un soldat prussien au poste du Musée et vous n'exhibez aucun papier qui atteste votre mission. »

Wucherer, embarrassé du personnage qu'il jouait, demanda conseil à un Anglais qui l'accompagnait; mais il refusa de donner son nom et d'aller chercher les instructions de Müffling.

A cet instant, arrivait le commandant du poste autrichien.

« Quels sont vos ordres pour aujourd'hui? », lui demanda Denon.

L'officier répondit évasivement. « Vous devez bien me connaître.

dit-il, puisque je n'ai pas cessé de commander le poste depuis qu'il est établi.

— Je n'ai eu qu'à me louer de votre prudence, répliqua Denon, et je compte que vous continuerez à agir de même; mais avez-vous reçu hier ou ce matin des ordres particuliers?

— Je dois dire, répartit l'officier, que M. le comte de Metternich m'a donné l'ordre d'aider à l'enlèvement des objets d'art réclamés par M. Canova.

— Voulez-vous me faire cette déclaration par écrit, et dès lors je me retire.

— Je puis prouver ce que j'ai avancé; mais je me permets de remarquer que M. de Müffling est gouverneur de Paris et que mieux vaudrait s'adresser à lui directement. »

Denon écrivit alors à Müffling qu'un officier prussien venait protéger par la force l'enlèvement des objets d'art : il n'avait rien à opposer à la force et, pour couvrir sa responsabilité, il priait instamment Müffling de lui envoyer par écrit l'ordre de reconnaître l'officier prussien.

Pendant ce temps l'opération n'était pas interrompue dans la salle et les soldats autrichiens descendaient le tableau de la *Transfiguration*.

La réponse de Müffling ne tarda pas. « Je vous envoie, disait le gouverneur, mon aide de camp Wucherer pour protéger les réclamations de M. Canova; veuillez donner foi aux demandes et aux arguments de M. Wucherer qui est autorisé à les faire. » Les arguments, c'étaient ceux de la force, et Müffling n'hésitait pas, en son français, à les annoncer : *il fera protection par la force, comme il a mené celle-ci avec lui.*

Mais le duc de Richelieu, ministre depuis quatre jours, protesta contre cet emploi de la force. Il écrivit à Müffling que, sans son profond respect pour Sa Majesté prussienne, il réclamerait auprès d'Elle « contre une opération à laquelle sans doute Elle n'avait pu s'opposer ».

*
* *

Au 15 novembre 1815, on estimait à deux mille le nombre des sculptures ou peintures de premier ordre que la France avait dû

restituer aux alliés. « Le Musée, écrivait le prince Guillaume — le futur Guillaume Ier — à sa sœur Charlotte, le Musée a l'air effrayant ; il n'y a plus que la moitié des tableaux, depuis que l'école hollandaise est rentrée chez elle et depuis que l'Autriche et l'Espagne ont repris leurs hôtes. On peut voir maintenant combien ils avaient volé; il semble que c'était une exposition des beaux-arts de l'Europe qui, à la vérité, était très intéressante à voir. »

Mais Denon avait justement prévu que « la perte de ces monuments auxquels les Français attachaient un grand prix, produirait un effet fâcheux dans l'esprit public ». Un ouvrier qui visitait le Musée, avait beau dire ce mot superbe : « Bah! nous en ferons d'autres! » Les Français ne cachaient pas leur douleur et leur indignation. « J'avais, rapporte l'un d'eux, le cœur serré de ces enlèvements », et un poète s'écriait :

> Je vois des bataillons, des tentes et des chars
> Et l'appareil d'un camp dans le temple des arts.

« Ils sont fort tristes, mandait Millingen à la comtesse d'Albany, leur amour-propre excessif est bien humilié. »

Peut-être en voulaient-ils moins aux Prussiens qu'aux Anglais, à ces Anglais postés à toutes les issues et jusque dans l'intérieur des galeries. « Les Anglais, note Denon le 21 septembre, commandent en ce moment au Musée. » Les Parisiens eurent dès lors, selon le mot d'une nièce de Castlereagh, je ne sais quelle aigreur qui n'existait pas auparavant; ils estimaient l'Anglais et le regardaient comme un loyal adversaire ; ils recommencèrent à le haïr. Un de nos plus vaillants colonels était venu jeter un dernier coup d'œil sur les chefs-d'œuvre du Louvre ; lorsqu'il aperçut les fonctionnaires anglais qui semblaient par leur mine hautaine insulter à ses regrets, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Ils sont odieux ! » Davout n'écrit-il pas que les Anglais se démasquaient ; qu'ils se faisaient les organes et les exécuteurs des réclamations d'autrui ; qu'ils obéissaient non pas à un sentiment d'égalité, mais à un sentiment de jalousie et d'envie ; qu'ils voulaient « arracher une fleur à la couronne de Paris » et « caresser la vanité des bourgeois de Londres » ? Pozzo di Borgo ne marquait-il pas à Nesselrode que l'enlèvement des tableaux avait excité de fortes alarmes contre les Anglais ? Quelle joie maligne

respire dans cette lettre de Gneisenau à la princesse Radziwill : « La haine dont les Français honoraient les Prussiens, se tourne aujourd'hui contre les Anglais qui, à main armée, ont envahi le Musée et enlevé les tableaux de l'école hollandaise; d'où des vides prodigieux qui déplaisent extrêmement ! »

Wellington avait été jusqu'alors populaire. L'année précédente, à l'Opéra, le parterre debout l'acclamait aux cris de *Vive Wellington!* et lorsqu'un spectateur objectait avec étonnement : « Pourquoi l'applaudissez-vous? Il nous a toujours battus ». « Oui, répondait-on, mais il nous a battus en gentilhomme. » Les Parisiens de 1815 le traitèrent plus froidement. Le gouvernement lui montrait les plus grands égards et quand l'Anglais Crawfurd réclamait ses tableaux confisqués par la Révolution, « d'après les dispositions de lord Wellington, disait Pradel, je ne vois pas comment il serait possible de rien refuser à ses compatriotes ». Mais le peuple n'aimait plus le noble duc. Le 30 août, lorsque les quatre chevaux de bronze furent descendus de l'arc de triomphe des Tuileries, on put lire sur la porte de son hôtel un placard ainsi conçu : « Réputation perdue entre la rue des Champs-Élysées et le Carrousel; récompense honnête à qui la rapportera, hôtel de la Reynière. » Il fit mettre des factionnaires aux deux extrémités de la rue et il craignit un instant d'être assassiné. Le 1er octobre, il assistait dans la loge du roi à l'ouverture du théâtre de l'Opéra Buffa; on lui cria : « A bas ! A la porte! » et il finit par se retirer. On prétendait qu'il avait lui-même de ses mains triomphantes arraché les tableaux du Musée, qu'il était sur une échelle et donnait l'exemple, qu'il avait passé toute une matinée sur l'arc du Carrousel et surveillé l'enlèvement des chevaux de Venise. On le surnomma le général Vilain ton. Le 21 septembre, Castlereagh mandait à Liverpool que les Français de tous les partis étaient irritables et qu'à une soirée chez Mme de Duras, ils avaient été assez sots pour témoigner à Wellington leur ressentiment « de la façon la plus piquante ».

Le duc dissimula d'abord sa mauvaise humeur. Un certain Denys, qui demeurait rue des Tournelles, lui avait écrit le 26 septembre qu'un bruit courait, défavorable à Sa Grâce et capable de ruiner le profond respect qu'elle inspirait : qu'il avait sanctionné la spoliation du Musée; qu'il voulait envoyer tableaux et statues en Angleterre; qu'un article de journal mettrait fin à ces odieuses rumeurs.

Wellington répondit brièvement à M. Denys : il avait appris depuis longtemps à mépriser les bruits de cette espèce qui ne méritent ni attention ni réfutation : les personnes qui les font naître, en connaissent la fausseté et sitôt qu'ils sont démentis, d'autres de même sorte sont mis en circulation ; le duc jugeait donc que le meilleur parti était de laisser le public trouver de son mieux la vérité.

Mais quelques jours après, les gazettes publiaient une très longue, trop longue lettre que le général avait écrite le 23 septembre à Castlereagh. Le peuple français, disait il en substance, voulait par un sentiment d'orgueil national garder à Paris les chefs-d'œuvre de l'art. Les alliés ne feraient pas cette concession inique et impolitique. Ils n'avaient pas en 1814 revendiqué ces tableaux et ces statues parce qu'ils désiraient être agréables à l'armée française et la réconcilier avec l'Europe. Mais en 1815, l'armée française avait pris les armes contre son roi et servi « l'ennemi commun de l'humanité » ; elle était vaincue, dissoute. Les souverains alliés ne devaient-ils pas faire justice, contenter leurs propres sujets, rendre les objets d'art à leurs légitimes propriétaires ? Ne devaient-ils pas montrer aux Français, et pour leur bonheur et pour le bonheur du monde, non seulement que l'Europe était trop forte pour eux, mais que le jour du châtiment, *the day of retribution*, finit par venir ? Ne devaient-ils pas leur donner une grande leçon morale ?

***

Permis aux Anglais de nous morigéner, bien que nombre de Français se soient étonnés alors, comme remarque Talleyrand, d'être gourmandés au nom de la morale par des gens qui dans l'Inde n'avaient rien fait de très moral. Mais les Prussiens qui réclamaient leur bien avec tant d'ardeur et de violence, ces Prussiens qui, de l'aveu de Denon, obtenaient la restitution la plus complète, ces Prussiens ne se gênaient aucunement en 1815 pour piller nos musées. Blücher ne se contentait pas d'expédier de Compiègne en Allemagne une fort belle pendule de bronze qu'il voulait, disait il, garder en souvenir. Il enlevait des tableaux qui n'appartenaient nullement à la Prusse.

Il enlevait à Compiègne le *Jugement de Paris* et le *Rapt des Sabines*.

Il ordonnait, au château de Saint-Cloud, d'enlever contre un reçu le *Porte-drapeau* de Wouvermans, une *Vierge* de Sasso Ferrata, *Bonaparte au Saint-Bernard* de David, sept portraits des Bonaparte et une *Cléopâtre* de marbre blanc.

Le lendemain du jour où il quitta Saint-Cloud, huit toiles avaient disparu. Durant la nuit, après avoir forcé le grillage extérieur d'une croisée en détachant cinq crochets sur six, on avait pris quatre tableaux dont on laissa les cadres : la *Vierge* de Léonard, l'*Adoration des mages* de Dietrich, l'*Arrivée à l'hôtellerie* de Lingelbach et la *Visitation* de Lievens. On avait pareillement soustrait un *Intérieur d'église* de Peters Neef, un autre *Intérieur* du même peintre, une *Vue de Venise* de Canaletto et la *Toilette* de Terburg. Un tableau de Billecocq, *Le chimiste en méditation*, l'avait échappé belle; il fut retrouvé, détaché du châssis par un instrument tranchant, ployé, piétiné, « très maltraité ».

Et, lorsque le gouvernement français protesta, Blücher et ses acolytes répondirent qu'ils prenaient des garanties!

Ces garanties, ils se les appropriaient, ils les emportèrent en Allemagne, ils les placèrent dans leurs palais et leurs châteaux où elles sont encore!

Allez au château royal de Berlin : vous y trouverez les portraits, en grandeur naturelle, de Bonaparte et de Joséphine.

Allez au Musée de Berlin : vous y trouverez *Bonaparte au Saint-Bernard* ; vous y trouverez six autres tableaux dérobés à Saint-Cloud.

Allez chez l'arrière petit-fils de Blücher : vous trouverez chez lui les tableaux dont, le 30 août 1815, Blücher annonçait l'envoi à sa femme en lui disant qu'il les avait acquis, *acquirirt!* Charmant euphémisme! « C'est la famille Bonaparte, écrivait Blücher; je ne l'ai acquise que pour toi, pour les antichambres, car je sais combien tu aimes cette famille! »

Au reste, le vieux soudard avouait effrontément ses vols. En 1819, lorsque le chevalier de Cussy admirait le portrait de Pauline Borghèse et demandait naïvement d'où venait ce superbe tableau, « Monsieur le Français, répondit Blücher, il vient de votre pays, je n'ai eu que la peine de le prendre, je l'ai volé à Saint-Cloud! — Monsieur le maréchal, répondit Cussy, vous avez raison : ce portrait ne serait pas ici, si vous ne l'aviez pas volé! »

Si elle avait pu, la Prusse aurait volé davantage. Rien n'égalait alors son orgueil, et le langage qu'elle tenait en 1815 rappelle son langage de 1914.

Elle assurait qu'elle mâterait les petits princes : « Le lion, disait Niebuhr, se laisserait-il éternellement tourmenter par les singes et piétiner par les ânes? »

Elle rêvait l'assujettissement de l'Allemagne. N'étaient-ce pas les Prussiens qui, selon le mot de Schleiermacher, s'étaient emparés du ressort intellectuel? N'était-ce pas d'eux, déclarait Arndt, n'était-ce pas de la Prusse qui possédait maintenant le premier rang et le principat, que devait venir le salut?

Le prince Charles de Mecklembourg-Strelitz, frère de la reine Louise et commandant de la garde prussienne, n'avait-il pas proposé dès le mois de mai 1814 de donner au roi de Prusse, à défaut de l'Empire, la plus haute place en Allemagne et l'influence décisive?

Aux mois de juin et de juillet 1815, Juste Gruner et Hoffmann de Rödelheim ne créaient-ils pas, avec l'approbation de Hardenberg, une association secrète dont le but était d' « unir l'Allemagne sous la Prusse »?

Le médecin Meyer de Minden n'écrivait-il pas au mois de mars dans une pièce de vers que, pendant que les Habsbourg cueillaient les lauriers du Midi, Frédéric-Guillaume III, maître du Rhin et revêtu de la pourpre impériale, fonderait l'unité allemande?

Rien d'étonnant qu'un enragé de ce temps-là, le baron Werner de Haxthausen[1], ait eu l'idée de ravir pour la plus grande gloire de la Prusse toutes les toiles et toutes les statues du Musée de Paris. Ce Haxthausen regardait l'Allemagne comme « le cœur des peuples civilisés » et affirmait qu'il n'avait que mépris, dégoût et horreur pour les Français. En 1814, sur le pont de Sèvres, il s'entretenait froidement avec Gneisenau de l'avantage qu'aurait l'Allemagne à détruire Paris. La chose parut impossible. Mais d'Aix-la-Chapelle, le

1. Werner, baron de Haxthausen, né en 1780, à Bökendorf, dans le pays de Paderborn, très instruit dans les littératures orientales, qui savait seize langues et que Steffens nomme un des personnages les plus remarquables de son temps, aide de camp de Wallmoden, compagnon de Gneisenau en France pendant la campagne de 1814, conseiller de gouvernement à Cologne en 1815, retiré en 1825, mort en 1842, à Würzbourg.

5 août 1815, Haxthausen marquait à Gneisenau qu'on pouvait détruire Paris « par un moyen moral [1] ». Il suffisait, suivant lui, d'enlever à Paris les chefs-d'œuvre de l'antiquité et de l'Italie. Ces trésors une fois disparus, Paris, cessant d'attirer les étrangers, perdrait son prestige et sa prépondérance. Il fallait prendre non pas seulement ce que la France avait ôté naguère à l'Allemagne, mais tout le reste, tout. les statues et les bustes de la Grèce et de Rome, les merveilles de la peinture italienne et espagnole, les tableaux venus de l'État romain, de Naples, de Florence, de Bologne, de Venise, comme ceux qui venaient de Madrid, comme ceux du Louvre, comme ceux des collections particulières, de « madame Joséphine », de Murat, de Savary et des maréchaux français. Ces richesses restaient en France stériles et improductives. L'Allemagne seule saurait les comprendre et en jouir. On devait en conséquence les transporter au delà du Rhin et les livrer à la profondeur allemande [2]. Berlin passait déjà pour

Le magasin du monde et le temple de Mars;

on en ferait le centre des arts. La Prusse serait la première puissance de l'Allemagne. N'aurait-elle pas la plus haute culture puisqu'elle possédait les œuvres de l'antiquité et du moyen âge? Ne rassemblerait-elle pas, avec les hommes les plus savants de l'Allemagne entière, les modèles et les sources de toute civilisation européenne? L'effet que produiraient ces belles œuvres serait donc *politique*. Les Allemands, associant leurs efforts et leurs désirs, verraient dans Berlin leur point de ralliement; ils se règleraient sur ces Prussiens qui les premiers avaient combattu la tyrannie de Napoléon; ils voudraient avoir la même constitution, la même vie intellectuelle, la même félicité que les Prussiens. Berlin, gagnant ce qui à Paris ne pouvait rien former ni rien créer, Berlin deviendrait la capitale de l'Allemagne et tous les Allemands instruits se rallieraient autour de la Prusse.

Voilà quelles étaient en 1815 les prétentions de cette Prusse toujours avide et insatiable!

ARTHUR CHUQUET.

1. *Auf moralischem Wege.*
2. *Sie der deutschen Gründlichkeit überliefern.*

OTTO RICHARD TANNENBERG
ET FRIEDRICH VON BERNHARDI

Comme tous les grands fléaux qui accablent l'humanité, la guerre a quelques effets heureux.

Jusqu'à fin juillet 1914, ceux d'entre nous qui signalaient le danger pangermaniste ne rencontraient que méprisants sourires et dédaigneux sarcasmes. Les oies du Capitole! Vilains palmipèdes qu'attend la broche! Les temps sont changés. Il est permis, désormais, d'approfondir la pensée de ceux qui provoquèrent le cataclysme horrible.

C'est pourquoi nous osons présenter au lecteur, en quelques courtes pages, deux personnalités de marque choisies un peu au hasard dans la tourbe des *Alldeutschen* : Otto Richard Tannenberg qui, dans son *Gross-Deutschland*, résuma les appétits de sa race [1], et le général de cavalerie Friedrich von Bernhardi dont les ouvrages ont perverti les couches supérieures allemandes [2].

***

Tannenberg! L'apôtre du *Deutschtum* porte un nom prédestiné. Tout près du village brandebourgeois de Tannenberg, Vladislas V, roi de Pologne, vainquit, en 1410, les chevaliers teutoniques; un demi-siècle plus tard, l'ordre dut céder, par la paix de Thorn, la Prusse occidentale et reconnaître la suzeraineté des rois de Pologne.

1. *Gross-Deutschland*, de Tannenberg, a paru en traduction française, préface de Maurice Millioud, sous ce titre : *La plus Grande Allemagne*, Payot et Cie, Paris.

2. Parmi les ouvrages de Bernhardi, nous signalons les suivants : *Der heutige Krieg* (non traduit); *Deutschland und der naechste Krieg*, traduction sous le titre : *L'Allemagne et la prochaine guerre*, avec préface du colonel F. Feyler, parue chez Payot et Cie, Paris; *Unsere Zukunft*, traduction sous le titre : *Notre avenir*, avec préface de M. Georges Clemenceau, parue chez Conard, Paris. — Les citations, sans autre indication, sont empruntées au volume : *L'Allemagne et la prochaine guerre*.

Tannenberg, le bourg prussien, assista au déclin des hobereaux; Tannenberg, le polémiste pangermaniste, invite au combat qui les doit rendre tout-puissants à jamais.

Ne cherchez pas, dans son ouvrage, des traces de la *Critique de la raison pure* ou des réminiscences d'ordre moral! L'auteur n'est ni moral, ni immoral; il est amoral; il est Allemand, et cette qualité supplée à toutes les autres. Ses principes politiques sont résumés en ces termes par M. Maurice Millioud :

Quoi que nous entreprenions, nous pouvons nous passer du droit, puisque nous avons la force.

Tout ce que nous ferons nous est permis, parce que d'autres l'ont déjà fait (p. 1).

Gewalt geht über Recht — la force prime le droit — : la maxime séduisait Bismarck. Tannenberg serre de plus près la tradition allemande : *Gewalt ist Recht* — la force est le droit. Foin du droit et foin de la justice!

Justice et *injustice* sont des notions qu'il n'y a pas lieu de discuter quand le développement de notre peuple est en jeu (p. 88).

Les mots *justice* et *injustice* sont vides de sens et les hommes, appelés à jouer un rôle en vue dans une question politique, en usent suivant leur intérêt ou leur bon plaisir (p. 108).

Les compatriotes attardés de Tannenberg parlaient jadis, et recommencent à parler depuis que le dieu des batailles s'éloigne de leurs drapeaux, d'une institution autrefois vénérable et vénérée qui avait nom *Droit international* ou *Droit des gens*.

Les petits peuples et les débris de peuples, écrit audacieusement l'auteur de *Gros-Deutschland*, ont inventé un nom nouveau, « le droit des gens ». Au fond, ce n'est pas autre chose qu'un calcul fondé sous notre généreuse bêtise (p. 99).

Ce nom nouveau désigne des règles qu'Homère entrevoyait, qui apparaissaient vaguement dans le vieux droit de Rome, que le moyen âge développa sous l'influence du christianisme, que la science allemande contribua grandement à améliorer.... On peut, n'est-il pas vrai, célébrer la plus grande Allemagne sans connaître Grotius et Puffendorf, von Holtzendorff et Wolff, Heffter et Geffcken, Kohler et Wehberg. Tannenberg est logique dans sa brutalité.

N'est-il pas l'apôtre de cette Allemagne nouvelle dont la loi suprême est celle-ci :

Le but essentiel de la plus grande Allemagne est le profit des Allemands. Toutes les lois particulières ne sont que l'application de cette loi fondamentale (p. 112).

Dans la vie de l'État d'aujourd'hui il n'y a qu'un mobile, et ce mobile est l'intérêt de ses membres (p. 122).

Il s'agit de l'intérêt matériel, du profit ; car, soit par tempérament, soit par politique, Tannenberg n'en connaît point d'autre. S'adressant aux vastes masses qu'il veut séduire et qu'il séduit, il nous fait grâce des vaniteuses rodomontades sur l'excellence de la culture allemande, la vocation du peuple allemand, la mission providentielle allemande qui nous choquent dans les écrits des pangermanistes plus policés. L'intérêt, le profit? Latins, Russes et Anglo-Saxons poursuivent un plus noble idéal.

Tannenberg ne connaît que l'appétit allemand, et cet appétit est insatiable. Il veut une Allemagne grande, très grande, *Gross-Deutschland*, pour que les 97 millions d'Allemands puissent vivre à leur guise, manger à volonté, boire jusqu'à l'ivresse, entasser trésors sur trésors. Quatre-vingt-dix-sept millions d'Allemands! Tannenberg s'égare-t-il dans cette politique des nationalités qu'il abhorre? Peccadille que justifie le but à atteindre et qu'excuse l'ignorance! Où gitent ces 97 millions de Teutons dont « l'unification, à l'intérieur des frontières ethniques allemandes, est l'œuvre du XXe siècle »? Où sont « ces frontières ethniques allemandes »?

L'auteur dénombrait, en 1911, 62 millions de *Reichsdeutschen*, 8,900,000 Néerlandais et Flamands en Hollande et en Belgique, 2,300,000 Alamans et Burgondes en Suisse, 2,100,000 Allemands en Hongrie, 2 millions en Russie, 10 millions en Autriche et, en plus, « une dizaine de millions dans l'Amérique du Nord qui sont sans doute à jamais perdus pour notre peuple » (p. 14). Il s'attaque, comme tous ses congénères, plus spécialement aux Belges, aux Hollandais et aux Suisses. Que vaudrait l'indépendance de ces États si l'Allemagne venait à être victorieuse?

Les 10 millions de Germano-Américains étant abandonnés à leur triste sort, il faut unir les 87 millions restants. Puisqu'on ne les peut faire rentrer au bercail devenu trop étroit pour un pareil trou-

peau, il convient d'élargir le bercail. Et, inlassablement, Tannenberg parcourt la périphérie de l'empire et les régions lointaines, taillant, coupant, annexant, prenant des « garanties ». De plus en plus s'amplifie son programme : il importe aussi d'assurer la suprématie politique, d'ouvrir d'immenses débouchés commerciaux, de faciliter l'écoulement utile du trop plein de la population.

Finis Austriæ! Le « brillant second » s'approche de l'autel du sacrifice.

Depuis le temps de Wallenstein, on n'a fait en Autriche que manger de la saucisse, sauf peut-être pendant le court règne de Joseph II (p. 77). L'Autriche-Hongrie joue bien encore un rôle... dans les feuilles illustrées humoristiques à cause de la bigarrure qu'elle offre à tous égards! L'État décadent en sa qualité d'acteur trouve la représentation bien réussie (p. 51).

La Saxe prend la Bohême septentrionale; la Bohême méridionale va à la Bavière; la Prusse s'adjoint la Silésie autrichienne, la Moravie, la Carniole, Gorizia, Gradisca, l'Istrie, Trieste, la Croatie méridionale et ses îles, la Dalmatie. Ainsi l'exige le salut de l'Allemagne qui « perdrait sa situation de grande puissance si elle se laissait écarter de l'Adriatique » (p. 72). Une partie de ces pays, cependant, est habitée par des populations slaves et latines. Qu'importe? « Leur pays doit être à nous, car il le faut absolument » (p. 85). D'autre part,

la possession de la région des Sudètes (Bohême, Moravie, Silésie) est, pour le peuple allemand, une question vitale. Quiconque est d'avis contraire, doit être considéré comme ennemi et repoussé, le cas échéant, les armes à la main (p. 57).

On consentira peut-être ensuite à traiter avec les Magyars de Hongrie, « peuple minuscule de 8 millions d'âmes, qui ne peut, par sa mégalomanie charlatanesque, que prêter au ridicule et être pris en pitié » (p. 47).

Vient le tour de la France, nantie d'un territoire merveilleux que sa population en décadence ne peut féconder, et — ce qui n'est pas à dédaigner — « d'une fortune liquide de 70 milliards » (p. 110). De vieux ressentiments subsistent que la saignée de 1871 n'a pas fait disparaître. « Nous avons réglé notre compte, en 1871, avec la République française et les Napoléonides, mais nous n'en avons pas encore fini avec les rois de France et, spécialement, avec Louis XIV. »

Tannenberg a bonne mémoire. Passant ensuite du grand roi à la dernière guerre franco-allemande, il condamme Bismarck qui pécha par bonté. Combien beau serait l'empire de Guillaume II si Otto Richard Tannenberg avait pu conseiller « l'inoubliable grand-père » ?

Si, en 1871, nous avions expulsé les Alsaciens récalcitrants, forcé la France à donner asile à ces colons; si nous avions réparti le sol entre nos braves soldats, nous n'aurions pas tant à nous plaindre aujourd'hui de la *Französelei* dans le pays. Si, en 1871, nous avions pris tout le bassin de la Meuse et de la Moselle, chassé les habitants que nous aurions remplacés par de nouveaux colons; si, au lieu de 5 milliards, nous en avions exigé 25, nous ne nous serions pas retrouvés en 1878 déjà devant l'éventualité d'une guerre avec la France. Un épuisement aussi complet aurait privé à jamais la France de la possibilité d'augmenter le nombre de nos ennemis (p. 111).

C'est, croyons-nous, en 1875 et non pas en 1878 que Bismarck voulait « saigner à blanc » la France encore pantelante. L'erreur est vénielle. La paix de Bruxelles que la Prusse-Allemagne imposera à la France sera cruelle : Cession « des Vosges avec Épinal, de la Moselle et de la Meuse avec Nancy, Lunéville et Verdun, des Ardennes avec Sedan »; ces territoires formeront, avec leurs 17,114 kilomètres carrés, la Franconie occidentale. Nancy, Lunéville, Verdun, villes allemandes? Certes, car les habitants de ces régions seront chassés vers d'autres terres françaises où les rejoindront les Belges de la Wallonie. Le sol, réparti en propriétés de 60 arpents, sera attribué aux vétérans allemands. La France paiera, en outre, une indemnité de guerre de 35 milliards et déléguera au vainqueur sa créance de 12 milliards sur la Russie. Sa flotte deviendra allemande, de même ses colonies, l'Algérie exceptée. Plus d'indépendance économique. L'Italie recevra Nice, les Alpes-Maritimes et la Corse, en tout 12,160 kilomètres carrés.

L'Empire russe à qui « le travail civilisateur des barons allemands de la Baltique » (p. 167) valut, pendant un temps, le renom de peuple civilisé sera mis en miettes. A l'est, l'Allemagne l'amputera des provinces baltiques (120,000 kilomètres carrés), de Tilsitt (12,000 kilomètres carrés), de la Vieille-Lithuanie (70,000 kilomètres carrés), de la Grande-Lithuanie (350,000 kilomètres carrés); ces 552,000 kilomètres carrés doubleront la superficie actuelle de l'Empire.

Quand seront terminés ces redressements et tous les autres, la plus

Grande Allemagne possédera 1,148,166 kilomètres carrés de terres européennes et 22,831,871 kilomètres carrés de terres coloniales.

En Allemagne, écrit Tannenberg, est née une race affamée de territoires... Terre! Terre! s'écrient les paysans dans les romans de Prenssen. Terre! Terre! non pas en Afrique et en Asie, mais à proximité de notre patrie, de notre chère patrie allemande (p. 168).

Cette soif doit être épanchée. Comme les victimes se refuseront au rôle de suicidés volontaires, la guerre les y contraindra.

La paix est un mot détestable.... Le fer seul peut nous tirer d'affaire; les discussions timorées et les vains discours sont utiles, nous font perdre un temps précieux, et permettent à l'adversaire de rassembler ses forces contre nous. Le temps de la préparation a duré assez longtemps (de 1871 à 1911), soit quarante ans de travail sur terre et sur mer, le but constamment devant les yeux. Il s'agit maintenant de livrer l'ardent combat, de vaincre et de conquérir (p. 41).

La guerre sera-t-elle agressive? Sans aucun doute, puisqu'elle a été préparée pendant quarante ans. Le fait est sans importance : « Puisque nous avons la force, nous n'avons pas de raisons à chercher » (p. 41). Déplacer les responsabilités est, d'ailleurs, un jeu d'enfant. Car, « en fin de compte, toute guerre peut être évitée, et il est facile aussi de trouver des motifs quand on en veut » (p. 103).

Sera-t-elle victorieuse? La question confine au sacrilège. « Car l'armée anglaise est dans de pitoyables conditions » (p. 109); les faits témoignent « d'une manière écrasante de l'impuissance de l'armée française »: le Japon dont la résurrection fut pour l'Allemagne « une véritable bénédiction » (p. 148) règlera le sort de la Moscovie; l'Autriche-Hongrie sera occupée par la *landwehr*; la Belgique, la Hollande, la Suisse et le Luxembourg rentreront de bon gré dans le giron de la Germania immortelle.

Point de pitié! « *Modestie de notre part serait pure folie.... La guerre ne doit laisser au vaincu que les yeux pour pleurer* » (p. 304). Œil pour œil et dent pour dent : Moyse, autrefois, traduisait ainsi la vieille loi du talion. Sachons gré à Otto Richard Tannenberg de ne pas nous avoir déshonorés par l'octroi de sa pitié! Désapprenons la sentimentalité, a dit récemment M. von Bethmann-Hollweg, interprète autorisé de la pensée pangermaniste. Une mémoire fidèle complète les dons de l'homme politique.

M. Maurice Millioud résume en ces termes l'enseignement de Tannenberg :

Ce qui se présente à nous, qu'on vous offre à chaque page, dont on vous obsède jusqu'à satiété, c'est la promesse du butin, c'est la perspective du profit, c'est la vision de la proie pantelante qu'on vous livre à dépecer.... Pas de risques, une courte campagne et, après, la vie grasse pour les pères, les enfants et les petits-enfants, la richesse en terres, la richesse en capitaux, la prospérité de l'industrie, la possession des débouchés. Eblouissante certitude! Se peut-il plus beau rêve que cette apocalypse de la ripaille? (p. IX).

L'apocalypse de la ripaille! Le mot restera, puisque la chose faisait, fait et fera toujours partie du patrimoine intellectuel du peuple allemand. Rêve de folie le rêve allemand qu'Otto Richard Tannenberg fait miroiter devant les yeux ravis de ses congénères! C'est vrai. Mais l'Allemagne entière, à de très rares exceptions près, se complaisait dans ce rêve, et ce rêve était dangereux pour ses voisins....

*
* *

Pendant que Tannenberg et ses acolytes catéchisaient le peuple et que Houston St. Chamberlain et ses amis prêchaient les intellectuels, des officiers généraux exaltés travaillaient la noblesse militaire et les hobereaux abominables dont les ruines belges, françaises, russes et serbes attestent la valeur. Parmi ces derniers émerge Friedrich A. J. von Bernhardi dont nous voudrions brièvement analyser les idées. Fils d'un diplomate prussien qui le procréa, il y a quelque soixante-sept ans, Bernhardi gravit successivement, depuis 1872, les nombreux échelons de la hiérarchie militaire; lieutenant-général (général de division) en 1904, il commande aujourd'hui une armée sur le front oriental. C'est pendant une longue période d'effacement militaire qu'il établit son renom d'écrivain militaire et de théoricien pangermaniste. Treitschke est dieu et Bernhardi est son prophète : le mot est connu en Allemagne et hors d'Allemagne. A la vocation prophétique, héritée du grand maître, le bouillant grognard prétend ajouter celles du stratège, du tacticien, de l'historien et du philosophe. C'est beaucoup, c'est trop pour un seul homme, fût-il général de cavalerie dans l'invincible armée prussienne.

Bernhardi s'est fait, après Clausewitz, le panégyriste de la guerre.

Il chérit ces aphorismes truculents : « La guerre est le père de toutes choses » (Héraclite d'Éphèse) ; « la guerre est nécessaire comme la lutte des éléments dans la nature » (A. W. von Schlegel) ; « être homme signifie être un combattant » (p. 13).

Sans la guerre, des races de moindre valeur ou dégénérées pourraient trop facilement étouffer les éléments sains, capables de se reproduire, et une décadence générale en serait la suite forcée.... C'est pourquoi la guerre est non seulement une nécessité biologique ; c'est aussi une exigence morale et, comme telle, un facteur indispensable de la civilisation (p. 12 et 16).

Avec délices, il cite ces sentences de la *Braut von Messina* :

Car l'homme dépérit dans la paix,
Un repos oisif est le tombeau du courage.
La loi est l'amie du faible,
Elle veut tout égaliser
Et voudrait aplanir le monde ;
Mais la guerre fait éclater la force,
Elle élève au-dessus de l'ordinaire ;
Même du lâche elle excite la valeur.

La thèse est logique, si l'État est puissance et n'est que puissance. Et la guerre règnera, multipliant les horreurs, puisque chaque peuple est porté à exagérer sa santé, ses mérites et sa valeur et à méconnaître la santé, les mérites et la valeur d'autrui.

Devant les régiments assemblés, prêts sans cesse à s'entre-tuer, le droit s'efface :

La force est en même temps le droit le plus haut, et la lutte pour le droit se tranche par « l'étalon du droit », c'est-à-dire par la guerre, qui tranche toujours juste, biologiquement, parce que ses arrêts dérivent de la nature des choses elles-mêmes (p. 15).

Au droit sans épithète qu'elle écarte, l'objectivité allemande oppose un droit purement subjectif :

Chaque peuple tire de lui-même ses propres notions juridiques ; chacun a ses aspirations et son idéal particuliers qui répondent avec une certaine nécessité à son caractère et à son histoire. Ces conceptions différentes portent en elles-mêmes leur justification et peuvent entrer en conflit avec celles d'autres peuples, sans que l'on puisse dire que l'un des deux ait plus de droit que l'autre. Il n'y a jamais eu de droit universel, et il ne peut y en avoir (p. 25).

La guerre qui est un droit devient un devoir. L'agression s'impose :

Lorsque l'ennemi est affaibli par suite de circonstances internes ou externes, ou que vos propres armes vous procurent la victoire, alors il est tout indiqué de profiter des circonstances favorables pour réaliser vos buts politiques (p. 48).

Tel était ou tel paraissait être le cas en juillet 1914 quand Bethmann-Hollweg risqua l'application des principes de Bernhardi. Nous ignorions qu'en temps de paix il pouvait y avoir des nations amies et des nations ennemies. *Homo homini lupus* : le pangermanisme ressuscite la phrase cruelle de Hobbes. Les causes de guerre ne manquaient pas. Aux Allemands, « peuple pacifique, trop pacifique, dont les instincts belliqueux ne peuvent être réveillés que par une très forte pression » (p. 2), Bernhardi rappelle que, « ce qui a été conquis par une lutte sanglante ne peut être conservé que par la lutte » et que, « géographiquement et politiquement enserrés, ils doivent employer les plus grands efforts pour conserver leurs conquêtes et les étendre encore » (p. 3). « Les étendre encore »? Les guerres de conquête sont réhabilitées. Admirez, en passant, le *leitmotiv* de « l'enserrement » de toutes les chansons pangermanistes ! Tous les peuples sont enserrés les uns par les autres; l'empire mondial, seul, ne connaît point de liens.

A l'élément « profit » de Tannenberg, Friedrich von Bernhardi préfère l'idéal de « la mission historique de l'Allemagne ».

Les Allemands paraissent appelés à résoudre les différends qui séparent actuellement les peuples et à guider ceux-ci sur la voie d'un progrès naturel, en harmonie avec les lois de l'évolution (p. 70).

A cette haute mission s'en ajoutent d'autres, plus terre à terre peut-être, mais d'un intérêt plus tangible et plus immédiat.

L'Allemagne, « torse tronqué de l'ancien Empire », n'a pas réuni tous ses fils. Elle est privée de ses limites naturelles; « la source et l'embouchure elles-mêmes du plus allemand des fleuves, de ce Rhin allemand si souvent chanté, sont en dehors de notre sphère d'action » (p. 71). Nouvel avis aux Hollandais, aux Suisses et aux Belges aussi, puisque les savants allemands persistent à situer l'embouchure du Rhin à Anvers. — A l'est, « les flots du slavisme se brisent avec une force toujours plus grande contre la côte germanique... ». En Autriche, « le germanisme est fortement pressé par les Slaves » (p. 73). Comme « l'Empire ne possède aujourd'hui encore aucun territoire coloni-

sable », l'excédent de la population se perd en terre étrangère, au grand dam des intérêts économiques et politiques de la mère-patrie.

Le ciel politique est trouble, peu favorable à la libre expansion de la force allemande.

La Triple-Alliance repose sur les deux empires allemands « qui en forment le noyau solide ». L'Italie, le troisième partenaire, change et varie. Sait-elle que « son héritage naturel, l'hégémonie politique et économique dans la Méditerranée », ne peut être le fruit d'une guerre austro-italienne? Quand, en 1912, elle consentit à la prorogation de l'alliance, « elle a probablement aussi assuré sa neutralité en cas de guerre » (p. 84). Malheur à elle si elle abandonnait ses complices teutonnes! « Elle perdrait son indépendance politique et courrait le risque de tomber au rang d'une sorte de vassale de la France » (p. 85). Ces prévisions ne manquent pas de saveur.

« Toute la politique de la France, noyau de la Triple-Entente, est dominée par le rêve de la revanche ». Que veut ce malheureux pays à qui Bismarck négligea d'asséner le coup mortel?

Venger, avant tout, les défaites de 1870-1871 qui ont blessé au vif son amour-propre; augmenter, par une victoire sur l'Allemagne, son prestige et, si possible, regagner son hégémonie sur le continent européen, hégémonie qu'elle a conservée si glorieusement pendant des siècles; reconquérir, enfin, si la fortune est favorable à ses armes, l'Alsace-Lorraine (p. 86).

Prétentions que Bernhardi doit comprendre, puisqu'il en est l'inventeur, mais qui sont essentiellement incompatibles avec les appétits allemands!

Il est radicalement impossible, conclut-il, de se figurer la réalisation d'un accord entre les deux pays avant que les armes aient une fois encore décidé entre eux (p. 87).

L'accord, au prochain congrès, s'établira sans doute avec plus de facilité. L'alliance franco-russe est, d'après Bernhardi, parfaitement illogique; car « les intérêts des deux pays ne sont pas du tout les mêmes ». Toutefois, comme les Russes chercheront peut-être un jour « à réaliser leurs objectifs naturels : suprématie dans la péninsule balkanique, libre accès à la Méditerranée, hégémonie dans la Baltique », les Allemands « les trouveront toujours aux côtés de ceux qui cherchent à se mettre en travers de leur politique » (p. 90).

De même que l'alliance franco-russe, l'entente franco-anglaise ne

repose sur aucune communauté d'intérêts, mais sur « l'antagonisme commun contre l'Allemagne ». L'Angleterre hait l'Empire allemand. Pourquoi? Parce que, tout d'abord, elle est menacée gravement dans ses œuvres vives : les États-Unis sont des rivaux dangereux en temps de paix comme en temps de guerre; aux Indes comme en Égypte, le nationalisme couve sous la cendre; les *dominions*, loyaux aujourd'hui, mais en apparence seulement, « réclameront sans doute leur indépendance formelle lorsque l'heure sera venue » (p. 93). N'ayant rien à redouter de la France, « épuisée par la stagnation de sa population », l'Angleterre voudrait s'affranchir au moins de la rivalité intolérable de l'Allemagne militaire et industrielle. Acquise, d'autre part, à la politique d'équilibre européen qui lui permet de pêcher en eau trouble, elle envie l'Allemagne qui « est en passe d'acquérir une situation prépondérante ». Aussi

> un compromis pacifique avec l'Angleterre est une chimère à la poursuite de laquelle aucun homme d'État sérieux en Allemagne ne devrait courir.... Ce compromis ne pourrait être payé qu'au prix d'une déchéance de l'Allemagne et de l'abandon de ses intérêts les plus précieux (p. 96).

C'ést vrai, puisque « l'intérêt le plus précieux » de l'Allemagne est sa passion d'hégémonie mondiale.

En dehors des deux groupements s'agitent les États-Unis qui auraient peut-être intérêt à « un accord avec l'Allemagne »; le Japon dont l'attitude, sans importance aujourd'hui, pourrait un jour menacer Kiao-tchéou; la Turquie, « alliée naturelle de l'Allemagne » et liée à celle-ci par une absolue concordance d'intérêts; l'Espagne qui pourrait devenir « un facteur de la politique allemande »; les pays balkaniques, avides de terres mais de tendances politiques incertaines; les petits pays — Danemark, Hollande, Belgique, Suisse — intéressants en temps de guerre, mais « sans valeur personnelle considérable ».

L'Allemagne est assurée, quoi qu'il advienne, du concours au moins moral de « tous ceux qui, dans le vaste monde, nourrissent des idées et des sentiments de liberté » (p. 170). Chapeau bas devant ces neutres très bienveillants pour qui le césarisme teuton incarne l'idéal de toutes les libertés! La lecture des œuvres pangermanistes, décidément, est fort instructive.

Le fléau de la balance descend, remonte, oscille, et ne se fixe pas. Anxieusement Bernhardi, stratège et tacticien, en enregistre les moindres mouvements. Entre la Triple-Alliance et la Triple-Entente, l'équilibre est à peu près assuré. Face à la Triple-Alliance, allégée de l'Italie, l'Entente « réaliserait un très fort excédent de puissance » (p. 100).

L'Allemagne, cependant, ne peut ni reculer — le maintien du *statu quo* équivaudrait à un recul — ni renoncer à son besoin d'hégémonie, car

> le peuple allemand, vu son importance pour la civilisation, a parfaitement droit non seulement à sa place au soleil, comme aimait à s'exprimer modestement le prince de Bulow, mais encore à la part qui lui revient dans la domination du globe (p. 76).

Or, ses buts politiques essentiels — acquérir des terres de colonisation à l'est, poursuivre « une politique coloniale active », « abattre la France de telle sorte qu'elle ne puisse jamais plus nous barrer le chemin », — ne peuvent être atteints par de simples négociations diplomatiques.

C'est pourquoi la guerre est nécessaire. Il convient de la hâter :

> Car il est important de ne pas entraver notre propre liberté d'action par des égards de simple convenance politique qui ne nous lient en aucune façon. Il faut plutôt, en pareille occurence, nous souvenir que nous ne pouvons, sous aucun prétexte, éviter la guerre à laquelle nous contraint notre situation mondiale, et qu'il ne convient nullement de la retarder outre mesure, mais, au contraire, de la provoquer dans les conditions les plus favorables (p. 109).

L'Allemagne jouera sa destinée. « Être ou ne pas être, tel est le dilemme qui se pose à nous aujourd'hui » (p. 101). M. von Jagow ne fut qu'un méprisable plagiaire quand, à l'ahurissement de sir Edward Goschen, il réédita, en août 1914, le *to be or not to be* de William Skakespeare. De même M. von Bethmann-Hollweg, l'homme du *scrap of paper*. « La neutralité, écrit Bernhardi, est en contradiction avec l'essence même de l'État... et elle n'est qu'un rempart de papier (p. 108 et 156).

Quelle sera l'issue de la lutte épouvantable que Bernhardi souhaite et sait prochaine? Les armées allemandes sont invincibles. Mais le général prussien respecte les troupes françaises « qu'il estime très

haut au point de vue tactique... », dont il attend « une hostilité violente », et les forces anglaises, redoutables sur mer et nullement à dédaigner sur terre. Guillaume II, aux premiers jours de la guerre, fut plus imprudent. La Russie possède, à son avis, des tacticiens insuffisants, un commandement incapable, et des soldats « qui se battent avec une grande ténacité ». Les considérations stratégiques qu'il émet sur la marche des événements dépassent notre compétence.

L'Allemagne devra, dès le début, attaquer la France et se défendre contre les Russes. Connaissant les plans de l'état-major prussien, Bernhardi feint de redouter une avance française à travers la Belgique neutre; sans doute prévoyait-il les termes mêmes de l'ultimatum du 2 août 1914. Le blocus anglais « arrêtera complètement et irrémédiablement le trafic maritime allemand » (p. 163.), et les truchements neutres ne pourront réparer tout le mal. La destruction des prises que les pirates ne pourront mettre à l'abri, la poursuite des navires de commerce ennemis, l'embouteillage de la *Hochseeflotte*, l'action des zeppelins « semant la terreur et la ruine sur la côte anglaise » (p. 243) : ces faits et d'autres encore sont exposés avec franchise dans *L'Allemagne et la prochaine guerre*.

Bernhardi, historien partial, volontairement partial, fait tort à Bernhardi, écrivain militaire. Convient-il de discuter ses opinions qui, au fond, concordent en tous points avec les balourdises de Tannenberg? « Quel enfantillage! s'écrie M. Georges Clemenceau..., A quoi bon prendre la peine de lui répondre quand il suffit, comme au coléoptère arrêté par la vitre, de le laisser simplement se heurter? » (*Notre Avenir*, préface, p. v.). Les faits répondent à Bernhardi. Parmi toutes ses opinions, menaçantes pour la paix de l'Europe, nous ne voudrions retenir que celle-ci et la faire nôtre : « *Avec des demi-succès, les Alliés devraient s'attendre à de continuelles reprises, ce qui ne rentrerait pas du tout dans leurs intérêts* » (p. 158). Pas de guerre indécise ni de victoire incertaine! A la devise de Bernhardi, — puissance mondiale ou décadence — les puissances alliées opposent la suivante : La liberté ou la mort. Et la paix future consacrera cette liberté.

MENNESSIER.

UN PROJET DE DÉCENTRALISATION

La terrible crise actuelle donne, il faut le reconnaître, une nouvelle force aux arguments des adversaires de la centralisation administrative, elle a révélé aux moins clairvoyants les lacunes de l'organisation économique du pays. Dans une lutte où toutes les forces des belligérants jouent un rôle, la France s'est engagée moins bien outillée que sa redoutable voisine d'outre-Rhin et cette infériorité n'a pas été sans répercussion sur la durée des hostilités.

Les détracteurs de l'organisation administrative actuelle voient, dans la stagnation économique de la France, une conséquence logique d'une centralisation excessive. L'État moderne accroît progressivement ses attributions et, absorbé par des tâches trop multiples, il néglige les intérêts économiques du pays. Les pouvoirs de l'État sont d'ailleurs, en fait, exercés directement par le Parlement, or celui-ci n'a ni le temps, ni peut-être la compétence d'examiner les mesures infiniment variées susceptibles de contribuer à la prospérité publique. Les intérêts économiques d'une grande nation sont, d'autre part, tellement complexes que des dispositions, ayant un caractère général, sont insuffisantes pour leur donner satisfaction, il ne peut y être pourvu que par des solutions partielles, appropriées aux besoins de chaque partie du pays. L'État semble peu qualifié pour amener une tâche aussi délicate et minutieuse. Pour assurer le développement normal du pays, il apparaît donc nécessaire de décongestionner le pouvoir central, en déléguant à d'autres organes certaines de ses attributions, notamment celles relatives à l'initiative des projets économiques.

Guidé par ces considérations et s'inspirant d'un projet dont il avait pris l'initiative au cours de la session de 1913, M. Jean Hennessy a déposé, le 29 avril 1915, une proposition de loi [1] tendant à la décen-

1. Chambre des Députés, session 1915, n° 847.

tralisation administrative par la constitution de régions et d'assemblées régionales, élues d'après le principe de la représentation des intérêts économiques. M. Jean Hennessy estime, non sans raison, qu'au lendemain de la guerre, l'heure sera particulièrement propice aux réformes et que les sacrifices des intérêts particuliers qu'elles entraîneront seront plus allégrement consentis.

D'autres motifs imposeront peut-être la nécessité d'une réforme administrative. L'organisation actuelle a le double défaut d'être onéreuse et d'exiger de nombreux fonctionnaires : appauvri en hommes, devant supporter des charges fiscales considérables, le pays ne pourra plus gaspiller inutilement ses forces et sera dans l'obligation de réduire un personnel, difficile à recruter et à rémunérer.

Tout projet de réforme administrative doit donc tendre à faciliter le développement de l'activité nationale, à décongestionner le pouvoir central et à réduire le fonctionnarisme. M. Jean Hennessy croit que la constitution de groupements plus amples que les départements, administrés par des assemblées élues d'après le principe de la représentation professionnelle permettra d'atteindre ou tout moins de faciliter ce triple résultat.

La proposition de l'honorable député peut se subdiviser en trois parties distinctes : la première a trait à l'instauration de la région et à son organisation, la seconde se rappporte à l'établissement d'un nouveau régime électoral, la troisième est consacrée à la création de tribunaux administratifs régionaux, destinés à remplacer les Conseils de Préfecture. Cette dernière partie du projet ne fait d'ailleurs que reproduire les grandes lignes de la réforme déjà adoptée par le Sénat et n'est qu'une conséquence nécessaire de la réorganisation projetée.

La région, telle que la proposition la conçoit, ne devrait pas être un groupement arbitraire de départements ou arrondissements actuels et sa formation serait uniquement déterminée par des considérations économiques. S'inspirant d'une magistrale étude publiée, il y a quelques années, par M. Vidal de La Blache sur les *Régions françaises* [1], M. Jean Hennessy prévoit la création de ces nouvelles circonscriptions d'après les affinités que manifestent entre elles certaines parties de la France. Ces affinités, cette communauté d'intérêts

1. *Revue de Paris*, 15 décembre 1910.

se révéleraient spontanément, soit par la formation de groupements industriels ou agricoles constitués sans souci des divisions administratives actuelles, soit par l'attraction exercée, par quelques villes importantes de France, non seulement sur les campagnes environnantes, mais encore sur les agglomérations secondaires.

Si la proposition prévoit la division de la France en régions, elle délègue le soin de procéder à cette opération à un Comité, constitué des membres choisis en dehors du Parlement [1]. La ville, chef-lieu de la région, ne serait point désignée par le législateur, cette mission serait confiée à l'assemblée régionale elle-même. A titre indicatif, M. Jean Hennessy a joint, au texte de sa proposition, une carte, établie par M. Vidal de La Blache, divisant la France en dix-sept régions dont les capitales seraient : Lille, Rouen, Rennes, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, Grenoble, Lyon, Dijon, Nancy, Paris, Bourges, Clermont-Ferrand et Limoges.

Comme de nouvelles circonscriptions pourraient difficilement se superposer à toutes les divisions administratives existantes la proposition prévoit la suppression des départements, elle consacre, en revanche, l'existence de l'arrondissement, dont le rôle serait accru. En faveur de cette solution, plusieurs arguments sont invoqués : la coexistence d'une assemblée régionale et de conseils généraux serait la source de conflits inévitables entre ces corps élus; il serait, de plus, difficile de doter, à la fois, la région et le département de ressources financières suffisantes.

Les attributions actuellement dévolues au Conseil Général seraient réparties entre le Conseil d'arrondissement et l'assemblée régionale, d'une manière fort inégale, il est vrai. Dans la succession du département, le Conseil d'arrondissement ne recueillerait guère qu'une véritable fonction, le soin d'administrer les voies de communication intéressant un seul arrondissement; l'assemblée régionale, au contraire, hériterait de tous les autres pouvoirs importants du Conseil Général.

Les droits de l'Assemblée régionale seraient d'ailleurs plus étendus que ceux du Conseil Général; ses délibérations seraient exécutoires de plein droit sauf recours formé dans les dix jours, pour excès de

1. Art. 2.

pouvoir ou pour violation d'une disposition légale[1]. Le projet lui impose, d'autre part, des obligations qui n'incombent pas au Conseil Général; il l'astreint à organiser l'enseignement agricole, commercial et industriel dans la région[2].

Comme le Conseil Général, l'Assemblée régionale désignerait une commission ayant le droit de siéger en permanence. Cette commission nommerait un président rétribué, auquel des pouvoirs fort étendus seraient conférés[3]. En effet, alors que dans l'organisation actuelle le préfet est le représentant légal du département et, en quelque sorte, l'agent d'exécution du Conseil Général, dans la région ces mêmes attributions seraient dévolues au président de la Commission régionale.

La suppression du département entraînerait la disparition du préfet, il serait remplacé dans l'arrondissement, actuellement chef-lieu, par un sous-préfet. En revanche, dans la capitale régionale, résideraient un *préfet régional*, représentant du pouvoir central, et un secrétaire général remplissant les mêmes fonctions que celles qu'il exerce dans le département, sous réserve des droits attribués au président de la Commission régionale.

Si, en ce qui concerne le mode d'élection des conseillers d'arrondissement, M. Jean Hennessy propose le maintien du régime en vigueur, en élevant toutefois à deux le nombre des représentants de chaque canton, il préconise pour la désignation des membres des assemblées régionales, l'institution de la représentation des intérêts économiques.

A cet effet, les électeurs, auxquels le projet adjoint les femmes veuves, mères de famille, seraient répartis en six listes électorales comprenant : la première, les agriculteurs et ouvriers agricoles; la seconde, les commerçants et employés; la troisième, les industriels et ouvriers; la quatrième, les professions libérales; la cinquième, les fonctionnaires; la sixième, dite liste générale, tous les électeurs qui n'auraient pu être inscrits sur une des listes précédentes[4].

Le corps électoral, ainsi divisé, aurait à désigner autant de repré-

1. Art. 47.
2. Art. 39.
3. Art. 51.
4. Art. 3.

sentants que la région compterait de fois 20,000 habitants [1]. Le total des sièges de l'Assemblée régionale ainsi déterminé serait réparti d'après le principe suivant : la moitié du nombre des mandats à pourvoir, augmentée au besoin du nombre de sièges nécessaires pour rendre ce chiffre divisible par six, serait réparti également entre les six listes, le surplus des sièges serait attribué aux mêmes listes proportionnellement au nombre des électeurs de chaque catégorie.

Les élections auraient lieu au scrutin de liste simple, pour l'ensemble de la région, à raison d'une liste pour chacune des catégories professionnelles. En règle générale, patrons et ouvriers participeraient à l'élection des mêmes candidats, mais il suffirait que le quart des associations ou syndicats professionnels, compris dans une même liste, en fît la demande pour que les sièges à pourvoir soient attribués moitié aux patrons, moitié aux ouvriers [2].

*
* *

Après avoir brièvement analysé le projet de M. Jean Hennessy et tout en nous associant à l'opportunité de toute mesure susceptible de décentraliser l'administration, nous éprouvons quelque embarras pour apprécier les avantages et les conséquences des dispositions préconisées.

La création d'une circonscription territoriale plus étendue que le département, paraît la condition nécessaire de toute décentralisation administrative et il semble ingénieux de se guider, pour en déterminer les limites, uniquement par des considérations économiques. Mais s'il est simple de poser ces principes, leur application paraît d'ailleurs singulièrement délicate ; M. Jean Hennessy n'a pas d'ailleurs manqué de le comprendre, aussi le projet se borne-t-il à confier cette tâche malaisée à un comité composé de géographes, d'économistes et d'historiens, sans même indiquer le nombre approximatif des régions à créer ou les règles générales à suivre.

M. Jean Hennessy semble cependant admettre, tout au moins dans ces grandes lignes, la division de la France, en dix-sept régions, pré-

1. Art. 4.
2. Art. 14.

conisée par M. Vidal de La Blache, or il suffit de se reporter à l'étude de cet éminent géographe pour se rendre compte des difficultés d'une pareille entreprise.

S'il est possible de concevoir la formation de régions englobant des territoires subissant la puissante attraction de grandes villes, comme Lyon, Marseille, Toulouse ou Bordeaux, ou bien de contrées présentant, une véritable unité géographique, comme la Bretagne ou les départements alpins, ou bien encore de pays bénéficiant d'un commun développement économique, ainsi que le fait se rencontre en Lorraine d'une part, en Flandre et en Artois d'autre part; toute la France ne paraît pas se prêter à des créations de cette nature.

M. Vidal de La Blache englobe, par exemple, dans une région ayant pour chef-lieu Bourges des départements aussi dissemblables que la Saône-et-Loire et le Loir-et-Cher. Il est probable qu'un embaucheur du Charollais exprimerait quelque surprise en apprenant qu'une communauté d'intérêts le lie à un Beauceron de Vendôme. La région, dont Clermont-Ferrand serait la capitale, réunirait des contrées aussi disparates que le Bourbonnais et les Cévennes. Mais dans le bassin de la Seine, la constitution de la région paraît tellement difficile qu'elle semble avoir éloigné de la recherche de toute solution. D'après M. Vidal de La Blache la région dite parisienne, comprendrait la capitale et tout ou partie de treize départements : par quelles considérations un aussi vaste groupement serait-il justifié? Par une communauté économique liant ces diverses contrées, il ne le semble pas; quels intérêts peuvent rattacher, les uns aux autres, des bûcherons du Bassigny, des vignerons de la Montagne de Reims et des Beaucerons? Par l'attraction qu'exerce Paris sur les pays voisins, pas davantage, ou tout au moins cette attraction s'exercerait d'une manière étrange assez puissante pour attirer les communes les plus orientales de la Haute-Marne; elle serait trop faible, à l'ouest, pour faire sentir son influence jusqu'à Chartres.

Si séduisante que puisse donc paraître la constitution de grandes régions, basées sur la communauté des intérêts de leurs habitants, il est à craindre que, dans la pratique, un pareil projet soit difficilement réalisable. A notre avis, et tout au moins pour une grande partie de la France, une division par régions est impossible à justifier en invoquant seulement des considérations économiques, et il

serait à craindre que la réalisation d'un semblable plan n'aboutît qu'à créer des circonscriptions importantes, mais plus arbitrairement délimitées peut-être que les départements actuels. Quant à l'attraction indiscutable qu'exercent les grandes villes, elle ne suffirait pas non plus pour assurer l'homogénéité d'une région et de nombreuses préfectures déchues se refuseraient à reconnaître la prééminence d'une capitale régionale.

Sans doute, en multipliant le nombre des régions serait-il possible d'éviter le groupement dans une même circonscription de contrées trop différentes les unes des autres, mais une modification de ce genre altérerait le caractère de la réforme et ne ferait qu'en atténuer les conséquences les plus choquantes.

Après avoir prévu la constitution des régions, M. Jean Hennessy propose de supprimer les départements, en ne conservant que les arrondissements, dont le rôle dans l'organisation administrative serait accru. L'honorable député semble même attacher, à cette partie du projet, une importance particulière et la considérer comme la base de toute réforme administrative sérieuse.

Il importe de remarquer que les partisans les plus convaincus du régionalisme ne sont point d'accord sur l'utilité de cette suppression; le plus notoire d'entre eux, M. Vidal de La Blache ne partage pas cette opinion. A son avis, le département n'est pas une création purement artificielle et si les Constituants ont poursuivi une idée de simplification et d'unité, ils ont aussi tenu compte des relations naturelles et préexistantes, en fixant ses limites; au surplus le département est implanté dans les mœurs par un siècle d'existence.

Malgré ses préférences pour le maintien de l'arrondissement, M. Jean Hennessy est forcé de reconnaître que celui-ci est plongé dans un sommeil léthargique, mais il pense qu'il suffira de lui confier quelques attributions nouvelles pour lui assurer un regain de vitalité. Mais l'arrondissement est-il seulement en léthargie? Lorsqu'une circonscription, vieille de plus de cent ans, n'est parvenue à jouer aucun rôle, malgré la présence à son chef-lieu d'une assemblée élue, d'un sous-préfet et d'innombrables fonctionnaires, il est permis de se demander si elle n'a pas fourni la preuve définitive de son manque de vitalité. A l'heure actuelle, la vie locale ne se manifeste que dans deux cadres : la commune et le département, et dans un

projet qui s'efforce de retrouver toutes les manifestations spontanées d'activité, pour constituer une organisation administrative nouvelle, il est difficile de s'expliquer qu'il ne soit pas tenu plus compte de l'adaptation du département aux exigences de l'administration locale. Quelles seraient d'ailleurs, au point de vue administratif, les conséquences de la double division de France en régions et en arrondissements? D'après le projet de M. Jean Hennessy le conseil d'arrondissement ne recueillerait qu'une seule attribution de quelque importance, la gestion des chemins intéressant l'arrondissement, il est difficile d'admettre qu'il y ait là un élément suffisant pour assurer une vitalité à une circonscription administrative qui en est totalement dépourvue. Dans un pays où le réseau des voies de communication locales est déjà dense, cette attribution se bornerait en réalité à l'entretien de chemins, tâche qui ne laisse guère place à la moindre initiative.

Au-dessus de l'arrondissement, la région serait placée et devrait accomplir toutes les obligations qui incombent actuellement à plusieurs départements. Cette modification ne consisterait pas seulement à attribuer à l'Assemblée régionale, les pouvoirs de cinq ou six conseils généraux, mais à transférer dans la capitale régionale les services administratifs de cinq ou six préfectures.

L'énumération des services, qui seraient ainsi confiés à l'administration régionale serait trop longue à établir; il suffit de mentionner la tutelle des communes, les routes départementales, les aliénés, l'assistance publique sous toutes ses formes, et les retraites ouvrières. Comment pourrait-on admettre qu'une seule administration pût assurer directement d'aussi nombreux services concernant 25 ou 30 arrondissements, des milliers de communes et des millions d'administrés. Par la force même des choses, il serait nécessaire de créer des organes intermédiaires entre les administrés et les communes d'une part et les services régionaux d'autre part, ceux-ci ne conservant qu'un droit de contrôle. On serait amené soit à diviser la région en cinq ou six grandes circonscriptions administratives, soit plus vraisemblablement à confier à l'arrondissement la majeure partie des services concentrés, à l'heure actuelle à la préfecture, et ce morcellement de l'administration entraînerait nécessairement une augmentation du nombre des fonctionnaires.

Quant à l'assemblée régionale, quel pourrait être son rôle. Sans doute elle accomplirait la besogne qui incombe actuellement à cinq ou six conseils généraux, mais ces attributions, en quelque sorte locales, une fois remplies, aurait-elle les loisirs suffisants pour s'occuper des questions présentant un intérêt plus général. Il semble que cela soit douteux; en tout cas, les assemblées régionales seraient trop surchargées d'attributions multiples pour que le pouvoir central puisse songer à se décharger sur elles de quelques-unes de ses nombreuses fonctions.

Une autre partie de la réforme semblerait devoir provoquer aussi des réserves. Si dans l'administration actuelle, le préfet, avec sa double qualité de représentant de l'État et du département, fait peut-être trop vivement sentir l'influence du pouvoir central, dans l'organisation projetée son rôle serait sans doute bien réduit.

Toutes les attributions, que le préfet possède comme agent du département, appartiendraient au président de la commission régionale, et il est permis de se demander s'il ne serait pas dangereux de confier la gestion d'un budget important et la nomination de très nombreux fonctionnaires à un homme sur lequel le pouvoir central n'aurait aucun moyen de contrôle. Dans une circonscription restreinte, il serait peut-être sans inconvénient de créer une fonction dotée de pareilles prérogatives, mais dans un groupement aussi large que la région il n'en serait pas de même.

Théoriquement, le préfet régional conserverait tous les droits que le préfet actuel exerce en qualité de représentant de l'État, mais dans la pratique, il n'en serait point ainsi. Comme son action s'exercerait sur une circonscription beaucoup plus étendue, elle serait forcément moins efficace; de plus le préfet agit surtout par l'impulsion qu'il donne aux fonctionnaires. Or comme les agents régionaux seraient nommés par le président de la Commission régionale, ils seraient peu disposés, en cas de conflit entre le représentant de la région et le représentant de l'État, à seconder les efforts de ce dernier.

Le mode d'élection des membres de l'assemblée régionale préconisé par M. Jean Hennessy présente les avantages et les inconvénients inhérents au système de la représentation des intérêts économiques qu'il n'est point nécessaire de rappeler ceci. La formule adoptée, en attribuant un nombre égal de sièges à chaque liste, en dehors de

ceux auxquels donne droit le nombre des électeurs, correspond à la juste préoccupation d'assurer une représentation suffisante d'intérêts importants, lors même qu'ils ne concernent que peu de personnes, mais elle paraît trop en opposition avec les conceptions d'égalité actuelles pour pouvoir jamais triompher.

En résumé, pour constituer la vie régionale, M. Jean Hennessy, propose non pas une décentralisation administrative proprement dite, mais la concentration à la région des pouvoirs actuels des Conseils généraux supprimés. Dans la pensée de l'auteur du projet, ce n'est là évidemment qu'une première étape et la région, lorsqu'elle aurait fait preuve de vitalité, serait appelée à recueillir quelques-unes des attributions du pouvoir central.

En dehors de la difficulté pratique de diviser la France en régions, ce projet a l'inconvénient d'affaiblir d'une manière trop sensible l'autorité des agents de l'État; mais ce n'est là, à notre avis, que sa moindre lacune. Le danger principal de ce projet consisterait dans une augmentation presque inévitable du nombre des fonctionnaires. Car l'arrondissement une fois constitué en véritable circonscription administrative, non seulement il ne pourrait plus être question de supprimer les trop nombreux services d'État qui y fonctionnent, mais fatalement des nouveaux agents devraient y être installés. Est-ce là un but vers lequel on doive tendre?

L.-Paul Henry.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

HISTOIRE

J.-L. de Lanessan, ancien ministre, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine. — *Histoire de l'Entente cordiale franco-anglaise ; les relations de la France et de l'Angleterre depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours.* Paris, 1 volume de p. XII-310. Félix Alcan, éditeur, 1916.

L'objet de cet ouvrage est de retracer l'histoire des relations franco-britanniques depuis l'époque où les deux puissances ont été constituées en Etats indépendants et organisés, c'est-à-dire à compter du XVIe siècle. Dans la préface, l'auteur montre par avance que les conflits entre la France et l'Angleterre ont toujours eu une répercussion fâcheuse sur la situation générale de l'Europe, tandis que leur union, ou du moins leur bonne intelligence, a permis à la société européenne tout entière de bénéficier de progrès de tout ordre.

Le livre est divisé en sept chapitres. Le premier, consacré à des considérations générales, débute par quelques explications touchant l'illusion allemande sur l'attitude que prendrait la Grande-Bretagne au début du conflit actuel. Il se termine par un exposé des principes de politique internationale auxquels le Royaume-Uni est toujours resté fidèle depuis deux siècles et demi : ne chercher aucune conquête sur le continent européen, protéger l'indépendance des Pays-Bas contre l'ambition des grandes puissances, et s'opposer à l'hégémonie d'aucune d'entre elles sur l'Europe.

Les cinq chapitres suivants embrassent successivement autant de périodes de l'histoire des relations franco-anglaises. En raison de la nécessité de combattre les prétentions de la monarchie espagnole, puis celle des Habsbourg, une entente permanente s'est établie et maintenue entre les deux pays, malgré la différence des religions et l'opposition des ambitions coloniales, depuis le règne de Charles IX jusqu'à l'avènement de la politique personnelle de Louis XIV. A ce moment commence une ère de conflits diplomatiques et militaires, qui, réserve faite de quelques trêves, s'étend jusqu'à la Restauration. L'auteur critique la politique belliqueuse du Grand Roi et de Napoléon Ier, ainsi que l'état d'infériorité dans laquelle ces deux princes laissèrent notre marine de guerre.

Le demi-siècle suivant (1815-1870) est marqué par des alternatives de rivalité et d'amitié, celle-ci allant à certaines occasions jusqu'à l'entente complète (guerre de Crimée), et celle-là jusqu'à la tension (question d'Égypte, affaire Pritchard) mais sans que la paix ait jamais été rompue.

Durant les vingt années qui suivirent notre défaite de 1870, la Grande-Bretagne, mécontente des conséquences de la victoire prussienne, commença par nous manifester sa sympathie, mais les circonstances firent naître des sujets de querelle entre les deux pays : l'établissement du protectorat français sur la Tunisie, puis la question d'Égypte, à laquelle l'auteur consacre de longs développements.

La politique de l'empereur Guillaume II, et spécialement l'application de son programme naval, a eu pour effet de rapprocher par la suite l'Angleterre de la France. Mais ce rapprochement a été retardé de plusieurs années par deux facteurs de discorde : le mouvement impérialiste de Chamberlain et l'affaire de Fachoda. Lors de ce dernier incident, il eut été facile à la Grande-Bretagne de provoquer une guerre dont la France aurait supporté tous les frais. M. de Lanessan

expose pour quelles raisons elle s'est abstenue de susciter un conflit qui eut fait le jeu de l'Allemagne. Depuis, la rivalité s'est atténuée pour disparaître et faire place, plusieurs années avant la guerre, à l'entente cordiale. L'auteur retrace les principales étapes de ce mouvement.

La bonne entente entre les deux pays ne se serait peut-être jamais transformée en alliance effective sans l'agression brutale de l'Allemagne contre la Belgique. Après l'avoir démontré, M. de Lanessan insiste sur l'imprudence de notre politique navale d'avant la guerre, consistant à concentrer nos unités dans la Méditerranée, en laissant à la Grande-Bretagne le soin de faire la police dans l'Atlantique et la Mer du Nord; en sorte que notre situation sur terre et sur mer eût été critique si l'Allemagne avait respecté la neutralité belge.

Dans sa conclusion, l'auteur montre que malgré leur rivalité intermittente, les deux peuples ont toujours été nécessaires l'un à l'autre, parce qu'ils se complètent mutuellement au point de vue économique, militaire et social. Et comme l'Entente cordiale semble appelée à subsister, leur coopération dans l'avenir permettra de faire régner la paix en Europe pendant une longue période. Toutefois il convient que notre pays renonce à la politique de sentiment, et ne se laisse détourner par aucune considération de la voie où le pousse sa situation géographique et son génie propre : être fort sur mer et poursuivre l'œuvre coloniale inaugurée au XVIe siècle. Là est le secret d'une entente durable entre la France et sa voisine d'outre-Manche.

S'il y a lieu de faire des réserves sur quelques-unes des idées émises par M. de Lanessan, et notamment sur la sévérité avec laquelle il juge la politique de Louis XIV comme celle de Napoléon Ier, on ne peut qu'être pleinement d'accord avec lui sur la nécessité vitale où est notre pays, d'une part, de développer sa marine de guerre, de l'autre de s'en tenir désormais à la réalisation de son programme d'action coloniale. La France devra, en d'autres termes, éviter dans l'avenir, toute intervention dans les conflits qui pourraient s'élever entre les autres pays, à moins que son honneur ou ses intérêts vitaux ne soient en jeu : « son destin est assez grand, son passé assez glorieux pour qu'elle puisse s'en contenter et doive éviter de provoquer elle-même les jalousies et les envies de ses voisins ».

MAURICE DEWAVRIN.

E. D. Adams. — *The Power of ideals in American History.* London, Humphrey Milford (Oxford University Pres), 1 vol. in-12 de XIV-160 p., 1913.

M. E. D. Adams est professeur d'histoire à l'Université Leland Stanford. Il a recueilli, dans le présent ouvrage, le texte de cinq conférences faites à l'Université de Yale sous les auspices de la « Dodge Foundation for Citizenship » et groupés, avec d'autres du même genre, qui ont été publiées dans d'autres volumes, sous le titre de « Yale Lectures on the responsabilities of Citizenship. » Ces conférences constituent actuellement une collection d'une dizaine de petits volumes qui ne sont pas sans analogie avec ceux des « Grandes Conférences » publiés par les soins de la Société des anciens Elèves et Elèves de l'École libre des Sciences politiques, avec cette différence que chaque volume américain, de même que la série de conférences qu'il reproduit, n'émane que d'un seul auteur. On retrouve là la pensée d'hommes fort différents, mais toujours représentatifs de leur milieu : un magistrat, M. D. J. Brewer, juge à la Cour suprême, y parle du *Droit civique américain*; un prêtre, M. H. C. Potter, évêque de New-York, y traite du *Citoyen dans ses rapports avec la situation industrielle*; M. W. H. Taft, ancien Président de l'Union, avait choisi pour sujet : *Quatre aspects du devoir civique*; M. James Bryce, alors ambassadeur à Washington avait entretenu ses auditeurs *des obstacles à un bon civisme*. Nous ne citons que quelques titres. Tous méritent attention.

M. Adams a, pour son compte, étendu sensiblement le champ d'observation de ses prédécesseurs. Il est historien. Il a été naturellement tenté de demander à l'histoire son inspiration. Il l'a trouvée dans un sujet plein d'intérêt, et qui répond à merveille aux préoccupations actuelles du public américain. Il a voulu montrer à ce monde, trop enclin à glisser sur la pente du réalisme, la part, à son avis considérable, que l'idéal a eue dans son histoire. Pour sa

démonstration, il observe successivement cinq aspects de la vie américaine : la *Nationalité*, l'*Antiesclavagisme*, la *Destinée Manifeste*, la *Religion*, la *Démocratie*. Ce ne sont que cinq conférences. C'est dire que l'auteur a embrassé, en un temps fort limité, de très vastes sujets. Un livre suffirait à peine à chacun d'eux. M. Adams ne prétend pas les épuiser. Il n'y jette qu'un regard rapide, en s'attachant surtout à un point : il recherche, découvre et met bien en lumière l'idéalisme du moment. Il le fait avec adresse et avec fougue. Il combat vivement les écrivains économistes ou réalistes qui ne veulent aux faits que des raisons terre à terre et qui décalqueraient volontiers la courbe de l'histoire sur celle des cours de la rente. Il cite volontiers les littératures; ses études lui ont fait découvrir bien des choses curieuses. Ce qu'il rapporte, par exemple (p. 110) de l'activité des jeunes ministres qui évangélisèrent l'Iowa est une contribution intéressante à l'histoire religieuse de l'Union. Il est regrettable que le chapitre relatif à la Démocratie ne dise rien du mouvement réformiste actuel. M. Adams se retranche ici trop scrupuleusement dans sa spécialité d'historien. Après avoir si bien démêlé l'idéalisme américain du passé, il eût sans peine esquissé celui de l'avenir.

Louis Barthou. — *Lamartine orateur*. Paris, Hachette, 1. vol. in-8 de XVI-375 p., avec portrait, gravures et fac-similés, 1916.

L'œuvre de M. L. Barthou est d'abord une analyse, précise, méthodique, et serrée du talent oratoire de Lamartine. L'auteur fait l'histoire de ce talent, le prend à sa naissance, dans les premiers efforts du génie qui se cherche, le suit dans sa laborieuse et lente évolution. Il l'observe dans son travail quotidien, dans ses expériences successives, lui demande raison de ses moindres procédés. Il ne s'agit point ici du fond de la politique ni des desseins poursuivis par l'éloquence, mais de la trame dont cette éloquence est faite et des moyens qu'elle emploie pour déduire, développer et imposer les vues politiques. On voit l'homme au travail, depuis le moment où la première conception jaillit dans son esprit jusqu'à l'heure où il développe l'idée en public. On le surprend dans son cabinet, la plume sur le papier; on voit ce qu'il y a dans son œuvre de lente méditation et d'élaboration patiente (c'est ici la plus grande part) et ce qu'on y trouve aussi d'illuminations subites, jaillies sous le coup de l'émotion. Lamartine pensait beaucoup ses discours avant de monter à la tribune. Il les écrivit parfois, dans ses débuts; plus tard il se contenta d'en arrêter les grandes lignes dans un plan très serré, profondément médité. M. Barthou nous communique quelques-uns de ces plans. Ils sont très significatifs, surtout quand on les rapproche, comme l'auteur a soin de le faire, du texte définitif. On trouve dans ces lignes brèves, faites de mots juxtaposés, sans syntaxe, mais classés dans un ordre *géométrique* rigoureux, toutes les idées du discours, et tous ses éclats. La phrase a effet y est déjà, condensée dans un mot qui va tout à l'heure décharger la parabole majestueuse de la période. Ces lignes, en apparence hâtives et négligées, résument un formidable travail intellectuel, qui n'a rien laissé au hasard. Le feu d'artifice prestigieux des idées majestueuses et des mots brillants a été préparé avec un soin méticuleux. Cet esprit plein d'images vivait au milieu des métaphores, les mettait à l'essai, les ajustait, les posait en lumière avec le soin qu'apporte un joaillier à monter une gemme. On accusait Lamartine d'être resté poète; il s'en défendait vivement et avec quelque amertume. S'il ne fut pas seulement poète dans le dessein politique et la claire vision des choses, il le resta souvent dans le procédé, toujours habile à conduire l'idée vers le point culminant d'une belle image et de l'émotion sublime.

Puis vient un moment où le procédé disparaît. L'homme est parvenu à la parfaite maîtrise. Il est aux prises avec les événements décisifs. Il parle dans la clameur de la foule, et son verbe superbe la domine et la dompte. Devant le flot populaire mugissant, sa pensée reste claire et perçante comme une lame de bonne trempe. Et ici, encore, à cette allure aisée et souveraine d'alcyon dans la tempête, ne reconnait-on pas le poète?

Nous sommes conduits, dans cette analyse, par la main très sûre d'un expert. M. Barthou, orateur lui-même, et de grande valeur, trouve sans peine, pour juger

Lamartine, le point de vue favorable et le mot décisif. Il n'a pas d'effort à faire pour le remettre dans son milieu. Il ne le contemple pas de l'hémicycle. Il peut se placer à côté de lui à la tribune, pour comprendre ses desseins, ses gestes et ses émotions. On sent tout le poids d'un pareil jugement.

Enfin ce livre est très poignant à lire, parce que, avec la simplicité d'un récit sans emphase, il nous raconte une « Vie d'orateur » et l'une des plus grandes qu'on ait jamais vues. Elle se déploie dans toute sa course, de l'aurore un peu brouillée des débuts jusqu'à la nuit complète de l'astre disparu. On y voit toute la splendeur de l'effort, toutes les beautés du génie, tous les triomphes de la gloire, et elle s'achève sur la mélancolie des grands déclins, dans la solitude et le silence que laisse la foule insouciante, désabusée ou oublieuse, qui s'éloigne.

Un autre grand poète avait connu cela, cinq cents ans plus tôt et avait gravé sa tristesse dans des vers inoubliables :

> Non è il mondan romore altro che un fiato
> Di vento, che or vien quinci et or vien quindi.
> E muta nome, perchè muta lato.

M. Caudel.

DROIT INTERNATIONAL

Jacques de Dampierre. — *L'Allemagne et le Droit des Gens*, 1 vol. in-4 de 262 p., Berger-Levrault, Paris.

Se plaçant au double point de vue de l'historien et du jurisconsulte, M. de Dampierre étudie les actes de l'Allemagne au début et au cours de la grande guerre.

La légende d'une guerre strictement défensive ne survit que dans les harangues de Guillaume II, les documents de la Wilhelmstrasse et dans l'esprit de quelques Allemands bornés et d'une poignée de neutres aveugles. Schiemann lui-même a plaidé la cause d'une guerre préventive-défensive, accouplant plaisamment deux épithètes nettement contradictoires. Quelques Allemands plus ou moins sincères continuent d'affirmer que l'Allemagne était obligée d'aller de l'avant et de brusquer les choses pour prévenir l'attaque certaine de ses ennemis. « La question des responsabilités de la Grande Guerre, écrit M. de D. (p. 108), est fort simple et peut se formuler en cette interrogation unique : Y avait-il, dans l'état de l'Europe et du monde au 1er août 1914, un danger latent assez grand pour autoriser l'Allemagne à violer les neutralités luxembourgeoise et belge en déchaînant la guerre générale? A cette unique question, les faits établis par les documents officiels ont répondu : non! »

C'est pourquoi l'auteur cherche et trouve la cause réelle de la catastrophe dans les tendances pangermanistes qui avaient contaminé l'Allemagne entière. Un à un, tantôt en formations compactes et tantôt en ordre dispersé, défilent devant nous les douteux apôtres du pangermaniste que nous eûmes le grand tort de ne pas prendre au sérieux. L'argumentation est serrée et, à notre avis, irréfutable. « C'est la nation (allemande) tout entière qui est responsable de ces fautes, car c'est à elle qu'il faut s'en prendre des principes mêmes de sa civilisation » (p. 62). S'ensuit-il que Guillaume et l'ineffable kronprinz ne soient que « des figures quasi schématiques des tendances de l'Allemagne... et qu'en Allemagne l'impérialisme germanique soit moins la politique des Hohenzollern que les Hohenzollern ne sont l'expression fatale de l'impérialisme allemand »? (p. 63). Tel peuple, tel souverain. Les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent : la maxime est assez connue. Mais un fait domine tous les autres : la guerre et la paix dépendaient, en août 1914, de la seule volonté de Guillaume II, souverain autocrate. Et Guillaume II a voulu la guerre qu'il avait préparée depuis son avènement. C'est à tort, selon nous, que quelques documents diplomatiques fixent à l'année 1913 la conversion de l'empereur au dogme de la guerre immédiate. M. de Dampierre lui-même s'est chargé de documenter notre opinion.

Guerre de conquête, guerre d'expansion, guerre capitaliste, la lutte a dû prendre la tournure qu'elle a prise. Que vaut la vie des êtres inférieurs, étrangers à la race allemande? Le pillage des propriétés privées devient une œuvre pie : il enrichit ses auteurs immédiats, il prépare l'évacuation des territoires convoités, il accroît le bien-être et la richesse de l'Allemagne. Sur la foi des documents authentiques qui furent mis libéralement à sa disposition, M. de Dampierre nous permet de suivre pas à pas la marche en avant et, après la bataille de la Marne, le recul des troupes allemandes. Le pillage fut discipliné, et il n'est pas besoin d'invoquer, pour en comprendre toute l'horreur, le caractère dangereusement vague des instructions officielles. La haute impartialité confine parfois à une bienveillance excessive.

Quelques erreurs vénielles se sont glissées dans le bel ouvrage de M. de Dampierre. Les lignes des voies ferrées, indiquées aux pages 94 et 95, ne sont pas entièrement exactes. Les deux tableaux ignorent, par exemple, la très importante ligne qui relie Ulflingen (Trois-Vierges), à la pointe nord du Luxembourg, à Verviers et, par l'embranchement de Pépinster, à Liége. La ligne Luxembourg-Ettelbruck-Trois-Vierges existe depuis cinquante ans et n'a donc pas été construite entre 1910 et 1914. — Il n'est pas nécessaire d'attendre des documents nouveaux pour réfuter l'interprétation allemande du document Barnardiston: c'est en vain que la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* a voulu nous faire croire que « conversation » et « convention » étaient des expressions synonymes. — Depuis la publication du livre de M. de Dampierre, les Allemands eux-mêmes ont dévoilé la supercherie stupide des célèbres aéroplanes de Nuremberg.

L'Allemagne et le Droit des tiens est une œuvre méritoire, fortement documentée, d'un intérêt quelque peu inégal, que l'on consulte et qu'on consultera, même après la guerre, avec fruit.

G. W.

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

André Beaunier. — *Les Idées et les hommes*; 3e série; *La littérature de la guerre*. 1 vol. in-16, de 315 p., Paris, Plon-Nourrit, 1916.

M. Beaunier raconte, ici même, qu'un paysan qui partait comme mobilisé, regardant par la fenêtre du wagon les beaux paysages, s'écrie plein d'admiration : « Il vaut la peine de se battre pour tout ça ». Et l'auteur d'ajouter « et aussi pour ceci qui est l'âme de la France, son âme digne de son visage » Depuis août 1914, on a vu animés d'une ardeur égale pour la défense de ce double héritage ceux qui avaient à garder le sol, ceux qui avaient à garder la pensée.

Alors, que tant de publications nous apprennent chaque jour comment on défend une patrie et comment on meurt pour elle, l'auteur nous confesse que loin du champ de bataille il éprouve une torture morale que ne connaissent pas ceux qui ont l'âpre soutien de l'action.

Dans des pages pleines d'émoi, de pitié, de larmes, surtout d'espérance frémissante, il rend hommage à la qualité vaillante de notre culture, à la foule de nos soldats qui dépendent d'elle et parmi eux, au premier rang, au grand nombre de professeurs, d'instituteurs, tous bons enfants de la patrie, avec ces normaliens, gens de la cité des livres, soudains sortis de leur retraite, si bien au feu, si crânes, sachant si bien mourir.

Et ainsi, dans cette nouvelle série d'études critiques il nous prouve que si notre sol est momentanément envahi, la pensée française demeure inviolée toujours rayonnante dans son empire intellectuel.

A la vérité, depuis le début de la guerre il n'a que peu paru de romans, mais tous portent la même marque d'héroïsme et d'angoisse comme dans ces nombreux récits de combattants, tels le beau livre de Marcel Dupont, *En Campagne :* ou les chroniques de guerre du comte de Mun, de M. Barrès ou les Commentaires de Polybe.

Donc, nous constatons que ces écrivains, ceux d'aujourd'hui comme ceux

d'hier qui nous avaient le plus divertis dans leurs jeux subtils d'amateurs d'idées, sont demeurés bons Français comme les autres, ayant passé sans trop de désastres la tempête qui bouscule tout et se préparent à arriver aux plages nouvelles capables de chanter la nouvelle chanson.

Ne composent-ils point, en effet, pour l'instant, les meilleurs livres, ceux qui affirment l'avenir de notre culture française et organisent un état d'âme générateur d'une foi toujours nouvelle et invincible. Il n'est pas de génération littéraire à qui le destin ait réservé une tâche plus noble, plus enivrante.

Les livres de Bernhardi donnent à M. Beaunier l'occasion de définir les volontés du Pangermanisme et *l'histoire de deux peuples* de Jacques Bainville, les volontés françaises. Nous y voyons une fois de plus, comment il fallait apprécier l'étendue que pouvait prendre du jour au lendemain le conflit de l'Allemagne et de l'Angleterre, comment Guillaume II annonçait et envisageait sans timidité la guerre générale, la guerre immense, l'Europe ensanglantée, incendiée. Tant pis et il n'hésite pas.

Remontant vers des époques plus anciennes et plus douces, nous errons de Montaigne à Vauvenargues dans un siècle et demi de pensée et de vie bien française à une heure, où s'élaborait en perfection notre vrai génie.

Puis d'étape en étape, nous arrivons à 1870 où la galerie se clôt par une appréciation magistrale de la politique d'Emile Ollivier et de son apologie de l'Empire libéral.

Étranges analogies entre ces moments et nos tristes jours actuels qui nous font frissonner, profondes différences qui nous imposent un bel espoir.

L'Empire libéral est une œuvre de souffrance et par instants de désespoir. Mais, la souffrance ne crie pas merci : au désespoir succèdent les prompts sursauts d'une ardeur farouche, d'une invincible espérance.

Emile Ollivier mort, les tribulations ont repris au milieu des plus chaudes alarmes mais il fut vraiment prophète le jour où il écrivit : « Iéna a effacé Rossbach. Il y a un petit village de Champagne qui donnera son nom à la victoire par laquelle Sedan sera effacé ».

A la manière habituelle si fine, si attendrie, mais quelque peu désenchantée de M. Beaunier, celui-ci se pose la question : comment s'épanouira la jeune littérature qui à la veille de la guerre commençait à fleurir ? En guise de réponse le délicat auteur évoque le souvenir troublant des espérances et du nombre immense d'écrivains de talent, dont la vie est constamment fauchée. — Puis, sa grande mélancolie s'accroît au spectacle du déchaînement des grands hasards gouvernés par le mystère et qui préparent dans le chaos des lendemains énigmatiques.

Enfin, rempli d'appréhension pour les occultes manigances du destin, il conclut en présence de nos catastrophes : « l'on se signe et l'on s'éloigne, ou bien comme les anciens, on ferme une clôture sacrée autour de ce lieu où est tombée la foudre ».

HENRY DE MONTARDY.

Spectator Galliæ. — *Frankreichs Kriegsvorbereitungen in Wort und Bild.* (*Comment la France prépara la guerre par l'image et par la parole*). Extrait de la *Zeitschrift fuer Buecherfreunde*, 1 brochure in-4 de 32 pages, Leipzig, 1916.

L'auteur anonyme de cette élégante plaquette poursuit un double but. Il veut prouver, tout d'abord, que la haine des Allemands, fruit de la grande guerre, fut inspirée aux Français pacifiques par des dirigeants aveugles et imbéciles et non pas par le crime sans nom qui a terni le blason déjà maculé de dame Germania.

La France, à ses yeux, est *bifrons*. « D'un côté, le peuple assoiffé d'idéal, content de peu, qui travaille avec méthode : rares, surtout parmi les hôtes passagers de Paris, sont ceux qui connaissent ce peuple. En lui, cependant, fermente un idéalisme profond ; de lui viennent ces hommes de l'art et ces travailleurs intellectuels, étrangers à toutes les jouissances, rebelles à toutes les concessions comme aux avilissants compromis, qui ne vivent que pour leur art, leur travail et leur famille. Leur demeure est misérable : les vieux meubles paternels la garnissent. Leurs désirs sont modestes : devenir intérieurement meilleur, faire de

la bonne besogne, être compris des rares esprits de la même trempe. Cherchez ces caractères dans les couches profondes du peuple, dans les provinces qui paraissent mortes, surtout dans les provinces! »

Au-dessus de cette France admirable plane, la dirigeant, la corrompant, l'exploitant, « la tourbe des financiers internationaux et des journalistes qui, par leurs journaux régentent l'opinion publique ». *Spectator Galliæ* dénombre quelques criminels : Maupassant, Victor Tissot et Catulle Mendès, parmi les anciens; plus près de nous, René Bazin, Maurice Barrès, Onésime Reclus, et les Alsaciens Wetterlé, Blumenthal, Preiss, etc. « Comment expliquer, demande *Spectator*, que la bonne France (*das beste Frankreich*) ne se détourne pas en rougissant des exagérations grotesques de ses académiciens et de ses savants? «

De quelles « exagérations grotesques? » Des prétendues atrocités commises par les hordes teutonnes. L'auteur les connaît, mais ne les détaille pas. Il les explique fort simplement. Elles sortirent toutes faites de quelques cerveaux malades. La France les inventa au lendemain de la guerre parce que, avant la guerre, académiciens chauvins et publicistes populaires ont fait connaître au bon public les beaux crimes de la bande Bonnot et les qualités policières de Sherlock Holmes.

La chose est, on le voit, fort simple. Jamais les soldats de Guillaume II n'incendièrent, n'assassinèrent, ne volèrent, ne pillèrent, ne violèrent. On objectera certains faits, certaines évidences, certains témoignages irréfutables... Que non pas! Ces faits, ces évidences, ces témoignages sont nés d'imaginations égarées. Voyez plutôt! Un cours de langue française, publié en 1896, et un roman de dix-huitième ordre, paru en 1909, ont parlé de soldats allemands fusillant et massacrant des civils innocents. Joseph Bédier, en rédigeant ses brochures vengeresses, et Georges Janniot, en dessinant des scènes de meurtre, ont subi — consciemment ou inconsciemment, *Spectator* n'approfondit pas leur culpabilité, le mirage des deux opuscules que sans aucun doute ils ignorèrent et ignorent encore.

Et c'est ainsi que, dans le pays des Mommsen et des Ranke, on écrit l'histoire. Une vingtaine de pages de reproductions plus ou moins parfaites documentent la thèse ingénieuse de *Spectator*.

G. W.

Albert Sarraut. — *L'instruction publique et la Guerre*. Paris, 1 vol. in-8, 265 p., Paris, Perrin, 1916.

Dès le début de la guerre, M. Sarraut, ministre de l'Instruction publique, recommandait aux instituteurs de « tenir note de tous les événements auxquels ils assistent »; plus tard il disait aux maires « de réunir les documents de tout ordre relatifs à la guerre actuelle ». Ayant quitté le pouvoir, il a voulu se conformer aux instructions qu'il avait données lui-même; en publiant un choix de ses discours et de ses circulaires. Ce sont, comme il le dit, « des données et des points de repère », « des impressions et des notes », qu'un volume « rassemble et ordonne avec méthode ». Ces pièces diverses sont groupées en quatre chapitres : la continuation de la vie scolaire, la participation à la défense nationale, la guerre et ses nouveaux devoirs, la guerre et ses leçons d'avenir. Une introduction cherche à résumer l'idée maîtresse du livre, le rôle de l'université dans la lutte et après la lutte. Nous en retiendrons un éloquent plaidoyer en faveur des études classiques. « Cette tradition des humanités, c'est elle qui nous a faits grands, intérieurement, et forts devant l'épreuve, comme c'est elle qui nous a faits grands à l'extérieur, en dispersant sur l'étendue du monde la semence des idées qui, par nous, ont réservé l'humanité ». On ne saurait mieux dire. Il faut citer aussi le passage où l'ancien ministre reconnaît dans l'Université la gardienne du patrimoine national. « Comme l'on comprend bien, n'est-ce pas, comme l'on comprend mieux encore dans le moment où nous sommes, la belle et vaillante fidélité de l'université à cette culture, et l'obstination avec laquelle, à toute époque, elle en a défendu le principe fécond... Que faut-il donc de plus pour que cette culture classique mérite, après de telles preuves, de dominer l'éducation de la Cité? Nous lui devons d'avoir existé et résisté. Nous avons pu improviser des munitions. Nous

n'aurions pu improviser des âmes. Elle nous les a préparées. » Ces affirmations prennent toute leur valeur quand on sait qu'elles ont été écrites au bois le Prêtre, à quelques pas des tranchées ennemies. La guerre aura redressé bien des erreurs, l'une des plus lourdes c'était de s'imaginer qu'en refondant en 1902 les programmes scolaires, on risquait de modifier l'esprit de l'enseignement. Ce n'est pas parce que quelques jeunes Français s'appliquaient un peu plus à l'étude des langues vivantes et de la physique que la France cessait d'être l'héritière spirituelle d'Athènes et de Rome.

Ch. Bastide.

Général G. Dolot. — *L'Influence Française en Mésopotamie.* Préface de Maurice Barrès. Une carte. 74 photogravures, 1 v. in-18, xv-100 p. Fr. Weber, éd.; Tunis, 1916.

Le général Dolot a mis à profit les loisirs d'une retraite prématurée, la limite d'âge l'ayant trouvé plein de verdeur, pour accomplir quelques voyages intermédiaires entre la facile excursion du touriste et l'exploration. « *Trois ans aux Indes, Pays des Temples* »; « *Cinq semaines en Egypte* »; « *Six jours au Mont Athos* », ont attesté tour à tour la valeur de ses observations. Il vient d'ajouter à ces études un court volume sur *l'Influence française en Mésopotamie*, titre excellent qui donne tout leur sens à ses notes. De Naples à Beyrouth, il nous conduit à Bagdad par Diarbékyr et Mossoul et nous ramène à *Homs* à travers le désert. « Esprit laïque, mais non sectaire », ainsi se définit-il lui-même, voyageur sans préjugés, soumis à la discipline du fait, ses conclusions ont d'autant plus de prix qu'elles se sont imposées à lui comme des vérités d'expérience. Elles s'accordent avec celles de M. Maurice Barrès qui dans ce même printemps de 1914 où le général Dolot parcourait le pays des fleuves, visitait la Syrie. La belle préface qu'il a écrite pour le livre de son compatriote lorrain nous fait désirer davantage qu'après la guerre il publie son *Itinéraire*, couronnement de la trilogie qui s'ouvre avec la Colline Inspirée...

Simple touriste, mais, en sa qualité de général français, traité partout en ambassadeur, le général Dolot a pu constater que notre pays restait pour les opprimés de l'Empire Ottoman celui duquel ils attendent leur libération et que son prestige, plus que de traditions anciennes et de souvenirs était la conséquence de l'hégémonie de notre langue. Comment cette hégémonie s'est établie; comment elle s'est maintenue par le dévouement de quelques centaines d'ecclésiastiques et de religieuses (sans méconnaître les services de l'Alliance Israélite)? pourquoi elle est menacée? c'est ce que le général indique à merveille au cours de son récit sobre et net, chaque fois que l'occasion s'en offre à lui et sans que jamais son exposé revête une allure didactique. Et l'histoire est trop connue pour que j'y insiste. Nous nous trouvons en présence d'une crise d'effectifs résultant des luttes religieuses qui ont paralysé le recrutement de nos missions. La guerre l'a beaucoup aggravée. Elle ne serait mortelle cependant que si le gouvernement n'y remédiait en autorisant l'ouverture en France de noviciats pour le recrutement des œuvres d'Orient. Prétexter, comme le fera peut-être l'esprit de parti, la nécessité de garder à notre pays pour sa remise en valeur économique tous ses enfants qui survivront à la guerre serait de pauvre politique et contraire à la liberté religieuse. Jamais nous n'aurons plus besoin que demain de pionniers de notre influence au dehors et si l'on pourrait sans peine — ne l'a-t-on pas déjà commencé — substituer sur notre territoire à la main-d'œuvre française de la main-d'œuvre étrangère, au delà des frontières, aucune action étrangère ne saurait remplacer sans la ruiner ou l'adultérer l'action de nos compatriotes. Notre œuvre d'expansion ne peut être confiée qu'à nous-mêmes et cette œuvre, nulle part n'a été réalisée avec plus de zèle dans l'apostolat et d'efficacité que par nos missions d'Orient.

L'annexion de la Syrie et du Liban ne doit pas entraîner la suppression de nos établissements situés dans les autres parties du Levant. Les abandonner serait consentir une démission de la civilisation française. L'admiration et le respect de nos œuvres d'Orient ont fait l' « Union sacrée » de tous ceux qui les ont visitées. Qu'elle subsiste pour les maintenir!

R. D.

Commandant de Gerlache. — *La Belgique et les Belges pendant la guerre*, 1 vol. grand in-8 de 332 p., Berger-Levrault, Paris, 1916.

Encore un livre, un très beau livre sur l'héroïque Belgique qui eut l'honneur d'être la première victime des Barbares. Saluons-le et saluons son éminent auteur! Il n'y aura jamais trop de livres sur le petit royaume voisin, à condition, toutefois, que la quantité ne nuise pas à la qualité. Il est nécessaire que les générations présentes et futures apprécient l'indicible beauté du geste de la Belgique et l'indicible horreur du crime allemand. La Belgique, éternellement, vivra dans la mémoire des hommes; la Prusse-Allemagne, éternellement, ploiera sous l'horreur d'une conduite qui eût révolté Attila, roi des Huns. Aux sanctions que dictera la victoire doit s'ajouter le verdict de l'histoire vengeresse.

Le commandant de Gerlache, auteur de l'ouvrage que nous présentons à nos lecteurs, personnifie la bravoure simple et sans forfanterie du peuple belge. Ses nombreux et dangereux voyages dans les régions arctiques et antarctiques l'ont mis au rang des plus grands explorateurs de toutes les époques. La gloire de la *Belgica* vaut celle du *Fram*. Ayant triomphé des périls naturels, il dut subir l'horrible péril allemand qui n'est pas encore vaincu entièrement. Son cœur saigne de tous les deuils; Gaston de Gerlache, son frère, mourut, il y a plus d'un an, pour son pays.

Un tel homme était particulièrement qualifié pour retracer le martyrologe de sa glorieuse et malheureuse patrie. D'une plume sobre mais alerte, il transcrit ce que dicte le cœur et ce qu'enseignent tous les documents de la cause. Pas de gros mots et pas d'injures contre l'envahisseur détestable, détesté! Les trop grands crimes désarment. Pas d'envolées poétiques qui peuvent convenir à des œuvres de fiction, mais détonnent dans l'exposition d'un grand drame! Posément, simplement, M. de Gerlache nous dit ce que son pays a souffert et pourquoi il a souffert. Souffrances cruelles mais sacrées qui portent en elles la promesse de beaux lendemains! Belge, au temps de César, était synonyme de brave; le présent continue le passé.

L'apostolat du commandant de Gerlache s'est exercé avec un très grand succès dans les pays scandinaves; son ouvrage a paru, en langues norvégienne et suédoise sous le titre : *Un pays qui ne veut pas mourir*. Après lui, les neutres du Nord admirent « l'héroïsme du peuple belge, son indéfectible force morale et sa foi dans l'avenir ». (Stockholms Dagbladet, 5 décembre 1915). Le moment viendra, sans doute, où l'admiration deviendra féconde; car il est illogique d'admirer la victime et d'acclamer le bourreau.

6 belles cartes et 154 illustrations embellissent le récit de M. de Gerlache. L'ouvrage doit trouver place dans la bibliothèque de l'intellectuel comme dans la chaumière du pauvre.

G. W.

Pierre Perreau-Pradier, député et **Maurice Besson.** — *La Guerre économique dans nos colonies*. Préface de M. Paul Deschanel, de l'Académie française, vol. in-16 de la *Bibliothèque d'Histoire contemporaine* (F. Alcan, éditeur), 1916.

C'est une réunion de documents puisés aux sources officielles sur les mouvements du commerce allemand et autrichien dans les colonies françaises. Les auteurs y ont joint des commentaires instructifs et ont fait, dans une seconde partie, le tableau des moyens propres à favoriser sur ce terrain le développement du commerce français et allié pendant que la guerre économique empêche nos ennemis d'y continuer leurs affaires.

Malgré le régime protectionniste et les tarifs « prohibitifs », les marchandises germaniques tenaient une grande place sur nos marchés coloniaux. En ce qui concerne leurs importations, c'est surtout la progression rapide des chiffres relatifs aux dernières années de paix qui est frappante,

Dans les colonies relevant du ministère des Colonies elles avaient presque doublé dans les six dernières années antérieures à la guerre. En outre, parmi les marchandises envoyées par la France elle-même à ses colonies il s'en trouvait que la métropole avait d'abord importées d'Allemagne et d'Autriche.

Les exportations de nos colonies vers les Empires du Centre n'étaient pas

représentées par des chiffres considérables; cependant, pour les seules colonies relevant du ministère des Colonies, elles étaient passées entre 1907 et 1912 de 17 millions à 48 millions de francs. Dans l'Afrique du Nord, la marche n'était pas aussi rapide mais encore sensible. Le général Liautey a signalé en particulier le grand nombre de produits marocains dirigés sur les ports francs ou entrepôts de l'Allemagne du Nord puis répartis de là entre des pays auxquels nous aurions pu les vendre nous-mêmes. Les auteurs de cet intéressant ouvrage, ainsi que M. Paul Deschanel, dans sa vibrante préface, ne font pas appel à de grandes réformes douanières ou administratives. Ils indiquent plusieurs moyens pratiques destinés à favoriser la mise en valeur de notre domaine colonial : moyens de transport, écoles coloniales, expositions, associations... montrent par des données précises ce qui a été fait et ce qui pourrait l'être encore. De la prépondérance économique des Alliés dans nos colonies qui nous sont d'un si grand secours depuis le début des hostilités, de l'activité que nos colons, nos commerçants et nos administrateurs y déploieront dépendra en partie l'aptitude qu'aura notre pays à se suffire pour disposer de certaines ressources indispensables à la vie nationale et, d'une manière générale à profiter de ses richesses latentes.

E. B. D.

SCIENCES SOCIALES. — ÉCONOMIE POLITIQUE

Paul de Rousiers. — *L'élite dans la société moderne. Son rôle.* Paris, A. Colin, 1 vol. in-16 de 310 p., 1914.

Il n'est pas trop tard pour parler d'une œuvre de M. de Rousiers, publiée il y a deux ans, presque au moment où la guerre allait absorber toutes les forces et toutes les attentions du pays. Le livre en fut sans doute trop négligé. Il subissait le sort commun. Mais il n'est pas de ceux que le tour nouveau des esprits condamnera à l'oubli. Bien au contraire, les faits actuels lui donnent une valeur nouvelle. Il faut le lire, pour se préparer à demain.

Tout le monde pourra le lire. Il n'est pas possible de traiter de si hautes questions dans une langue plus simple, plus unie, plus coulante, qui serre de plus près et avec plus de souplesse le contour des idées. Je ne crois pas qu'il y ait, dans ce livre, un seul terme technique, qui puisse rebuter ou désorienter l'homme qui lit justement parce que, ne sachant pas, il voudrait s'instruire. Cet art de la prose facile et claire est tombé, de nos jours, en une terrible décadence. Nos savants s'apercevront plus tard du tort qu'ils se sont fait souvent en écrivant sans nécessité en style de métier. Le procédé, du moins, répond mal à leur désir souvent affirmé et si légitime, d'instruire la foule.

Il est bien douteux que la foule lise cette étude sur l'*Elite*. Mais il faut que l'élite elle-même s'y arrête. Elle y prendra une bonne et belle leçon et y trouvera une conscience plus précise de son rôle.

Le plan du travail est si simple qu'il parle de lui-même. Un coup d'œil sur la table des matières en livre immédiatement toute l'harmonie : *Le besoin social d'une élite dans le monde moderne, La fonction de l'élite dans la direction du travail, La fonction de l'élite dans la direction sociale désintéressée*, et *dans la direction des intérêts publics*. Dans ces cadres bien tracés les faits et les idées s'ordonnent avec aisance, sans gêne et sans hâte, sous la direction d'un esprit très sûr de lui. M. de Rousiers est d'abord économiste. L'analyse qu'il fait du monde moderne est basée sur une science économique qui n'étonne pas chez l'auteur de la *Vie américaine*, du *Trade-Unionisme en Angleterre*, de *Hambourg*, des *Syndicats industriels*. Mais l'économiste s'élève bientôt aux vues du moraliste, quand il constate chez le chef d'exploitation agricole l'obligation d'être juste (p. 78); lorsqu'il dénonce l'insuffisance de la vanité dans la direction sociale désintéressée : « Ceux que la vanité dirige suivent toujours une direction vaine, quelles que soient les apparences, et aboutissent au néant » (p. 149), ou lorsqu'il observe que le progrès matériel de l'humanité en rend plus nécessaire que jamais le frein moral : « L'humanité est aujourd'hui assez savante pour se

détruire elle-même si le frein moral lui fait défaut » (p. 162). Ceci a été écrit quelques mois avant la guerre! — On trouve, dans d'autres parties de l'ouvrage, l'éducateur, et cela n'étonne pas chez l'administrateur de l'École des Roches et du Cercle Action et Progrès. Parmi les pages les plus fines de l'œuvre, il faut noter celles qui traitent du rôle moralisateur des beaux-arts (p. 213 *pass.*) et de la faillite de la science (p. 233 *pass.*). Ces dernières sont charmantes de spirituel bon sens et de justice adroitement distributive. A la fin, l'auteur se tourne en politique, et il a sur le catholicisme français (p. 258) sur l'incohérence législative et l'inefficacité des lois (p. 277 *pass.*) des vues bien observées et des exemples frappants.

En un mot, ce livre est une des lectures les plus limpides et les plus saines qu'on puisse faire aujourd'hui en pensant à l'avenir.

M. Caudel.

H. Crosby Emery. — *Politician, Party and People*. London, Humphrey Milford (Yale University Press), 1 vol. in-12 de 184 p., 1913.

Ce volume réunit cinq conférences faites en 1912 par l'auteur, professeur d'Économie politique à Yale, devant les élèves de la première division de la Sheffield Scientific School de l'Université. Ces conférences font partie des « Page Lecture Series » organisées, par l'initiative de leur fondateur M. Edward D. Page, dans le but d'initier à la morale des affaires les jeunes gens qui sont sur le point d'entrer dans la vie pratique. La liste de ces causeries est déjà longue. Voici les principaux sujets qui ont été successivement traités : *La morale dans les affaires modernes*; *La morale de tous les jours*; *La morale du Commerce*. — M. Emery a choisi une matière un peu différente en se proposant d'initier ses auditeurs aux devoirs et aux nécessités de la vie publique. Il l'a fait avec prudence. Ses cinq causeries sur *L'électeur et les faits*; *L'électeur et le parti*; *L'électeur et son député*; *Le député et sa circonscription*; *Le député et son parti* effleurent à peine le sujet. L'auteur n'est pas un spécialiste en la matière. Il se tient de préférence dans les généralités. De temps en temps un fait concret développé à loisir, une anecdote plaisamment racontée relèvent le ton, mais ne suffisent pas à donner à l'ensemble le *corps* qui lui fait défaut.

Aussi bien, pour le public étranger, ce livre est intéressant moins par le fond que par la forme. On y verra comment un professeur américain parle à des jeunes gens, au seuil de la vie, de ce qui les attend demain. Et ce qui frappe le plus dans ce discours c'est la prudence, le ton modéré et comme impersonnel, le souci constant, et finalement paralysant, de ne rien dire qui choque l'auditoire, ou trouble seulement son équilibre moral et semble lui imposer une règle; moins que cela : une direction; moins que cela même encore : une idée Souci paralysant en définitive, car comment porter un tel sujet à sa puissance éducative sans se mettre au-dessus de son auditoire, sans lui faire voir les réalités présentes, et sans lui ouvrir des perspectives sur un idéal? Je m'imagine un professeur du vieux monde traitant le même sujet : un Dicey en Angleterre, un Lavisse en France, et j'entends d'ici leur parole ardente et décisive martelant le sujet, en faisant jaillir l'étincelle, modelant son apparence d'abord indécise et hésitante, lui donnant forme, figure et sens et imposant à leur auditoire la pensée, la direction, la doctrine. Et voilà justement la leçon. L'auditeur n'adoptera pas la doctrine tout entière; il échappera peut-être à la direction; il discutera sûrement la pensée. D'autres temps et d'autres affaires lui feront d'autres besoins et un autre esprit, mais il aura assisté au travail d'une intelligence mettant les idées au feu, les tournant et retournant, les forgeant du rude marteau de la dialectique et les amenuisant sous la lime de la critique. Il apprendra ainsi à travailler, et sa propre pensée ne sortira que plus forte de la rude accolade de la pensée d'un maître.

Jean Finot. — *L'Union sacrée contre l'Alcoolisme*. 1 vol. in-16; Paris, Flammarion, s. d. (1916).

M. Jean Finot a conçu depuis le début des hostilités un programme d'action alcoolique destiné à produire des effets immédiats. *Le Temps* a publié déjà

vers la fin de 1914, les idées principales adoptées par la Président de « l'Alarme » en ce qui concerne les femmes, les enfants et les mobilisés. M. Jean Finot vient de publier un nouvel ouvrage : *L'Union sacrée contre l' Alcoolisme*, qui démontre la nécessité et la possibilité de certaines réformes avant la guerre. L'auteur y préconise des réformes pratiques, urgentes et facilement applicables. Il va jusqu'à démontrer les avantages considérables que présente pour les vignerons et les débitants la suppression de l'alcoolisme. Cet ouvrage qui a été fortement censuré est écrit dans une langue vivante et expressive. Il démontre l'apathie, en cette matière, des pouvoirs publics.

Ce n'est point distraire de cette guerre nos pensées qui lui appartiennent toutes, que de parler de l'ennemi de l'intérieur : l'alcoolisme, qui rendrait vains les plus victorieux résultats s'il n'était à son tour écrasé et vaincu. Loin d'ajourner à la fin de cette lutte géante la résolution d'un aussi important problème, c'est en plein combat, alors que les questions de salut public l'emportent sur les intérêts privés, qu'il faut les saisir à plein corps et les discuter sérieusement. Fidèle à sa vigoureuse methode réaliste, l'auteur s'appuie sur de nombreux documents officiels, sur des correspondances inédites, sur des comparaisons avec les autres pays d'Europe : Angleterre, Italie, Suisse, Danemark, empires centraux.

S'il est un terrain sur lequel des gens de toutes conditions peuvent s'entendre, s'ils ne vivent pas du mal qu'il faut anéantir, c'est bien celui de l'action anti-alcoolique. Le bourgeois souffre de l'alcoolisme comme l'ouvrier. L'union contre cette intoxication générale n'est pas une chimère ou alors ne songeons plus à faire un monde de justice et d'égalité.

Pour comprendre l'importance de l'alcoolisme dans l'industrie, signalons le fait suivant emprunté à ce volume.

L'auteur a eu l'heureuse idée d'organiser une enquête auprès des représentants de l'industrie française. Tout le monde est unanime à déclarer que notre production est gravement atteinte par suite de l'affaiblissement causé par l'alcoolisme. Le rendement de nos unines est d'un tiers au-dessous du chiffre normal et même la production des canons et des munitions pendant la guerre, accuserait une perte de 40 p. 0/0 à cause de l'alcoolisme qui sévit dans certaines usines.

Dans ces conditions, le coût de la vie en France est bien plus cher qu'il ne devrait être en réalité. Le gaspillage de la fortune nationale ayant pour cause directe l'alcoolisme, dépasse tous les ans plusieurs milliards.

Que dire enfin des pertes que nous subissons par suite de la diminution de la natalité, par l'augmentation des décès, de même que par l'atteinte portée à la santé publique et par toutes les dégénérescences aboutissant aux maisons de santé ou de correction. En lisant cette œuvre si juste, si féconde en enseignements, on finit par adopter cette conclusion que l'alcoolisme a coûté à la France plus de ruines que les guerrres réunies de 1870 et de 1914.

H. DE MONTARDY.

ANALYSES

Commandant de Gerlache de Gomery. — *La Belgique et les Belges pendant la Guerre.* 1 vol. gr. in-8, 328 p., avec 154 illustrations et 6 cartes, Berger-Levrault, éd., Nancy, 1916.

En écrivant la Belgique et les Belges pendant la guerre, le commandant de Gerlache a mis un nom illustre au service d'une grande cause. L'éminent explorateur du Groenland et de l'Antarctique a voulu faire bénéficier son pays de la réputation qu'il s'est acquise dans le monde entier par le voyage de la *Belgica*. Ce qu'était sa patrie avant la guerre, la sublime épopée de sa résistance, les douleurs de l'invasion, le martyre de ceux qui sont restés, la vie des Belges en terre d'asile et la Belgique inviolée, il nous le dit en un texte pathétique dans sa simplicité. Son livre, enrichi d'illustrations bien choisies, est un ouvrage de propagande. Les atrocités y ont été décrites avec une réserve dans l'expression qui permet de le recommander pour les bibliothèques scolaires. Il ne dit rien que la jeunesse doive ignorer, mais tout ce qu'elle doit savoir.

R. D.

Italicus Senator. — *La Question de l'Adriatique*, Roma, 1916. Tip. Nazionale di G. Bertero et Cie — Via Umbia, 27, 1 br. in-8, 56 p.

R. D.

G. de Wesselitsky. — *Russie et Démocratie. La pieuvre allemande en Russie*, traduit de l'anglais par M. de Vaux-Phalipau, Paris, Lethielleux, 1 vol. in-12 de 190 p., 1916.

Rapide aperçu de l'histoire russe,

avec d'intéressants détails sur l'influence allemande de Pierre le Grand à nos jours. La prédominance du point de vue national russe et une certaine conception conservatrice de la démocratie apparente l'auteur aux « slavophiles » des « années soixante ».

P. Ch.

Charles Rivet. — *La Russie telle qu'elle est, causes de faiblesse et gages de force*, 1 broch. in-8 de 72 p., Paris, Payot, 1916.

Voici un excellent petit livre, où la modération du jugement se joint à l'exactitude de l'observation. Les lettres de Russie que M. Charles R. envoie périodiquement au journal *Le Temps*, se sont améliorées d'année en année. En contact permanent avec la société russe, il en saisit bien la psychologie, pourtant si complexe et si mouvante. Dans le présent recueil, l'auteur nous parle tour à tour de l'armée russe et des Cosaques, de l'opinion publique et de son évolution pendant la guerre, du gigantesque flux de réfugiés dont la Russie a été comme inondée pendant la retraite de 1915, de la question polonaise, de la lutte antialcoolique, etc. En sachant faire, le cas échéant, des critiques impartiales, en soulignant les vices du régime bureaucratique et en montrant, par contraste, l'admirable ressort de la nation, il sert beaucoup mieux les véritables intérêts franco-russes que certains apologistes, officiels ou officieux, pour qui le gouvernement russe est constamment admirable et qui considèrent la moindre critique comme une « trahison ». — M. Charles R. a été plus heureux que l'auteur anonyme du *Correspondant*, dont un récent article, publié dans le numéro du 10 juillet 1916, a été copieusement élagué par la censure!

P. Ch.

Jean Massart, directeur de la classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique. *Comment les Belges résistent à la domination allemande.* Contribution au livre des douleurs de la Belgique. 1 vol. gr. in-8, xvi-473 p., Paris, Payot et Cie, éd., 1916.

Ce livre, comme *La Belgique sous la Griffe allemande* analysée ici même (voir t. XXXIV, p. 168), est une contribution, mais plus importante, à l'histoire de la domination allemande en Belgique. Son auteur, M. Jean Massart, vice-directeur de la classe des sciences de l'Académie royale, a vécu plus d'une année dans son pays après l'invasion. Renonçant à tous travaux scientifiques, il s'est appliqué à recueillir des renseignements au sujet de l'occupation. Lorsque son livre fut écrit, il passa clandestinement la frontière avec tous ses documents. Depuis lors il n'a plus, nous dit-il, ajouté une idée à son travail et n'en a retranché aucune. Son témoignage nous permet ainsi de nous rendre compte de l'état d'esprit d'un Belge resté dans sa patrie pendant la première année de la guerre. Et c'est un état d'esprit très reconfortant. L'auteur commente à peine ses documents. Il a estimé avec raison qu'ils se suffisent à eux-mêmes. Le botaniste demeure fidèle à ses méthodes et ainsi qu'il devait procéder pour les plantes de ses herbiers, il se borne à choisir des faits significatifs et à nous les présenter sur des fiches établies scrupuleusement. Les historiens les consulteront comme des pièces bien préparées.

R. D.

The « People's will ». An Exposure of the Political Intrigues at Peking against the Republic of China. — The so-called « People's will ». A Comment on the Secret Telegrams of the Yuan Government. — Shanghaï, 1916.

La première de ces brochures est la collection de dix-sept télégrammes officiels (texte chinois et traduction anglaise) échangés d'août à décembre 1915 entre diverses hautes autorités chinoises et ayant tous trait au rétablissement de l'empire. Le commentaire contenu dans la seconde brochure est dû au pinceau de Lyang Khi-tchhao, l'un des hommes politiques marquants de ces dernières années. Ces dix-sept pièces, suivies de quelques documents supplémentaires, ont l'apparence de l'authenticité; elles n'étaient certes pas destinées au public; il est bon de les signaler, en attendant qu'on en fasse état dans l'étude des événements.

M. C.

André Liesse. — « *La Banque de France, hier, aujourd'hui, demain* » (Article de 32 pages paru dans la *Revue Hebdomadaire* du 23 septembre 1916).

Ce simple article contient la matière d'un volume. Il est vivant, riche de pensée et de suggestion comme toutes les œuvres de M. André Liesse. On y trouve l'histoire de notre grand institut d'émission et, à propos de chaque événement, des observations d'une portée générale, qui conservent leur valeur aujourd'hui. Comme ces portraits de financiers, que la main impitoyable de M. A. L. burinait naguère, avec le contraste des traits les plus nobles et des petites difformités, sa nouvelle ébauche d'histoire et de philosophie financière est instructive parce qu'elle met en relief tout l'essentiel. Il montre la Banque s'adaptant tantôt par des tâtonnements, tantôt avec une remarquable décision à l'évolution économique du pays; toujours prête à seconder l'effort national et surmontant avec aisance toutes les crises parce qu'elle évolue sur des bases solides. Jamais elle n'a eu à résoudre des problèmes plus ardus que ceux dont la guerre actuelle a exigé la solution instantanée. « Si la Banque a pu résister victorieusement à cette redoutable crise, c'est parce qu'elle avait gardé, par une hygiène appropriée, un credit en excellente santé. Un organisme affaibli n'aurait pas surmonté semblable tourmente. On le doit à la politique prudente qui a été suivie dans sa direction, et à laquelle a contribué, depuis 1898, son gouverneur, M. Georges Pallain. »

Sans dissimuler la nécessité qu'éprouvera la Banque d'innover encore pour adapter ses opérations à une production nationale intensifiée, M. A. L. recommande à l'institution elle-même de n'élargir la sphère de son activité qu'en la mesurant à ses forces et en continuant à baser ses principales émissions productives sur l'escompte du papier le plus sûr; il signale le danger que ferait courir à notre circulation fiduciaire toute atteinte portée par des réformateurs inexpérimentés aux principes fondamentaux de cet organisme dont dépend notre crédit et qui, venant de fournir un effort extraordinaire, se trouve mal préparé de ce chef à supporter des charges nouvelles.

B. D.

AVIS

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

La réouverture des Cours publics et gratuits du Conservatoire National des Arts et Métiers a eu lieu le vendredi 3 novembre.

L'enseignement a été repris sous la forme de cours-conférences faits par MM. les professeurs des cours ci-après, savoir : physique appliquée aux arts, électricité industrielle, machines, métallurgie et travail des métaux, mécanique, chimie industrielle, chimie générale, chimie-céramique, chimie agricole, filature et tissage, hygiène industrielle, économie industrielle et statistique, assurance et prévoyance sociales, droit commercial, économie politique et économie sociale.

Ces cours-conférences ont lieu tous les jours à 17 heures, à l'exception du cours de physique appliquée aux arts qui a lieu le dimanche matin.

Le propriétaire-gérant : Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

NOS GRANDES COLONIES ET LA GUERRE

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

L'Afrique Occidentale française a été surprise par les événements qui bouleversent aujourd'hui le monde, durant une brillante période de son évolution. Sa pacification pouvait être regardée comme achevée; son organisation administrative et financière avait été établie sur des bases solides: à la politique indigène avait été donnée une direction qui a abouti aux meilleurs résultats; les services de l'enseignement et de l'assistance médicale avaient reçu une plus large extension; l'outillage économique de la colonie était en voie de perfectionnement et d'heureuses mesures avaient été prises pour mieux assurer sa force productrice; le mouvement commercial suivait dans son ensemble une progression très marquée; enfin avait été créée une armée noire qui devait jouer pendant la guerre un rôle si utile et si glorieux[1].

C'est à la sagacité et au dévouement de ses administrateurs, et en premier lieu de ses gouverneurs généraux, MM. Roume et Ponty, que l'Afrique Occidentale française dut de pouvoir entrer dans une ère de prospérité assurée. M. Ernest Roume qui, après le Dr Ballay, occupa le haut poste du gouvernement général de 1902 à 1908, avait été un grand organisateur. M. William Ponty, qui lui succéda, maintint et développa son œuvre, en apportant dans ses fonctions,

1. Parmi les plus récents exposés de la situation de l'Afrique Occidentale française à la veille de la guerre, on peut citer notamment : Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française. *Rapport d'ensemble annuel 1913.* (Paris, Émile Larose, 1916); *Annuaire du Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française*, 1913-1914. (Paris, Émile Larose, 1914); Louis Sonolet, *L'Afrique Occidentale française* (Paris, Hachette, 1912 ; Charles Humbert, *L'Œuvre française aux Colonies*, p. 9-49 (Paris, E. Larose, 1913). — Voir aussi les Notices sur les colonies françaises publiées par l'Office colonial et dont les dernières parues sont : *Haut-Sénégal et Niger* (1914); *Le Sénégal* (1915); *La Guinée française* (1915).

comme un nouvel appoint de succès, des idées personnelles très nettes sur les questions coloniales qu'il allait avoir à résoudre et une connaissance profonde des pays et des peuples dépendant de son gouvernement; il mourut héroïquement à son poste, le 13 juin 1915, n'ayant pas voulu le laisser, malgré la gravité de son état de santé, et il avait rendu de signalés services au pays durant cette première période de guerre.

Cette situation favorable, dans laquelle se trouvait l'Afrique Occidentale française à la veille de la guerre, lui a justement permis de supporter, sans être atteinte dans ses forces vives, le choc qu'elle ne pouvait manquer de ressentir. M. Clozel, précédemment lieutenant-gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, qui préside aux destinées de la colonie depuis la mort de M. Ponty, et qui était le mieux désigné pour continuer l'œuvre de ses prédécesseurs, a su, par sa vigilante administration, conserver à l'Afrique Occidentale un état général aussi satisfaisant que l'on pouvait le désirer.

C'est cet état de l'Afrique Occidentale française pendant deux années de guerre que nous essaierons d'exposer dans ses traits essentiels, en envisageant successivement la colonie au point de vue de la manière d'être de la population et de nos rapports avec elle, au point de vue administratif et financier, au point de vue de la vie économique. Tout en parlant de l'Afrique Occidentale française dans son ensemble, nous donnerons sur chaque colonie du groupe les quelques indications qui nous paraîtront les plus caractéristiques, ne pouvant entrer dans tout le détail de ce qui les concerne. Nous verrons que, pendant cette période qui a jeté tant de trouble dans le monde entier, non seulement l'Afrique Occidentale française a vécu, comme l'a si bien dit M. le gouverneur général Clozel[1], mais encore qu'elle a apporté à la mère patrie, avec un magnifique élan, un précieux concours à la fois militaire, financier et économique[2].

Mais, au préalable, une notion d'une portée générale doit être

1. Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française. Commission permanente du Conseil de Gouvernement. Discours prononcé par M. Clozel, gouverneur général. Session ordinaire de novembre 1915 (Gorée, 1915).

2. La triple forme qu'a revêtue ce concours des colonies a été remarquablement mise en lumière par M. Albert Lebrun, député, ancien ministre des Colonies, dans la conférence faite par lui à Toulouse, le 24 juin 1916 : *L'effort colonial français*. Publication du Comité, « L'effort de la France et de ses alliés ». (Paris et Barcelone, Bloud et Gay, 1916.)

donnée. Qu'il s'agisse de diriger dans le sens qu'il convient une politique indigène, qu'il s'agisse de régler l'administration d'une colonie ou de la mettre en valeur, ce qu'il importe avant tout c'est de connaître à tous points de vue le pays à fond ainsi que les caractères de sa population. De très nombreux travaux ont été publiés sur l'Afrique Occidentale française et l'on en trouvera un précieux exposé dans une récente étude due à M. Georges Hardy, chef du Service de l'enseignement de l'Afrique Occidentale française[1]. Il convient de signaler que, dans le but de coordonner les efforts scientifiques tendant à étendre encore nos connaissances sur la colonie, M. le gouverneur général Clozel a, par un arrêté en date du 10 décembre 1915[2], créé un Comité d'études historiques et scientifiques en Afrique Occidentale française, qui ne peut manquer de donner les plus fructueux résultats et qui vient de faire paraître son premier *Annuaire*[3].

En ce qui concerne spécialement la Côte d'Ivoire sur laquelle M. Clozel a écrit divers ouvrages, et notamment *Les Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*[4], nous mentionnerons également que pour mettre à jour cette dernière étude, M. le lieutenant-gouverneur Angoulvant a, par une circulaire du 24 mai 1916[5], invité les administrateurs et chefs de poste de la colonie, à répondre à un questionnaire portant sur les caractères des populations habitant leur ressort et destiné à recueillir et à enregistrer leurs coutumes; son but n'a pas été tant de publier un ouvrage ethnographique d'intérêt scientifique, que de créer un manuel pratique devant servir à guider les fonctionnaires et les magistrats.

Pour le Haut-Sénégal-Niger, des études publiées sous la direction de M. Clozel, alors gouverneur de la colonie, ont fourni aussi de très utiles renseignements pour la bonne administration de la colonie et la politique à suivre à l'égard des indigènes, ainsi que pour

1. Georges Hardy, Le Bilan scientifique de l'Afrique Occidentale française (*L'Afrique française*, janvier-février 1916, *Renseignements coloniaux*, p. 3-26).
2. *Journal officiel de l'Afrique Occidentale française*, 18 décembre 1915, p. 817-819.
3. *Annuaire du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale française* (1916).
4. Clozel et Villamur, *Les Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire* (Paris, Challamel, 1902).
5. *Journal officiel de la Côte d'Ivoire*, 31 mai 1916, p. 195.

les mesures d'ordre économique à prendre. A M. Maurice Delafosse avaient été confiées l'histoire et l'ethnographie; à M. Jacques Méniaud, la géographie économique[1].

Enfin, nous signalerons, parmi les mesures prises pour arriver à une connaissance plus exacte du pays, la circulaire, en date du 19 juillet 1916[2], par laquelle M. Angoulvant, alors gouverneur général par intérim, a invité les colonies et territoires du groupe, y compris la zone française d'occupation du Togo, à faire dresser une carte de leurs régions respectives, à l'échelle de 1/2,000,000e, d'après des règles uniformes qu'il indique.

* * *

M. le gouverneur général Ponty avait eu la bonne fortune de pouvoir briser, avant la guerre, les dernières résistances des groupements rebelles qui existaient encore dans le ressort de son gouvernement. Dans la Mauritanie, une véritable campagne avait dû être entreprise sous la conduite du colonel, aujourd'hui général Gouraud, pour pacifier l'Adrar, qui fut soumis en 1909. Dans la Côte d'Ivoire, où le gouverneur général Ponty fut habilement secondé par le lieutenant-gouverneur M. Angoulvant, l'agitation de tribus belliqueuses et notamment celle des Abbeys, en 1910, avait été peu à peu comprimée et la pacification obtenue grâce au désarmement des indigènes. Sur divers autres points, dans la Haute-Sénégambie, la Haute-Guinée, le Hodh, au Tibesti, le calme avait été rétabli.

La guerre ne ramena aucun désordre grave, pas plus parmi les populations musulmanes que parmi les populations païennes. Dès les premiers mois des hostilités, M. Clozel avait reçu l'adhésion spontanée des principaux chefs musulmans, dont la fidélité à la France avait été exprimée souvent en des termes touchants, et rien

1. Haut-Sénégal-Niger. *Série d'études publiées sous la direction de M. le gouverneur Clozel*, 1re série. *Le Pays, les Peuples, les Langues, l'Histoire, les Civilisations*, par Maurice Delafosse, administrateur en chef des colonies, chargé de cours à l'École coloniale et à l'École des Langues orientales (Paris, Émile Larose, 1912, 3 vol.). — 2e série. *Géographie économique*, par Jacques Méniaud, chargé de missions, ancien secrétaire général par intérim du Haut-Sénégal-Niger (1912, 2 vol.). — Une 3e série, *Le Territoire militaire du Niger*, par J. Brévié, est en préparation.

2. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 29 juillet 1916, p. 464-466.

ne put ébranler leur loyalisme. L'entrée en action de la Turquie et la proclamation de la guerre sainte par le sultan de Constantinople n'exercèrent aucune influence fâcheuse sur nos sujets musulmans. Si quelques bandes sahariennes essayèrent de reprendre leurs habitudes de pillage, ce fut plutôt par atavisme, et leurs tentatives furent promptement comprimées. On peut dire que partout les Musulmans donnèrent des preuves tangibles de leur attachement en combattant bravement dans nos rangs et en contribuant avec générosité aux œuvres de guerre. La seule région de l'Afrique Occidentale française où s'est dessiné un mouvement qui pouvait devenir dangereux, mais qui a été entièrement arrêté, ce fut dans le pays de la Haute-Volta, parmi les Markas et les Bobos de la boucle du Niger, qui sont des populations païennes et sauvages.

Le plus haut témoignage de dévouement que nous aient donné les populations de l'Afrique Occidentale française a été de participer d'une façon effective à la guerre en nous fournissant une véritable armée. L'organisation d'une armée noire était une institution récente. Il y avait bien depuis le décret du 14 novembre 1904 des tirailleurs de race noire dans l'Afrique Occidentale française, mais ils n'étaient enrôlés que par voie d'engagement ou de réengagement. On commençait à comprendre cependant quels services pourrait rendre aux colonies et au besoin à la métropole, la création de troupes indigènes constituant un solide élément de défense. Le lieutenant-colonel, aujourd'hui général Mangin s'était fait l'un des plus ardents propagateurs de cette grande idée, et le gouverneur général Ponty a droit aujourd'hui à la reconnaissance du pays pour l'avoir fait triompher et pour avoir su conduire le projet à sa réalisation effective. C'est par le décret du 7 février 1912 que fut définitivement organisée l'armée indigène : le recrutement se faisait désormais par voie d'appel, mais des mesures étaient prises aussi pour faciliter les engagements et pour retenir les soldats volontairement sous les drapeaux le plus longtemps possible. Les conditions du recrutement furent déterminées par les arrêtés du 25 octobre et du 12 décembre 1912 du gouverneur général Ponty. Cette nouvelle organisation nous donnait des hommes et nous assurait en même temps des réserves ; elle permettait de porter à 30,000 hommes l'effectif de nos tirailleurs sénégalais, qui était déjà de 24,000 hommes environ.

Après avoir eu le très grand mérite de créer et d'organiser l'armée noire, le gouverneur général Ponty eut lui-même à appliquer, en pleine guerre, les règles qu'il avait tracées et sa plus vive préoccupation, jusqu'à l'heure de sa mort, fut de veiller au recrutement des soldats noirs. A ses obsèques, le général Pineau put dire que 60,000 Noirs collaboraient actuellement à notre mission dans le monde. Leur nombre a été encore augmenté ensuite. Le premier recrutement avait été effectué en vertu du décret du 10 octobre 1914 qui avait permis d'obtenir un supplément d'environ 35,000 hommes; il fut suivi de trois autres échelonnés jusqu'en mars 1916. Dans son discours de novembre 1915, M. le gouverneur général Clozel annonçait que d'ici peu, l'Afrique Occidentale française allait avoir plus de 120,000 hommes sous les armes.

Les contingents ont présenté des quotités très variables dans les diverses colonies. C'est le Haut-Sénégal-Niger qui en a fourni numériquement le plus, mais dans une faible proportion par rapport à la population. C'est la Côte d'Ivoire qui, au contraire, en a donné le chiffre le plus élevé, si nous le rapprochons de celui de sa population. Le nombre de soldats procurés à la France par cette colonie a été, depuis la guerre, de 15 à 16,000.

C'est la première levée qui a suscité le plus d'enthousiasme parmi les indigènes et a amené le plus de volontaires, mais l'on comprend que, malgré les bonnes dispositions manifestées dans l'ensemble par les Noirs, ces recrutements successifs aient exigé, de la part des fonctionnaires qui les ont opérés, beaucoup de tact et de patience. Il a fallu tenir compte de la densité de la population, très variable selon les régions, puis de diverses considérations d'ordre politique et économique; c'est ainsi qu'on dut demander moins d'hommes aux tribus voisines des frontières qui pouvaient avoir tendance à l'exode vers des colonies étrangères et laisser dans les contrées productrices la main-d'œuvre nécessaire. Deux décrets furent rendus dans le but d'accroître les engagements volontaires en parant à quelques-uns des obstacles que l'on rencontrait. Le premier, en date du 9 octobre 1915[1], accordait des allocations aux familles des militaires indigènes. Le second, en date du 14 octobre 1915[2], attri-

1. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 30 octobre 1915, p. 715.
2. *Ibid.*, 13 novembre 1915, p. 745-746.

bait des secours aux collectivités indigènes que l'enrôlement de volontaires privait d'une partie de leurs travailleurs agricoles.

Une autre mesure est venue compléter les dispositions relatives au recrutement des indigènes, c'est une loi du 19 octobre 1915[1], qui a astreint les originaires des communes de plein exercice du Sénégal au service militaire. Les habitants de ces quatre communes du Sénégal, Dakar, Saint-Louis, Rufisque et Gorée, quoiqu'ils fussent électeurs, ne payaient pas l'impôt du sang. Un décret du 26 avril 1915[2] leur avait bien ouvert l'engagement dans les tirailleurs sénégalais, mais la mesure était insuffisante. Ce fut le député du Sénégal, M. Blaise Diagne, qui demanda et obtint leur assujettissement au service militaire des Français. Un décret fut rendu le 28 octobre pour la mise en vigueur de cette loi. Une autre loi, en date du 29 septembre 1916[3], est allée plus loin; elle déclare que les natifs des communes de plein exercice du Sénégal et leurs descendants sont et demeurent des citoyens français soumis aux obligations militaires prévues par la loi du 19 octobre 1915.

Cette armée noire ainsi constituée s'est signalée par ses qualités d'endurance et de discipline, par son courage qui s'est élevé jusqu'à l'héroïsme. Elle a combattu au front occidental, aux Dardanelles, au Togo, au Cameroun. Ce sont nos troupes du Dahomey qui ont concouru à la conquête du Togo, achevée dès la fin d'août 1914. Les colonnes qui ont opéré dans le Cameroun comprenaient aussi beaucoup de tirailleurs fournis par l'Afrique Occidentale française.

En luttant pour la même cause, le lien s'est resserré entre les populations indigènes et la mère patrie. Les Musulmans, que l'Allemagne croyait si bien détacher de nous, ont témoigné de leur haine pour l'ennemi commun et de leur attachement pour la France en sacrifiant leur vie pour la cause de la justice, et l'on est pénétré d'admiration quand on lit notamment un discours qu'un vénérable iman a dernièrement prononcé sur la tombe de soldats musulmans morts des suites de leurs blessures[4]. Nous en extrayons cette phrase, que précèdent les plus patriotiques conseils : « Nous ne

1. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 13 novembre 1915, p. 744-745.
2. *Ibid.*, 22 mai 1915, p. 389.
3. *Ibid.*, 21 octobre 1916, p. 675.
4. *La Dépêche coloniale*, 17 octobre 1916.

faisons qu'un avec nos frères français; nous combattons les mêmes ennemis et le sang de nous tous en coulant s'est fusionné ensemble, dans la défense du gouvernement français, lui qui nous a élevés si dignement, nous a civilisés et nous a procuré les bienfaits de la paix et de la tranquillité. »

En outre de son concours militaire, la population de l'Afrique Occidentale française nous a donné aussi d'autres marques de son affection par sa coopération aux diverses œuvres nationales. La souscription pour les victimes de la guerre, a dit M. Clozel, a dépassé 1,100 000 francs; la « Journée du 75 » qui, faute de temps, n'a pu être organisée qu'au Sénégal, a produit 56,000 francs; la « Journée du 3 octobre », au profit des Orphelins de la guerre, du Secours national et de l'Assistance aux tirailleurs, a atteint 710,465 francs. De plus, on entretient à Paris deux hôpitaux avec les ressources recueillies dans la colonie. Une somme de plus de 700,000 francs en or avait déjà pu être expédiée en France, en novembre 1915. « Tout ceci, disait alors M. Clozel, est particulièrement réconfortant si l'on considère le très petit nombre d'Européens présents dans la colonie et le peu de fortune mobilière des indigènes. » Citons, à titre d'exemple, le montant de la participation de la Côte d'Ivoire aux différentes œuvres de guerre; il a été de 608,311 francs.

Si la population de l'Afrique Occidentale française a montré un tel attachement vis-à-vis de la France, on le doit certainement à l'habile direction donnée à la politique indigène et dont la plus grande part revient à l'heureuse initiative prise par M. le gouverneur général Ponty. Ce ne fut une politique ni d'assimilation qu'il préconisa, ni d'association, mais une politique qu'il qualifia de « politique d'apprivoisement » et dont il a remarquablement tracé les traits essentiels dans son discours d'ouverture de la session du Conseil de gouvernement de juin 1909 : « Des principes, indiscutés aujourd'hui, indiquent clairement le sens dans lequel nous devons chercher des progrès nouveaux : respect de l'indigène dans sa vie, dans sa liberté, dans sa famille, dans ses biens, enfin dans ses coutumes et ses traditions, sans, pour cela l'abandonner à sa barbarie native mais en nous efforçant, au contraire, de l'élever graduellement et sans à-coups, à une condition meilleure; étude attentive de son état d'âme, de ses aspirations et de ses besoins; bienveillance

dans nos rapports avec lui; justice impartiale appropriée à son esprit. » C'est, comme l'a fort bien dit M. Louis Sonolet[1], à une politique de tutelle bienveillante qu'aboutit le système de M. Ponty. M. Clozel, son successeur, qui est également un partisan convaincu de cette même méthode, n'a pas cessé de l'appliquer et de la développer. Elle comporte la mise en œuvre de tout ce qui peut aider au relèvement physique et moral des peuples que l'on a à gouverner.

D'abord, il a fallu se préoccuper de sauvegarder et d'améliorer la santé des indigènes. A cet effet, M. Ponty avait multiplié les institutions sanitaires, hôpitaux, dispensaires, laboratoires bactériologiques, stations vaccinogènes. Un arrêté pris par lui le 30 décembre 1914[2] avait eu pour objet de prévenir et de combattre l'extension de la peste que pouvaient amener les mouvements incessants de troupes noires. Pendant son gouvernement fut rendu un décret en date du 13 mars 1915[3], autorisant l'ouverture des travaux d'aménagement de l'hôpital indigène de Dakar, à effectuer sur des fonds d'emprunt. M. Clozel a pris depuis, diverses mesures pour assurer son fonctionnement.

En second lieu, il importait d'améliorer et de développer l'enseignement des indigènes. M. Ponty s'y était particulièrement appliqué et on lui doit un ensemble de réformes fort importantes[4]. Il perfectionna le recrutement des maîtres, il donna un rôle plus important aux fonctions des inspecteurs des écoles, il établit des programmes nouveaux dans lesquels il sut concilier, comme dans toute sa politique coloniale, les deux principes qui semblent à première vue opposés, de l'adaptation régionale et de l'unification. La cohésion nécessaire dans la méthode et les efforts, qui déjà était assurée par les tournées d'inspection, fut mieux garantie encore au moyen de la création, par un arrêté du 25 janvier 1913, d'un Conseil supérieur de l'enseignement primaire, et aussi par la fondation d'un *Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale française*, destiné à maintenir le contact entre les maîtres, qui a commencé à paraître en jan-

1. Louis Sonolet, *L'Afrique Occidentale française*, p. 20-30.
2. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 16 janvier 1915, p. 49.
3. *Ibid.*, 10 avril 1915, p. 293-294.
4. L'Enseignement de l'Afrique Occidentale française dans les trois dernières années (*L'Afrique française*, juin-juillet 1915, *Renseignements coloniaux*, p. 112-117).

vier 1913 sous la direction de M. Georges Hardy, chef du service de l'enseignement. Il a été publié également des ouvrages scolaires adaptés aux nouveaux programmes et parmi eux, il convient de citer deux « livres du maître », qui se distinguent par d'exceptionnelles qualités et qu'il serait très désirable de voir répandre dans la métropole, ce sont la géographie et l'histoire de l'Afrique Occidentale française, l'une par M. Georges Hardy, l'autre par M. Léguillette, professeur à l'École normale de Gorée[1]. M. Clozel, qui attache, lui aussi, une très grande importance à la bonne réglementation de l'enseignement indigène, a fait paraître, à la date du 28 juillet 1915[2], une circulaire relative au remaniement des programmes des cours normaux servant à la formation des moniteurs, circulaire dans laquelle il s'inspire des mêmes principes que son prédécesseur.

L'enseignement professionnel a reçu également dans l'Afrique Occidentale française, un développement indispensable. L'école Pinet-Laprade a été réorganisée ainsi que celle des Pupilles mécaniciens, de façon à fournir à l'industrie, à la navigation, aux chemins de fer des auxiliaires mieux formés. L'enseignement de l'agriculture devait se donner dans toutes les écoles et toutes, en vertu d'un plan d'études du 1er mai 1914, devaient avoir un jardin scolaire, mais ces prescriptions n'avaient pas été observées partout. Voulant avec raison apporter à l'enseignement et à la vulgarisation agricoles une activité nouvelle, M. Angoulvant, alors gouverneur général par intérim de l'Afrique Occidentale française pendant une absence de M. Clozel, envoya à la date du 5 août 1916[3], des instructions formelles où il exigeait qu'à chaque école soit annexé un jardin scolaire et où il traçait des règles relatives à la formation des maîtres et aux encouragements à donner aux élèves; désormais, toute école devenait nécessairement une école pratique d'agriculture, devant former des hommes utiles, prêts à travailler à la mise en valeur du pays. Puis, par un arrêté du 1er octobre 1916[4], M. Angoulvant a établi à

1. *Géographie de l'Afrique Occidentale française*, par Georges Hardy et divers collaborateurs (octobre 1913); *Histoire de l'Afrique Occidentale française*, par André Léguillette (novembre 1913).
2. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 8 août 1915, p. 541-546.
3. *Ibid.*, 12 août 1916, p. 493-496.
4. *Ibid.*, 7 octobre 1916, p. 639.

la station expérimentale de Hann une école pratique d'agriculture destinée à former des agents indigènes de culture.

Les progrès réalisés par l'enseignement professionnel indigène dans ses différentes branches viennent d'être mis en lumière par une exposition qui a été ouverte à Dakar, le 11 juillet 1916, dans le but de réunir des produits fabriqués dans des écoles de toutes sortes[1].

Ainsi compris, l'enseignement indigène répondait non seulement au programme d'une tutelle bienveillante, mais aussi aux besoins de la colonisation.

De plus en plus, la question de l'enseignement à donner aux indigènes intéresse l'avenir même de nos colonies d'Afrique. L'insuffisance de personnel européen, déjà sensible avant la guerre, risque de s'accentuer encore plus tard, et l'on se trouve amené à la nécessité de faire appel au concours de l'indigène pour certains services publics. Mais, pour mener à bien un pareil plan, il faut former celui-ci en sachant tenir compte de ses dispositions et de son caractère. C'est ce que permettront de réaliser des dispositions récentes, ayant pour objet la formation de cadres indigènes[2].

Déjà, par un arrêté en date du 11 mai 1916, M. le gouverneur général Clozel avait créé une école d'apprentissage administratif et commercial, dite École Faidherbe, administrée par le gouvernement général et destinée à former des écrivains-expéditionnaires, des secrétaires-dactylographes et des comptables pour l'administration et le commerce. Élargissant avec beaucoup de sagesse et de prévoyance le plan auquel répondait cette utile création, M. le gouverneur général par intérim Angoulvant a, par un arrêté en date du 1er octobre 1916[3], complété l'organisation de cette école et fait profiter de cette institution d'autres cadres indigènes, agents de culture, agents des Postes et Télégraphes, agents des Douanes, aides-médecins, surveillants de travaux publics. A leur sortie de cette école, les aides-médecins et les agents de culture compléteront leur instruction dans des établissements spéciaux créés par des arrêtés de même

1. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 15 juillet 1916, p. 437-441.
2. Gouvernement général de l'Afrique occidentale française. *Textes relatifs à la formation et à la réorganisation des cadres indigènes en Afrique Occidentale française* (Gorée, 1916).
3. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 7 octobre 1916, p. 637.

date[1], les premiers à l'École pratique de médecine, annexée à l'hôpital indigène de Dakar, les seconds à l'École pratique d'agriculture de Hann dont nous avons parlé. En même temps était réglée la situation des cadres locaux indigènes de la colonie[2]. On peut espérer que ces excellentes mesures permettront une utilisation très efficace des éléments indigènes.

Mais d'autres devoirs nous sont dictés encore aujourd'hui par le sentiment de la reconnaissance vis-à-vis des races qui nous ont fourni des combattants, et particulièrement vis-à-vis des musulmans. Ceux-ci nous sont demeurés attachés parce qu'ils sentent que du côté de la France et de ses alliés ils peuvent être assurés du respect de leurs croyances, de leur culte, de leurs traditions. Nous devons justifier cette confiance et pratiquer à leur égard une politique d'attachement qui soit de nature à fortifier davantage encore les liens qui les unissent à nous. C'est ce à quoi d'ailleurs on s'est constamment appliqué depuis la guerre. C'est dans cet esprit que le gouvernement a envoyé une mission officielle musulmane auprès du grand chérif de la Mecque, qui a libéré les Arabes de l'hégémonie politique et religieuse des Ottomans, afin de lui témoigner des sentiments de la France à son égard; de même a-t-on voulu, avec raison, procurer des facilités nouvelles aux Musulmans d'Afrique pour entreprendre le pèlerinage annuel. Il faut ajouter enfin qu'à la date du 28 avril 1916, M. le gouverneur général Clozel a créé un Comité consultatif des affaires musulmanes, composé des plus grands notables, marabouts et autres de la colonie, qui a pour mission de faire connaître son avis sur toutes les questions islamiques locales et sur le statut des sectateurs de Mahomet[3]. C'est en persévérant dans cette voie que la rénovation de l'Islam par le chérif de la Mecque, loin de causer un danger politique pour les Alliés, ne pourra que rapprocher d'eux leurs populations musulmanes.

Les mêmes sentiments et le même devoir de reconnaissance envers toutes les races indigènes qui ont si glorieusement contribué à la défense de la patrie commune rendront nécessaire, après la guerre, de remanier sur de nombreux points leur organisation administrative et sociale et, parmi ces problèmes qui se poseront, celui de la

1 et 2. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 7 octobre 1916, p. 638-640, 643-646.
3. *Ibid.*, 29 avril 1916, p. 275.

justice indigène comptera parmi les plus importants. Nous tenons à signaler que déjà la question avait été étudiée avant la guerre et que M. E. Beurdeley[1], chef de bureau au ministère des Colonies, chargé en 1913-1914 d'une mission d'études à ce sujet en Afrique Occidentale française, a rapporté de très précis renseignements qui guideront d'une façon fort utile dans ces travaux de réorganisation.

* * *

Le gouvernement général de l'Afrique Occidentale française comprend un groupement de sept colonies ou territoires constituant des circonscriptions administratives distinctes : les colonies du Sénégal, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Haut-Sénégal-Niger, le Territoire militaire du Niger, le Territoire civil de la Mauritanie. Chacune des colonies est administrée par un lieutenant-gouverneur. Le Territoire militaire du Niger a cessé, en vertu d'un décret du 7 septembre 1911 ayant effet du 1er janvier 1912, de faire partie de la colonie du Haut-Sénégal-Niger et forme, depuis ce jour, une subdivision administrative, placée sous les ordres d'un officier supérieur, commandant du Territoire, commissaire du gouvernement général de l'Afrique Occidentale française. Le Territoire civil de la Mauritanie est administré aussi par un commissaire.

Le gouverneur général, qui réside à Dakar, est le dépositaire des pouvoirs de la République dans nos possessions de l'Afrique Occidentale et seul il correspond avec le gouvernement. Il est assisté d'un Conseil de gouvernement qui donne son avis sur les questions qu'il lui soumet. Une Commission permanente de ce Conseil peut être appelée à donner au préalable son avis sur les questions à soumettre au Conseil et cet avis peut même, en cas d'urgence, remplacer celui du Conseil. C'est en Conseil de gouvernement que sont arrêtés le budget général et les budgets locaux des colonies et territoires.

M. le gouverneur général Ponty, partageant entièrement la manière de voir de son prédécesseur, M. Roume, évita, comme lui, de donner une trop grande prédominance aux services centraux, au détriment de l'autorité des lieutenants-gouverneurs et commissaires.

1. E. Beurdeley, La Justice indigène en Afrique Occidentale française, Mission d'études 1913-1914 (*L'Afrique française*, mars 1916, *Rens. col.*, p. 45-57).

C'est dans ce but qu'il sollicita la suppression du secrétariat général de l'Afrique Occidentale française qui risquait de trop restreindre la liberté d'action des lieutenants-gouverneurs; le décret du 22 juillet 1909, qui la prononça, institua en même temps auprès du gouverneur général une direction des finances et de la comptabilité. Comme d'autre part, un service des affaires civiles était créé, les fonctions du secrétaire général se trouvaient scindées. Les services d'inspection générale furent remaniés de façon à ce qu'ils ne puissent sortir de leur rôle de surveillance et de contrôle. On s'était donc inspiré dans le système administratif appliqué aux colonies du groupe d'un principe très juste de décentralisation; l'institution du gouvernement général demeurait, comme l'a fort bien dit M. Charles Humbert, « ce qu'elle doit être : l'incarnation de l'intérêt collectif des colonies groupées, le moyen de dégager et d'appliquer à la transformation économique du pays les ressources surabondantes des divers territoires[1] ». L'administration de la colonie était solidement constituée et à même de faire face à toutes les difficultés que pouvaient amener les circonstances présentes. Par un décret du 17 juillet 1915, il a été stipulé que la Commission permanente du Conseil de gouvernement exercerait, en Afrique Occidentale, toutes les attributions conférées d'ordinaire à ce Conseil, dans l'organisation générale de la colonie.

Au point de vue financier, bien que les recettes de la colonie aient fatalement baissé depuis le début des hostilités, on peut dire que la situation a été beaucoup moins compromise qu'on aurait pu le craindre. Le montant des taxes et revenus, qui était de 61,800,000 francs en 1913, est descendu à 57,405,000 francs en 1914. Durant l'année 1915, entièrement affectée par l'état de guerre, il s'est maintenu au chiffre relativement élevé encore de 49,850,000 francs. Les dépenses ayant été réduites au minimum, l'insuffisance des revenus n'atteindra, une fois l'exercice 1915 apuré, qu'une somme de 5,300,000 francs environ.

Dans les dépenses qu'a faites l'Afrique Occidentale sont entrés pour une large part, malgré les difficultés intérieures qu'elle éprouvait, les frais résultant de l'aide militaire qu'elle apportait à la mère patrie. Depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 1915,

1. Charles Humbert, *L'Œuvre française aux colonies*, p. 18.

l'Afrique Occidentale a versé 5,860,000 francs, à titre de contribution aux dépenses militaires de l'État. Les diverses colonies du groupe sont venues en aide au budget général dans des proportions importantes, témoignant ainsi de leur solidarité et de leur bonne volonté. En particulier, le Haut-Sénégal-Niger a versé dans les caisses du gouvernement général la somme de 1,800,000 francs.

Les mesures exceptionnelles tendant au recrutement intensif des troupes noires appelaient néanmoins l'assistance financière de l'État et celui-ci a pris diverses dispositions à cet effet. C'est pour parer à ces charges qu'a été inscrit au budget de l'État en 1915, un crédit de 45,381,226 francs, dans lequel entrent un million pour remboursement des manquants budgétaires aux budgets locaux et au budget général, et 500,000 francs pour concourir aux dédommagements à payer aux collectivités indigènes.

C'est également pour apporter à notre grande colonie une aide rendue nécessaire par l'insuffisance des recettes de son budget et des budgets annexes de ses chemins de fer, qu'a été votée la loi du 17 janvier 1916[1], autorisant l'État à consentir des avances au budget général de l'Afrique Occidentale française à concurrence de 15,500,000 francs. Il est à noter que l'Afrique Occidentale a jusqu'ici comblé ses déficits sans toucher à ce crédit. Elle a recouru à des prélèvements sur ses caisses de réserve. Ces caisses ont encore un actif numéraire de 1,524,000 francs, outre les valeurs en portefeuille qui se montent au moins à 6,700,000 francs.

C'est surtout quant aux produits des douanes, que les recettes du budget général ont baissé dans la plus forte proportion, et comme ils constituent la part la plus importante de ces recettes, il en résultait pour la colonie une perte très notable. Tandis qu'ils avaient été du 1er octobre 1913 au 1er avril 1914 de 12,942,497 francs, ils n'étaient plus pendant la période correspondante de 1914-1915 que de 5,184,242 francs. Cet abaissement se reliait aux causes mêmes qui avaient amené la diminution du commerce de la colonie et il était surtout la conséquence du trouble subi par la navigation.

Cette situation est heureusement en voie de s'améliorer. Durant les sept premiers mois de l'année 1916, on enregistre pour les recettes

1. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 26 février 1916, p. 124.

douanières le chiffre de 9,736,000 francs, qui représente une plus-value de 2,871,000 francs sur les prévisions budgétaires et une augmentation de 3,281,000 francs sur les recouvrements effectués pendant la période correspondante de 1915. Ces chiffres dénotaient une très sensible reprise du commerce. Si nous prenons l'une des colonies à titre d'exemple, la Côte d'Ivoire, nous constatons que ses recettes douanières durant les six premiers mois de l'année 1916 ont été de 974.593 francs contre 584.669 pendant la période correspondante de 1915, ce qui représente une plus-value de 399,924 francs.

Un décret en date du 1er novembre 1916 [1] vient d'augmenter les droits à percevoir sur divers produits à l'entrée et à la sortie de l'Afrique Occidentale française afin de mieux assurer la stabilité de ses finances.

*
* *

L'Afrique Occidentale française, vaste colonie d'une superficie de 3,913,000 kilomètres carrés et qui s'étend du Sahara au littoral du golfe de Guinée, présente sur cette immense étendue, des régions très différentes par leur nature physique, leur climat et leurs productions [2] : région subdésertique au nord, participant de la sécheresse du Sahara et présentant la végétation de la steppe; région soudanaise ou tropicale plus au sud, aux pluies abondantes, pays de brousse; région équatoriale, tout à fait au sud, le long de la côte de Guinée, aux pluies intenses, au climat pénible pour les Européens, pays de forêt dense. Cette diversité de caractères avait pu laisser entrevoir beaucoup de contrées comme devant être improductives; certes il s'en trouve, mais pendant longtemps on n'avait pas soupçonné quelle pouvait être la valeur de l'Afrique Occidentale française. Cette magnifique colonie est dans son ensemble un pays naturellement riche, chaque région ayant ses qualités propres, plus ou moins supérieures; mais avant tout, c'est un pays agricole. Pour connaître la véritable étendue de ses richesses, si longtemps ignorée, il a fallu la conquérir entièrement, la pénétrer à fond, l'étudier

1. *Journal officiel*, 7 novembre 1916, p. 9645.
2. On doit à de nombreux travaux scientifiques de M. Henry Hubert, administrateur des colonies, de précieuses connaissances sur la géologie, la géographie physique et la météorologie de l'Afrique Occidentale française.

scientifiquement. Si aujourd'hui la colonie est entrée dans une ère de prospérité que la guerre est venue troubler sans compromettre son avenir, on le doit à l'habile direction et aux efforts de ses administrateurs.

Les produits végétaux susceptibles d'être cultivés avec avantage dans l'Afrique Occidentale ont été l'objet d'études nombreuses et approfondies. Parmi les travaux scientifiques qui ont été publiés, il convient de mettre en première ligne ceux du savant botaniste et infatigable explorateur Auguste Chevalier. Ils offrent ce très grand mérite d'être des études de science appliquée et de fournir à la colonisation une source d'informations qu'il est indispensable de consulter sous peine de faire fausse route [1]. Parmi les ouvrages les plus récents, nous devons mentionner aussi comme un instrument précieux pour guider la colonisation un volume paru en pleine guerre sous la direction de M. le professeur Em. Perrot, avec la collaboration de botanistes de haute valeur, où sont condensées toutes les notions concernant la culture et le rendement de tous les grands produits végétaux et qui renseigne le colon sur les espèces végétales, sur les préférences à donner aux unes et aux autres, sur les meilleurs procédés d'exploitation [2]. Les travaux scientifiques ainsi compris sont la base fondamentale des progrès que l'agriculture peut réaliser dans une colonie et des mesures que doit prendre l'administration pour en assurer le développement.

L'agriculture devant fournir à l'Afrique Occidentale française sa plus forte richesse, nos gouverneurs se sont appliqués à lui donner les plus grands encouragements. Mais la colonie n'étant pas une colonie de peuplement, c'est l'indigène lui-même qu'il avait fallu former. Nous avons vu ce qui a été fait pour l'organisation dans les

1. Parmi les nombreux travaux de M. Aug. Chevalier, nous citerons la grande publication qu'il dirige et dont il est le principal rédacteur : *Les Végétaux utiles de l'Afrique tropicale française. Études scientifiques et économiques* (Paris, A. Challamel, 8 fascicules, 1905-1913). Parmi les principaux collaborateurs figure M. le professeur Perrot.

2. *Les Grands Produits végétaux des colonies françaises. État actuel, avenir.* Ouvrage édité par les soins du Commissariat des colonies françaises à l'Exposition internationale du caoutchouc et des grands produits coloniaux, sous la direction de M. le professeur Perrot et avec la collaboration de MM. Adam, Capus, Fauchère, François, Gatin, Guillochon, Main, Vaquin, Vuillet (Paris, Em. Larose, 1915). — Voir aussi : G. François et J. Vuillet, Les Grands Produits d'origine végétale en Afrique Occidentale française (*La Dépêche coloniale illustrée*, 30 juin 1914).

écoles d'un enseignement pratique de l'agriculture. Notons aussi que M. Ponty n'avait cessé d'appeler l'attention des autorités locales sur la nécessité d'orienter les indigènes vers des cultures nouvelles et variées, afin d'éviter les dangers de la monoculture.

L'un des principaux produits végétaux de la colonie, le caoutchouc, a précisément subi une baisse de prix considérable qui est la conséquence des mauvaises méthodes de récolte et de préparation. Il convenait dès lors, sans abandonner cette production, de la perfectionner, mais en même temps de détourner l'activité des indigènes vers d'autres produits de cueillette ou vers les cultures. C'est ce qui a été obtenu peu à peu, et aujourd'hui des compensations ont été trouvées dans des exploitations plus rémunératrices.

Parmi les textiles, la culture du coton a progressé dans la vallée du Niger, au Dahomey et à la Côte d'Ivoire [1], celle du kapok dans le Haut-Sénégal-Niger. Le chanvre de Guinée se cultive non seulement en Guinée, mais dans la vallée du Niger.

Le palmier à huile est la grande richesse du Dahomey et de la Côte d'Ivoire, l'arachide celle du Sénégal. Le cocotier est acclimaté dans la zone littorale de toutes les colonies côtières de l'Afrique Occidentale française, mais c'est surtout à la Côte d'Ivoire et au Dahomey qu'il est exploité pour l'exportation de ses produits.

Dans la région du Niger viennent les céréales, blé, orge, mil, maïs. Le blé est cultivé aussi dans certaines oasis de la Mauritanie. Ce sont les riverains du Niger qui, en Afrique Occidentale, ont donné aux plantations de riz la plus grande extension.

Le café est cultivé sur certains points du golfe de Guinée. Le cacaoyer a été acclimaté dans la Guinée française, à la Côte d'Ivoire et au Dahomey. Le kolatier, originaire d'Afrique comme le caféier, est surtout cultivé à la Côte d'Ivoire et au Dahomey, mais les noix de kola sont pour la plus grande part consommées par les Noirs.

Enfin, au nombre des produits d'origine végétale ayant en Afrique Occidentale la plus haute valeur, il faut citer les bois. La plus grande zone forestière de la colonie est celle de la Côte d'Ivoire qui passe pour mesurer environ 112,000 kilomètres carrés, et dont les

1. Consulter sur les richesses agricoles de la Côte d'Ivoire : Louis Le Barbier, *La Côte d'Ivoire. Agriculture, Commerce, Industrie, Questions économiques* (Paris, Émile Larose, 1916).

essences ont été inventoriées par M. Aug. Chevalier [1]. Ce sont là des réserves précieuses qui ont déjà appelé toute la sollicitude de l'administration et elle ne saurait trop s'appliquer à assurer, par toutes mesures nouvelles, l'exploitation rationnelle des arbres industriels et leur reproduction régulière.

En dehors de ces richesses d'origine végétale dont nous n'avons pu mentionner que quelques-unes des plus importantes, l'Afrique Occidentale française possède encore d'autres ressources, telles que l'élevage qui occupe les populations de vastes régions et qui est susceptible de recevoir encore plus d'extension. Les produits de la pêche, notamment sur la côte mauritanienne, sont entrés, à la suite des études de M. Gruvel, dans une voie rémunératrice.

Le nombre des substances minérales utiles connues est faible, bien que nous ayons aujourd'hui des connaissances géologiques portant sur presque toute l'Afrique Occidentale française ; mais beaucoup de recherches sont restées localisées et n'ont pas été suivies d'études industrielles. Il est hors de doute que de nombreuses substances, roches ou minerais, pourront être utilisées par la suite. Le fer, qui est répandu un peu partout dans l'intérieur, et surtout dans les régions où notre pénétration est encore récente, a été autrefois une industrie prospère chez les indigènes. L'or est très abondant et il est exploité en Guinée, à la Côte d'Ivoire, dans le Haut-Sénégal-Niger, mais pas partout encore par les Européens [2].

Il ne suffisait pas, pour assurer la mise en valeur de la colonie, de développer la production agricole et l'exploitation de toutes ses ressources diverses, il fallait lui constituer l'outillage économique nécessaire pour ouvrir des voies commerciales et faciliter l'exportation ; il fallait améliorer les ports et rivières, créer des chemins de fer. C'est à quoi se sont appliqués tous les gouverneurs qui se sont succédé en Afrique Occidentale.

M. le gouverneur général Roume avait tracé le programme d'un réseau de voies ferrées qui, en complétant les quelques lignes déjà existantes, devait assurer la pénétration dans les diverses colonies et

1. Aug. Chevalier, Les Bois de la Côte d'Ivoire (*Les Végétaux utiles de l'Afrique tropicale française*, fasc. V, 1909).

2. *Annuaire du Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française*, 1913-1914, p. 88-98 (Le Sous-sol et le Régime minier de l'Afrique Occidentale).

en effectuer la jonction; deux emprunts, l'un de 65 et l'autre de 100 millions, avaient permis d'exécuter une partie de ces travaux. M. Ponty, poursuivant la réalisation du même plan, l'élargit encore, de façon à obtenir des jonctions nouvelles par l'extension donnée à certaines lignes. Après un premier emprunt de 14 millions, autorisé par la loi du 18 février 1910 pour le chemin de fer de Thiès à Kayes, M. Ponty en sollicita un second beaucoup plus important, que le Parlement porta lui-même de 150 millions, chiffre demandé, à 167 millions, et qui fut autorisé par la loi du 23 décembre 1913[1]. Le programme des travaux auxquels cet emprunt avait été affecté comprenait les chemins de fer, l'assainissement et l'assistance médicale indigène au Sénégal, l'amélioration des ports et fleuves.

Au point de vue des voies ferrées[2], le plan d'ensemble que l'on se proposait de réaliser consistait à créer un vaste faisceau de lignes partant des régions côtières de l'Afrique Occidentale française et convergeant vers le Soudan. Les voies ferrées, alors en exploitation, telles que le Dakar-Saint-Louis, la première partie du Thiès-Kayes, le chemin de fer de Kayes à Bamako et Koulikoro, le chemin de fer de Conakry à Kouroussa, le chemin de fer partant d'Abidjan vers le nord de la Côte d'Ivoire et le chemin de fer du Dahomey, étaient autant de tronçons de branches de ce faisceau; c'est à leur prolongement que le nouvel emprunt était presque entièrement destiné.

Parmi ces lignes, celle de Thiès à Kayes offrait un intérêt tout particulier en ce qu'elle devait constituer une grande voie commerciale reliant directement le Niger à notre grand port de Dakar[3]. A la veille de la guerre, le rail atteignait le kilomètre 396. Déjà, on avait pu constater la transformation qui s'était opérée le long de la ligne; ces contrées, qui n'étaient presque partout que des déserts arides, se couvrirent de cultures et devinrent des centres de trafic où les indigènes purent prendre contact avec l'Européen. De pareils faits avaient pu être observés jadis autour du Dakar-Saint-Louis et auprès du Kayes-Niger. La création de ces lignes nouvelles étaient donc autant d'instruments servant à la mise en valeur des régions traversées.

1. *Journal officiel*, 24 décembre 1913, p. 11019.
2. M. Salesses, Les Chemins de fer africains dans leur état actuel (*La Géographie*, 15 mai 1914, p. 335).
3. A. de Berques, Étude sur le chemin de fer de Thiès à Kayes (*La Dépêche coloniale illustrée*, 15 juin 1914).

En même temps que l'on complétait le réseau ferré, il fallait se préoccuper d'organiser les différents ports où les lignes venaient aboutir; c'est ce qui avait été prévu par les divers emprunts.

Tout d'abord, Dakar, grand port militaire et grand port de commerce, point d'aboutissement de la ligne partie de Kayes, était appelé à prendre une importance croissante[1]. Des travaux d'amélioration avaient déjà été effectués avant la guerre. Le port avait été pourvu d'un outillage moderne avec des bassins et un avant-port et son trafic s'éleva rapidement. La ville prit en même temps un grand développement, elle fut assainie et embellie, et le gouverneur général Ponty y avait beaucoup participé. Des rues furent ouvertes, des ravins comblés, des égouts construits; des travaux furent entrepris pour alimenter la ville en eau.

Les autres ports de la colonie furent aussi mis en meilleur état. Des appontements furent exécutés, au Sénégal, dans les ports de Saint-Louis, de Rufisque et de Kaolack, au nord de la Gambie anglaise[2]. L'emprunt de 167 millions visait aussi l'installation du port de Conakry, dans la Guinée, et la création d'un port à la Côte d'Ivoire. Les études seules ont été entreprises jusqu'ici; celles concernant la Côte d'Ivoire ont été confiées à une mission qu'a dirigée M. l'ingénieur Aron, et les résultats de cette mission ont été ensuite examinés sur place par M. l'ingénieur hydrographe en chef Renaud[3].

L'Afrique Occidentale française était donc tout à fait en excellente voie pour la constitution d'un magnifique outillage économique, lorsque la guerre éclata. La plupart des travaux en cours d'exécution et des études commencées furent interrompus, néanmoins tout travail ne fut pas arrêté, et de très heureuses déterminations furent prises pour continuer les plus urgents et ceux qui pouvaient avoir le plus d'influence sur la vie économique de la colonie[4]. C'est ainsi

1. Sur Dakar, voir notamment : Dr d'Anfreville de la Salle, *Notre vieux Sénégal* (Paris, Aug. Challamel, 1909); Claude Faure, *Histoire de la presqu'île du Cap-Vert et des origines de Dakar* (Paris, Ém. Larose, 1914); Lucien Marc-Schrader, Le port de Dakar (*Annales de Géographie*, t. XXII, 1913, p. 367-370).

2. Les nouveaux appontements du Sénégal (*La Dépêche coloniale illustrée*, 31 juillet 1914).

3. J. Renaud, Le port de la Côte d'Ivoire (*La Géographie*, 1916-1917, p. 1-30).

4. Ministère des Colonies. Rapport sur la situation des travaux effectués sur fonds d'emprunt de l'Afrique Occidentale française au 31 décembre 1915 (*Journal officiel de l'A. O. F.*, 16 septembre 1916, p. 604-611).

qu'une loi du 9 juillet 1915[1] a affecté certaines sommes des emprunts de 65 et 100 millions, fusionnés par la loi du 26 juillet 1912, aux dépenses d'assainissement à faire pour mettre Dakar et ses environs à l'abri des épidémies. Un décret du 8 août 1916[2] a ensuite consacré certaines disponibilités à l'achèvement d'une avenue de Dakar, l'avenue Gambetta, destinée à couper tout un quartier indigène de la ville, ce qui en même temps devait permettre de l'assainir. Enfin un décret du 11 octobre 1916[3] a autorisé l'exécution des travaux de terrassement et ouvrages d'art, ballastage et pose de voies du chemin de fer de Thiès à Kayes entre les kilomètres 445 et 510.

La création d'un outillage économique aussi bien compris avait eu nécessairement une répercussion immédiate sur le commerce de la colonie et il avait progressé avec une très grande rapidité. Nous allons voir quels chiffres il avait atteint au moment où a éclaté la guerre et dans quelle mesure il a été influencé par celle-ci.

Le commerce général de l'Afrique Occidentale française s'élevait en 1895 à 78,777.356 francs; il atteignait en 1902, à l'arrivée de M. Roume, 130,910.784 francs. En 1910, il avait dépassé 275 millions de francs. L'ascension avait été aussi marquée pour les exportations que pour les importations, mais les premières étaient toujours restées inférieures aux secondes.

Un fléchissement avait eu lieu dans les années suivantes, et les chiffres du commerce général étaient descendus à 266,930,924 francs en 1911 et 253,349,213 francs en 1912[4]. La régression s'était produite dans le mouvement des importations et pouvait s'expliquer par la contraction des facultés d'achat que certaines populations avaient éprouvée à raison de la dépréciation du caoutchouc et, au Dahomey, par suite de l'insuffisance de production de l'huile de palme[5].

Il y eut un fort relèvement en 1913, le commerce général étant monté à 277,718,152 francs. Il portait à la fois sur les importations et les exportations, les premières étant passées de 134,781.982 francs à 151,574,300 et les secondes de 118,567,231 francs à 126,143,852.

1. *Journal officiel de l'A. O. F.*, 8 août 1915, p. 547.
2. *Journal officiel*, 12 août 1916, p. 7336.
3. *Ibid.*, 15 octobre 1916, p. 9044.
4. Nous donnons ces chiffres et les suivants d'après les publications de l'Office colonial.
5. Gouvernement général de l'Afrique Occidentale française. *Rapport d'ensemble annuel, 1912*, page 32 (Paris, Émile Larose, 1915).

Survint la guerre en 1914; de suite une très forte baisse se fit sentir et le chiffre du commerce passa à 235,539,002 francs, dont 119,166,451 pour les importations et 116,372,551 pour les exportations.

En 1915, alors que l'on pouvait croire que la crise allait s'accentuer, il se produisit un revirement inattendu ; le chiffre du mouvement commercial s'éleva jusqu'à 243,107,870 francs, dont 126,701,711 pour les importations et 116,406,159 pour les exportations. C'était une plus-value de 7,568,868 francs.

Il est à remarquer que si le total des exportations était resté à peu près le même, le nombre de celles dirigées sur la France s'était beaucoup accru, étant de 66,392,393 francs au lieu de 54,568,414 l'année précédente, tandis que, par contre, les exportations vers les autres colonies françaises et l'étranger avaient énormément diminué. La raison en était dans la participation économique si importante que l'Afrique Occidentale française avait apportée à la France, dans les circonstances critiques qu'elle traversait. Celle-ci n'ayant plus ses sources de ravitaillement habituelles, avait fait appel à ses colonies afin de se procurer par elles tout ce que celles-ci pouvaient lui fournir d'utile, et cet appel avait été entendu. La France put ainsi, grâce à ses colonies, renouveler, dans une large mesure, certains de ses approvisionnements en vivres, matières premières et outillages de guerre. Les envois ne firent que s'accroître durant l'année 1916.

Parmi les productions essentielles de l'Afrique Occidentale française, qui furent mises largement à contribution par la colonie au profit de la métropole, on peut citer en première ligne les arachides du Sénégal et le coprah des côtes du golfe de Guinée; le caoutchouc de la Côte d'Ivoire et de la Guinée; des bois de la Côte d'Ivoire; le coton, si nécessaire pour la fabrication des poudres; enfin le bétail des savanes soudanaises, dont plus de 30,000 têtes, dit M. Albert Lebrun[1], ont été soit transportées dans la métropole sur pied, soit abattues sur place et transformées en viande frigorifiée.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur le commerce de chaque colonie du groupe en particulier.

Le mouvement du commerce général du Sénégal, qui avait été de 161,008,620 francs en 1913, avait très peu baissé en 1914

1. Albert Lebrun, *L'Effort colonial français.*

(160,516,041 francs). puis était descendu en 1915 à 152,060,021 francs, ce qui représentait une diminution de 8,456,020 francs sur l'année précédente, mais une plus-value de 7,981,619 francs sur la moyenne quinquennale 1910-1914.

Les importations avaient été de 71,265,220 francs en 1915, inférieures de 8,803,433 francs à celles de l'année précédente. Les exportations avaient été de 80,794,801 francs, en augmentation de 347,413 francs sur l'année précédente et en plus-value de 15,386,475 francs sur la moyenne quinquennale.

La part de la France dans ce mouvement commercial a été en 1915, de 82,425,837 francs, dont 33,132,881 à l'importation et 49,292,956 à l'exportation. Tandis que les importations avaient diminué de 9,092,134 francs, les exportations avaient augmenté de 8,041,594 francs, ce qui montre l'importance des fournitures faites à la France.

Durant le 1er trimestre 1916, le mouvement du commerce général du Sénégal a atteint le total de 50,635,129 francs, ce qui indique un progrès manifeste, et la part de la France a été de plus de la moitié. Ce sont les arachides qui tiennent la tête des produits exportés durant ce trimestre; il y en a eu pour plus de 12 millions de francs. Le chiffre total du commerce pendant le 2e trimestre 1916, a été de 46,044,399 francs, de telle sorte que l'on peut espérer une plus-value pour l'année entière.

Le commerce général de la Guinée française, qui avait été de 36,057,964 francs en 1913, et de 20,641,198 en 1914, est remonté en 1915 à 25,929,779 francs, gagnant ainsi un peu plus de 5 millions sur l'année précédente. Cette augmentation a porté sur les exportations qui à elles seules, ont fourni 4,837,455 francs de plus qu'en 1914. Les exportations vers la France ont augmenté de 3,811,792 francs.

Durant le 1er trimestre 1916, un notable progrès peut être enregistré également pour la Guinée, le chiffre du commerce ayant déjà été de 9,165,924 francs, et la part de la France dans les exportations de 2,289,991 francs. La colonie a expédié dans ce trimestre pour plus de 3 millions de francs de caoutchouc. Le mouvement du commerce général de la Guinée a atteint, pendant le 2e trimestre 1916, le total de 8,905,687 francs, ce qui laisse prévoir une forte plus-value annuelle.

Le commerce général de la Côte d'Ivoire a subi une très forte baisse, étant passé de 34,556,314 francs en 1913 à 14,340.763 francs en 1915. Les exportations ont été beaucoup moins atteintes que les importations. Alors que les importations de 1915 étaient inférieures de 4,223,904 francs à celles de 1914, les exportations ne s'étaient abaissées que de 1,386.023 francs.

C'est le manque de vapeurs seul qui a joué un rôle dans la diminution des exportations de la Côte d'Ivoire, la production n'ayant presque pas changé et même ayant été intensifiée pour certains produits du cru. Quelques-uns d'entre eux entrent dans l'exportation, en 1915, pour une part plus forte qu'en 1914; tels sont l'huile de palme, le caoutchouc, les kolas, les palmistes, le cacao, le coton. Pour les besoins de la défense nationale, la colonie a continué à fournir des bois, des grains, du coton.

Durant les six premiers mois de 1916, on a pu enregistrer des progrès sensibles sur les exportations de la Côte d'Ivoire. Nous nous bornerons à citer, comme étant les exemples les plus frappants, le coton dont on a exporté 104,916 kilogrammes contre 19,682 durant la période correspondante de 1915; le caoutchouc dont l'exportation a été de 228,799 kilogrammes contre 66,305; les cuirs et peaux, 58,424 contre 22,404. Ces importantes augmentations doivent être attribuées à l'excellente politique économique que n'a cessé de poursuivre depuis plusieurs années le gouverneur de la colonie, M. Angoulvant. Aussi a-t-il pu très justement, au moment où il se rendait à Dakar pour assurer l'intérim du gouverneur général, en juin 1916, donner sur l'état actuel de la Côte d'Ivoire et sur son avenir des précisions très rassurantes[1].

Le mouvement commercial du Dahomey a baissé de 31,629,877 francs en 1913 à 23,795,542 francs en 1915; mais, tandis que les importations avaient diminué par rapport à 1914, les exportations étaient en augmentation de 211,429 francs. La part de la France dans ce mouvement avait été de 8,891,629 francs, dont 1,373,633 à l'importation et 7,517,996 à l'exportation; ce dernier chiffre représentait plus de la moitié du total des exportations. Durant le 1er trimestre 1916, il y a eu un progrès marqué du mouvement commercial qui

1. *La Dépêche coloniale*, 1er juillet 1916.

a atteint au total 7,686,794 francs. Ce sont les amandes et l'huile de palme qui fournissent de beaucoup les chiffres les plus élevés.

Dans le Haut-Sénégal-Niger[1], le commerce général est tombé de 14,465,377 francs en 1913 à 6,385,875 francs en 1915. Le premier rang dans ses relations commerciales appartient toujours à la France pour une somme de 3,901,686 francs, dont 2,452,954 francs à l'importation et 1,448,732 à l'exportation. Une augmentation des sorties est à noter pour certains produits, laines, cire, gomme, kapok, sisal. Le chiffre obtenu pendant le 1er trimestre 1916 semble annoncer un nouveau recul, car il est de 773,628 francs seulement.

Le commerce général du Territoire militaire du Niger a atteint 1,077,738 francs pendant le 4e trimestre 1915 et 644,109 francs seulement pendant le 1er trimestre 1916. Les plus forts produits d'exportation sont le sel indigène, le natron et le mil.

En résumé, la vie économique de l'Afrique Occidentale française a souffert des conditions défavorables dans lesquelles elle s'est fatalement trouvée, mais elle a souffert moins que ne paraîtraient le révéler les chiffres généraux. Son activité a été arrêtée par des obstacles qui disparaîtront dès la fin des hostilités et son énergie vitale n'a nullement été atteinte. Sa puissance productrice n'a cessé de se manifester, car il est même des produits qui ont été améliorés et qui ont donné un rendement plus grand. La rentrée des impôts s'est faite normalement, et l'équilibre financier de la colonie a pu être assuré. Déjà, au début de 1916, notre possession africaine a commencé à réagir contre les difficultés du début; le chiffre du commerce s'est relevé et les recettes douanières ont augmenté.

Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est encourager une production plus active encore de toutes les matières dont la France se trouve avoir un besoin urgent, coton, caoutchouc, denrées diverses; c'est assurer la bonne exploitation du bois et son exportation en France; c'est fournir à la métropole la pâte à papier qui fait tant défaut à ses usines, et que l'on peut tirer de nombreuses plantes coloniales[2].

Ce qu'il faut aussi, c'est encourager nos commerçants, et particu-

1. Haut-Sénégal-Niger. Le mouvement du commerce de la colonie pendant l'année 1915 (*Bulletin de l'Office colonial*, août-septembre 1916, p. 303-307).

2. Voir : L.-G. Numile, Faute de papier, la guerre doit finir (*Le Courrier colonial*, 7 avril 1916); G. Bertrand, Une nouvelle industrie coloniale (*Le Courrier colonial*, 20 octobre 1913); *ibid.*, 10 novembre 1916.

lièrement ceux de l'Afrique Occidentale, à venir organiser des établissements au Togo, pour y faire naître un mouvement commercial français, cette ancienne colonie allemande étant tombée dans les mains de la France et de l'Angleterre qui l'ont conquise[1].

Ce qu'il importera enfin de réaliser sans retard, une fois les hostilités terminées, ce sera l'achèvement du programme de travaux publics qui était en bonne voie d'exécution lorsque la guerre a éclaté et qui s'impose pour assurer à l'Afrique Occidentale française toute la puissance économique et la prospérité que ses richesses naturelles lui destinent[2].

GUSTAVE REGELSPERGER.

1. Voir : Maurice Raoult, La conquête économique du Togo (*Le Courrier colonial*, 11 août 1916).

2. Pendant l'impression de cette étude, a paru, à la date du 15 novembre 1916 (*J. Off.* du 18 novembre, p. 9920), un décret rétablissant le secrétariat général du gouvernement général de l'Afrique Occidentale française, qui avait été supprimé, ainsi que nous l'avons dit, par le décret du 22 juillet 1909. Si cette précédente mesure avait présenté une réelle opportunité au moment où elle avait été prise, on avait néanmoins reconnu depuis, que la suppression de cette fonction pouvait entraîner certains inconvénients, notamment la difficulté d'assurer l'intérim du gouverneur général en cas de décès, d'absence ou de départ de celui-ci. Ce rétablissement d'ailleurs n'exclut pas le maintien de la direction des finances et de la comptabilité, la coexistence de ces deux organes assurant, en Afrique Occidentale, la séparation nécessaire entre les hautes fonctions administratives et financières.

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
ET LE CONFLIT EUROPÉEN[1]

II. — Conséquences politiques[2].

La « grande guerre » nous apparaît comme un formidable cataclysme politique, et l'on peut présumer que ce caractère s'accentuera, lorsque se seront dégagées les conséquences considérables qui ne pourront manquer d'en découler et que, en pleine lutte encore, au lendemain de profondes angoisses, à l'aube de la réalisation d'espérances si longtemps contenues, il nous est à peine possible d'entrevoir. Déjà, cependant, certains des éléments de quoi sera formé le monde politique de demain commencent à se dessiner au milieu des brumes qui nous enveloppent. Cet extraordinaire conflit, par suite principalement de sa durée, a eu chez les neutres mêmes des contrecoups considérables. Sur aucun, il n'aura de résultats plus importants que sur les États-Unis d'Amérique, la seule grande puissance restée jusqu'ici à l'écart de la lutte. « Il semble n'être jamais venu à la pensée de personne, — écrivait en octobre 1914 un historien américain réputé, — qu'une guerre européenne pourrait avoir lieu, qui intéresserait si sérieusement et alarmerait même les peuples de l'Amérique du Nord[3]. » A ce moment, les États-Unis se voyaient menacés d'une violente crise financière; peu après, c'est une crise nationale, dans laquelle apparut bien précaire le loyalisme d'un groupe de citoyens, qui agitait profondément l'Union, et l'on put croire un instant que la conduite barbare et l'attitude insolente de l'Allemagne amèneraient le gouvernement américain à se départir de la neutralité. Si grave qu'aient été ces événements, ils sont éclip-

1. Pour la première partie de cette étude, voyez le numéro de la *Revue des Sciences Politiques* du 15 octobre 1916, article de L. Dewavin.

2. Ces pages sont extraites d'un ouvrage de M. Achille Viallate sur *Les États-Unis d'Amérique et le conflit européen*, qui paraîtra prochainement à la librairie F. Alcan.

3. Albert Bushnell Hart, *The war in Europe*, p. 215.

sés par la prospérité sans exemple dont la durée de cette guerre a favorisé les États-Unis. En quelques mois, ils sont devenus les supérieurs en puissance financière des plus riches nations de l'Europe : hier encore, nation débitrice, malgré la rapidité avec laquelle ils avaient progressé, ils sont aujourd'hui en état d'assumer le rôle d'exportateurs de capitaux.

Ce développement soudain des États-Unis ne sera pas un des résultats les moins importants de la « grande guerre ». Déjà, les Américains, résolus à accroître leur activité hors de leur domaine national, à l'intérieur duquel ils l'avaient presque exclusivement employée jusqu'ici, étudient soigneusement les champs d'action qui s'offrent à eux et les moyens à l'aide desquels ils peuvent espérer réaliser leurs ambitions. Et ce n'est pas seulement dans le domaine économique que se feront sentir les effets de leur développement. Depuis la guerre contre l'Espagne, qui a assuré aux États-Unis la domination dans les Caraïbes, et la décision du gouvernement américain d'ouvrir au commerce mondial le canal interocéanique, les esprits avisés sentaient que le moment approchait où il faudrait abandonner la politique traditionnelle, qui ne regardait les États-Unis que comme une puissance du Nouveau-Monde, et bornait ses efforts à éviter un contact trop étroit avec les puissances de l'Ancien, désireuse de ne pas compromettre un heureux isolement géographique. Mais ces idées ne faisaient leur chemin que lentement. Elles n'apparaissaient pas encore comme une nécessité impérieuse. Or, voilà que « toutes ces notions de l'éloignement de l'Europe, de la possibilité de vivre dans notre propre sphère, de ne jamais intervenir dans les relations extérieures, d'espérer que les nations étrangères se tiendront à l'écart de notre hémisphère, sont dispersées au vent par les réalités de cette épouvantable guerre [1] », et l'expansion économique va augmenter les points de contact avec les grandes puissances européennes. Les États-Unis sont entrés définitivement dans le cercle des puissances « mondiales ». Sans doute, leur influence, depuis longtemps déjà, n'était pas limitée à leur hémisphère, mais c'était jusqu'ici une influence purement morale. Ils redoutaient les responsabilités qu'encourent les nations dont les intérêts s'étendent

1. Albert Bushnell Hart, *The war in Europe*, p. 215.

sur le globe entier. Demain, ils ne pourront plus les ignorer. Ces conséquences de la crise européenne ont donné lieu déjà, dans les milieux commerciaux et politiques américains, à d'importants débats. Les transformations survenues sont reconnues par tous, les ambitions légitimes qu'elles permettent ne rencontrent naturellement pas d'opposition, mais le heurt se produit quand on en vient à la discussion des mesures propres à les réaliser, et de l'orientation nouvelle que, tous le pressentent, il va falloir donner à la politique extérieure, puisque l'opinion se propage qu'il sera impossible de continuer plus longtemps la politique de « splendide isolement ».

Déjà, depuis la décision prise par le gouvernement américain d'achever le canal de Panama, d'ouvrir au commerce mondial cette grande voie de communication, la question de la politique extérieure a donné lieu à d'intéressants débats. L'opportunité, la possibilité même de demeurer fidèle à la politique traditionnelle d'isolement avait été mise en question. Des esprits avisés voyaient l'ouverture du canal comme un événement capital dans l'histoire américaine, d'où daterait une évolution irrésistible et rapide dans leurs rapports avec les autres nations. La guerre va précipiter cette évolution. Les États-Unis vont se trouver dans la nécessité d'opter entre plusieurs politiques : tâche ingrate pour les hommes investis de la direction des destinées du pays, puisque bien peu parmi eux ont eu l'occasion d'étudier de façon particulière ces difficiles problèmes de la politique internationale, et que l'opinion publique, trop absorbée jusqu'ici par le développement de la vie intérieure, en est restée à peu près complètement ignorante.

La guerre faite contre l'Espagne, en 1898, pour libérer les Cubains du joug espagnol, permit aux États-Unis d'évincer de leur continent une des puissances européennes qui s'y sont attardées et de s'assurer la domination dans les Caraïbes. En même temps, elle a marqué leur entrée dans la voie de l'expansion extra-continentale, au moment où leur expansion intérieure venait de prendre fin.

Dans son message de décembre 1898, le président Mac Kinley exposait la conséquence la plus pressante des changements considérables que cette guerre avait apportés dans la situation des États-Unis : « La construction d'un canal interocéanique est devenue plus que

jamais indispensable... et notre politique nationale exige maintenant plus impérieusement que jamais que ce canal soit dominé par notre gouvernement ». Trois ans plus tard, les États-Unis obtenaient satisfaction. L'Angleterre acceptait l'abrogation du traité Clayton-Bulwer. Les États-Unis étaient chargés seuls maintenant d'assurer la neutralité du futur canal, que la création de la nouvelle République de Panama, placée dès sa naissance sous leur protectorat, leur permettait de construire, suivant leur désir, en territoire américain. « Le traité Hay-Pauncefote, — dit un historien américain, John Holladay Latané — a marqué un point tournant dans l'histoire des Indes occidentales, en ce qu'il a été la reconnaissance formelle du transfert de la suprématie navale dans les Caraïbes, de la Grande-Bretagne aux États-Unis[1]. » Aucune puissance européenne ne protesta contre la situation qu'il consacrait.

La politique des États-Unis vis-à-vis de l'Amérique latine fut la première affectée par le fait de l'ouverture, prochaine maintenant, du canal interocéanique. Il leur fallait assurer la sécurité du canal et se prémunir contre l'éventualité de la construction d'une voie rivale qui échapperait à leur souveraineté. Les défenses terrestres sont insuffisantes pour la protection efficace du canal : il faut garder ses entrées à distance. Du côté du Pacifique, les Hawaï sont un excellent poste avancé, mais il est, plus près du canal, un groupe d'îles, les Galapagos, sur la côte du Pérou, qui pourraient servir éventuellement de base pour une action hostile, aussi le gouvernement américain a-t-il tenté à plusieurs reprises, sans succès jusqu'ici, de les acheter. Du côté de l'Atlantique, Cuba et Porto-Rico maîtrisent un des grands passages; il en est un autre, à l'égard duquel les Antilles danoises occupent une situation dominante. Les États-Unis ont fait leur possible pour les acquérir, et ils semblent à la veille de réaliser leur dessein. Un traité d'achat signé le 4 août 1916 à Washington, a été ratifié le 7 septembre par le Sénat américain; en Danemark, cependant la ratification a été différée, mais il est probable que l'opinion, rebelle d'abord, finira par accepter cette cession[2].

1. *Annals of the American Academy of political and social science*, juillet 1914, p. 84.
2. Un traité de vente de ces îles aux Etats-Unis avait déjà été conclu en 1902, et le Sénat américain l'avait ratifié. Accepté par la chambre basse du parlement danois, il avait été repoussé par la chambre haute : cet échec avait été attribué, non sans apparence de raison, aux intrigues allemandes.

Ces acquisitions n'enlèvent pas tout sujet d'inquiétude aux États-Unis. Il est, autour des Caraïbes, des républiques indépendantes, dont le mode d'existence constitue pour leur influence un danger permanent. Les biens, la vie même des Européens sont en péril fréquent dans ces pays où l'état révolutionnaire est le régime normal. De là, des causes d'intervention légitime de la part des nations européennes, et la crainte des États-Unis des conséquences de pareille intervention. Cette crainte a eu pour résultat une extension nouvelle de la doctrine de Monroe, toujours la même dans son but : la protection des intérêts américains, et nécessairement variable dans son expression, par l'obligation de l'adapter aux changements politiques.

La doctrine de Monroe, comme l'a formellement reconnu le président Roosevelt[1], déclare simplement que « il ne doit y avoir aucun agrandissement territorial par une puissance non-américaine aux dépens d'une puissance américaine ou d'un territoire américain », mais « elle ne garantit aucun État contre la punition, s'il se conduit mal, pourvu que cette punition ne prenne pas la forme d'une acquisition de territoire par une puissance non-américaine ». L'action commune de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Italie, en 1902, contre le Venezuela, pour obtenir la réparation de dommages causés à leurs citoyens, montra au gouvernement américain la nécessité pour lui d'éviter ces interventions, susceptibles d'ouvrir la voie à un établissement, réputé temporaire, dans un site bien choisi. Un seul moyen s'offrait aux États-Unis : veiller sur la conduite de ces nations indisciplinées. Ils n'ont pas hésité à assumer cette charge.

En 1905, M. Roosevelt inaugurait la politique nouvelle du « contrôle financier ». La République dominicaine y a été soumise la première, par une convention conclue en 1905 et ratifiée en 1907[2]. Le gouvernement de Saint-Domingue acceptait la surveillance d'agents américains sur ses recettes douanières et pour le règlement de sa dette extérieure, sur laquelle il devait un long arriéré. En 1911, le successeur de M. Roosevelt, M. Taft, usait du même procédé à l'égard du Honduras, tombé dans de semblables difficultés. Plus récemment,

1. Message annuel, décembre 1904.

2. Pendant ce temps, en fait, la convention de 1905 avait été appliquée, en vertu d'un *modus vivendi* mis en vigueur par entente entre les deux gouvernements.

au cours de la guerre actuelle, la République d'Haïti a dû se soumettre au même régime, plus strict encore : non seulement elle est placée sous la tutelle financière des États-Unis, mais sa police indigène sera sous les ordres d'officiers américains, et elle s'est engagée à n'abandonner « par vente, bail ou autrement[1] » aucune partie de son territoire ou aucune juridiction sur quelque partie de son territoire à un gouvernement étranger, et à ne faire aucun contrat avec une puissance étrangère, susceptible de porter atteinte à son indépendance[1].

Ayant assuré sa domination sur les républiques qui se partagent l'île de Saint-Domingue, et écarté ainsi tout danger d'immixtion européenne auprès d'elles, souverains de Porto-Rico, protecteurs de Cuba, les États-Unis, si le Parlement danois ratifie le traité de vente de Saint-Thomas et Sainte-Croix, domineront les trois passages qui conduisent de l'Atlantique au canal de Panama. Un traité récent avec le Nicaragua[2] les a mis, d'autre part, en possession de la seconde route considérée comme permettant le percement d'un canal interocéanique, par la rivière San-Juan et le grand lac de Nicaragua[2].

Les États-Unis entendent que leur hégémonie dans le voisinage du canal de Panama et dans la région des Caraïbes ne coure aucun danger. Lorsque, en 1912, des bruits d'acquisition de terrains par une société commerciale japonaise dans la baie de Magdalena, en Californie méridionale, en territoire mexicain, émurent l'opinion américaine, le Sénat adopta une résolution disant que : « Lorsque quelque port ou autre localité d'un gouvernement américain est situé de telle sorte que son occupation dans un but naval ou militaire pourrait menacer les communications ou la sécurité des États-Unis, le gouvernement des États-Unis ne pourrait envisager sans grave préoccupation la possession de ce port ou autre localité par toute corporation ou association ayant avec un autre gouvernement non-américain des relations telles qu'elles puissent donner pratiquement

1. Traité du 16 septembre 1915, ratifié par le Sénat des États-Unis, le 28 février 1916.

2. Traité du 5 août 1914, ratifié par le Sénat des États-Unis le 28 février 1916.

3. Les États-Unis avaient hésité un instant entre l'adoption de cette voie et l'achèvement de l'œuvre française à Panama. En échange du droit de construction éventuelle d'un canal interocéanique sur leur territoire, les États-Unis se sont engagés à payer au Nicaragua la somme de 3 millions de dollars.

à ce gouvernement un pouvoir de contrôle pour des fins d'un caractère national[1]. »

Cette politique, si nettement avouée et poursuivie avec continuité par le gouvernement américain, n'a pas été sans faire naître des appréhensions chez les peuples de l'Amérique du Sud, malgré les affirmations répétées des présidents : Roosevelt, comme Taft et aujourd'hui Wilson, que les États-Unis n'ambitionnent plus aucune extension territoriale. Le rôle de protectrice que prétend s'arroger la grande république anglo-saxonne sur des nations d'origine latine, la création d'une zone d'influence où elle veut dominer en maîtresse, ne pouvaient manquer d'émouvoir les gouvernements sud-américains.

Ce rôle de tuteurs que les États-Unis ont été amenés à jouer près des peuples riverains des Caraïbes, ils l'avaient ambitionné aussi, il y a un quart de siècle, sur ceux de l'Amérique du Sud. Le grand rêve de Blaine : la création d'un zollverein pan-américain, qu'auraient dominé les États-Unis, devenus fournisseurs industriels des nations agricoles de l'Amérique centrale et du sud, a dû être abandonné. Cette idée, que la première conférence pan-américaine, réunie à Washington en 1889, devait réaliser et ne fit qu'effleurer pour la laisser sombrer aussitôt, a marqué le point extrême auquel a atteint la doctrine des deux sphères : exclure l'Europe, politiquement et économiquement, du riche domaine du Nouveau-Monde, que les « yankees » voulaient diriger dans la voie du progrès, et dont ils se seraient réservés l'exploitation[2]. Les États-Unis ne possédaient pas à cette époque les moyens économiques nécessaires pour tenter la réalisation d'un aussi ambitieux dessein. Depuis, les républiques de l'Amérique du Sud ont mis fin aux querelles de frontières, source de perpétuels désaccords entre elles. Leur vie politique s'est assagie. Trois d'entre elles : l'Argentine, le Brésil, le Chili, sont en voie de devenir de grandes nations. Elles acceptent l'aide des États-Unis : elles repoussent leur tutelle. De leur côté, les États-Unis aspirent, plus qu'autrefois encore, à développer leurs relations avec ces marchés : ils ont compris la nécessité de changer

1. Résolution Lodge, 2 août 1912.
2. Achille Viallate Les Etats-Unis et l'Amérique latine, *Revue de Paris*, 1er mars 1902; — Les Etats-Unis et le pan-américanisme, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1909.

d'attitude à l'égard des Sud-Américains, pour qui la doctrine de Monroe est devenue synonyme d'impérialisme. Des publicistes, des hommes politiques ont proposé de limiter expressément l'application de la fameuse doctrine à la région des Caraïbes. Aucune parole officielle n'a sanctionné ces idées, mais les troubles récents au Mexique, qui ont causé de si sérieux ennuis à M. Woodrow Wilson, ont fourni l'occasion au gouvernement américain de témoigner aux républiques du sud combien s'est modifiée son opinion à leur égard. En avril 1914, à la suite de l'incident de Tampico, quand on put croire un moment que les factions mexicaines, oubliant leurs différends, allaient s'unir pour faire face à l'étranger, les représentants à Washington des républiques de l'Argentine, du Brésil et du Chili, — l'A, B, C, — offrirent au gouvernement américain leurs bons offices pour le règlement amical du conflit. Le gouvernement américain accepta l'offre promptement; le bruit courut même qu'il en avait été l'initiateur. Du moins, il s'y était montré favorable dès les premières ouvertures officieuses qui lui avaient été faites à ce sujet. La conférence de Niagara Falls, où les puissances de l'entente sud-américaine ont joué le rôle de médiatrices entre une république latine et les États-Unis, marquera une date importante dans la politique étrangère de ces derniers. Les conférences pan-américaines qui, depuis celle de 1889, se sont réunies déjà par trois fois : en 1901 à Mexico, en 1906 à Rio-de-Janeiro, en 1910 à Buenos-Ayres, et sont devenues une institution établie[1], avaient témoigné du désir des États-Unis d'atténuer la suspicion dans laquelle les tiennent les Latino-américains. Cette fois ils ont montré leur appréciation du degré de stabilité politique et de développement économique atteint dans ces dernières années par les grandes républiques du sud : ils les ont traitées en égales. On entrevoit la possibilité d'une entente active entre les États-Unis et l'A, B, C, pour arriver à définir une politique américaine et en assurer la réalisation : les intérêts communs sont nombreux, les zones d'influence particulière sont assez bien délimitées géographiquement pour éviter les conflits[2].

Bien que, jusqu'à présent, obstinément fidèles à leur politique

1. La cinquième conférence pan-américaine devait se réunir à Santiago (Chili) en octobre 1914 : la guerre européenne en a fait différer la convocation.

2. Albers Bushnell Hart, *The Monroe doctrine, an interpretation*, p. 255 et 382 (1916).

d'isolement, les États-Unis ne sont déjà plus, cependant, une puissance exclusivement américaine. La guerre d'Espagne leur a fait acquérir des stations navales dans le Pacifique, et leur a donné une dépendance importante en Extrême-Orient : les Philippines. L'annexion de cet archipel a été motivée pour une grande part par le désir de posséder sur le flanc de la Chine une base navale, afin de protéger leurs intérêts à un moment où l'on regardait comme fatal, peut-être proche, le partage de l'empire chinois entre les grandes puissances européennes. De même que celles-ci, les États-Unis étaient hypnotisés par l'importance de ce marché : ils ne voulaient y prétendre à aucun avantage particulier, mais ils entendaient que leurs industriels et commerçants n'en fussent pas évincés par des privilèges ou des barrières douanières. En juillet 1900, M. Knox, secrétaire d'État, définissait la politique que les États-Unis entendaient suivre à l'égard de la Chine : « Conservation de son intégrité territoriale, de son entité administrative et égalité commerciale pour tous dans toutes les parties de l'empire chinois. » Ils sont restés fidèles à cette politique, et, en 1908, les gouvernements américain et japonais ont conclu un accord par lequel ils s'engagent à respecter leurs possessions territoriales dans le Pacifique et à assurer par tous les moyens en leur pouvoir les principes de l'indépendance et de l'intégrité de la Chine et de l'égalité d'avantages commerciaux et industriels pour toutes les nations[1].

A la veille de la guerre européenne, depuis quelque temps déjà dans les milieux éclairés, on se rendait compte aux États-Unis que la continuation de la politique d'isolement traditionnelle allait bientôt devenir impossible. L'ouverture du canal de Panama, écrivait un publiciste réputé, M. W. Morton Fullerton « reportera le centre de gravité du monde de la Méditerranée dans la région des Caraïbes, et l'isolement national, la liberté d'alliances embarrassantes, ne seront plus possibles pour les États-Unis[2] ». La guerre européenne, par les ambitions économiques qu'elle a permis d'envisager et les appréhensions nouvelles qu'elle a fait naître, a précipité ce moment.

1. Cet accord n'a pas été soumis à l'approbation du Sénat des États-Unis, mais il a dû être approuvé par les membres de son Comité des Affaires étrangères, sans quoi l'administration ne l'aurait certainement pas signé.
2. *Problems of power*, p. 310.

*
* *

Cette guerre a, en effet, amené les Américains à envisager autrement qu'ils avaient fait jusqu'alors la situation des États-Unis dans le monde. Leur pays leur semblait invulnérable; il leur paraissait hors de l'atteinte des grandes puissances militaires d'Europe. Les ambitions des pangermanistes, qui avouaient leur espoir d'édifier un jour une colonie allemande dans les provinces méridionales du Brésil, où les émigrants allemands constituent un groupe ethnique important, les intrigues du gouvernement allemand dans la région des Caraïbes, où il eût voulu acquérir une base navale, avaient, sans doute, ému l'opinion un moment, mais elle s'était promptement rassurée. L'accroissement de population et de richesse des États-Unis ne rendait-il pas plus vrai qu'il y a vingt ans l'affirmation de Richard Olney que « les États-Unis sont pratiquement souverains dans le Nouveau-Monde et que leur volonté est loi sur les sujets où ils estiment leur intervention nécessaire? » Quelle puissance avait jamais osé discuter les prétentions que résume la doctrine de Monroe? La Grande-Bretagne elle-même, la seule nation qui, grâce à sa force navale, eût pu se le permettre, ne l'avait pas tenté. Avec quelle docilité, au contraire, n'avait-elle pas accédé à la volonté des États-Unis d'assumer seuls la charge de garantir la neutralité du canal de Panama? et n'avait-elle pas, au lendemain du traité Hay-Pauncefote, soulignant ainsi son acquiescement tacite à leur politique dans les Caraïbes, diminué l'importance de la Jamaïque comme base navale? Aussi bien, la contiguïté de la longue frontière canadienne avec celle des États-Unis ne faisait-elle pas du Dominion, colonie anglaise, un gage éventuel, pour eux, facile à saisir?

Depuis août 1914, ces idées, que bien peu d'hommes critiquaient jusqu'alors, ont dû être revisées. Les succès foudroyants de l'Allemagne au début de la campagne, sa longue résistance à une puissante coalition, ont amené les Américains à reconnaître que, si elle sortait victorieuse de cette lutte gigantesque, elle deviendrait un danger considérable pour eux. Leurs écrivains militaires leur ont appris que la protection de l'Atlantique n'est plus une garantie suffisante contre une entreprise militaire sur le continent américain par

une puissance européenne[1]. Les ambitions allemandes, accrues démesurément par la victoire, ne leur apparurent plus comme irréalisables. La puissance de la marine de la Grande-Bretagne, qui a assuré aux Alliés, depuis le début des hostilités, la maîtrise de la mer, ne les a pas moins impressionnés. La victoire des Alliés renforcera cette suprématie. Vous êtes opposés au militarisme allemand, leur disaient les émissaires teutons; vous le redoutez. Quelles craintes ne devriez-vous pas éprouver du navalisme anglais, si vous étiez clairvoyants? Les Américains ont dû reconnaître que le désir ardent de la paix ne suffit pas pour avoir l'assurance de la conserver. Les plus pacifiques doivent être en mesure de se faire respecter. Ils ont alors fait l'inventaire de leurs forces militaires et navales, et ils ont été déçus de l'insuffisance où ils les ont trouvées.

Cette constatation a donné naissance à un vif mouvement pour assurer la « préparation militaire et navale », et, avant de se séparer, le Congrès a voté, en août 1916, les crédits pour un accroissement très modéré de l'armée et pour la réalisation, en trois années, d'un important programme de constructions navales.

La question de la préparation militaire n'avait pas été sans donner lieu à de vifs débats. Les pacifistes avaient tenté de limiter, au moins, les programmes présentés. Le programme naval, en particulier, attirait leurs critiques par son ampleur. Dans quelle voie se lançaient les États-Unis? L'opinion, cependant, acquiesça à ces mesures : une puissante marine crée un sentiment de sécurité; elle est un sujet d'orgueil, et elle ne cause pas l'appréhension qui résulterait du développement des institutions militaires et surtout d'un accroissement important de l'armée permanente.

Concurremment avec ce mouvement pour la « préparation », un autre se développait, qui avait pour but de chercher à établir, au lendemain de la guerre actuelle, les bases d'une paix durable et des sauvegardes efficaces contre des conflits internationaux futurs[2]. Le naufrage de l'œuvre si laborieusement édifiée aux conférences de la Haye, auxquelles avaient participé activement les représentants des États-Unis, le dédain des empires germaniques pour les conven-

1. F. W. Green, *The present military situation in the United States*, p. 28 et suiv.

2. Voir en particulier : *The Annals of the American academy of political and social science*, juillet 1916. Preparedness and America's international program.

tions, clef de voûte de l'édifice, qui établissent les droits des neutres en temps de guerre, ne paraissaient pas devoir faire perdre toute espérance. Pourtant, la conviction était née maintenant que la simple signature de conventions, la confiance dans la bonne foi des signataires ne représentaient qu'une garantie trop illusoire pour espérer que les nations qui en avaient été les victimes acceptassent de s'en contenter pour l'avenir. S'il en était ainsi, les États-Unis se verraient contraints de poursuivre l'œuvre de « préparation » commencée ; ils devraient, pour garantir leur développement pacifique, se militariser, suivre l'exemple abhorré des nations européennes. Une seule voie s'offrait, qui permettrait d'éviter ce danger : abandonner la politique d'isolement traditionnelle, pour s'engager dans une entente internationale active pour la défense de la paix. C'est le but de la « League to enforce peace », fondée en juin 1915, qui a pour président M. William Howard Taft, ancien président des États-Unis [1]. La ligue se propose la fondation d'une entente entre les grandes puissances, dont les membres s'engageraient à soumettre tous leurs différends d'un caractère légal à un tribunal judiciaire international permanent ; les questions qui ne sont pas susceptibles d'être réglées d'après des principes juridiques seraient soumises à un Conseil de conciliation, qui aurait pour mission de chercher un compromis. Au cas où un membre de la ligue refuserait de soumettre son différend avec un autre membre, soit au tribunal permanent, soit au Comité de conciliation, ou l'ayant fait, refuserait d'attendre leur décision avant de commencer les hostilités, les autres membres de la ligue uniraient leurs forces pour contraindre le membre défaillant au respect de ses engagements, employant dans ce but les moyens économiques et, s'il était nécessaire, la force militaire : « Nous croyons sincèrement, — dit M. Taft, — que, dans la plupart des cas, grâce à ce délai, à l'exposé public du différend, au moyen qui serait ainsi donné aux peuples des pays en désaccord de connaître leur position respective, la guerre serait généralement évitée... Si, par conséquent, après une pleine discussion et une décision rendue par des juges impartiaux ou une recommandation faite par des hommes de bonne foi et équitables, un peuple persiste à croire qu'il doit défendre ses

1. *The Manchester Guardian* : American number, 3 octobre 1916.

droits par la guerre, nous ne nous proposons pas d'empêcher alors le recours à la force ». La ligue, a-t-on dit, mettra en danger la doctrine de Monroe : non pas, répondent ses partisans : les questions qui peuvent naître de celle-ci ne seront pas soumises au tribunal, mais bien au Comité de conciliation. Ainsi, si le peuple américain ne croit pas devoir accepter le compromis suggéré par ce comité, il pourra recourir à la force, sans violer aucun engagement : la situation serait la même que celle créée par les « Bryan peace-treaties ». Le fait le plus intéressant de ce mouvement, c'est la reconnaissance par ses auteurs de l'impossibilité pour les États-Unis de persister dans leur politique d'isolement : « Nous croyons que si Washington vivait aujourd'hui, il ne regarderait pas la Ligue comme une alliance gênante. » Quelle comparaison peut-on faire entre les États-Unis de l'époque de Washington et ceux de nos jours? et les États-Unis d'aujourd'hui, du fait de leur richesse et de leur puissance même, n'ont-ils pas le devoir, comme membres de la grande famille des nations, de courir les risques nécessaires pour rendre moins probable la venue d'une autre guerre et d'un autre désastre pour le genre humain, pareils à ceux auxquels nous assistons?

La politique traditionnelle n'inspire plus le même respect; la guerre européenne lui a porté une forte atteinte. Elle ne peut plus être considérée comme une protection efficace contre la guerre. A s'obstiner à la suivre, en dépit des changements profonds survenus dans la situation internationale, les États-Unis s'exposeraient à de cruelles désillusions. Ces alliances avec les puissances européennes, contre le danger desquelles Washington prémunissait ses compatriotes, voilà que la sagesse paraît à beaucoup d'Américains, et non des moindres, en conseiller la recherche, au moins dans certaines conditions. La « Ligue pour assurer la paix », pour si louable que soit son but, si ingénieux que soient les moyens proposés pour l'atteindre, reste encore dans un domaine trop sentimental pour inspirer une confiance suffisante : c'est une tentative prématurée. Ne craignant pas de tirer la conclusion des événements actuels, des Américains proposent nettement à leurs concitoyens, puisqu'il est impossible pour les États-Unis de continuer plus longtemps dans leur politique d'isolement, une alliance avec la Grande-Bretagne et la France.

A la veille même de la guerre, M. W. Morton Fullerton, examinant

les conséquences que devaient avoir sur la politique étrangère des États-Unis l'ouverture du canal interocéanique, concluait : « Une coopération franco-latine dans l'Amérique du Sud ; une collaboration anglo-américaine dans les îles et sur les hautes mers du Pacifique ; un pacte solennel franco-anglo-américain pour assurer la paix du monde : telles sont les réalités qui peuvent déjà s'entrevoir des hauteurs de la Culebra[1]. » Cette idée d'alliance n'est pas, on le voit, toute nouvelle ; mais, jusqu'à présent, elle était demeurée comme une vision lointaine. La guerre actuelle l'a fait entrer dans le domaine d'éventualités possibles. Elle a déjà pour partisans, des hommes connus. « Une alliance des États-Unis avec l'Empire britannique, — dit M. George Louis Beer, — dans des termes clairement définis, conclue au grand jour, assurerait la paix du monde et son développement dans une voie progressivement démocratique. La coopération continue est nécessaire, une simple entente serait insuffisante, comme cette guerre l'a prouvé[2]. » Le président Charles W. Eliot s'en est fait le propagandiste dans l'opinion : « La guerre nous a appris avec une terrible netteté que la paix ne peut être assurée en Europe, ni ailleurs, au moyen de traités et de conventions ou d'accords, appelés à tort droit international... La guerre ne pourra être évitée, s'il est possible de l'éviter, que par une alliance entre un petit nombre de nations, mettant en commun une force éprouvée. Il est vivement à souhaiter que l'opinion anglaise, française et américaine soit dirigée vers la réalisation de ce projet limité. Pour sa réussite, il serait important que les Alliés, fermement unis par un pacte, soient visiblement prêts à agir dès la fin de la guerre actuelle[3]. »

Ainsi, les Américains éclairés sont conscients des changements inévitables que le conflit européen les contraindra à apporter à leur politique étrangère. Ils sont convaincus que les États-Unis ne pourront échapper plus longtemps aux lourdes charges qui incombent au petit groupe de puissances qui se glorifient du titre de « puissances mondiales ». L'unité de vues n'est pas encore faite, cependant, sur les moyens propres à réaliser leur idéal : le maintien de la paix. Une longue campagne sera nécessaire pour amener la masse des électeurs

1. *Problems of power*, p. 315.
2. *Annals of the American Academy of political and social science*, juillet 1916, p. 85.
3. *The Manchester Guardian* : American number, 3 octobre 1916.

à substituer à l'idée traditionnelle d'isolement, l'idée nouvelle d'une alliance avec des puissances européennes. L'Américain, il ne faut pas l'oublier, est un « continental ». Sa vision a été limitée à son magnifique domaine national, dont la mise en valeur a suffi jusqu'ici à absorber son activité, et il a été élevé dans la croyance orgueilleuse que la seule manifestation de la volonté des États-Unis suffisait à en imposer à l'Europe.

La politique de stricte neutralité adoptée par le président, qui demandait à ses concitoyens d'observer la neutralité « dans la pensée comme dans les actes », n'avait pas été acceptée sans protestations. Des voix autorisées s'étaient élevées, dès le début des hostilités, pour manifester hautement la réprobation que causait la conduite de l'Allemagne. C'étaient des représentants de l'élite du pays qui déclaraient que, de neutralité d'esprit et de cœur, il ne pouvait être question. Puis, lorsque la tourmente financière qui ébranla un moment les États-Unis fut apaisée, le regret vint à beaucoup que le gouvernement américain n'eût pas protesté contre la violation de la neutralité de la Belgique. L'ancien président, M. Théodore Roosevelt, se montra le plus véhément à ce sujet : la place des États-Unis lui semblait être à côté des Alliés, qui ne défendaient pas seulement leur liberté menacée par l'agression des empires centraux, mais qui défendaient aussi cet idéal démocratique qui est la fierté de tout vrai Américain. L'attitude prudente, vacillante, dirent certains organes de la presse américaine, de M. Woodrow Wilson dans son long débat avec l'Allemagne à propos de la guerre sous-marine, sa longanimité vis-à-vis des représentants officiels de l'Allemagne et de l'Autriche, dont les agissements menaçaient d'introduire la guerre civile dans le pays, développèrent une opposition qui s'accrut à mesure que l'on approchait de l'époque où les partis politiques allaient devoir se préparer pour l'élection présidentielle, qui aurait lieu en novembre 1916. Cette opposition trouvait également un sujet de vives critiques dans la politique du président à l'égard du Mexique : la « wait and see policy », depuis la chute de Huerta, n'avait pas réussi à calmer les factions rivales, et aboutissait finalement à une ébauche d'expédition qui menaçait d'entraîner les États-Unis dans une aventure pour laquelle, la mobilisation des milices l'avait prouvé, ils n'étaient pas préparés.

La lutte politique de cette année comptera parmi l'une des plus

importantes de l'histoire des États-Unis. Pour la première fois, une question de politique extérieure, autre que purement américaine, y occupera une place de premier plan. Il est peu probable, cependant, que la masse des électeurs donne à cette question l'attention qu'elle mérite, et ce seront encore, sans doute, bien plutôt les questions d'ordre intérieur qui feront pencher la balance en faveur de l'un ou de l'autre parti.

Le choix de son candidat à la présidence a été laborieux pour le parti républicain. Une violente scission s'était produite dans son sein, il y a quatre ans. Battu comme candidat à la convention nationale, qui avait préféré soutenir la réélection de M. Taft, M. Roosevelt s'était mis à la tête d'un tiers parti, le parti progressiste. La division des votes des électeurs républicains, qui en était résultée, avait assuré la victoire aux démocrates et l'élection de leur candidat, M. Woodrow Wilson. Divisés, contre les démocrates maintenant unis, les républicains n'auraient eu cette année encore aucune chance de succès. La réconciliation entre les deux fractions du parti était indispensable. M. Roosevelt, chef des progressistes, dont les républicains devaient obtenir l'appui, espéra un moment qu'il serait le candidat des deux fractions, et que la fusion se ferait sous son autorité. La lutte de ses partisans a été vive à la Convention de Chicago, mais les chefs du parti républicain n'ont pas oublié la défection qui, il y a quatre ans, a amené la défaite du parti, et certains semblent avoir redouté la véhémence de langage, le tempérament belliqueux et autoritaire de l'ancien président. Battu à la convention républicaine, resté seulement chef d'un groupe qui allait s'effritant, M. Roosevelt s'est rallié à son ancien parti et a promis son concours pour l'élection de M. Charles E. Hughes, sur qui se sont portés les votes de la convention. Le candidat républicain, qui a été gouverneur de l'État de New-York, où il a combattu avec vigueur contre la corruption des politiciens, avait abandonné ces fonctions il y a six ans pour aller siéger à la Cour suprême fédérale, une des situations les plus respectées aux États-Unis. Le parti démocrate a réélu pour candidat M. Woodrow Wilson, approuvant ainsi publiquement sa politique.

Le vote des Germano-Américains, que l'Allemagne brandissait comme une menace, et grâce auquel elle espérait asservir les hommes

politiques de l'Union et dicter l'élection présidentielle, n'a pas produit l'effet espéré. Les deux candidats l'ont dédaignée. Les pro-Germains détestent le président Wilson ; M. Hughes ne prétend, comme son rival, qu'aux voix des vrais Américains. A qui porteront leurs votes les Américains à trait d'union, les « hyphenated Americans », qui croient pouvoir servir à la fois deux patries ?

M. Hughes, dans son discours d'acceptation de la candidature qui lui était offerte, a vivement critiqué la politique étrangère de son rival, qu'il a accusé de faiblesse, et d'avoir négligé, dans son désir d'éviter la guerre, les nombreuses ressources auxquelles il aurait dû recourir pour assurer le respect des droits des Américains : « Pendant la période critique que nous avons traversée, le seul danger de guerre a été dans la faiblesse même de la conduite suivie par l'Administration[1]. » S'il promet de prendre dans le cas où il serait élu, une attitude plus ferme que celle de M. Wilson, il entend, cependant, conserver avec autant de soin que celui-ci la neutralité des États-Unis et éviter, s'il est possible, de les laisser entraîner dans le conflit européen.

M. Woodrow Wilson, dans un beau discours, où il a exposé l'œuvre accomplie par son administration, a répondu à ces critiques : « En ce qui concerne la politique étrangère, nous avons été guidés par des principes clairement conçus et suivis avec continuité. Peut-être n'ont-ils pas été pleinement compris parce qu'ils n'ont gouverné jusqu'ici les affaires internationales qu'en théorie seulement, et non dans la pratique. Ils sont simples, évidents, faciles à exposer et sont une base fondamentale des idéals américains. Nous sommes restés neutres, non seulement parce que c'est la politique établie et traditionnelle des États-Unis de rester à l'écart de la politique européenne et parce que nous n'avions eu aucune part dans les causes qui ont amené la guerre actuelle, mais aussi parce qu'il était manifestement de notre devoir d'empêcher, s'il était possible, l'extension indéfinie des flammes de haine et de désolation allumées par ce terrible conflit et de chercher à servir l'humanité en réservant notre puissance et nos ressources pour les jours difficiles, et qui seront pleins d'anxiété, de la reconstruction et de la guérison, lorsque viendra la paix[2]. »

1. A New-York, 31 juillet 1916.
2. A Long Branch, 2 septembre 1916.

Cette politique de neutralité prudente continue à être approuvée par la masse de la population. Le Dr Morton Prince, parlant des protestations qu'elle a soulevées dans les milieux intellectuels, dit, avec tristesse : « Des individus ont exprimé des opinions : elles n'ont pas été jusqu'à provoquer des réunions, et n'ont pas trouvé d'expression collective. Cette opinion est donc sans valeur active : elle est le sentiment des Américains; elle n'est pas le sentiment américain[1]. » Serait-ce que la population américaine n'a pas su vaincre la peur des calamités qu'apporte la guerre avec elle, ou que, retenue par un calcul sordide, elle a hésité à compromettre les avantages matériels considérables qu'elle a retirés jusqu'ici du conflit européen[2]? Nous ne le croyons pas. Il nous paraît plutôt que l'insistance de la population pour la continuation de cette politique vient surtout de l'ignorance où elle est de l'importance de ce grandiose conflit pour l'avenir de l'idéal américain lui-même. « Le peuple américain, — écrit un historien très averti, — ne comprend pas que l'avenir des États-Unis est lié à la défaite des ambitions allemandes... Quoique pro-alliés, les Américains n'ont pas encore le sentiment de leur propre responsabilité vis-à-vis du reste du monde... Par suite, les États-Unis sont absolument opposés à l'idée d'être entraînés dans cette guerre et la neutralité officielle observée par Washington est l'expression sûre de la volonté de la grande masse de la population... Cependant, le nombre croît chaque jour de ces Américains qui, capables de se faire une opinion personnelle, sont arrivés à la conclusion que la neutralité rigidement négative de notre gouvernement fait violence aux meilleurs instincts de l'idéalisme américain et est la cause d'une démoralisation progressive[3]. »

Les États-Unis pourront-ils conserver la neutralité jusqu'à la fin de la lutte? L'Allemagne, non pas volontairement, certes, mais dans

1. *From Webster to Wilson : the Disintegration of an Ideal.* Cité par Emile Hovelacque : L'opinion américaine et la guerre. *Revue de Paris*, 15 février et 1er mars 1916.

2. « Il est cruel de penser que l'on puisse croire que nous nous sommes tenus à l'écart de cette guerre simplement parce que nous voulions éviter toute douleur et parce que nous entendions profiter de la douleur des autres... Pour moi, je n'ai pas peur du verdict que portera l'histoire sur le rôle de neutre adopté par les États-Unis. » Le Président Wilson, à la Chambre de Commerce nationale, 10 février 1916.

3. G. Louis Beer, *Annals of the American academy of political and social science*, juillet 1916, p. 89.

un accès d'outrecuidance, plus probable à mesure qu'approche le moment où force lui sera de reconnaître qu'elle ne peut éviter la défaite, ne les obligera-t-elle pas à mettre à exécution leur menace de rupture diplomatique? Les torpillages auxquels s'est livré l'*U-53* sur la côte américaine même, au lendemain d'une visite de « courtoisie » à Newport, frisent véritablement l'insolence, si même l'enquête des autorités de Washington démontrait qu'en la circonstance les Allemands n'ont pas violé les engagements pris par eux au lendemain des torpillages du *Sussex*.

Républicains, comme démocrates, répondant au désir de la masse des électeurs, restent partisans de la neutralité. Ils ne diffèrent que sur l'expression à donner à cette politique fondamentale. Quel que soit le résultat de l'élection du 7 novembre, il n'entraînera donc aucun changement brusque dans la politique étrangère des États-Unis. Quant à l'attitude des uns comme des autres lorsque la paix sera revenue, ici, également, elle ne diffère que bien peu. M. Hughes est partisan de l'organisation d'une justice internationale, du développement des moyens de conciliation, et « derrière cette organisation internationale, si l'on veut qu'elle soit efficace, il devra y avoir une coopération effective des nations pour empêcher le recours aux armes avant que les moyens créés pour assurer un règlement pacifique des différends aient été utilisés ». M. Wilson s'est déclaré, lui aussi, partisan d'une organisation analogue à celle préconisée par la Ligue pour assurer la paix.

*
* *

Les États-Unis d'Amérique seront, autant que les puissances d'Europe, profondément transformés par ce gigantesque cataclysme politique, auquel, jusqu'ici tout au moins, ils n'ont pas été, cependant, directement mêlés. Économiquement, il leur aura, en quelques mois, fait atteindre à une situation qu'ils ambitionnaient, mais dont ils n'entrevoyaient la réalisation que dans un temps qui eût pu être encore d'assez longue durée. New-York, devenue, pendant la guerre, capitale financière du monde, ne continuera pas, sans doute, au retour de la paix à supplanter Londres et Paris, mais elle prendra rang à côté de ces places et concourra avec elles pour aider

à la mise en valeur des pays neufs ou arriérés, et l'industrie américaine sera désormais pour les industries de la vieille Europe une concurrente redoutable sur tous les marchés.

Quelles ambitions politiques accompagneront ce soudain développement économique? Il y a quelque vingt ans déjà, M. Theodore Roosevelt disait : « Parmi toutes les nations de la terre, notre nation est celle qui tient dans ses mains le sort des années à venir [1]. » Le rôle réservé aux États-Unis paraît, en effet, devoir être considérable. Pourtant, ils ne sont pas encore complètement préparés à le remplir. Le conflit européen, par les répercussions qu'il a eues jusque chez eux, les a mis en face d'une grave question, née dans le dernier demi-siècle, et à laquelle leurs hommes politiques n'avaient pas donné jusqu'ici une attention suffisante. L'homogénéité de la nation a été troublée par les arrivées toujours croissantes d'immigrants. Tandis que les nations de l'Europe occidentale, profondément unies, luttaient pour défendre leur liberté menacée par les empires germaniques, aux États-Unis, devant les menées des germano-américains, un cri d'angoisse a été poussé : « Y a-t-il une nation américaine? Si cette nation existe, est-elle consciente d'une unité de dessein et d'idéal [2]? » C'est la grande œuvre qui s'impose aujourd'hui aux Américains : Américaniser ces millions d'individus venus de tous les pays d'Europe, à qui ils ont offert une si généreuse hospitalité et qui ont généralement trouvé dans le Nouveau-Monde un bien-être auquel ils avaient désespéré d'atteindre dans l'Ancien. Souhaitons que l'édification de la nation américaine puisse s'achever sans avoir à subir les terribles épreuves « du fer et du sang », par lesquelles ont dû passer, pour devenir indestructibles, les nations européennes. Ce manque d'homogénéité de la nation est la cause profonde qui a empêché les États-Unis de jouer dans le conflit actuel le rôle que beaucoup d'Américains éclairés ont ambitionné de leur voir prendre. Avec quelle joie aurions-nous accueilli cette décision! Le rôle même qu'espérait leur voir jouer M. Woodrow Wilson, et qu'il donnait comme but à sa politique de stricte neutralité, leur a échappé : ils ne pourront agir comme médiateurs entre les belligérants. Toute

1. True americanism, dans *American ideals*, p. 50.
2. Nicholas Murray Butler : the bulding of the nation; adresse prononcée à New-York, au déjeuner annuel de l'*Associated press*, 25 avril 1916.

espérance leur a été enlevée le jour où M. Briand, traduisant le sentiment unanime de la nation française, a défini, du haut de la tribune de la Chambre des Députés le but que la France, en commun accord avec ses alliés, poursuit : « *La paix par la victoire*, une paix solide et durable, garantie contre tout retour de violence par des sanctions internationales appropriées [1]. »

Mais ici, l'idéal des puissances de l'Europe occidentale et l'idéal des États-Unis d'Amérique se rencontrent. Les unes et les autres vont pouvoir trouver un champ d'action commun. La grande leçon qu'a enseignée aux Américains le conflit actuel va faciliter entre elles, sur ce point, une entente, hier encore irréalisable. Les Américains ont appris la solidarité étroite qui lie les États-Unis aux autres nations; ils ont appris que la vie d'isolement est impossible pour eux, qu'ils sont définitivement sortis de la période où les États-Unis pouvaient prétendre n'être qu'une puissance américaine, et qu'ambitieux de jouer le rôle de « puissance mondiale », il leur faut accepter les devoirs qui en découlent :

« Nous avons commencé, — dit M. Elihu Root, — à nous rendre compte que l'Amérique, avec son vaste commerce extérieur, avec ses citoyens répartis sur toute la surface de la terre, avec des millions d'étrangers sur son sol, avec sa participation toujours croissante aux efforts tentés d'un bout à l'autre de l'univers pour améliorer la condition de l'humanité, avec tous les rapports et les mille liens d'intimité qui l'unissent aux autres nations, n'est plus isolée maintenant; que notre nation ne peut plus continuer à vivre en elle-même, ni se tenir à l'écart du reste de l'humanité; que nous devons jouer un rôle dans le progrès de la civilisation, reconnaître qu'il y a pour nous des devoirs qui correspondent à nos droits. Pour la première fois de leur vie, les hommes d'aujourd'hui ont vu les relations internationales des États-Unis, auxquelles on attacha longtemps peu d'importance, prendre un intérêt vital [2]. »

Cette reconnaissance a porté un coup fatal de la politique traditionnelle d'isolement. Déjà, les résistances contre des engagements formels avec des puissances européennes en vue d'amener la paix, au lendemain de cette guerre, s'atténuent. Mais, pour si ingénieux

1. 14 septembre 1916.
2. A New-York, 15 février 1916.

que soient les plans dont M. Wilson, M. Hughes, M. Taft se font les défenseurs, nous n'avons qu'une faible confiance dans l'autorité des tribunaux et les Comités de conciliation internationaux. Ce sont là, nous voulons l'espérer, de généreux projets dont un avenir plus éloigné pourra voir la réalisation. Des projets plus terre à terre nous semblent devoir mieux répondre aux besoins de demain. Nous voudrions voir se développer le mouvement déjà ébauché aux États-Unis en faveur d'une alliance pour le maintien de la paix entre la grande république américaine, la Grande-Bretagne et la France. Ces trois peuples, qui poursuivent le même idéal démocratique et pacifique, tous trois profondément idéalistes, tous trois respectueux de la parole donnée, seraient capables, par la mise en commun de leurs forces pour la réalisation du même but, d'assurer la paix au monde, d'imposer sa règle bienfaisante aux peuples qui voudraient la troubler.

Il nous paraît que la France peut avoir une action très grande pour la réalisation de ce plan qui, né aux États-Unis, y a déjà reçu l'adhésion d'hommes respectés de tous. La sympathie américaine s'est, depuis le mois d'août 1914, montrée des plus actives à notre égard. Les Américains reconnaissent la tâche noblement remplie par la France, si libérale de son sang, pour la défense de la civilisation occidentale, dans sa lutte contre les Teutons. « Le capital moral de l'humanité, — écrivait la *Nation*, en décembre 1914, — au cours de ces terribles mois, a dû un accroissement à la France »; et, à l'occasion de la fête du 14 juillet, quelques mois après, la *Tribune*, de New-York, disait : « La France a maintenu le front de notre civilisation contre la barbarie magnifique, mais destructive, de l'idéal germanique. » L'opinion américaine, appelée à rompre avec une tradition profondément enracinée, hésitera devant la conclusion d'une alliance formelle avec des puissances européennes : elle craindra de se voir entraînée dans des aventures peut-être dangereuses. Si la France proclame qu'elle a foi pour le maintien de la paix future dans un pacte solennel pour l'union, dans ce but, de ses forces, avec les forces des États-Unis et de la Grande-Bretagne, sa parole, dont les Américains ne suspectent pas la sincérité, n'a-t-elle pas chance de vaincre les appréhensions légitimes, de faire tomber les préventions de nombreux Américains, encore hésitants?

ACHILLE VIALLATE.

LES BANQUES ALGÉRIENNES

ET LA BANQUE DE L'ALGÉRIE

Dans cette grave période de recueillement, où l'activité normale est suspendue, on médite sur les conditions de sa reprise.

On s'essaye à reviser les organisations nationales. On en scrute les faiblesses. On les compare aux organisations allemandes. On examine comment elles pourront être réajustées, adaptées à l'effort qui commencera avec la paix.

L'une des plus discutées est celle du Crédit. Nos banques ont-elles joué le rôle défini par les paroles de Riesser[1] : « Maintenir l'économie nationale en soutenant le commerce et l'industrie avec énergie; lui faire réaliser des progrès et augmenter ainsi la considération dont jouit (la France) et la place qu'elle occupe dans le monde. »

La recherche des défaillances est une œuvre saine quand elle n'a pas un but exclusivement critique, quand elle est une préparation à l'action. Mais il n'y faut point de défiance maladive.

Nous avons beaucoup à apprendre des méthodes économiques de nos ennemis; nous n'avons pas à rejeter indistinctement les nôtres.

L'œuvre des banques allemandes, hors de l'Empire, a été d'une force singulière; elles ont été, dans le monde, l'état-major du commerce allemand.

Mais considérons notre Afrique du Nord. Son développement égale celui des œuvres allemandes. En dix ans, son commerce extérieur a doublé; en 1913, il atteignait un milliard et demi. Avec quelques centaines de milliers de colons, elle prend ainsi dans le monde une place égale à celle de la Roumanie.

L'effort de chacun a été grand, mais il n'a été possible que grâce à

1. Riesser, *Préparation et conduite financière de la guerre*, traduction française, p. 88.

l'appui hardi des banques algériennes. Le public les connaît maintenant : l'ascension des cours de leurs actions leur a fait une excellente publicité boursière.

Il sait que l'Algérie a pour gérer les capitaux qui lui sont confiés une forte organisation financière.

Mais on ignore généralement en quoi elle consiste, comment elle fonctionne.

C'est elle que nous allons étudier.

Où les banques puisent-elles des capitaux ? Comment les utilisent-elles pour la mise en valeur du pays ? Quel est le rôle de la banque d'émission ? Comment sont assurées à l'extérieur les relations monétaires ?

L'examen de ces diverses questions nous permettra de faire connaître le système financier original, auquel l'Algérie est, en grande partie, redevable de sa prospérité, et doit de ne rien envier aux créations allemandes.

I. — Les opérations de banque en Algérie.

Les échecs, les incertitudes, la médiocrité des deux premières générations après la conquête n'ont pas été des épreuves vaines. L'Algérie est devenue un pays de colons hardis, entreprenants qui ont confiance dans son avenir et qui possèdent maintenant, pour l'exploiter, une technique et des traditions.

Mais ils sont à court de capitaux. Pour soutenir leur effort, ils ont besoin de crédit. Voilà ce que leur apporte la collaboration de leurs banques. Celles-ci, comme les colons, ont profité des leçons d'un demi siècle de tâtonnements ; elles ont pris, elles aussi, un caractère nettement algérien. A travers leurs erreurs, elles ont découvert leurs méthodes et pris conscience de leur rôle.

Depuis quelques années, les progrès de la richesse agricole sont de plus en plus rapides ; l'aide que leur apporte le crédit est de plus en plus puissante.

Dans une période de dix ans (1901-1911) le commerce extérieur de l'Algérie a doublé, mais le portefeuille des trois principales banques a quintuplé. C'est ce portefeuille qui exprime la participation apportée par les banques à la colonisation : leur concours y est prépondérant.

Comment donc se pose le problème du crédit à la colonisation?

Il est facile aux colons de se procurer de la terre, mais de la terre inculte, broussailleuse, ou ce qui est pis, couverte de lentisques et de palmiers-nains aux profondes racines. La défricher, construire des bâtiments, acheter des machines, constituer un cheptel, cela exige quelque chose de plus que du travail et du courage. Puis quand du bled arabe aura surgi un domaine bien outillé, il faudra encore le fonds de roulement — frais de semences, d'entretien, de récolte — qui chaque année permettra de recommencer la série des travaux agricoles.

Le colon sera-t-il donc astreint, dès le début de son entreprise à réunir la totalité du capital qu'il devra engager? Va-t-il pouvoir, comme un propriétaire métropolitain qui veut améliorer ses terres, contracter un emprunt à long terme?

Le crédit foncier, tel que nous le concevons en France, n'est pas applicable dans un pays neuf. Une ferme française est un excellent gage pour un prêteur. Mais quelle est la valeur d'une hypothèque sur de la brousse? Le colon emprunteur n'a pour actif que ses chances et son espoir.

Il serait d'ailleurs imprudent de lui confier un capital, dont travailleur ou paresseux, heureux ou malchanceux, il resterait le maître pendant une longue période. Qui a terme ne doit.

Aussi bien, ce n'est point en une seule année qu'il va créer son domaine : il ne réalisera son œuvre que par degrés. Il lui suffira de proportionner les capitaux engagés chaque campagne, au produit des récoltes qui peuvent les récupérer. Dès lors les risques du prêt diminuent : on peut aider ces efforts progressifs par une succession d'avances à court terme. Le créancier suit ainsi pas à pas la fortune de son débiteur. A chaque récolte, il retrouve un gage. Chaque année, sa garantie s'accroît des plus-values du domaine et son hypothèque, s'il en a pris une, finit par reposer sur une assiette solide.

Cette situation est un peu comparable à celle d'un commerçant qui obtient une ouverture de crédit : il n'y a pas un prêt unique réalisé en une fois, mais une série d'opérations successives. Mais le rythme en est plus lent, car il est accordé au retour des saisons, avances au début de la campagne, remboursement à la récolte.

Ces avances à court terme sont affaires de banque. Ce sont, en effet, les principales opérations des banques algériennes : celles-ci sont, avant tout, des banques agricoles.

Assurément leur portefeuille comprend un grand nombre d'effets de commerce ordinaires, représentant des transactions réalisées, des règlements de dettes.

Mais il est composé, en grande partie de ces titres de prêt, qui ont d'ailleurs eux-mêmes la forme des effets traditionnels à trois mois, avec cette clause tacite, qu'ils seront deux fois renouvelés, pour concorder avec le cycle des opérations agricoles.

Ce sont là des opérations de crédit personnel. Bien entendu, les banques, chacune avec ses propres méthodes, s'attachent à entourer leurs débiteurs d'un réseau de garanties : celles-ci sont sans doute excellentes ; elles ne sont cependant que des sûretés accessoires, nous l'avons vu.

La principale est dans la justesse de l'appréciation sur le colon, admis à bénéficier d'un crédit... a-t-il la capacité et la volonté de réussir?

II. — Les Banques Algériennes.

Les banques algériennes composent donc en partie leurs portefeuilles de créances à court terme, de recouvrement assuré, si leur gestion est habile, mais dont l'échéance n'a pas la même rigueur que celle des effets bancables français : l'encaissement est subordonné à la vente de la récolte.

Ce n'est pas en Algérie évidemment, que les banques peuvent trouver tous les capitaux nécessaires à ces opérations. C'est au dehors, en France, qu'elles doivent s'approvisionner. Mais sous quelles formes : capital, actions, dépôts à vue, bons, pensions, effets de finance, et dans quelle proportion? Si le choix leur est donné, qu'elles méditent bien les données de cet aménagement! la nature très particulière de leurs opérations ne leur laisse pas une entière liberté des solutions.

Elles ne peuvent, en effet, compter sur cette série ininterrompue de rentrées échelonnées qui constitue, pour un portefeuille, la liquidité recherchée par les banques métropolitaines.

Beaucoup de leurs avances sont des immobilisations de 8 à 9 mois, et toutes pour la même période. Depuis le début de l'année agricole, ces immobilisations ne cessent de croître jusqu'à la récolte qui les dégage toutes à la fois. Encore a-t-il fallu d'abord fournir un nouvel effort financier.

L'époque de la récolte, en effet, période unique d'encaissement du revenu, ouvre une série d'innombrables règlements : achats de la récolte, salaires, transports, remboursements, acquisitions différées.

Cette accumulation de paiements, en un temps si court, fait naître des besoins monétaires considérables. C'est aux banques à y faire face, car c'est à elles que les acheteurs de récoltes, d'où part tout ce mouvement, viennent demander leur fonds de roulement, sous forme de crédits de saisons.

Cette progression et cette périodicité, uniforme des engagements ne peuvent s'accommoder de ressources trop fluides, trop instables; des banques ainsi engagées ne peuvent s'abandonner aux risques d'être subitement obligées à des remboursements importants.

A l'exemple des banques d'affaires, pour diminuer la marge de leurs exigibilités, elles doivent travailler avec un capital social élevé. Mais dans un pays pauvre en capitaux, où trouver les ressources complémentaires? A quel réservoir puiser pour alimenter le courant des affaires?

Peut-être n'est-il pas inutile avant d'examiner ces particularités du régime algérien des banques, de porter un regard sur l'Égypte.

En Algérie et en Égypte, les opérations de crédit ont beaucoup d'analogie, ce sont des avances agricoles recouvrables à la récolte et garanties par elles.

Les banques égyptiennes font des affaires considérables; elles sont prospères. Mais elles ont une faiblesse : l'assiette de leurs ressources est très fragile. Elles non plus ne trouvent point sur place des capitaux suffisants. A qui les demandent-elles : à des banques européennes, qui leur accordent, en effet, de larges crédits, mais sous la forme d'effets de finance.

Elles sont donc ainsi soumises vis-à-vis de leurs créanciers à des usages d'échéance beaucoup plus rigoureux que ceux de leurs propres débiteurs. En temps de crise — tandis qu'elles sont pressées par leurs correspondants d'Europe, désireux avant tout de rendre leurs

disponibilités sûres et liquides — leurs débiteurs locaux ne cherchent qu'à différer leurs paiements et à renouveler.

Le déséquilibre causé par ces forces contraires a été une des causes de la chute retentissante de la « Bank of Egypt. » en 1912.

Cette dépendance des banques européennes est d'autant plus étroite que la circulation fiduciaire d'Égypte n'a aucune élasticité.

La « Banque nationale d'Égypte » a bien un privilège d'émission ; mais celui-ci est strictement réglementé, à l'exemple de celui de la Banque d'Angleterre : la circulation doit être entièrement couverte moitié en or, moitié en titres choisis par l'État ; elle est ainsi entièrement soustraite à l'influence du mouvement des affaires et des nécessités de paiements. Pour la Banque d'Angleterre, les sévères restrictions de Robert Peel sont devenues légères. Son rôle directeur tient moins à son pouvoir d'émission de billets qu'à son pouvoir d'achat sur le grand marché d'or de Londres. Elle distribue dans le monde son or contre des effets ; à elle de se ménager une élasticité suffisante.

Hors de cette banque unique, de telles règles deviennent des limites rigoureuses. Gardienne d'une modeste réserve qu'elle ne peut renouveler qu'en Europe, la Banque d'Égypte ne peut songer à donner son or, car elle devrait réduire d'autant ses billets. Elle ne peut non plus, comme la Banque de France, pour accroître son portefeuille, laisser croître sa circulation.

Presque aussi limitée qu'une autre banque dans ses ressources, la Banque nationale d'Égypte ne peut être la banque des banques.

Celles-ci sont donc privées de la faculté de réescompte qui leur permettrait de suivre, dans leurs oscillations, les besoins de crédit, sans accroître leurs engagements envers l'Europe.

Et enfin au moment de la récolte, où elles ont besoin moins de capitaux que d'instruments monétaires, où peuvent-elles s'en procurer ?

Elles n'ont d'autre recours que de s'adresser aux grands fournisseurs de l'or et de demander à Londres le renfort momentané nécessaire à la circulation : 250 à 500 millions d'or arrivent ainsi chaque année en Égypte, sortent des mains des acheteurs de coton, se dispersent, s'égrènent ; puis le cycle des libérations accompli, ils se regroupent de nouveau dans les banques, d'où ils sont réexpédiés en Europe.

Cette description de l'organisation égyptienne nous permettra de mieux saisir les caractères de l'algérienne?

Est-il possible qu'un pays agricole, dont les besoins sont analogues, dont les ressources propres en capitaux sont bien insuffisantes encore, puisse échapper à une vassalité aussi étroite vis-à-vis des banques européennes, éviter de subir aussi directement le contre coup des situations des places internationales et des resserrements monétaires?

Peut-il acquérir sinon l'indépendance, au moins une certaine autonomie financière.

L'Algérie semble avoir cette situation privilégiée.

Les deux grandes banques privées algériennes, le Crédit Foncier d'Algérie, et la Compagnie Algérienne, ont non seulement leur siège social en France, mais elles y ont des agences. Elles y font figure de banques françaises; elles y ont recruté une clientèle de déposants.

Cette participation directe aux ressources du marché des capitaux à court terme est une grande force. Pour une banque, les autres banques sont les pires créancières. Chez celles-ci, les impressions de place, le souci de la liquidité sont des mobiles déterminants; leurs retraits sont faits par grandes masses.

C'est une meilleure sécurité d'avoir une dette divisée entre de nombreux déposants, qui échappent presque tous aux préoccupations professionnelles de la finance, dont les habitudes et les besoins sont sensiblement réguliers.

En liaison directe avec les capitalistes français, les banques sont ainsi mieux assurées de la constance du niveau de leurs ressources.

Mais ces dépôts quoiqu'ils soient abondants et relativement stables, n'ont pas une élasticité proportionnelle aux besoins.

Pour garder des disponibilités, au cours de cette immobilisation progressive de 8 à 10 mois, dont nous avons parlé, pour prendre contre elle une assurance, les banques doivent pouvoir réescompter leur portefeuille.

Or, en Algérie même, elles ont l'appui d'une banque qui les aide à entreprendre de nouvelles opérations avant d'avoir achevé la réalisation de celles qui sont en cours. Maîtresse de ses émissions, la Banque de l'Algérie admet les réescomptes, donne ainsi aux autres

banques la facilité de proportionner leurs opérations au volume des affaires, et leur fournit les ressources de crédit et d'espèces nécessaires pour les besoins de la récolte.

III. — La banque de l'Algérie et le régime monétaire algérien.

Il y a près de soixante-cinq ans que la Banque de l'Algérie a obtenu son privilège, longue vie partagée en deux périodes inégales : un demi-siècle de débuts modestes et d'essais aventureux ; quinze années de saine activité et de prospérité croissante.

Son privilège est fort large ; ses méthodes dérivent plutôt de sa libre expérience que de la réglementation.

Aucune couverture n'est imposée à ses émissions : elle échange ses billets contre les effets qu'elle escompte. Sa circulation n'est donc point comme celle de la Banque d'Egypte une circulation de remplacement ; c'est une circulation supplémentaire, commandée par les besoins des affaires, variant avec eux, limitée seulement par un maximum légal.

Mais cette liberté doit s'imposer des règles : la circulation ne peut rester saine que si le portefeuille exclut tout crédit de complaisance, ne s'ouvre que pour des affaires réelles.

Ce n'est point qu'il soit nécessaire de les cribler aussi sévèrement que la Banque de France, à qui d'ailleurs l'exigence des trois signatures ne permet guère que des réescomptes.

La Banque de l'Algérie se contente de deux signatures. Elle réescompte elle aussi, mais elle recherche surtout la clientèle directe. Si elle n'acceptait que les effets commerciaux du type français, elle ne remplirait pas son rôle. Pour s'associer à l'activité algérienne, elle doit être une banque agricole ; elle doit, comme les autres banques, consentir des avances.

L'appréciation de ces opérations nécessite beaucoup d'expérience et de prudence.

Il est très avantageux en effet, pour un pays neuf de trouver dans sa circulation fiduciaire une part importante des moyens de crédit qui lui sont nécessaires. Mais c'est une tentation dangereuse pour la banque d'émission, qui fabrique elle-même ses ressources, de développer outre mesure ses opérations.

Jusqu'en 1898, la Direction de la Banque de l'Algérie, siégeant à Alger, livrée aux influences ou aux illusions locales, n'a pas su y échapper. Les graves mécomptes, qui ont résulté de cette politique aventureuse, ont laissé un enseignement durable ; la liquidation de ses erreurs a permis de déterminer une technique plus sûre.

Mise ainsi en garde contre ses propres abus de crédit, la Banque de l'Algérie a eu l'occasion au cours de la crise de 1912-1913 — que nous analyserons plus loin — d'observer ceux des autres et de prendre conscience de sa mission régulatrice.

Cette circulation fiduciaire, liée avec souplesse au mouvement des affaires est donc, pour la banque algérienne, un instrument précieux.

Mais quelle est sa valeur monétaire? Dans quel rapport est-elle tenue vis-à-vis de l'or et des billets des grandes banques d'émission payables en or. Le billet de la Banque de l'Algérie est remboursable en espèces, au porteur et à vue. En fait, la Banque, usant de la faculté légale que lui donne le pouvoir libératoire illimité des pièces de 5 francs, ne rembourse qu'en écus : le change n'est fait en or (ou en billets de la Banque de France) que sur présentation d'un titre de passage pour la métropole.

L'or, en effet, est exclu de la circulation métallique algérienne : la thésaurisation indigène et surtout l'excédent des dettes vis-à-vis de la France, toujours créditrice, n'ont jamais permis de l'y maintenir.

Tout en remplissant strictement ses obligations légales, la Banque de l'Algérie laisse donc peu d'attrait au remboursement.

Les écus ne sont pas une monnaie internationale utilisable ailleurs qu'en France.

Et pour la circulation intérieure, qui songerait à s'en encombrer à la place des commodes coupures de 5 francs et de 20 francs ?

Aussi la Banque de l'Algérie n'a-t-elle pas à se préoccuper d'une « couverture » métallique de sa circulation. Elle se borne à entretenir une abondante encaisse de conversion, dont la proportion atteint 25 à 30 p. 0/0 des billets émis [1].

Ceux-ci constituent donc la principale monnaie algérienne ; mais

1. 30 juin 1914 : Encaisse 65 millions ; billets 219 millions.

c'est une monnaie exclusivement algérienne. Hors du territoire du privilège, ils ne sont plus que des titres de créance en métal argent, payable uniquement en Algérie.

IV. — Les règlements monétaires des échanges extérieurs.

Dans quelle mesure cette monnaie d'argent et de papier, exprimée en francs est-elle équivalente aux francs d'or métropolitains?

Quelle est la valeur de ce franc algérien pour le règlement des échanges extérieurs?

Ceux-ci tiennent une place considérable dans le commerce de l'Algérie. Ce pays presque exclusivement agricole est dans la nécessité d'acheter avec ses récoltes la plupart des produits fabriqués dont il a besoin pour sa consommation et sa mise en valeur.

Vis-à-vis de ses fournisseurs non français — les moins importants — il est dans une situation favorable : l'excédent de ses exportations, dans les pays étrangers, lui assure chaque année une créance en or, supérieure à ses besoins de paiement.

Mais il n'en est point de même dans ses relations avec la France. L'excédent régulier des importations rend annuellement l'Algérie débitrice de 100 ou 150 millions envers la métropole. De plus, non seulement celle-ci est son principal fournisseur, mais elle est son bailleur de fonds : à sa créance commerciale se joint celle des capitaux placés dans la Colonie : emprunts publics, chemins de fer, banques, prêts hypothécaires, etc.

Voilà ce qui explique comment l'or ne peut être maintenu dans la circulation de la colonie.

Mais alors comment le franc algérien ne subit-il pas une dépréciation analogue à celle qui a atteint si longtemps le franc des Antilles et de la Réunion? Comment les écus, qui forment la monnaie commune de la colonie et de la métropole, qui ici et là ont un pouvoir libératoire égal à celui de l'or, ne sont-ils pas drainés, comme ils l'étaient de Belgique en France, pour bénéficier de la différence de change?

Or c'est un fait qu'entre France et Algérie, les mouvements de numéraire sont insignifiants, et que le change est aussi inconnu qu'entre deux départements français.

Cet équilibre entre deux systèmes de circulation, impénétrables l'un à l'autre, est dû à un mécanisme curieux, créé par une convention administrative.

La Banque de l'Algérie, comme la Banque de France, a ouvert au Trésor un compte courant, qui joue par les versements ou les prélèvements des comptables.

En raison des charges militaires d'occupation, les dépenses publiques ont toujours excédé les ressources locales. Il aurait donc fallu au Trésor fréquemment renouveler une provision à son crédit. N'était-il pas plus simple de l'entretenir automatiquement en utilisant sur place les disponibilités préparées par les Algériens pour le paiement de leurs dettes à l'extérieur. Il a suffi pour les concentrer à la Banque de l'Algérie d'imposer à celle-ci l'obligation de prêter son intermédiaire pour les paiements à faire en France.

Moyennant une commission modique, elle était tenue de délivrer à tout requérant un effet sur le Trésor métropolitain, qu'elle couvrait par le crédit de son compte courant. Par le jeu des affaires, le Trésor alimentait ainsi sans envois ni frais, son fonds de roulement en Algérie. Quant aux débiteurs algériens, en remettant à la Banque ses propres billets, ils recevaient en échange une valeur payable au pair en France.

Il en est toujours ainsi. Mais depuis quelques années, les demandes directes à la Banque sont plus rares : les mandats-poste sont les principaux moyens de remise en France. C'est par le détour des versements des Receveurs des Postes qu'ils affectent le compte courant du Trésor. Ce n'en est pas moins la Banque qui demeure déléguée au soin de régler les dettes algériennes avec le Trésor, substitué aux créanciers métropolitains.

Les changes sont donc supprimés. N'allons-nous pas y perdre de précieux indices de la situation monétaire? La concentration des moyens de règlement va nous fournir, au contraire, des éléments plus précis et plus complets d'observation.

Les guichets postaux sont comparables, en effet, à des guichets de banque où se vendrait, à prix constant, du papier sur France. Tandis que les oscillations des changes ne décèlent que le sens du courant des paiements, les comptes « d'articles d'argent » de l'administration des postes nous en feront connaître le volume. Ils

révèlent d'abord que les émissions de mandats-poste en Algérie y dépassent beaucoup les paiements. Depuis 1904, leur excédent annuel n'a jamais été inférieur à 120 millions. En d'autres termes, compensation faite des mandats circulant exclusivement dans la colonie, des mandats émis en France et payables en Algérie, le service postal est chargé de transférer en France, sans contre-partie, 120 ou 150 millions.

Or ce sont les banques qui sont ses principaux clients. Pour quelle raison, sinon parce qu'après avoir recherché tout le papier commercial disponible, elles demeurent à court de moyens de remises.

Mais l'administration des Postes n'est qu'une intermédiaire. Elle se borne à verser ses recettes au compte courant du Trésor, à la Banque de l'Algérie et c'est à celle-ci qu'incombe la charge que les autres banques n'ont pas à assumer.

De 1904 à 1913, le total des excédents annuels des émissions postales a atteint un milliard et demi, un milliard et demi, dont la Banque est devenue débitrice vis-à-vis du Trésor. Cette dette ne s'est pas accumulée, puisque le solde créditeur du Trésor — sauf dans une courte période critique qui sera examinée plus loin, est demeuré constamment inférieur à 100 millions [1].

Par quels moyens la Banque a-t-elle donc pu se libérer?

Le plus important et le plus régulier lui est fourni par le Trésor lui-même; il doit chaque année assurer en Algérie, au titre du budget métropolitain, le paiement de 100 millions en moyenne pour dépenses militaires, annuités de chemins de fer, rentes, pensions.

Voilà donc, dans la période considérée, un allégement d'un mil-

1.

	Excédent des mandats émis sur les mandats payés en Algérie en millions		Solde créditeur du Trésor au 31 octobre en mille francs).
	—		—
1904	126		35,025
1905	130		59,102
1906	130		50,453
1907	128		71,390
1908	121		82,201
1909	136		70,295
1910	137		76,222
1911	147		86,308
1912	230		138,377
1913	215		138,421
Total	1 500	30 juin 1914	77,147

liard, expliqué par les reprises du créancier lui-même : c'est bien si l'on veut, dans la balance des comptes, une créance de l'Algérie sur la France, mais qui n'est point négociable sur le marché, dont dispose seule, la Banque, correspondante ou Trésor.

Et le surplus, les cinq cents autres millions?

La Banque de l'Algérie, à défaut de créances sur la France, n'a pas d'autres moyens de paiement que les Algériens eux-mêmes : elle ne peut offrir que ses propres billets.

Si donc, elle n'a pu se libérer hors de l'Algérie, c'est en Algérie qu'elle a fait emploi de sa dette : ces cinq cents millions n'ont pas quitté la colonie, ce sont les capitaux nouveaux qui ont été appliqués à son développement : emprunts publics, banques, chemins de fer, mines, prêts hypothécaires, etc. Quel moyen plus économique, en effet, pour les transférer en Algérie que de disposer sur le principal débiteur de la France, la Banque qui convertit en ses billets les capitaux métropolitains.

L'Algérie, en effet, a de grands besoins de capitaux, dus aux nécessités de sa mise en valeur. Qu'elle puisse les recevoir et les rembourser au pair, sans aléa de change, cela donne une prime de sécurité, nous le verrons, à ses relations financières: elle en est redevable à sa Banque d'émission.

Mais comment peut-elle les attirer, puis maintenir chez elle un fonds de roulement proportionné à ses besoins. Les capitaux de banque, ceux dont elle a le plus besoin, ceux grâce auxquels elle crée sa fortune agricole, sont vagabonds. Ils courent au plus fort taux d'intérêt.

Qui réglera le taux du marché algérien? L'analyse de la crise de 1912-1913 va nous montrer comment et par quels moyens, la Banque d'Algérie, gardienne de la principale porte d'entrée et de sortie des capitaux, est conduite à en surveiller le flux dans l'intérêt de son propre équilibre.

V. — La crise de 1912-1913[1].

La Banque de l'Algérie crée, nous l'avons vu, la pricipale monnaie algérienne. En raison de la composition de son portefeuille, elle gage

1. Voir le diagramme page 397.

sa circulation non seulement sur des affaires réglées, mais sur des anticipations : elle monnaye les avances nécessaires à la circulation.

Par ses crédits directs, par ses réescomptes, elle contrôle la quantité des capitaux circulants, transformables en capitaux fonciers.

A elle, donc, le soin de discerner les affaires réalisables et les procédés de pure spéculation! A elle, la charge de mesurer les possibilités annuelles d'immobilisation et de freiner contre les emballements.

Mais la Banque ne va-t-elle pas être tentée, elle-même pour développer ses affaires productives, d'exagérer ses émissions?

A-t-elle intérêt à exercer son rôle directeur? Est-elle armée pour le remplir?

C'est la préoccupation de défendre son encaisse, qui conduit la Banque de France à surveiller les changes et à régler, par le taux de son escompte, la proportion des affaires et du crédit.

La Banque de l'Algérie n'a pas, pour la guider, de changes à observer. Mais intermédiaire unique des règlements à l'extérieur, elle saisit directement leur orientation.

Ce n'est point l'épuisement de son encaisse qu'elle a à redouter, par l'effet d'un déséquilibre des paiements, mais l'accroissement de sa dette vis-à-vis du Trésor. C'est cette fonction du compte courant du Trésor, que nous avons analysée plus haut, qui rend la Banque de l'Algérie sensible à l'état du marché et intéressée à l'assainir.

Voilà ce qu'a démontré la crise de 1912-1913.

Comme dans les descriptions classiques, il faut commencer par la période de prospérité : l'abondance et l'optimisme sont cause d'erreurs et d'exagérations, donc de désordre.

Or, en 1910, l'abondance en Algérie fut un coup de fortune; mauvaises en Europe, les récoltes de blés et de vins y furent très belles. Favorisés à la fois par la quantité et les hauts prix, les Algériens réalisèrent des bénéfices considérables.

Dès les premières ventes, de larges disponibilités apparurent[1] : trois mois (de juin à septembre), la Compagnie Algérienne vit ses dépôts s'accroître de 87 millions, fort embarrassée sans doute de cet afflux, car son portefeuille demeurait stationnaire[1], mais elles ne

1.

Compagnie algérienne.	Dépôts.	Portefeuille.
30 juin	108,760,000	128.096,000
30 septembre	191.181,000	134.778,000

demeurèrent pas longtemps inactives : remboursements anticipés d'emprunts, achats de titres et de marchandises en France leur donnèrent un emploi. C'est ce qu'indique nettement le compte courant du Trésor :

Solde créditeur au 30 juin 1910	55	millions.
— au 31 janvier 1911	100	—

Mais il s'abaissait de nouveau à 55 millions au 31 juillet.

L'équilibre n'était pas rompu. L'Algérie stimulée travaillait avec ardeur à son développement : acquisitions de terrains, défrichements absorbaient sans cesse de nouveaux capitaux. Ainsi engagée, absorbée par les opérations de la récolte de 1911, elle traversa la crise d'Agadir, paraissant insensible à ses répercussions financières et particulièrement à la hausse générale du taux de l'escompte en Europe.

L'optimisme était bien naturel. Les plus sages y mirent quelque exagération.

La réalité ne devait pas suivre les rêves.

En 1912, les affaires algériennes cessent de se développer harmonieusement et perdent leur équilibre : cette rupture se manifeste avec évidence sur le diagramme ci-joint.

Elle semble due à deux causes principales.

Les Algériens ne sont point des paysans économes. Dans une société aussi récente, c'est l'argent qui classe et plus encore celui qu'on dépense que celui qu'on possède : la passion du luxe extérieur anime ce petit monde colonial.

Il a profité largement d'une période fortunée : en trois ans, le chiffre des importations s'est accru de 150 millions. Des milliers d'automobiles, d'une valeur de quarante millions, ont été achetées par les colons opulents.

Quand les bénéfices sont si larges et si faciles, les espoirs de fortune se multiplient; mais ils se fondent moins sur l'épargne que sur l'extension des bénéfices futurs. Tout en dépensant largement, chacun cherchait à posséder la terre ou les vignes qui l'enrichiraient l'année suivante.

Affaires normales, dépenses de luxe, illusions de spéculateurs tendaient donc, en dépit des bénéfices réalisés, à élargir les besoins de crédit.

Mais à ce moment même, la tension d'Agadir, suivie de celle de la

La Crise de 1912-1913.

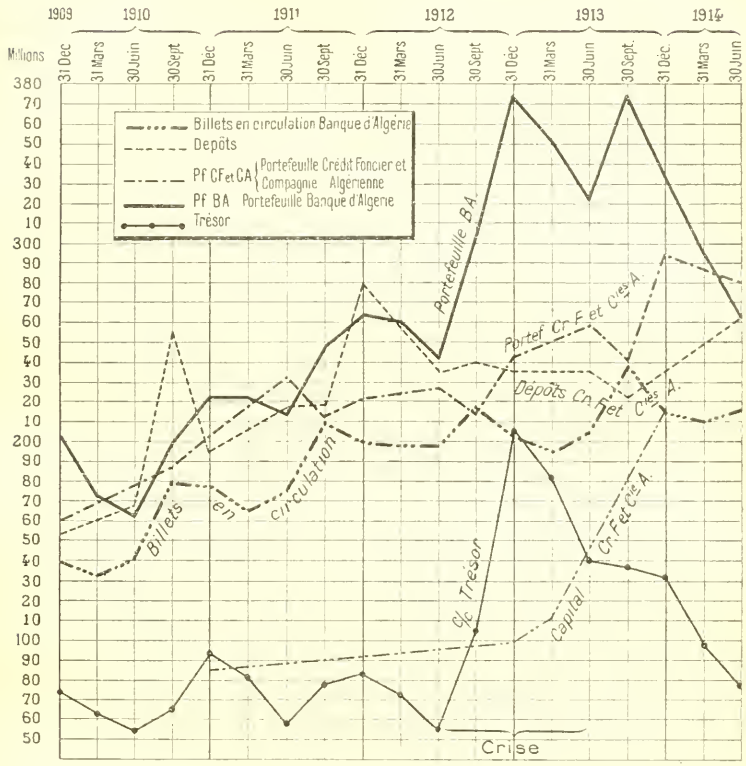

Caractéristiques de la Crise. — Du 30 juin 1912 au 31 décembre suivant, la Compagnie Algérienne et le Crédit Foncier, en raison de l'abaissement des dépôts, sont obligés de limiter leurs portefeuilles.

Celui de la Banque de l'Algérie se gonfle de réescomptes, dont la contrevaleur est transférée en France par mandats postaux ou télégraphiques. Sous l'action des versements des receveurs des postes, le solde créditeur du Trésor, suivant strictement le mouvement du portefeuille, s'accroît de 150 millions.

La courbe des billets en circulation témoigne que ces opérations ne sont pas nécessitées par des besoins monétaires intérieurs : il s'agit d'une émigration de capitaux, sous l'attraction de la hausse du taux de l'argent en Europe.

Liquidation de la Crise. — A la fin de 1912, la Banque de l'Algérie vient de porter le taux de l'escompte à 6 p. 0.0.

Pour échapper à l'obligation du réescompte, qui devient onéreuse, la Compagnie Algérienne et le Crédit Foncier procèdent à des augmentations de capital.

Grâce à cet accroissement de leurs ressources, leurs portefeuilles marquent une élévation parallèle. Les réescomptes diminuant, le portefeuille de la Banque de l'Algérie se dégonfle. Intermédiaire nécessaire pour la transmission en Algérie des nouveaux capitaux, la Banque d'émission peut ainsi compenser à Paris la créance du Trésor ; le compte courant est réduit à un chiffre normal.

guerre balkanique, avait motivé en Europe une hausse considérable du taux de l'intérêt. L'Algérie en subissait l'attraction et se vidait de ses disponibilités liquides : les dépôts, dans les banques, baissaient d'une façon continue. L'excédent des mandats émis sur les mandats payés atteignait 229 millions en 1912, 214 en 1913, en augmentation de 80 millions sur les années précédentes.

Au moment donc où les banques étaient le plus sollicitées, leurs ressources diminuaient sensiblement : entre septembre et décembre, le montant de leurs portefeuilles, quoique stationnaire, en arrivait à dépasser celui des dépôts.

Devaient-elles donc limiter leurs opérations?

Or à la même époque, le portefeuille de la Banque de l'Algérie, dont le mouvement suivait jusque-là étroitement celui des deux autres banques — ainsi qu'en témoigne le diagramme — s'enfle d'une façon étonnante. Du 30 juin au 31 décembre, il croît de 130 millions.

La Banque de l'Algérie a-t-elle donc tout d'un coup abaissé les conditions de l'escompte? Ferait-elle une concurrence hasardeuse aux autres banques et leur disputerait-elle leur clientèle?

Cela n'est pas vraisemblable.

Supposons plutôt que les autres sociétés de crédit, touchant sans cesse à la limite de leurs ressources, répugnent à interrompre le courant de leurs affaires et à détourner leurs clients : par des réescomptes successifs à la Banque de l'Algérie, elles renouvellent leurs facultés de crédit.

Dans cet essor, le sens de prudence de la Banque n'allait-il pas être menacé?

Or, ce n'était pas une émission productive, qui lui permettait l'élévation de son chiffre d'affaires : sa circulation demeurait complètement stationnaire. L'inflation du portefeuille était strictement parallèle à celle du compte courant du Trésor (voir le dragramme); les ressources fournies par l'émission tombaient à la seconde place[1].

En effet, les capitaux disponibles, attirés par les taux européens quittaient l'Algérie sous forme de mandats-poste. Le Trésor assurait

1. Bilan au 31 janvier 1913 :

Billets au porteur	201 millions.
Solde créditeur du Trésor	214 millions.

leur transfert en France, mais il devenait créancier de la Banque de l'Algérie. Celle-ci devenait ainsi, malgré elle et malgré lui, une banque de dépôt avec un unique déposant. Les réclamations du ministre des Finances, mécontent de voir ainsi grossir, sans son aveu, ses disponibilités en Algérie contribuaient à accroître les préoccupations de la Banque : la situation était, il faut le reconnaître, anormale.

Son analyse aboutit à une constatation paradoxale : c'est la Banque de l'Algérie qui fournissait le moyen d'envoyer en Europe les capitaux dont la transmission venait, en retour, l'alourdir.

En effet, l'ascension singulière des escomptes était due, en grande partie, au désir de substituer en Algérie des capitaux de crédit, du papier de banque aux capitaux réels, payables en or, expédiés en France. On atteignait ainsi un double but : satisfaire les besoins du crédit en Algérie, réaliser les bénéfices d'un emploi avantageux en Europe.

Les billets que la Banque de l'Algérie donnait en contre-partie des escomptes étaient transformés en mandats-poste et lui étaient immédiatement retournés par les versements des receveurs des Postes.

Au lieu d'avoir une dette, composée de billets au porteur, remboursables en Algérie, la Banque devenait débitrice d'un dépôt du Trésor, payable en or à Paris.

Périlleux échafaudage de crédit; situation inquiétante pour la Banque.

Celle-ci se rendit alors compte que le marché des capitaux algériens était, comme les autres, étroitement solidaire des marchés européens.

Pour assainir le crédit algérien, pour replacer sous sa construction fragile une solide infrastructure de capitaux, la seule méthode efficace était d'user de la prérogative des banques d'émission.

La Banque de l'Algérie élevait le taux de l'escompte à 5 1/2 le 4 novembre 1912, à 6 le 27 décembre suivant; elle le ramenait à 5 1/2 le 15 mai, à 5 le 11 août 1913.

Cette procédure, inusitée jusque-là, provoqua des polémiques et des réclamations dans un milieu peu familiarisé avec les lois financières. Et pourtant, qu'elle fût nécessaire en Algérie, cela ne prouvait-il pas que ce pays était devenu un marché financier, très dépen-

dant certes, mais avec son organisation et ses disponibilités propres?

Quoi qu'il en soit, la mesure fut efficace. La cherté de l'argent fit obstacle aux tentatives de spéculation aventureuse. Elle rappela en Algérie des capitaux suffisants. Pour fortifier leur situation et accroître leurs ressources propres, le Crédit foncier et la Compagnie Algérienne décidèrent des augmentations de capital. A elles seules, elles amenèrent ainsi dans la colonie une centaine de millions[1].

La liquidation se poursuivit sans à-coup.

Au 30 juin 1914, les différents comptes de la Banque de l'Algérie avaient repris leurs proportions normales.

Cette crise, heureusement dénouée, a laissé d'excellentes leçons. Elle a permis de découvrir les lois du système de banque algérien, de démontrer que la Banque de l'Algérie avait un intérêt direct à le contrôler, et le moyen d'exercer sa direction.

VI. — De la valeur du système algérien.

Doit-on donc considérer ce système comme parfait? Le régime de la circulation de l'Algérie, l'organisation de ses paiements à l'extérieur ont-ils une forme définitive?

Plusieurs sans doute seraient plutôt portés à y voir une création artificielle, contraire aux lois économiques. Est-il normal, objecteraient-ils, est-il sain qu'un pays puisse être soustrait aux effets des changes, dérivant de sa situation monétaire, financière, économique? N'hésitons pas à convenir que les échanges entre France et Algérie se modifieraient très probablement, s'ils devaient subir la discipline de changes défavorables.

Jamais jusqu'en 1914 — sauf en 1910 — la balance du commerce n'a été en faveur de l'Algérie; jamais elle n'a encore disposé de cet excédent de créances d'exportation, grâce auquel seul les pays neufs peuvent payer les intérêts de leurs emprunts, puis les rembourser.

Les importations ont toujours crû plus vite. Pour une part importante, cet accroissement correspond à un enrichissement : les exportations sont exclusivement des ventes de produits, des revenus algériens; dans les importations, au contraire, sont comprises, pour

1. Primes d'émission comprises.

un gros chiffre, de véritables entrées de capitaux, sous forme d'outillage, de machines, etc. Mais, on ne saurait le nier, leur ascension était due aussi à une progression considérable des achats de luxe.

Si les changes sur France jouaient, leur hausse agirait, suivant la théorie classique : elle favoriserait l'exportation, elle limiterait l'importation ; elle marquerait aux yeux des Algériens la dépendance de leur situation financière et les servitudes de leur régime monétaire.

Cela est fort exact, et le problème du développement de la faculté d'exportation de l'Algérie ne peut manquer de retenir l'attention de ses banques et de son administration[1].

Mais les lois des sociétés humaines ne sont pas simples. Qu'est-ce qui animait tant de colons dans le grand effort des dix ou quinze dernières années. Ce n'était pas seulement le désir d'être riche, mais la certitude que s'ils le devenaient, ils auraient accès aux premiers rangs d'une société qui n'a pas encore de classes héréditaires, où le luxe extérieur détermine presque seul le classement social. Pour la plupart, le signe sensible de cette élévation, ce sont les toilettes de leur femme, les meubles de leur maison, leur automobile. La part quelquefois excessive des produits de luxe dans l'importation est donc une prime au développement de l'esprit d'entreprise, dont dépend, en définitive, l'accroissement des exportations.

Serait-elle même discutable en ce qui concerne l'équilibre des échanges commerciaux, l'absence de tout change demeurerait précieuse par la facilité et la sécurité qui en résultent dans les relations financières de France et d'Algérie.

Des changes défavorables à l'Algérie, ce serait une déperdition chez elle de la valeur des capitaux qui lui seraient envoyés, une majoration des intérêts qu'elle aurait à servir à ses créanciers métropolitains.

L'incertitude de ces variations ferait naître des hésitations, des répugnances, qui limiteraient étroitement le crédit algérien.

Actuellement, les comptes de capitaux et d'intérêts entre France et Algérie offrent autant de certitude, autant de fixité que dans la France continentale. Plus haut, nous indiquions le grand avantage qu'avaient eu les banques algériennes à élire domicile en France et à

1. Sous l'influence de la guerre, la situation de l'Algérie s'est complètement renversée.

y recruter clients et déposants : c'est la constance du pair dans les relations monétaires, qui seul le rend réalisable.

Cette invariabilité du franc caractérise auprès des capitalistes, l'Algérie comme une province française : elle accroît son crédit et élargit le cercle de ses prêteurs.

Croit-on qu'en 1913, la banque de l'Algérie aurait de la même façon réussi, par les élévations du taux de l'escompte, son rétablissement du marché algérien, si France et Algérie avaient été séparées par une barrière de changes incertains.

Cette circulation rapide de capitaux mobiles, qui d'après les traités d'économie maintient l'équilibre entre les places financières, n'est pratiquement possible qu'entre les six ou sept grands pays du monde, ayant des organisations de banques et de bourses comparables, des régimes monétaires à étalon d'or et compensant sans cesse leurs dettes et leurs créances, mesurées en poids d'or par de légers déplacements métalliques.

Les pays dont le développement économique est inachevé sont exclus de cette solidarité. Leurs balances des comptes, moins complexes, surtout si ce sont des pays agricoles ont de plus larges oscillations : leurs charges d'emprunts ont une fixité rigoureuse ; le produit des récoltes est variable. Leurs banquiers ne peuvent couvrir les créanciers par des envois de métal. L'or n'est pas dans le commerce ; une réserve d'or est un héritage séculaire. Quelle que soit sa définition légale, leur monnaie réelle est de papier ou d'argent.

Aussi tous tendent-ils à établir une communication de fortune avec les pays à étalon d'or. Beaucoup ont constitué des organismes officiels qui contrôlent ou même monopolisent les changes, parce que seuls, ils possèdent l'or, acheté aux frais de l'État, qui doit faire face aux insuffisances. Le Brésil et la République Argentine, par exemple, ont leurs caisses de conversion. L'Inde a sa « gold standard reserve » ; les Philippines leur « gold standard fund »[1]. Ce sont ces couvertures métalliques qui permettent aux nationaux, avec leurs roupies, leurs piastres où leurs pesos de régler des comptes établis en livres, en francs ou en marks.

Il y a ainsi comme des chambres de compensation établies entre des

1. Arnauné, *La Monnaie, le Crédit et le Change*, 5e édition, p. 311 et 414.

systèmes monétaires impénétrables. Elles sont coûteuses; les envois d'or en effet, quand ils deviennent nécessaires, ne sont pas des actes d'échange; ce sont des dépenses définitives, à la charge de la communauté.

L'Algérie ne fait donc qu'obéir à une loi commune. Son régime de paiements extérieurs n'est qu'une solution particulière d'un problème général. Sa caractéristique originale est qu'il fonctionne par un simple compte de banque, sans réserve ni envois d'or. Mais il n'est pas arbitraire. Il résulte d'un fait : les dépenses de souveraineté en Algérie mettent à la disposition de la Banque, correspondante du Trésor, une créance considérable sur la France. Si elle était libre de s'en servir commercialement, pour vendre des remises sur Paris, elle dominerait le marché des changes. Au lieu de lui en laisser le profit, on lui a imposé la charge d'assurer les relations de change avec la France. Ce service, gratuit pour le public, est onéreux pour elle, car le solde créditeur du Trésor porte intérêts au profit de ce dernier, et tend, nous l'avons vu, à limiter la circulation productive des billets. C'est l'équivalent des envois d'or à titre onéreux que nous décrivions plus haut : c'est le prix d'un système monétaire inférieur.

Quand le développement de l'Afrique du Nord le permettra, l'or y pénétrera, y restera.

La mission spéciale de la Banque de l'Algérie sera alors terminée.

VII. — Conclusion. — Le système de banque algérien et l'Afrique du Nord.

Le Maroc, dit-on, a des ressources naturelles plus grandes que l'Algérie, mais son commerce extérieur n'atteint pas 15 millions. Celle-ci par contre, a une puissance d'échange qui dépasse 1,200 millions.

Cet énorme écart mesure l'importance de notre œuvre colonisatrice.

Imagine-t-on, derrière les chiffres des statistiques douanières, l'animation des efforts qui les font croître chaque année, l'extension des terres à blé, des vignobles à travers les jachères arabes? C'est à quoi se dépense l'activité de quelques milliers de colons?

Mais qu'elle serait vaine, si l'organisation du crédit ne leur permettait de trouver des capitaux pour les défrichements, des fonds de roulement pour les cultures!

Cette organisation, c'est la part des banques dans l'œuvre commune.

Si la politique des grands établissements de crédit est contestée en France, l'Algérie apprécie très haut l'activité et l'initiative de ses banques. Elles n'y sont point des gérances de dépôts, ni des comptoirs de titres.

Elles vivent de la colonisation; leurs chiffres d'affaires suivent ses progrès.

Ce sont les nouveaux colons qui accroissent leurs clientèles. Aussi les favorisent-elles; à vrai dire elles les commanditent.

Nulle part, sans doute, le crédit n'est plus accessible.

Pour elles donc, le problème n'est pas celui-ci : Comment utiliser l'afflux des épargnes? mais cet autre : où trouver les ressources corrélatives aux besoins?

C'est sa solution qui fait l'originalité du système algérien, que nous résumons, après l'avoir décrit.

Trois grandes banques, nous l'avons vu, opèrent en Algérie. Deux d'entre elles y emploient des capitaux importants, recueillis soit sur place, soit en France. Ces ressources propres leur assurent une précieuse autonomie; mais leur progression est assez lente : n'imposent-elles point une limite trop rigide à l'activité des affaires de crédit?

C'est le rôle de la Banque de l'Algérie de donner l'élasticité au système. Banque d'émission à faible capital, elle trouve ses ressources dans ses billets au porteur; ne subissant aucune obligation de couverture, elle monnaye les crédits qu'elle accorde. Elle a une clientèle directe, avec qui ses opérations sont très importantes. Mais elle réescompte aussi les portefeuilles des banques. Sa circulation fiduciaire est la principale monnaie algérienne; variant avec l'amplitude des affaires, elle est toujours complémentaire des capitaux apportés par les banques. C'est l'avance que l'Algérie se fait à elle-même.

Malheureusement, cette circulation n'a pas de valeur internationale : cela n'est point imputable d'ailleurs à un vice propre, mais à la situation de la balance algérienne toujours débitrice vis-à-vis de la métropole. Or grâce à un mécanisme curieux, entre créanciers fran-

çais et débiteurs algériens, les paiements se font en francs, au pair, comme si Algérie et France ne faisaient qu'un même pays. Par un artifice administratif, la Banque demeure seule débitrice vis-à-vis du Trésor, seul créancier. C'est précisément cette situation désavantageuse qui crée pour la Banque un *intérêt direct* à jouer le rôle modérateur qui convient à une banque d'émission. C'est dans la progression de sa dette vis-à-vis du Trésor qu'elle trouve les éléments d'appréciation pour déterminer le taux de l'escompte, dont le jeu proportionne l'approvisionnement des capitaux en Algérie au développement des affaires saines.

Voilà donc un système de banque, très vivant, qui s'est créé peu à peu, empiriquement, par adaptations successives.

S'il réussit bien en Algérie et Tunisie, ne conviendrait-il point au Maroc?

Les régimes politiques disparates de ces trois pays ne sont, au fond, que des modes différents d'administration. Il est très souhaitable qu'ils soient conservés.

Mais l'Afrique du Nord est une unité géographique : elle ne cessera de tendre vers l'unité économique et douanière. Tôt ou tard, elle deviendra une fédération coloniale, soumise à une unique direction supérieure.

L'Algérie y a été notre première « base ». C'est chez elle que nous avons commencé, il y a quatre-vingt-cinq ans, notre établissement africain. Aussi est-ce elle qui colonisera le Maroc : ce seront au moins ses hommes, leur expérience, leur technique qui y joueront le principal rôle.

Ses banques, le Crédit foncier et la Compagnie Algérienne, y ont tout naturellement étendu le réseau de leurs agences.

Elles apporteront à la mise en valeur du Maroc une précieuse coopération. Mais elles ne sauront obtenir, à elles seules, des résultats comparables à ceux de l'Algérie. Il leur faut l'appui d'une banque d'émission du type algérien, indépendante des capitaux européens, toujours prête à suppléer par sa circulation aux insuffisances des ressources des banques locales, tirant son autorité non seulement de son privilège mais de son expérience et de sa spécialisation dans les affaires africaines.

Pourquoi alors créer un institut nouveau? Pourquoi ne pas faire

franchir la frontière à la Banque de l'Algérie, toute prête, grâce à ses traditions, à son personnel, à ses rapports anciens avec les autres banques, à entreprendre cette tâche, ou plutôt à étendre la sienne?

Aux avantages de grande portée de cette politique de concentration, s'en joindraient d'autres qui pour être accessoires, seraient cependant appréciables.

Etablir entre le Maroc et la France, comme entre l'Algérie et la France, des rapports monétaires au pair, sans changes, ce serait donner aux relations commerciales avec la métropole une commodité et une sécurité qui seraient de véritables privilèges indirects. Cela balancerait, dans une certaine mesure, les inconvénients de l'égalité douanière internationale.

L'extension à toute l'Afrique du Nord d'un seul compte courant avec le Trésor simplifierait le service de la Trésorerie, en lui permettant d'utiliser partout où il en serait besoin, les disponibilités d'un unique solde créditeur.

Le Maroc n'est plus une table rase. Il a sa Banque d'État, qui jouit d'un privilège concédé par la Convention d'Algésiras.

Mais cette origine même de sa charte n'est-elle pas une cause de faiblesse?

Dans le Maroc, affranchi des tutelles ennemies, soumis sans réserve à la suzeraineté française, la suprématie financière doit-elle appartenir à un institut international.

La Banque d'État au Maroc, dans des temps difficiles, a rendu de grands services à l'influence française.

Est-elle adaptée aux conditions présentes?

Ce sont des problèmes dont la discussion serait actuellement prématurée.

J. Avenol.

LA DOCTRINE ÉCONOMIQUE DU PROF. A. WAGNER

Il n'y a, sans doute, point de science plus discutée aujourd'hui que l'Économie Politique. On en voit, à tout le moins, deux raisons, la première est que l'on tire de cette science, en tant que science appliquée, des conclusions pratiques qui affectent les intérêts particuliers des diverses collectivités humaines (états, nations, classes sociales, corporations professionnelles) et de chacune des personnes humaines prises à titre individuel, et que ces conclusions viennent, au nom de la science, soutenir ou menacer des situations acquises, proclamer légitimes ou non fondées, des réclamations ou des résistances économico-sociales. Mais l'Économie Politique est discutée aussi — il convient de le reconnaître — pour une cause plus objective : parce que les phénomènes qu'elle étudie sont d'une rare complexité, parce que chaque phénomène économique étant la résultante de causes aussi diverses et même opposées que nombreuses et enfin parce que la vie économique n'étant qu'une résultante des actions et des réactions de faits économiques et de faits sociaux presque innombrables, beaucoup tiennent l'objet des études de l'économie politique pour scientifiquement insaisissable. Parce que Hippocrate dit : « Oui », où Gallien dit : « Non », nie-t-on, cependant, qu'il existe une science médicale! Si l'économie politique, toute jeune qu'elle est, a déjà son histoire des variations, elle s'avance cependant de jour en jour dans les voies de la science d'un pas plus assuré.

Le scepticisme de la masse en cette matière eut pour cause principale que deux écoles d'économistes se sont affrontées depuis le milieu du XIXe siècle avec l'apparence d'un parti pris d'opposition absolu, et ont tenté, si l'on peut ainsi dire, de cristalliser la science économique autour de deux principes entièrement opposés. Il est démontré aujourd'hui que l'école libérale-individualiste et l'école socialiste ont eu l'une et l'autre le tort de faire des systématisations trop générales, de conduire leurs recherches dans un esprit de trop

grande et trop hâtive simplification, enfin celui d'avoir conclu par des formules trop rigides et trop absolues. C'est pourquoi ni l'un ni l'autre de ces systèmes ne peut être donné comme l'expression scientifique de l'économie politique.

L'insuffisance respective de chacun d'eux se démontre aisément, mais il est aisé, d'autre part, de prouver que chacun d'eux renferme une part de vérité scientifique. De là à conclure que la vérité en matière de science économique, doit résulter de la synthèse de ces deux systèmes, et que l'économie appliquée doit tenir une position d'équilibre entre le libéro-individualisme et le socialisme scientifique, il n'y a qu'un pas. Sismonde de Sismondi l'avait déjà franchi au milieu du XIXe siècle, mais c'est seulement de nos jours, et principalement en Allemagne, qu'en partant de ces prémisses on a construit un système économique nouveau coordonné. A dire vrai même, on en a construit plusieurs, mais ils ont tous de commun d'admettre en principe la légitimité d'une politique de législation sociale en faveur des classes pauvres et l'intervention de l'État dans le domaine économique.

Cette nouvelle doctrine économique a été baptisée d'un nom de fortune qui la définit assez mal, on l'appelle le socialisme de la chaire; mais, du moins, ce nom a-t-il l'avantage d'être un nom patronymique. C'est, en effet, des professeurs d'universités qui l'ont élaborée, parmi lesquels, au premier rang, le professeur d'Économie Politique de l'Université de Berlin, Adolf Wagner. Ses *Fondements de l'Économie Politique* donnent certainement la théorie la plus consistante avec elle-même et la mieux coordonnée de cette doctrine. Une traduction française en cinq volumes, dont le dernier a paru en 1914, vient de mettre cette œuvre magistrale à la portée de l'ensemble des économistes français et nous fournit l'occasion de donner ici un exposé critique de la doctrine qu'elle expose[1].

***

L'Économie Politique s'est, on le sait, organisée comme science au cours du XVIIIe siècle presque simultanément en France et en Angleterre. Une même atmosphère philosophique enveloppait alors

1. Les cinq volumes de cette traduction ont été édités de 1904 à 1914 par la maison Giard et Brière.

les milieux intellectuels de ces deux pays. Les esprits « éclairés » s'y abandonnaient à une foi aveugle aux « lois de la nature », en un « ordre naturel de la société » et aux effets naturellement bons de la liberté humaine. Sous cette inspiration les premiers économistes aboutirent à donner pour base à la science dont ils étaient les fondateurs, l'idée que la libre activité économique des individus était en harmonie avec l'intérêt économique général de la société : chacun en poursuivant librement son intérêt propre se trouvait agir dans le sens de l'intérêt collectif. Cette idée était incontestablement belle et séduisante dans sa simplicité grandiose, mais était-ce une idée scientifiquement juste? Si elle l'était, si cet optimisme reposait sur une base scientifique, il s'ensuivait logiquement que les lois économiques naturelles ne pouvaient donner naissance qu'à des résultats aussi heureux pour l'ensemble de la société que pour chaque homme en particulier. Adam Smith n'aurait eu qu'à pousser un peu plus à fonds son étude de la loi de la division du travail pour concevoir, à cet égard, des doutes fondés.

Malthus et Ricardo, en exposant leurs lois fameuses de la population et de la rente foncière, ont surabondamment démontré que l'idée fondamentale de l'individualisme libéral n'aboutissait pas, en tout état de cause, à des résultats favorables aux intérêts économiques de la société. Quarante ans ne s'étaient pas écoulés depuis l'apparition de *La Richesse des Nations*, que déjà l'on avait déduit de l'application intégrale des principes de la doctrine d'Adam Smith les prévisions les plus pessimistes pour l'avenir de la société humaine, à longue échéance, il est vrai. Fallait-il, pourtant, regarder si loin pour annoncer la faillite de l'individualisme libéral, alors qu'en France et en Angleterre la classe des ouvriers de l'industrie surmenés de travail et insuffisamment rétribués était déjà réduite à la plus misérable condition économique? Bastiat, vraiment, prenait bien son temps pour chanter, au milieu du XIXe siècle, sur le mode lyrique les « harmonies économiques! » Tous les économistes de l'école libérale individualiste ne niaient pas à ce point l'évidence et beaucoup soutenaient, non plus comme leurs devanciers, que tout était pour le mieux économique dans le meilleur des mondes, mais, modestement, que peut être dans le pire les choses se passaient, au demeurant, le moins mal possible.

Cependant l'opinion publique se refusait à prendre son parti, avec une aussi sereine philosophie, de la misère des masses. Il n'est pas naturel, en effet, à l'humanité de vivre dans la désespérance; quand elle constate un mal social, elle veut croire qu'il n'est que le symptôme d'une organisation passagèrement défectueuse, qu'une réforme sociale, toujours possible, peut radicalement guérir. L'école du socialisme scientifique est survenue pour donner au monde un regain d'espoir, par la critique qu'elle a faite du système économique libéral individualiste. Voici, en substance, son réquisitoire. « J'espère, a-t-elle dit aux « orthodoxes », que vous renoncerez à nous vanter désormais « les harmonies économiques ». Malthus et Ricardo ont démontré clairement l'irréductible antagonisme qui oppose les propriétaires fonciers à la masse des consommateurs, et le spectacle de la misère ouvrière que nous avons présentement sous les yeux, nous montre, d'une manière beaucoup plus saisissante encore, l'opposition d'intérêt qui existe entre la classe des capitalistes et celle des salariés. Oui, vous voulez m'interrompre; vous allez reconnaître ces oppositions d'intérêt et avouer que vous avez eu tort de croire en la bonté des « lois naturelles de l'économie politique », mais aussi vous allez maintenir que les misères sociales prédites par vous-mêmes et celles que nous constatons dès maintenant ne sont que les conséquences de « lois naturelles ». La nature, prenez-vous-en à la nature, la nature le veut ainsi. Quand Don Juan refusait d'épouser Elvire il invoquait de même le ciel! Non, mes maîtres, la nature n'est pas plus responsable de l'antagonisme des intérêts de classe dans la société actuelle que le ciel des lâches dérobades de Don Juan. La misère des ouvriers, l'enrichissement scandaleux des capitalistes et des entrepreneurs, l'appauvrissement progressif des masses, l'enrichissement progessif des propriétaires fonciers, ni les premiers ne sont, ni les seconds ne seront la conséquence inéluctable de prétendues lois économiques naturelles, mais seulement découlent ou découleront d'une certaine organisation juridico-économique qui admet, sans limite ni contrôle, l'application du droit de propriété privée aux moyens de production. Cette extension du droit de propriété privée n'est nullement de droit naturel; l'histoire est là pour nous apprendre que, dans tous les pays du monde, l'appropriation de la terre a d'abord été collective, et elle nous donne, d'autre part, des exemples

d'organisation collective de la production sous la direction de l'Etat. Eh bien! modifions notre organisation sociale présente, donnons à la collectivité seule le droit de posséder les capitaux de production et d'être seule à en disposer, nous verrons du coup l'égalité économique et sociale renaître et la justice, plus nécessaire que le pain — *ante panem justitia* — fleurir à jamais de par le monde. — A quoi l'école libérale individualiste a répliqué que mieux valait un régime d'inégalité économique favorisant l'accroissement général de la richesse, qu'un régime social d'égaux en médiocrité sinon en misère.

Le colloque entre libéraux individualistes et socialistes s'est poursuivi longtemps sur ce ton sans qu'aucun des deux partis abandonnât quoique ce fût de son point de vue particulier; les premiers pensaient uniquement aux progrès de la production dont, évidemment, la libre activité individuelle est le meilleur excitateur, et les seconds demeuraient obsédés par le désir de corriger les injustices d'une répartition manifestement déséquilibrée.

La thèse et l'antithèse étaient donc bien nettement posées, il ne restait plus qu'à élaborer, si cela était possible, une synthèse. C'est ce qu'a tenté le professeur Wagner, non pas d'une manière empirique, mais bien en édifiant une théorie économique nouvelle reposant sur une analyse plus complète et plus approfondie des divers éléments et des différents facteurs des problèmes fondamentaux de l'économie politique. Il a ainsi insinué entre le système libéral individualiste et le système du socialisme dit scientifique, un système économique de juste milieu et d'équilibre.

Le nouveau système repose sur l'idée fondamentale que, ni l'exercice de la libre activité individuelle dans le domaine économique, d'une part, ni le droit de propriété privée, d'autre part, ne sont des droits naturels, mais qu'ils sont seulement l'un et l'autre des créations du droit légal. Suivant le temps et le lieu, l'exercice de la liberté en matière économique et le droit de propriété privée se verront donc — et légitimement — plus ou moins étendus ou restreints, et cela en considération des besoins de la société dans l'état politique et l'état de civilisation où elle se trouve à ce moment. Aux libéraux individualistes qui s'écrient que la liberté économique et la propriété privée, son corollaire, sont les facteurs indispensables du progrès économico-social, aux collectivistes qui veulent mettre

aux mains de collectivités de contrainte et, plus particulièrement, aux mains de l'État, la propriété de tous les moyens de production, le socialisme de la chaire dit : Vous avez tort l'un et l'autre; — il ne s'agit point d'une question de principe, mais de questions d'espèce et de degré. L'intérêt économique général de la société réclame en certains cas et dans une certaine mesure la propriété privée des capitaux, cependant que le même intérêt veut aussi que certaines catégories de capitaux ou certains moyens de production appartiennent à la collectivité et qu'elle les exploite elle-même. En fait, d'après Wagner, présentement et pour une période de temps encore indéterminée et probablement fort longue, il convient de maintenir dans le domaine de la propriété privée la plupart des capitaux. C'est qu'à ses yeux l'école libérale individualiste a raison de considérer l'intérêt personnel comme le mobile le plus puissant de toute l'activité productrice de richesses. Mais, par ailleurs, elle a tort de ne pas admettre à côté de ce mobile principal d'autres éléments de motivation économique qui, les uns de nature égoïste, les autres désintéressés, concourent, en plus ou moins grand nombre, à exciter et à diriger l'activité économique des hommes. Par contre, le tort des socialistes est de paraître supposer que l'instauration du régime collectiviste modifierait de fond en comble la nature économique de l'homme, et ferait prédominer dans son âme les mobiles désintéressés sur le mobile de l'intérêt économique personnel.

Si la libre activité économique des individus, si le droit de propriété privée ne sont plus conçus comme base naturelle de l'économie politique, si ce ne sont là que des questions d'espèces et de degré, qui fixera les limites de la liberté économique individuelle, qui posera la borne entre le domaine de la propriété privée et celui de la propriété collective? Ce sera le droit économique positif; et ce droit, par le fait même, sera un des fondements de l'économie politique. Poursuivons avec Wagner le raisonnement : puisque la sphère et le contenu de la libre activité économique individuelle et de la propriété privée doivent raisonnablement varier suivant l'état de civilisation, puisque c'est à la coutume et à la loi positive de donner une base juridique à la liberté économique et à la propriété privée, il en découle que le cadre naturel de l'économie politique comme science appliquée correspond au domaine auquel s'étend

l'application de la loi, donc que ce cadre est la nation. Comme List, mais pour d'autres raisons, Wagner est tenant de « l'économie politique nationale ».

La première obligation de l'État, personnification juridique de la nation, étant de dire le droit pour faire régner l'ordre, il lui appartient de décréter par ses lois le droit économique du pays. Ce n'est pas là une petite affaire, car il doit avoir égard à une foule de considérations très diverses dont beaucoup ne laissent pas que d'être fort complexes, à n'en juger que par celles que Wagner donne à titre d'exemples seulement. L'État doit tenir compte de l'état de la technique (industrielle, agricole, commerciale), de l'état de la circulation monétaire et de l'organisation du crédit, du nombre total de la population et de son rapport avec les besoins de main-d'œuvre, de la proportion de population active et passive, de l'état de la répartition sociale des richesses, de la civilisation, des mœurs, des aspirations économiques et sociales de l'ensemble du peuple, de la mentalité et de l'intelligence moyenne des diverses classes.

Le but auquel doit tendre le droit économique positif d'une nation est de satisfaire au mieux l'intérêt bien compris de la collectivité nationale, d'atteindre à la plus grande somme possible de justice et d'égalité sociale, sans compromettre le progrès économique du pays. C'est là œuvre d'art plus que de science et où il est besoin, non d'esprit mathématique, mais d'esprit de finesse.

On ne s'attend pas, sans doute, à entendre classer les socialistes de la chaire parmi les économistes de l'économie pure. Quand on ne croit pas que les lois économiques aient la valeur absolue de lois mathématiques, quand on sent, aussi fortement que le professeur Wagner, à quel point les phénomènes économiques sont des phénomènes de relativité variable, on ne dit pas comme cet ancien économiste : je ne propose pas, j'expose, et on entend la science économique « au sens d'une économie sociale », on la considère comme une science d'application pratique analogue à la science médicale. La médecine est considérée comme une science bien qu'elle se propose de guérir les maladies humaines, et un médecin n'est pas tenu pour un bon médecin, bien que possédant à fond l'anatomie et doué d'un diagnostic infaillible, s'il se désintéresse de la thérapeutique ou l'applique mal.

La science économique est donc, d'après Wagner, avant tout une science appliquée et dont l'objet est le corps social de la nation.

***

Une science appliquée présuppose toujours une science pure et la connaissance de certaines lois; la médecine suppose la connaissance des lois de la biologie. Quelles lois économiques font, d'après Wagner, partie intégrante des fondements de l'économie politique? Ces lois — et elles sont peu nombreuses — sont d'ordre psychologique et se découvrent par l'analyse de la nature économique de l'homme. Comme tous les êtres vivants l'homme a des besoins qui exigent d'être satisfaits par le moyen de choses ou de services appropriés, et cette appropriation nécessaire ne se réalise que par l'activité même des hommes, autrement dit par le travail. D'autre part les besoins de l'homme se distinguent de ceux des autres êtres vivants en deux points : d'abord en ce que ses besoins ne sont pas uniquement des besoins physiologiques d'existence, mais qu'à côté de ceux-ci il éprouve des besoins supérieurs d'un autre ordre que l'on peut englober sous la dénomination générale de besoins de civilisation, — et, en second lieu, en ce que la nature psychologique de l'homme l'amène à ressentir des besoins nouveaux progressivement de plus en plus nombreux et à désirer satisfaire tous ses besoins, quels qu'ils soient, au moyen d'objets ou de services de qualité de plus en plus parfaite.

Si l'homme, de par sa nature économique, éprouve ainsi le désir impérieux de satisfaire beaucoup de besoins, le plus grand nombre possible des besoins qu'il ressent, une autre loi économico-psychologique le pousse à obtenir cette satisfaction aux prix du moindre effort. De ces deux lois de la psychologie économique une loi économico-sociale est spontanément née, celle de la division du travail qui, au cours des temps, s'est ensuite méthodiquement perfectionnée, et, d'effet devant cause à son tour, a, par la création de nouvelles richesses et l'offre de services nouveaux, suscité chez l'homme de nouveaux besoins.

C'est à l'énoncé de cette loi qu'Adam Smith doit la popularité de

sa renommée, c'est la seule loi, d'ailleurs, que Wagner reçoive des mains du père de l'économie politique sans lui faire subir aucune retouche, pour la raison qu'il ne résulte de cette loi aucun corollaire en faveur du système libéral individualiste. Adam Smith, en l'exprimant, a fait œuvre de science pure et non pas de chef d'école.

Tout autrement en va-t-il de sa théorie de la motivation économique! Du fait que l'homme éprouve le désir de satisfaire ses besoins et travaille à les satisfaire, comment peut-on légitimement en conclure que le mobile de l'intérêt économique personnel est *le seul* mobile de toute activité économique? Mais, à vrai dire, ce sont plutôt les successeurs d'Adam Smith, et en particulier Ricardo, qui ont cru à l'existence réelle de l'homo-œconomicus. Certains brasseurs d'affaires correspondent peut-être à cette définition, mais dans l'immense armée des producteurs ils ne sont que quelques rares unités. La crainte du châtiment, le sentiment de l'honneur, le plaisir de l'action, le sentiment du devoir doivent aussi prendre place, à côté de l'intérêt économique personnel, parmi les mobiles de l'action économique, car l'homme qui travaille et produit soit des objets soit des services, c'est non point un être abstrait, mais un être qu'agitent et que mènent tour à tour ou tout à la fois les passions les plus diverses, les plus basses comme les plus nobles, parfois aussi sa conscience et sa raison. A donner ainsi à la méthodologie économico-sociale une base psychologique plus large, on ruine d'un seul coup la séduisante simplification de la méthode « orthodoxe » et on contraint l'économiste à la tâche ardue de rechercher la motivation économique complexe de chaque groupe de producteurs dans un temps, une civilisation ou une situation économique particulière donnés, mais, du moins, on revient à la vérité et on rentre dans la vie réelle qui, après tout, ne s'analyse qu'en une multitude de cas et d'espèces. Wagner, d'ailleurs, admet que l'instinct économique personnel et la poursuite de la richesse forment le mobile directeur, de beaucoup le plus puissant, dans les milieux de la civilisation contemporaine la plus avancée. C'est même pour cette raison fondamentale qu'il s'oppose, de principe, à la généralisation du collectivisme.

Par contre il adopte de la notion de capital l'analyse donnée par les socialistes scientifiques, et distingue avec eux deux natures totalement différentes dans un seul et même bien, d'une part « une

catégorie purement économique, une provision de biens économiques provenant d'une production antérieure et pouvant servir de moyens techniques pour la production de nouveaux biens », et, d'autre part, « un capital dans le sens historico-juridique, qui est cette partie du patrimoine en biens mobiliers que possède une personne et dont elle tire un revenu ». La nature économique du capital est due à la force virtuelle de production que renferme la chose apte à servir de moyen technique pour produire la richesse, alors que la nature rentable du capital résulte d'un régime juridique qui permet au propriétaire de la chose de la bailler à rente. « La notion du capital considéré en lui-même, sa compréhension et son contenu sont donc essentiellement dépendants de la législation sur la propriété des personnes et des biens », par conséquent l'ordre économique n'est pas la résultante d'un certain ordre naturel, et le droit économique doit être compté au nombre des facteurs des phénomènes qu'étudie l'économie politique.

***

Que la nation ou l'état soit le cadre naturel des études d'ensemble de l'économie politique, cela, nous l'avons déjà dit, est la conclusion logique de cette constatation fondamentale ; il n'en résulte pas, cependant, la négation de l'existence d'autres économies d'un cadre moins étendu ou d'un cadre plus large que celui de la nation ou de l'état. « L'économie en général » n'est point, en effet, une pure abstraction, et se trouve réalisée concrètement dans tout « ensemble de facultés de travail se donnant comme but la constitution et l'emploi continuels de biens pour la satisfaction des besoins, et agissant méthodiquement selon le principe économique dans un cercle humain de besoins et de satisfactions qui est fermé ou que l'on considère comme l'étant ».

L'école libérale individualiste, sauf cependant Adam Smith lui-même, sans nier le fait de l'existence des économies nationales, en méconnaissait le fondement scientifique et juridiquement légitime. Elle avait adopté pour devise la phrase fameuse de Turgot : Celui qui n'oublie pas qu'il y a des pays et des frontières n'étudiera jamais bien une question d'économie politique. La différence géographique

des pays, les différences de coutumes, de mœurs, de droit des peuples, leurs oppositions d'intérêts sont pourtant des faits, des réalités évidentes et concrètes. Les premiers économistes ne voyaient là que des facteurs de discordes et de guerres, qui devaient s'évanouir si les hommes laissaient libre jeu aux lois économiques naturelles; ils postulaient ainsi l'économie mondiale comme cadre de l'activité des économies privées, et considéraient ces dernières comme les seuls facteurs naturels d'activité économique et par conséquent comme seul objet d'études économiques scientifiques.

Du jour où il est reconnu qu'en l'absence d'un droit économique positif les phénomènes économiques mènent à la victoire brutale et impitoyable des forts sur les faibles, on cesse de croire à de prétendues lois naturelles de l'économie politique, on prend en considération la géographie, l'histoire, le droit, la civilisation, les intérêts du corps politique et social défenseur né de l'ordre et des intérêts des nationaux, l'on introduit dans l'économie politique le concept de l'économie nationale et on donne le pas à cette économie sur les économies privées. C'est à List qu'appartient l'honneur d'avoir élaboré méthodiquement le système de l'économie nationale, mais il n'avait pas recherché les rapports de cette économie avec les économies privées; l'étude de ces rapports est l'œuvre propre de Wagner.

La vie de l'économie individuelle dans l'économie nationale présente deux aspects, elle a un côté actif et un côté passif. Par leur activité les économies particulières produisent les biens et les font circuler, cependant que sous l'action de causes qui ne proviennent pas de l'action de ces économies mais qui découlent, soit de découvertes scientifiques techniques, soit du jeu des phénomènes économiques collectifs, les qualités des biens augmentent ou diminuent. Ainsi les économies particulières s'enrichissent ou s'appauvrissent, non uniquement en raison de l'accroissement ou de la diminution de la quantité ou de la qualité de leur activité propre, mais en raison aussi de l'activité de toutes les autres activités particulières et de celle des différentes économies collectives Ces causes sociales d'enrichissement ou d'appauvrissement des économies particulières, Wagner les englobe sous la dénomination de « conjoncture », et y insiste avec autant de force que de raison. La conjoncture joue, en effet, dans le domaine des problèmes économiques un rôle chaque

jour grandissant, parce que les découvertes scientifiques techniques se multiplient et que les phénomènes sociaux de masses agissent avec une intensité croissante, par quoi les situations acquises des économies particulières se trouvent bouleversées en bien ou en mal, sans mérite ou démérite des individus qui en profitent ou qui en souffrent. Il y a là, en soi, une injustice criante contre laquelle les âmes droites en appellent à la morale — hélas impuissante! — et les socialistes au collectivisme. Wagner s'accorde, en théorie, avec les collectivistes, et déclare nettement « qu'il faut remplacer l'économie privée par l'économie commune, surtout de l'état », mais ajoute-t-il, « dans la mesure où l'économie et la technique le permettent, et où, au point de vue socio-politique, cela n'est point nuisible ». Cette restriction diminue singulièrement, en pratique, la portée de sa concession de principe à la théorie collectiviste, mais ne l'annihile pas cependant, et c'est bien de l'étude approfondie des phénomènes de conjoncture qu'il tire la base théorique de son collectivisme fragmentaire et la justification de la réglementation étatiste de l'économie privée.

La justice sociale, tel est le but idéal que Wagner assigne aux recherches pratiques de l'économie politique. Or la grande injustice sociale, l'injustice fondamentale, peut-on dire, de notre société moderne, c'est que le revenu individuel d'un certain nombre de personnes est supérieur au produit économique de leur activité. Wagner voit là un résultat manifeste de la conjoncture, aussi conclut-il que « ce qu'il y a toujours, après tout, de mieux à faire est de restreindre l'influence de la conjoncture et de ses vicissitudes. »

*
* *

Ces observations préliminaires une fois bien établies et le but pratique de l'économie politique ainsi nettement déterminé, il s'agit maintenant de donner aux études d'économie nationale leur base directe et concrète. Cette base solide consistera dans la théorie écomique de la population. Une société humaine formant une nation est, avant tout, un certain état de population, un nombre donné de personnes qui produisent, se répartissent et consomment des biens. La théorie de la population découlera de l'intérêt économique de la

production et de la répartition, eu égard à la grandeur et à la combinaison de la population comme aussi aux changements qui s'y produisent. « Toutes les questions de l'organisation et de la législation économique et, par conséquent aussi, et surtout, celles de la répartition foncière et du capital, ainsi que du revenu et du patrimoine doivent être traitées du point de vue de la population. » L'étude économique de la population roule sur un point essentiel, à savoir l'antagonisme des intérêts en ce qui concerne la grandeur d'une population et son augmentation, lorsqu'on les considère alternativement du point de vue de la production et de celui de la répartition.

L'intérêt théorique de la production est qu'une population nombreuse et grandissante vienne fournir une main-d'œuvre abondante à de bas salaires, alors que, pour l'amélioration de la répartition, on ne peut souhaiter qu'une population qui, suivant l'expression célèbre de Malthus, « ne presse pas sur les subsistances ». Suivant le temps et le lieu l'idéal sera donc un accroissement lent de population, ou le maintien au niveau atteint, parfois, une décroissance. Oui, voire parfois une décroissance; le professeur Wagner n'a rien de commun avec l'école populationniste, et il estime que Malthus, malgré toutes les critiques que l'on peut légitimement adresser à l'énoncé de sa loi de la population, « a, en somme, essentiellement raison », et que l'accroissement naturel du genre humain est plus rapide que celui des subsistances. Cela reste vrai, d'après lui, même dans les pays les plus civilisés, parce que, dit-il, il est légitime de considérer les besoins de civilisation comme méritant satisfaction aussi bien que les besoins élémentaires. Le fait que dans le système de l'économie nationale ces derniers besoins reçoivent, au moyen de mesures législatives et administratives, la satisfaction à laquelle ils ont droit, et que le paupérisme y est contenu dans de plus étroites limites par l'intervention effective de la société, ce double fait fournit encore une justification de ce système.

Logique avec lui-même le professeur Wagner, remettant à plus tard l'étude de la production, fait suivre immédiatement la théorie économique de la population de l'étude *conjointe* des besoins et du problème de la répartition. Voilà de quoi bien faire rire les « orthodoxes ». Mettre ainsi la charrue devant les bœufs! qui ne voit,

cependant, que l'ordre de la division classique de l'économie politique en quatre parties où la production vient en premier lieu, pour noble et imposant qu'il soit, n'en est pas moins un ordre arbitraire. Sa prétendue logique rationnelle n'est que le reflet d'une conception simpliste. Une bonne analyse des phénomènes économiques nous démontre qu'en réalité la production et la répartition s'influencent mutuellement et se conditionnent réciproquement; nous constatons sans beaucoup de peine l'influence, qu'en passant par la consommation, la répartition a sur la production, comment elle la dirige et la commande. Il est donc scientifiquement légitime d'étudier le problème de la répartition eu égard aux besoins légitimes de la masse des individus dans un état donné de civilisation, avant d'aborder celui de la production[1].

Cet ordre s'impose, d'autre part, impérativement à ceux qui, comme Wagner, entendent l'économie politique « au sens d'une économie sociale » et lui donnent pour but l'établissement d'un système économique, où tous les individus ont droit à l'existence, le plus grand nombre à l'aisance, et les riches qui ont acquis légitimement leur fortune sans profits de conjoncture droit à leurs richesses. L'économie nationale à l'intérieure de laquelle ce triple but est poursuivi consciemment, est « un produit d'art », aussi doit-on reconnaître que l'organisation économique nationale est, à un certain point de vue, une organisation artificielle.

Toute économie nationale est la résultante de trois sortes de systèmes économiques, chacun caractérisé par un principe différent, principe économique privé, principe économique collectif, principe caritatif. La distinction entre ces trois principes est d'ordre psychologique, elle se ramène à la diversité des mobiles qui déterminent l'activité économique. L'économie privée est gouvernée par le principe de l'avantage économique personnel, la libre concurrence est sa règle sociale, sa forme juridique le contrat et son résultat, enfin, le prix de concurrence établi dans le contrat. L'économie collective, au contraire, est motivée par la croyance en la valeur

1. Cela a, tout le moins, l'avantage de montrer que l'on sait que les richesses sont faites pour être consommées par les hommes. Dans la conception chrématistique de l'économie politique on paraît plutôt disposé à croire que les hommes sont faits pour consommer la richesse. Ainsi Harpagon ne savait plus s'il faut manger pour vivre ou vivre pour manger.

sociale de certaines fins collectives pour l'organisation d'une société économique idéale, et, le plus souvent qu'elle le peut, elle opère par voie de contrainte. L'économie caritative, à la différence des deux autres, a un mobile d'action extraéconomique, la morale de la charité qui nous fait rechercher le bien d'autrui. Ces trois systèmes se combinent différemment dans chaque économie nationale, suivant et l'état général de civilisation et l'état de la technique, et à chaque différente combinaison de ces systèmes correspond un stade différent de l'économie nationale. D'ailleurs ils nous est permis aujourd'hui d'affirmer l'existence de la loi suivante d'évolution des économies nationales, à savoir, que les progrès de la technique et de l'économie tendent de plus en plus — et vraisemblablement tendront de plus en plus — à étendre le domaine du système économique collectif aux dépens du système économique privé.

C'est là, en vérité, une heureuse tendance car le système de la libre concurrence est bien loin de ne donner que des résultats socialement favorables. Ce système n'est donc, à tout prendre, qu'un pis aller. Il s'en faut contenter cependant, dans la majorité des cas, car dans l'état présent de la technique et de l'organisation économique, beaucoup de besoins ne peuvent recevoir satisfaction que de la libre initiative des économies privées. L'État, en effet, n'est pas à même de faire acte d'initiative dans le domaine immense de la production, à coup sûr il y perdrait et ce qu'il perdrait ce serait cette part de la fortune sociale prélevée par voie d'imposition. L'État, ne l'oublions pas, est une économie collective de contrainte et la contrainte sociale ne se justifie que par l'utilité sociale rigoureusement prouvée. L'Etat n'a le droit d'enlever aux économies privées une partie de leurs ressources en revenus ou en capitaux, que lorsqu'il est parfaitement démontré que, dans l'intérêt social, il en fera un meilleur usage que ne pourraient le faire les individus sur lesquels ces capitaux ou ces revenus sont prélevés.

Nous voici donc amenés à examiner, du point de vue économico-social les « fins et services » de l'État. Quels sont-ils? Wagner n'a à ce sujet aucune idée préconçue. « On ne peut établir définitivement, dit-il, ni *a priori* ni *a posteriori*, quel service particulier est du ressort de l'État ni quel service n'en doit pas être. » Par conséquent on ne peut déclarer par principe que l'activité de l'État doit s'étendre

en pratique, sans discernement, aux dépens de l'activité économique privée ou de l'activité des autres économies collectives, pas plus, d'ailleurs, que l'on ne peut l'imiter théoriquement cette activité à un but de protection légale des droits juridiques des particuliers. Le rôle économico-social de l'État se détermine en chaque pays par l'étude concrète de questions d'espèces. Mais « l'histoire des peuples civilisés en progrès » nous permet de croire à l'existence de deux lois d'évolution de l'activité de l'État : L'activité de l'État tend à s'accroître chez les peuples civilisés en progrès ; telle est la première loi. Et voici la seconde : Dans la manière dont l'État déploie son activité dans l'économie nationale, le principe préventif tend à se substituer au principe répressif.

Si, comme il a été dit plus haut, on ne peut établir définitivement, ni *a priori* ni *a posteriori*, quel service particulier est du ressort de l'État, ni quel service n'en doit pas être, du moins, d'une part, pouvons-nous dire quelles sont les fins organiques proprement dites de l'État et l'expérience nous permet, d'autre part, de déduire les conditions qui doivent exister pour que — généralement parlant — il paraisse convenable de substituer l'activité de l'État à celle des autres économies privées ou collectives, libres ou de contrainte. Les fins organiques proprement dites de l'économie d'État sont : d'un côté le droit, de l'autre la civilisation et le bien-être. A vrai dire, ces deux fins apparaissent parfois réunies dans un même service administratif chargé de les réaliser (institutions sanitaires par exemple), et elles sont d'ailleurs l'une et l'autre l'émanation du devoir moral de l'État considéré comme la forme suprême des collectivités humaines ; mais la distinction des deux fins s'impose pour l'étude de l'État du point de vue de l'économie nationale, et la seconde seule doit retenir notre attention.

La fin de l'État, dite de civilisation et de bien-être, consiste à *aider* les nationaux à atteindre leurs fins, c'est-à-dire à faciliter l'accès aux bienfaits de la civilisation d'une partie toujours plus considérable de la population.

Existe-t-il un critérium d'après lequel l'État puisse, à coup sûr, créer ou prendre à sa charge tel ou tel service propre à aider le progrès de la civilisation ou à propager le bien-être? Non, mais il y a présomption en faveur de l'activité de l'État quand se présentent les

conditions suivantes : 1° Quand la plus longue durée et la plus grande extension possibles sont des conditions nécessaires pour que le service considéré donne des résultats satisfaisants; — 2° quand la nature du service réclame une direction exclusive, c'est-à-dire quand il s'agit d'un service qui se résout forcément en un monopole, soit de fait soit légal, et que l'État ne pourrait pas aisément contrôler le monopole s'il restait aux mains d'une économie privée; 3° quand, enfin, un service destiné à satisfaire certains genres de besoins présente réunies trois conditions : d'abord, lorsqu'une fois constitué tout le monde sans exception doit pouvoir en user; lorsqu'en second lieu son coût ne croît pas en proportion du développement de son usage; et lorsqu'enfin on ne peut mesurer exactement la valeur des avantages qu'il rend aux consommateurs. Le service postal, télégraphique et téléphonique peut, semble-t-il, passer pour un bon exemple de cette sorte de service.

Mais, encore une fois, même quand ces conditions sont remplies, il n'y a là qu'une « présomption » en faveur de la socialisation ou de la nationalisation du service, et non une raison suffisante par elle-même pour enlever ce service, *hic et nunc*, aux autres économies de production.

Tout féru qu'il soit de l'économie nationale et de l'économie sociale, le professeur Wagner ne méconnaît pas les graves dangers que présenterait une application intempestive et inconsidérée de son système : il est un idéaliste, mais non point un idéologue, et c'est là, justement, la raison pour laquelle il consacre la seconde partie de ses *Fondement de l'Économie Politique* à une étude critique, singulièrement pénétrante, des rapports de l'Économie et du Droit.

***

Jusqu'à présent, prétend Wagner — et avec raison —, une théorie soutenable du droit économique général au point de vue de l'économie nationale nous manque encore; elle nous manque notamment en ce qui concerne le droit de circulation, base juridique de l'économie nationale moderne et surtout du système économique privé que renferme l'économie nationale.

C'est bien, en effet, d'une théorie « à établir » qu'il s'agit, car, en

vérité, « il est inadmissible de continuer à accueillir dans l'économie politique le droit actuellement en vigueur sur l'état des personnes, sur la constitution de la propriété, comme un fait donné qui n'a pas besoin de plus longue explication ».

Les raisons ne manquent pas qui démontrent cette inadmissibilité. Contentons-nous de mentionner les plus évidentes : « la grande variabilité de ce droit et de ces institutions dans l'histoire, suivant les époques et les pays » et « la relation directe de cette variabilité avec l'évolution économique ».

Les premiers économistes ont mis à la base de leurs doctrines, comme postulats de droit naturel, la propriété privée. Méthode détestable, antiscientifique! Du point de vue de l'économie politique, la liberté individuelle et la propriété privée ne sont pas des postulats mais bien des problèmes. Nous devons donc nous demander deux choses : d'abord, quelles sont les conditions de la vie économique sociale telle qu'elle est comprise dans la notion de l'économie nationale, et, en second lieu, comment, eu égard à ces conditions, doivent être réglés la liberté de l'individu, l'organisation de la propriété et le droit des contrats.

La manière dont on peut disposer et dont en réalité on dispose des biens matériels, du travail et des agents naturels pour la production, la répartition et la consommation des richesses, est établie par la coutume et par le droit positif. Voilà un fait d'expérience constante. Comment pourrions-nous donc ne pas le considérer comme un facteur économique, tout aussi bien que les facteurs économiques, seuls pris en considération par les premiers économistes? L'étude de l'économie politique amène à constater partout et toujours l'existence « d'un système de rapports étroits de réciprocité entre la technique, l'économie, les facteurs psychologiques, la coutume et le droit ».

Le droit économique des peuples modernes civilisés comporte la liberté économique illimitée — ou presque — des individus, et une application très étendue du droit de propriété privée. Ce droit traditionnel concède trop au principe individuel, et Wagner en propose la réforme en vue d'arriver à « un compromis nécessaire entre le principe individuel et le principe social ».

Ce compromis ne sera possible, tout nécessaire qu'il soit, qu'autant

que les conditions de son application seront pratiques. Le problème ne laisse pas que d'être d'une solution difficile pour ce qui concerne la liberté individuelle. Si, parmi « les droits sociaux de liberté », les droits d'émigration et d'immigration doivent être traités suivant leur degré d'utilité ou de nocivité du point de vue de l'intérêt national, est-il vraiment possible de « combattre énergiquement les inconvénients qui peuvent résulter d'une formule individualiste » des trois autres droits sociaux de liberté, droit de mariage, droit de migration intérieure et droit de voyage, sans empiéter injurieusement sur le droit légitime de chaque personnalité humaine à la libre existence? Tout imprégné qu'il soit de l'esprit du caporalisme prussien qui tient l'individu, non pour un être sujet de droits, mais pour une molécule de la collectivité nationale et pas davantage, le professeur Wagner est retenu, par quelque sentiment de pudeur, sans doute, d'indiquer des moyens propres à empêcher l'abus de ces droits. Son embarras peut aussi provenir de l'impossibilité d'en imaginer qui soient à la fois acceptables et pratiques.

Si l'exercice sans limitation juridique ni contrôle social de la liberté individuelle lui paraît inadmissible, l'organisation présente du droit de propriété privée lui semble, naturellement, encore beaucoup plus défectueuse. Cette organisation n'est point du tout, comme l'économie libérale individualiste semble le supposer, de droit naturel, « elle est un phénomène historique, même de date récente ». D'ailleurs les socialistes qui déclarent la propriété privée illégitime en soi ont tort tout aussi bien. Rechercher si la propriété privée est légitime ou illégitime *in abstracto* c'est vouloir résoudre un problème insoluble. La question doit être posée autrement : il faut répartir les richesses qui sont l'objet concret du droit de propriété en catégories, « d'après les buts et d'après les objets », et s'appuyer pour justifier cette division sur deux principes « essentiels », d'une part sur la distinction en patrimoine de consommation et en patrimoine productif et, d'autre part, sur la distinction en propriété mobilière, et en propriété immobilière. On arrive, en combinant ces deux éléments, à constater une grande diversité dans les éléments qui constituent la propriété privée. Ces mêmes éléments peuvent, d'ailleurs, théoriquement, constituer aussi bien la propriété collective ou sociale. Les limites du droit de la société et des particuliers sur les

différentes catégories de propriété doivent, raisonnablement, varier d'après le degré de la civilisation économique; il appartient donc à la société de déterminer, en tenant compte, à la fois de la justice et des besoins sociaux, « le contenu et les limites du droit de propriété privée ». La propriété privée a pour base la loi, et doit se définir « la forme la plus élevée que puisse accorder la loi à la souveraineté juridique d'une personne sur les biens extérieurs ». Cette souveraineté juridique contient cinq droits : le droit d'usage, le droit contractuel, le droit de donation, le droit de succession et le droit d'accumulation. Le droit de propriété pur et simple exprime la somme de ces cinq droits.

Cela étant établi, quelle doit être « la sphère » de la propriété privée, ou, en d'autres termes, quels biens économiques doivent être compris dans le domaine de la propriété privée? La question ne se pose sérieusement et n'est controversée qu'en ce qui concerne les moyens de production, mais, précisément, la question de savoir qui de la collectivité ou des particuliers doit disposer de la propriété des moyens de production est l'objet capital des discussions de l'économie politique contemporaine.

La propriété privée des moyens matériels de production est-elle nécessaire, est-elle utile? Et, pour commencer, est-ce que le capital lui-même est nécessaire? Comme catégorie purement économique, il l'est sans aucun conteste; mais comme « catégorie historico-juridique, c'est-à-dire en tant que « fonds destiné à fournir une rente », il ne l'est que dans la mesure où les particuliers en tirent un meilleur parti que, dans l'intérêt de la société, la société ne le ferait elle-même. S'il est démontré « péremptoirement » que, dans un sytème de production réduit uniquement au collectivisme, la production du capital considéré comme provision de moyens de production serait plus abondante et mieux dirigée qu'en demeurant dans le domaine de la propriété privée, la propriété privée du capital doit être abolie, sinon non. Les socialistes n'ont pas fait cette démonstration péremptoire; et nous constatons d'autre part, que le capital privé développe singulièrement l'épargne qui amène une augmentation rapide du capital catégorie économique. La conclusion s'impose donc « qu'à tout prendre » le capital privé est utile au progrès de la production économique, et qu'il est nécessaire « de constituer en très grande partie le

capital national sous la forme juridique du capital privé ». Seulement l'État a le devoir de contrôler l'usage que les particuliers font de leur droit de tirer une rente du capital qu'ils possèdent, il a celui de les empêcher d'abuser de ce droit, et conséquemment, enfin, d'appliquer une législation sociale « raisonnable » pour protéger les ouvriers et les consommateurs.

Wagner examine le problème de la propriété foncière privée. Bien que moyen de production aussi bien que le capital mobilier fixe ou circulant, la terre s'en distingue, cependant, radicalement, en ce qu'elle n'est pas comme lui un pur résultat du travail de l'homme.

La terre a préexisté à l'homme et l'histoire nous apprend qu'en tous pays, à l'origine de la civilisation, elle était propriété collective. Sont-ce là des raisons suffisantes pour déclarer qu'elle n'a pu devenir objet de propriété privée que par un abus de la force ? Discuter de la légitimité ou de l'illégitimité de la propriété foncière privée en soi n'est pas un procédé plus scientifique que de discuter de la légitimité ou de l'illégitimité de la propriété privée *in abstracto*. Il y a terre et terre, et il convient de « distinguer les diverses catégories établies dans la propriété foncière d'après le but économique du sol ». Encore cela ne suffit pas et il convient, pour chacune des catégories, de considérer le temps, le lieu et toutes les circonstances, avant de décider pour ou contre le droit de propriété privée de chaque catégorie.

De quelque catégorie de sol qu'il s'agisse, la question du maintien ou de l'abolition de la propriété foncière privée doit s'envisager successivement de deux points de vue différents, le point de vue de la répartition et celui de la production. Laissons le passé, ne nous occupons que de l'époque présente et seulement même en ce qui concerne les pays civilisés en progrès. Nous devons considérer séparément la propriété foncière rurale agricole (terres arables et pâturages), la propriété foncière urbaine, les terrains miniers, les terrains forestiers [1].

Le droit à la propriété privée des forêts et à l'exercice de ce droit

1. Wagner s'occupe aussi de la propriété foncière des « terrains routiers », mais on ne s'attend pas qu'en une matière déjà décidée contre la propriété privée par l'économie classique un socialiste de la chaire puisse apporter des vues nouvelles.

nous fournit un bon exemple d'un cas où l'intérêt privé et l'intérêt collectif sont souvent en désaccord. L'intérêt du propriétaire particulier d'une forêt est de l'exploiter ou de l'affermer à un tiers qui l'exploitera; de l'une ou de l'autre manière il s'efforce de tirer de sa forêt le plus grand revenu possible en argent. Que la déforestation lui soit personnellement plus avantageuse que la conservation de sa forêt et son exploitation rationnelle — pour quelque cause d'ailleurs que ce soit — et la forêt disparaîtra. Or une déforestation intempestive peut être pour un pays une calamité économique et sociale; en tout cas, une exploitation non méthodique ni scientifiquement conduite des produits forestiers est un gaspillage dont les conséquences peuvent, à la longue, devenir très graves, car les produits forestiers comptent au nombre des plus importantes richesses de l'économie nationale. Si, dans les pays d'Europe l'exclusion des forêts du domaine de la propriété privée ne s'impose pas universellement en principe, il y a lieu cependant de conserver et même d'étendre les forêts publiques. « La propriété collective de la forêt, représentée par la propriété de l'État, garantit l'intérêt général et l'intérêt spécial de la production. » L'intérêt économique de la répartition plaide aussi contre la propriété privée des forêts, parce que dans la valeur des produits forestiers il entre pour partie une rente et une rente qui a une tendance à la hausse chez les peuples en voie de progrès.

Les terrains miniers forment une catégorie de biens fonciers d'un genre tout à fait particulier; leur valeur générale ne provient pas de leur emplacement, ni de leur étendue superficielle [1], mais de la nature et de la richesse des minéraux qu'ils contiennent. Là ce n'est pas, à vrai dire, le terrain que l'on doit prendre en considération, mais le gîte et les filons de minerai. L'intérêt économique national réclame qu'ils soient exploités suivant les meilleurs procédés techniques avec la plus grande habileté économique, car ils fournissent à la société une très grande part des matières premières de l'industrie, et, à la différence des produits de l'agriculture, leurs produits s'épuisent progressivement et disparaissent par l'exploitation même. Ce sont des trésors enfouis par la nature dans les entrailles de la

1. Il va de soi néanmoins que la situation de la mine peut faire bénéficier ses propriétaires d'une rente de situation.

terre, qui ne deviennent susceptibles d'appropriation que du jour où ils sont découverts. A compter de ce jour qui doit en être propriétaire? Serait-ce le propriétaire de la superficie? Pourquoi la loi lui conférerait-elle ce privilège? Avec juste raison le droit des principales nations civilisées prend bien soin de déclarer que le droit de propriété foncière ne s'étend pas à la propriété des richesses naturelles qui peuvent se trouver dans le sous-sol. Ces richesses une fois découvertes doivent faire partie et en réalité font partie du domaine public de l'État. Une fois que les mines y sont ainsi entrées, y doivent-elles demeurer? Oui, si l'intérêt de l'économie nationale exige qu'elles ne soient pas mises immédiatement en état d'exploitation, mais qu'elles demeurent en réserve. Si cet intérêt demande, au contraire, leur mise en exploitation, alors la question de propriété en ce qui les concerne devra se décider uniquement eu égard au meilleur mode de mise en valeur de ces mines du point de vue économico-social et, alors, suivant les circonstances spéciales de chaque cas concret, l'État gardera la propriété en exploitant lui-même, ou il gardera la propriété mais cédera le droit d'exploitation, ou s'il le faut, — mais cela est peu probable, — il devra céder avec le droit d'exploitation la propriété même.

Terrains routiers, forestiers, miniers, quelle que soit leur importance économique, sociale et nationale, ne forment cependant qu'une portion minime de l'ensemble de la propriété foncière, dont les deux principales catégories sont la propriété rurale et la propriété urbaine. Wagner ne considère point comme opportun de socialiser la première. Le phénomène de la « rent » ne lui paraît avoir qu'une portée restreinte touchant l'ensemble du problème de la propriété rurale qui présente aussi, à ses yeux, un côté social et un côté politique. Il conclut, sans restriction aucune, en faveur de la petite et de la moyenne propriété foncière rurale privée, que le propriétaire en soit ou non l'exploitant. La grande même lui paraît « respectable », si les grands propriétaires ruraux gèrent bien leurs domaines et « remplissent les devoirs sociaux que la société est en droit d'attendre d'eux ».

Mais en ce qui concerne la propriété foncière urbaine, maisons et terrains à bâtir, Wagner a une tout autre attitude. Aucun intérêt politique ou social n'intervient ici pour justifier l'existence de la

propriété privée, et la question doit être envisagée du seul point de vue économique. Or ici la *conjoncture* joue un rôle capital et donne lieu souvent à des enrichissements rapides et non mérités au profit des propriétaires privés. Le phénomène de la « rent » donne lieu dans les villes et dans leurs faubourgs à des *unearned increments* injustes et scandaleux. Par un impôt sur les plus-values foncières urbaines l'État est en droit d'enrayer des enrichissements privés illégitimes en attendant le moment où, plus tard, dans un avenir encore éloigné sans doute, il pourra transformer par voie d'expropriation cette catégorie de propriété foncière en propriété collective.

Rien peut-être ne montre mieux la position médiane du système wagnérien que de voir justifier, d'une part, le droit de propriété foncière privée en ce qui concerne le sol rural par des arguments inspirés d'Arthur Young ou empruntés à Le Play, en même temps que, d'autre part, la propriété foncière urbaine privée est menacée de confiscation au profit de la société par l'emploi de la *single tax* d'Henry George ou de quelque autre procédé devant entraîner le même résultat.

***

Cependant le système wagnérien dans son ensemble se tient et est cohérent, car, dans ce système, si la propriété privée est admise, elle ne l'est que parce que l'intérêt collectif l'exige et elle n'est considérée comme légitime que dans la mesure de cet intérêt.

L'intérêt de la nation, cadre fixe et normal de la collectivité sociale pratiquement considérée, voilà donc, suivant Wagner, la norme et la mesure auxquelles tous les problèmes économiques doivent être ramenés. Cet intérêt doit être poursuivi d'une manière positive et non abstraite et idéologique, c'est pourquoi justement Wagner trace à l'économie politique cette voie nouvelle à mi-chemin entre l'individualisme et le collectivisme : le premier a le tort de croire que partout, toujours et en tout, l'intérêt de l'individu et de la société sont en accord naturel : ayant découvert sur certains points et dans une certaine mesure des désharmonies entre l'intérêt de l'individu et celui de la société et ayant constaté que l'intérêt supérieur de la société avait dans ces cas succombé, le socialisme ne veut plus de la

libre activité économique de l'individu et prétend lui enlever l'instrument indispensable de cette activité, la propriété privée des moyens de production. Dans la thèse individualiste le postulat est erroné, car l'examen des faits économiques le contredit; dans le raisonnement socialiste, la conclusion n'est pas fondée légitimement, car l'intérêt de l'individu n'est pas partout, toujours et en tout contraire aux intérêts de la société. Il n'y a d'absolu ici-bas que l'obligation morale de poursuivre le règne de la justice. Il n'est pas permis à l'individu de faire tort à la collectivité, ni à la collectivité de faire tort à l'individu, et, comme le dit l'adage romain, c'est souvent commettre une injustice que de pousser jusqu'à ses dernières conséquences logiques l'usage de son droit. Il semble que Wagner ait quelque sentiment que son principe de l'utilité collective comme norme et base de la propriété privée laisse à désirer du point de vue supérieur de la justice morale, mais il en prend son parti faute de mieux. En a-t-il le droit cependant, et est-il vraiment permis à qui entend l'économie politique « au sens d'une science sociale » de faire abstraction de la morale? Cela est pour le moins douteux, et Henry George pensait différemment. Son système avait pour but de distinguer ce qui, en droit naturel, est la propriété légitime de la société de ce qui est, en droit naturel, la propriété légitime de l'individu : à la société la terre, à chaque individu le fruit, tout le fruit de son travail. La distinction était, il est vrai, trop simpliste, et Wagner l'a prouvé en démontrant que l'intérêt de la société demandait que certaines catégories de propriété foncière soient comprises dans le domaine de la propriété privée. Acceptons donc provisoirement le critérium de l'utilité sociale comme base de l'organisation économico-sociale, mais ne dissimulons pas que c'est là une conception théorique grosse de dangers. Puisse la science économique se découvrir dans un avenir prochain des « fondements » plus solides et sur lesquels les droits économiques de l'individu reposeront aussi fermement que ceux de la société.

G. Lecarpentier.

VARIÉTÉS

UN GENEVOIS AU CONGRÈS DE VIENNE

Dans l'automne de 1815, ce fut à travers l'Europe une ruée générale vers le Congrès. En plus des empereurs, rois, princes ou grands-ducs et des plénipotentiaires des hautes puissances officiellement conviées, on voyait arriver à Vienne, pêle-mêle avec les badauds, les délégués, représentants ou fondés de pouvoirs de tous ceux, États très secondaires, associations ou simples particuliers qui voulaient sauvegarder des avantages acquis ou récolter des gratifications. Le mandataire de MM. les maréchaux de France, justement inquiets de leurs dotations, se rencontrait ainsi avec le délégué des libraires de Leipzig et le député de telle communauté juive avec celui d'une ville hanséatique. Dans ces conditions, la Diète helvétique ne pouvait se dispenser d'envoyer une mission. Mais celle-ci ne fut pas seule chargée de tous les intérêts suisses. Bien qu'unie maintenant aux cantons, la République de Genève tint à faire valoir séparément ses prétentions et constitua, dès lors, elle aussi, une manière de petite ambassade.

Son chef fut Pictet de Rochemont qu'assistait Constant d'Ivernois. Mais l'un et l'autre s'adjoignirent ensuite, avec le vague titre de secrétaire, Jean-Gabriel Eynard qui, à son tour, se fit accompagner de sa femme. Peut être Eynard avait-il été réellement nommé pour se livrer à un travail effectif; homme d'affaires notable, jouissant d'une belle situation mondaine et se présentant bien dans son uniforme de colonel, peut-être aussi avait-il été désigné à titre décoratif. Quoi qu'il en soit, lui-même avoue être allé à Vienne principalement en curieux. N'eussions-nous pas, sur ce point, son propre témoignage, que la chose se devinerait d'ailleurs à la lecture du *Journal* qu'il tint avec une régularité scrupuleuse durant tout son séjour :

journal très pittoresque, essentiellement amusant, instructif aussi, à condition toutefois de n'y point chercher ce qui ne saurait raisonnablement s'y trouver[1].

D'un bout à l'autre de ce journal, il est, bien entendu, question du Congrès. Eynard se lamente d'abord sur les difficultés de sa mise en train pour disserter ensuite sur les solutions imminentes, solutions que, dans l'ensemble, — et le trait vaut d'être noté, — il ne critique d'ailleurs pas. Pendant que ces arrangements définitifs s'élaborent et tandis que le mystère les enveloppe encore, il note avec soin tous les bruits qui circulent à leur endroit et relève les moindres indices. Diplomate d'occasion, il en arrive ainsi à égaler les vieux routiers de la carrière et tire des conclusions étendues de circonstances que le vulgaire tiendrait pour futiles. Talleyrand a parlé plusieurs fois du premier plénipotentiaire britannique en l'appelant Castlereagh, tout court : c'est le signe d'une intimité entre les gouvernements. A propos des parures d'une grande duchesse, Talleyrand encore a déclaré que les Russes ne se connaissaient pas en diamants : manifestement les relations deviennent moins cordiales entre Pétersbourg et Paris. Le piquant de l'affaire est que les deux déductions tombaient juste, car on était alors à la veille du fameux traité du 3 janvier 1815 qui devait unir la France à l'Angleterre et précisément contre la Russie. Seulement comme les clauses du traité et les circonstances qui le déterminent sont maintenant bien connues, la perspicacité d'Eynard ne révèle rien. M. le secrétaire de la délégation genevoise n'a l'accès d'aucune commission, ne siège dans aucun conciliabule. Il ne reçoit pas les confidences des « Quatre » ni ne participe aux pourparlers des « Huit ». Dans l'ensemble, et quoi qu'en puisse penser sa vanité, ses informations ne dépassent pas celles d'un gazetier. Et c'est pourquoi son *Journal* ne fournira point d'éléments nouveaux aux historiens qui, dans l'avenir, voudront exposer une fois de plus les grandes combinaisons du Congrès.

Pour ce qui est des affaires particulières à son pays, Eynard se trouve naturellement plus renseigné, encore que sa situation demeure assez singulière. La mission genevoise est suffisamment

1. *Au Congrès de Vienne. — Journal de Jean-Gabriel Eynard, publié avec une Introduction et des notes* par Edouard Chapuisat, Paris, Plon, et Genève, Julien; 1 vol. in-12.

unie : composée de trois membres, elle ne se divise qu'en deux camps. Mais Eynard forme le sien à lui tout seul. Le moins élevé en grade, il est, en outre, la minorité. Ses opinions n'ont donc nulle chance de prévaloir et ses collègues tendent même à le tenir quelque peu à l'écart. N'empêche qu'il est instruit de leurs desseins et, partant, nous les rappelle. Genève s'étant rattachée aux cantons suisses, doit communiquer librement avec eux; république essentiellement pacifique et destinée à devenir perpétuellement neutre, il lui faut, en outre et avant tout, de bonnes frontières militaires. L'un et l'autre objets impliquent des acquisitions territoriales : au détriment de la France dans le pays de Gex et sur la rive nord du lac, comme au dépens de la Savoie sur la rive Sud. Seulement ni le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ni le roi de France ne paraissent très disposés aux sacrifices. Qu'à cela ne tienne : on leur procurera s'il le faut des compensations, fournies naturellement par des tiers. Pourquoi, par exemple, la république de Genève ne serait-elle pas mise en possession du pays de Porrentruy? Elle n'a sur lui nul droit et, pratiquement, ne saurait l'annexer : il serait cependant légitime qu'elle le réclamât car il lui permettait de procéder ensuite, avec la France, à quelque échange avantageux. Ces combinaisons très ingénieuses et les ambitions assez cyniques dont elles procèdent, surprendront peut-être certaines gens. Elles n'étonnent ni ne scandalisent Eynard. S'il ne s'entend point avec ses collègues, c'est uniquement sur les voies à suivre, sur le choix des protecteurs à trouver parmi les grandes puissances ou des avocats à soudoyer. Il ne soulève nulle objection quant au fond des choses. Il ne s'inquiète pas un instant de l'opinion des populations que Genève se proposerait d'annexer. Le principe des nationalités n'existe manifestement pas pour lui. Il pense uniquement à la sécurité de son pays et à sa prospérité future. Il s'inquiète d'avantages positifs, nullement de dogmes abstraits. N'en déplaise aux théoriciens rêveurs qui s'imaginent que des républicains doivent nécessairement respecter tous les droits prétendus « sacrés », le brave républicain genevois raisonne, en matière d'acquisitions territoriales exactement comme font Metternich, le roi de Prusse ou le tsar.

*
* *

Vivant surtout en curieux que n'absorbent pas des travaux essentiels, Eynard a tout le loisir de décrire les fêtes somptueuses qui se succèdent et, à leur propos, de faire défiler la longue théorie des hôtes illustres qui en rehaussent l'éclat. Le *Journal* présente aussi une véritable galerie de portraits, joliment croqués du reste et d'autant plus amusants que l'auteur n'est pas toujours d'une bienveillance entière.

Voici d'abord les souverains et les princes. L'empereur d'Autriche a « la plus chétive mine possible ». Le grand-duc Constantin est affreusement laid. Le roi de Danemark, très petit, mince, mal bâti avec un visage horrible, des yeux affreux, un nez énorme, est « ce qu'on peut appeler un monstre ». Le roi de Bavière est monstrueux aussi, mais par son embonpoint qui augmente naturellement tous les jours, « car les souverains engraissent depuis que Bonaparte n'est plus là pour les tourmenter ». Seul dans le lot, Alexandre Ier fait à peu près bonne figure. Certes, s'il n'était pas empereur de toutes les Russies, nul ne le citerait pour un très bel homme. Il est présentable pourtant, encore qu'il ait la tournure d'un « joli cœur de bastringue ».

Je ne sais si ces appréciations sont équitables : elles sont, en tout cas, irrévérencieuses. Mais ne vous abusez pas sur le sentiment qui les inspire. N'allez pas croire que cette façon désinvolte de juger le physique des potentats procède d'un esprit foncièrement démocratique qui sonde la vanité des grandeurs souveraines. Au fond, Eynard regrette que les rois soient si laids. Il les souhaiterait sans doute beaux comme de jeunes dieux, car nul ne les révère plus qu'il ne fait. Il est prodigieusement fier à être admis à les approcher, mais s'indigne, et très sincèrement, qu'on l'admette à les coudoyer. Ils vont et viennent en uniformes sobres au milieu de la cohue bariolée qui emplit les salons. Lui les voudrait toujours, semble-t-il, couronnes en tête, sceptre en mains, drapés d'amples hermines et planant sur des nuages, très au-dessus des humbles mortels. Ce fier républicain gémit périodiquement sur la dégénérescence de l'étiquette. Son âme est aussi protocolaire que celle de l'huissier qui pleura en voyant entrer dans le cabinet de Louis XVI les souliers à lacets de Roland.

Aussi certains diplomates sont-ils pour lui, et non moins que les rois, une cause perpétuelle de douloureux étonnements. Que penser, par exemple, de lord Stewart? Il boxe en pleine rue avec les cochers de fiacre et, quand la police intervient, excipe de son immunité. Un autre jour, il s'introduit en voiture dans la cour du palais impérial d'où les souverains se doivent rendre en cortège à Schœnbrunn dans des traîneaux qu'ils conduiront eux-mêmes. La garde se précipite naturellement pour écarter l'intrus. Mais celui-ci discute, tout en exécutant des évolutions savantes et refuse de se laisser expulser. On a beau lui représenter que son équipage empêche le roi de Prusse de prendre le départ : il déclare tranquillement sa présence indispensable, puisque, dit il, il a promis de montrer le spectacle à sa sœur. Et si Castlereagh, chef hiérarchique de Stewart ne se livre pas à des incartades pareilles, il est cependant, lui aussi, trop fréquemment déconcertant. Il témoigne d'une grande réserve, — ce qui est bien, — mais peut-être la pousse-t-il parfois un peu loin. Il s'abstrait, en effet, au point d'en arriver à ignorer même les gens qu'il convie. Un soir de réception, notamment, ses invités l'aperçoivent en entrant, immobile dans le vestibule, comme en extase et parfaitement indifférent aux arrivées. Les yeux mi-clos, il écoute deux musiciens italiens auxquels il interdit de s'interrompre. Sur le coup de minuit et demi, les musiciens demandant grâce, il se décide enfin à entrer dans son propre salon. Mais aussitôt il commence à y exécuter des danses écossaises et il danse toujours éperdument quand les invités, résignés à ne pas attirer son attention se décident à partir.

Heureusement que d'autres ambassadeurs conservent une attitude impeccable qui forme, avec les excentricités britanniques, un contraste parfait. Talleyrand est leur type accompli. Son salon, presque vide durant les premières semaines, se remplit graduellement, à mesure que la situation de la France se consolide et que son prestige s'accroît. Mais, qu'il se voie entouré de dix personnes ou de deux cents, le prince demeure toujours le même. Hautain et affable, attentionné et distant, soigné de sa personne, mesuré dans ses gestes, il conserve en toutes circonstances une imperturbable dignité et donne à ses moindres propos la majesté d'un oracle. Cette correction très apprêtée est évidemment pour plaire à Eynard : on conçoit qu'elle le séduise autant que le choquent les incongruités

de Castlereagh ou de Stewart. Mais on s'attendrait aussi à ce que Talleyrand lui inspirât, par d'autres points, une véritable répulsion. L'ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne ne devrait pas lui faire oublier le serviteur de Napoléon, le ministre du Directoire, l'évêque d'Autun et l'agent général du clergé. C'est à peine, cependant, s'il risque quelques allusions à ce passé prodigieusement trouble. Il tient manifestement à l'oublier. Par une contradiction curieuse, son rigorisme puritain veut négliger, si même il ne les excuse pas, les turpitudes et les trahisons dont la longue suite a façonné le prestige du diplomate modèle. Et c'est sans doute parce que ce prestige l'éblouit, parce que son esprit assez vain s'attache surtout aux apparences et aux attitudes. Mais peut-être une autre cause, et plus profonde, intervient-elle aussi.

***

A Vienne, Eynard fréquente en touriste intelligent nombre de personnages qui furent activement mêlés aux prodigieux événements des précédentes années. Il se plaît à les entendre évoquer leurs souvenirs; il s'efforce même quand il le peut, de provoquer leurs confidences. Mais c'est toujours alors sur un même sujet. Dans le salon de Talleyrand, au cours de promenades avec le prince Eugène, qu'il est extrêmement flatté d'approcher librement, ou au hasard de rencontres avec d'obscurs généraux, constamment il souhaite entendre parler du souverain dont la chute vient de bouleverser l'Europe. Et ce sont les propos ainsi recueillis qu'il transcrit le plus minutieusement, si bien qu'une notable partie de son *Journal* se trouve consacrée à des anecdotes où Napoléon joue un rôle et surtout à des jugements portés sur lui.

Même tenues toutes pour rigoureusement exactes, les anecdotes ne modifieront en rien l'idée que nous nous faisons couramment de l'Empereur et la façon dont s'exprimaient sur lui ceux qui vécurent dans son entourage ne surprendront pas non plus. Dans ses propos, chacun des interlocuteurs d'Eynard manifeste très exactement le caractère que nous lui attribuons. Nous savons notamment de longue date qu'une fois devenu le prophète de la légitimité, Talleyrand parlait de son maître déchu dans les termes les plus outra-

geants. Seulement, si ses diatribes nous révoltent souvent par leur cynisme haineux et leur mauvaise foi flagrante, elles ont manifestement produit un effet tout autre sur l'honnête bourgeois suisse qui les recueillait avidement. Eynard s'étonne parfois; il se demande, par exemple, si le prince ne va pas un peu loin en soutenant que le trait dominant de Napoléon était la lâcheté, mais, au fond, il est constamment enchanté. Car il s'efforce sans relâche de dénigrer et de rabaisser l'Empereur. Le génie de celui-ci l'offusque positivement, et, à certains jours, il imagine les raisonnements les plus extraordinaires pour se persuader qu'à bien prendre, ce génie n'était qu'apparence vaine. Il n'est pas simplement hanté par le souvenir de l' « homme prédestiné », ce qui serait fort naturel : il nourrit à son égard une haine personnelle, farouche, implacable, et dont la naïveté souvent puérile finit par devenir assez amusante... Et c'est là, en même temps qu'un nouveau trait de caractère, l'indication d'un état d'esprit qui mérite lui aussi d'être souligné.

En effet, si, comme je l'indiquais au début, le *Journal* d'Eynard ne révélera aux historiens aucun fait proprement nouveau, ce n'est pas pour dire qu'il ne leur servira de rien. Il les aidera à mieux comprendre des faits déjà connus. Dévoilant les sentiments intimes de son auteur, il précise la diffusion de telles idées ou de telles aspirations qui, à leur tour, expliquent nombre de grandes déterminations politiques.

Laissons de côté la fascination qu'exercent sur Eynard les chamarrures et les décorations : elle ne révèle rien d'autre qu'une certaine sottise personnelle et beaucoup de vanité. Retenons, par contre, sa vénération pour les têtes couronnées qui tire, en partie, son origine d'un sentiment très avouable. Les souverains légitimes lui apparaissent comme les représentants attitrés et nécessaires de l'ordre, de l'autorité et de la stabilité sociale : toutes choses auxquelles il demeure profondément attaché; il entend donc maintenir fermement les principes monarchiques, encore que son bon sens lui fasse blâmer les exagérations de certains ultras. Remarquons aussi son animosité contre Napoléon et le soulagement très sincère qu'il éprouve chaque jour en songeant que ce « génie du mal » est désormais hors d'état de nuire. Ne négligeons pas, non plus, l'approbation donnée aux revendications territoriales de Genève et

qui procèdent très exactement des principes dont le Congrès poursuit partout l'application. Enfin — et surtout, car c'est là le point capital — surtout n'oublions pas que ces doctrines ou ces opinions sont professées par un républicain, libéral, « éclairé » comme on disait au XVIIIe siècle, philanthrope par surcroît, dont la patrie avait été annexée sans doute par la France mais nullement ravagée et qui, personnellement, n'avait jamais eu à se plaindre ni de l'Empereur ni de l'Empire. Cela étant, une réflexion s'impose. Il est de mode de flétrir les traités de Vienne parce qu'ils découpèrent l'Europe sans tenir compte de ce que nous appelons maintenant les « aspirations nationales » et de condamner aussi la réaction royaliste qui sévit alors partout et qui nous apparaît volontiers comme une sorte de régression. Mais, à lire le *Journal* d'Eynard, il semble vraiment que de telles critiques impliquent un anachronisme, ne tenant nul compte de l'esprit général du temps. En voyant comment juge et raisonne un libre citoyen de la libre Genève une seule chose peut étonner : c'est que la « réaction » n'ait pas été plus violente et que les vainqueurs se soient montrés si sages.

CHRISTIAN SCHEFER.

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET SOCIALE EN ANGLETERRE

ANALYSE D'UN DOCUMENT ANGLAIS

Sans doute on prépare en France l'après-guerre. Les futurs rapports économiques avec nos alliés sont envisagés, discutés et même résolus, depuis la Conférence de Paris, en tenant compte des ressources et de la situation de chacun des Belligérants. Les bases de la reprise des relations commerciales avec des ennemis sont assises. Mais se préoccupe-t-on, en France du moins, de ce que pourrait être la situation industrielle et sociale après la guerre ?

Nous ne le croyons pas et comme cette préoccupation a particulièrement frappé nos voisins d'outre-Manche, il nous semble utile de faire connaître les résultats d'une enquête anglaise, qui, à bien des égards, pourrait être utile chez nous. Sans doute, en Angleterre, les conditions de la guerre n'ont pas été les mêmes. Il n'y a pas eu, du jour au lendemain, une mobilisation générale, un arrêt complet de toute la vie nationale : le réveil a été plus lent, l'organisation du temps de paix a longtemps subsisté, l'individualisme y domine toujours. Mais craignant pour leur pays une dislocation sociale, peut-être plus terrible encore que la guerre elle-même, certains esprits ont cherché à sonder l'avenir, à prévoir, sur ce terrain, l'après-guerre. Prévoir les maux, prévoir les remèdes : tel était leur but.

« The Garton Foundation » a en effet été organisée dans l'intention même de son fondateur, Sir Richard Garton, pour examiner et étudier les problèmes d'intérêt national, sans aucun préjugé, sans aucune opinion préconçue, sans aucun intérêt de classe ou de parti. Rechercher simplement la vérité là où elle peut être; la révéler et la faire admettre dans l'opinion, c'est ce qu'elle a tenté, en étudiant « la situation industrielle après la guerre en Angleterre ».

Ce n'est pas une nouvelle doctrine sociale, encore moins une

nouvelle tentative de justification d'une théorie déjà ancienne : c'est l'examen consciencieux, impartial de tous les problèmes que la guerre a soulevés au point de vue social. C'est le résultat d'un examen toujours personnel, faite en recueillant les avis et les conseils des compétences, qu'elles soient patronales ou ouvrières, ou quelles que soient leurs opinions politiques et sociales : Avis autorisés, conseils désintéressés, enquêtes sur place dans tous les milieux, groupement des lumières pour une discussion impartiale, appel à de nouveaux guides, et revision constante des résultats obtenus[1].

Cette étude ne concerne que l'Angleterre seule, ne se préoccupe que de la situation dans ce pays et les craintes et les remèdes ne s'appliquent qu'à notre alliée :

« Examiner les facteurs qui détermineront la situation industrielle dans ce pays à la fin de la guerre actuelle; indiquer la possibilité de troubles sérieux qui pourraient naître de cette situation, analyser les inquiétudes des travailleurs : le manque de confiance et les difficultés sociales, et en déduire les principes qui devront guider le Travail de réajustement et de reconstitution économique et sociale. »

Car avec la guerre, le vieil ordre des choses est passé et nous devons choisir entre deux voies : « Ou permettre aux forces aveugles du changement de nous précipiter dans le chaos, ou nous mettre à l'œuvre en contrôlant et dirigeant ces forces vers l'établissement d'un système industriel plus sain ».

Quels sont donc ces symptômes alarmants que l'on peut déjà sentir devenir une force en Angleterre?

Les deux grands domaines de la vie sont atteints : les facteurs social et économique.

***

La fraternité des tranchées, des ateliers, l'esprit de coopération et d'abnégation survivront-ils, se demandent les Anglais, ou le malaise encore indéfinissable ne se précisera-t-il pas?

1. Ainsi la traduction française de cette enquête qui est actuellement en circulation en France, est déjà la troisième édition qui vient de paraître en Angleterre en librairie. Les deux précédentes avaient circulé « sous le manteau », d'une façon confidentielle afin d'attirer l'attention et de tenir compte des conseils et des critiques.

Or déjà chacun s'accuse et se suspecte. Les patrons, de leur côté, se plaignent des exigences toujours croissantes des ouvriers, des salaires élevés, des résistances sourdes à un changement provisoire. Les ouvriers croient que les patrons profitent de la guerre et de leur patriotisme pour leurs intérêts personnels, pour s'enrichir aux dépens du pays et pour fortifier leur position stratégique, en vue de la reprise des hostilités industrielles. Les travailleurs admettent difficilement les bénéfices de guerre, l'asservissement du Travail dû à un mauvais usage des pouvoirs conférés par l'État, les tentatives faites pour ruiner et affaiblir les syndicats et établir ainsi une suprématie qui voudrait subsister après la guerre. Ils se plaignent de l'augmentation de la vie, qu'ils attribuent, en partie, à l'action délibérée des manufacturiers et commerçants. Et leur mécontentement grandit, avec la suspension de leurs garanties professionnelles, auxquelles ils ont renoncé dans un élan de patriotisme et dont disent-ils, on abuse maintenant contre eux. Aussi, parmi les combattants, comme parmi les travailleurs mobilisés, beaucoup attendent, désirent même, un soulèvement social après la guerre, contenu seulement en raison des circonstances que nous traversons. L'alliance entre le Capital et le Travail n'a été que temporaire, faite dans un but déterminé.

Et leur patriotisme seul leur fait garder une attitude, un silence prudent, malgré toutes les mesures législatives, toutes les vexations patronales, tous les abus quotidiens. Cette paix n'est seulement qu'une trêve. La guerre n'a pas mis fin à l'agitation industrielle. Et quel déchaînement si toutes ces questions épineuses ne peuvent être résolues avec succès par la coopération éclairée et désintéressée de tous ceux qui doivent y jouer un rôle.

Tel est le facteur social : le mécontentement des ouvriers, qui provient autant du sens de l'injustice et de l'indignité de leur situation que du désir d'un plus grand confort matériel.

Mais à côté de ce sentiment, germe probable de tant de révoltes si on ne le tue pas, tous les facteurs économiques que la guerre a aggravés compliquent le problème.

Et ce n'est pas un des moindres mérites de ce travail que de les avoir analysés et révélés dans une synthèse saisissante sans qu'on l'ait surchargé de chiffres et de statistiques. Tous les effets de la

guerre, sous tous ses aspects : main-d'œuvre, production et répartition, sont examinés.

On ne trouve aucun des éléments normaux que l'économie politique se plaisait à énumérer dans l'application actuelle de la loi de l'offre et de la demande, en ces temps de guerre. Mais comment se posera-t-elle au lendemain de la paix ? Surabondance de main-d'œuvre féminine, le problème de la démobilisation, le problème de la main-d'œuvre étrangère et coloniale, quoiqu'il se posera avec moins d'acuité en Angleterre qu'en France, main-d'œuvre des enfants des deux sexes.

Il faut donc tenir compte dans l'appréciation de ces difficultés de tous les éléments qui tendent à augmenter ou à diminuer la production : le nombre malheureusement si considérable de tous ceux qui se sont sacrifiés pour la Patrie, de ceux qui reviendront mutilés, meurtris, incapables, des soldats revenant des tranchées, fatigués physiquement et intellectuellement et de ceux restés à l'usine qui, par patriotisme, ont travaillé de nombreuses heures supplémentaires, et enfin des jeunes ouvriers, de leur qualité fortement diminuée, car la guerre a suspendu l'enseignement professionnel et ouvert les usines à tant d'enfants jeunes et mal préparés par leur instruction ou par leur apprentissage à leur tâche nouvelle.

Et qu'on n'oublie pas tous ceux qui, aimant à revivre les aventures de la guerre iront chercher au loin, émigreront pour ne plus connaître les durs labeurs de leur ancienne vie.

Et ce problème est encore aggravé par ce fait qu'au point de vue économique, il y a une véritable dislocation. En ce moment l'industrie tout entière est absorbée pour les besoins nationaux. Les commandes privées sont secondaires. Fournir les armées, approvisionner l'État pour la Défense Nationale, telle est l'œuvre d'aujourd'hui : les nécessités de la reconstruction, la reprise de l'achat privé, et la reprise du commerce avec l'étranger, telle est l'œuvre de demain. Il y aura donc toute une nouvelle organisation et éviter toutes les difficultés temporaires ou inhérentes à cette réadaptation ne sera point une œuvre facile.

Tous ces facteurs produiront un résultat certain : Pendant les premières années qui suivront la paix, le revenu national sera beaucoup moins élevé et le revenu réel sera d'autant plus diminué que le revenu nominal sera amoindri.

Et c'est alors que se posera le très grave problème qui préoccupe à juste titre les auteurs de ce Memorandum : la répartition des profits, répartition qui sera compliquée de tant de facteurs matériels et moraux qu'on peut se demander avec anxiété si la crise sociale pourra être évitée : augmentation du coût de la vie qui entraînera une demande d'augmentation des salaires pour permettre de se maintenir au niveau antérieur des salaires réels ; salaires très élevés qui ont été payés pendant cette guerre et comment pourra-t-on revenir au taux normal avec le retour à des conditions plus normales ?

Comment les ouvriers accepteront-ils alors les tentatives de leur faire supporter les charges de la diminution du revenu national et de la cherté du capital ? D'autant plus que les ouvriers devront prendre aussi leurs parts et leurs charges des impôts énormes que vont nécessiter les emprunts à l'étranger et les dépenses formidables occasionnées par cette guerre. Épuisement d'hommes et épuisement financier. Ainsi donc « le chargement des plateaux de la balance semble devoir se traduire, dans tous les cas, contre l'industrie et peut-être plus particulièrement contre le travail et à moins que tous les efforts ne tendent à l'expansion du rendement national, il est difficile de voir comment les conflits entre patrons et ouvriers pourront être évités ».

Et ils le seront d'autant moins qu'ils seront abordés avec un état d'esprit qui est une menace plus certaine encore que toutes les difficultés économiques du problème.

Et cette analyse pénétrante de l'état d'esprit des ouvriers dû aux conditions économiques et à leurs conséquences, demanderait une citation complète : « L'ouvrier, malgré son salaire actuel, constate que sa puissance d'achat n'a pas augmenté et même a diminué ; l'homme, d'autre part, qui trouve encore plus difficilement du travail, malgré l'offre considérable, comment le raisonner ? Comment lui ôter de l'esprit qu'on n'abuse pas de lui ? Et comme on supprimera les allocations militaires qu'on a si généreusement accordées, il y aura chez beaucoup une puissance de dépenses qui sera si réduite, qu'elle entraînera de sourdes colères et des rancunes injustifiées. »

Et les auteurs sont persuadés que la même suspicion des classes subsistera, les mêmes haines se réveilleront et d'autant plus fortes que les garanties professionnelles, si péniblement acquises ont été

suspendues pendant la guerre. Seront-elles même restaurées après la guerre, malgré les promesses faites?

Cette crainte, alliée à toutes les réactions psychologiques qu'il faut prévoir après une lutte si gigantesque, ces sacrifices si héroïques et un courage et une volonté si longtemps soutenus, entraîneront une dépression dangereuse, un mécontentement politique et social, qu'il serait vain de chercher à nier. Et la réaction sera d'autant plus vive que l'effort a été prodigieux, tant pour l'ouvrier que pour le contribuable. « Il n'en manquera pas de matières inflammables aux mains des incendiaires », ajoute, sans aucune crainte l'auteur anglais, résumant la pensée de toutes les angoisses. « Partout, dans toutes les classes sociales, on en trouvera : Il n'est pas difficile de persuader aux hommes profondément mécontents que si la société est soumise à une transformation profonde, leur condition n'en sera pas pire, et en sera peut être améliorée. On peut arguer que la force n'est pas le remède aux maux économiques et que son application aux questions sociales peut donner des résultats très incertains. Mais de tels arguments demandent une atmosphère plus élevée que celle de la haine des classes et de la suspicion. Et à moins qu'on puisse offrir une alternative pratique et attrayante, il y a grand danger que les extrémistes persuadent de nombreux mécontents de tenter les chances d'une guerre industrielle. »

Et ce sentiment peut être d'autant plus vif, plus encouragé qu'un certain nombre de patrons voudront conserver certaines positions acquises, profiter des avantages que cette guerre leur a donnés sur les ouvriers, et pour établir définitivement la suprématie du capital sur le travail, pour attiser le feu qui sommeille.

Ainsi la combinaison du mécontentement économique, la suspicion des classes, les doctrines socialistes, révolutionnaires, l'appel aux extrémistes, le sentiment réactionnaire chez certains industriels, menacent l'Angleterre d'un conflit terrible.

Peut-on le résoudre? Peut-on l'éviter?

*
* *

L'analyse si fine, si pénétrante, ne pouvait suffire. C'est la partie critique. Mais il fallait construire, indiquer les remèdes, sans qu'il

soit besoin d'échafauder toute une théorie sociale. Le mal est grave, le remède était urgent. Il le fallait adéquat.

C'est la seconde, et de beaucoup la plus importante partie de ce Memorandum, et qui a été la plus critiquée et retouchée, qui a provoqué tant de conseils[1] et de lettres qui montrent toute l'urgence du problème.

Le problème comporte deux solutions : les unes urgentes, actuelles, à appliquer de suite. L'autre est le problème fondamental qu'on doit réaliser le plus tôt possible si on veut empêcher cette hostilité latente de dégénérer en conflit grave et si on veut écarter le danger d'une anarchie industrielle dans la période qui suivra la fin de la guerre, dont les conséquences seraient irrémédiables pour le capital et le travail, quel que soit le résultat de la lutte. La victoire pour l'un ou pour l'autre serait chèrement gagnée.

Problème déjà très grave de la démobilisation, du retour de quelques millions d'hommes à leurs travaux paisibles, qu'ils durent quitter si subitement à l'appel du tocsin. Ce retour presque inévitablement entraînera un chômage considérable dû non pas au manque de travail, mais à la difficulté de concilier la demande et l'offre. Pour parer à ce grave inconvénient, on recommande l'institution d'une organisation qui dépasserait en importance et en compétence les « Labour Exchanges » (Bourses de Travail). Il faudrait créer pour cette circonstance spéciale, une conférence nationale composée de représentants de l'État, des patrons et des ouvriers qui centraliserait, coordonnerait le travail des Comités locaux et régionaux et des Bourses du Travail afin de canaliser l'offre vers la demande.

Un autre remède préconisé est le retour des hommes aux champs, retour qui sera peut-être favorisé par cette vie active de la guerre. Celle-ci a été physiquement si salutaire à tant de combattants qui reviendront plus forts, plus énergiques, et plus attachés au sol. Retour en tout cas, dont l'Angleterre a tant besoin, si elle veut se relever au point de vue agricole!

Dans cette préoccupation très grave de l'Angleterre, un remède est l'apprentissage et l'enseignement professionnel, et même l'ensei-

1. Toutes les critiques faites, les lettres reçues, les conseils donnés, constituent un remarquable document de l'état d'esprit anglais et de ses préoccupations actuelles. Le Comité Français les possède.

gnement tout court. Et le besoin est si vif, le problème si urgent que l'évolution, quant à la place, l'importance et les détails de la réforme à opérer, apparaît nettement dans les trois éditions de ce Memorandum, et celui qui vient d'être publié en librairie[1] renferme tout un programme détaillé de ce que l'enseignement doit être à l'avenir pour l'Angleterre et insiste sur la nécessité urgente de la réforme.

Les auteurs n'ont point oublié la question délicate de l'exode des Industries de Guerre. Actuellement 1,500.000 femmes et jeunes filles, employées pour les besoins de l'armée, devront ou retourner au foyer ou retrouver du travail. Sans doute, il faut tenir compte dans le chiffre, de celles qui travaillaient ailleurs avant la guerre, ou qui en temps normal, n'auraient pas cherché d'emploi rémunéré. Mais sans doute, il y aura une dislocation profonde de la main-d'œuvre quand les hommes reprendront leur place à l'usine, les femmes au foyer et qu'il faudra récupérer toutes les pertes en vies humaines pour faire face aux besoins, qui sans cesse devront croître, de la production.

Mais la très grave question est celle des salaires qu'il faut assurer raisonnables à tous ceux qui reviendront des Flandres. Il faudra éviter une concurrence déloyale entre ceux qui sont restés au foyer ou à l'usine et ceux qui ont servi loyalement. « Toute tentative de prendre des démobilisés en vue de substituer le taux ancien des salaires à celui concédé par suite de l'augmentation de la vie, soulèverait le mécontentement et pourrait très bien déterminer des troubles sérieux. »

Et toutes ces questions nous amènent au problème fondamental, car quelles que soient les mesures de circonstances qu'on puisse prendre, seul un accord entre le Travail, et le Capital, au point de vue de l'organisation future de l'Industrie, pourra éviter les troubles industriels.

C'est la solution de tout le problème : « La Volonté de produire ne peut être obtenue qu'en créant un stimulant suffisant et en déterminant la confiance. Et pour obtenir un meilleur rendement, une production plus intense, le premier devoir est celui du patron qui

1. Les deux premiers n'ont eu qu'une circulation privée et restreinte.

consiste dans une amélioration générale de l'organisation industrielle. »

Grâce à cette réforme de l'industrie, on pourra résoudre beaucoup de questions qui troublent l'harmonie des rapports entre patrons et ouvriers : hygiène de l'atelier et des ouvriers, conditions saines du travail pour accroître l'efficacité du rendement, question de l'outillage. Celle-ci est une des plus complexes car, d'une part, elle doit économiser de plus en plus la main-d'œuvre, et, d'autre part, pour des raisons d'ordre psychologique et sentimental, il est considéré par l'ouvrier comme l'ennemi. Cette hostilité est humaine surtout et non d'ordre économique, quoique la préoccupation de la réduction du salaire et la crainte de se voir renvoyer, ont une grande influence. L'homme ne veut pas devenir une machine, l'ouvrier tient au respect de lui-même, il veut qu'on développe en lui le sens de la responsabilité, et c'est la grande objection qui a été faite à toute organisation scientifique du travail, au système Taylor en particulier. Mais on peut convaincre cependant l'ouvrier de l'efficacité d'un outillage plus perfectionné, malgré les quelques inconvénients temporaires qu'il présente. Et ceux-ci, avec l'aide du patron, peuvent être évités ou diminués pour ceux qui en supportent les premières conséquences, si on est entièrement convaincu que le premier but à atteindre est la production.

Tels sont les premiers devoirs des patrons pour arriver, ce qui importe avant tout, à une augmentation sans cesse croissante de la production : organisation des usines pour obtenir un rendement plus grand, tout en donnant aux ouvriers les garanties qui sont réclamées pour qu'ils ne soient pas lésés : réforme des lois sur les brevets d'invention qui n'assurent pas à l'inventeur une protection suffisante; encouragement des recherches et des découvertes par les Industriels et l'État; amélioration des méthodes de vente et de transport qui faciliteront la production; adaptation plus grande aux besoins commerciaux des marchés concurrents; facilités bancaires et de crédit. Et sur ce point l'Angleterre vient de prendre encore une initiative tout à fait remarquable, en instituant une Banque officielle[1] pour favoriser le Commerce et l'Industrie et assurer une collaboration plus intime entre la Banque et l'Industrie.

1. Voir le rapport de Lord Farringdon.

Les grands producteurs doivent assurer leur expansion économique dont les répercussions sociales seront infinies. Mais cette étude en Angleterre se complique inévitablement de la grosse question des droits protecteurs. Judicieusement l'auteur fait remarquer : « Si importante que la question des Droits protecteurs puisse être, elle ne saurait, en tout cas, être la principale. Le dire n'est pas en préjuger que notre régime devienne protectionniste, ou qu'il demeure libre-échangiste. La situation exige tout d'abord un accroissement de production et la paix industrielle. Et cette demande de droits protecteurs doit être considérée, non seulement du point de vue de l'industrie intéressée, mais aussi au point de vue des autres industries, des consommateurs et de la nation tout entière. »

Mais la racine du mal est l'hostilité entre le travail, la direction et le capital, qui a entravé la production dans le passé, et qui, à présent, nous menace d'une crise dont on n'exagérerait pas facilement les dangers. Car cette crise sera due, en partie, à l'intensification des conditions qui, avant la guerre, troublaient le repos industriel, et, en partie, aux difficultés inévitables de la réadaptation aux conditions de paix. A moins que ces trois agents n'arrivent à trouver une solution satisfaisante au problème fondamental, si grande que soit l'habileté de la solution des questions secondaires, elle ne sauvera pas l'Angleterre.

Or quel est le fondement de la prospérité économique. C'est la production. Quel est le fondement de la prospérité sociale? « La répartition équitable des produits de l'Industrie parmi ceux qui aident à les créer. » De même qu'il faut éviter à tout prix la menace d'une réduction du revenu national, de même des injustices dans la répartition peuvent justifier le recours à la force.

« Telles sont les trois bases du problème : augmentation de la production, augmentation de l'épargne, augmentation de la confiance. »

Et cette production, patrons et ouvriers, doivent concourir à l'augmenter et ne jamais la réduire quel que soit le motif; surtout celui du salaire qui a été l'obstacle économique ou psychologique à cette nécessité primordiale du bien-être national.

Cependant la limitation de la production est causée surtout par des idées fausses chez les patrons : le conservatisme des méthodes.

la conservation d'usines mal établies, un outillage fatigué et hors de date, une mauvaise organisation, la négligence des recherches scientifiques, les expériences de la guerre et l'âpreté de la concurrence feront-elles changer ces méthodes?

Et les ouvriers doivent apprendre, en dehors de leurs désirs de confort, d'hygiène, qui leur seront accordés, que le travail n'est pas un fond épuisable. Ce sont les salaires seuls qui importent et ceux-là augmenteront avec la production. Et le capital ne doit point profiter seul, mais le travail doit en bénéficier aussi. Au fond de toutes ces questions, on retrouve toujours la croyance que les intérêts des patrons et des ouvriers sont inévitablement et fondamentalement opposés. Ils ne le sont pas dans la production, ils ne le sont que partiellement dans la répartition, mais un compromis peut être trouvé qui donnera aux deux parties toute liberté de collaborer. Car il est dans l'intérêt du patron que l'ouvrier puisse rendre son maximum d'effort, il est dans l'intérêt de l'ouvrier que l'industrie soit prospère pour pouvoir lui assurer un emploi régulier et un salaire élevé.

Une coopération entre patrons et ouvriers peut donc et doit donc s'établir et on doit écarter le grand obstacle, celui du statut des ouvriers. La friction qui naît au sujet de la répartition des profits est en elle-même due tout autant au sentiment d'injustice dans le mécanisme de la répartition, qu'au désir d'une augmentation effective des salaires. Pourquoi, alors que tous les trois sont des facteurs nécessaires à la production, n'exercent-ils pas les uns à l'égard des autres le même contrôle? Pourquoi n'y aurait-il pas coordination d'efforts? Tel est le principal grief du Travail contre le capital et la direction. Aujourd'hui il n'y a plus de liberté d'action, de contrat, de marché, et le seul recours qui reste à l'ouvrier est l'emploi de la force : la grève, pour faire valoir ses griefs. Par une coopération ne serait-il pas simple d'éviter un conflit entre les intérêts économiques des patrons et les intérêts sociaux des ouvriers? Ainsi on réduira les griefs sérieux des patrons contre leurs ouvriers et ceux des ouvriers contre les patrons, qui sont cependant plus psychologiques, moins saisissants, mais qu'il est facile de reconnaître. Et comme maintenant le travail connaît son pouvoir, sa valeur humaine, sait qu'il n'est plus une simple marchandise, il faut l'associer pour éviter

cette hostilité, cette suspicion, pour permettre que les conventions qui s'établissent soient et demeurent certaines, respectées, et elles le seront si la confiance règne.

Écarter cet obstacle, c'est résoudre la question. Ainsi il n'y aura plus d'antagonisme, pour assurer une augmentation permanente de leurs gains respectifs.

Tels sont les quatre grands principes qui doivent nous guider pour résoudre le problème industriel :

a) La première nécessité de la situation industrielle est une efficacité plus grande de la production. Afin de faire face aux difficultés créées par la guerre, de réparer les pertes de capital et d'élever le niveau d'existence de la grande masse du peuple, on doit s'efforcer d'augmenter aussi bien la quantité que la qualité de la production.

b) Pour que le résultat puisse être obtenu sans que le bien-être social de la communauté en souffre, il faut le chercher plutôt dans une organisation améliorée de l'industrie et dans la suppression des conflits qu'en imposant une fatigue toujours plus grande aux ouvriers. Il faut donner à l'industrie une place plus digne et mieux reconnue dans notre vie nationale.

c) La coopération active du Travail, de la Direction et du Capital pour élever le niveau général de la capacité productive, pour maintenir la qualité du Travail et pour améliorer les conditions du Travail, est le seul remède adéquat pour arriver à ce but. Les traitements partiels et temporaires sont vains.

d) Afin d'obtenir une semblable coopération, il importe essentiellement que le Travail, comme facteur de l'Industrie, ait une voix dans les questions qui concernent directement les intérêts spéciaux, comme le taux des salaires, et les conditions du Travail. Il est nécessaire de créer une organisation adéquate pour assurer l'unité d'action dans la poursuite de buts communs et pour l'équitable ajustement d'intérêts concurrents. Cette organisation doit être suffisamment puissante pour permettre aux deux parties d'accepter les décisions et de croire que celles-ci seront observées.

Sans doute ces principes ne posent pas les bases d'une société future idéale, mais là n'est pas la question. Remédier au danger menaçant de demain, est le seul devoir à envisager. Car si on arrive à se placer à la hauteur des circonstances, l'Angleterre pourra

espérer, non seulement traverser en sécurité la crise immédiate, mais contribuer largement au bien-être futur de la nation.

Ainsi Capital, Direction et Travail sont des nécessités qui ne doivent entrer en lutte ou en concurrence même. Ce sont des facteurs qui doivent coopérer à l'œuvre finale. Mais pour que cette association soit possible, il faut que patrons et ouvriers se connaissent et s'apprécient; que ceux-ci connaissent les difficultés inhérentes à toute industrie, et que ceux-là leurs besoins et leurs désirs. En supprimant l'ignorance mutuelle on supprimera de nombreux malentendus, quant aux taux des salaires et aux conditions de travail; intéresser l'ouvrier dans le succès de l'entreprise, faire devenir l'ouvrier une machine consciente, développer son sens de responsabilité, traduire ses aspirations humaines, ne pas le traiter comme une simple marchandise dont la valeur resterait à la discrétion du patron, tel est le problème, le statut qui donne à l'ouvrier le sens du respect de lui-même et de responsabilité qu'il désire, sans intervenir indûment dans les fonctions nécessaires de la direction. Les règles édictées par les Trade-Unions tendaient surtout vers ce but : Obtenir pour les ouvriers un certain contrôle sur les conditions de leur travail, mais le problème de concilier les intérêts en conflit des patrons et des ouvriers et de les unir dans la poursuite de fins communes, n'a presque pas été touché, jusqu'à présent. La cause en est que les syndicats n'ont pas de place reconnue dans l'administration de la Société Industrielle et le contrôle qu'ils ont obtenu a été exercé du dehors et non du dedans. De part et d'autre on s'est approché en ennemi et non en collaborateurs pour des mêmes fins. La tendance des négociations entre les syndicats ouvriers et patronaux était plutôt la cristallisation de griefs anciens, que la coopération des deux partis. Pour améliorer d'une façon durable l'organisation industrielle, il importe essentiellement de prendre le contre-pied de ces conditions. Le contrôle du dehors doit être remplacé par le contrôle du dedans. Les compromis entre les exigences contradictoires, doivent faire place à l'élaboration d'une politique commune. On n'arrivera à cette fin que par une collaboration continue entre le Capital et le Travail.

Et le Memorandum ne s'en tient pas à ces vues théoriques. Il indique le moyen de réaliser cette collaboration par l'institution de

conseils de conciliation ou industriel, pour établir, avec un maximum d'élasticité, la coopération ininterrompue de la direction et du travail, pour le bénéfice de tous les facteurs de l'Industrie.

Ces Comités seraient mixtes, composés de représentants de la direction et des ouvriers, et toutes les questions relatives aux méthodes et aux conditions du Travail pourraient être soumises par chacune des deux parties aux réunions de ces Comités. Les patrons associeraient les ouvriers à tous leurs efforts industriels et commerciaux, les ouvriers considéreraient ces propositions, après en avoir compris la raison, au point de vue des intérêts de leurs mandataires, et toujours en vue d'établir l'équilibre entre les intérêts concurrents.

Et dans chaque branche d'industrie, il y aurait lieu de substituer aux Comités d'usine ou d'instituer à côté d'eux des Comités mixtes de représentants de syndicats patronaux et ouvriers qui traiteraient en commun toutes les questions affectant les intérêts des deux parties. Ce serait un Conseil supérieur réunissant les membres du Comité des représentants directoriaux de l'Industrie et les membres du Comité des représentants ouvriers. Ils ne résoudraient pas seulement la question du statut, mais celle de la répartition des gains si intimement liée à elle, afin qu'il y ait association intime et complète du Travail et du Capital.

De cette manière, il serait possible d'établir et de faire aboutir un programme pour chaque grande industrie, considérée dans son ensemble : programme qui serait la conciliation des intérêts communs et des intérêts concurrents des patrons et des ouvriers, et dont la base serait à la fois, le désir de réaliser le maximum d'efficacité productive et les meilleures conditions possibles pour les ouvriers.

Mais cette organisation doit être élastique et tenir compte dans chaque industrie des besoins individuels, locaux et régionaux.

Et au-dessus, pour égaliser, les auteurs prévoient l'organisation d'un Conseil supérieur national[1] où toutes ces questions seraient discutées et résolues. Les membres seraient élus, chaque unité électorale désignant un représentant de la Direction et du Travail.

Son champ d'action serait très large, mais s'occuperait en un mot

1. Les deux premières éditions avaient nettement indiqué le mot et la chose : Un Parlement Industriel, mais les obstacles rencontrés et les critiques reçues ont nécessité cette curieuse modification.

de toute l'organisation ouvrière et du statut des ouvriers et pourrait même édicter des règlements et demander au *Board of Trade* une sanction légale en les faisant appliquer[1].

Mais quelque système qu'on adopte, il importera essentiellement qu'il traduise un désir réel de coopération des patrons et des ouvriers. C'est cette politique qu'il faut, dès après la paix, inaugurer et on peut escompter avec confiance que son développement et son extension seront l'œuvre du temps et de l'expérience.

Telles sont les suggestions de ce Memorandum pour écarter la crise sociale après la guerre. Ils se sont efforcés de dégager les causes de l'agitation qui a produit les troubles industriels dans le passé, et que les dangers économiques résultant de la guerre aggraveront vraisemblablement. Et les remèdes sont adéquats au mal qu'il faut conjurer.

Et l'influence que ce Memorandum a eu en Angleterre laisse prévoir qu'il répondait à un besoin et que le Travail n'a pas été fait en vain.

Qu'on lise journaux et discours, qu'on analyse l'état d'esprit des deux côtés : patronal et ouvrier, on sera frappé des inquiétudes et du grand désir de coopération d'une entente entre ces deux forces qui, jusqu'à présent, semblaient antagonistes. Qu'on jette un coup d'œil sur les débats du dernier congrès des Trade-Unions de Birmingham, et c'était M. Chamberlain, le fils de Joë Chamberlain, lui-même grand industriel, qui lançait un vigoureux appel aux ouvriers pour que demain l'entente se fasse et la paix règne. Et c'était Gossling, le président du Congrès qui s'écriait : « Nous sommes las de la lutte... »

*
* *

Et en France, la laisserons-nous passer cette occasion unique, peut-être, dans notre histoire?

Quelle sera demain la situation industrielle dans notre pays? Les mêmes craintes se justifient-elles? Les mêmes remèdes sont-ils applicables?

1. La dernière édition anglaise contient un projet détaillé d'une semblable organisation dans l'administration des Postes. Et le projet est d'autant plus curieux qu'il nécessiterait une intervention heureuse de l'Etat.

Cet hommage que nous venons de mériter[1] et que nos alliés nous ont eux-mêmes décerné : « Il est certain que l'augmentation de la production en France est due à une cause, et celle-là seulement : l'enthousiasme patriotique qui existe partout en France » pourra-t-il encore nous être rendu après la guerre?

Puisse ce sentiment survivre et animer patrons et ouvriers, quand l'essor de la paix devra être aussi glorieux que la lutte pour la victoire.

Mais cette préoccupation de l'Angleterre ne devrait-elle pas être la nôtre? Les problèmes se poseront-ils chez nous avec la même intensité? La situation ne se présentera-t-elle pas en France d'une façon comparable à celle que l'on redoute de l'autre côté du Détroit? Les causes et les effets seront-ils les mêmes? A-t-on analysé l'état d'esprit des patrons? A-t-on scruté les intentions des ouvriers? L'affirmer est prématuré; le prévoir est possible.

Et c'est notre devoir de le faire.

A. Colanéri.

1. *The Round Table*, mars 1916, p. 235-236. Extrait du *Board of Trade Labour Gazette*.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

POLITIQUE GÉNÉRALE. — LA GUERRE

Victor Boudon. — *Avec Charles Péguy, de la Lorraine à la Marne (août-septembre 1914)*, préface de Maurice Barrès. 1 vol. in-16. Paris, Hachette, 1916.

M. Victor Boudon présente en ces termes son volume : « Ces pages simples sont le modeste témoignage d'un soldat à la mémoire de Péguy, de ses chefs, de ses frères d'armes, des glorieux morts du 276e, de tous ceux qui par leur sacrifice héroïque ont sauvé Paris et la France en septembre 1914. » Rien de plus émouvant que ces lignes racontant le drame qui s'est déroulé pendant les deux premiers mois de la guerre et l'histoire de cette compagnie réduite à 30 hommes et commandée tour à tour par Péguy et Claude Casimir Perier réunis tous les deux dans une même mort héroïque.

Au jour le jour, grâce à quatre cartes et surtout à une très lumineuse exposition, nous pouvons suivre les péripéties du « bataillon » conté par un de ses rares survivants.

C'est le départ au premier jour de la mobilisation dans les cris d'enthousiasme, avec toutes les espérances. Quelques jours se passent au dépôt et petit à petit on s'achemine vers les côtes de Meuse puis vers Saint-Mihiel. Mais des nouvelles alarmantes s'insinuent dans les rangs, malgré le grand silence, le mystère, dont toutes les troupes sont enveloppées.

L'Alsace est évacuée, on quitte la Lorraine. Plus de doute, on est en pleine retraite. C'est le désastre de Charleroi, c'est l'invasion de la France et les marches forcées sans ravitaillement possible d'aucune sorte, afin d'échapper à l'étreinte de fer de l'ennemi triomphant. Un seul but désormais s'impose à l'armée de Paris dont fait partie le 276e de ligne : repousser l'envahisseur.

Et alors, se dresse devant les soldats de ce régiment, le mouvement bizarre des convois de tout genre de plus en plus nombreux contenant hommes, femmes, enfants, qui croisent la colonne en marche, l'embarrassent, tout cela vers la direction de Paris.

Ces Belges et ces Français qui fuient les régions envahies et saccagées par les Allemands crient au passage : « Les Boches arrivent. » Et c'est partout la panique.

Puis c'est la bataille entre Montdidier et Roye. Le flot ennemi s'avance formidable, menaçant de rompre l'insuffisante digue de nos troupes. Comme on manque de pièces de gros calibre, de munitions, il faut se replier en hâte, les hommes marchent quatre par quatre, dans les champs cultivés! Les kilomètres succèdent aux kilomètres, les villages aux villages sans que l'on entende parler du cantonnement réparateur. Impossible de manger, les voitures de ravitaillement ayant été prises par l'ennemi, où s'étant égarées dans la nuit, au milieu des champs.

Et ainsi Péguy et sa compagnie arrivent à Senlis qui flambe, dans la forêt de Chantilly, enfin à Luzarches.

C'est le 5 septembre 1914 à Villeroy que Péguy va marquer de son corps le point d'arrêt, la borne contre laquelle finit par buter l'avalanche. Il tombe en pleine charge se trouvant à la tête de ses hommes, abattu par une balle au front. Avant de mourir il crie : « Oui! mais tirez toujours ».

L'auteur, tombé à côté de lui, l'un et l'autre marchant à l'assaut dans un même enthousiasme et dans le même élan, mais plus heureux put se relever.

Quelques jours plus tard, Claude-Casimir Perier rejoignait dans la mort son glorieux ami.

L'ouvrage renferme, en outre, des lettres inédites ou plutôt des petits bulletins de quelques lignes écrits au fait par ces deux héros. Pleines de réconfort, de tendresse et d'espérance, elles constituent de pieuses reliques et nous montrent à quel degré de perfection, de noblesse peuvent s'élever deux âmes dans la fournaise de la guerre et dans la magnificence de leur sacrifice. En ces quelques lignes, M. Victor Bonneau nous dépeint Perny : « Cet homme pensif dans la terrible guerre qui commence semble pressentir la conclusion heureuse de la bataille qu'il livre pour le triomphe de son ideal. Tout en lui respire la confiance et les prévoit toute la certitude du succès final illuminera ses traits souvent tirés par la douleur. »

Une même insuffisance d'espérance et de réconfort anime toutes les pages de ce livre, qui, en traçant le temps qu'un exposé lumineux d'histoire militaire, contient la plus puissante leçon d'énergie nationale et de nécessaire confiance en nos triomphantes destinées.

H. DE MONTARDY.

Édouard Schuré. — *L'Alsace Française. Rêves et combats*, 2e édition, 1 vol. in-16 de 320 p., Paris, Perrin, 1916.

Tout le monde sait ce que l'Allemagne a fait des traditions de liberté issues des libres institutions de la France moderne qui régnaient jusqu'en 1871 dans l'Alsace-Lorraine. Sans aucun contrepoids, les bureaux de Berlin ont jeté en pâture aux pangermanistes les pays d'Empire. Aujourd'hui, la guerre ayant fait table rase de tout, la question de ces provinces revient pour l'Europe au point où elle en était il y a 46 ans.

M. Schuré dans un livre venu en pleine bataille et qui en reçoit bien des reflets, nous montre en des pages pleines d'étendue et de charme ce qu'il faut penser de l'Alsace toujours française, ce qu'il faut prévoir, et ce qu'on peut en espérer.

Dans sa longue élaboration, l'Alsace a pu hésiter entre les deux génies qui disputaient son âme. L'Allemagne ne lui parlait que de sa propre grandeur, de sa force matérielle et de sa supériorité morale au nom de laquelle elle prétendait soumettre l'Univers tandis que l'esprit Français s'ouvrait généreusement à tous les peuples et à toutes les idées. Il lui donnait, en plus, la conscience de la liberté. Petit à petit s'opérait en Alsace une autonomie morale, une sorte de cristallisation. Comme chaque individu a sa nature et sa destinée propre, chaque province d'un grand pays a son tempérament et ses facultés particulières. Entraînée dans l'orbite de la France, l'Alsace, malgré les outrages et les continuelles provocations, partagea sa vie publique, morale, intellectuelle et s'assimila de plus en plus notre génie. Et cela pendant que toutes les énergies de l'Allemagne étaient au service de son étouffement en même temps que de la domination universelle.

Il faut suivre le développement de cette incontestable vérité le long de toutes les pages de cet attachant volume qui n'est que l'histoire d'un Alsacien en mal de patrie.

Tous les chapitres de ce livre ont jailli de l'étreinte de la vie en des heures décisives et toutes pleines d'angoisses pour l'auteur. Elles constituent un amas de souvenirs étranges, de sensations douloureuses s'épanouissant en une perpétuelle nostalgie de la culture et de la civilisation Françaises.

M. Schuré, dans ses premiers récits nous conte les souvenirs de sa songeuse enfance à Strasbourg dans le charme solitaire et quelque peu délaissé de cette vieille ville aux toits aigus et serrés. D'autres chapitres ont été écrits pendant la guerre. Les derniers contiennent un aperçu rapide mais très puissant de l'évolution psychique de l'Alsace à travers les âges dans ses rapports avec la France depuis Ariovisto et César en passant par le XVIe, le XVIIe, le XVIIIe siècle jusqu'à l'Alsace avertisseuse de la France mais toujours confiante en elle et en ses impérissables destinées.

Mais là où cette belle œuvre devient éminemment personnelle, vécue, et tout

a fait touchante c'est dans cette vision que nous présente l'auteur de son pays depuis la Forêt Noire jusqu'à la ligne bleue des Vosges « environné de vieilles légendes assises comme des reines exilées sur des cimes ».

Touchant pèlerinage qu'il nous fait faire à Saint-Odile sur ce rocher qui porte le couvent et où se trouve « l'aspect le plus imposant, le profil le plus significatif du vieux sanctuaire Gallo-Romain et Celto-Chrétien qui renferme tant d'émotion latente ». Et ainsi, dans une très puissante et très attendrie évocation, il nous met en face de cette terre Lorraine qui va de la trouée de Belfort jusqu'aux hauteurs du Palatinat. Sans doute, celle-ci a expié l'étendue de ses horizons et la variété de ses éléments de culture par un certain manque d'intensité dans sa vie intérieure. Sans doute, aussi, elle fut moins un centre de civilisation déterminée qu'un lieu de passage, de contact et de mélange.

Mais, cette guerre formidable où toutes les nations voient ressusciter leur âme consciente a révélé en Alsace un nationalisme de plus en plus Français. Et, voilà ce qu'il faut avant tout retenir et publier. Et nous pouvons de tout cœur, redire avec l'auteur ce propos qu'il emprunte aux mémoires de la baronne d'Oberkick : « O mon cher pays d'Alsace! rien n'a pu vous effacer de mon cœur, rien n'est comparable à la splendeur de votre nature. Je conçois les enthousiasmes pour une telle patrie, on doit en être fière, elle donne tout à ses enfants. »

H. DE MONTARDY.

Francis Charmes, de l'Académie française. — *L'Allemagne contre l'Europe*; *La Guerre* : 2e série (*mai 1915-janvier 1916*). 1 vol. in-18 de 377 p. Paris, Perrin, 1916.

Il y a des haines vigoureuses et sacrées qu'il est nécessaire d'entretenir dans un pays insuffisamment guéri encore de ses anciennes crises de sentimentalité et d'humanitarisme. Le dernier livre d'un mort, le volume où M. Francis Charmes a réuni l'automne dernier ses chroniques politiques de 1915 à 1916 vient nous démontrer surabondamment que le 2 août 1914 l'Allemagne tenait sa guerre, « la guerre fraîche et joyeuse » qui devait en moins de trois mois liquider ses difficultés d'argent, élargir ses frontières, retrouver à son profit la maîtrise de l'Europe.

L'auteur a vu venir avec calme cette guerre qu'il avait tant prévue, quinzaine par quinzaine il nous conte l'histoire de la France, de l'Europe et du monde entier. On peut suivre ainsi, au jour le jour, les développements de la crise d'abord Orientale, puis Méditerranéenne, enfin Européenne, en notant les réflexions qui gardent bien leur caractère puisqu'elles sont nées et ont été imposées en quelque sorte au cours des événements. Le tout forme un drame historique à large envergure dont M. Charmes saluait « l'aurore malheureusement sanglante » mais dont il peignait la très longue durée de même que la triomphante issue. En effet, le 15 août 1915, peu de temps après la prise de Varsovie, il écrivait : « Non, certes, la guerre n'est pas près de finir et c'est ici que l'Empereur se trompe ou qu'il trompe son peuple. Il ne faudra pas six mois à la Russie pour se reformer, mais s'il les lui fallait, eh bien! nous attendrions. La guerre n'est pas près de son terme parce que sa prolongation nous est favorable et qu'elle est défavorable à l'Allemagne. » Sur ce point comme sur tant d'autres et notamment en ce qui concerne l'expédition de Salonique il fut heureux prophète, ne cessant point dans toutes ses considérations de prêcher la confiance, la résolution, l'intrépidité, la volonté de vaincre qui étaient dans le cœur de la nation, mais auxquelles il a donné une forme admirablement éloquente et puissante. — S'étant voué dès ses débuts à l'étude et à la discussion des affaires de l'État, Francis Charmes, se faisait généralement scrupule de montrer une sensibilité trop nerveuse ou des jugements trop tranchants. Dans ce dernier ouvrage frémit comme un pressentiment de fatalité un accent personnel avec audacieuses affirmations auxquelles il ne nous avait point habitué. Lui, le toujours conciliant et le très doux proclame que si la guerre est un fléau, elle n'est pas le plus grand, car, les misères qu'elle provoque ne sont pas sans quelques compensations. Il y a, dit-il, des vérités qui n'apparaissent dans

toute leur étendue, il n'y a des leçons qui ne sont bien comprises et acceptées dans toute leur portée bienfaisante que sous le coup des plus grandes épreuves imposées à l'humanité. On voit, alors, s'opérer des réconciliations et des fusions qui semblaient impossibles. Des illuminations soudaines nous montrent à nous-mêmes des profondeurs insoupçonnées. Le tout est d'en conserver fidèlement la mémoire et de maintenir l'âme nationale à la hauteur où l'ont portée, dans une heure d'angoisse, des puissances secrètes d'héroïsme, de solidarité, d'amour réciproque et de pitié.

Mais c'est surtout dans l'étude des intrigues diplomatiques de l'Europe, dans celle des agissements des chancelleries que l'auteur nous apporte les plus remarquables et les plus instructives précisions.

L'Allemagne et l'Autriche ne savent jamais ce qui se passe dans l'âme des neutres. Malgré l'intérêt évident qu'avait l'Italie à intervenir comme elle l'a fait, on croyait à Berlin et à Vienne que l'immense prestige de l'Allemagne paralyserait toujours ses velléités et que fatalement elle ne bougerait pas. Mais, comment, dans cette alliance qui avait duré trente ans ne se serait-elle pas aperçue que du côté de l'Autriche les négociateurs avaient un caractère nettement dilatoire et que l'écart de vues entre les deux pays ne serait jamais comblé.

Quant aux peuples balkaniques, ils étaient surtout intéressants lorsqu'ils étaient malheureux et quand nous leur tendions une main généreuse pour les aider à secouer un joug détesté. Que de mensonges et d'ingratitudes en Bulgarie. Et pourtant, il y a des jours où nous nous prenons à éprouver pour elle une espèce de considération relative car si elle est avide et rapace sans foi ni loi, du moins, le risque d'une guerre ne l'arrête pas, elle se bat. Mais, en ce qui concerne la Grèce et pour exprimer le sentiment qui la fait agir ou plutôt qui l'en empêche, c'est la peur, la peur de l'Allemagne qu'une propagande sans scrupule faite de mensonges et de corruption a propagée un peu partout.

Vis-à-vis de la Roumanie l'auteur est plus optimiste. Il dégage avec une extrême pénétration la raison de son attitude qui peut se résumer dans ces paroles de M. Bratiano : « Je répudie toute la politique qui exige des bénéfices sans prévoir des sacrifices, mais je ne veux pas non plus des sacrifices, sans probabilités de succès. » N'est-ce point avouer que ce pays doit attendre avec patience que les fruits mûrs de l'arbre européen tombent d'eux-mêmes à ses pieds, et qu'il doit se maintenir en bons rapports avec tous, se précipiter à la dernière heure si tout s'écroule pour s'associer à celle des puissances dont la victoire paraît certaine. Bismarck lui aussi avait dit ces mêmes choses sur la politique roumaine. Avec qui ira-t-elle? Réponse : avec le vainqueur car lui seul a raison. Jetant un regard lointain sur cette guerre, M. Charmes nous annonce que « la décision de la guerre sera là ou l'Allemagne éprouvera pour la première fois un échec caractérisé, que ce soit sur notre front ou sur le front Russe, dans les Balkans, ou en Syrie ou en Egypte ». Sur son heureuse fin il n'a jamais eu le moindre doute même aux heures les plus sombres de la défaite. Il n'a jamais cessé de croire aux succès définitifs et écrasants de cette France qu'il voulait « libre du côté des partis comme du côté des gouvernements et qui ne demande que justice pour tous et pour tous libre exercice et libre expansion des saines initiatives ». M. Faguet dans ses « souvenirs » retraçait au début de ce même volume la vie et l'œuvre de son plus intime ami remettant ce « modeste » dans toute la place qu'il devait légitimement occuper. Et, fait profondément touchant, ce dernier article d'un écrivain quelques jours plus tard frappé, lui aussi, devait paraître dans ce volume, œuvre dernière de celui qui l'avait composé. En sorte que nous trouvons réunies dans les mêmes pages, les dernières manifestations de la pensée des deux hommes, qui toute leur existence ont mis de la tolérance et de la douce sagesse dans l'action, et dont les derniers jours s'effondrant au milieu du cataclysme général ont été particulièrement dignes d'admiration et de respect.

HENRI DE MONTARDY.

Édouard Petit. — *De l'École à la Guerre.* 1 vol. in-12, 299 p., Paris, Alcan, 1916.

Dans ses tournées d'inspection, M. Édouard Petit a pu étudier l'influence de la Guerre sur l'École primaire. De retour à Paris, il a rassemblé ses souvenirs

et ses impressions, les a mis en ordre, leur a donné la forme d'un livre. Il a voulu que le livre fût un plaidoyer : la précaution était superflue, puisque personne ne s'avise de suspecter l'École dont 30.000 maîtres sont mobilisés et qui au 1er janvier 1916 en comptait 2,800 morts et 5,000 blessés. « La guerre a dissipé un préjugé, dit M. Edouard Petit, ou, si l'on veut, une erreur. L'École était, paraît-il, gagnée à des doctrines bêtement humanitaires, dormait dans un pacifisme amollissant et démoralisant. De ce qu'elle ne prêchait pas la haine, la férocité, la sauvagerie barbare, on en concluait volontiers qu'elle développait, parmi l'enfance et l'adolescence, des instincts de préservation égoïste. Jamais on n'a cru que l'erreur du petit nombre fût partagée par la généralité des maîtres. Et si l'on ne s'alarmait pas et si l'on ne cherchait pas à réagir, c'est que l'on sentait que le sophisme purement intellectuel n'avait pas corrompu le cœur. » C'est l'École qui a donné une âme commune à ces armées nouvelles, instruites, convaincues, sachant pourquoi elles combattent, ayant la conscience du devoir qu'elles accomplissent, de la mission que leur confie la nation. » Certes, l'instituteur a sa part dans la formation du soldat de 1914 et nos soldats le reconnaissent volontiers, mais le souci de la vérité historique exige qu'on n'oublie pas les autres forces qui ont contribué au salut du pays à l'heure du danger. M. Edouard Petit parle moins en avocat et plus en historien quand il ajoute : « Si l'on a pu dire, en 1870, que l'instituteur allemand avait, en répandant le savoir, assuré la victoire, il ne sera pas injuste d'ajouter qu'en 1914-1916 l'instituteur français aura collaboré au succès, en opposant au réalisme prussien, qui est barbare, l'idéalisme français, qui est humain. » Le mérite de l'École, c'est d'avoir accepté joyeusement de *collaborer* à l'œuvre immense qu'imposait la guerre.

Ce serait trop long de décrire les diverses formes qu'a revêtues l'activité patriotique d'instituteurs, d'institutrices, d'élèves. Quelques titres de chapitres ou de sections de chapitres montrent l'École réconfortant le combattant, accueillant le blessé ou le convalescent, adoucissant pour le prisonnier les rigueurs de la captivité, s'efforçant de refaire un foyer au réfugié. Voici « l'École à l'hôpital, l'École pour l'ambulance, l'École professionnelle des mutilés à Lyon, l'École marseillaise des mutilés, les pupilles de la guerre, l'École des petits exilés, etc. ». Nombreuses sont les preuves d'initiative généreuse et intelligente qu'a recueillies M. Edouard Petit, qu'on me permette d'en citer une : « Le département des Deux-Sèvres a reçu un grand nombre de blessés qui, dans les hôpitaux, ont été nourris du mieux qu'on a pu. Mais comment rompre la monotonie de l'ordinaire ? M. Rang des Adrets a demandé qu'une fois par semaine, chaque enfant vînt à l'école portant dans chaque main un légume : et pour rendre plus tangible son idée, une image fut imprimée et affichée dans toutes les salles d'école. » Ce que produisit cette originale collecte, M. Édouard Petit va nous le dire : « Du 28 août au 31 décembre 1914, on avait remis 100.000 kilos de denrées, et la proportion jusqu'à ce jour s'est toujours sensiblement maintenue la même. Si l'on ajoute à cela les 500.000 kilos de pommes de terre expédiées aux régions envahies, on arrive au chiffre global de 600.000 kilos au 31 décembre 1914. »

M. Édouard Petit a eu l'occasion de visiter surtout les départements du sud-est et c'est de cette région qu'il parle de préférence. D'où des oublis qu'il réparera dans une prochaine édition. Il aura beaucoup plus à dire de l'École héroïque, celle qui se continue depuis Dunkerque jusqu'à Belfort, sous le bombardement[1], et il pourra parler librement de l'École asservie qui, grâce au

1. M. Edouard Petit parle bien des écoles de Reims : les mêmes traits d'héroïsme se retrouvent ailleurs. Nous nous permettons de publier ici la lettre d'une institutrice de la Meurthe-et-Moselle : « Avant les hostilités nous étions trois maîtres pour 150 élèves. Aujourd'hui je suis seule avec les 80 misérables des deux sexes qui restent au pays, plus quelques réfugiés des villages d'extrême frontière détruits par les obus. L... est à 3 kilomètres de la frontière : vous devinez ce que nous endurons depuis dix-huit mois... pas une nuit de repos, voilà ce qui nous tue. J'ai parfois des crises de désespoir. » Et ne songeant qu'à ses tout petits dont elle a la garde, elle écrit : « Quelques femmes me demandent s'il

dévouement de quelques institutrices, assure l'enseignement aux enfants dans les départements occupés. Mais dès maintenant, surtout en ce qui concerne le sud-est, le livre de M. Edouard Petit est une utile contribution à l'histoire de la guerre [1].

CH. BASTIDE.

Henry Richard. — *La Syrie et la guerre.* Paris. Librairie Chapelot, 1 vol. petit in-8 avec une carte, 134 p.

Il y a quatre mois, je rendais compte ici-même du livre de NADRA MOUTRAN sur la *Syrie de Demain.* Depuis, la mort est venue surprendre prématurément l'auteur en qui notre pays perd un ami sûr et un conseiller précieux. Nadra Moutran, Syrien, se plaçait dans son ouvrage au point de vue français pour nous mieux persuader. M. Henry Richard cherche à concilier l'intérêt français et syrien. Ses conclusions s'accordent avec celles de l'écrivain oriental et des plus éminents représentants de l'opinion syrienne, tel le comte Cressaty.

A leurs yeux, comme aux siens, une des conséquences de la liquidation de l'empire ottoman doit être d'agréger la Syrie au domaine colonial de la France. Pourquoi nous devons réaliser son incorporation? Ce que doit être la Syrie française? Comment l'organiser et l'administrer? Voilà les trois questions que se pose M. H. R. et qu'il examine avec une connaissance parfaite de son sujet, de la clarté, un manque absolu de parti pris et une expérience indiscutable des problèmes coloniaux. C'est cette expérience qui fait le véritable prix de son livre. Je ne crois pas, en particulier, qu'on ait mieux montré l'unité de notre domaine musulman et comment à Damas se trouvent les clés de la politique que nous devons pratiquer de Tunis à Fez, d'Alger au Tibesti, au Borkou et au Ouadaï. M. R. le rappelle justement à ce propos : c'est à Damas que se retira jadis l'émir Abd-el-Kader et en Syrie qu'émigrèrent les Arabes de Tlemcen lors de l'exode qui inquiéta si fort le gouvernement général de l'Algérie. Il nous signale, d'autre part, un lien nouveau de la France et de la Syrie, le nombre croissant des Syriens installés dans notre colonie de l'Afrique Occidentale. Je laisse de côté la question financière, mais je veux noter toutefois que l'auteur démontre d'une manière péremptoire combien l'acquisition de la Syrie loin d'être onéreuse pour le budget métropolitain lui serait au contraire profitable.

M. H. R. a touché enfin un dernier point : l'administration de demain. Il craint que cette partie de son étude ne semble une lecture prématurée. J'estime, au contraire, que, sans imiter les forfanteries des intellectuels d'outre-Rhin, il est nécessaire d'étudier toutes les questions auxquelles la guerre prépare une solution ne fût-ce que pour éviter le moment venu des mesures improvisées ou inconsidérées. Le gouvernement général de l'Indo-Chine semble à M. H. R. un bon modèle de ce que pourrait être le gouvernement de la Syrie et il lui paraît que ce dernier devrait, du moins au début, être rattaché au Ministère des Affaires étrangères. C'est l'évidence même. Aussi bien, je ne sache pas que les expériences antérieures soient la condamnation de cette thèse s'il est vrai que les protectorats de la Tunisie et du Maroc, en partie grâce à la limitation des ingérences politiques et des excès de la bureaucratie dont leur constitution les préserve, restent les mieux administrés des possessions françaises. Les fonctionnaires de la nouvelle colonie devront être naturellement recrutés sans exclusivité : il est certain, cependant, que seul le quai d'Orsay sera en mesure de fournir au début des hommes ayant une tradition syrienne. Et là où la connaissance de l'arabe est une nécessité, quelques-uns de ses drogmans que le partage de la Turquie aura laissés sans emploi pourraient utilement se muer

n'y aurait pas moyen d'obtenir des pelotes de laine pour tricoter des bas à nos petites filles; les gamins plus débrouillards emploient des chiffons d'étoffe dont ils s'enroulent les jambes. Il faudrait un Michelet pour peindre cette misère et glorifier cette constance.

1. Quelques fautes d'impression : Lisez p. 54, Warcq : p. 55; Ippécourt : p. 76; Dodeman : p. 81, se cicatrisent; p. 251; se sont forcément *succédé*.

en conseillers techniques. Aussi bien l'ignorance de la langue est-elle de moins d'importance en Syrie qu'ailleurs et même qu'en Alsace tant est répandu l'usage du français. Mais on ne saurait dans le choix des fonctionnaires user de trop de prudence. Nos colonies nouvelles ont été plus d'une fois l'exutoire où la camaraderie offrait à des individus discrédités une sinécure ou l'espoir d'un relèvement. La Syrie connait par nos consuls une des élites de l'administration française. Elle ne se contenterait pas de gouvernants de hasard. Un recrutement irréprochable de ses administrateurs sera, n'en doutons pas, une des conditions indispensables de son attachement à la France.

R. D.

Jules Destrée. — *Opinions sur la Belgique, Italie*, 1 vol. in-16 de 101 p., Van Oest et Cie, Paris, 1916.

Ce petit livre est le premier d'une série qui reproduira « les opinions les plus significatives sur la Belgique et son rôle dans la guerre européenne ». M. Jules Destrée, un distingué parlementaire belge, en a cueilli les fleurs dans diverses publications italiennes et au cours de ses utiles pérégrinations dans la péninsule. La moisson est incomplète. Il ne l'ignore pas. « Ces quelques fleurs ne valent point seulement par leur parfum ou leur beauté propre; elles sont aussi symboliques de toutes les fleurs que je n'ai pu cueillir. »

Le roi Victor-Emmanuel et ses ministres, les sénateurs et les députés défilent devant nous, clamant leur admiration pour le petit peuple qui sait combattre et souffrir, mais ignore le déshonneur. Barzini, Campolonghi, Luzzati, Meda, G. Ferrero, d'autres encore dont l'histoire enregistrera les noms célèbrent l'infinie beauté du geste belge, les misères indicibles qui en furent la suite immédiate et la résurrection certaine. Luigi Campolonghi décrit l'arrivée à Calais d'un bateau d'émigrants belges : « Au moment de poser le pied sur la terre, ils hésitent, soupirent, pleurent en silence. Les malheureux savent qu'avec le navire ils abandonnent — qui sait pour combien de temps — le dernier fragment mobile de la patrie démembrée, envahie, subjuguée. — Adieu, Belgique, sanglote une ombre, sur le quai. — La Belgique n'est plus! répond une autre ombre. — Mais une voix d'argent — une voix fraiche de femme — proteste : la Belgique existera jusqu'au moment où un seul de ses fils sera sur son sol à combattre » (p. 54). Le tour approche où, suivant le mot joli du ministre Meda, « la Belgique atteindra l'heure de sa Pâque » (p. 21).

Ezio Maria Gray, un publiciste doublé d'un économiste fort avisé, écrit ses lignes qu'on méditera ailleurs qu'en Belgique : « Le premier corps d'armée allemand est entré en Belgique il y a environ quarante ans : munies de registres, de bilans, de patience, les silencieuses milices de l'Empire ont pris d'assaut ville après ville. Et peut-être la conquête commerciale a-t-elle eu plus d'importance encore que la conquête guerrière, parce qu'aussi elle sera la plus difficile à effacer dans un avenir réparateur » (p. 86). La liquidation politique de l'horrible aventure allemande sera malaisée; mais le redressement des erreurs économiques de « l'avant-guerre » le sera davantage. Les deux, cependant, sont nécessaires; la double tâche s'imposera aux diplomates qui, après la victoire, auront mission de réorganiser l'Europe.

Le petit volume que nous devons au zèle éclairé de MM. Jules Destrée et Dupierreux suggère bien des idées utiles. L'Italie a des soldats héroïques, et elle a des penseurs profonds.

G. W.

Fred. Van de Vorst. — *La nation criminelle*, 1 vol. in-16 de 159 p., Paris, Van Oest et Cie, 1916.

Avocat au barreau d'Anvers, M. van de Vorst étudie le péril allemand et les Allemands qu'il connait bien. La Belgique appartenait, en effet, « à ces peuples trop confiants qui avaient laissé les colonies allemandes prendre racine chez elle » (p. 67). L'auteur trace avec sagesse la genèse du germanisme qu'il identifie avec le militarisme prussien. Peut-être convient-il, cependant, de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire son opinion sur l'organisation politique et sociale de l'Allemagne d'avant la guerre (p. 2). Ce n'est pas « en rechignant

que les Allemands nourrissaient l'ogre du militarisme » (p. 3). En dépit de la fiction constitutionnelle, l'Empereur était le suprême Seigneur de la guerre et n'avait pas à tenir compte d'une opinion publique que créaient ses organes. Le fait n'eut aucune importance en juillet 1914 : souverain et sujets brûlaient de la même ardeur et encoururent les mêmes responsabilités. Certes, la guerre eut d'autres causes que « la gloire des Hohenzollern » (p. 111); mais la gloriole sanglante du conquérant en était une. Interrogez plutôt ce brave kronprinz Frédéric-Guillaume qui vient de s'épancher avec tant de bonhomie dans le sein d'un reporter yankee! « Sans le Reichstag et l'appui de l'opinion, écrit l'auteur, le kaiser est impuissant » (p. 105). Cette phrase, certainement, exagère.

Si la guerre a dévoilé « l'acrobatie financière » des Helfferich et consorts, elle a infirmé la vieille légende du « colosse aux pieds d'argile » (p. 107). L'ennemi que nous combattons et que nous vaincrons disposait, dispose partiellement encore, d'une puissance énorme. La victoire sera d'autant plus glorieuse.

Et une paix prématurée, une paix sans vainqueurs ni vaincus, serait la pire des calamités. M. van de Vorst la rejette avec dédain. Il ne croit pas au revirement de l'opinion allemande : « On peut entrevoir la résurrection du sens moral en terre germanique, mais seulement comme possibilité, nullement comme probabilité, et beaucoup moins encore comme certitude » (p. 148). On ne saurait mieux dire. Cette résurrection pourrait-elle même être espérée chez « les Rhénans qui, depuis 1814 et jusque longtemps après 1839, étaient un peuple fort semblable aux Belges, exprimaient de toutes les façons leur désir de revenir au régime de liberté, réclamaient l'application de la constitution belge et même l'union politique avec la Belgique »? (p. 59). L'espérance serait plaisante, riche en promesses d'avenir.

Il est à souhaiter que les « buts de guerre », magnifiquement définis par l'auteur, puissent être réalisés dans leur intégralité. « Le bloc des nations alliées qui pèse de tout son poids sur le monstre allemand » y pourvoira (p. 121). Ce petit livre d'un sympathique patriote belge est bien fait pour secouer la veulerie des « neutres » et adoucir les souffrances des belligérants.

G. W.

Nicolas Xénopol, sénateur, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie. — *La richesse de la Roumanie* (1 vol. in-8 de 249 p., Bucarest, Socec et Cie, édit.).

Paraissant à l'époque même où la grande monarchie du Bas-Danube entre dans le cercle des pays coalisés contre la barbarie austro-germanique, une étude sur la Roumanie vient à son heure.

L'ouvrage débute par un exposé substantiel de la situation agricole et industrielle du pays. La Roumanie, comme l'auteur le rappelle, est un pays essentiellement agricole, et où la très grande propriété se partage avec la petite les surfaces cultivables, à l'exclusion presque complète de la propriété moyenne. L'exportation des céréales, qui s'est notablement développée depuis une quarantaine d'années, occupe le premier rang par ordre d'importance dans le commerce extérieur du pays; au contraire, celle du bétail, jadis florissante, a décliné considérablement depuis la guerre douanière avec l'Autriche-Hongrie (1885-1891).

L'industrie roumaine, bien que de date récente — trente années au plus — a pu prendre une certaine importance, grâce au régime d'encouragement officiel instauré par les lois de 1887-1892. Ses principales branches sont l'extraction et la raffinerie du pétrole, la minoterie, la sucrerie, la papeterie et la métallurgie. La seule qui exporte une quantité appréciable de produits est l'industrie du pétrole; ce courant de trafic ne le cède qu'à l'exportation des céréales, mais, à la différence de cette dernière, il profite presque exclusivement à des capitalistes étrangers et non à la masse des producteurs roumains.

La richesse publique a triplé en Roumanie au cours des trente dernières années. Elle peut être évaluée à 21 milliards et demi de livres. Sa répartition est très inégale : il n'y a pas plus de classe moyenne que de propriété immobilière moyenne en Roumanie.

M. Xénopol souligne les gains exceptionnels réalisés par l'agriculture rou-

maine pendant la seconde année de la guerre européenne. La première année de cette dernière avait été marquée en Roumanie par des difficultés de tout ordre, qui avaient nécessité le vote du moratorium, la taxation des denrées et la création de taxes d'exportation. En 1915-1916, les achats de céréales par les gouvernements allemand et anglais, puis l'arrangement germano-roumain pour l'exportation et le transit réciproque des marchandises, entre autres facteurs de prospérité, ont changé la face des choses. Néanmoins les classes pauvres ont souffert du renchérissement de la vie.

Abordant ensuite la question des relations économiques entre la Roumanie et différents autres pays, l'auteur montre que le manque d'initiative de la France lui a valu d'être supplantée sur le marché roumain par les Empires du Centre, durant les vingt années qui ont précédé la guerre, le contingent français dans les importations en Roumanie s'est abaissé de 8,25 à 5,75 p. 100, soit exactement *d'un tiers*. Les capitalistes français, d'autre part, ne se sont guère intéressés qu'à une seule des industries roumaines, celle du pétrole; encore n'y jouent-ils pas un rôle en rapport avec les sommes qu'ils y ont placées. Quant à l'exportation roumaine en France, elle présente peu d'importance.

Le commerce extérieur de la monarchie du Bas-Danube avec sa voisine de l'Est, l'Autriche-Hongrie, a pris tout au contraire une extension considérable. La première convention commerciale austro-roumaine, celle de 1875, avait assuré à l'industrie de la double monarchie des avantages importants, en échange de concessions portant sur les céréales et bestiaux provenant de Roumanie. Elle fut tournée, en ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, par des prescriptions d'ordre prétendu sanitaire, et il s'ensuivit une guerre de tarifs qui dura de 1885 à 1891. Un nouvel arrangement passé en 1893, sans améliorer la situation de l'agriculture roumaine, a permis à l'industrie nationale de se constituer. Il a été remplacé par une convention de 1906, conclue sur la base de concessions réciproques sérieuses. Depuis, un projet d'union douanière, proposé par la double monarchie, n'a pas été accepté par la Roumanie.

Après avoir rappelé l'attitude autrichienne dans la question du Danube, M. Xénopol étudie l'expansion allemande dans son pays au cours des trente dernières années. Malgré la convention douanière de 1904, qui a relevé les droits à l'importation en Roumanie sur certains articles d'industrie, les importations allemandes dans ce pays ont augmenté de 1905 à 1913 dans la proportion de 150 p. 100.

L'ouvrage se termine, en guise de conclusion, par l'exposé des mesures qui permettraient de poursuivre avec succès la rénovation économique de la Roumanie. Les principales sont la revision douanière dans le sens d'un relèvement de tarif sur les produits industriels; l'augmentation du réseau des voies ferrées, la restriction de la main-d'œuvre étrangère et la meilleure utilisation de la houille blanche. L'influence de ces divers facteurs, se combinant avec la diffusion de l'instruction et le raffermissement de la solidarité nationale, rendrait possible une nouvelle avance du pays dans la voie du progrès matériel et moral.

Le seul défaut que présente cet ouvrage est que, composé de pièces détachées (conférences, discours, articles) réunies d'une manière un peu artificielle, il ne forme pas suffisamment un tout complet. Cette réserve faite, il convient de féliciter M. Xénopol d'avoir présenté au moment le plus opportun, une étude très fouillée et très intéressante sur un pays, encore trop peu connu de nous, que nous avons maintenant la joie de compter parmi nos alliés.

MAURICE DEWAVRIN.

ÉCONOMIE POLITIQUE. — SCIENCE SOCIALE

Jean Hennessy, député. — *Les Régions de France (1911-1916)*; 1 vol. in-16, Paris, G. Crès, 1916.

Dans cet ouvrage, M. Jean Hennessy s'est proposé de réaliser la décentralisation administrative et la représentation des intérêts économiques, par la suppression des départements, la constitution de régions, l'élection d'Assemblées régionales.

L'idée fondamentale dont s'est inspiré l'auteur paraîtra intéressante à tous les esprits sérieux. Il s'agit, en somme, d'une réorganisation rationnelle du suffrage universel, réorganisation ayant pour objet de faire disparaître de nos institutions, et, spécialement du Parlement français, cette anomalie que le regretté Faguet a si bien définie « le culte — on pourrait presque dire le fanatisme — de l'incompétence ».

A moins de se laisser guider par des spécialistes dans les questions spéciales, des avocats, des médecins, des pharmaciens tous de 1re classe, si l'on veut, quelle que puisse être leur intelligence, leur bonne volonté, ne peuvent résoudre d'une façon satisfaisante les problèmes si complexes soulevés par les transformations de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la marine marchande, etc.

On pourrait objecter que l'un des meilleurs ministres de la Marine, au XIXe siècle, a été un Conseiller d'État, M. de Chasseloup-Laubat. Mais il est bon de rappeler que, quand il s'agissait de construire des bateaux, il s'en rapportait à Dupuy de Lôme dont le savoir technique était hors de toute contestation.

Cette compétence comment l'introduire en matière électorale? En 1819, Sismondi avait formulé un axiome, à mon avis incontestable. Suivant lui, quand une corporation, une Société, une Académie, etc., est appelée à désigner un de ses membres pour la représenter quelque part, le choix tombe — non pas peut-être sur le plus capable parce que, *in petto*, la plupart des votants sont disposés à s'attribuer ce mérite — mais jamais sur le moins capable, parce que le groupe ne veut pas être mal représenté.

A l'appui de cette idée, on pourrait citer de nombreux exemples, notamment, dans la Constitution de 1875, l'élection, par voie de cooptation, des Sénateurs inamovibles de toute nuance, — de Jules Simon, de Joseph Magnin à Buffet, en passant par Berthelot, — lesquels ont, jusqu'au bout, joué dans les délibérations du Sénat, un rôle intéressant et utile: le recrutement des Chambres de Commerce, des Académies, des Barreaux, etc., des Sociétés poursuivant un but spécial, etc. Si le principe posé par Sismondi n'a pas été appliqué dans l'organisation du Parlement en France, c'est pour une raison bien simple : jusques et y compris l'année de la Constitution, jusqu'en 1875, il n'y avait en France que très peu d'associations. Aujourd'hui elles pullulent.

Pour en revenir au but poursuivi par M. Jean Hennessy, l'auteur s'est efforcé de trouver un système qui, respectant le principe du suffrage universel et la liberté de l'électeur, constitue, en dehors des Assemblées politiques, une sorte de Conseil économique, consultatif, appelé à donner son avis sur les questions de son ressort qui sont traitées au Parlement. L'élection de ce Conseil a lieu au scrutin de liste.

Les électeurs ayant exercé ou exerçant des professions analogues peuvent se grouper pour élire des candidats de leur choix. Ceux qui le désirent peuvent demeurer inscrits sur la liste générale qui comprend aussi les électeurs sans profession; ils peuvent aussi choisir entre les cinq grandes catégories suivantes:

Agriculteurs, Commerçants, Industriels, Professions libérales, Fonctionnaires. Nul ne peut être inscrit sur deux listes: nul ne peut être élu par les électeurs d'une liste sur laquelle il n'est pas inscrit, si ce n'est par ceux de la liste générale.

Après avoir rendu pleine justice aux intentions de M. Jean Hennessy, il y a lieu d'examiner si les moyens proposés sont d'une réalisation facile sinon possible. Une première objection se pose.

Au point de vue électoral, M. Jean Hennessy supprime le département et maintient l'arrondissement. C'est l'aggravation du système électoral en vigueur, et dont la pratique a révélé les monstrueux inconvénients.

On lit dans la *Géographie de la France* (Hachette, Atlas Schrader) le passage suivant :

« La division de la France en régions administratives à peu près égales, soumises aux mêmes lois et gouvernées par les mêmes moyens, est une des entreprises les plus utiles de l'Assemblée Constituante, mais, dans la réalisation de cette œuvre, *le but a été dépassé*... On voulut ôter aux divisions nouvelles

toute physionomie traditionnelle, en tracer *in abstracto* les limites de manière à effacer le plus possible les anciennes limites provinciales, souvent même en dépit des accidents topographiques. On pensait effacer ainsi les noms de Breton, de Gascon, de Provençal, à travers lesquels on craignait, à l'excès peut-être, que l'habitant de la campagne ou de la petite ville ne perdît la conscience de sa qualité de Français. Si du moins ils avaient donné aux Départements des noms dont la forme se prêtât à la désignation des populations qui les habitaient, il est probable que les anciennes provinces joueraient un rôle moins considérable dans le langage actuel. Mais quels dérivés, quels adjectifs tirer de *Bouches-du-Rhône*, de *Maine-et-Loire*, de *Pas-de-Calais*? Les noms mieux choisis ont formé des adjectifs comme Girondins, Vendéens, Ariégeois, sans effacer les appellations antérieures. C'est par les anciennes provinces que *nous déterminons, comme nos ancêtres*, les différentes variétés du caractère français, et aussi l'origine d'un grand nombre de productions agricoles. On dit, toujours comme il y a cent vingt ans, le cidre de Normandie, les vins de Bourgogne, de Champagne, les poules bressanes, le golfe de Gascogne, les monts d'Auvergne, les fromages de Brie, les « causses du Quercy! »

Comment les *Régions de France* s'y prendront-elles pour obtenir du Parlement le vote des décisions qu'elles auront prises?

Le vice capital du Scrutin d'arrondissement actuel peut se formuler ainsi. Les Départements d'aujourd'hui, et, à bien plus forte raison, les arrondissements, sont des circonscriptions électorales *beaucoup trop petites*. Sauf des exceptions dont il sera question plus bas, il est impossible de découvrir sur un territoire aussi restreint, des notoriétés locales dont le nom s'impose aux électeurs. On est obligé d'y présenter des candidats venant d'autres régions, et qui sont obligés eux-mêmes de se créer par toute sorte de procédés des titres aux voix des électeurs du terroir.

Prenons la Charente, par exemple, formée de l'Angoumois, d'une petite partie du Poitou, de la Saintonge, de la Marche et du Périgord.

Sans doute, l'arrondissement de Cognac a son candidat tout désigné[1]?

Mais à Ruffec, à Confolens, à Barbezieux, les candidats à la députation sont bien obligés de se créer des titres à la bienveillance des électeurs.

C'est ainsi que le privilège des bouilleurs de cru n'est pas aboli, et qu'il ne le sera peut-être pas de sitôt, malgré la campagne menée par la Société antialcoolique, par la plupart des journaux, par l'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine.

C'est ainsi que les subventions accordées par l'État sont réparties entre les différents ports de commerce, par exemple, non pas en raison de leur importance intrinsèque, mais de l'influence personnelle du député de l'arrondissement.

Ajoutons pour la Charente, qu'Angoulême a plus du double de la population de Cognac, et qu'elle est intéressante par sa position pittoresque, par ses papeteries, par la limpidité des eaux qui la traversent, par la qualité exceptionnelle du calcaire du sous-sol et enfin par une particularité toute spéciale. On y parle un français idéal de pureté, de correction, si bien que, des arrondissements et même des régions moins bien partagées (Limousin, Périgord, etc.), on y envoie les enfants apprendre la langue française et la prononciation correcte de cette langue.

Autre objection.

La 5e place place assignée, dans les *Régions de la France* aux fonctionnaires, n'est admissible que s'il s'agit des Fonctionnaires en retraite ou démissionnaires. Ceux-ci peuvent, en effet, rendre de véritables services à la Chambre et

1. Au Concile de 1870, à Rome, un jour un futur archevêque de Rennes causait, en latin bien entendu, avec un prélat des États-Unis. Un évêque français vint à passer. « Quel est son diocèse? dit le prêtre américain. — *Ingolesimum* (Angoulême), lui fut-il répondu. — Ah! reprit-il, mais d'un ton qui signifiait que le nom de cette ville ne lui rappelait rien d'intéressant. — *Cognacencis simul* (Évêque de Cognac en même temps). — Oh! » fit l'évêque des États-Unis avec un élan qui révélait sa sincère admiration pour la célèbre liqueur si appréciée dans le monde entier!

au Sénat, en rectifiant bien des erreurs, en précisant bien des notions restées vagues dans l'esprit des simples mortels.

Quant aux fonctionnaires en activité, l'expérience a été faite, au temps du suffrage restreint, pendant les dix-huit ans qu'a duré la monarchie de juillet de 1830 à 1848. Cette expérience a été, de tout point désastreuse, comme on peut le constater en lisant les *Souvenirs* de Tocqueville, les romans politiques de Balzac, etc.

Les fonctionnaires en activité représentent le Gouvernement. Entre autres attributions, ils ont celle de protéger les minorités locales. Sur la fin du second Empire, on s'est beaucoup amusé de ce maire de village, un nommé Plassiard, interdisant à son garde-champêtre de laisser pâturer sur les terrains communaux les poules des ennemis du Gouvernement. Le député d'arrondissement en fait bien d'autres au profit de sa propre canditature. *Omnia pro deputatione* (Tacite).

Il ne peut être question de rétablir les anciennes provinces, telles qu'elles étaient, mais simplement de tenir compte des affinités ethniques et économiques qu'elles manifestent depuis des siècles, des progrès de la locomotion (chemins de fer, tramways, bicyclettes, automobiles), progrès qui sont venus, pour ainsi dire restreindre l'étendue du territoire, tout au moins en ce qui concerne le temps nécessaire pour le parcourir.

De là résulte la possibilité de diminuer le nombre des fonctionnaires, de leur demander plus de travail en les payant mieux, etc.

Un exemple concret rendra la chose plus claire.

Avant 1789, la France comprenait 33 provinces qui portaient alors le nom de *gouvernements*.

Considérons la Bretagne, l'une de celles dont les particularités ethniques et économiques sont caractéristiques au premier chef.

Elle comprend aujourd'hui cinq départements, l'Ile-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, la Loire-Inférieure et vingt et un arrondissements.

La ville de Rennes est *à la fois*, le siège principal d'un corps d'armée, d'une cour d'appel, d'une Université. Elle semble donc indiquée pour remplir, comme autrefois, le rôle de *capitale* de la Bretagne.

En la défalquant de la Bretagne, il reste, au nord-ouest, du Mont Saint-Michel à l'embouchure de la Vilaine, ce qu'on peut appeler la *Bretagne pittoresque*, dont Saint-Malo-Dinard, pourrait représenter le chef-lieu, puis, au sud-ouest, la Bretagne *industrielle* et *commerciale* dont le chef-lieu serait Nantes.

A la tête de la Province on peut supposer un préfet de 1re classe; dans chacune des subdivisions un préfet de 2e classe. Quant aux arrondissements il est possible d'imaginer un corps d'inspecteurs administratifs résidant soit à la capitale, soit aux chefs-lieux des provinces, lesquels inspecteurs, comme aujourd'hui les inspecteurs des finances, se transporteraient fréquemment à des époques variées (jours de marché, etc.) pour entendre les réclamations, et contrôler la gestion des maires, des villes et des campagnes. Ces inspecteurs administratifs futurs préfets, changeraient souvent de région, de façon à pouvoir, vers l'âge de trente ou trente-cinq ans, arriver préfets de 2e classe.

Aujourd'hui, dans chaque département, il y a au chef-lieu un tribunal administratif, appelé Conseil de Préfecture, qui prolonge, pour ainsi dire, les attributions du Conseil d'État et de la Cour des Comptes. Il juge en premier ressort les litiges qui peuvent se produire à l'occasion des marchés passés entre l'État et les entrepreneurs. Il vérifie les comptes de gestion des communes et des établissements de bienfaisance dont les revenus sont inférieurs à 30.000 francs, etc. Le Préfet en est le président, et le Secrétaire Général remplit les fonctions de ministère public. Ce tribunal est formé par trois conseillers âgés d'au moins vingt-cinq ans, licenciés en droit, ou ayant exercé pendant dix ans les fonctions de maire. Leur traitement varie de 2,000 à 4,000 francs. Ce sont des gens honorables qui donnent généralement à l'État — et on ne peut guère le leur reprocher — un concours proportionné à leurs émoluments.

On peut évaluer, pour les cinq départements considérés, à 80,000 francs environ le total des appointements de ces fonctionnaires.

Dans le département de la Seine, il y a huit Conseillers ayant chacun

10.000 francs d'appointements. Le président a 20,000 francs. Mais les affaires jugées sont extrêmement nombreuses et importantes, et bien jugées, de façon à rendre la plupart du temps inutile le recours au Conseil d'État.

Supposez un Conseil de Préfecture provincial siégeant à Rennes, composé de 6 Conseillers à 10.000 francs ayant la perspective d'arriver avec le temps au Conseil d'État, ou à la Cour des Comptes, vous aurez certainement un travail infiniment plus considérable et de qualité supérieure, pour une dépense inférieure [1].

Indépendamment des chefs-lieux de département et d'arrondissement actuels, il existe des villes très considérables par leur population et les industries de toute nature qui s'y sont développées, et dont l'importance augmente très rapidement. Au recensement de 1911, il y en avait 80 de plus de 30.000 habitants et dont plusieurs sont plus peuplées que bien des chefs-lieux de département actuels. Roubaix, par exemple, a plus de 120,000 habitants, Boulogne-sur-Seine 55.000, etc.

Il semble indiqué de les soumettre à un régime spécial, analogue au régime adopté dans le département de la Seine, où ces grandes villes sont considérées comme le prolongement de Paris lui-même.

Par toutes les raisons qui précèdent et par d'autres qu'il n'est pas possible de développer ici, les *Régions de France*, telles qu'elles se présentent dans le projet de M. Jean Hennessy, paraissent se prêter admirablement à la réalisation du principe posé par Sismondi. Elles représentent des compétences indiscutables; si donc elles sont appelées à nommer à la Chambre et au Sénat un certain nombre de leurs membres, ces élus auront nécessairement la plus grande autorité pour résoudre les difficultés des problèmes posés. Si l'on fait intervenir, en outre, des Sociétés, comme le Touring-Club, par exemple, qui a déjà fait ses preuves à propos des routes, de l'industrie hôtelière, etc., etc. [2], il semble qu'on aura réalisé dans l'Administration et le Gouvernement de la France et de ses colonies, des améliorations indiscutables [3].

G. G.

1. Au reste, l'expérience proposée a été faite avant la Révolution. On lit dans Tocqueville (*Ancien Régime et Révolution*, dernier chapitre) comment était administrée la province du Languedoc (Pays d'État). Il s'y trouvait :

1° Une assemblée composée d'hommes considérables, respectée par le pouvoir royal, dont aucun fonctionnaire du Gouvernement central ne faisait partie et où l'on discutait chaque année librement et sérieusement les intérêts particuliers de la province.

2° Il y avait dans le Languedoc beaucoup de travaux publics exécutés aux dépens du Roi et par ses agents; il y en avait d'autres dont le pouvoir central fournissait une partie des fonds; mais le plus grand nombre étaient exécutés aux seuls frais de la province.

3° Enfin la Province avait le droit de lever elle-même et suivant la méthode qu'elle préférait, une partie des impôts royaux et tous ceux qu'on lui permettait d'établir pour subvenir à ses besoins.

Résultats :

Amélioration ou redressement du cours des principales rivières; addition au canal du Midi, creusé sous Louis XIV par Riquet, de prolongements qui doivent conduire, par Cette et Agde, jusqu'au Rhône; le port de Cette rendu praticable au commerce, et entretenu à grands frais. Restitution à l'agriculture des marais desséchés d'Aigues-Mortes; chemins vicinaux qui n'existaient pas alors dans les autres régions de la France, etc., etc... N. B. Chaque parcelle de terrain prise au propriétaire, soigneusement évaluée avant le commencement des travaux et *payée dans la première année de l'exécution.*

2. Le Touring-Club, a organisé, en Indo-Chine, par exemple, des manifestations, très réussies, des indigènes et des colons en faveur du 75.

3. D'après l'avis de plusieurs magistrats que j'ai consultés — notamment d'un conseiller à la Cour d'Appel à Paris — le principe du recrutement par cooptation pourrait être appliqué avec avantage pour la réorganisation de la magistrature. Ce sera l'objet d'une étude ultérieure.

ANALYSES

Pierre Dailly. — *L'Égérie de Cavour.* Paris, Librairie de la *Revue Hebdomadaire*, 1 broch. de 14 p., avec un portrait.

M. P. Dailly esquisse ici, d'un crayon rapide, un des aspects les moins connus de la vie de Cavour : ses débuts dans la carrière militaire, son séjour à Gênes et la rencontre décisive qu'il y fit de la comtesse Giustiniani. Celle-ci eut une influence décisive sur ses résolutions. Elle fit du jeune officier hésitant et timide l'homme ardent et décidé qui prit d'assaut la politique. On entrevoit du moins cela dans les pages trop brèves de cette étude, dont l'auteur devrait poursuivre les recherches et affermir le trait dans une publication plus étendue.

Joseph Reinach. — *Les Commentaires de Polyle. Sixième série.* Paris, Charpentier, 1 vol. in-12 de XI-409 p., 1916.

Suite de la brillante série que nous avons si souvent déjà recommandée à nos lecteurs. Le présent tome couvre la période qui s'étend du 27 janvier au 4 août 1916. On y trouve le récit au jour le jour de la bataille de Verdun. Dans la suite des volumes, celui-ci marquera un des points culminants du récit.

Le Nouveau Messager d'Alsace. Almanach pour 1916-1917, Dannemarie et Paris (Berger-Levrault).

Après une éclipse de quarante ans l'almanach des Français d'Alsace vient de reparaître. Le texte est exquis; Wetterlé, Hansi, Laugel, Blumenthal, Helmer, Florent-Matter, d'autres encore l'ont fourni. Fischer en dit la morale : « Lorsqu'on a été une fois Français, on ne le redevient pas ». Des illustrations patriotiques et de piquantes caricatures embellissent l'ensemble.

James T. Young. — *The new american Government and its work.* New-York, Macmillan, 1 vol. pet. in-8 de XII-663 p., 1915.

Le travail de M. Young est appelé à rendre de grands services à tous ceux qui veulent suivre de près l'étude de la politique américaine. Il leur donne une mise au point attentive du tableau si complexe et si changeant des institutions de l'Union. Dans une série de chapitres substantiels, écrits dans une langue précise et brève, il observe les conditions et les apparences actuelles de chacun des organes constitutionnels et administratifs. Il ne mesure point l'attention qu'il accorde à chacun d'eux à la position plus ou moins éminente que celui-ci occupe dans le mécanisme, mais à son rôle effectif et à ses derniers résultats. C'est ainsi que l'on trouvera l'étude du pouvoir judiciaire fédéral resserrée dans un chapitre relativement bref (il mesure exactement 23 pages), tandis que les attributions du Congrès occupent neuf chapitres qui s'étendent sur 166 pages. Ceci répond bien à la réalité des choses et aux exigences d'une étude attentive. On a là la preuve tangible du développement qu'ont pris, dans les dernières années, l'activité législative du Congrès et la compétence de l'Union. La lecture de chacun des chapitres achève d'imposer cette idée au lecteur. Ce texte très simple, très net, peu enclin aux vues générales, plein de détails nombreux et précis, donne, semble-t-il, la transcription littéraire des faits qu'il décrit. Il en est comme le reflet. En le parcourant, on comprend à quel point les institutions américaines ont évolué depuis une vingtaine d'années. Les discussions de principes, les considérations doctrinales ont fait place à des débats d'espèces. On cherche moins à déduire le jeu de chaque institution du caractère

essentiel de l'ensemble qu'à lui faire donner tout le rendement possible par une adaptation exacte aux nécessités actuelles. Ces nécessités sont immenses. La vie sociale et économique américaine s'est développée dans des proportions inouïes. On sent de plus en plus vivement l'obligation de la réglementer, de l'organiser, de la surveiller. Les différents organes de l'État suffisent à peine à cette tâche. Il faut sans cesse leur conférer de nouvelles attributions, et porter leur action au rythme toujours accéléré de la vie nationale. Mais l'activité des organes constitutionnels et administratifs ne suffit pas, si l'on n'y joint celle du citoyen lui-même. C'est le comice qui met en mouvement toutes ces initiatives. C'est lui qui doit les inspirer, les diriger et les retenir. De là le souci visible, dans l'Union, de remodeler les organes essentiels de la cité, de placer le citoyen le plus près possible des magistrats, de soumettre constamment ceux-ci au contrôle de celui-là, et d'encourager celui-là à ne jamais perdre de vue le souci de ses devoirs civiques.

Dans sa sécheresse voulue, sous sa forme de manuel didactique, en dépit de son indifférence pour la généralisation théorique, le livre de M. Young donne au lecteur qui sait l'étudier à loisir une impression très frappante et des exemples décisifs de l'évolution américaine actuelle.

M. C.

Louis Leger, de l'Institut. — *Les Luttes séculaires des Germains et des Slaves*, Paris, Maisonneuve, 1 broch. gr. in-8 de 37 p., 1916.

On trouvera, dans les deux études qui composent cet ouvrage, l'heureux mélange de savoir historique et d'expérience personnelle qui donne aux travaux de M. Leger une saveur particulière. Voici en effet quelque cinquante ans que l'auteur « vit » les questions slaves, et nous retrouvons dans les pages qu'il nous livre aujourd'hui le reflet des impressions si colorées qu'il nous contia jadis dans ses *Souvenirs d'un Slavophile*. Il trouve, pour poser la question slave, une formule qui mérite toute notre attention : « L'histoire, a dit un ancien, est la maîtresse, l'institutrice de la vie. Beaucoup de Slaves et, à plus forte raison, les souverains étrangers qu'ils se sont donnés, ignorent l'histoire de leur race ou n'y ont pas suffisamment réfléchi. Pourquoi, jadis, Roumains et Grecs, Serbes et Bulgares ont-ils succombé devant l'invasion musulmane? C'est qu'ils n'avaient pas été capables de s'unir pour lui tenir tête. Pourquoi, aujourd'hui, les mêmes nations sont-elles menacées d'être, cette fois, absorbées par le germanisme, qui sera plus impitoyable que le Turc? C'est que les États balkaniques se montrent encore aujourd'hui incapables de s'unir contre l'ennemi commun. »

M. C.

Philippe Millet. — *En liaison avec les Anglais. Souvenirs de campagne*. 1 vol. in-12 de 240 p. Perrin, 1916.

Aimable recueil d'articles, rarement superficiels, la plupart du temps suggestifs et pénétrants. Une légère critique au titre : nous nous attendions à un tableau de l'armée britannique, et peut-être à quelques scènes de fraternité franco-britannique; ce sont plutôt des notes, prises de novembre 1914 à décembre 1915 se rapportant, soit à l'armée britannique, soit à l'armée française.

On hésite à formuler une préférence pour l'une ou l'autre de ces plaquettes. Visiblement, ce sont les artilleurs qui ont intéressé davantage notre auteur. Le sang-froid des officiers et des canonniers, tant anglais que français, lui inspire de jolies pages. Le mépris professé à l'égard du 77 allemand paraît général dans les deux armées et quiconque a l'expérience de cette guerre en sait le motif : la force d'éclatement de ce projectile est très faible, comparée, soit à celle de notre 75, soit à celle des obus ennemis d'un plus gros calibre.

Officier lui-même, l'auteur a surtout vécu avec des officiers : nous aimons mieux la peinture de quelques types de chefs français et surtout britanniques que les interviews des hommes, qui frisent parfois la banalité. Exceptons pourtant la touchante histoire de l'automobiliste Quaker, type du *conscientious objector* avant la lettre (l'histoire date de juin 1915). La silhouette du commandant (pourquoi major?) du génie (pourquoi des Royal Engineers?)

Turnbull, que son langage grossier et sa rousseur hirsute font prendre à un colonel inexpérimenté pour un espion allemand, est fort amusante. Goûtons aussi la réflexion si humaine de ces officiers d'artillerie qui, ayant déniché un cantonnement (provisoirement) agréable, s'écrient : « Surtout ne parlez à personne de notre *billet*. Nous avons peur qu'un général quelconque ne vienne nous le prendre. »

Ce livre est de nature à nous donner pleine confiance dans le bon esprit de l'armée alliée. Une force calme, un courage sans fanfaronnade qui vient moins, peut-être, du manque d'imagination (comme l'auteur le suggère quelque part), que d'un certain fatalisme justifié par le fait que les meilleures précautions n'empêchent pas les accidents mortels.

Une impression se dégage, que tous ceux qui ont eu quelque contact avec les Anglais tiendront pour juste : dans un engagement, l'Anglais se montrera satisfait s'il a tué beaucoup de monde, alors que pour le Français le résultat se mesurera plutôt au terrain gagné. Ce sont là deux aspects complémentaires de la bataille, de la guerre elle-même. Il serait à souhaiter que chaque soldat, chaque gradé, fût animé de ce double esprit offensif. La collaboration de jour en jour plus intime des troupes britanniques avec les nôtres est d'un bon augure pour les luttes à venir.

JULIEN REINACH.

TABLES DES MATIÈRES

DU

TOME TRENTE-SIXIÈME

(2e semestre 1916.)

I. — ARTICLES ORIGINAUX

Avenol (J.). — Les Banques algériennes et la Banque d'Algérie. . . 382
Bellet (D.). — Arkangel et les chemins de fer septentrionaux de la Russie (*avec une carte*). 73
Bernard (A.). — Nos grandes colonies : Algérie.. 1
B. Dubern (E.). — Perspectives d'union économique internationale. 214
Colson (C.), de l'Institut. — L'assurance et ses conditions essentielles. 47
Dewavrin (M.). — Les États-Unis d'Amérique et le conflit européen : I. Perspectives économiques. 185
Eichthal (Eug. d'). — Alliances et guerres économiques. La conférence économique de Paris. 30
Friedel (V. H.). — La propagande scolaire allemande à l'étranger avant et pendant la guerre. 92
G. W. — Littérature de guerre allemande. 239
Lecarpentier (Georges). — La doctrine économique du professeur A. Wagner. 407
Regelsperger (G.). — Nos grandes colonies et la guerre : Afrique Occidentale française 333
Romeu (J.). — L'opinion espagnole et la guerre. 165
Viallate (A.). — Les États-Unis d'Amérique et le conflit européen : II. Conséquences politiques. 360

II. — VARIÉTÉS

Bodereau (Pierre). — Au service de la nation : soldats français d'autrefois. 122
Chuquet (A.), de l'Institut. — Les Prussiens et le Musée du Louvre en 1815. 264
Colaneri (A.). — La situation industrielle et sociale en Angleterre. (Analyse d'un document anglais). 440
Henry (L.-Paul). — Un projet de décentralisation. 308
Mennessier. — Otto Richard Tannenberg et Friedrich von Bernhardi. 295
Morel (Léon). — Les scrupules d'un intellectuel. 127
R. D. — Les repentirs d'un agent secret. Les dessous de la politique allemande en Orient. 112
Schefer (Chr.). — Un Genevois au Congrès de Vienne 432

III. — COMPTES RENDUS CRITIQUES ET ANALYSES

ADAMS (E. D.). — The powers of ideals in American History. 319
BAUDIN (PIERRE). — Anticipation (**M. Dewavrin**). 137
BASSOMPIERRE (A. DE). — La nuit du 2 au 3 août au ministère des Affaires étrangères de Belgique (**G. W.**). 141
BARTHOU (LOUIS). — Lamartine orateur (**M. Caudel**). 320
BEAUNIER (ANDRÉ). — Les idées et les hommes, 3e série, la littérature de la guerre (**H. de Montardy**). 322
BENÈS (EDVARD). — Détruisez l'Autriche-Hongrie. Le martyre des Tchéco-Slovaques à travers l'histoire (**J. A.**). 153
BINGHAM (HIRAM). — The Monroe Doctrine, an obsolete shibboleth. . 137
BOUDON (V.). — Avec Charles Péguy, de la Lorraine à la Marne (**H. de Montardy**). 456
BOUSSENOT (GEORGES). — La France d'outre-mer participe à la guerre (**A. Lédanté**). 164
CAMBON (VICTOR). — Notre avenir (**E. B. D.**). 138
Carnet de route d'un officier alpin : 2e série (**H. M.**). 155
CHARMES (F.). — L'Allemagne contre l'Europe : 2e série (**H. de Montardy**). 458
CHÉRADAME (ANDRÉ). — Le plan pangermaniste démasqué. Le redoutable piège berlinois de la partie nulle (**R. D.**). 139
CROSBY EMERY (E.). — Politician, Party and People. 328
DAILLY (PIERRE). — L'Égérie du comte de Cavour. 469
DAMPIERRE (JACQUES DE). — L'Allemagne et le Droit international (**G. W.**). 321
DESSAINT (J.) — Avant tout, un pouvoir central (**M. Caudel**). . . . 136
DESTRÉE (J.). — Opinions sur la Belgique : Italie (**G. W.**). 462
DOLOT (GÉNÉRAL G.). — L'influence française en Mésopotamie (**R. D.**). 325
DUBREUIL (LÉON). — Les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne, à l'époque de la Révolution. 164
DUGARD (HENRI). — La bataille de Verdun (21 février-7 mai 1916). . 152
DUMONT-WILDEN (L.). — Bruxelles et Louvain (**H. M.**). 163
F. (HUBERT). — La guerre navale, mer du Nord, mers lointaines. . . 162
FAURE (GABRIEL). — De l'autre côté des Alpes : sur le front italien (**H. de Montardy**). 147
FINOT (JEAN). — L'union sacrée contre l'alcoolisme (**H. de Montardy**). 328
FRIED (Dr A. H.). — Weltkrieg und Weltfrieden (**G. W.**). 145
FRIEDEL (V.-H.). — Un crime allemand. L'anéantissement de la nationalité alsacienne-lorraine (**H. M.**). 148
GAUTHIER (PAUL). — La mentalité allemande et la guerre (**V. H. F.**). 140
GERLACHE DE GOMERY (COMM' DE). — La Belgique et les Belges pendant la guerre (**R. D.**) et (**G. W.**). 326, 330
GERMANICUS. — Der Springende Punkt, Versuch und Verstændigung zwischen deutschen und franzœsischen socialisten (**G. W.**). . . . 144
HENNESSY (J.). — Les régions de France (**G. G.**). 464

HINKOVIC (H.). — Les Yougoslaves, leur passé, leur avenir (**A. Ledanté**). 164
HYNDMANN (H. M.). — The future of democracy. 164
ITALICUS SENATOR. — La question de l'Adriatique. 330
JEAN-BERNARD. — Histoire anecdotique de la guerre de 1914. 162
LANESSAN (J.-L. DE). — Histoire de l'entente franco-anglaise ; les relations de la France et de l'Angleterre depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours (**M. Dewavrin**). 318
LE BERQUIER (ED.). — Les Allemands, la Guerre. Pensées des autres (4e série). 163
LEGER (LOUIS). — Les luttes séculaires des Germains et des Slaves (**M. C.**). 470
LE GOFFIC (CHARLES). — Bourguignottes et Pompons Rouges (**H. de Montardy**). 154
LÉRY (JEAN). — La bataille dans la Forêt (Argonne 1915) (**P. R.**). . . 163
LIESSE (ANDRÉ). — La Banque de France : hier, aujourd'hui, demain (**B. D.**). 332
MASSART (J.). — Comment les Belges résistent à la domination allemande (**R. D.**). 331
MILLET (PHILIPPE). — En liaison avec les Anglais. Souvenirs de campagne (**Julien Reinach**). 470
MOULIN (RENÉ). — La guerre et les neutres (2e série) (**H. de Montardy**). 150
Nouveau (Le) Messager d'Alsace-Lorraine. Almanach pour 1916-1917. . 469
OBLET (PAUL). — Le problème international et la guerre (**G. W.**). . . 146
OLLIVIER (CAPITAINE). — Onze mois de captivité dans les hôpitaux allemands (**H. de Montardy**). 156
OZEROFF (IVAN). — Problèmes économiques et financiers de la Russie moderne (**P. Ch.**). 163
PASSELECQ (F). — Royaume de Belgique. Ministère de la Justice et des Affaires étrangères. Guerre de 1914-1916. Réponse au « Livre Blanc » allemand du 10 mai 1915 (**C. D.**). 133
« People's will » (The). An exposure of the political intrigues at Peking against the Republic of China (**M. C.**). 331
PERREAU-PRADIER (P.) et M. BESSON. — La guerre économique dans nos colonies (**E. B. D.**). 327
PETIT (E.). — De l'École à la guerre (**Ch. Bastide**). 459
REDIER (ANTOINE). — Méditations dans la tranchée (**H. de Montardy**). 149
REINACH (JOSEPH). — La Guerre sur le front occidental. 136
— — . — Commentaires de Polybe (6e série). 469
Réponse (La) du gouvernement belge au « Livre Blanc » allemand du 10 mai 1915 (**C. D.**). 134
Revue des Nations latines. 162
RICHARD (HENRI). — La Syrie et la Guerre (**R. D.**). 461
RIVET (CH.). — La Russie telle qu'elle est, causes de faiblesse et gages de force (**P. Ch.**). 331
ROCHÉ (H.-P.). — Deux semaines à la conciergerie pendant la bataille

de la Marne 164
Rousiers (P. de). — L'élite dans la société moderne (M. Caudel) . . . 327
Sarraut (A.). — L'instruction publique et la guerre (Ch. Bastide) . . 328
Schiemann (Th.). — Un calomniateur. Notes sur les origines de la guerre universelle (G. W.) 142
Schuré (E). — L'Alsace française. Rêves et combats (H. de Montardy) 457
Spectator Gallie. — Frankreichs Kriegsvorbereitungen in Wort und Bild (G. W.) 323
Tissot (Victor). — L'Allemagne casquée (H. de Montardy) 155
Toutey (E.). — Pourquoi la guerre : comment elle se fait (P. R.) . . 148
Van de Vorst (F.). — La nation criminelle (G. W.) 462
Verhaeren (E.). — Anvers, Malines et Lierre (H. M.) 163
Wagner (Adolphe). — Les fondements de l'Économie politique (G. Lecarpentier) 157
Washburn (Stanley). — Sur le front russe (P. Ch.) 152
Wastelier du Parc (Léon). — Souvenirs d'un réfugié (Douai, Lille, Boulogne-sur-Mer) 1914-1915. (H. de Montardy) 149
Wesselitsky (G. de). — Russie et démocratie. La pieuvre allemande en Russie (P. Ch.) 330
Xenopol (N.). — La richesse de la Roumanie (M. Dewavrin) 463
Young (J.-T.). — The new American Government and its work (M. C.). 469

Le propriétaire-gérant : Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD